Les Études classiques 85 (2017), p. 3-5.

FORMES LINGUISTIQUES ET GENRES DE TEXTES en grec ancien et en latin

Les 15 et 16 octobre 2015 s'est tenu à l'Université de Liège un colloque consacré aux emplois différenciés des formes linguistiques selon les genres de textes dans les deux langues classiques. Ce colloque, organisé par le *Laboratoire d'Analyse Statistique des Langues Anciennes* (Université de Liège) en collaboration avec les laboratoires *Philixte – Études littéraires, philologiques et textuelles* (Université libre de Bruxelles) et *Archéologie et Sciences de l'Antiquité* (Université Paris-Nanterre), s'est consacré à une notion encore souvent négligée par la linguistique des langues anciennes, celle de genre et de type de textes.

Un genre de textes peut être défini en première approche comme la caractéristique commune de textes partageant la même visée communicative, comprise comme le résultat d'une interaction spécifique qui se crée entre des locuteurs et leurs publics dans une société donnée. Chaque ensemble de textes appartenant au même genre, c'est-à-dire présentant la même visée communicative, tend à partager des traits linguistiques spécifiques à l'intérieur du système de la langue, que ce soit au niveau de l'ensemble du texte ou de séquences textuelles précises à l'intérieur de celui-ci, qui de ce fait se rattachent à autant de sous-types de textes à l'intérieur du genre concerné. Ces marqueurs linguistiques s'expliquant par une visée communicative semblable tendent à devenir des marqueurs conventionnels du genre de textes dans son ensemble ou des sous-types de textes faisant partie de ce genre. Ils peuvent être appréhendés à différents niveaux d'analyse, par exemple dans les domaines de la (morpho)syntaxe, de la sémantique et du lexique. Ce sont ces traits, leurs particularités et leur interaction avec la visée pragmatique du genre textuel concerné, que nous souhaitions étudier.

Les communications qui suivent, issues de ce colloque, illustrent des approches fort diverses. Les corpus étudiés eux-mêmes sont variés. Deux études s'attachent aux spécificités de genres épigraphiques. Celle d'Amina Kropp concerne les marques caractéristiques des défixions latines, en l'espèce les formules qui renvoient à la situation d'énonciation spécifique

de ces textes magiques. La visée communicative des défixions nécessite ou favorise la présence d'indications très précises relatives aux participants humains et divins du rituel. L'étude d'Olga Spevak s'attache au corpus des textes prescriptifs officiels livrés par l'épigraphie latine d'époque républicaine, et en analyse les spécificités sur le plan syntaxique, s'attachant successivement à plusieurs points pour lesquels l'épigraphie officielle, très codifiée, livre des données particulièrement pertinentes, que ce soit dans la phrase simple ou dans la phrase complexe. L'exploitation des corpus épigraphiques permet non seulement des conclusions sur les genres de textes concernés, mais aussi des approfondissements sur le plan du système de la langue dans son ensemble. La recherche prend rarement en compte les phénomènes attestés par l'épigraphie, qui méritent pourtant d'être intégrés aux études linguistiques.

Quatre études portent sur des corpus littéraires. Suzanne Adema et Lidewij van Gils analysent quatre sous-types de textes différents attestés à l'intérieur du genre de l'épître latine. Leur étude porte notamment sur les formes verbales caractéristiques des passages de narration, de description, d'exhortation, et de mise à jour du savoir de l'interlocuteur, et elle a l'intérêt de prendre en compte la didactique du latin. Dans cette optique, les auteurs montrent que la notion de mode de discours à l'intérieur du genre de la lettre est tout à fait pertinente. L'article d'Emmanuel Dupraz est consacré à la sémantique et à la syntaxe des substantifs latins en *-tudo* dans deux genres de textes différents pratiqués par un même auteur, Cicéron. Les spécificités référentielles de la prose philosophique et de la prose oratoire entraînent des usages différents de ces substantifs dans les deux genres, notamment pour ce qui est de la présence d'un complément au génitif, d'un adjectif, ou de l'accès au nombre pluriel. L'étude de Fabienne Fatello porte sur les emplois du terme grammatical latin *quando* dans des œuvres de genres littéraires différents datant de l'époque républicaine et augustéenne. Ce marqueur grammatical est susceptible de fonctionnements fort divers, liés à une valeur argumentative très variable, selon les genres de textes où il est attesté. Enfin, l'article d'Audrey Mathys, le seul consacré au grec, s'attache à la construction des expressions signifiant « il est évident que ». Le choix syntaxique et lexical de telle ou telle construction est lié globalement au genre du texte, mais il est difficile d'établir avec exactitude quels sont les facteurs qui expliquent le choix préférentiel de l'une ou l'autre expression dans chaque passage concerné, au-delà de constatations statistiques génériques. Le contexte où figure la construction, c'est-à-dire le sous-type de textes concerné, est un facteur décisif. Audrey Mathys entreprend d'analyser l'ensemble des éléments déterminant l'emploi des expressions qu'elle prend en compte, à partir du grec de l'époque classique.

Nous espérons que ces articles, dont l'ambition ne saurait être de traiter exhaustivement le thème du colloque, pourront susciter d'autres recherches au carrefour de la pragmatique, de la lexicologie, de la sémantique et de la syntaxe, liées aux entités difficiles à isoler mais fondamentales que sont les genres de textes. Si ceux-ci doivent, selon nous, être définis à partir de leur visée communicative, celle-ci trouve une expression dans une série de phénomènes lexicaux, syntaxiques et sémantiques qui tendent à se figer et dont l'étude demeure largement à entreprendre pour ce qui est des langues anciennes. Dans ces langues, le corpus, aussi bien littéraire qu'épigraphique, est précisément caractérisé par la présence de genres bien distincts, dont la définition doit encore être raffinée, mais dont l'existence est sûre.

Camille DENIZOT
Université Paris-Nanterre
camille.denizot@u-paris10.fr

Emmanuel DUPRAZ
Université libre de Bruxelles
École pratique des hautes études, Paris
Emmanuel.Dupraz@ulb.ac.be
Emmanuel.Dupraz@ephe.sorbonne.fr

Dominique LONGRÉE
Université de Liège
dominique.longree@ulg.ac.be

Les Études classiques 85 (2017), p. 7-44.

WENN WORTE TÖTEN KÖNNEN
Die Transformationsleistung menschlicher Äußerungen am Beispiel der „*supernatural declarations*“ auf den lateinischen *defixionum tabellae*

Résumé. — Comme sources matérielles directes, les *defixionum tabellae* ou tablettes d'exécration représentent des documents privilégiés permettant l'étude des formules d'envoûtement de l'Antiquité dans la perspective d'une pragmatique historique. En tant qu'éléments verbaux d'un rituel magique privé et secret, les incantations sont gravées sur de petites plaques de métal, le plus souvent de plomb, qui font l'objet de plusieurs opérations rituelles telles que la manipulation et la déposition. Dans ce contexte magique, la réalisation de l'envoûtement peut résulter, d'une part, de l'intervention des divinités auxquelles on s'adresse ; d'autre part, elle peut être conçue comme l'effet immédiat et automatique des éléments verbaux du rituel magique. Cela vaut surtout pour la « formule de manipulation » (p. ex. *defigo*), c'est-à-dire un énoncé performatif qui est censé produire, sans intermédiaire, des effets physiques et psychiques chez une autre personne. Il s'agit donc d'une « déclaration surnaturelle » qui, selon J. R. Searle, s'oppose aux déclarations « normales » et, par conséquent, est exclue de la taxonomie des actes de langage. Or toutes les déclarations reposent sur l'intention du locuteur de modifier la réalité extralinguistique, de la transformer. Aussi l'usage d'une déclaration telle que *defigo* démontre que, d'un point de vue interne, le pouvoir créateur et autonome des mots énoncés n'est pas limité, mais peut inclure la transformation matérielle du monde. En fait, l'analyse pragmalinguistique des formules magiques fait supposer que l'accomplissement d'un acte de langage dans le cadre d'un rituel magique permet de déployer le grand potentiel performatif que possèdent toujours les mots humains.

Abstract. — As primary sources, the *defixionum tabellae* or curse tablets provide us with valuable evidence allowing the study of ancient curse formulas from the perspective of historical pragmatics. These incantations, constituting the verbal elements of a private and secret magic ritual, are written on small pieces of metal (usually thin sheets of lead), that serve as objects in several ritual operations such as manipulation and deposition. In this particular context, the spell can be fulfilled, on the one hand, by the intervention of supernatural forces; on the other hand, its fulfilment can be conceived as the immediate outcome of the verbal elements of the magic ritual. This is especially true for the "manipulation formula" (e.g. *defigo*), i.e. a performative utterance that is meant to bring about automatically the intended physical and psychical effects on the curse's victim. Hence, this specific formula can be considered a "supernatural declaration" which, according to J. R. Searle, stands in con-

trast to "normal" declarations and is therefore excluded from his taxonomy of speech acts. Now, since every declaration is based on the intention of the speaker to modify the extra-linguistic reality, a declarative utterance like *defigo* clearly demonstrates that, from the speaker's point of view, the creative and autonomous power of human words may also include manifest transformations of the material world. The pragmalinguistic analysis of ancient magical formulas can thus reveal that carrying out speech acts within a magic context releases the great performative potential that is inherent in human words.

1. Forschungsinteresse und Fragestellung

We ordinary humans do not have the ability to perform supernatural declarations [*e.g. "Let there be light", A. K.*]*, but we do have a quasi-magical power nonetheless of bringing about changes in the world through our utterances* [...] [1]. Mit diesen Worten beschreibt J. R. Searle Funktion und Aktionsradius der sogenannten „Deklarationen". Dabei besteht die „quasi-magische Macht" menschlicher Worte darin, Veränderungen in der Welt zu bewirken; „übernatürliche" Kräfte, konkrete Tatsachen zu schaffen, besitzen menschliche Äußerungen jedoch nicht.

Performativität, die konkrete Auswirkungen auf die außersprachliche Wirklichkeit zur Folge hat, ist demgemäß ein Charakteristikum von *declarations performed by witches, wizards, magicians etc.* [2] die zudem lediglich in *fairy stories* [3] vorkommen. Dies sollte jedoch nicht darüber hinwegtäuschen, dass sich diese besondere Form der Sprachverwendung auch außerhalb fiktionaler Darstellungen nachweisen lässt, z.B. im Rahmen magischer Rituale. Im Hinblick auf die besondere Performativität rituellen Sprechens stellt etwa der Ethnologe und Ritualforscher S. J. Tambiah fest: „Magische Akte, die sich gewöhnlich aus verbalen Äußerungen und dem Manipulieren (manipulation) von Gegenständen zusammensetzen, sind 'performative' Akte […] [4]." Aufgrund ihrer „schöpferische[n] Bedeutung" [5] nehmen diese magischen Akte Einfluss auf die Wirklichkeit und besitzen somit ein 'performatives', d.h. unmittelbar realitätsgestaltendes, kreatives Potential. Besonders deutlich tritt dies beim Schaden- und Bindezauber zutage. Von den nonverbalen und verbalen Ritualhandlungen werden dabei physische und psychische Auswirkungen auf eine andere Person erwartet, die unmittelbar mit Vollzug des Rituals eintreten sollen. Die besondere Performativität übernatürlicher Sprachverwendung läuft folglich der linguistischen Konzeption menschlicher Sprachverwendung zuwider, derzufolge Sprache primär

1. J. R. SEARLE (1989, S. 549).
2. J. R. SEARLE (1989, S. 549).
3. Ebd.
4. S. J. TAMBIAH (1978, S. 259).
5. Ebd.

ein zwischenmenschliches Kommunikationswerkzeug darstellt. In gleicher Weise greift die klassische Sprechakttheorie (J. L. Austin / J. R. Searle), die den Handlungswert menschlicher Äußerungen anhand des alltäglichen Sprachgebrauchs in modernen Kontexten bestimmt, für das Verständnis von Funktionsweise und Aktionsradius verbaler Ritualhandlungen zu kurz. Dies lässt nicht nur die bestehende Klassifikation von Sprechhandlungen wie 'verfluchen' und 'verwünschen' als Vollzugsverben 'konduktiver', d.h. Einstellung bekundender Äußerungen problematisch erscheinen [6], sondern macht letztlich auch die Neusichtung besagter *supernatural declarations* notwendig.

Vor diesem Hintergrund widmet sich vorliegender Beitrag der besonderen Performativität verbaler Ritualhandlungen am Beispiel der lateinischen *defixionum tabellae*. Im Sinne einer historischen Sprechaktanalyse werden diese Zauberformeln als Äquivalent zu non-verbalen menschlichen Handlungen gesehen, die bewusst ausgeführt werden, zielgerichtet sind und speziellen Artikulationsbedingungen unterliegen. Mit dem Handlungswert der magischen Formeln wird zugleich auch der Intentionalitätsaspekt und die Perspektive des *defigens* in den Mittelpunkt der Analyse gestellt. Untersuchungsleitend sollen dabei folgende Fragen sein: Welche sprachlichen Handlungen werden anhand der Zauberformeln vollzogen? Welche Auffassung von Sprache spiegelt sich in einer derartigen Verwendung? Inwieweit ist magisches Sprechen durch die Sprechakttheorie abbildbar? Damit fokussiert die Untersuchung nicht nur die Funktion von sprachlichen Äußerungen in einem speziellen rituellen Kontext, sondern betrifft letztlich auch Reichweite und Machtpotential des rituell geäußerten menschlichen Wortes.

2. Die lateinischen *defixionum tabellae* als Forschungsgegenstand

Bei den sogenannten *defixiones* bzw. ‚Fluchtafeln' (gr. κατάδεσμοι) handelt es sich um dünne Metallplättchen, die als Sach- und Textquelle von einem in griechisch-römischer Zeit (ca. 6. Jh. v. Chr. - 5. Jh. n. Chr.) weitverbreiteten Schaden- und Bindezauberritual zeugen. Als zentrales Ritualobjekt wird die Fluchtafel üblicherweise mit Zaubertexten beschrieben, rituell durchbohrt (oder auf andere Weise manipuliert) und abschließend an einem magischen Ort, meist in einem Grab oder auch in einem Quellheiligtum, abgelegt. Dabei korrespondieren Text und Textträger in besonderer Weise miteinander, da die Ritualhandlungen nicht nur unmittelbar an der

---

6. Vgl. J. L. AUSTIN (1998, S. 178-180, bes. 179). Zur Entwicklung des engl. *curse* vgl. J. CULPEPER & E. SEMINO (2000, S. 103): *Today,* to curse *mostly refers to the expression of anger or frustration, which may or may not be directed against another person.*

Tafel, sondern auch mittels des darauf eingravierten Textes ausgeführt werden.

Über 1.600 Fluchtafeln sind mittlerweile bekannt, wovon etwa 1.100 griechisch sind. Der erste Fundkomplex (5. Jh. v. Chr.) stammt aus der griechischen Kolonie Selinunt [7]. Da die griechische Tradition lange vor der römischen einsetzt, wird die *defixio* in der Forschungsliteratur mitunter als *uniquely Greek form of cursing* [8] bezeichnet. Als erste *defixio* in lateinischer Sprache gilt ein Fundstück aus einem Grab bei Pompeji, das in das 2. Jh. v. Chr. datiert wird (dfx 1.5.4/1) [9]. Praktiziert wird die *defixio* in der gesamten antiken Welt, in Griechenland wie in Spanien, in Ägypten wie in Britannien [10]. Der Anzahl der Funde nach zu urteilen, dürfte der Zeitraum vom 2. bis zum 4. Jh. n. Chr. den Höhepunkt der magischen Praxis im Römischen Reich gebildet haben. Mit dem Siegeszug des Christentums im 4. nachchristlichen Jahrhundert scheint diese Tradition allmählich unterzugehen; zugleich lassen allerdings verschärfte Magiegesetze, die z.B. in die christlichen Gesetzeswerke, den *Codex Theodosianus* (z.B. *Cod. Theod.*, 9, 16) und den *Codex Iustinianus* (z.B. *Cod. Iust.*, 9, 18), Eingang finden, auf hohe Vitalität und Verbreitung des Schadenzaubers schließen. Ein Zentrum bleiben in dieser Zeit die Tempelkomplexe von Bath und Uley, daneben finden sich noch Häufungen in anderen Randgebieten des Imperiums. Die spätesten in das 4./5. Jh. n. Chr. datierten Inschriften stammen aus den nördlichen gallischen Provinzen, vornehmlich aus dem Amphitheater des antiken Trier.

---

7. Vgl. M. del Amor López Jimeno (1991).

8. C. A. Faraone (1991, S. 3). Die systematische Herausgabe der *defixionum tabellae* setzt 1897 mit R. Wünsch ein (über 200 Tafeln, nur griechisch). 1904 publiziert A. Audollent ein Corpus von 305 griechischen und lateinischen *defixiones*, das immer noch die gedruckte Standardedition darstellt; auf diese Tafeln verweist üblicherweise das Kürzel *DT.* Daneben existieren folgende Bibliographien H. Solin (1968) für lateinische Tafeln; D. R. Jordan (1985) für griechische Tafeln. Eine allgemeine Übersicht geben J. G. Gager (1992); F. Graf (1996 und 2005); D. Ogden (1999); K. Preisendanz (1972).

9. Das Kürzel dfx bezieht sich auf die elektronische Datenbank in A. Kropp (2008). Das elektronische Corpus vereint Textkommentar, Konkordanz, Grammatik und Quellenbuch: Jede Inschrift wurde unter einer geographisch definierten „dfx-Nummer" als eigenes Datenblatt erfasst und in zwei Transkriptionsvarianten (TEXT 1 und TEXT 2) wiedergegeben. Dabei besteht TEXT 1 aus einer Transkription, in der wiederkehrende 'vulgärlateinische' Phänomene nach einheitlichen Kriterien indiziert sind; TEXT 2 bietet komplementär eine 'flüssig' lesbare Version derselben Inschrift. Darüber hinaus wurden auch bibliographische Angaben, Informationen zu Fundkontext und Datierung sowie zu Material und Manipulation der Tafel aufgenommen.

10. Dies zeigt ein erster Blick in A. Audollent (1904). Verschiedene Sondercopora sind seitdem erschienen, besonders hervorzuheben ist der große Fundkomplex aus Britannien (R. S. O. Tomlin [1988]).

In Anlehnung an die *editio princeps* von A. Audollent lassen sich die lateinischen *defixiones* je nach Verwendungskontext in vier Gruppen einteilen: (1) Prozess-*defixiones*, die den Verlauf eines Gerichtsverfahrens zugunsten des *defigens* beeinflussen sollen; (2) agonistische *defixiones* zur Ausschaltung eines Widersachers in Konkurrenzsituationen, insbesondere unter Gladiatoren und Wagenlenkern, weitaus seltener aus wirtschaftlichen und amourösen Gründen; (3) erotische Herbeiführungs-*defixiones*, die auf die Eroberung einer Person abzielen; (4) sogenannte „Gebete für Gerechtigkeit“ (engl. *prayers for justice*), eine Sonderform, die Sühne oder Strafe für ein erlittenes Unrecht verlangen [11]. In zahlreichen Fällen erschließt sich der Hintergrund der Verwünschung allerdings nicht, weil die Zaubertexte aus reinen Namenslisten bestehen oder lediglich die gewünschten Einwirkungen auf das Opfer thematisieren [12].

3. Die *defixiones* im Lichte der historischen Pragmatik

3.1. *Die Charakteristika des Produktions- und Überlieferungskontextes*

Im Gegensatz zu literarischen Quellen sind die *defixiones* weder für menschliche Rezeption bestimmt noch einer jahrhundertelangen Tradition von Textabschriften und -eingriffen unterworfen: Kryptifizierende Verschriftungen und rituelle Manipulation (Durchbohrung, Falten oder Rollen) machen die Texte vielfach schwer lesbar, durch die Ablage an unzugänglichen Orten wird die Tafel überdies jedem weiteren Zugriff von menschlicher Seite entzogen. Ebenso wenig erfüllen die Zaubertexte den Anspruch eines literarisches Kunstwerkes, das seine Entstehung einem langen Reflexionsprozess und der Auseinandersetzung mit Traditionen und Vorbildern verdankt und folglich auch sprachlich ein Artefakt darstellen kann. Anders als auf Außenwirkung angelegte Inschriften sind sie mangels Öffentlichkeitscharakter an Sprachkonventionen gebunden oder auf sprachliche Repräsentation angelegt.

Aufgrund dieser besonderen Produktions- und Überlieferungsumstände stellen die Fluchtafeln in doppelter Hinsicht Sprachdenkmäler von hohem sprachwissenschaftlichem Interesse dar: So weisen die Zauberinschriften vielfach substandardsprachliche Züge auf, vor allem auf lautlicher, lexikali-

---

11. Vgl. A. AUDOLLENT (1904), LXXXVIII: *quattuor defigendi causae*; XC: *Tabellae iudiciariae et in inimicos conscriptae* […]; *in fures calumniatores et maledicos conversae* […]; *amatoriae* […]; *in agitatores et venatores immissae* […]. Zur Aufteilung der *defixiones* vgl. auch C. A. FARAONE (1991, S. 10f.), D. OGDEN (1999, S. 31-44).

12. In Audollents Index (A. AUDOLLENT [1904], S. 473) geführt unter *causa defixionis obscura*. Vgl. auch M. del Amor LÓPEZ JIMENO (1991, S. 212; 217); C. A. FARAONE (1991, S. 10); D. OGDEN (1999, S. 6-10).

scher und morphologischer Ebene. Auch typisch 'romanische' Phänomene (durch Synkopen verkürzte Wörter, Aufgabe des Neutrums oder Universalkasus Akkusativ) sind bereits in Zeugnissen aus dem 1. Jh. v. Chr. nachweisbar, d.h. zeitgleich mit dem klassischen Schriftlatein eines Cicero oder Caesar. Neben ihrem philologischen Erkenntniswert besitzen die *defixiones* aber auch für eine pragmalinguistische Perspektivierung große Aussagekraft, insofern als es sich dabei um schriftlich fixierte unmittelbare Rede handelt, d.h. um die wortgetreue Wiedergabe einer historischen Äußerung, die nachträglich nicht mehr verändert wurde. Zugleich halten Formeln wie 'ich durchbohre sie, damit sie zugrunde gehen' (*defigo illos, ut pereant*) [13] nicht nur den Originalwortlaut der Verwünschungen unmittelbar fest, sondern verweisen auch auf die parallele Ritualhandlung (im vorliegenden Fall das Durchbohren) und den rituellen Rahmen, in den die Abfassung der Inschrift eingebettet war.

3.2. *Die sprachpragmatische Perspektivierung historischer Sprachzeugnisse*

Im Rahmen der sprachpragmatischen Perspektivierung eines historischen Gegenstandes müssen jedoch grundlegende Einschränkungen bei Materialerhebung und -aufarbeitung in die Betrachtungen einbezogen werden: Im Gegensatz zu aktualitätsbezogenen Untersuchungen ist ein direkter Zugriff auf das Sprecherwissen, z.B. in Form einer Befragung von Mitgliedern der Sprach- und Kulturgemeinschaft, naturgemäß nicht möglich. Da die Untersuchung in zeitlicher und kulturräumlicher Distanz zum Text und seinen Produktionsumständen erfolgt, ist für einen modernen Beobachter zudem auch das „Maß der Verfremdung" [14] erheblich. Untersuchungen zum Handlungscharakter historischer Äußerungen, die von der kulturellen Determiniertheit von Sprechakt und Sprachkonzeption ausgehen, erfordern folglich eine möglichst präzise Aufarbeitung des außersprachlichen Kontextes.

Die Einbettung der Texte in das lebensweltliche Umfeld sollte dabei in doppelter Weise erfolgen: Zum einen betrifft dies die Makroebene, d.h. das soziokulturelle Umfeld; hieraus ableitbar ist wiederum das Welt- und Handlungswissen des Sprechhandelnden, zu dem neben Welt- und Menschenbild im Falle der *defixiones* vor allem auch religiöse Ideen bzw. die Prägung durch bestimmte Glaubenssysteme zu rechnen sind [15]. Mit diesen Erkennt-

---

13. dfx 1.7.4/1.

14. B. SCHLIEBEN-LANGE (1976, S. 114).

15. Auf die Verbindung von Ritualhandlung und Glauben etwa im Rahmen des Gebetes verweist bereits M. Mauss in seiner Abhandlung *La prière* (M. MAUSS [1968], S. 358): *Dans la prière, le fidèle agit et il pense. Et action et pensée sont unies étroitement* […]. Zum *Credo* der individuellen Gebetshandlung vgl. auch M. MAUSS & H. HUBERT (1966), die auf Seiten des Magiers von *certaines dispositions mentales*

nissen muss die Interpretation der linguistischen Ergebnisse abgeglichen und fundiert werden. Eine zentrale Rolle spielt zum anderen der Mikrokontext, d.h. die unmittelbare rituelle Äußerungssituation, die bereits in den Zauberinschriften selbst thematisiert sein kann. Dabei sind neben primär sprachlichen Befunden auch mediale Aspekte, wie z.B. Einsatz und Funktion von Textträgern, zu berücksichtigen. Soweit möglich schließt dies auch den archäologischen Kontext ein. Ferner können literarische Quellen über die besonderen Artikulationsbedingungen Auskunft geben. Fiktive literarische Darstellungen können jedoch nur indirekte Anhaltspunkte für die Rekonstruktion magischer Rituale liefern, denn das subtile Spiel mit der Leseerwartung bringt mitunter Stereotype bzw. ironische Brechung und Verzerrung mit sich [16]. Dennoch reflektieren Detailreichtum und -vielfalt in der literarischen Bearbeitung ritueller Szenen nicht nur den verbreiteten Glauben an die Macht magischer Praktiken, sie verdeutlichen überdies, wie geläufig Dichter und Leser die Ausführung von Zauberritualen gewesen sein muss. Dies deutet nicht zuletzt auf ein gemeinsames soziokulturelles Kontextwissen bei Autor und Publikum hin. Die Verarbeitung des Motivs 'Magie' in der römischen Literatur kann folglich die große Vertrautheit mit der Ausführung von Zauberritualen illustrieren, deren Existenz und Wirkpotential für die damalige Gesellschaft außer Frage steht. Komplementär hierzu wird auch in der Tradition der Gesetzgebung sowie in zahlreichen Magieanklagen die Angst vor aggressiver Zauberei als soziale Realität fassbar. In diesem Zusammenhang kann auch der ethnologische Vergleich mit „Denkweisen von Gesellschaften, die sich am Rande oder außerhalb der modernen westlichen Zivilisationen entwickelt haben“ [17], zur Überprüfung von Ergebnissen beitragen und damit den Zugriff auf den kulturinternen Standpunkt, der aus einer historischen Perspektive naturgemäß nur annährend rekonstruierbar ist, unterstützen. Nicht zuletzt finden sich einschlägige Rezepte für Zubereitung und Vollzug eines Schaden- und Bindezaubers in den sogenannten *Papyri Graecae Magicae*, einer umfangreichen Sammlung vielfäl-

---

(S. 41) ausgehen. Auf ein Kollektiv bezogen deutet dies auf ein präexistentes Glaubenssystem hin, in das der Einzelne eingebunden ist. Hierzu auch B. NERLICH (1986, S. 153f.); A. DEREMETZ (1994, S. 155f.).

16. Dies ist etwa bei der Darstellung eines Menschenopfers in der fünften Epode des Horaz der Fall, wo die überzeichnete Schilderung zum allgemeinen Ton gehört. Nicht zuletzt müssen z.B. auch misogyne Tendenzen in der römischen Literatur, die nahezu ausnahmslos Hexen und Zauberinnen kennt, immer mitgedacht werden. Vgl. hierzu auch D. OGDEN (2002, S. 78): *Female sorcerers, or 'witches', are far more prominent than their male counterparts in mainstream classical literature, which is not to say that women were more inclined than men to turn to sorcery in reality.*

17. Vgl. H. G. KIPPENBERG & B. LUCHESI (1978, S. 7f.). Zur Legitimation des ethnologischen Vergleichs speziell im Zusammenhang mit den Altertumswissenschaften vgl. auch F. GRAF (1996, S. 19-21; 46f.).

tigster Ritualpräskripte aus dem kaiserzeitlichen Ägypten des 2. bis 4. nachchristlichen Jahrhunderts [18]. Neben Hausmitteln gegen Migräne und Parasitenbefall enthalten sie auch Anleitungen zur Herstellung von Zwangs- und Unterwerfungsmitteln wie z.B. von Liebeszaubern und Fluchtafeln. An dieser reichhaltigen Dokumentation von Rezepten bestätigt sich nicht zuletzt der Glaube an Existenz und Effizienz magischer Operationen, denen gerade auch bei alltäglichen Problemen praktischer Wert zugeschriebenen wird.

4. Das *defixio*-Ritual als Produktionskontext

4.1. *Ritualpräskript und -szenario*

Aufgrund der jahrhundertelangen Überlieferung bilden die mitunter komplexen 'synkretistischen' Anweisungen das Produkt unterschiedlicher Traditionen, in denen sich verschiedene Schichten von Handlungen und Formeln überlagern können [19]. Tatsächlich existieren für die Struktur des *defixio*-Rituals in seiner ursprünglichen Ausprägung keine direkten Zeugnisse [20]; auf der Grundlage der Quellen ist nicht einmal mit Sicherheit festzustellen, „daß stets feststehende Rituale erforderlich gewesen seien“ [21]. Eingedenk dieses Umstands soll nachfolgender Ausschnitt aus dem Zauberrezept *PGM* V 304-369 (4. Jh. n.Chr.) die rituelle Zubereitung und Ausführung einer *defixio* in einer relativen späten und maximalen Version veranschaulichen.

> Nimm [...] ein Bleitäfelchen und einen eisernen Ring [...] schreibe den Namen, die Zauberzeichen [...] und [folgendes]: ‚Gebunden sei seine Vernunft, auf daß er nicht ausführen könne das und das‘ [...]. Stich ein an den Zauberzeichen mit dem Schreibrohr und vollziehe die Bindung mit den Worten: ‚Ich binde den XY zu dem betr. Zweck: er soll nicht reden, nicht widerstreben, nicht widersprechen, er soll mir nicht entgegenblicken oder entgegenreden können, sondern soll mir unterworfen sein, solange dieser Ring vergraben liegt. Ich binde seinen Sinn und sein Denken, seinen Geist, seine Handlungen, auf daß er unfähig sei gegen jedermann.‘ Wenn du aber ein Weib bannst, sag auch: ‚Auf daß nicht heirate den XY die XY‘. Dann trag [das Bleitäfelchen] weg ans Grab eines vorzeitig Verstorbenen, grab 4 Finger tief, leg es hinein und sprich: ‚Totendämon, wer du auch bist, ich übergebe dir den XY, auf daß er nicht ausführe das und das.‘ Dann schütt es zu und geh

---

18. Die Erstausgabe der Papyri wurde 1928-1941 von K. Preisendanz besorgt, eine Neuauflage mit englischer Übersetzung stammt von H. D. BETZ (1986). Ergänzungen sind etwa die 1990 erschienene zweibändige Sammlung *Supplementum Magicum* und sowie einige vereinzelte Publikationen, z.B. W. M. BRASHEAR & R. KOTANSKY (2001). Eine gute Übersicht gibt W. M. BRASHEAR (1995).

19. Vgl. hierzu auch E. A. MEYER (2004, S. 105).

20. Bereits PREISENDANZ (1972, S. 4) spricht von einem Problem der „späteren Zauberformulare […] für die synkretistischen Lamellen“.

21. Vorwort zu K. BRODERSEN (2001, S. 8).

> weg. Am besten agierst du bei abnehmendem Mond [...]. Der Ring kann auch in einen unbenutzten Brunnen gelegt werden oder ins Grab eines vorzeitig Verstorbenen [...].

Mit rezeptartiger Ausführlichkeit gibt das Ritualpräskript Auskunft über den rituellen Kontext der Fluchtafeln: Eröffnet wird das Ritual mit der Bereitstellung der notwendigen Ingredienzien, denen eine feste, meist symbolische Rolle in der Inszenierung zukommt. Daran schließen sich zentrale magische Operationen an, bestehend aus der Beschriftung und Manipulation der Schreibunterlage sowie der Rezitation einer längeren, beschwörungsartigen Formel. Schließlich nennt die Anleitung auch Ort, Modalität und Zeitpunkt für die Deposition des Bleis, die den letzten Schritt für die Aktivierung der magischen Potenz darstellt. Aufgeführt sind also verbale wie nonverbale Ritualelemente und -handlungen, die ihren festen Platz im Ritualablauf haben. Ferner finden sich Angaben zu Zweck, Anwendungsbereich und Wirkpotential des Rituals. Den unmittelbaren Produktionskontext der Fluchtafeln bildet somit „ein kompliziertes und zugleich konkret verbildlichendes Ritual aus Wörtern, Formeln, Namen und Gegenständen“ [22], die in einer bestimmten zeitlichen Abfolge und zu bestimmten Zeitpunkten zueinander in Bezug gesetzt werden. Vergleichbar mit einem Drehbuch, in dem die potentielle Performanz des Rituals festgeschrieben ist, geht das Rezept auch weit über das hinaus, was den Inschriften selbst über die Durchführung der rituellen Gesamthandlung, deren Bestandteil und Produkt sie zugleich sind, entnommen werden kann.

4.2. *Rituelle Elemente und Handlungen*

Wie aus diesem und anderen vergleichbaren Papyri hervorgeht, fungiert eine zumeist bleierne Tafel als Objekt der Ritualhandlung [23], was auch dem archäologischen Befund entspricht. Ebenso stellen Beschriftung, Manipulation und Niederlegung der Tafel feste rituelle Handlungseinheiten dar, die bestimmten Vorgaben im Hinblick auf Ablagestelle, -modalitäten und -zeitpunkt entsprechen müssen.

So zeigt die Anrufung des „Totendämons“, dass im Rahmen des Rituals eine Kontaktaufnahme mit übernatürlichen Mächten intendiert ist. In den meisten Fällen handelt es sich hierbei um katachthonische Gottheiten wie die als ‘unterirdisch’ (*inferi*) bezeichneten Toten oder auch die Herrscher der Unterwelt *Dis pater* bzw. *Pluto* sowie *Proserpina* bzw. *(A)eracura* / *Veracura*. Dabei kann das Täfelchen an jedem Ort deponiert werden, der

---

22. C. DAXELMÜLLER (2001, S. 27).

23. In zahlreichen Ritualpräskripten heißt es z.B. „nimm eine Bleitafel“, so etwa in *PGM*, IV, 228f.; XXXVI, 231; LVIII, 5. Zur besonderen Semantik von Blei vgl. A. KROPP (2008, Kap. III.3.1).

eine Verbindung zu unterirdischen Mächten eröffnen kann. Dies gilt insbesondere für Gräber, daneben aber auch für Brunnenschächte und andere möglichst wasserführende Stellen, wie auch das Rezept eines anderen „Bannmittels" (*PGM*, VII, 450f.) bezeugen kann, das die Ablage „im Brunnen, in der Erde, im Meer, in der Wasserleitung, in einem Sarg oder Brunnen […]" vorschreibt. Dabei muss die Ablagestelle nicht nur die Kontaktaufnahme zu numinosen Mächten garantieren, sondern auch die Zauberwirkung verstärken. Dies versprechen insbesondere Totenstätten, denen *per se* unheilvolle Macht zugeschrieben wird [24]. Darüber hinaus stellt das Öffnen eines Grabes eine Handlung dar, die, analog zur magischen Operation selbst, gesellschaftlichen Normen zuwiderläuft, zumal wenn sie nachts erfolgt [25].

Wie aus obigem Zauberpapyrus ersichtlich, kommt der Bleitafel im Rahmen des *defixio*-Rituals eine doppelte Rolle sowohl als Textträger wie auch als Objekt der rituellen Operationen zu. Sämtliche rituellen Handlungen weisen dabei eine besondere Semantik auf, stehen sie doch metaphorisch für die dem Opfer zugedachten Folgen: Dabei wird einerseits ein Bezug zwischen der konkreten Manipulation und der gewünschten Einwirkung auf das abwesende Opfer aktualisiert; andererseits wird die Bleitafel semantisch aufgeladen und somit zum Zeichen für das Opfer. Aufgrund der semantischen Vielschichtigkeit der rituellen Handlungen kann die mit Zauberformeln beschriftete Bleitafel folglich als Kommunikationsmittel eingesetzt werden; zugleich steht sie für die abwesende Zielperson [26]. Vollzogen werden die Ritualhandlungen aber nicht nur unmittelbar am Textträger, sondern zugleich auch durch die Zaubertexte selbst. Wie aus diesem und vielen anderen gleichartigen Ritualpräskripten ersichtlich ist, stellen geschriebene und gesprochene Zauberformeln folglich einen konstituierenden Teil des Gesamtrituals dar, eine Eigenschaft, die ihnen auch von antiken Gewährsmännern zugesprochen wird [27]. Obwohl überwiegend in einer natürlichen,

---

24. Vgl. hierzu z.B. R. PARKER (1996, S. 32-73); D. OGDEN (1999, S. 16; 22); R. GORDON (1999, S. 210).

25. Zu den zeitlichen Bedingungen für die Zauberhandlung vgl. z.B. A. M. KROPP (1930, S. 148f.); R. GORDON (1999, S. 204-210).

26. Ganz deutlich zeigt sich dies in den unbeschrifteten, aber manipulierten Täfelchen, wie sie etwa in einem Brunnen in der Nähe des gallischen *Rauranum* (Rom, Frankreich) gefunden wurden (*DT* 109). Hierzu z.B. K. PREISENDANZ (1972, S. 5).

27. Von antiker Seite bestätigt u.a. der Enzyklopädist Plinius in seiner kritischen Abhandlung über die Wirksamkeit rituellen Sprachgebrauchs, dass dem Wort im Umgang mit den Göttern eine exponierte Stellung zukommt, eine Auffassung, die er durch die Berufung auf zahlreiche gebildete Autoritäten untermauern kann. Bei seiner Reflexion über allgemeine Volksbräuche gibt der Gelehrte trotz aller wissenschaftlichen Skepsis sogar zu, den Missbrauch des mächtigen Wortes, etwa in Form von Zauber

bisweilen sogar alltäglich-nüchternen Sprache abgefasst, zielen die Zauberformeln auf den *defixionum tabellae* nicht auf menschliche Rezeption ab; vielmehr verspricht sich der *defigens* eine physische und psychische Auswirkung auf eine andere Person *in absentia*, um den persönlichen Erfolg in einer krisenhaften Lebenssituation – etwa ein bevorstehender Prozess oder Wettkampf – sicherzustellen. Es ist folglich der magische Akt als solcher, seine manuellen und verbalen Elemente, die als mächtig und wirksam gedacht werden.

4.3. *Die soziale Isolation des defigens*

Ein auf schädliche Fremdeinwirkung ausgerichtetes Ritual, das allein egoistischen Motiven verpflichtet ist, stellt naturgemäß eine individuelle, private und anti-soziale Handlung dar [28]. Dieser Umstand reflektiert sich auch in der zeitlichen Situierung des Ritualvollzugs sowie der Verortung am Rand der sozialen Topographie [29]. Als besondere Form des Schadenzaubers, die den Einzelnen wie das Kollektiv bedroht, spielt sich das *defixio*-Ritual zudem jenseits der Legalität ab: Tatsächlich werden schadenbringende magische Praktiken wie etwa 'böse Gesänge' (*mala carmina*) [30] bereits ab dem 5. Jahrhundert v. Chr. durch das Zwölftafelgesetz (*duodecim tabulae*) unter Strafe gestellt. Auch in den nachfolgenden Jahrhunderten wird die Bestrafung magischer Handlungen von staatlicher Seite fortgeführt und zunehmend verschärft [31]. Vor diesem Hintergrund lässt der Ausschnitt aus *PGM*, V, 304-369 auch vermuten, dass die *defixio* nicht kollektiv vollzogen wird, sondern im Verborgenen und unter strenger Geheimhaltung vor sich geht: Zum einen sind neben dem Ausführenden keine weiteren Akteure oder Beteiligte genannt, zum anderen gilt die Geheimhaltung sogar als Garant für

---

sprüchen, zu fürchten, vgl. Plin., *nat.*, 28, 4-20, insb. 19 (*Defigi quidem diris precationibus nemo non metuit*).

28. Vgl. z.B. die Definition magischer Rituale von M. MAUSS & H. HUBERT (1966, S. 16) als „tout rite qui ne fait pas partie d'un culte organisé, *rite privé, secret, mystérieux et tendant comme limite vers le rite prohibé.*"

29. Bestattungen finden im antiken Rom regelmäßig außerhalb der Stadtmauern statt. Dies geht bereits aus dem Zwölftafelgesetz (Tafel 10) hervor, vgl. D. FLACH (1994, S. 191f.). Allgemein vgl. z.B. K. LATTE (1960, S. 102); H. LE BONNIEC (2001); J. RÜPKE (2001a, S. 19).

30. Der Kenntnis des Wortlautes liegt nicht die originale Bronzeinschrift zugrunde, sondern allein Zitate und Paraphrasen von Autoren ab dem 1. Jh. v. Chr. So entstammt Fragment 8, 1a (*qui malum carmen incantassit*) dem enzyklopädischen Werk des älteren Plinius (vgl. Plin., *nat.*, 28, 17), der das *malum carmen* als Zauberspruch auffasst, während es von Cicero nach Ausweis von Augustin (*civ.*, 2, 9) als Schmähgedicht gedeutet wird, vgl. z.B. A.-M. TUPET (1986, S. 2592-2601); R. GORDON (1999, S. 253f.); J. B. RIVES (2002, bes. S. 279-288).

31. Vgl. hierzu z.B. A. KROPP (2008, S. 46-50).

die Zauberwirkung [32]. Zubereitung und Ausführung einer *defixio* präsentieren sich folglich als isoliert und höchstwahrscheinlich heimlich ausgeführtes ‘Ich’-Ritual. Die Isolation des rituell Agierenden ist jedoch keine Besonderheit der *defixio*, sondern ist auch für andere antike rituelle Praktiken nachweisbar – genannt sei neben dem Schaden – auch der Heilzauber [33]; ebenso kann die soziale Dimension auch bei Ritualen wie etwa dem Gelübde fehlen, die im öffentlichen wie auch im privaten Raum vollziehbar sind [34].

5. Bestandteile und Inventar der Zauberformeln

5.1. *Die Grundelemente der Zauberformeln*

Gemäß o.g. Anleitung für die Zubereitung und Ausführung einer *defixio* soll der Zaubertext folgende Bestandteile enthalten: „[…] den Namen, die Zauberzeichen […] und […] ‘Gebunden sei seine Vernunft […]’.“ Zu den Kernelementen der Texte auf den *defixionum tabellae* zählen demzufolge der Name des Opfers, Zauberzeichen und eine Formel, die mit einem Verbum defigendi auf die Wirkung der Verwünschung verweist, im vorliegenden Fall die „Bindung“ der Vernunft. Üblicherweise handelt es sich bei diesen Verba defigendi um Aktionsverben, die sich auf verschiedene manuelle Ritualhandlungen beziehen (s. auch Abb. 1-3 im Anhang, S. 39-40): Im engeren Sinne betrifft dies z.B. die Durchbohrung (*defigere*) oder Bindung (z.B. *deligare*), im weiteren Sinne auch den Akt der Niederlegung bzw. Übergabe (z.B. *deponere* oder *devovere*) [35]. Aufgrund der metaphorischen Funktion der Ritualhandlung werden dabei parallel zwei semantische Ebenen aktiviert: Primär im Hinblick auf die konkrete magische Operation, figurativ auf die der Zielperson zugedachten Folgen. Daneben werden auch Verben verwendet, die auf verbale Bestandteile des *defixio*-Rituals, wie etwa Gebet oder Anrufung, Bezug nehmen. In diesem Fall enthalten die Formeln üblicherweise auch Götter- oder Dämonennamen.

---

32. *PGM*, V, 324-325: „[er] soll mir unterworfen sein, solange dieser Ring vergraben liegt.“ Auch nach M. MAUSS & H. HUBERT (1966, S. 15) ist das Handeln im Verborgenen ein typisches Zeichen für das magische Ritual: [*Le rite magique*] *se cache* […]. *L’isolement, comme le secret, est un signe presque parfait de la nature intime du rite magique*.

33. Zur Isolation im Rahmen antiker magischer Rituale in der Antike vgl. z.B. F. GRAF (1991, S. 195f.); ders. (1997, S. 122).

34. Vgl. z.B. J. RÜPKE (2001b, S. 165f.).

35. Vgl. hierzu die Sammlungen griechischer und lateinischer Verben bei A. AUDOLLENT (1904, S. LIV-LIX); L. CESANO (1910, S. 1571f.); K. PREISENDANZ (1972, S. 1f.); F. GRAF (1996, S. 114); D. OGDEN (1999, S. 26f.).

5.2. *Der Handlungsgehalt menschlicher Äußerungen*

Die Formeln auf den *defixionum tabellae* stellen eigenständige, elementare Texteinheiten dar, „durch deren Verwendung Sprechakte vollzogen werden“ [36]. Ein ausdrückliches und eindeutiges handlungsanzeigendes Mittel bildet die bereits von J. L. Austin und J. R. Searle stark in den Mittelpunkt des Interesses gerückte ‘explizit performative Äußerung’. Hierunter sind „Äußerungen in der ersten Person Singular Indikativ Präsens Aktiv“ [37] zu verstehen, deren Prädikatsausdruck ein illokutives, d.h. sprechaktbezeichnendes Verb ist; die entsprechenden Passivtransformationen oder Substantivformen werden hingegen als ‘verdeckte Performative’ (*hedged performatives*) bezeichnet [38]. Die Illokution und damit der Handlungsgehalt bzw. die Funktion der Äußerung ist in all diesen Fällen lexikalisch greifbar. In diesen performativen Ausdrücken können illokutive (d.h. funktionale) und propositionale (d.h. inhaltliche) Dimension folglich klar differenziert sein: Wie etwa der einfache Aussagesatz *Ich verspreche, dass ich kommen werde* erkennen lässt, enthält der erste Teil, der Matrixsatz, die Illokution, während die Proposition im abhängigen Nebensatz zum Ausdruck kommt [39]. Von dieser Zweiteilung ist lediglich die Klasse der Deklarationen, d.h. der unmittelbar realitätsschaffenden Äußerungen ausgenommen: Anders als die übrigen explizit performativen Äußerungen liegt hier der Zusammenfall von Illokution (d.h. Handlungsgehalt) und Proposition (d.h. Aussage über die außersprachliche Wirklichkeit) in einem Satz vor, wie dies vorwiegend institutionell gebundene Äußerungen wie etwa die Taufformel zutrifft. Eine direkte Signalisierungsfunktion hinsichtlich des Handlungsgehaltes besitzen daneben auch verschiedene Vollzugsausdrücke, die konventionell mit einer sprachlichen Handlung korrelieren. Hierzu zählen u.a. der Satztyp und das Satzmuster: So fungiert ein Aufforderungssatz im Imperativ oder Coniunctivus Imperativus der 2. Person typischerweise als Illokutionsindikator für Aufforderungshandlungen. Eine entsprechende Hinweisfunktion besitzen ferner auch Satzadverbien und Modalpartikel sowie, in Abhängigkeit vom Kontext, auch der propositionale Gehalt.

Neben denjenigen Äußerungen, die ihren Handlungsgehalt ausdrücklich anzeigen, existieren auch „indirekte Sprechakte“ [40], bei denen keine Über-

---

36. E. ROLF (1993, S. 170).
37. Vgl. J. L. AUSTIN (1998, S. 76).
38. Der Terminus *hedges* ‘Heckenausdrücke’ stammt von G. LAKOFF (1973), der sie als *words whose meaning implicitly involves fuzziness – words whose job is to make things fuzzier or less fuzzy* (S. 471) definiert. Zu den „sprachlichen Weichzeichnern“ vgl. auch W. BUBLITZ (2001, S. 231-236), bes. S. 233 (Zitat S. 231).
39. Vgl. J. R. SEARLE (1971, S. 50).
40. J. R. SEARLE (1982, S. 51-79 [Kap. 2]).

einstimmung von sprachlichem Indikator und illokutiver Rolle vorliegt: Die wörtlich ausgedrückte (sekundäre) Illokution erlaubt keine unmittelbaren Rückschlüsse auf die gemeinte (primäre) Illokution, vielmehr sagt der Sprecher, durchaus bewusst, etwas anderes, als er meint: Dies ist z.B. der Fall, wenn eine direkte Signalisierung des Handlungswerts im Gegensatz zu sozialen Konventionen oder der „gebotenen Höflichkeit“ [41] steht. Da der Sprecher mit seiner Äußerung jedoch ein Handlungsziel verfolgt, rechnet er demgemäß mit der „Folgerungsstrategie“ [42] des Hörers, die ihm aufgrund seines kommunikativen Wissens das richtige Verständnis der Äußerung ermöglicht.

5.3. *Die Zauberformeln* [43] *auf den defixionum tabellae: sprachliche Realisierung, Handlungsgehalt und Verhältnis zum rituellen Kontext*

Wie im Zusammenhang mit ritueller Sprachverwendung zu erwarten, ist der Handlungsgehalt der Formeln auf den *defixionum tabellae* vielfach explizit bzw. direkt indiziert [44]. Für die intendierte Aggression und Schädigung einer anderen Person werden nachfolgende Formeltypen verwendet, deren Handlungsgehalt in einem besonderen Verhältnis zum rituellen Kontext steht. Dabei können die verbalen Handlungen unmittelbar mit non-verbalen korrespondieren; durch die Evozierung der rituellen Situation tritt der ‘performative’ Aspekt der Formeln in den Vordergrund:

(1) Die Manipulationsformel, z.B. […] *oculos, manus, digitos* […] *defigo in his tabellis* (dfx 1.4.2/3).

(2) Die Übergabeformel, z.B. *hunc ego apud vestrum numen demando, devoveo, desacrifico* (dfx 1.1.1/1).

(3) Die Aufforderungsformel, z.B.

(a) als explizite Bitte: […] *te rogo, obsecro, uti vindices quod mihi furti factum est* (dfx 2.3.1/1);

(b) imperativisch: […] *defigite, perfigite, consumite Maurussum* […] (dfx 11.1.1/25)

---

41. Ebd., S. 57.

42. J. R. SEARLE (1982, S. 55).

43. Eine Zusammenstellung der *formulae devotoriae* findet sich bei A. AUDOLLENT (1904, S. LXXIVf.; 474-498). Ferner existieren hierzu zwei kleinere Studien: E. G. KAGAROW (1929); C. A. FARAONE (1991, S. 4-10). Kagarow unterscheidet 18 Grundtypen (T1-T18), die in fünf Großgruppen eingeteilt werden: ‘Beschreibende Formeln’ (T1-T6); ‘Prekative Formeln’ (T7-T9); ‘Wunschformeln’ (T10-T11); ‘Kontaminations’ – bzw. ‘Verschmelzungsformeln’ (T12-T14); ‘Vergleichungsformeln’ (T15-T18). Diese werden von C. A. FARAONE (1991, S. 10) auf vier bzw. drei elementare „*styles*“ reduziert: „*direct binding formula*“; „*prayer formula*“; „similia similibus *formula*“.

44. Vgl. z.B. B. SCHLIEBEN-LANGE (1975, S. 90).

oder auch (c) als Wunsch: *Paulina aversa sit a viris omnibus et defixa sit.* (dfx 8.4/1).

Die Zauberformeln können einzeln oder, wie in o.g. Ritualpräskript, auch in Kombination vorliegen; ferner können verschiedene Formeln und Strukturen mit subsidiärer Funktion sowie andere sprachliche Verfahren hinzutreten, die Aufmerksamkeit oder Handlungsbereitschaft des numinosen Kommunikationspartners erhöhen oder aber Missverständnissen und Ungenauigkeiten vorbeugen sollen. Hierzu zählen einerseits z.B. Beschwörungen, Klagen und Drohungen, andererseits z.B. listenartige Aufzählungen und Analogien oder der sogenannte *quem-peperit*-Ausdruck, der die Abstammung der Zielperson über das Metronym angibt, sowie andere identifikatorische Angaben [45].

5.3.1. *Die Manipulationsformel* (1)

Die Manipulationsformel begegnet ausschließlich als explizit performative Äußerung, d.h. als Aussagesatz in der 1. Ps. Sg. Ind. Präs. Akt., deren Prädikatsausdruck ein Verbum defigendi i.e.S. ist. Dabei sind die Formeln insofern von hoher Transitivität [46], als die Wirkung der am Verb ausgedrückten „körperlichen Aktivität“ [47] auf das Objekt übergeht. Durch die „drastische und endgültige Handlung“ [48] ist das Objekt der rituellen Manipulation dauerhaft und spürbar ‘affiziert’, d.h. physisch verändert [49].

Dieser Formeltyp transponiert die manuellen Ritualhandlungen auf die Sprachebene; hierzu zählen Bindung (*deligare*), Durchbohrung (*defigere*) und Versenkung (*immergere*) der Tafel sowie das Niederschreiben des Opfernamens (*describere*). Diese manuellen Handlungen sind insofern metaphorisch, als sie über die aktuelle Ritualsituation hinaus auf die Folgen für das Opfer verweisen (s.o.). Dabei reflektieren die Verba defigendi *deligere* und *defigere* zwei grundlegend unterschiedliche Wirkweisen der Zauberhandlung: Der magischen Operation des ‘Bindens’ steht die des ‘Lösens’ gegenüber [50]. Die Durchbohrung stellt hingegen eine invasive, nicht um-

---

45. Vgl. hierzu z.B. A. KROPP (2008, Kap. IV.4); A. KROPP (2013).

46. Der Terminus wird im Sinne von P. J. HOPPER & S. A. THOMPSON (1980) verwendet als *global property of an entire clause, such that an activity is ‘carried-over’ or ‘transferred’ form an agent to a patient* (S. 251). Dabei handelt es sich um einen durch mehrere Faktoren bestimmten, graduierbaren Transitivitätsbegriff.

47. Vgl. P. J. HOPPER & S. A. THOMPSON (1980, S. 264): *directed physical activity.*

48. Vgl. ebd.: 270 (beispielhaft werden ‘töten’ und ‘niederstechen’ einander gegenübergestellt): *killing is a more drastic and final act than stabbing*.

49. P. J. HOPPER & S. A. THOMPSON (1980, S. 261): [*T*]*he O*[*bject*] *is more completely and radically affected by the action of a fully Transitive verb* […]. *Simultaneously, it can imply that the O*[*bject*] *is physically changed in some way, i.e. moved or altered*.

50. Vgl. z.B. die Anleitungen *PGM*, XII, 160-178.

kehrbare Handlung dar und geht über eine punktuelle Immobilisierung des Opfers hinaus, da sie zugleich auf seine physische Versehrtheit verweist [51].

5.3.2. *Die Übergabeformel* (2)

Die Übergabeformel kann in zwei unterschiedlichen Realisationsformen auftreten: Analog zur Manipulationsformel finden sich explizit performative Realisierungen (2) mit Verben des 'Gebens' und 'Überantwortens' (z.B. *dare* oder *devovere*), in denen Illokution und Proposition zusammenfallen. Daneben existieren auch verdeckt performative Äußerungen, die den Handlungsausführende nicht ausdrücken (z.B. passivische Formulierungen wie *donatur*). Diese verdeckten Varianten, die überwiegend in den 'Gebeten für Gerechtigkeit' auftreten, funktionieren aus pragmatischer Sicht als „protektive Taktiken" [52], da sie eine sichere Distanz zum Adressaten schaffen können: Dadurch dass sich der *defigens* sprachlich nicht zu erkennen gibt, relativiert er seine aktive Beteiligung an der Handlung und verleiht ihr einen unverbindlicheren Charakter. Im Rahmen eines Schadenzauberrituals dient dieses sprachliche Verfahren nicht zuletzt der Vermeidung unnötiger Risiken gegenüber den involvierten Gottheiten.

Mit der Übergabeformel korrespondiert die rituelle Niederlegung des Täfelchens. Vergleichbar mit den o.g. manuellen Ritualhandlungen stellt auch der Ablagegestus ein metaphorisches Verfahren dar, das die aktuelle rituelle Situation zu den intendierten Einwirkungen auf das Opfer in Bezug setzt. Dabei stellt die Deposition einen polyvalenten metaphorischen Vorgang dar, da sie nicht nur die materielle Beseitigung des Opfers, sondern zugleich auch dessen Übergabe an übernatürliche Mächte abbildet. Dies zeigt sich etwa bei einigen griechischen Täfelchen, die nicht allein in ein Grab abgelegt, sondern dem Toten in die Hand gegeben wurden [53]. Eine vergleichbare Formel erscheint z.B. auch in o.g. *PGM*, V, 304-369: 'Totendämon, wer du auch bist, ich übergebe dir den XY.' Neben Totenstätten ist die Übergabehandlung in jedem Kontext möglich, der eine Verbindung zu übernatürlichen Mächten eröffnen kann. Dies gilt insbesondere für Heiligtümer, trifft aber auch auf Brunnen, Quellen etc. zu.

Im Gegensatz zur Manipulation kann die Deposition auch die Angleichung an die Gegebenheiten des Ablageorts implizieren, wodurch zugleich eine Verbindung zu bestimmten lokalen Gegebenheiten konstituiert wird; Analogieträger und Tertium comparationis können folglich je nach räumlichem Kontext variieren. Dieser Doppeldeutigkeit tragen z.B. Formulierun-

---

51. Vgl. z.B. J. G. GAGER (1992, S. 30, Anm. 1), der Jordan zitiert: „Defixio […] *may well refer to a different kind of operation* […] *from what* katadesmos *refers to*."
52. K. R. WAGNER (2001, S. 69).
53. Vgl. hierzu z.B. D. OGDEN (1999, S. 16).

gen wie ‘den Eusebius (habe ich) niedergelegt’ (*depositum Eusebium*) [54] Rechnung: Einerseits begegnet das Derivatum ‘niederlegen’ (*deponere*) nach den Rechtsquellen als Terminus technicus für die Bezeichnung der Hinterlegung (*depositio*) bzw. Verwahrung (*depositum*) eines beweglichen Gegenstandes in die Obhut eines Verwahrers [55]. Überdies bringt das Präverb ‘nieder’-, ‘hinab’- (*de*) die Bewegung in die Tiefe und die Kontaktaufnahme mit der Unterwelt als verwahrende Instanz zum Ausdruck. Andererseits bezeichnet ‘niederlegen’ (*deponere*) zugleich den antiken Umgang mit dem Sterbenden: Eine Bedeutungskomponente des Partizip Perfekt geht zurück auf den Usus, den Todkranken zum Sterben vom Bett auf die Erde zu deponieren [56]. Die ‘Grablegung’ der Tafel kann folglich der Gleichsetzung des Opfers mit einem Toten entsprechen. In Frage kommen hierfür auch Orte, die nur einer kurzzeitigen Aufbewahrung dienen, wie etwa die Leichenkammern von Amphitheatern.

Sprachlich und damit explizit können aktuelle Ritualhandlung und intendierte Auswirkungen wiederum durch Vergleiche oder Analogien [57] zueinander in Bezug gesetzt werden: ‘So wie das Blei hinabfällt, so sende ich Sinto und Martialis […] zu den Unterirdischen hinab, gleichsam wie Unterirdische’ (*Sic quomodo plumbum subsidit, sic Sintonem et Martialem* […] *defero ad inferos tamquam inferos*) [58]. Die Richtungsangabe ‘zu den Unterirdischen’ (*ad inferos*) impliziert dabei sowohl die Herstellung des Kontaktes als auch die Angleichung von Opfer und Unterwelt. Diese Doppeldeutig-

---

54. dfx 4.1.3/9. Vergleichbar auch dfx 4.1.3/10: ‘Der Name der Prissia ist niedergelegt’ (*Prissiae nomen depositum*).

55. Vgl. R. LEONHARD (1903); M. KASER (1977, S. 163f.; 211).

56. Bei Vergil (*Aen.*, 12, 395) und Ovid (*trist.*, 3, 3, 40) findet sich das Part. Perf. Pass. von *deponere* in der Bedeutung ‘verstorben’. Vgl. hierzu *ThlL* 5.1, 583, 74 - 584, 11.

57. Dabei handelt es sich im pragmatischen Sinne nicht um einen eigenständigen Formeltyp, sondern um ein subsidiäres sprachliches Verfahren, das im Rahmen der Übergabe- oder Aufforderungsformel Verwendung findet (vgl. hierzu auch A. KROPP [2008, S. 174-176]).

58. dfx 5.1.4/5. Hierzu ist anzumerken, dass Wünsch (*CIL* 13, 2, 1, 7554) ohne Begründung eine Umstellung des Textes vornimmt, indem er das ‘gleichsam wie die Verstorbenen’ (*tamquam inferos*) aus der letzten Zeile nach oben versetzt. Die ursprüngliche Lesung des Abschnitts lautet folgendermaßen: ‘Ich sende Sinto und den Rechtsbeistand dieses Sinto den Unterirdischen hinab. […] So möge es [d.h. das Blei] ihn [d.h. Sinto] mit sich nach unten nehmen, damit er nicht [vor Gericht] erscheint, gleichsam wie die Verstorbenen’ (*Sintonem et adiutorium eius Sintonis defero ad inferos.* […] *Sic desumat non parentem tamquam inferos*). Hinabsendung und Gleichsetzung sind auch im Originalwortlaut parallel. Ähnliche Vergleiche finden sich auch in den Zauberpapyri, z.B. *PGM* X 36-41: „Nimm eine bleierne Tafel […], schreib die untenstehenden Namen auf sie […]. Sprich, wenn das Blatt […] in deine rechte Sandale gelegt wird: ‘Wie diese heiligen Namen getreten werden, so sei auch der NN (nach Belieben), der Bedränger (niedergehalten)’.“

keit wird durch die Vervollständigung des Vergleichs (*tamquam inferos*) unterstrichen. Der Vergleich mit den Toten stellt aber nicht zwingend einen Tötungswunsch dar, sondern etwa die Negation grundlegender menschlicher Fähigkeiten und Eigenschaften, wie ein weiterer Text zeigt: 'Wie der Tote, der hier begraben ist, weder sprechen noch reden kann, so soll auch Rhodine bei Marcus Licinius Faustus tot sein und weder reden noch sprechen können' (*Quomodo mortuus qui istic sepultus est nec loqui nec sermonari potest, sic Rhodine apud Marcum Licinium Faustum mortua sit nec loqui nec sermonari possit*) [59]. Einen vergleichbaren Analogiekontext bieten Brunnen, Thermen und andere Wasservorkommen. Das Versenken der Tafel kann dabei auf den Niedergang des Besitzes der Zielperson verweisen: 'Wie dieses Blei nicht auftaucht und untergeht, so soll untergehen seine Jugend, seine Gliedmaßen, sein Leben […]' (*Quomodo hoc plumbum non paret et decidit, sic decidat aetas, membra, vita […]*) [60]. Ebenso kann nicht nur der Ablagegestus metaphorisch verstanden werden; vielmehr fungiert auch das Wasser als Analogieträger, wie eine *defixio* aus dem Quellheiligtum von Bath dokumentiert: 'So soll er sich verflüssigen wie Wasser' (*Sic liquescat quomodo aqua*) [61].

In der Terminologie von Tambiah wird dieser Vorgang der Angleichung als „persuasive Analogie“ [62] bezeichnet, die, im Gegensatz zur empirischen Analogie, nicht die Vorhersage erklärungsbedürftiger oder zukünftiger Gegebenheiten auf der Grundlage beobachtbarer Analogien zum Ziel hat; vielmehr soll die Ritualhandlung die Beeinflussung zukünftiger Ereignisse in Analogie zu einem vorgegebenen Muster bewirken. Durch die Versprachlichung dieser Ritualhandlung tritt erneut der 'performative' Aspekt der Formeln in den Vordergrund. Dies trifft insbesondere auf die lateinischen *defixiones* zu, wohingegen bei zahlreichen griechischen Täfelchen die Analogie weniger auf den Ritualhandlungen basiert als vielmehr auf dem Ritualobjekt Bleitafel und seinen als negativ wahrgenommenen materialimmanenten Eigenschaften, die auf das Opfer übergehen sollen [63].

Der Ablagegestus kann zudem einem non-verbalen Auftrag an eine numinose Macht entsprechen, sich des Opfers anzunehmen, was bereits durch die materielle Übergabe der Bleilamelle, z.B. in die Hand eines Toten, d.h. implizit und non-verbal erfolgen kann (s.o.). Noch deutlicher reflektieren

59. dfx 1.4.4/3.

60. dfx 4.4.1/1.

61. dfx 3.2/1. Besonders ausgefallene Analogien finden sich auf den Mainzer Täfelchen, z.B. dfx 5.1.5/12.

62. S. J. TAMBIAH (1978, bes. S.265-294 [Zitat S. 275]). Hierzu auch A. KROPP (2008, Kap. A:III.3).

63. Z.B. *DTA* 106 (Nutzlosigkeit); *DTA* 107 (Kälte). Vgl. hierzu auch F. GRAF (1996, S. 187).

sich die kommunikativen Vorgänge in denjenigen *defixiones*, mittels derer eine Gottheit mit der Umsetzung der Verwünschung betraut wird. In diesem Fall fungiert die Tafel nicht allein als Zeichen für das Opfer; vielmehr wird sie als Kommunikationsmittel eingesetzt, das an einem geeigneten Ort dem Adressaten der Botschaft zugänglich gemacht werden muss.

Als komplexer Vorgang geht die verbal realisierte Übertragung der Zielperson an übernatürliche Mächte folglich über die non-verbale konkrete Ablage hinaus, so dass der rituelle Akt erst durch die Äußerung der 'Übergabeformel' vollständig und eindeutig wird.

5.3.3. *Die Aufforderungsformel* (3)

Im Gegensatz zu Manipulations- und Übergabeformel liegt die Aufforderungsformel nicht nur als explizit performativ (a) bzw. verdeckt performative Äußerung mit Verben des 'Bittens' (z.B. *rogo* bzw. *rogauerim*) vor, sondern kann auch als imperativischer Ausdruck (b) formuliert sein. Ferner ist mit dem Wunschsatz (c) auch eine indirekte Realisierungsform nachweisbar. In diesem Fall finden sich keine Hinweise auf den *defigens*; vielmehr stehen die gewünschten negativen Konsequenzen auf das Zielindividuum im Vordergrund. Ebenso wenig muss der Wunschsatz einen unmittelbaren Bezug zu einem numinosen Kommunikationspartner aufweisen, dem die Verwirklichung des Verwünschungsinhaltes übertragen wird. Diese „Vagheit des Adressaten“ [64] kann allerdings bisweilen durch das Textumfeld, z.B. durch eine vorangegangene Anrufung des Adressaten aufgehoben sein.

Anders als die vorgenannten Formeln korrespondiert dieser Typus nicht mit einer manuellen Ritualhandlung, die folglich zugunsten der verbalen Interaktion in den Hintergrund tritt. Damit kommt auch die mediale Dimension der Ritualhandlung stärker zum Tragen als die metaphorische. In diesem Zusammenhang fungiert das Ritualobjekt Tafel folglich weniger als Zeichen für die Zielperson denn als „Unterweltsbrief“ [65], der dem numinosen Adressaten hinterlegt wird. Dabei bietet die Verschriftung der Zauberformeln dem *defigens* den Vorteil, die Handlung unbemerkt von der Öffentlichkeit und dem Opfer ausführen zu können. Die zeitliche und räumliche Trennung von Sender und Empfänger gewährleistet zudem eine anonyme und heimliche Kontaktaufnahme, bei der die Aufmerksamkeit der angerufenen Gottheit

---

64. K. R. WAGNER (2001, S. 303).

65. K. PREISENDANZ (1972, S. 7). Ebenso schon R. WÜNSCH (1898, S. 71), demzufolge die schriftliche *defixio* regelmäßig die „Form eines Briefes an die Unterweltsgötter“ aufweist. Der Briefcharakter kann dabei bereits an der äußeren Gestaltung der Textunterlage als Briefhülle erkennbar sein, vgl. hierzu z.B. K. PREISENDANZ (1972, S. 7; 20 [mit Belegen]).

nicht überstrapaziert oder auf den Ausführenden selbst gelenkt wird. Wie an obiger Anleitung ersichtlich, kann der kommunikative Kontakt durch die Kombination von Rezitation und Verschriftung ferner über zwei mediale Kanäle und somit an zwei Kommunikationspartner erfolgen: an den unmittelbar in der Ritualsituation angerufenen Vermittler und Überbringer sowie an den Adressaten der schriftlichen Botschaft. Schließlich bietet die Verschriftung gegenüber der alleinigen mündlichen Rezitation die Möglichkeit, die Lamelle mit magischen Bildern und Zeichen zu versehen, um die Gelingensbedingungen der Interaktion zu verbessern.

Vor diesem Hintergrund weist diese rituelle Kommunikation zwischen *defigens* und Gottheiten oder Dämonen die typischen Merkmale eines schriftlich vermittelten Kontaktes auf. So zeichnen sich die „Unterweltsbriefe" durch Redundanz und Übergenauigkeit aus, da einerseits die Übermittlung von Informationen nicht über körperliche Signale oder paralinguistische Mittel erfolgen kann, andererseits aber Informationsdefizite auf Seiten der numinosen Macht von vorneherein ausgeschlossen werden müssen. In der Kommunikation zwischen Mensch und Gottheit können auch unterschiedliche Hierarchien und Machtverhältnisse zutage treten: Auf Seiten des *defigens* dokumentiert sich eine Bandbreite von Einstellungen gegenüber der involvierten Gottheit, die von devot-protektiv bis hin zu nötigend bzw. drohend reichen kann. In diesem Zusammenhang erklärt sich auch die Verwendung von subsidiären Formeln und Strukturen sowie anderer sprachlicher Strategien zur Sicherung von Vollständigkeit und Unmissverständlichkeit (s.o.).

Mittels der Aufforderungsformeln trägt der *defigens* einer übernatürlichen Macht sein Anliegen vor und fordert sie zur Intervention auf, die Verwünschung kann letztlich nur dank einer fremden Kooperationsleistung realisiert werden. Die Zahl briefartiger *defixiones* wächst mit der Zeit deutlich an [66]. Hierin manifestiert sich auch, dass die Kommunikation zwischen *defigens* und übermenschlichen Mächten zunehmend an Bedeutung gewinnt, während der performative Aspekt der verbalen Ritualelemente deutlich in den Hintergrund tritt.

6. Die Kommunikationssituation im Rahmen des *defixio*-Rituals

6.1. *Der Kommunikationsraum mit dem Numinosen*

Die Ausführung einer *defixio* stellt ein 'Ich'-Ritual dar, das isoliert durchgeführt wird und keine soziale Dimension aufweist; findet Kommuni-

66. Für die Entwicklung der 'Verwünschungsformeln' ist bis dato nur eine unsichere Chronologie vorgelegt worden, vgl. z.B. E. G. KAGAROW (1929, S. 5; 16; 21; 26-28; 44-49).

kation statt, so verläuft sie üblicherweise allein in „vertikaler“ [67] Richtung, d.h. zwischen Mensch und Gottheit. Das *defixio*-Ritual kann folglich einen Kommunikationsraum mit numinosen Mächten eröffnen, wobei Kontaktaufnahme und Interaktion mit den herkömmlichen Mitteln zwischenmenschlicher Kommunikation, d.h. mittels sprachlicher Äußerungen funktionieren. In oben aufgeführtem Ritualskript ist diese vertikale Achse der rituellen Kommunikation z.B. an der direkten Anweisung erkennbar, die Deposition des Täfelchens mit den folgenden Worten zu begleiten: „Totendämon, wer du auch bist, ich übergebe dir den XY, auf daß er nicht ausführe das und das.“

Dass göttliche oder dämonische Kräfte durchaus vom Menschen beeinflussbar sind und sich sogar seinen Befehlen unterstellen müssen, lässt sich nicht nur aus den magischen Papyri und den *defixiones* ableiten, sondern wird auch durch andere antike Quellen bestätigt. Aus erster Hand berichtet dies etwa Apuleius: Um das Jahr 160 n. Chr. der Zauberei angeklagt definiert der Schriftsteller und Philosoph in seiner Verteidigungsschrift *Apologia* den Umgang des Magiers mit dem Numinosen als ‘Sprechgemeinschaft mit den Göttern’ (*communio loquendi cum dis*) [68]. Mit ‘Teilhabe an den Göttern’ (μετουσία τῶν θεῶν) [69] prägt etwa ein Jahrhundert später der Neuplatoniker Iamblich, von seinen Anhänger selbst als ὁ θεῖος verehrt, einen vergleichbar treffenden Ausdruck, der auch in den Regeln und Anweisungen der Zauberpapyri anklingt [70]. Beide Philosophen teilen somit nicht nur die gängige Auffassung, die Kenntnis wirkungsvoller Formeln verleihe dem Magier die Macht, Geister und Dämonen nach seinem Willen zu lenken [71]; in der Theurgie des Iamblich, der nach eigener Aussage selbst in engem Kontakt zu den göttlichen Wesen steht, nimmt dieser Götterzwang sogar eine feste und positive Stellung ein [72].

6.2. *Das magische Selbstgespräch und die Selbstwirksamkeit der Sprache*

Im Rahmen des *defixio*-Rituals kann die vertikale Kommunikationsachse fehlen. Bei diesen „götterlosen“ [73] Verwünschungen, die sogar die älteste

---

67. Vgl. F. GRAF (1996, S. 191): „In der rituellen Kommunikation lassen sich zwei Achsen unterscheiden – die horizontale, welche die agierenden und empfangenden Menschen, und die vertikale, welche die Menschen mit den Göttern als Adressaten des Rituals verbindet.“

68. Vgl. Apul., *Apol.,* 26, 5-6. Dazu auch A. KROPP (2008, Kap. V.2.2).

69. Vgl. Iambl., *Myst.,* 7, 5.

70. Vgl. z.B. *PGM* (I 40), wo der Magier als συνόμιλος τῷ θεῷ bezeichnet wird.

71. Vgl. z.B. Plin., *nat.*, 28, 19; Apul., *Apol.*, 26, 6.

72. Vgl. Iambl., *Myst.*, 1, 14; 4, 2.

73. Vgl. G. BJÖRCK (1938, S. 117).

Form der *defixio* darstellen [74], handelt es sich um die o.g. Manipulationsformel, mit der die manuelle Ritualhandlung in die Sprache transponiert wird. Anders als die analog aufgebaute Übergabeformel ist die Manipulationsformel allerdings nicht adressatenorientiert: Der *defigens* realisiert sein Handlungsziel folglich nicht auf der Grundlage einer Kooperationsleistung seitens des numinosen Kommunikationspartners; vielmehr soll die Veränderung in der Lebenswelt des Opfers als unmittelbar von den magischen Worten bewirkt werden.

Der götterlose Formeltyp ist nicht auf die *defixio* beschränkt, sondern findet sich auch in iatromagischen Abhandlungen. So gibt z.B. Sextus Placitus (*Liber medicinae ex animalibus*, 17, 11) folgende Formel zur Erleichterung des Geburtsvorganges: 'Hiervon entbinde ich dich, die du in den Wehen liegst' (*Ego de hoc explico te laborantem*). Zuvor muss der Vater des Kindes die gebärende Mutter mit seinem eigenen Gürtel umwinden, der parallel zur Rezitation der Formel wieder gelöst wird. Wie gerade die Metaphorik des rituellen Gürtelbindens und -lösens zeigt, ist das Handlungsverb *explicare* dabei nicht nur im übertragenen Sinne von 'entbinden', sondern durchaus auch wörtlich als 'ent-binden' zu verstehen. Wie bereits dargelegt, ist diese doppelte Verbsemantik auch bei den Verba defigend anzutreffen (s.o.).

Menschliche Äußerungen, insbesondere in einem rituellen Rahmen, gelten folglich als mächtig und selbstwirksam, ihnen wird die Fähigkeit zugesprochen, unmittelbar in den Lauf der Ereignisse einzugreifen. Diese Vorstellung von Macht und Autonomie des menschlichen Wortes leuchtet aus auch zahlreichen literarischen Zeugnissen hervor [75]: So kommentiert Plutarch den Fluch des Tribuns Ateius Capito über M. Licinius Crassus mit den Worten: „Die Römer sagen daß diese Flüche, geheimnisvoll und alt wie sie sind, eine derartige Macht besitzen, daß ihnen niemand von denen, die von ihnen betroffen sind, entkommt […] [76].“ Dem ausgesprochenen Fluchwort eignet also eine autonome, bisweilen auch vom Äußernden selbst nicht mehr kontrollierbare Wirkkraft. Zaubersprüche, so schildert es Vergil in achten Ekloge, können dabei auch als personifizierte Mächte gedacht sein,

---

74. Vgl. M. del Amor LÓPEZ JIMENO (1991, S. 211): *Las más antiguas carecen por completo de dedicatorias o peticiones a los dioses, lo cual parece apuntar a una incorporación posterior de este elemento religioso a la tradición y rituales mágicos*. Vgl. auch H. S. VERSNEL (1991, S. 61): [*the*] *involvements of the gods or the daemons in the action seems to be a result of an evolution that* […] *reaches perfection only in the imperial period*.

75. Vgl. A. AUDOLLENT (1904, [Anm. 3] S. LIV); S. EITREM (1941, bes. S. 59, Anm. 3; S. 60f., Anm. 4).

76. Vgl. Plut., *Crassus*, 16.

mit denen eine sprachliche Interaktion möglich ist [77]. Der Glaube an die Macht schädlicher Worte und Blicke ist seit der Antike aber nicht nur im Mittelmeerraum fest verwurzelt [78]. Dieselbe Furcht vor dem mächtigen Wort reflektiert sich z.B. auch in zeitgenössischen ‘Diebeszauberformeln’ aus Deutschland, die bemerkenswerte formale und inhaltliche Parallelen zu den ‘Manipulationsformeln’ auf den lateinischen *defixionum tabellae* aufweisen: ‘Dieb, ich steche dein Gehirn […], ich steche deine Hände […], ich steche deine Füße [79].’ Auch in den Zaubersprüchen der von E. Evans-Pritchard erforschten zentralafrikanischen Zande finden sich keine Hinweise auf numinose Mächte; vielmehr ist die Verwendung götterloser Formeln als Charakteristikum hervorzuheben: *The efficacy of magic lies in the medicines and in the rite and not in any power outside these. Very seldom are they associated with ghosts* [80].

Fehlende Bezüge auf übernatürliche Adressaten im Verbund mit eindeutigen formalen Hinweisen auf den menschlichen Bewirker des Zaubers, wie sie bei den explizit performativen Formeln auf den *defixionum tabellae* vorliegen, sind als Reflex der zugrundeliegenden Äußerungssituation zu werten. In den götterlosen Formeln scheinen sich folglich grundlegende Unterschiede zum alltäglichen Sprachgebrauch sowohl im Hinblick auf Funktionsweise und Aktionsradius als auch auf die Konzeption von Sprache zu reflektieren.

7. Die Klassifikation der „übernatürlichen Deklarationen“

7.1. *Die Searlsche Taxonomie der Sprechakte*

Die von J. R. Searle etablierte Taxonomie der Sprechakte beruht vorwiegend auf den folgenden drei „Dimensionen“ [81]: (1) Dem „Zweck eines

77. Vgl. z.B. Vergil, *Ecl.*, 8 (Refrain): *Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnin.* Die Vorstellung, dass der rituell Agierende mit den Ritualelementen kommuniziert, ist auch aus der ethnologischen Literatur bekannt; sie reflektiert sich etwa in den Zaubersprüchen der von Evans-Pritchard untersuchten Zande: Die Appelle sind in diesem Fall an die non-verbalen Ritualelemente gerichtet: *The magician addresses (*sima*) the medicines and tells them what he wants them to do* (E. E. EVANS-PRITCHARD [1937, S. 450]). Selbsttätigkeit und Reichweite des menschlichen Wortes reflektieren sich auch in der personifizierten Darstellung ‘der Flüche des Tribuns’ (*tribuniciae dirae*), die Lukan in den *Pharsalia* (3, 128) beschreibt: Wie eigenmächtig handelnde Wesen folgen sie dem verfluchten Feldherrn in den Krieg und bewirken sein Verderben.

78. Dies gilt z.B. für Italien, in dem die Vorstellung vom *malocchio*, das sowohl durch Worte als auch durch Blicke ausgelöst werden kann, noch überaus lebendig und weitverbreitet ist, vgl. z.B. T. HAUSCHILD (1982).

79. I. HAMPP (1961, S. 149).

80. E. E. EVANS-PRITCHARD (1937, S. 441).

81. J. R. SEARLE (1982, S. 18; 22).

Illokutionstyps“ [82], der die Intention des Sprechers und damit den Zweck bzw. die kommunikative Funktion einer Äußerung erfasst; (2) die „Ausrichtung“ [83] der illokutiven Handlung, die sich auf Anpassungsrichtung und Übereinstimmung von geäußerten Worten und Welt bezieht; (3) die „*Aufrichtigkeitsbedingungen* des Akts“, die den Regeln der Aufrichtigkeit“, d.h. den „psychischen Zuständen“ [84] des Sprechers entsprechen. Daneben müssen ritualisierte und stark formalisierte Akte wie Taufe oder Kriegserklärung noch in einen institutionellen Rahmen eingebunden sein, innerhalb dessen „Sprecher und Hörer besondere Positionen einnehmen“ [85]. Aus diesen Kriterien resultiert eine Aufteilung in fünf „grundlegende Kategorien illokutionärer Akte“: Assertiva/Repräsentativa, Direktiva, Expressiva, Kommissiva (s. Abb. 4 im Anhang, S. 40) [86]. Neben den bereits erwähnten Deklarationen sind insbesondere die assertiven, d.h. feststellend bzw. beschreibenden sowie die direktiven, d.h. auffordernden Sprechakte von zentraler Bedeutung.

7.2. *Göttereinbindende Formeln*

Vor dem Hintergrund, dass das *defixio*-Ritual einen Kommunikationsraum mit dem Numinosen eröffnen kann, das – analog zu menschlicher Kommunikation – mit sprachlichen Mitteln ausgestaltet wird, stellt sich die Einordnung der ‘göttereinbindenden’ Formeltypen in die Searlsche Taxonomie als unproblematisch dar. Entsprechend den drei zentralen Klassifikationskriterien (‘illokutionärer Witz’, ‘Ausrichtung’ der illokutiven Handlung, ‘Aufrichtigkeitsbedingung’) lassen sich die magischen Sprechhandlungen mit Götterbezug (2, 3) ohne weiteres einer der bestehenden Klassen zuordnen.

Durch die Äußerung der Aufforderungsformel soll der übernatürliche Kommunikationspartner dazu gebracht werden, zugunsten des *defigens* zu intervenieren und die Verwünschung in die Tat umzusetzen. Aufforderungshandlungen werden nach J. R. Searle zur Klasse der Direktiva gezählt. Dabei besteht die Absicht darin, „daß der Sprecher mit ihnen mehr oder minder eindringlich versucht, den Hörer dazu zu bewegen, etwas zu tun“ [87]. Durch den Vollzug des direktiven Sprechaktes zielt der Sprecher also darauf ab, den Hörer gemäß der Proposition zu beeinflussen. Die Anpassungsrichtung ist Welt-an-Wort, die ausgedrückte Einstellung des Sprechers ist Wunsch (nach Realisierung der Proposition).

82. J. R. SEARLE (1982, S. 19).
83. Ders. (1982, S. 19).
84. J. R. SEARLE (1982, 21).
85. Ebd., S. 38.
86. Ebd., S. 31; ebenso J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985, S. 51-62). Vgl. hierzu auch E. ROLF (1997, S. 134-239).
87. J. R. SEARLE (1973, S. 117).

Demgegenüber wird die Übergabeformel in der Absicht und dem Glauben geäußert, den Wechsel des rituellen Objektes bzw. des Opfers von der menschlichen in die numinose Sphäre mittels der rituellen Äußerung bewirken zu können. Form und Funktion dieser Formel entspricht folglich der von J. R. Searle für die Klasse der Deklarationen konstatierten *quasi-magical power* (s.o.), die es uns Menschen ermöglicht, die intendierten *changes in the world through our utterances* zu realisieren. Nach J. R. Searle wird dabei „eine Änderung im Status oder der Lage desjenigen Gegenstandes (bzw. derjenigen Gegenstände) herbei[geführt], über den (bzw. die) gesprochen wird [88]." Für diese Klasse von Sprechhandlungen gilt auch, dass Äußerung und intendierte „Weltzustandsveränderung" [89] insofern zusammenfallen, als die Übereinstimmung von Wort und Welt bereits durch den erfolgreichen Vollzug des Sprechaktes herbeigeführt wird; die 'Anpassungsrichtung' ist also doppelt (Wort-an-Welt und gleichzeitig Welt-an-Wort). Deklarationen haben dabei keine 'Aufrichtigkeitsbedingung', die psychische Einstellung des Sprechhandelnden zu seiner Äußerung ist nicht von Belang; als 'psychische Zustände' des Sprechhandelnden zählen vielmehr *belief and desire* [90], eine Realitätsveränderung mit Vollzug der Äußerung herbeiführen zu können. Im Gegenzug erfordern sie „eine nicht-linguistische Institution wie Kirche, Gesetz, Staat oder Privatbesitz" [91]. Typischerweise schaffen diese institutionell eingebundenen deklarativen Sprechhandlungen institutionelle, sozialrelevante Tatsachen, wie sie nach dem erfolgreichen Vollzug von Kriegserklärungen, Eheschließungen oder Weihehandlungen gegeben sind. Bedingung für die Schaffung neuer sozialrelevanter Tatsachen ist dabei nach J. R. Searle eine *successful communication between speaker and hearer* [92]. Oder mit E. ROLF (1993, S. 78) gesagt: „[D]ie Welt [wird] durch Sprechakte zunächst einmal immer nur 'in den Köpfen der Adressaten' verändert", was auch den Sprechhandlenden selbst einbezieht.

Von diesen besonderen institutionellen Rahmenbedingungen ausgenommen sind lediglich die „übernatürlichen Deklarationen" (s.o.) [93]. Dies gilt auch für die Sprachverwendung im Rahmen des *defixio*-Rituals, das, wie bereits dargelegt, heimlich und im Verborgenen ausgeführt wird. In diesem

88. J. R. SEARLE (1982, S. 36f).
89. E. ROLF (1993, S. 73), mit Bezug auf J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985, S. 56): *the illocutionary point of a declaration is to bring about changes in the world*.
90. J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985, S. 61). Hierzu auch E. ROLF (1997, S. 98).
91. J. R. SEARLE (1973, S. 117).
92. J. R. SEARLE (1989, S. 555).
93. Vgl. hierzu auch J. R. SEARLE (1982, S. 38); J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985, S. 205).

Fall schafft der rituelle Kontext die besonderen Rahmenbedingungen, die dem Ausführenden einerseits Autorität und Legitimierung verleihen und andererseits einen Kommunikationsraum mit dem Numinosen eröffnen kann: Im Gegensatz zu den öffentlich auszuführenden Übergabehandlungen wie dem Fluch oder dem Weiheakt besteht die im Rahmen eines solchen 'Ich'-Rituals geschaffene Realität nicht in Form institutioneller und sozialrelevanter Tatsachen. In dieser Hinsicht ist die Übergabeformel auf den *defixionum tabellae* vergleichbar mit anderen verbalen Ritualhandlungen „individueller Religiosität" [94] wie etwa dem privat geleisteten Gelübde. Der gewünschte Erfolg von 'Ich'-Ritualen ist somit nicht an die Rezeption seitens eines menschlichen Kollektivs gebunden, sondern allein auf die erfolgreiche Kommunikation zwischen menschlichem Sprecher und göttlichem Hörer abgestellt, der als Rezipient und Träger der neuen Realität fungiert. Dabei hängt die erfolgreiche Kommunikation von der (korrekten) Durchführung der rituellen Operation ab. Für den erfolgreichen Vollzug der Sprechhandlung spielt folglich der soziokulturell determinierte Glaube des Einzelnen an die Möglichkeit, rituelle Rahmenbedingungen für die Kommunikation mit numinosen Mächten schaffen zu können, eine entscheidende Rolle. Interessanterweise findet diese spezielle Ausprägung der *supernatural declarations* in der Searlschen Konzeption der Deklarationen keine Berücksichtigung.

Im Falle der Übergabeformel ist zudem von einer kommunikativen Multifunktionalität auszugehen. So lässt sich als weiterer Zweck der Äußerung das Bewirken einer Folgehandlung von Seiten des Adressaten und damit eine neben der deklarativen auch eine direktive Dimension des Sprechaktes annehmen. Der Inhalt der Aufforderung kann bisweilen auch explizit in einem abhängig gemachten Wunschsatz versprachlicht sein.

Vor diesem Hintergrund kommen dem göttlichen Kommunikationspartner im Rahmen des *defixio*-Rituals regelmäßig folgende Rollen zu: Er fungiert als Empfänger der auch sprachlich realisierten Übergabe (Handlungsklasse Deklarativa. Ferner kann die Gottheit als Adressat einer Aufforderung erscheinen, auf das anvisierte Opfer einzuwirken (Handlungsklasse Direktiva). Im Fall der 'göttereinbindenden' Äußerungen setzt die Realisierung der Verwünschung somit immer eine Folgehandlung seitens des numinosen Kommunikationspartners voraus, die entweder implizit bleibt (Übergabe) oder ausdrücklich zur Sprache gebracht wird (Aufforderung). Damit liegt auch keine Entsprechung zwischen dem Ziel (Aggression gegen die Zielperson) und dem Ergebnis (Aufforderung bzw. Übergabe) der Sprechhandlung vor. Mit anderen Worten besteht das Ergebnis der Aufforderungs-

---

94. J. RÜPKE (2001b, S. 21).

formel im Versuch, den Adressaten zur Ausführung einer zukünftigen Handlung zu bewegen, und damit lediglich in der unmittelbaren Einwirkung auf den Kommunikationspartner. Ebenso verhält es sich mit der Übergabeformel, deren Ergebnis ein Status- oder Positionswechsel der Zielperson ist. Das Ergebnis der verbalen Übergabe- bzw. Aufforderungshandlungen ist folglich virtueller Natur. Das Handlungsziel, die Verwünschung, ist mit den Äußerungen allein hingegen noch nicht erreicht.

7.3. *Götterlose Formeln*

Mit den Worten von C. A. Faraone lässt sich die Manipulationsformel umschreiben als *a performative utterance, that is, a form of incantation by which the* defigens *hopes to manipulate his victim in an automatic way* [95]. Dies bedeutet, dass der Sprechhandelnde „automatisch" und unmittelbar genau die Handlung vollzieht, die das performative Verb bezeichnet. Als unmittelbar wirklichkeitsverändernde Äußerung entspricht die Manipulationsformel, wie die Übergabeformel, zunächst der Searlschen Definition für deklarative Sprechhandlungen: „Der Vollzug einer Deklaration bringt durch nichts anderes als seinen Erfolg zustande, daß Wörter und Welt zueinander passen [96]." Übereinstimmung liegt nicht nur hinsichtlich des ‘illokutiven Zwecks’, sondern auch in Bezug auf die ‘Anpassungsrichtung’ (doppelt: Wort-an-Welt und gleichzeitig Welt-an-Wort) und die ‘Aufrichtigkeitsbedingung’ (keine) vor. Ferner wird auch die Manipulationsformel als eingliedrige explizit performative Formel realisiert, womit Illokution und Proposition formal zusammenfallen.

Vergleicht man die Manipulationsformel allerdings mit der deklarativen Sprechhandlung der Übergabe, so ergeben sich deutliche Differenzen im Hinblick auf die kommunikative Konstellation, den Handlungscharakter und die Art der außersprachlich geschaffenen Tatsachen: Im Gegensatz zu den Formeln mit Götterbezug weisen weder Semantik und Valenz des Prädikatsausdrucks noch andere sprachlich-grammatische Elemente auf eine Interaktionsintention des Sprechhandelnden hin; hierfür spricht z.B. auch das Fehlen ‘verdeckter’ oder indirekter Realisierungsformen, die nur in einem kommunikativen Zusammenhang sinnvoll erscheinen. Der besondere Handlungswert wird unmittelbar an den Verba defigendi angezeigt, mittels derer die unterschiedlichen manuellen Vorgänge in verbale Akte übertragen werden. Wie die Verbsemantik erkennen lässt, geht mit dem rituellen Handlungsvollzug eine grundlegende physische Veränderung des Objektes im Vergleich zu seinem Anfangszustand einher, was die hohe Transitivität der

95. C. A. FARAONE (1991, S. 10).
96. J. R. SEARLE (1982, S. 37).

Manipulationsformel (gemäß den Kriterien von P. J. Hopper und S. A. Thompson) ausmacht [97].

Der Handlungsgehalt der Manipulationsformel hat auch Auswirkungen auf erzeugten außersprachlichen Tatsachen, die nicht mit denen herkömmlicher Deklarationen gleichzusetzen sind [98]. Wie bereits im Zusammenhang mit der Übergabeformel ausgeführt, schaffen institutionell eingebundene deklarative Sprechhandlungen offizielle, sozial-relevante Tatsachen. Hierbei handelt es sich um „institutionelle Wirklichkeiten […] geistiger Art“ [99], d.h. um „gemeinschaftsabhängig, gemeinschaftlich getragene, intersubjektiv konstituierte, ja im Grunde genommen, nicht als solche betrachtete *Fiktionen*“ [100]. Dies gilt *mutatis mutandis* auch für die Übergabeformeln, wobei an die Stelle des menschlichen Kollektivs der göttliche Kommunikationspartner tritt.

Im Falle der Manipulationsformel hingegen erscheint die physische und psychische Beeinträchtigung der Zielperson allein kraft der Äußerungen und somit ohne fremde Kooperationsleistung bewirkbar. Dabei besteht das Handlungsergebnis einer Manipulationsformel wie etwa *defigo* in der „Durchbohrung“ der Zielperson, d.h. im unmittelbaren Hervorbringen einer Lähmung, Verletzung o.ä. und ist folglich mit dem übergeordneten Handlungsziel identisch. Bei den Manipulationsformeln handelt es sich also exakt um die im einleitenden Zitat erwähnten *supernatural declarations* (s.o.), die keine sozialrelevanten Tatsachen und damit „Fiktionen“, sondern konkrete materielle Veränderungen in der außersprachlichen Wirklichkeit hervorbringen können; hierfür benötigen sie weder die Folgehandlung eines Dritten noch einen Kommunikationspartner, der als Rezipient und Träger der neuen Realität fungiert. An ihre Stelle tritt vielmehr die Vorstellung einer mechanischen bzw. automatischen Wirkweise der Ritualhandlung [101]:

---

97. Vgl. hierzu z.B. P. J. HOPPER & S. A. THOMPSON (1980, S. 252) : *An action viewed from its endpoint, i.e. a telic action, is more effectively transferred to a patient than one not provided with such an endpoint*.

98. Hierzu auch E. ROLF (1997, S. 101). Vgl. auch M. MAUSS & H. HUBERT (1966, S. 11): *Les actes rituels, au contraire* [*des actes juridiques*], *sont, par essence, capables de produire autre chose que des conventions; ils sont éminemment efficaces; ils sont créateurs; ils font*. Bereits M. Mauss & H. Hubert trennen ‘nicht-magische’ von ‘magischen’ Ritualformen hinsichtlich der Fähigkeit von Sprache, wie ein physisches Objekt zu wirken: Juristische Akte etwa bringen nur Konventionen in Form von vertraglichen Verbindungen hervor; magische Akte hingegen besitzen insofern eine „besondere Wirksamkeit“ (ebd.), als sie unmittelbar „schöpferisch“ (ebd.) sind.

99. E. ROLF (1997, S. 83f.).

100. Ebd.

101. Vgl. G. BJÖRCK (1938, S. 35); VERSNEL (1991, S. 61) spricht von einer *‘mechanical’ and more or less ‘automatic’ procedure usually associated with magic*.

„Handlungen und Worte werden als Werkzeuge gedacht“ [102], sie können mächtig und selbstwirksam sein und unmittelbar in den Lauf der Dinge eingreifen.

7.4. *Die Sprechaktklasse der Transformativa*

Es stellt sich nun die Frage nach der Klassifizierung dieser besonderen Deklarationen im Sinne der Searlschen Taxonomie. Eine besondere Bedeutung kommt dabei dem Zweck bzw. der Funktion der Äußerung und damit der Intention des Sprechhandelnden zu (s.o.). Wie verschiedentlich dargelegt, liegt der Verwendung herkömmlicher wie auch „übernatürlicher Deklarationen“ vor allem die sprecherseitige Intention zugrunde, mit Äußerungen unmittelbar Veränderungen in der außersprachlichen Wirklichkeit zu bewirken. Hierfür greift er auf explizit performative Formeln zurück, in denen Illokution und Proposition zusammenfallen. Dies lässt vermuten, dass aus der Innenperspektive des rituell Handelnden besehen, „quasi-magisches“ und „magisches“ Sprechen in Funktion und Aktionsradius keineswegs so weit auseinanderliegen, wie es für einen externen Betrachter (z.B. einen modernen Sprachphilosophen oder -wissenschaftler) den Anschein haben mag. Ausschlaggebend für diese Sprachverwendung ist das besondere Welt- und Handlungswissen des Sprechenden, insbesondere sein auf der Grundlage eines soziokulturell determinierten Welt- und Menschenbildes gewachsener Glaube an die umfassende Wirkmacht der eigenen Worte. Im Rahmen dieses Glaubenssystems, in dem die Selbstwirksamkeit von Worten ihren festen Platz haben, ist folglich von der Identität „quasi-magischer“ und „magischer“ Sprachverwendung auszugehen; ebenso legen antike Reflexionen und der ethnologische Vergleich nahe, dass übernatürliches Sprechen nur eine Spielart des alltäglichen Sprachgebrauchs darstellt (s.o.).

Vor diesem Hintergrund erscheint auch die Integration der ‘Manipulationsformel’ in die Searlsche Taxonomie denkbar: Wie bereits gesagt, entspricht dieser Formeltyp den Searlschen Deklarationen sowohl hinsichtlich sprachlicher Realisierungsform wie auch der zentralen Klassifikationskriterien (‘illokutionärer Witz’: unmittelbare ‘Weltzustandsveränderung’; ‘Anpassungsrichtung’: doppelt; ‘Aufrichtigkeitsbedingung’: keine). Ebenso wenig stellen Handlungsgehalt und Kommunikationslosigkeit der Manipulationsformel ein Ausschlusskriterium für eine gemeinsame Klassifizierung dar: Zunächst ergeben sich aus sprechakttheoretischer Sicht keine Beschränkungen für den performativen Gebrauch der Verba defigendi; hiervon ausgeschlossen sind nach J. R. Searle lediglich diejenigen Verben, die den erfolgreich vollzogenen Sprechakt (‘Perlokution’) bezeichnen (z.B. ‘beleidigen’) oder aber eine Wertung des Sprechakts zum Ausdruck bringen (z.B.

102. G. BJÖRCK (1938, S. 35, Anm. 1).

'prahlen')[103]. Zudem sind die für die Verba defigendi typischen Bedeutungsübertragungen vom konkreten zum abstrakten Bereich auch ein Charakteristikum deklarativer Vollzugsverben, die parallel zu einer non-verbalen Ritualhandlung verwendet werden. Dies zeigt sich z.B. anhand von Tauf- bzw. Segnungsformeln: Die Vollzugsverben 'taufen' bzw. 'segnen' leiten sich ebenfalls jeweils von einem konkreten manuellen Handlungsverb ab, nämlich 'eintauchen' bzw. lat. *signare* '(mit dem Kreuz) bezeichnen'[104]. Nicht zuletzt stellt das Sprechen ohne Kommunikationspartner nach J. R. Searle und D. Vanderveken keine außergewöhnliche Äußerungssituation dar; vielmehr werden sämtliche illokutiven Akte grundsätzlich in 'hörergerichtet' und 'nicht-hörergerichtet' differenziert; die einzige Ausnahme bildet interessanterweise die Klasse der Deklarationen, die ausschließlich als öffentlich vollziehbar konzipiert ist, was sich bereits an der Bezeichnung *declaration* von lt. *declarare* 'erklären zu' zeigt[105]. Damit berücksichtigt allein die Sprechaktklasse der Deklarationen die interpersonalen Dimension, während die übrigen Klassen auf die illokutive Funktion und damit auf den intentionalen und zweckrationalen Aspekt der verbalen Handlung abgestellt sind.

Eine gemeinsame Klassifizierung von Manipulations- und Übergabeformel als unmittelbar realitätsverändernde und -gestaltende Sprechhandlungen führt jedoch zwangsläufig zu einer neuen Konzeptualisierung der Deklarationen. Analog zu den anderen Sprechakttypen der Searlschen Taxonomie (Assertiva / Repräsentativa, Direktiva, Expressiva, Kommissiva, s.o.) erfordert dies zunächst eine stärkere Ausrichtung an der Funktion der Sprechhandlung und damit an der Intention des Sprechhandelnden. Damit einher geht die Aufhebung der konzeptuellen Beschränkung auf ausschließlich hörergerichtete, öffentlich vollzogene Sprechhandlungen und folglich die Substitution der Bezeichnung 'Deklarativa', die primär die Äußerungsbedingungen reflektiert. Um die besondere Illokution abzubilden bietet sich etwa

---

103. Vgl. J. R. SEARLE (1989, S. 557). Hierzu auch J. L. AUSTIN (1998, S. 89). Zu den „Beschränkungen für den performativen Gebrauch" vgl. insbesondere G. HARRAS (2004, S. 152-154).

104. Vgl. F. KLUGE (2002), s.v. 'taufen' bzw. 'Segen'.

105. Vgl. J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985, S. 180), denen zufolge illokutive Akte grundsätzlich als *essentially hearer-directed* und *not essentially hearer-directed acts* vorliegen können. Dabei gilt für letztere Gruppe, „daß der Sprechakt an irgendwen oder an keinen gerichtet sein kann". In diesem Sinne stehen sich etwa die Assertiva *inform* 'informieren' (hörergerichtet) und *state* 'feststellen' (nicht-hörergerichtet) gegenüber; ebenso verhält es sich mit den Kommissiva *promise* 'versprechen' (hörergerichtet) und *pledge* 'sich verpflichten' (nicht-hörergerichtet). Bestimmte hörergerichtete Sprechakte wie etwa *promise* 'versprechen' können dabei sowohl öffentlich als auch im *silent soliloquy* vollzogen werden, andere wiederum, wie z.B. *declare* 'erklären' benötigen stets eine *overt public performance*.

die Bezeichnung 'Transformativa' (von lt. *transformare* 'verwandeln') an, welche die von J. R. Searle und D. Vanderveken formulierte unmittelbare 'Weltzustandsveränderung' gegenüber den Bedingungen des öffentlichen Vollzugs in den Vordergrund rückt: „the illocutionary point of a declaration is to bring about changes in the world" [106]. Von zentraler Bedeutung ist dabei die Erkenntnis, dass die Sprachverwendung im Rahmen eines magischen 'Ich'-Rituals der modernen Konzeption von Sprache, deren Verwendung nur in Kommunikationszusammenhängen als sinnvoll erscheint, entgegenstehen kann. Ebenso erweist sich die moderne symbolische Konzeption des sprachlichen Zeichens als funktionale Reduktion, die einer rationalen, westlich-aufgeklärten Sichtweise entspringt [107].

8. Wenn Worte töten können ...

Wie einleitend dargelegt, besteht nach J. R. Searle die „quasi-magische Macht" (s.o.) des menschlichen Wortes darin, mittels Deklarationen „neue Tatsachen zu schaffen"; wirklich magische Kräfte, die „by fiat" konkrete Veränderungen in der außersprachlichen Wirklichkeit zu bewirken, besitzen gewöhnliche Sterbliche, im Gegensatz zu Gott, Hexen und Zauberern, hingegen nicht. Diese Opposition relativiert sich jedoch rasch, berücksichtigt man auch Zeugnisse aus anderen Zeit- und Kulturräumen, wie etwa die *defixionum tabellae*, deren verbale Ritualhandlungen stets auf Aggression (d.h. Unschädlichmachung, Tötung, Herbeizwingung etc.) ausgerichtet sind. Aus einem konsequent sprecherzentrierten Standpunkt, der die Sprechhandlung von der Funktion der Äußerung und damit der Intention des Sprechers her perspektiviert, liegt allen Deklarationen die sprecherseitige Intention zugrunde, eine Weltzustandsveränderung unmittelbar durch Worte hervorzubringen. Werden menschliche Äußerungen als mächtig und selbstwirksam gedacht, dann ist auch von einem allumfassenden Aktionsradius auszugehen, der virtuelle und konkrete Veränderungen unterschiedslos einschließt. Oder mit anderen Worten: Analyse und Differenzierung der „übernatürlichen Deklarationen" im Hinblick auf Verbsemantik, Handlungswert und Art der geschaffenen Tatsachen dürften für die Wahl der passenden Formel kaum ausschlaggebend sein; entscheidend ist vielmehr die Intention des *defigens*, die Wirklichkeit nach seinen Vorstellungen zu verändern, sie mitunter auch unmittelbar materiell zu 'transformieren'.

Aus der pragmalinguistischen Perspektivierung der lateinischen *defixionum tabellae* ergibt sich folglich ein erweitertes und differenzierteres

106. J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985, S. 56).
107. Vgl. z.B. I. ZOLLNA (1985, S. 72): „Die Wahrnehmung eines Wortes als Zeichen ist eine Reduktion, die sich in einer bestimmten Gesellschaftsform entwickelt hat".

Bild von Funktionsweise und Reichweite menschlicher Worte. In der Selbstwirksamkeit realitätsschaffender Äußerungen entfaltet sich das umfassende Handlungspotential des menschlichen Wortes, das sich bereits im alltäglichen Gebrauch an seiner Beeinflussungs- und Überzeugungsleistung manifestiert. Menschliche Äußerungen können folglich als selbstwirksam und schöpferisch gedacht sein und sprachliche Zeichen ihren symbolischen Wert transzendieren. Von diesem Sprachgebrauch und den dahinterliegenden Überzeugungen zeugen die „übernatürlichen Deklarationen" auf den *defixionum tabellae*, deren besonderer 'Performativität' auch im Rahmen moderner Theoriebildung Rechnung zu tragen gilt.

Amina KROPP
Universität Mannheim
kropp@phil.uni-mannheim.de

Anhang

Manipulationsverben	
defigere	durchbohren, festheften
ligare	binden
alligare	festbinden, fesseln
colligare	zusammenbinden
deligare	festbinden
obligare	(an)binden, befestigen, zubinden
implicare	verwickeln, umwinden
describere	auf-, niederschreiben
immergere	untertauchen, versenken

Abb. 1: Manipulationsverben

Übergabeverben	
dare	geben
donare	geben, schenken; weihen
mandare	übergeben
commendare	übergeben
demandare	(ganz) anvertrauen
tradere / traditare	überantworten
deferre (+ Zielangabe)	hinabgelangen lassen; hin(ab)senden
dedicare	übergeben, widmen, weihen
desacrificare	hinabopfern
uouere (?)	= *deuouere* (?)
deuouere	als Opfer geloben, (hinab)weihen

Abb. 2: Übergabeverben

Aufforderungsverben	
rogare	bitten
erogare	erbitten
precari	bitten
deprecari	bitten, anflehen
orare	bitten
petere	bitten
obsecrare	bitten; anflehen; beschwören
adiurare	beschwören; (inständig) bitten
mandare	auftragen
demandare	bitten

Abb. 3: Aufforderungsverben

Speech acts	Direction of fit	Sincerity condition: psychological state expressed
Assertives : ├	↓	Belief: B(p)
Directives: ┃	↑	Want, wish, desire: W(H does A)
Commissives: C	↑	Intention: I(S does A)
Expressives: E	Ø	Some psychological state of the speaker/hearer
Declarations: D	↕	Ø (none)

Abb. 4: Taxonomie der Sprechakte (J. RUST [2009], S. 102)
Spalte 1 (Sprechakte): Bezeichnung mit Symbol für illokutionären Zweck.
Spalte 2 (Ausrichtung): Wort-auf-Welt: Pfeil nach unten; Welt-auf-Wort: Pfeil nach oben.
Spalte 3 (Aufrichtigkeitsbedingung): Symbolisiert durch großgeschriebenen Anfangsbuchstaben des entsprechenden Verbs; p(roposition), S(peaker), H(earer), A(ction).
Vgl. J. R. SEARLE (1982), Kap. 1.

Bibliographie

A. AUDOLLENT (1904): *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt tam in Graecis Orientis quam in totius Occidentis partibus praeter Atticas in* Corpore Inscriptionum Atticarum *editas*, Paris.

K. PREISENDANZ (Hg.) (2001a[2]): *Papyri Graecae Magicae*, Bd. 1, München - Leipzig.

K. PREISENDANZ (Hg.) (2001b[2]): *Papyri Graecae Magicae*, Bd. 2, München - Leipzig.

K. PREISENDANZ (Hg.) (1941): *Papyri Graecae Magicae*, Bd. 3. Leipzig - Berlin.

H. SOLIN (1968): „Eine neue Fluchtafel aus Ostia“, *Commentationes Humanarum Litterarum* 42.3, S. 3-31.

R. WÜNSCH (1897): *Defixionum Tabellae Atticae* (= *IG* 3.3), Berlin.

R. WÜNSCH (Hg.) (1898): *Sethianische Verfluchungstafeln aus Rom*, Leipzig.

J. L. AUSTIN (1998[2]): *Zur Theorie der Sprechakte (How to Do Things with Words)*. Stuttgart.

H. D. BETZ (1986): *The Greek Magical Papyri in Translation, Including the Demotic Spells*, Chicago.

G. BJÖRCK (1938): *Der Fluch des Christen Sabinus. Papyrus Upsaliensis 8*, Uppsala.

W. M. BRASHEAR (1995): „The Greek Magical Papyri: an Introduction and Survey; Annotated Bibliography (1928-1994)“, *ANRW* II 18.5, S. 3380-3684.

W. M. BRASHEAR & R. KOTANSKY (2002): „A New Magical Formulary“, in P. MIRECKI & M. MEYER (Hg.), *Magic and Ritual in the Ancient World*, Leiden - Boston - Köln, S. 3-24.

K. BRODERSEN (Hg.) (2001): *Gebet und Fluch, Zeichen und Traum. Aspekte religiöser Kommunikation in der Antike*, Münster.

W. BUBLITZ (2001): *Englische Pragmatik: eine Einführung*, Berlin.

L. CESANO (1910): „defixio“, in E. DE RUGGIERO (Hg.), *Dizionario epigrafico di antichità romane* 2.2, Roma, S. 1558-1591.

J. CULPEPER & E. SEMINO (2000): „Constructing Witches and Spells. Speech Acts and Activity Types in Early Modern England“, *Journal of Historical Pragmatics* 1, 1, S. 97-116.

C. DAXELMÜLLER (2001): *Zauberpraktiken. Eine Ideengeschichte der Magie*, Düsseldorf.

A. DEREMETZ (1994): „La prière en représentation à Rome. De Mauss à la pragmatique contemporaine“, *Revue de l'histoire des religions* 211.1, S. 141-165.

S. EITREM (1941): „La magie comme motif littéraire chez les Grecs et les Romains“, *Symbolae Osloenses* 21, S. 39-83.

E. E. EVANS-PRITCHARD (1937): *Witchcraft, Oracles and Magic among the Azande,* Oxford.

C. A. FARAONE (1991): „The Agonistic Context of Early Greek Binding Spells", C. A. FARAONE & D. OBBINK (Hg.), *Magika Hiera*, New York - Oxford, S. 3-32.

D. FLACH (1994): *Die Gesetze der frühen römischen Republik*, Darmstadt.

J. G. FRAZER (1968): *Der goldene Zweig*, Köln u.a.

J. G. GAGER (1992): *Curse Tablets and Binding Spells from the Ancient World*, New York.

R. GORDON (1999): „Imagining Greek and Roman Magic", in V. FLINT u.a. (Hg.), *Witchcraft and Magic in Europe*, Bd. 2: *Ancient Greece and Rome*, London, S. 159-275.

F. GRAF (1991): „Prayer in Magic and Religious Ritual", in C. A. FARAONE & D. OBBINK (Hg.), *Magika Hiera*, New York - Oxford, S. 188-213.

F. GRAF (1996): *Gottesnähe und Schadenzauber. Die Magie in der griechisch-römischen Antike*, München.

F. GRAF (2005): „Fluch und Verwünschung", *ThesCRA* 3, S. 247-270.

I. HAMPP (1961): *Beschwörung, Segen, Gebet. Untersuchungen zum Zauberspruch aus dem Bereich der Volksheilkunde*, Stuttgart.

G. HARRAS (2004[2]): *Handlungssprache und Sprechhandlung. Eine Einführung in die theoretischen Grundlagen,* Berlin - New York.

T. HAUSCHILD (1982): *Der böse Blick*, Berlin.

P. J. HOPPER & S. A. THOMPSON (1980): „Transitivity in Grammar and Discourse", *Language* 56, 1, S. 251-299.

D. R. JORDAN (1985): „A Survey of Greek Defixiones Not Included in the Special Corpora", *GRBS* 26, S. 151-197.

E. G. KAGAROW (1929): *Griechische Fluchtafeln,* Lemberg.

M. KASER (1977): *Römisches Privatrecht. Ein Studienbuch*, München.

H. G. KIPPENBERG & B. LUCHESI (Hg.) (1978): *Magie. Die sozialwissenschaftliche Kontroverse über das Verstehen fremden Denkens*, Frankfurt a.M.

F. KLUGE (2002[24]): *Etymologisches Wörterbuch der Deutschen Sprache*, Berlin (online).

A. M. KROPP (1930): *Ausgewählte koptische Zaubertexte*, Bd. 3: *Einleitung in koptische Zaubertexte*, Brüssel.

A. KROPP (2008): *Magische Sprachverwendung in vulgärlateinischen Fluchtafeln* (defixiones), Tübingen.

A. KROPP (2013): „Le rôle des noms barbares dans le déroulement d'une *defixio*", in M. TARDIEU et al. (Hg.): *Noms Barbares I: Formes et contextes d'une pratique magique* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études – Sciences religieuses, 162), Paris, S. 77-92.

G. LAKOFF (1973): „Hedges. A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts", *Journal of Philosophical Logic* 2, S. 458-508.

K. LATTE (1960): *Römische Religionsgeschichte,* München.

H. LE BONNIEC (2001): „Bestattung C: Römisch", *LAW* 1, S. 459.

R. LEONHARD (1903): „*Depositum*", in *RE* 5.1, S. 233-236.

M. del Amor LÓPEZ JIMENO (1991): *Las Tabellae defixionis de la Sicilia griega*, Amsterdam.

M. MAUSS (1968): „La prière et les rites oraux“, in M. MAUSS, *Œuvres*, Bd. 1: *Les fonctions sociales du sacré*, Paris.

M. MAUSS & H. HUBERT (1966): „Esquisses d'une théorie générale de la magie“, in M. MAUSS, *Anthropologie et Sociologie*, Paris, S. 1-141.

J. MEIBAUER (2001²): *Pragmatik*, Tübingen.

E. A. MEYER (2004): *Legitimacy and Law in the Roman World: Tabulae in Roman belief and practice*, Cambridge.

B. NERLICH (1986): *La Pragmatique. Tradition ou révolution dans l'histoire de la linguistique française?*, Frankfurt a.M. et. al.

D. OGDEN (1999): „Binding Spells: Curse Tablets and Voodoo Dolls in the Greek and Roman Worlds“, in V. FLINT u.a. (Hg.), *Witchcraft and Magic in Europe*, Bd. 2: *Ancient Greece and Rome*, London, S. 1-90.

D. OGDEN (2002): *Magic, Witchcraft, and Ghosts in the Greek and Roman Worlds. A Sourcebook*, Oxford.

R. PARKER (1996): *Miasma. Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford.

K. PREISENDANZ (1972): „Fluchtafel (Defixio)“, *RAC* 8, S. 1-29.

J. B. RIVES (2002): „Magic in the XII Tables Revisited“, *CQ* 52.1, S. 270-290.

E. ROLF (1993): *Die Funktionen der Gebrauchstextsorten*, Berlin - New York.

E. ROLF (1997): *Illokutionäre Kräfte*, Opladen.

J. RÜPKE (2001a): „Antike Religionen als Kommunikationssysteme“, in K. BRODERSEN (Hg.), *Gebet und Fluch, Zeichen und Traum. Aspekte religiöser Kommunikation in der Antike*, Münster, S. 13-30.

J. RÜPKE (2001b), *Die Religion der Römer*, München.

J. RUST (2009): *John Searle. Contemporary American Thinkers*, London - New York.

B. SCHLIEBEN-LANGE (1975): *Linguistische Pragmatik*, Stuttgart u.a.

B. SCHLIEBEN-LANGE (1976): „Für eine historische Analyse von Sprechakten“, in H. WEBER & H. WEYDT (Hg.), *Sprachtheorie und Pragmatik. Akten des 10. Linguistischen Kolloquiums Tübingen 1975*, Bd. 1, Tübingen, S. 113-119.

J. R. SEARLE (1971): *Sprechakte,* Frankfurt a.M.

J. R. SEARLE (1973): „Linguistik und Sprachphilosophie“, in R. BARTSCH & Th. VENNEMANN (Hg.), *Linguistik und Nachbarwissenschaften,* Kronberg, S. 113-125.

J. R. SEARLE (1982): *Ausdruck und Bedeutung,* Frankfurt a.M.

J. R. SEARLE (1989): „How Performatives Work“, *Linguistics and Philosophy* 12, S. 535-558.

J. R. SEARLE & D. VANDERVEKEN (1985): *Foundations of Illocutionary Logic,* Cambridge u.a.

S. J. TAMBIAH (1978) „Form und Bedeutung magischer Akte. Ein Standpunkt (1970)“, H. G. KIPPENBERG & B. LUCHESI (Hg.), *Magie. Die sozialwissenschaftliche Kontroverse über das Verstehen fremden Denkens*, Frankfurt a.M., S. 259-296.

R. S. O. TOMLIN (1988): „The Curse Tablets“, in B. CUNLIFFE (Hg.), *The Temple of Sulis Minerva at Bath*, Bd. 2: *The Finds from the Sacred Spring*, Oxford, S. 59-277.

A.-M. TUPET (1976): *La magie dans la poésie latine*, Paris.

A.-M. TUPET (1986): „Rites magiques dans l'Antiquité romaine“, *ANRW* II 16.3, S. 2591-2675.

H. S. VERSNEL (1991): „Beyond Cursing: The Appeal to Justice in Judicial Prayers“, in C. A. FARAONE & D. OBBINK (Hg.), *Magika Hiera*, New York - Oxford, S. 60-106.

A. WAGNER (1997): *Sprechakte und Sprechaktanalyse im Alten Testament. Untersuchungen im biblischen Hebräisch an der Nahtstelle zwischen Handlungsebene und Grammatik*. Berlin - New York.

K. R. WAGNER (2001): *Pragmatik der deutschen Sprache,* Frankfurt a.M. u.a.

F. WIGGERMANN (1999): „Magie I: Alter Orient“, *DNP* 7, S. 658-662.

I. ZOLLNA (1985): „Sprache als Zauber“, in C. BÜTTNER (Hg.), *Zauber, Magie und Rituale*, München, S. 67-79.

Les Études classiques 85 (2017), p. 45-64.

L'APPORT DES TEXTES ÉPIGRAPHIQUES NORMATIFS À LA SYNTAXE LATINE *

Résumé. – Dans cette contribution, je me propose de présenter quelques phénomènes syntaxiques attestés dans des textes épigraphiques de l'époque républicaine. Ils sont généralement passés sous silence, non pas seulement dans les commentaires de ces textes mais aussi dans les études linguistiques. Je me concentrerai sur les textes normatifs de l'époque préclassique [1], qui ont un caractère prescriptif. Les questions abordées seront les suivantes : les constructions à verbe support, l'incorporation de l'objet, les locutions idiomatiques, l'emploi du subjonctif dans les relatives, les complétives d'empêchement en *quominus* et en *quo setius* et la locution adverbiale *aduersumead*. L'objectif de la présente contribution sera double : d'une part, d'attirer l'attention sur des attestations épigraphiques des phénomènes syntaxiques remarquables et d'autre part, de stimuler une interaction entre les épigraphistes et les syntacticiens.

Abstract. – The aim of this article is to examine several syntactic phenomena attested in Latin inscriptions from the republican period. They are usually neglected, not only in commentaries but also in linguistic studies. I will focus on normative texts (of a prescriptive character) from the pre-classical period. I will deal with the following questions: support verb constructions, incorporation of the object, idiomatic expressions, use of the subjunctive in relative clauses, completive clauses of hindering with *quominus* and *quo setius*, and adverbial expression *adversumead*.

Les constructions à verbe support

Les constructions à verbe support sont constituées d'un verbe à sémantisme faible, le plus souvent *ago*, *capio*, *do*, *facio*, *fero*, *gero*, *habeo* et

* Je remercie Harm Pinkster pour ses remarques et suggestions, en particulier, à propos de la section sur le subjonctif, qui m'ont été très utiles.

1. Les textes préclassiques que j'ai examinés sont les suivants : *Lex Lucer.* (*CIL* I^2 401), *Lex Spolet.* (*CIL* I^2 336a), *De pag. Mont.* (*CIL* I^2 1893), *SC de Bacch.* (*CIL* I^2 581), *Epist. praet. ad Tiburt.* (*CIL* I^2 586), *Sent. Minuc.* (*CIL* I^2 584), édit de L. Sentius (*CIL* I^2 2981), *Lex repetund.* (*CIL* I^2 583), *Lex agr.* (*CIL* I^2 585) et *Lex Corn. de XX quaest.* (*CIL* I^2 587). La matière traitée dans la section sur les complétives d'empêchement nécessite, en outre, le recours à d'autres textes épigraphiques de l'époque postérieure. Pour le détail concernant les concepts syntaxiques et la terminologie employée, je renvoie le lecteur à H. PINKSTER (2015).

sum, et d'un nom « abstrait », généralement verbal (H. PINKSTER [2015, § 4.4, p. 74-76]), par exemple, *fugam facio*, auquel un verbe simple, *fugio* « fuir », peut se substituer. De telles constructions, appelées *Umschreibungen* [all.], « périphrases » ou « constructions verbo-nominales », sont non rarement considérées comme relevant de la langue familière [2]. Cependant, il y a plusieurs catégories de « périphrases » et les constructions à verbe support forment une catégorie à part parce qu'elles se distinguent d'un certain nombre de traits syntaxiques (G. GROSS [2004, p. 168]).

Dans ce qui suit, je me concentrerai sur la question de registre en examinant deux constructions à verbe support, *uerba facio* et *piaculum do*, que l'on rencontre dans des textes normatifs de l'époque préclassique. *Verba facio* se lit dans l'*Epistula ad Tiburtes* (*CIL* I^2 586, de 156 av. n. è.), qui reproduit le texte d'une lettre du préteur L. Cornelius adressée aux Tiburtins pour leur faire connaître une décision du sénat (publiée en tant que sénatus-consulte). *Piaculum do* figure dans la *Lex sacra Spoletina* de 200 av. n. è. (*CIL* I^2 366a et b) qui réglemente le comportement dans un bois sacré. Le caractère normatif et officiel des deux textes interdit de leur attribuer un caractère populaire ou « familier ».

1. Verba facio

Verba facio est sans doute le représentant le plus remarquable des constructions à verbe support [3], entre autres parce que le nom verbal, *uerbum* « mot, parole » n'offre pas un correspondant verbal direct (à la différence du gr. λόγος qui se rattache à λέγω). Cette construction est ancienne, bien attestée en latin préclassique, notamment chez Plaute (H. ROSÉN [1981, p. 135]). Ses propriétés ont été étudiées par S. ROESCH (2001) [4].

Verba facio « parler » se comporte comme un verbe monovalent (1), à l'instar de *loquor*. Il admet un complément facultatif en *de* + ablatif pour exprimer l'objet de la parole (2).

(1) ***Verba** ne **facias**, soror !*

Ne parle pas, ma sœur ! (Plaut., *Aul.*, 173.)

(2) *Te cum illa **uerba facere** de ista re uolo.*

J'aime mieux que ce soit toi qui lui en parles. (Plaut., *Mil.*, 1115.)

---

2. J. B. HOFMANN (1951, p. 165), A. SZANTYR (1972, p. 754-755) et S. LÓPEZ MOREDA (1987, p. 68), parmi d'autres. Pour les critiques de cette approche, voir R. HOFFMANN (1996) et H. PINKSTER (2015, § 4.4, p. 76) qui mentionnent le fait que les constructions à verbe support se rencontrent aussi dans les traités philosophiques de Cicéron (dans lesquels des éléments colloquiaux ne sont pas censés figurer).

3. Pour un aperçu des constructions attestées en latin préclassique, voir H. ROSÉN (1981, p. 130-159).

4. Cf. également J. M. BAÑOS BAÑOS (2012, p. 50).

Verba facio, toujours au sens de « parler », peut être utilisé avec un complément exprimant la personne à laquelle les paroles s'adressent (*ad*, *apud* + acc.). Outre les comédies de Plaute, qui présentent une langue spontanée et informelle (bien que stylisée), cette construction est employée dans des situations officielles – Gaius Gracchus s'en sert à deux reprises dans un discours public, adressé aux Quirites, qui nous est transmis par Aulu-Gelle (3).

(3) *Ego ipse, qui aput uos* ***uerba facio****, ut uectigalia uestra augeatis ...*

Moi-même qui prends la parole devant vous pour que vous augmentiez vos revenus … (Gell., 11, 10, 3.)

Elle a développé un sens spécial : « exposer » l'affaire à traiter, « faire un rapport (sur) », qui se rencontre dans des contextes formels, en particulier à propos des rapports faits devant le sénat (S. ROESCH [2001, p. 861]), voir l'exemple (4). Abrégée en VF (*uerba fecit* / *fecerunt*), cette expression est caractéristique des sénatus-consultes. Dans la lettre du préteur L. Cornelius adressée aux Tiburtins (de 156 av. n. è.) (5) [5], qui reproduit le contenu d'un sénatus-consulte, l'abréviation VF est employée pour *uerba fecistis* (2e pers. pl.), ce qui montre que la formule était tout à fait courante à l'époque.

(4) *Refertur de Peducaeo* […] *Recita. Quod* ***uerba facta sunt*** *de Sexto Peducaeo.*

Proposition est faite au sujet de Peducaeus […] Lis. Paroles prononcées au sujet de Sextus Peducaeus. (Cic., *Verr.*, 2, 4, 143.)

(5) QVOD · TEIBVRTES · **V** · **F** · QVIBVSQVE · DE · REBVS · VOS · PVRGAVISTIS […]

Étant donné que vous, les Tiburtins, avez présenté un rapport et que vous vous êtes justifiés au sujet de cette affaire, [...] (*CIL* I² 586, *Epist. praet. ad Tiburt.*, l. 3.)

La construction *uerba facio (de)* dans ces textes officiels pourrait commuter, non pas avec le verbe *loquor*, mais avec *refero* « faire un rapport (au sénat) » (6) ; le rapport lui-même s'appelle d'ailleurs *relatio* [6].

---

5. Les textes épigraphiques sont cités d'après la base de données *Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby* (en ligne) ; les références sont au *CIL* I².

6. Les sénatus-consultes contiennent un certain nombre de traits formels et la *relatio*, résumant la question à traiter, est l'un d'eux. Certaines formules peuvent être abrégées, cf. *Quod M. Marcellus cos. u(erba) f(ecit) de prouinciis consularibus, d(e) e(a) r(e) i(ta) c(ensuerunt), uti ...* (Cic., *Fam.*, 8, 8, 5), « Quant à ce que le consul M. Marcellus a dit au sujet des provinces consulaires, il a été décidé … »

(6) *Mos est Syracusis ut siqua de re ad senatum* ***refertur****, dicat sententiam qui velit.*

Suivant la coutume, à Syracuse, quand une proposition est présentée au sénat, exprime son opinion qui veut. (Cic., *Verr.*, 2, 4, 142.)

En outre, dans les traductions des sénatus-consultes romains en grec, on rencontre l'expression λόγους ἐποιήσαντο (περί) ; l'exemple reproduit en (7), datant de 170 av. n. è., semble être le plus ancien. Il ne s'agit pas d'un calque ; le nom verbal λόγος, qui se rattache directement au verbe λέγω « parler », est attesté dans des constructions à verbe support avec ποιέω au moyen-passif (ποιέομαι[7]) chez des auteurs grecs (voir, par exemple, M. D. JIMÉNEZ LÓPEZ [2011, p. 8 et s.] pour Lysias).

(7) Περὶ ὧν Θισ/[β]εῖς **λόγους ἐποιήσαντο** περὶ τῶν καθ' αὑ/[τ]οὺς πραγμάτων …[8]

Sur la relation faite par les habitants de Thisbé sur les affaires les concernant …

2. Piaculum do

Piaculum « action d'expier » peut former une construction à verbe support avec *do* « offrir en expiation, expier ». Elle admet un datif exprimant le récepteur et un ablatif de moyen (animal de sacrifice). C'est ce qu'atteste la loi de Spolète (pour davantage d'exemples, voir *ThLL*, *s.v.*, col. 2069.4 et s.).

(8) SEIQVIS · SCIES / VIOLASIT · DOLO · MALO / IOVEI · BOVID · **PIACLVM** / **DATOD**

Si quelqu'un viole (cette interdit) sciemment, avec une intention malicieuse, qu'il offre en expiation un bœuf à Jupiter. (*CIL* I^2 366a, *Lex Spolet.* II.2-6)

Cette construction est remarquable parce qu'elle présente trois arguments ou compléments obligatoires : le verbe *dato* gouverne, outre le sujet (*si quis*) et l'objet (*piaculum*), le destinataire au datif, *Ioui* (H. PINKSTER [2015, § 4.86, p. 185]) ; l'ablatif de moyen BOVID (*boue*) fonctionne comme satellite ou complément facultatif (pour d'autres exemples, voir *ThLL*, *s.v.*, col. 2068.71). Les verbes simples qui se rencontrent dans des expressions similaires, tels *sacrifico* (9) et *immolo* « offrir en sacrifice » sont construits, soit comme des verbes bivalents avec un datif (destinataire) et complétés parfois par un ablatif (satellite) qui exprime la victime, soit comme des verbes trivalents avec un accusatif expri-

---

7. La voix moyenne s'explique par la « participation active de l'agent au procès » (A. RIJKSBARON [2006, p. 149]).

8. R. K. SHERK (1969, p. 27). Cf. la traduction (moderne) en latin : *Quod Thisbenses uerba fecerunt de rebus ad se pertinentibus* … (S. RICCOBONO, *Fontes iuris Romani antejustiniani*, I, Florence, 1941, p. 242-246, n. 31.)

mant la victime et avec un datif (destinataire) [9]. Le verbe *procuro* « faire un sacrifice (expiatoire), lui aussi, semble avoir rejoint cette catégorie sémantique de verbes (10) [10]. On comparera aussi l'emploi absolu de *facio* avec un ablatif de moyen en (11).

(9) *Senatus censuerat ut consules maioribus hostiis quibus diis uideretur* ***sacrificarent***.

Le sénat avait décidé que les consuls sacrifieraient des victimes adultes aux dieux auxquels il leur paraîtrait bon de le faire. (Liv., 32, 1, 13.)

(10) *De ea re ita censuerunt, uti M. Antonius consul hostiis maioribus Ioui et Marti* ***procuraret***.

Sur ce sujet les sénateurs ont été d'avis que le consul M. Antonius fit un sacrifice à Jupiter et à Mars avec ces victimes adultes. (Gell., 4, 6, 2.)

(11) *Ateius enim Capito* […] *adiecit haec uerba : Siquis forte tauro Ioui* ***fecerit***, *piaculum dato.*

Car Ateius Cato […] a ajouté ces mots : Si l'on vient à immoler un taureau à Jupiter, que l'on procède à un sacrifice expiatoire [11]. (Macr., *Sat.*, 3, 10, 7.)

La construction à verbe support *piaculum do* appartient alors à la catégorie restreinte des verbes de sacrifice, qui s'inscrivent dans le groupe de « verbes de transfert » (H. PINKSTER [2015], § 4.52, p. 140).

La question qui se pose est de savoir : pourquoi une construction à verbe support plutôt qu'un verbe simple ? Dans les deux cas mentionnés, il est exclu qu'il s'agisse d'une différence de registre. Le choix s'explique par la sémantique : le verbe support confère à l'expression une valeur aspectuelle, dans ce cas, une valeur ponctuelle (ou : sémelfactive). En effet, *uerba fecistis* (5) est ponctuel à la différence de *refertur* en (6) qui dénote un procès virtuel et répété. De même, *piaclum dato* (8) est ponctuel, contrairement à *procuraret* (9) et *sacrificarent* (11) où il s'agit d'une pluralité de victimes et de divinités (d'où une idée d'action répétée). La sémelfactivité n'est que l'un des aspects des constructions à verbe support ; les deux exemples mentionnés ne prétendent pas à épuiser le sujet (cf. J. M. BAÑOS BAÑOS [2013]). Une autre question qui se pose est celle du choix du support. *Facio* avec *uerba* s'interprète aisément comme portant une nuance d'effectivité (mots effectivement prononcés) ; *do* avec *piaculum* véhicule une nuance d'implication volontaire (et financière) de l'agent dans le pro-

9. Pour *immolo*, voir *ThLL*, *s.v.*, col. 489.5.

10. Voir C. MOUSSY (2007, p. 244). Toutefois, *procuro* « conjurer », « prendre en charge un prodige pour apaiser les dieux » s'inscrit, au départ, dans le contexte religieux de détournement des prodiges.

11. D'après ce qu'Ateius ajoute, il n'est pas permis d'immoler un taureau à Jupiter ; néanmoins, sacrifier une victime contraire à la règle est une faute expiable.

cès. L'emploi des constructions à verbe support dans des textes normatifs est alors tout à fait justifié du point de vue sémantique.

L'incorporation de l'objet

L'incorporation syntaxique de l'objet est un phénomène qui se laisse définir ainsi : « l'objet direct s'intègre au verbe au point de former avec celui-ci un verbe complexe, assez unifié pour fonctionner à son tour comme un transitif admettant un nouveau objet direct » (H. FUGIER [1994, p. 77], cf. J. M. BAÑOS BAÑOS [2012, p. 49]). En d'autres termes, l'objet direct d'un verbe transitif devient intégré dans le verbe à tel point qu'une nouvelle position valencielle est créée. Un exemple bien connu de ce phénomène est *animum aduerto* « tourner son esprit vers », qui subit en outre l'univerbation *animaduerto* ; il développe une nouvelle position valencielle à l'accusatif (*rem*) « s'apercevoir de », susceptible de commuter avec les contenus propositionnels exprimés par des complétives (accusatif + infinitif, interrogation indirecte, etc.).

L'*Epistula ad Tiburtes* atteste une construction qui a pris une même direction mais qui n'a pas connu la fortune de *animaduerto* : *animum induco* (*ThLL*, *s.v.*, col. 1241.48). Bien qu'elle soit mentionnée dans l'*Oxford Latin Syntax* (H. PINKSTER [2015, § 4.79, p. 173]), elle mérite qu'on s'y attarde. *Induco* « introduire » en combinaison avec *in animum* (accusatif de direction) « dans son esprit », « se mettre en tête » admet la variante *animum induco* (économie de la préposition > transitivation) et peut se construire avec un infinitif (*facere inducam animum* « je me résoudrai de faire » dans Plaut., *Bacch.*, 1191). De là se développe la complémentation par une complétive sous la forme d'une proposition infinitive (AcI) ou d'une conjonctive (*ut*, *ne...*), tout comme dans le cas des verbes de perception ; *animum induco* signifie alors « se mettre à l'idée que, se persuader de ». Les exemples (12) et (13) [12] montrent la variation *in animum* / *animum induco*. À la différence de *animaduerto*, cette expression ne semble pas admettre un objet nominal à l'accusatif ; seul l'objet pronominal – un pronom préparatif – peut être employé : voir *hoc* en (12), qui annonce la proposition complétive. On notera également la possibilité d'utiliser un pronom possessif avec *animum* (*suom* en [12]).

(12) *Atque* ***hoc*** *scelesti* ***in animum inducunt suom*** *Iouem se placare posse donis, hostiis.*

Et les criminels se mettent dans l'esprit qu'ils peuvent apaiser Jupiter par des présents, des victimes. (Plaut., *Rud.*, 22-23.)

12. Donat (*ad loc.*) paraphrase cette expression par : *persuadere animo suo.*

(13) *Ita* ***animum induxerunt*** *socrus omnis esse iniquas.*

Tant qu'ils se sont mis dans la tête que toutes les belles-mères sont injustes. (Ter., *Hec.*, 277.)

L'*Epistula ad Tiburtes* (de 156 av. n. è.), une inscription s'étendant sur quinze lignes, fournit trois occurrences de *animum induco* + proposition infinitive (et, en outre, une de *animum aduortit*). En (14), où le verbe est nié par *non*, on notera le pronom préparatif *ea* qui annonce la proposition infinitive. En (15), on rencontre la périphrase *purgatos fore*, un infinitif du futur parfait « que vous serez disculpés » dans la proposition infinitive dépendant de *animum uostrum inducere*. Le participe passé passif dénote ici un état résultant (H. PINKSTER [2015, § 7.75, p. 536]).

(14) EA · NOS · **ANIMVM** · **NOSTRVM** / NON · **IN** ·**DOVCEBAMVS** ·ITA · FACTA · ESSE · PROPTER · EA · QVOD · SCIBAMVS …

Nous n'estimions pas que cela s'était passé ainsi parce que nous savions que … (*CIL* I^2 586, *Epist. praet. ad Tiburt.*, l. 5-6.)

(15) VOSQVE / **ANIMVM** · **VOSTRVM** · **IN** · **DOVCERE** · OPORTET · ITEM · VOS · POPVLO / ROMANO · PVRGATOS · FORE

Vous devez vous mettre dans l'esprit l'idée que vous serez disculpés aussi aux yeux du peuple romain. (*CIL* I^2 586, *Epist. praet. ad Tiburt.*, l. 13-14.)

Animum induco n'est pas une construction à verbe support mais une expression lexicalisée qui se comporte comme un verbe de perception. Elle ne saurait être paraphrasée par une relative **animus quem induco* et le verbe ne pourrait être effacé sans nuire au sens : **animus* [13].

Les expressions idiomatiques

Des constructions à verbe support et des incorporations de l'objet est à distinguer un autre type de construction : les expressions idiomatiques constituées d'un nom à sens concret et d'un verbe à sémantisme faible. Un texte épigraphique, l'édit *De pago Montano* (de 150-120 av. n. è.) [14], atteste une occurrence de *stercus facio* (16).

(16) […] NEIVE VSTRINAE IN / EIS LOCEIS REGIONIBVSVE NIVE FOCI VSTRI/NAE<VE> CAVSSA FIERENT NIVE **STERCVS** TERRAM/VE INTRA EA LOCA **FECISSE** CONIECISSEVE VELIT / QVEI […]

[…] que dans ces lieux et aux environs, ni les bûchers, ni les foyers pour les bûchers ne soient construits. Celui qui […] ne doit, au sein de ces lieux, ni jeter du fumier, ni y déposer de la terre. (*CIL* I^2 1893, *De pag. Mont.,* l. 3-7.)

---

13. Sur les critères d'identification des constructions à verbe support, voir G. GROSS (2004, p. 168).

14. Ce texte est communément désigné comme un *senatus consultum* mais en réalité, il s'agit d'un édit édilien.

Cet exemple fournit une comparaison intéressante : avec *fierent* (*fio* étant le substitut de *facio* pour le passif), *ustrinas* et *focos* représentent des objets effectués de *facio* (« construire »). En revanche, dans le contexte donné, *stercus* est, non pas un objet effectué (« produire du fumier ») mais un objet affecté, tout comme *terram* (« terre déblayée »). *Stercus facio* est alors une locution idiomatique dans laquelle *facio* se substitue à un verbe sémantiquement plus précis, comme le montre d'ailleurs la coordination *fecisse coniecisseue* « ni faire, ni jeter » [15]. L'interdit de déposer du *stercus* « fumier » [16] à certains endroits dans des localités extra-urbaines – ce qui était sans doute une grande préoccupation des édiles – apparaît encore dans d'autres textes : *stircus ne* [qu]*is fundatid* (*CIL* I² 401, *Lex Lucerina*, l. 1-2, IIe s.) et *stercus iniecisse* (*CIL* I² 1893, édit de L. Sentius, l. 8-9, 93-89 av. n. è.) où des verbes sémantiquement chargés sont employés [17]. Il est invraisemblable que le magistrat utilise, dans un édit public, une expression colloquiale qui lui enlèverait de l'autorité. L'emploi de *facio*, sémantiquement très général, avec *stercus* se justifie par le fait qu'il était clair à tout le monde que l'action de « déposer, décharger » était concernée.

L'emploi du subjonctif dans les relatives

Des documents épigraphiques de l'époque préclassique fournissent des exemples intéressants de l'emploi du subjonctif dans les subordonnées, en particulier dans les propositions relatives. Un des exemples est celui de *essent* (17) employé dans une relative autonome (ou « nominale ») qui remplit la fonction de destinataire dans le *Senatus consultum de Bacchanalibus* (de 186 av. n. è.). Le subjonctif y est surprenant dans la mesure où une expression nominale pourrait être employée à sa place (*foederatis*, dat. pl.). Le choix de la relative, pourvue d'un verbe conjugué, fait croire que le mode est important dans ce cas :

(17) **QVEI** · FOIDERATEI / **ESENT** · ITA · EXDEICENDVM · CENSVERE

> À l'attention de tous ceux qui sont (qui se considèrent) nos alliés, les sénateurs ont décidé de faire connaître ce qui suit. (*CIL* I² 581, *SC de Bacch.,* l. 2-3.)

La question qui se pose est de savoir : pourquoi un subjonctif ? Le contenu de la relative est factuel en ce sens que *foederati* dénote un statut

15. Sur l'emploi de l'infinitif parfait avec un verbe de volonté dans les défenses, voir H. PINKSTER (2015, § 7.76, p. 538.)

16. Des historiens et archéologues envisagent une signification plus générale de *stercus*, celle d'« ordures » (P. CORDIER [2003]), mais le *Oxford Latin Dictionary* dit résolument : *dung*.

17. À l'aide de l'*Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby* (en ligne), on peut en relever d'autres verbes appliqués à *stercus*, tels *abicio* et *pono*.

juridique ; en outre, les traducteurs ont généralement recours à l'indicatif. Ch. E. BENNETT (1919, p. 312-313) estime que c'est un cas d'attraction modale [18], un subjonctif entraîné par l'infinitif (*exdeicendum*, *sc. esse*) de sa proposition superordonnée. Cependant, il est plus prudent de considérer ce subjonctif comme pourvu de sa valeur propre et de l'interpréter comme un subjonctif potentiel. Il pourrait s'agir aussi d'un subjonctif oblique qui traduirait l'opinion des alliés (« qui se considèrent nos alliés »). L'emploi du subjonctif s'explique par le type de texte : les textes normatifs sont prescriptifs et envisagent toutes sortes d'éventualités. Ici, un contenu probablement factuel est *présenté* comme potentiel.

L'exemple suivant est emprunté à la *Lex Spoletina* (de 200 av. n. è.) ; cette inscription figure sur une borne qui délimitait l'espace appartenant à un bois sacré et concerne la réglementation de ce bois :

(18) HONCE · LOVCOM / NEQVS VIOLATOD / NEQVE · EXVEHITO · NEQVE / EXFERTO · **QVOD** · LOVCI / **SIET** · NEQVE · CEDITO / NESEI · QVO · DIE · RES · DEINA / ANVA · FIET

Il est interdit à qui que ce soit de porter atteinte à ce bois sacré, d'en enlever ou d'en emporter ce qui appartient au bois. Il est interdit d'y couper (les arbres), sauf le jour de la cérémonie rituelle annuelle. (*CIL* I^2 366a, *Lex Spolet.,* I, l. 1-10.)

La relative *quod louci siet* est une relative autonome fonctionnant comme l'objet direct de *neque exuehito neque exferto* ; l'objet de *cedito* est sous-entendu (« les arbres ou leurs branches »). Le contexte porte à interpréter le contenu comme factuel : ce qui appartient au bois appartient alors à la divinité et il est interdit d'y toucher (la peine pour les transgresseurs est indiquée plus loin dans le texte, cf. l'exemple [8]). Le subjonctif semble, ici encore, être pourvu de sa valeur propre en ce qu'il présente le contenu comme potentiel [19].

Le contexte – et aussi le type des relatives – est différent en (18). Il s'agit d'un édit, l'*Édit de L. Aemilius Paullus* (de 189 av. n. è.). Le contenu des relatives est clairement factuel. Ici, on pourrait envisager une attraction modale du verbe de la première relative introduite par un syntagme nominal (*quei seruei ... habitarent*) dans la complétive impérative en *uti ... essent*. La seconde relative (*quod ... posedisent*) est une relative adnominale

18. Sur l'attraction modale, cf. H. PINKSTER (2015, § 7.162-163, p. 666-668). On en a relevé des exemples chez Plaute (A. ERNOUT & F. THOMAS [1953, p. 402-406]), mais ce phénomène est caractéristique de la prose classique, en particulier de Cicéron, et répond aux soucis d'unité et d'uniformité (R. KÜHNER & C. STEGMANN [1914, vol. 2, p. 201]).

19. Ch. E. BENNETT (1910, p. 311) interprète ce passage comme une attraction modale due à l'impératif (futur) que contient la proposition superordonnée.

enchâssée dans une proposition infinitive. Je propose la même interprétation des subjonctifs comme en (17) et en (18), c'est-à-dire qu'ils présentent les contenus en question comme potentiels.

(19) LAIMILIVS · L · F · INPEIRATOR · DECREIVIT / VTEI · **QVEI** · HASTENSIVM · SERVEI / IN · TVRRI · LASCVTANA · **HABITARENT** / LEIBEREI · ESSENT · AGRVM · OPIDVMQV[e] / **QVOD** · EA · TEMPESTATE · **POSEDISENT** / ITEM · POSSIDERE · HABEREQVE / IOVSIT …

L. Aemilius, fils de Lucius, *imperator*, a décrété que les esclaves des *Hastensii* qui habitent dans la *turris Lascutana* soient libres. Il a aussi ordonné qu'ils possèdent et qu'ils occupent les terres et la cité qu'ils avaient possédé à ce moment … (*CIL* I^2 614, *Edict. Aem. Paul.,* l. 1-7.)

Les complétives d'empêchement

1. *Les verbes d'empêchement en* quominus

Les textes normatifs de l'époque préclassique présentent fréquemment des expressions de défense, on l'a vu. Je ne reviendrai ici ni sur les impératifs négatifs, ni sur les constructions de type *ne quis fecisse uelit*, qui ont déjà été étudiés [20]. En revanche, je m'attarderai sur les verbes d'empêchement et leurs complétives, dont les textes normatifs fournissent plusieurs exemples. *Prohibeo* est le plus caractéristique de ce groupe des verbes d'empêchement construits avec une complétive. En latin classique, les subordonnants employés pour introduire sa complétive sont *ne*, *quin* et *quominus* + subjonctif, avec un sens positif du subordonnant (H. PINKSTER [2015, § 8.31, p. 706]). *Quominus* – ou *quo minus* et *quo … minus* avec disjonction – lui-même est constitué du relatif à l'ablatif sg. suivi du mot négatif *minus* [21]. Un exemple épigraphique de *quo minus* [22], emprunté à la *Sententia Minuciorum* (de 117 av. n. è.), est indiqué en (20) ; la première complétive est en antéposition (il faut construire : *ne quis prohibeto quominus liceat Genuates pecus pascere*).

(20) EO AGRO **QVO** · **MINVS** · PECVS [*p*]ASCERE · GENVATES · VEITVRIOSQVE · LICEAT · ITA · VTEI · IN · CETERO · AGRO GENVATI · COMPASCVO · **NI**QVIS · **PROHIBETO** · NIVE · QVIS · VIM · FACITO · **NEIVE** · **PROHIBETO** · **QVO** · **MINVS** · EX · EO · AGRO · LIGNA MATERIAMQVE SVMANT · VTANTVRQVE

Sur ce territoire que personne n'empêche qu'il soit permis aux Genuates et aux Veturii de faire paître le bétail tout comme sur un autre pâturage communal de Genua. Que personne ne s'oppose par la force, ni n'empêche

---

20. Sur ces dernières, voir H. PINKSTER (2015, § 7.76, p. 538).
21. Sur *quominus* et sa grammaticalisation, voir M. FRUYT (2012).
22. Cf. Ch. E. BENNETT (1910, p. 262-263), qui appelle ces propositions *substantive purpose clauses*, c'est-à-dire, « les complétives de but ».

de prendre de ce territoire du bois de chauffage et de construction et de s'en servir. (*CIL* I^2 584, *Sent. Minuc.*, l. 33-35.)

Il est intéressant de rapprocher la formulation fournie par la première complétive d'un passage de la *Lex Agraria* (de 111 av. n. è.) où un contenu similaire est introduit par le verbe *defendo* (21). Ce verbe n'y est pas employé avec un sens concret d'« écarter, protéger (un territoire) », comme M. H. CRAWFORD (1996, p. 165) l'a proposé, mais comme un verbe d'empêchement, équivalent à *prohibeo* (*ThLL*, *s.v. defendo*, col. 294.47).

(21) NEIVE QVIS IN EO AGRO AGRVM O[*q*]VPATVM HABETO **NEIVE DEFENDITO QVO MI**[*nus quei v*]ELIT COMPASCERE LICEAT

Que personne sur ce territoire n'ait un terrain clôturé ; que personne n'empêche qu'il soit permis d'y faire paître (le bétail) à [celui qui] le souhaite (*CIL* I^2 585, *Lex Agr.*, l. 25.)

Les verbes *prohibeto* (20) et *defendito* (21) expriment une idée d'empêchement ou d'obstacle et, du point de vue sémantique, ils requièrent un complément qui a, dans ce cas, la forme de proposition subordonnée introduite par *quo minus*. Ces verbes sont sémantiquement négatifs, en ce qu'ils expriment l'idée de « ne pas laisser faire ». Dans les exemples cités, ils figurent en outre dans des propositions négatives (cf. *ni-* et *nei-*). Cette combinaison de la négation et d'un verbe d'empêchement fait que le sens global est positif (A. ORLANDINI [2001, p. 81-89]) [23] : « ne pas empêcher » revient à « permettre ». Ce qui est stipulé ici, c'est de permettre l'utilisation des territoires en question comme des pâturages (*pace* M. H. CRAWFORD [1996, p. 165]) [24]. La proposition en *quo minus* est, du point de vue sémantique, étroitement rattachée aux verbes : il ne s'agit pas d'une circonstancielle mais d'une complétive. La valeur du subordonnant *quo minus* est positive : *neiue defendito quo minus liceat* est un équivalent de *neiue defendito licere* [25]. Pour des documents épigraphiques de l'époque préclassique, je n'ai pas d'exemple avec un subordonnant autre que *quo minus* après les verbes d'empêchement ; cependant, il y a des attestations de *ne* et

---

23. Voir également C. MOUSSY (1987).

24. En effet, M. H. Crawford suggère qu'en (21), *habeto* et *defendito* partagent le même objet, à savoir *agrum*, en traduisant par : *nor is anyone in that land to have fenced off or to enclose land, to the effect that it may [not] be possible for [whoever] may wish to pasture*. Si c'était le cas, les verbes seraient coordonnés d'une manière plus étroite (par exemple, à l'aide de *-ue*). Il envisage un sens concret de *defendo* comme dans PRATA INMITTERE DEFENDERE SICARE (*CIL* I^2 584, *Sent. Minuc.*, l. 41) au sens de « enclore » – à noter l'asyndète et l'objet concret partagé, *prata* ; cf. *prata defendi* (Varro, *Rust.*, 1, 30, 1) « enclore les prés ».

25. De toute manière, on ne peut empêcher qu'un procès positif : *empêcher de faire* mais **empêcher de ne pas faire*.

de *quin*, en particulier avec *prohibeo*, dès l'époque de Plaute [26]. Cependant, la proposition en *quo minus* en (22) a un statut différent : le verbe *habeo* ne requérant pas une complétive, il s'agit d'une circonstancielle, en l'occurrence, d'une consécutive (ou finale, cf. H. PINKSTER [en prép., § 16.51]). On notera que *minus* y a une valeur négative (« de sorte que ne pas »), tout comme *ne* (variante négative de *ut*) dans ce type de propositions.

(22) NEVE EORVM QVOD SAEPTVM CLAVSVMVE HABETO **QVO MINVS** EIS / LOCEIS PORTICIBVSQVE POPVLVS VTATVR

Que personne n'ait aucune partie d'eux [= endroits et portiques] barrée ou enclose de sorte que le gens ne puissent utiliser ces endroits et ces portiques [27]. (*CIL* I^2 593, *Tab. Heracl.*, l. 71-72.)

Quo, ablatif singulier figé du pronom relatif, est un ancien concurrent de *ut*. Dans le cas de *quo minus*, il pourrait, théoriquement, s'agir d'une combinaison de *quo* et du comparatif *minus* qui porte sur un constituant de la proposition (en particulier, sur le verbe) ; de tels emplois sont attestés (voir *OLD*, *s.v. quo*, b). Cependant, dans les exemples (20) et (21), une telle interprétation est exclue, surtout avec le verbe *licet* « être permis » qui n'admet pas l'idée de degré.

Outre les verbes qui expriment un empêchement de par leur sens lexical, on rencontre, dans les documents épigraphiques, aussi le verbe *facio*, en particulier nié, construit avec une complétive en *quo* ou *quo minus* « faire en sorte que ne pas (*ThLL*, *s.v. facio*, col. 106.53) [28]. Il exprime une défense (23) ; en (24), il est coordonné avec *intercedito*, sur lequel on reviendra.

(23) NEIVE FACITO **QVO** EORVM QVID FIAT

[…] et éviter que quelque chose de cela se produise. (*CIL* I^2 590, *Lex Tarent.*, l. 3.)

(24) NEVE QVIS FACITO NEVE INTERCEDITO **QVO MINVS** QVOD OPORTEBIT EX HAC LEGE FIAT

---

26. Cf. *Qui tu id prohibere me potes ne suspicer ?* (Plaut., *Trin.*, 87), « Comment pourrais-tu m'empêcher de concevoir ce soupçon ? » Pour *prohibeo*, voir *ThLL*, *s.v.*, col. 1789, l. 38 et s. ; pour *defendo*, voir *ibid.*, *s.v.* 294, l. 43 ; pour *impedio*, voir *ibid.*, *s.v.* 534 l. 57 ; il est attesté avec des subordonnées conjonctives à partir de la *Rhétorique à Herennius* (cf. *intercedo ne*, *ThLL*, *s.v.*, col. 2155, l. 64).

27. Cf. M. H. CRAWFORD (1996, p. 375) : *Nor is anyone to have any part of the blocked off or closed, to the effect that the people may not use those spaces and those porticos.* Ici, la traduction de *quo minus* par *to the effect that* est tout à fait appropriée.

28. *Facio* avec une complétive (*pro obiecto est enuntiatum plenum* , *ThLL*, *s.v.*, col. 104.59) en *ne* est attesté à partir de Plaute (*ThLL*, *ibid.*, col. 106.37), avec une complétive en *quo*, à partir de Térence (*ibid.*, col. 106.53), et avec une complétive en *quin*, à partir de Plaute (*ibid.*, col. 106.77).

Que personne ne fasse obstacle et n'empêche qu'il advienne ce qu'il faudra conformément à la présente loi. (*Lex de prouinciis praetoriis*, copie de Delphes, C, l. 16 ; M. H. CRAWFORD [1996, vol. 1, p. 251].)

À propos de ce dernier exemple, il convient de mentionner le fait que nous disposons d'une traduction grecque de ce texte (25). Cependant, *quo minus* rendu par ὧι ἔλασσον en grec ne semble être qu'une traduction littérale de l'expression formulaire latine. Encore ici se pose la question de la portée éventuelle de *minus* sur verbe, *fiat* ; la valeur de degré étant exclue, *minus* pourrait avoir une valeur négative ou former, éventuellement, une locution avec *fio*, une sorte de verbe composé. D'après le *ThLL* (*s.v. paruus*, col. 582.3), les locutions de ce type, par exemple *minus esse* (« manquer ») sont tardives – cf. A. SZANTYR (1972, p. 455). Pour la construction en question, on comparera l'exemple emprunté à Cicéron en (26).

(25) μήτε τις ποείτω μήτε ἐπικρινάτω ὧι ἔλασσον ὅσα δεῖ κατὰ τοῦτον τὸν νόμον γένηται (*Lex de prouinciis praetoriis*, copie de Delphes, C, l. 16, M. H. CRAWFORD [1996, p. 243].)

(26) *Nemo est enim quin sciat, **quo minus** discessio fieret, per adversarios tuos esse **factum**.*

Chacun sait, en effet, que ce sont tes ennemis qui ont empêché le vote. (Cic., *Fam.*, 1, 4, 2.)

2. Quo setius

Outre *quo minus*, un autre subordonnant introduisant une complétive d'empêchement se rencontre : *quo setius*, quoique rarement [29]. Un exemple en est donné en (27), avec l'expression *mora fit* (niée) « causer, produire du retard » qui est autrement attestée avec des complétives en *quin* ou *quominus*, dès Térence et Caton (*ThLL*, *s.v. mora* 1, col. 1470.13 et s.). *Quo setius*, constitué de *setius* – vraisemblablement le comparatif d'un adjectif apparenté à *serus* « tardif », « de moindre degré » (M. DE VAAN [2008, p. 559]) – véhicule une idée de « retard » et sa cooccurrence avec *mora* semble se justifier pleinement d'un point de vue sémantique.

(27) *QVOD · PER · GENVENSES · **MO**[r]**A** NON · FIAT · **QVO SETIVS** · EAM · PEQVNIAM · ACIPIANT.*

[…] à condition qu'il n'y ait pas d'obstacles causés par les Genuates (les empêchant) d'accepter l'argent. (*CIL* I² 584, *Sent. Min.*, l. 26.)

Cependant, l'exemple le plus remarquable est celui de sa combinaison avec *minus* : *quo minus setiusue* ; les anciennes formes adverbiales y sont

29. H. PINKSTER (2015, § 8.31, p. 706). Sur *quo setius*, cf. A. SZANTYR (1972, p. 281). La *LLT-A* en répertorie cinq occurrences : une chez Afranius, une chez Cicéron et trois dans la *Rhétorique à Herennius*.

coordonnées pour former un subordonnant complexe. À l'aide de la base de données épigraphiques *Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby* [30], j'en ai repéré cinq occurrences. En (28), la complétive en *quo minus setiusue* dépend de *impediunto*, restitué par M. H. Crawford.

(28) NEI QVIS MAGISTRATVS PROVE MAGISTRATV PROVE [*quo inperio inp*]EDIV[*nto quo*] **MINVS SETIVSVE** FIAT IVDICETVRVE

Qu'aucun magistrat, ni un promagistrat, ni un détenteur d'*imperium* n'empêche que (le procès) se déroule ou que le jugement soit prononcé. (*CIL* I^2 583, *Lex repet.*, l. 70.)

Le subordonnant double, *quo minus setiusue*, renforce l'empêchement. A. ERNOUT (1957, p. 85) qualifie cette combinaison de « tautologie ». *Quo* + *minus* « moins » évoque, tout au moins à l'origine, l'idée d'amoindrissement, *quo setius*, celle de retardement. M. H. Crawford le restitue aussi dans un passage de la *Tabula Bantina* (de 133-100 av. n. è.), reproduit en (29), en prenant l'appui – sans doute – sur la formule qui nous est parvenue grâce au texte appelé *Fragmentum Tarentinum* (30). Le verbe *intercedo* (« faire obstacle, s'opposer ») s'emploie effectivement comme un verbe d'empêchement (*ThLL*, *s.v.*, col. 2155, l. 58 et s.) ; lié à l'autorité d'un magistrat, il apparaît avec *quo minus* à plusieurs reprises dans des textes normatifs [31].

(29) NEQVE · SESE · ADVORSVM · H(*anc*) · L(*legem*) · FACTVRVM · SCIENTEM · D(*olo*) · M(*alo*) · NEQVE · SEESE · FACTVRVM · NEQVE · INTERCESVRVM [***quo*** *haec lex* ***minus setiusue*** *fiat* ...]

[…] et qu'il n'agira pas, sciemment, avec une intention malicieuse, contrairement à la présente loi et qu'il ni n'agira, ni ne s'opposera [à ce que cette loi soit appliquée …] (*CIL* I^2 582, *Bant.*, l. 18-19.)

(30) NEQVE INTERCESVRVM ESSE **Q**(*uo*) H(*aec*) L(*ex*) **MINVS SETIVSVE** FIAT

[…] qu'il n'allait pas empêcher que cette loi soit appliquée. (*CIL* I^2 2924, *Fragm. Tarent.*, l. 20.)

Cependant, et il faut le souligner, il s'agit d'un subordonnant double introduisant une complétive du verbe *intercedo* à l'infinitif futur ; *minus setiusue* ne sont pas des adverbes négatifs auprès du verbe *fiat*, comme la traduction par M. H. Crawford pourrait le laisser entendre : […] *that he will not intercede to the effect that this statute may not be, or be improperly, observed*. Au contraire, *intercessurum quo minus setiusue haec lex fiat* signifie « (il) ne s'opposera pas à ce que cette loi soit appliquée ».

---

30. http://www.manfredclauss.de.

31. En outre, il est construit avec *ne* à partir de la *Rhétorique à Herennius* (*ThLL*, *s.v.*, col. 2155, l. 64). Cf. également F. FLECK (2008, p. 381) qui répertorie *intercedo* au titre des verbes d'empêchement.

Je ne connais pas d'exemples autres qu'épigraphiques de ce subordonnant redoublé ; les deux séries, A et B, de la *Library of Latin Texts*, n'en fournit pas d'attestations.

En somme, *quo* – un concurrent de *ut* – en combinaison avec les comparatifs *minus* ou *setius* fonctionne comme un subordonnant négatif des propositions finales « pour que par là ne pas » ou consécutives « en sorte que par là ne pas », équivalent de *ne* (cf. H. PINKSTER [en prép., § 16.51]). Cependant, avec les verbes d'empêchement, qui de par leur valeur sémantique requièrent une complémentation exprimant l'idée d'un procès (positif), ces subordonnants ont fini par fonctionner comme des subordonnants complétifs. À la différence des subordonnants circonstanciels, *quo minus* et *quo setius* complétifs sont dépourvus de valeur négative. En même temps, les textes épigraphiques de l'époque préclassique ne semblent pas témoigner d'une étape « intermédiaire » entre *quo minus / setius* final (ou consécutif) et complétif, et ce bien qu'ils soient écrits en deux mots (*quo minus*), parfois aussi disjoints (*quo ... minus*) [32].

Aduersumea

Je terminerai par l'emploi d'une expression récurrente dans des textes normatifs : *aduersumead*, attestée dans le *Senatus consultum de Bacchanalibus* (de 186 av. n. è.) sous la forme de *aruorsum ead* (20).

(31) (EORVM / SENTENTIA · ITA · FVIT) SEI · QVES · ESENT · QVEI · **ARVORSVM** · **EAD** · FECISENT · QVAM · SVPRAD / SCRIPTVM · EST · EEIS · REM · CAPVTALEM · FACIENDAM · CENSVERE

Si quelqu'un agit de manière contraire à ce qui a été prescrit plus haut, les sénateurs ont décidé qu'il faut leur infliger la peine de mort. (*CIL* I^2 581, *SC de Bacch.*, l. 24-25.)

On peut s'interroger sur la valeur de *ead* – s'agit-il d'un ablatif singulier ou d'un accusatif pluriel ? Dans les traductions, on envisage souvent un antécédent pronominal, par exemple : « quiconque agira de manière contraire aux dispositions énoncées plus haut » (J. GAUDEMET [2014, p. 325]), *who act contrary to the purport of the proclamation as recorded above* (E. H. WARMINGTON [1940, p. 259]). En conséquence, on rattache l'élément *ea* à *sententia* qui précède, ou on sous-entend un élément comme *uerba*. Il convient d'examiner d'autres attestations de cette expression (18)-(19) ; on notera qu'elles apparaissent dans la protase d'une période conditionnelle.

32. Cf. M. FRUYT (2012).

(32) (IN · HOCE · LOVCARID · STIRCVS / NE · [*qu*]IS · FVNDATID · NEVE · CADAVER / PROIECITAD · NEVE · PARENTATID) SEI · QVIS · **ARVORSV** · **HAC** · FAXIT

Que dans ce bois personne ne décharge du fumier, ne jette un cadavre, ni n'accomplisse des rites funéraires. Si quelqu'un agit là-contre […] (*CIL* I^2 401, *Lex Lucer.*, l. 4.)

(33) (NEQVIS · VIOLATO…) SEQVIS / **ADVORSVM** · **EAD** / VIOLASIT

(Il est interdit à qui que ce soit de porter atteinte ...) ; si quelqu'un, là-contre, viole [cet interdit] … (*CIL* I^2 366b, *Lex Spolet.*, II, l. 2-4 [33].)

On peut ajouter des occurrences plus tardives, par exemple (avec plusieurs occurrences dans le texte), par exemple : *QV*[*ei*] *ADVERSVS EA FECERIT* (*CIL* I^2 593, 2 occ.), *SI QVIS / ATVERSVS EA FECERIT* (*CIL* II 5439) ou un témoignage de Festus : *si quis magistratus aduersus hac d*(*olo*) *m*(*alo*) … *faxit* (Fest., p. 246 L). Il y a aussi des témoignages littéraires (34)-(35). En outre, dans un contexte similaire, Cicéron emploie l'adverbe *secus* « autrement (qu'il ne faut) » (*qui secus facit*, *Leg.*, 2, 19) [34] :

(34) *Oleam ne stringito neue uerberato iniussu domini aut custodis ; si* ***aduersus ea*** *quis fecerit ...*

Qu'il ne cueille pas les olives et ne les abatte pas sans ordre du maître ou du gardien ; si quelqu'un agit là-contre … (Cato, *Agr.*, 144, 1.)

(35) *Valeria lex cum eum, qui prouocasset, uirgis caedi securique necari uetuisset, si quis* ***aduersus ea*** *fecisset ...*

La loi Valeria, en défendant de battre de verges ou de frapper de la hache le citoyen qui avait fait appel au peuple, « si quelqu'un avait agi là-contre … » (Liv., 10, 9, 4.)

Ces éléments permettent d'analyser *ead* – et son correspondant plus récent *ea* – qui apparaît dans des inscriptions et dans des témoignages littéraires comme un ablatif singulier féminin, *eā* ; il est susceptible de commuter avec *hac* qui est clairement une forme de l'ablatif singulier féminin. Il n'y a, dans les exemples précités, ni un antécédent féminin, ni un antécédent au neutre pluriel. A. ERNOUT (1957, p. 48), à propos de l'occurrence dans la *Lex Lucerina*, citée en (32) ci-dessus, dit « *hac* : ablatif féminin, *aruorsu* : adverbe ; 'si quelqu'un agit par rapport à cette loi d'une manière contraire' ». Sa paraphrase laisse entendre qu'il interprète *hac* comme un ablatif de relation qui se réfèrerait à *lex*. Cependant, l'auteur du lemme *aduersum* dans le *ThLL* (col. 850.85) prend ces éléments (*ead*, *ea*, *hac*) pour des adverbes en précisant : [*aduersum*] *iungitur cum aduerbio*. Cette

33. ADVORSVM EAD ne figure pas sur la loi jumelle de Spolète, *CIL* I^2 366a.

34. Pour les adverbes *contra* et *aliuta*, attestés dans le même sens, voir J. POWELL (2005, p. 134 et 147).

interprétation semble être la meilleure ; on a affaire à une juxtaposition de deux adverbes, dont le dernier est anaphorique « là-contre », tout comme dans le cas de *posthāc* « désormais » – employé dans le *SC Bacch.* (*CIL* I^2 581, l. 13), sans interponctuation (*sine puncto*) –, *proptereā* « à cause de cela » et d'autres similaires, cités, à juste titre, par A. Ernout (*ibid.*) dans cet ordre d'idées. L'expression qui se lit dans *SC Bacch.*, citée en (31), est différente des autres emplois en raison du corrélatif *quam* : *ead* s'y présente comme un cataphorique.

Les constructions de type *aduersumead* sont des figements, des agglutinés, en voie d'univerbation pour former une seule unité (M. FRUYT [1990, p. 203]). Cependant, et c'est particulièrement intéressant dans le cas de *aduersumea*, cette forme sort d'usage commun avant l'époque classique en se maintenant comme un archaïsme. Dans la *Lex Bantina* (de 133-100 av. n. è.), qui en fournit plusieurs occurrences, par exemple en (36), il est remplacé par un syntagme prépositionnel *aduersum* + accusatif[35]. On notera en outre que le contexte linguistique n'est pas le même ; l'expression figure non pas dans la protase d'une période conditionnelle mais dans une proposition complétive.

(36) (IOVRANTO …) NEQVE SESE **ADVORSVM H**(*ance*) **L**(*egem*) FACTVRVM SCIENTEM D(*olo*) M(*alo*) …

(ils doivent prêter serment …) qu'il n'agira pas contrairement à la présente loi, sciemment, de mauvaise foi … (*CIL* I^2 582, *Lex Bant.*, l. 18.)

Conclusion

Dans la présente contribution, j'ai essayé de montrer, à l'aide de quelques exemples empruntés à des textes épigraphiques normatifs, l'importance de ces textes pour la syntaxe latine en général. Ces textes sont moins accessibles que les textes littéraires mais ils ne doivent pas être négligés. Il importe alors de poursuivre la méthodologie de H. PINKSTER (2015) qui intègre les documents épigraphiques dans sa syntaxe.

En particulier, j'ai cherché à attirer l'attention sur le phénomène des constructions à verbe support et sur les expressions qui leur ressemblent formellement. Les études à venir qui leur seront consacrées devraient prendre en considération le fait qu'une construction attestée dans un document normatif, dont la langue est officielle et autoritaire, ne peut être caractérisée de populaire. Les justifications de son existence sont à chercher ailleurs que

35. Sur l'influence de cette formule latine sur l'expression juridique en osque, voir R. DECORTE (2016).

dans le domaine du registre : dans la langue elle-même et, en particulier, dans la sémantique.

Le latin de la période préclassique est une langue non-standardisée, non pas seulement sur le plan morphologique mais aussi sur le plan syntaxique. On y rencontre des mots, grammaticaux ou lexicaux, qui disparaissent de l'usage : *quo setius* et l'adverbe *aduersumead*, qui sera réinterprété en *aduersum* + acc. D'un autre côté, des recherches modernes sur le comportement des verbes d'empêchement permettent de mieux interpréter la valeur de *quominus*.

Olga SPEVAK
Université de Toulouse 2 JJ
spevak@univ-tlse2.fr

Bibliographie

J. M. BAÑOS BAÑOS (2012) : « Verbos soporte e incorporación sintáctica en latín: el ejemplo de *ludos facere* », *Revista de Estudios Latinos* 12, p. 37-57.

J. .M. BAÑOS BAÑOS (2013) : « Sobre la manera de 'hacer la guerra' en latín: *bellum gero, belligero, bello* », dans J. A. BELTRÁN *et al.* (éd.), Otium cum dignitate*: estudios en homenaje al profesor José Javier Iso Echegoyen*, Zaragoza, p. 27-39.

Ch. E. BENNETT (1910) : *Syntax of Early Latin*, vol. 1, Boston.

CIL : *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin - New York.

P. CORDIER (2003) : « Les mots pour le dire : le vocabulaire des rebuts et leur représentations », dans P. BALLET *et al.* (éd.), *La ville et ses déchets dans le monde romain : rebuts et recyclages*, Montagnac, p. 19-26.

M. H. CRAWFORD (1996) : *Roman Statutes*, vol. 1, Londres.

R. DECORTE (2016) : « *Sine dolo malo*: The Influence and Impact of Latin Legalese on the Oscan Law of the Tabula Bantina », *Mnemosyne* 69 (2), p. 276-291.

A. ERNOUT (1957²) : *Recueil de textes latins archaïques*, Paris.

A. ERNOUT & F. THOMAS (1953) : *Syntaxe latine*, Paris.

F. FLECK (2008) : *Interrogation, coordination et subordination : le latin* quin, Paris.

M. FRUYT (1990) : « La formation des mots par agglutination en latin », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* 85, p. 173-209.

M. FRUYT (2012) : « *Quominus* à l'interface entre négation et subordination », *Linguarum varietas* 1, p. 65-77.

H. FUGIER (1994) : « Le verbe latin 'incorpore'-t-il ses compléments ? », dans J. HERMAN (éd.), *Linguistic Studies on Latin: Selected Papers from the 6th International Colloquium on Latin Linguistics*, *Budapest, 23-27 March 1991*, Amsterdam, p. 75-90.

J. GAUDEMET (2014⁸) : *Les institutions de l'Antiquité.* Mise à jour bibliographique par E. Chevreau, Paris.

G. GROSS (2004) : « Introduction », dans G. GROSS et S. DE PONTONX (éd.), *Verbes supports : nouvel état des lieux* (*Special issue of Linguisticae Investigationes*, 27 [2]), p. 167-169.

R. HOFFMANN (1996) : « Funktionsverbgefüge im Lateinischen », dans A. BAMMESBERGER et F. HEBERLEIN (éd.), *Akten des VIII. internationalen Kolloquiums zur lateinischen Linguistik*, Heidelberg, p. 200-212.

J. B. HOFMANN (1951²) : *Lateinische Umgangssprache*, Heidelberg.

M. D. JIMÉNEZ LÓPEZ (2011) :« El uso de ποιεῖσθαι en Lisias: construcciones con verbo soporte », *Linred* 9, p. 1-20.

R. KÜHNER & C. STEGMANN (1914) : *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, vol. 2, *Satzlehre*, Hannover.

LLT : *Library of Latin Texts*, Brepols (base de données en ligne).

S. LÓPEZ MOREDA (1987) : *Los grupos lexemáticos de 'facio' y 'ago' en el latín arcaico y clásico: estudio estructural*, León.

C. MOUSSY (2007) : « Esquisse de l'histoire du latin *procuro* », *Revue des Études latines* 85, p. 236-255.

OLD : *Oxford Latin Dictionary*, Oxford.

A. ORLANDINI (2001) : *Négation et argumentation en latin*, Louvain - Paris.

H. PINKSTER (2015) : *The Oxford Latin Syntax*, vol. 1, Oxford.

H. PINKSTER (en prép.) : *The Oxford Latin Syntax*, vol. 2.

J. G. F. POWELL (2005) : « Cicero's Adaptation of Legal Latin in the *De legibus* », dans T. REINHARDT, M. LAPIDGE et J. N. ADAMS (éd.), *Aspects of the Language of Latin Prose*, Oxford, p. 117-150.

A. RIJKSBARON (2006[3]) : *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek: An Introduction*, Chicago.

S. ROESCH (2001) : « Les emplois de *uerbum* et de *sermo* dans les expressions à verbe support *uerba facere*, *uerba habere* et *sermonem habere* », dans C. MOUSSY (éd.), De lingua Latina novae quaestiones *: actes du Xe Colloque international de linguistique latine, Paris-Sèvres, 19-23 avril 1999*, Leuven - Paris, p. 859-874.

H. ROSÉN (1981) : *Studies in the Syntax on the Verbal Noun in Early Latin*, Munich.

R. K. SHERK (1969) : *Roman Documents from the Greek East: Senatus Consulta and Epistulae to the Age of Augustus*, Baltimore.

A. SZANTYR (1972[2]) : *Lateinische Syntax und Stilistik mit dem allgemeinen Teil der lateinischen Grammatik*, Munich.

ThLL : *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig.

M. DE VAAN (2008) : *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leiden.

E. H. WARMINGTON (1940) : *Remains of Old Latin*, vol. 4, *Archaic Inscriptions*, Cambridge (Mass.) - Londres.

Les Études classiques 85 (2017), p. 65-92.

LES SUBSTANTIFS EN -*TVDO* CHEZ CICÉRON
Syntaxe, sémantique et référence

Résumé. – Le présent article examine la fréquence et l'emploi des substantifs en -*tudo* dans un corpus constitué d'œuvres philosophiques et de discours de Cicéron, donc représentatif de deux genres littéraires différents. Nous établissons tout d'abord une distinction entre les lexèmes qui nécessitent typiquement un complément au génitif et ceux qui peuvent avoir un fonctionnement sans un semblable complément. La classification ainsi constituée permet une étude plus précise de deux autres propriétés que présentent inégalement les substantifs en -*tudo*, à savoir leur accès à la pluralisation et la détermination adjectivale qu'ils peuvent recevoir. Nous examinons enfin le lien entre ces trois propriétés et les deux genres littéraires pris en examen.

Abstract. – The present paper deals with the frequency and the uses of the nouns in -*tudo* in a corpus constituted of philosophical works and discourses of Cicero, which exemplifies two different literary genres. It is shown that a distinction should be established between lexemes which typically require a complement in the genitive case and others which can be used without such a complement. The resulting classification permits a more precise analysis of two other features that are relevant for the study of the nouns in -*tudo*, viz. pluralization and determination through adjectives. Some correlations are suggested between the observed properties and the literary genres taken into account.

1. Introduction

1.1. *Corpus*

Le présent article est une étude du fonctionnement des substantifs formés au moyen du suffixe -*tudo* dans l'œuvre de Cicéron. La perspective adoptée est celle de la référence des formes correspondantes et du lien qu'entretiennent les propriétés référentielles de ces formes avec le contexte syntaxique et avec les traits sémantiques du substantif.

Le corpus pris en compte est double. Il s'agit d'une part des livres I, II et V des *Tusculanes* (traité philosophique daté de 45 avant notre ère), qui livrent cent-sept exemples de formes en -*tudo* [1], et d'autre part des discours

1. Nous ne prenons pas en compte les exemples de *lenitudo* et *mollitudo* attestés par *Tusculanes*, V, 16, 46, car il s'agit d'une citation faite par Cicéron de la *Niptra* de Pacuvius.

Pour Milon (52 avant notre ère), *Pour Marcellus* (46 avant notre ère), *Pour Ligarius* (46 avant notre ère), *Pour le Roi Déjotarus* (45 avant notre ère) et des *Philippiques* (44 et 43 avant notre ère), qui livrent cent-un exemples de formes en *-tudo*. Notre étude se propose d'examiner si les emplois des lexèmes en *-tudo* présentent des différences entre les deux genres de la prose philosophique et de la prose oratoire, chez le même auteur et à une date très proche ; le corpus choisi permet de repousser l'hypothèse que ces éventuelles différences soient dues à un écart chronologique ou à une opposition d'idiolecte à idiolecte.

Nous examinons d'abord un trait caractéristique, à savoir la nécessité ou non d'un complément au génitif pour les substantifs en *-tudo*. Quoique ces substantifs puissent être commodément classés comme des noms de propriété, ils présentent en effet des emplois fort différents les uns des autres, qui justifient une répartition en sous-classes ; la distribution des compléments au génitif est un critère qui nous paraît valide pour proposer une esquisse de classification. Ensuite, nous tentons de préciser celle-ci en analysant deux autres traits, la pluralisation et la présence ou non d'adjectifs épithètes ; c'est ici que la distinction entre prose philosophique et prose oratoire prend sa valeur.

1.2. *Syncatégorématicité*

Le suffixe *-tudo*, productif à date classique, est employé pour dériver des substantifs, le plus souvent à partir d'adjectifs [2]. Il peut être analysé comme un suffixe de noms de propriété, désignant la propriété à laquelle renvoie l'adjectif qui sert en général de base à la dérivation.

Si cette analyse est juste, les substantifs en *-tudo* sont typiquement des noms syncatégorématiques, c'est-à-dire des noms dont les occurrences dépendent d'occurrences d'un autre type d'entité, de même qu'en français toute occurrence de « blancheur » dépend de l'occurrence d'une entité, typiquement matérielle, de laquelle peut être prédiquée la propriété « être blanc » [3]. Les substantifs en *-tudo*, dans une autre terminologie, ne désignent ni des entités d'ordre 1, qui sont des objets du monde physique dans l'espace, ni des entités d'ordre 2, qui sont placées dans l'espace et dans le temps, mais des entités d'ordre 3, en-dehors de l'espace et du temps [4].

---

2. Cf. M. LEUMANN (1977[5], p. 367-368), M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 32-33) et M. WEISS (2009, p. 312-313).

3. Pour la notion de syncatégorématicité, cf. G. KLEIBER (1981, p. 39-58) et, à propos du cas particulier des noms de propriété, M. GALMICHE et G. KLEIBER (1996, p. 27-30) ainsi que G. KLEIBER (2014b, p. 78-79).

4. Pour cette distinction entre trois ordres d'entités, cf. J. LYONS (1977, p. 442-445).

Les substantifs en *-tudo* posent donc a priori les mêmes difficultés que les noms de propriété du français [5]. Celles-ci concernent notamment la détermination – mais en latin, langue sans article, la question de la détermination ne se pose pas dans les mêmes termes qu'en français – et la pluralisation – qui pose des difficultés bien étudiées dans le cas des noms de propriété du français. Pour la détermination comme pour la pluralisation l'aspect syntaxique de la difficulté est corrélé à la question du sémantisme à associer au substantif et à celle de la référence de celui-ci.

Pour ne pas appliquer hâtivement au latin des catégories issues de l'étude du français, nous commençons notre analyse par la mise en valeur de plusieurs sous-classes de substantifs en *-tudo*, définies à partir d'un trait syntaxique qui nous semble pertinent en latin, la présence obligatoire ou non d'un génitif. C'est à partir de cette classification préalable que peuvent éventuellement être reconnues des difficultés comparables à celles du français.

2. Emploi du génitif adnominal

2.1. *Liste des lexèmes et nombre d'attestations*

Les lexèmes attestés dans les deux-cent-huit exemples de notre corpus sont peu nombreux : il s'en trouve dix-huit seulement, dont les trois premiers réunissent à eux seuls plus de la moitié des occurrences.

consuetudo : 36x	(15x philosophie, 21x éloquence)
multitudo : 35x	(14x philosophie, 21x éloquence)
magnitudo : 34x	(16x philosophie, 18x éloquence)
fortitudo : 16x	(14x philosophie, 2x éloquence)
turpitudo : 15x	(5x philosophie, 10x éloquence)
ualetudo : 15x	(9x philosophie, 6x éloquence)
aegritudo : 13x	(13x philosophie, 0x éloquence)
similitudo : 12x	(8x philosophie, 4x éloquence)
sollicitudo : 10x	(3x philosophie, 7x éloquence)
necessitudo : 4x	(0x philosophie, 4x éloquence)
pulchritudo : 4x	(4x philosophie, 0x éloquence)
amplitudo : 3x	(1x philosophie, 2x éloquence)
uicissitudo : 3x	(2x philosophie, 1x éloquence)
dissimilitudo : 2x	(1x philosophie, 1x éloquence)
mansuetudo : 2x	(0x philosophie, 2x éloquence)
solitudo : 2x	(1x philosophie, 1x éloquence)
altitudo : 1x	(1x philosophie, 0x éloquence)
longitudo : 1x	(0x philosophie, 1x éloquence)

5. À propos desquels cf. N. FLAUX et D. VAN DE VELDE (2000, p. 75-97).

2.2. *Substantifs requérant un génitif*

Une première sous-classe peut être définie par une caractéristique nette : le substantif est presque toujours déterminé par un génitif ou par une construction sémantiquement équivalente [6]. Dans les rares cas où cette construction est absente, le contexte permet toujours de restituer l'entité concernée [7]. Ce fonctionnement est notamment celui de *magnitudo* « grandeur » :

(1) *Huius* magnitudini *animi, grauitati, sapientiae tempestas est oblata formidolosissimi temporis.* (*Philippiques*, VII, 2, 7.)

À la *grandeur* d'âme, au sérieux, à la sagesse de celui-ci [scil. Pansa] s'est offerte la tempête d'une époque très redoutable.

(2) *Cuius multiplex ratio disputandi rerumque uarietas et ingeni* magnitudo *Platonis memoria et litteris consecrata plura genera effecit dissentientium philosophorum* […]. (*Tusculanes*, V, 4, 11.)

De celui-ci [scil. Socrate] la méthode diversifiée pour discuter, la variété des sujets et la *grandeur* du génie, consacrées par le souvenir qu'en donnent les écrits de Platon, produisirent différents genres de philosophes qui étaient en désaccord entre eux […].

Dans ces deux exemples, l'entité à laquelle s'applique la propriété « être grand » est mentionnée sous la forme d'un génitif qui détermine le substantif en *-tudo*. Ce qui est visé, c'est une occurrence de la propriété, rapportée à une entité explicitement indiquée, l'*animus* de Pansa et l'*ingenium* de Socrate.

Une collocation fréquente, mais nullement obligatoire, est celle qui figure en (1) : l'entité à laquelle l'occurrence de propriété est liée est un *animus*. De fait, le substantif *magnanimitas* « grandeur d'âme » étant un hapax en latin républicain [8], pour le concept de « grandeur d'âme » qui est déjà formé, c'est la collocation très fréquente *magnitudo animi* qui est employée [9]. Elle fonctionne à son tour elle-même comme un nom de propriété, ainsi en (1) est-elle juxtaposée à *grauitati* et *sapientiae*, les trois propriétés étant rapportées à *huius*, pronom qui désigne Pansa. Cependant la collocation *magnitudo animi* n'épuise pas les emplois de *magnitudo*, qui

---

6. Par exemple *inter se* « des uns vis à vis des autres » (*Philippiques*, XIII, 13, 28), modifiant *similitudinem* « ressemblance ».

7. Par exemple, dans les *Tusculanes* (I, 32 et 33) il est question de ressemblance entre l'âme et le corps : ces deux entités une fois établies en mémoire discursive, les substantifs *similitudo* et *dissimilitudo* figurent avec ou sans génitif.

8. Cf. *ThLL* 8.0.102.4 à 8.0.102.12 : Cicéron emploie la forme une fois et une seule (*Sur les Devoirs*, I, 43, 152), dans un passage qui définit les quatre vertus fondamentales et peut renvoyer à un calque occasionnel du grec μεγαλοψυχία. Cf. A. ERNOUT et A. MEILLET (1959[4], p. 378).

9. Cf. pour cette collocation M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 158 et 323).

peut être déterminé par d'autres génitifs, comme en (2), voire à la fois par *animi* et par un autre terme au génitif coordonné à celui-ci.

Un autre substantif courant partage nettement ce fonctionnement caractérisé par l'explicitation au génitif de l'entité à laquelle se rapporte l'occurrence de propriété prise en compte, *multitudo* « grand nombre » – du moins dans un de ses deux emplois [10]. Tel est en outre le cas, semble-t-il, des plus rares *altitudo* « altitude », *dissimilitudo* « dissemblance », *longitudo* « longueur », *similitudo* « ressemblance » et *uicissitudo* « changement ». En somme ces substantifs ne sont pas à proprement parler des noms de propriété : ils ne peuvent pas désigner la propriété indépendamment d'une de ses occurrences. Un énoncé comme (3) n'est pas attesté :

(3) Tout ce que *la grandeur* a de vains équipages,
D'habillements de pourpre, et de suitte de pages,
Quand le terme est écheu n'alonge point nos jours […]
(Malherbe, *Aux Ombres de Damon.*)

2.3. *Substantifs pouvant être employés de manière autonome comme noms de propriété*

D'autres substantifs en *-tudo* présentent un fonctionnement plus autonome : le génitif renvoyant à une entité est possible, mais pas systématique, et le substantif peut désigner la propriété comme telle, indépendamment de ses occurrences, d'une manière pertinente pragmatiquement pour communiquer avec un interlocuteur. Un exemple est fourni par (4) :

(4) *Nec uero illa sibi remedia comparauit ad tolerandum dolorem, firmitatem animi,* turpitudinis *uerecundiam, exercitationem* consuetudinem*que patiendi, praecepta* fortitudinis*, duritiam uirilem* […]. (*Tusculanes*, V, 26, 74.)

Et par ailleurs il [scil. Épicure] ne s'est pas ménagé ces remèdes pour supporter la douleur : la fermeté d'âme, la crainte de *la honte*, l'exercice et *l'habitude* de la patience, les préceptes *de la vaillance*, la dureté virile […].

Dans ce passage [11], indépendamment de *consuetudo* « habitude » que nous discutons plus loin, les deux substantifs en *-tudo turpitudo* « honte » et

---

10. Pour l'autre emploi de *multitudo* « foule », cf. p. 74-75.

11. Qui pose un problème de texte : l'édition de la Collection des Universités de France, que nous suivons en général, considère comme un ajout à éliminer *praecepta fortitudinis* « les préceptes de la vaillance », leçon donnée par la tradition manuscrite unanime, alors que l'édition Teubner conserve ce groupe nominal. Les motifs de l'élimination nous paraissent obscurs. En particulier il existe d'autres contextes où un substantif en *-tudo* est nettement représenté de manière métaphorique comme un être animé, par exemple *Tusculanes*, II, 13, 32, où figure l'énoncé suivant : *Quid ?* fortitudini *comitibusque eius, magnitudini animi, grauitati, patientiae, rerum humanarum despicientiae quo modo respondebis ?* « Eh bien, *la vaillance* et ses compagnes, la grandeur d'âme, le sérieux, la patience, le mépris des choses humaines, que leur répondras-tu ? ».

fortitudo « vaillance » figurent eux-mêmes au génitif singulier. La forme *turpitudinis* peut être considérée comme un génitif objectif, et la forme *fortitudinis* comme un génitif subjectif. Les deux renvoient à la notion même de « honte » et de « vaillance » dans toutes ses occurrences effectives et possibles : la crainte de la honte et les préceptes de la vaillance sont dans tout l'univers de croyance de Cicéron des remèdes à la douleur [12].

La notion est considérée elle-même comme un objet de discours, sans détermination par un génitif qui renverrait à une occurrence rapportée à une entité. Par ailleurs, toutes les occurrences effectives et possibles de la notion de honte sont considérées comme devant être fuies par tout sujet humain, indépendamment du fait que ces occurrences seraient des propriétés de son propre comportement. Si le groupe nominal *praecepta fortitudinis* est authentique, comme nous le pensons, la notion de vaillance est même, sinon matérielle et perceptible, du moins représentable [13] sous la forme métaphorique d'un enseignant, et elle est ainsi décrite comme totalement indépendante des entités qui sont caractérisées par leur vaillance.

Néanmoins de tels substantifs en *-tudo* peuvent aussi s'appliquer à une occurrence de la propriété, détachée d'une entité explicitée au génitif :

(5) *Alterius consilium, ingenium, humanitatem, innocentiam,* magnitudinem animi *in patria liberanda quis ignorat ? Alteri a puero pro deliciis crudelitas fuit, deinde ea libidinum* turpitudo *ut in hoc sit semper ipse laetatus, quod ea faceret quae sibi obici ne ab inimico quidem possent uerecundo.* (*Philippiques*, XI, 4, 9.)

De l'un [scil. Trebonius] qui ne connaît la sagesse, le génie, l'humanité, l'innocence, la *grandeur d'âme* dans la libération de la patrie ? L'autre [Dolabella], dès l'enfance, eut pour plaisir la cruauté, puis une telle *honte* dans les passions qu'il s'est toujours réjoui lui-même de faire ce que même un adversaire ne pouvait lui reprocher, s'il avait de la pudeur.

Le substantif *turpitudo* se rapporte à une occurrence de la propriété d'être *turpis*, liée au génitif *libidinum* « passions », ces *libidinum* elles-mêmes étant des occurrences de passion rattachées à *alteri* « l'autre », une entité d'ordre 1, Dolabella. Le comportement de la collocation *magnitudo animi*, génitif compris, est le même que celui de la forme *turpitudo*, car *magnitudo animi* dans son ensemble régit le génitif *alterius*.

---

12. Pour la notion d'univers de croyance et les mondes qui en sont les subdivisions, cf. R. MARTIN (1983, p. 29-53) et (1992[2], p. 31-57).

13. Sur le critère de la représentabilité dans l'étude des substantifs dits abstraits, cf. R. MARTIN (1996, p. 46-49).

Les substantifs en *-tudo* du type de *fortitudo* et *turpitudo* peuvent aussi s'appliquer à une occurrence de la propriété sans que l'entité à laquelle s'applique l'occurrence doive être explicitée par un génitif, ni même par une indication contextuelle :

(6) *Etenim quod umquam in terris tantum flagitium exstitisse auditum est, tantam* turpitudinem*, tantum dedecus ?* (*Philippiques*, II, 23, 57.)

Car de fait, dans le monde entier, quelle abjection, quelle *honte*, quel déshonneur si grands ont jamais été entendus ?

Dans cet exemple, Cicéron passe en revue toutes les occurrences de honte dans le monde effectif passé, sans chercher à indiquer à quelle entité humaine la propriété s'est appliquée. Les occurrences sont examinées les unes après les autres pour être comparées à une autre occurrence, un acte commis par Antoine.

Les substantifs en *-tudo* dont les caractéristiques syntaxiques et sémantiques peuvent être rapprochées de celles de *turpitudo* et de *fortitudo* sont les plus nombreux en termes de lexèmes : peuvent être rangés dans ce groupe les substantifs *aegritudo* « chagrin », *amplitudo* « importance », *fortitudo* « vaillance », *mansuetudo* « mansuétude », *pulchritudo* « beauté », *solitudo* « solitude », *sollicitudo* « souci », *turpitudo* « honte », *ualetudo* « santé ».

Il s'agit là de noms qui désignent des propriétés au contenu sémantique plus précis que dans le groupe précédent. Cela explique sans doute leur autonomie notionnelle possible : le sémantisme des lexèmes *turpitudo* et *fortitudo* par exemple, lié à celui des bases adjectivales *turpis* « honteux » et *fortis* « vaillant », comporte une place d'argument destinée à être remplie typiquement par une entité [+ humaine] ; lorsque celle-ci n'est pas instanciée par un génitif ou par une autre expression linguistique du contexte immédiat, le substantif lui-même peut renvoyer par défaut à toute entité [+ humaine], donc à un type précis d'entité qui donne une unité à la notion et à toutes ses occurrences effectives ou possibles. Même *amplitudo* « importance » se prête à un tel fonctionnement, en raison de la spécialisation d'*amplus* « important » pour désigner une personne ou un groupe élevé dans la hiérarchie sociale romaine [14]. De même *pulchritudo* a un sémantisme qui comporte une place d'argument réservée typiquement [15] à une entité [+ matérielle] et la notion peut donc être interprétée en soi comme rapportée à un type précis d'entité.

---

14. Cf. *ThLL* 1.0.2009.28 à 1.0.2011.82.

15. L'usage attesté par *Tusculanes*, I, 28, 70, où *pulchritudo* est rapporté à *uirtus*, peut être considéré comme métaphorique.

2.4. *Cas de* consuetudo

Il existe des substantifs en *-tudo* qui ne se rattachent à aucune des deux classes définies jusqu'ici. Un premier cas est celui de *consuetudo* « habitude ». Quelle que soit l'étymologie de *consuetudo* [16], en synchronie, ce substantif très fréquent est motivé en relation avec le verbe *consuescere* « s'habituer » et inclut deux places d'argument comme ce dernier, à savoir une entité [+ humaine] d'ordre 1 et un procès par rapport auquel l'entité [+ humaine] est l'équivalent du sujet du verbe, c'est-à-dire une entité d'ordre 2. Ceci est illustré par (7) :

(7) […] *id Q. Caepionem Brutum, pro consule, bene et e re publica pro sua maiorumque suorum dignitate* consuetudine*que rei publicae bene gerendae fecisse* […]. (*Philippiques*, X, 11, 25.)

[…] que Quintus Caepio Brutus, proconsul, a agi bien et dans l'intérêt de l'État selon la dignité et *l'habitude* de bien diriger l'État de lui et de ses ancêtres […].

Ici le substantif *consuetudo* est déterminé par deux génitifs. L'un renvoie au premier argument [+ humain], le personnage visé et ses ancêtres – l'adjectif possessif *sua* coordonné au génitif *maiorum* […] *suorum* peut être assimilé sémantiquement à un génitif – et l'autre à l'entité d'ordre 2 « bien diriger l'État », qui s'actualise dans le temps. L'emploi de *consuetudo* met ici en évidence le caractère habituel de l'actualisation de l'entité d'ordre 2 par l'entité d'ordre 1.

Consuetudo a un comportement plus complexe qu'un nom de propriété comme *fortitudo*. Le substantif *consuetudo* peut s'employer avec un seul génitif, soit renvoyant à une entité [+ humaine], soit renvoyant à un procès, ou même sans génitif du tout. Le sémantisme complexe du lexème permet d'identifier par défaut ou bien l'argument d'ordre 1 comme renvoyant à tout être humain, ou bien l'argument d'ordre 2 comme renvoyant à toute action humaine, ou encore, lorsque aucun génitif ou expression contextuelle ne précise aucun des deux arguments, le substantif est interprété comme une notion, « l'habitude », appliquée par défaut à tout être humain et à toute pratique fréquente de celui-ci.

(8) *Magni autem est ingeni seuocare mentem a sensibus et cogitationem ab* consuetudine *abducere.* (*Tusculanes*, I, 16, 38.)

Il est d'un grand génie de détourner son esprit des sens et de détacher sa pensée de *l'habitude*.

---

16. Cf. M. Leumann (1977[5], p. 368) et M. T. Sblendorio Cugusi (1991, p. 32) : *consuetudo* est probablement dérivé du participe parfait passif de *consuescere* « s'habituer », donc bel et bien d'une forme adjectivale, mais le fait qu'il s'agisse d'une forme participiale intégrée à un paradigme verbal a des conséquences spécifiques.

En (8), si le contexte indique immédiatement quelle entité d'ordre 2 est visée – il s'agit de se détacher de l'habitude en matière de pensée – l'identification de l'entité d'ordre 1 sujet de l'opération de pensée routinière qu'il s'agit de rejeter n'est pas donnée par le contexte. Il s'agit en fait de rejeter toute pensée routinière, quel qu'en soit l'expérient.

Consuetudo se prête aussi à un emploi dans lequel un trait sémantique supplémentaire est incorporé dans le verbe *consuescere* : par défaut, le procès habituel visé est la fréquentation, le fait d'être ensemble [17]. Un exemple est fourni par (9) :

(9) *Quamquam nos ab ineunte illius aetate usus,* consuetudo*, studiorum etiam honestissimorum societas* similitudo*que deuinxit* […]. (*Philippiques*, II, 2, 6.)

Bien que nous [scil. Cicéron et Pansa] ait liés depuis sa première jeunesse une relation, *une fréquentation*, et même le partage et *la ressemblance* des études les plus honorables […].

À côté d'une occurrence de *similitudo* « ressemblance » déterminée par un génitif, le passage offre un exemple de *consuetudo* non modifié, au sens de « fréquentation habituelle ». Le contexte indique en revanche nettement quelles entités [+ humaines] sont liées par celle-ci, au moyen du pronom pluriel *nos* « nous ». C'est même ce contexte renvoyant à plusieurs personnes qui déclenche la lecture de *consuetudo* comme renvoyant à une « habitude [de se fréquenter] », en d'autres termes l'activation du sème facultatif [se fréquenter], renvoyant à l'incorporation dans le sémantisme de *consuetudo* d'une entité d'ordre 2 précise, la fréquentation. Au reste, *consuetudo* au sens de « fréquentation habituelle » n'est pas un nom de propriété véritable, parce qu'il n'est pas possible de renvoyer à la notion de « fréquentation » elle-même indépendamment de ses occurrences : *consuetudo* dans cet emploi renvoie seulement à des occurrences de « fréquentation habituelle » identifiables dans le contexte linguistique.

2.5. *Cas de* necessitudo

Un cas voisin est représenté par le lexème rare *necessitudo* « relation ». Celui-ci est dérivé de *necesse* « nécessaire », souvent analysé comme un adverbe [18]. Mais en synchronie et dans les exemples attestés dans notre corpus [19] le lien sémantique avec la base est rompu. Le substantif, dans les

17. M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 91-99) paraphrase *consuetudo* dans cet emploi par *familiaritas*.

18. Cf. M. LEUMANN (1977[5], p. 367), M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 32) et M. DE VAAN (2008, p. 103-104) sur l'étymologie fort incertaine de *necesse*.

19. Pour des emplois où ce lien persiste, dans d'autres corpus latins, cf. M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 185-195).

quatre exemples, renvoie à une occurrence d'une propriété différente de la « nécessité », en l'occurrence une « relation » entre deux personnes. Comme *consuetudo*, *necessitudo* n'est pas directement lié en synchronie à une propriété exprimée par un adjectif.

Dans le cas de *necessitudo* également, les contextes d'emploi activent cette lecture du substantif, par opposition à l'interprétation encore accessible par ailleurs comme « nécessité », dans la mesure où ils renvoient à deux entités [+ humaines] nettement identifiées.

Au reste, *necessitudo* au sens de « relation » est un nom de propriété véritable :

(10) […] *quamuis ingrate et impie* necessitudinis *nomen repudiaretis, tamen inimicitias hominum more gerere poteratis* […]. (*Pour le Roi Déjotarus*, 11, 30.)

[…] quelle que fût votre ingratitude et votre impiété à rejeter le nom de '*relation*', cependant vous auriez pu appliquer vos inimitiés d'une manière humaine […].

Le substantif *necessitudo* est certes ici appliqué à une occurrence précise de « relation » entre êtres humains – en l'espèce Déjotarus et ses adversaires – mais Cicéron indique explicitement que ce qui est rejeté est l'application dans le monde effectif présent d'une notion, définie comme un « nom », donc comme une entité autonome dans le domaine conceptuel.

Necessitudo au sens de « relation » est détaché sémantiquement de sa base *necesse*. Mais il a secondairement à nouveau un fonctionnement comme nom de propriété : des occurrences de « relation » auxquelles peut renvoyer le substantif, Cicéron dérive un emploi comme notion explicitement traitée comme telle, « relation humaine ». D'autre part, *necessitudo* est rare dans notre corpus et aucun exemple n'atteste de génitif qui détermine une forme de ce substantif. Il n'est donc pas possible d'analyser quels arguments de *necessitudo* pourraient s'exprimer sous cette forme syntaxique.

2.6. *Cas de* multitudo *au sens de « foule »*

Outre les deux substantifs *consuetudo* et *necessitudo*, dont le fonctionnement est complexe et dépasse la simple identification comme nom de propriété lié à un seul argument et à une base adjectivale, un autre substantif en *-tudo*, très courant, présente un fonctionnement à part. Il s'agit de *multitudo*. À côté des exemples – présents dans notre corpus – où *multitudo* déterminé par un génitif s'applique à des occurrences de la propriété « être nombreux », ce lexème en présente d'autres que nous souhaitons décrire à présent et qui peuvent être illustrés par (11) :

(11) *Cum inde Romam proficiscens ad Aquinum accederet, obuiam ei processit, ut est frequens municipium, magna sane* multitudo. (*Philippiques*, II, 41, 106.)

Alors que, partant de là pour Rome, il [scil. Antoine] arrivait à Aquinum, vint à sa rencontre, étant donné que c'est un municipe peuplé, *une foule* assez grande.

Ici *multitudo* n'est pas déterminé par un génitif. Il acquiert une autonomie telle qu'il désigne une entité plurielle – ce qui s'explique par le sémantisme de la base *multi* « nombreux » – qui est matérielle et [+ humaine]. *Multitudo* dans cet emploi n'est donc plus syncatégorématique et ne fonctionne plus comme désignation d'une propriété appliquée à une occurrence, qui doit être explicitée, en général au génitif. Au contraire *multitudo* est interprété par défaut comme renvoyant à un grand nombre d'hommes [20]. A donc été incorporée au sémantisme du lexème l'application à des êtres humains, à un type précis d'entités d'ordre 1, laquelle ne fait pas partie du sémantisme originel de ce dérivé de *multi*.

Néanmoins, *multitudo*, même dans cet emploi catégorématique, conserve des traits d'un nom de propriété. Ainsi, dans la grande majorité des exemples, il s'applique à un ensemble d'êtres humains présents physiquement dans un ou plusieurs contextes donnés et opposés dans la description qui en est faite à un personnage précis, singulier, mentionné dans le même contexte ; par surcroît, celui-ci joue un rôle de premier plan et assume en particulier le plus souvent des fonctions actancielles plus centrales que *multitudo*. Dans l'exemple (11), même si *multitudo* est sujet de *processit*, la foule en question est opposée à Antoine dans le contexte précis d'un voyage effectué par celui-ci et de son passage à *Aquinum* : elle peut être analysée comme un personnage secondaire dans la narration. Ainsi, *multitudo*, même lorsqu'il désigne la « foule », désigne un groupe d'hommes qui en général n'est pas autrement décrit que par opposition à un individu, qui ne possède pas de caractéristique autre que le fait de contenir de nombreux êtres humains et d'apparaître en relation avec un être humain précis dans un contexte d'évaluation précis.

Les exemples de *multitudo* avec le signifié « foule » sont pour la plupart présents dans le corpus oratoire, ce qui renvoie au fait que ce dernier porte le plus souvent sur des états de fait dans le monde effectif présent ou passé ou dans le monde des attentes, où une « foule » intervient fréquemment en arrière-plan par opposition au personnage défini que Cicéron décrit.

---

20. Cf. pour cet emploi M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 178).

3. Pluralisation

3.1. *Attestations des substantifs en* -tudo *au pluriel*

À partir de cette analyse nous souhaitons examiner deux autres caractéristiques des emplois des substantifs en *-tudo*, qui permettent un classement encore plus précis. Il s'agit de l'aptitude à la pluralisation de ces substantifs et de la possibilité de les déterminer par des adjectifs, traits bien étudiés dans le cas du français [21].

L'emploi du nombre pluriel pour les substantifs en *-tudo* est rare dans notre corpus, mais non exceptionnel : au total les exemples sont au nombre de dix-huit, sans distinction très nette entre les deux corpus du point de vue des nombres bruts.

aegritudo : 4x	(4x philosophie, 0x éloquence)
sollicitudo : 3x	(2x philosophie, 1x éloquence)
consuetudo : 2x	(0x philosophie, 2x éloquence)
magnitudo : 2x	(1x philosophie, 1x éloquence)
uicissitudo : 2x	(1x philosophie, 1x éloquence)
dissimilitudo : 1x	(1x philosophie, 0x éloquence)
necessitudo : 1x	(0x philosophie, 1x éloquence)
similitudo : 1x	(1x philosophie, 0x éloquence)
turpitudo : 1x	(0x philosophie, 1x éloquence)
ualetudo : 1x	(1x philosophie, 0x éloquence)

Ce tableau global regroupe deux modes de pluralisation différents.

3.2. *Cas d'*aegritudo *et de* sollicitudo

Les deux lexèmes *aegritudo* et *sollicitudo* sont dans notre corpus les plus accessibles à la pluralisation. Le phénomène peut être illustré par (12) :

(12) *Iam uero motus animi,* sollicitudines aegritudines*que obliuione leniuntur traductis animis ad uoluptatem.* (*Tusculanes*, V, 38, 110.)

Mais voici que les émotions de l'âme, *les soucis* et *les chagrins* sont adoucis par l'oubli, les âmes s'étant livrées au plaisir.

L'énonciateur est ici Épicure. Les deux pluriels coordonnés *sollicitudines* et *aegritudines* sont catégorisés de manière hyperonymique comme *motus animi* « émotions de l'âme », *animi* étant un singulier. L'énoncé vaut dans l'ensemble de l'univers de croyance d'Épicure.

Ce qui justifie le pluriel n'est pas le fait que les propriétés *aegritudines* et *sollicitudines* s'appliquent dans cet énoncé générique à plusieurs entités,

---

21. Pour le problème du pluriel des substantifs abstraits et des noms de propriété en particulier, cf. par exemple les bilans de R. MARTIN (1996, p. 46), N. FLAUX et D. VAN DE VELDE (2000, p. 81-84, 91-92 et 94-95), ainsi que G. KLEIBER (2014a, p. 12-13). Pour l'emploi des adjectifs, déterminants ou non, cf. N. FLAUX et D. VAN DE VELDE (2000, p. 76-78), G. KLEIBER (2014a, p. 13-15 et 2014b, p. 71-78).

en l'espèce à tous les êtres humains concernés dans le monde effectif comme dans tout monde possible. D'une part, *motus* au pluriel est déterminé par *animi* au singulier : l'entité à laquelle sont rapportées *aegritudines* et *sollicitudines* est traitée comme un singulier générique, l'âme en général. D'autre part, l'étude du reste de notre corpus confirme que lorsque la propriété exprimée par un substantif en *-tudo* est prédiquée de plusieurs entités, s'il y a une seule occurrence par entité, le substantif en *-tudo* est au singulier. Tel est le cas en (7) et aussi en (13) :

(13) *Sed cum de illo laboro, tum de multis amplissimis uiris, quibus semel ignotum a te esse oportet, nec tuum beneficium in dubium uocari, nec haerere in animis hominum* sollicitudinem *sempiternam, nec accidere ut quisquam te timere incipiat eorum qui sint semel a te liberati timore.* (*Pour le Roi Déjotarus*, 14, 39.)

Mais je travaille tant pour celui-ci [scil. Déjotarus, accusé devant César après avoir été pardonné par celui-ci] que pour de nombreux hommes très importants, auxquels il faut que ton pardon soit définitif, et que ton bienfait ne soit pas révoqué en doute, et que dans les âmes des hommes ne demeure pas *un souci* perpétuel, et qu'il n'arrive pas que quiconque se mette à te craindre, de ceux qui ont été libérés définitivement par toi de la crainte.

Le pluriel d'*aegritudines* et de *sollicitudines* dans (12), contrairement au singulier *sollicitudinem* de (13), s'explique par le fait que chacune des entités d'ordre 1, chacun des êtres humains concernés, se voit reconnaître plusieurs chagrins et plusieurs soucis. En effet, la propriété « être chagriné » et « être soucieux » peut avoir plusieurs occurrences successives ou simultanées dans la même personne : les prédicats *aeger* et *sollicitus* ont en fait comme *consuetudo* deux places d'arguments, en l'occurrence l'entité affectée et l'événement source de l'affect, lequel est un procès qui a lieu à un moment du temps, une entité d'ordre 2 [22]. Dans le cas des substantifs *aegritudo* et *sollicitudo*, le pluriel est employé quand plusieurs événements sources différents, de manière simultanée ou successive, ont pour résultat un affect éprouvé par la même personne.

Cicéron lui-même décrit très précisément la représentation qu'il se fait de ce processus :

(14) *Sunt enim ignorantis, cum de aeternitate animorum dicatur, de mente dici, quae omni turbido motu semper uacet, non de partibus iis in quibus* aegritudines*, irae libidinesque uersentur, quas is contra quem haec dicuntur, semotas a mente et seclusas putat.* (*Tusculanes*, I, 33, 80.)

Ils [scil. les arguments de Panaetius] sont issus de quelqu'un qui ignore qu'alors qu'on parle de l'éternité des âmes, on parle de l'esprit, qui est en

---

22. Sur ce point et ses répercussions linguistiques pour les noms d'affects du français cf. N. FLAUX et D. VAN DE VELDE (2000, p. 87-92).

permanence dégagé de tout mouvement de trouble, et non des parties dans lesquelles *les chagrins*, les colères et les passions se trouvent, que celui [scil. Platon] contre lequel tout cela est dit [scil. par Panaetius] considère être séparées de l'esprit et mises à l'écart.

Cicéron illustre ici une représentation platonicienne de l'âme, qu'il adopte pour lui-même : il existe une partie appelée « esprit » qui est exempte de tout trouble, et d'autres parties où se trouvent divers sentiments, notamment les *aegritudines* ; selon Cicéron, le stoïcien Panaetius a le tort de confondre l'esprit avec ces parties sujettes aux sentiments. Cicéron décrit donc l'âme comme un lieu divisé en parties, et les sentiments comme des contenus qui se trouvent physiquement placés dans plusieurs de ces parties, pouvant s'y trouver à plusieurs simultanément ou successivement. Il y a là une forme d'autonomisation du sentiment, lequel est représentable comme un contenu dans un contenant. Cette autonomisation par rapport à l'entité [+ humaine] qui éprouve le sentiment concorde avec le fait que celui-ci fait aussi intervenir un autre argument que cette entité, à savoir l'événement source. Elle concorde aussi avec la facilité relative de la pluralisation.

Au total, quoiqu'*aegritudo* et *sollicitudo* soient des noms de propriété comparables dans l'ensemble à *fortitudo*, ils ont, dans la mesure où leur sémantisme inclut un argument supplémentaire, un comportement différent que la pluralisation permet de mettre en évidence. Les exemples appartiennent surtout à la prose philosophique. Il n'y a pas ici d'opposition franche entre variétés linguistiques, puisque le pluriel de *sollicitudo* est également attesté dans la prose oratoire ; c'est seulement le fait que la prose philosophique prenne en compte les notions elles-mêmes et toutes leurs occurrences possibles qui fait que sont envisagés des cas de figure que l'éloquence n'a pas l'occasion de discuter fréquemment, à savoir la présence de plusieurs occurrences d'un même sentiment dans une même personne.

3.3. *Cas de* necessitudo *et de* consuetudo*, de* turpitudo *et de* uicissitudo

Les deux substantifs *necessitudo* et *consuetudo* sont susceptibles d'une analyse voisine, dans les deux corpus.

(15) *Haec ego noui propter omnis* necessitudines*, quae mihi sunt cum L. Tuberone.* (*Pour Ligarius*, 7, 21.)

Cela, je le sais en raison de toutes *les relations* que j'entretiens avec Lucius Tubéro.

Ici aussi le pluriel s'explique alors que la propriété a toutes ses occurrences en relation avec une même entité, en l'espèce Cicéron lui-même. C'est que *necessitudo* a comme *aegritudo* et *sollicitudo* deux places d'argument ; la seconde est non pas exactement une autre entité [+ humaine] avec laquelle la première est liée, mais un ou des comportements vis-à-vis

de cette autre personne, c'est-à-dire des événements dans le temps, des entités d'ordre 2, qui peuvent être considérées comme plurielles pour la même entité d'ordre 1, comme c'est le cas ici. Une analyse analogue vaut pour *consuetudo*. Le deuxième argument, au lieu d'apparaître sous la forme d'un génitif comme le premier, peut justifier la pluralisation du substantif si une même entité d'ordre 1 a plusieurs habitudes relatives à plusieurs procès, entités d'ordre 2 [23].

Un fonctionnement très proche vaut aussi pour le pluriel plus rare de *turpitudo* et de *uicissitudo* : la « honte », qui n'est pas un sentiment issu d'une source extérieure, est cependant une propriété fortement liée à un comportement, entité d'ordre 2, donc susceptible d'être plurielle pour une même personne si celle-ci a plusieurs comportements honteux ; le « changement » quant à lui est une propriété liée non seulement à l'entité qui change, mais aussi à une entité d'ordre 2, l'événement du changement, qui peut fort bien se répéter plusieurs fois pour une même entité. Ici aussi ce deuxième argument peut justifier la pluralisation du substantif à propos d'une seule et même entité d'ordre 1.

3.4. *Cas de* similitudo *et de* dissimilitudo

Le principe d'explication par une pluralité d'occurrences pour une même entité affectée vaut aussi pour les deux antonymes *similitudo* et *dissimilitudo*, mais cette fois en supposant une différenciation interne de l'entité affectée :

(16) *Sunt enim quaedam animi* similitudines *cum corpore.* (*Tusculanes*, II, 23, 54.)

Il existe en effet *des ressemblances* de l'âme avec le corps.

Comme le montrent d'une part l'indéfini pluriel *quaedam* et de l'autre le génitif singulier *animi* qui détermine le substantif *similitudo*, lequel est inséparable d'un complément au génitif, c'est à toute occurrence du singulier générique *animus* que sont associées des occurrences précises et plurielles de ressemblance avec le corps. Ici aussi l'emploi du pluriel suppose que l'*animus* est représentable comme un tout constitué d'éléments, dont plusieurs ressemblent ou peuvent ressembler au corps. Même si les deux lexèmes *similitudo* et *dissimilitudo* ne sont pas des notions autonomes et sont inséparables d'un génitif ou d'un contexte qui indique nettement de quelle entité on prédique une ressemblance ou dissemblance, ces deux lexèmes sont pluralisables : une fois explicitée l'entité considérée, des

23. Dans l'unique exemple, *Pour Milon*, 8, 21, il est indiqué qu'une seule et même personne peut avoir des habitudes de « vie » (*uictus*) avec plusieurs autres personnes : à une même entité d'ordre 1, un être humain, peuvent être associés plusieurs procès de vivre, en relation chacun avec une personne différente.

similitudines et *dissimilitudines* peuvent être identifiables dans celle-ci, séparables les unes des autres et additionnables. Il se trouve que les exemples appartiennent à la prose philosophique, qui seule prend en compte des entités nettement distribuées en parties analysées du point de vue de leur ressemblance avec celles d'autres entités.

Il existe donc outre les noms de sentiment des substantifs en *-tudo* dont la représentation sémantique inclut soit une autre entité en plus de l'entité porteuse de la propriété, soit une distinction à l'intérieur des parties de l'entité porteuse de la propriété, ce qui permet d'attribuer plusieurs occurrences à l'entité porteuse de la propriété.

3.5. *Un fonctionnement différent avec les lexèmes* magnitudo *et* ualetudo

D'autres exemples de pluralisation, avec le lexème *magnitudo*, semblent relever d'un phénomène différent. L'usage fréquent selon lequel une propriété qui a des occurrences dans plusieurs entités est exprimée au singulier si à chaque entité correspond une occurrence et une seule répond à un fait analysé par Georges Kleiber à propos du français :

(17) Berthe et Marie ont de la patience.

(17') *Berthe et Marie ont des patiences.

Selon Georges Kleiber [24], l'impossibilité de (17') renvoie au fait que les deux occurrences du nom de propriété syncatégorématique « patience », l'une relative à Berthe et l'autre à Marie, ne sont pas additionnables : les occurrences sont indétachables, même d'un point de vue linguistique, de l'entité qui les porte, et ne peuvent donc être ajoutées l'une à l'autre. C'est probablement une raison du même ordre qui explique le singulier en (7) et en (13).

Toutefois, en latin, l'énonciateur peut choisir d'employer le pluriel pour le substantif *magnitudo*, alors que ses occurrences valent chacune pour une entité différente :

(18) *Hostis si esset externus, id ipsum uix, talibus factis, sed posset aliquo modo : maria, montes, regionum* magnitudines *interessent.* (*Philippiques*, XIII, 3, 5.)

Si l'ennemi était étranger, cela même [scil. la paix] serait difficile, après de tels actes, mais possible en quelque manière : les mers, les monts, *les grandeurs* des pays nous sépareraient.

Le substantif *magnitudo* est, comme presque toujours, déterminé par un génitif qui indique de quelle entité est prise en compte la « grandeur ». Ce génitif est pluriel. Mais ce n'est pas directement le pluriel de *regionum* qui

24. Cf. G. Kleiber (2014b, p. 79-80).

explique celui de *magnitudines* : comme en français, pour une propriété instanciée dans des entités en nombre pluriel par une occurrence à chaque fois, en latin on emploie par défaut le singulier du substantif en *-tudo*. C'est ici un facteur stylistique et pragmatique qui détermine l'emploi de *magnitudines* au pluriel : Cicéron tient à souligner la pluralité des obstacles géographiques qui sépareraient les deux anciens ennemis dans l'hypothèse d'une paix avec une puissance étrangère. Il constitue une liste qui commence par les deux pluriels *maria* et *montes*, et le pluriel *magnitudines* juxtaposé à ceux-ci, mais, contrairement à eux, non référentiel, est employé pour indiquer de manière encore plus insistante le signifié même de pluralité qui est en œuvre dans *maria*, *montes* et le génitif *regionum*.

Une analyse voisine vaut peut-être pour un exemple difficile, l'unique occurrence au pluriel de *ualetudo* dans notre corpus :

(19) *Vt enim uel summa paupertas tolerabilis sit, si liceat, quod quibusdam Graecis cotidie, sic caecitas facile ferri possit, si non desint subsidia* ualetudinum. (*Tusculanes*, V, 39, 113.)

En effet, de même que même la pire pauvreté serait tolérable, s'il était permis de faire ce que font certains Grecs tous les jours, de même la cécité pourrait facilement être supportée, si ne manquaient pas les secours *pour les santés*.

Le génitif pluriel *ualetudinum* s'applique probablement à des occurrences de santé liées chacune à une entité [+ humaine], à une personne différente. L'emploi du pluriel au lieu du singulier peut s'expliquer ici par le souci stylistique et pragmatique de composer un parallélisme parfait entre le cas de la pauvreté (nom de propriété *paupertas* au singulier, emploi d'une hypothétique en *si*, pluralité de porteurs de la propriété indiquée par *quibusdam Graecis*) et celui de la cécité (*caecitas*, nom de propriété au singulier, emploi d'une hypothétique en *si*, pluralité de porteurs de la propriété indiquée par le pluriel *ualetudinum*), comme l'indique l'emploi de la corrélation *ut* ... *sic* ... Le nom de propriété *ualetudo*, quoique rien dans le contexte ne renvoie aux entités caractérisées par les occurrences de la propriété *ualetudo*, renvoie certainement de manière stylistiquement ostensible à la pluralité de ces entités, de la même manière que *quibusdam Graecis* à la pluralité des porteurs de la propriété « pauvreté » pris en compte.

4. Emploi d'adjectifs

4.1. *Liste des adjectifs concernés, cas des adjectifs marquant directement un degré*

Une dernière caractéristique nous semble encore plus nettement liée au genre de texte auquel appartiennent les exemples, ou plutôt aux mondes pris

en compte dans la prose philosophique et dans la prose oratoire. La discussion philosophique tente le plus souvent de prouver la vérité de thèses valables dans l'univers de croyance entier de l'énonciateur, c'est-à-dire dans le monde effectif comme dans tous les mondes possibles aux yeux de celui-ci. L'argumentation des discours de Cicéron est au contraire politique ou juridique et liée en général soit à des états de fait dans le monde effectif, soit à des probabilités dans celui des mondes possibles qui correspond aux attentes futures de l'énonciateur.

La caractéristique que nous prenons à présent en compte est la présence d'adjectifs dans le même groupe syntaxique que le substantif en *-tudo*, en excluant donc les attributs et prédicatifs. Le latin ne possède pas de déterminants au même sens que le français, ne serait-ce que par l'absence d'articles. Mais la présence d'adjectifs grammaticaux ou non [25] aux côtés des substantifs en *-tudo* présente des enjeux comparables à ceux que posent les déterminants et les adjectifs du français lorsqu'ils modifient un nom de propriété.

La présence d'adjectifs de l'un ou l'autre type est mieux documentée dans le corpus oratoire que dans le corpus philosophique, et surtout les adjectifs en question sont nettement plus divers. Dans les tableaux suivants, nous n'incluons pas les adjectifs possessifs, variantes conditionnées de génitifs. Voici d'abord pour les adjectifs grammaticaux :

Adjectifs grammaticaux : 32x	philosophie 14x	éloquence 18x
hic : 7x	philosophie 2x	éloquence 5x
tantus : 7x	philosophie 1x	éloquence 6x
qui exclamatif : 3x	philosophie 2x	éloquence 1x
is : 2x	philosophie 1x	éloquence 1x
nullus : 2x	philosophie 2x	éloquence 0x
quidam : 2x	philosophie 2x	éloquence 0x
aliqui : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
idem : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
ille : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
quantus exclamatif : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
qui interrogatif : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
qui relatif de liaison : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
qui relatif : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
talis : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
ullus : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x

25. Pour la distinction à l'intérieur du lexique d'une langue entre termes grammaticaux ou grammèmes et termes non grammaticaux, purement lexicaux, cf. B. FRADIN (2003, p. 103-104).

Et voici pour les adjectifs non grammaticaux :

Adjectifs non grammaticaux : 34x	philosophie 8x	éloquence 26x
imperitus : 4x	philosophie 0x	éloquence 4x
omnis : 3x	philosophie 1x	éloquence 2x
par : 2x	philosophie 0x	éloquence 2x
perditus : 2x	philosophie 1x	éloquence 1x
reliquus : 2x	philosophie 1x	éloquence 1x
summus : 2x	philosophie 0x	éloquence 2x
bonus : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
concitatus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
conductus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
diuinus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
futurus : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
grauis : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
inanis : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
infimus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
infinitus : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
inmensus : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
interclusus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
magnus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
maximus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
mutus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
paternus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
perpetuus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
sempiternus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
singularis : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
uetus : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x

Les unités lexicales concernées et les exemples sont sensiblement plus nombreux dans les passages de discours que dans les passages de prose philosophique. Cela vaut en particulier pour les adjectifs non grammaticaux. Ce fait très net s'explique certainement par la spécificité des énoncés tirés des discours : souvent ceux-ci renvoient à un ou des contextes d'évaluation précis dans le monde effectif ou dans le monde des attentes de l'énonciateur, donc à des occurrences spécifiques de propriété, qui peuvent recevoir une détermination adjectivale, alors que la prose philosophique a plus couramment affaire à des notions ou à l'ensemble des occurrences de celles-ci dans l'entièreté de l'univers de croyance de l'énonciateur, ce qui ne se prête pas à une indication en termes de degré, de quantification, de repérage ou de qualité.

L'emploi fréquent d'adjectifs indiquant le degré avec lequel une propriété s'actualise dans le cas d'une occurrence rapportée à telle ou telle entité est bien documenté en français. En latin de tels adjectifs, qu'il s'agisse de grammèmes comme *talis*, *tantus* ou *quantus* et *qui* dans une question rhétorique ou une exclamation, ou de lexèmes comme *diuinus*, *infinitus*,

inmensus, *magnus*, *maximus*, *par*, *singularis*, ou *summus*, sont attestés en grand nombre, comme par exemple en (6).

En français, il semble que les formes adjectivales indiquant le degré, en particulier le haut degré, ne soient pas les seules modifications possibles pour des noms de propriété appliqués à des occurrences de celle-ci. L'emploi d'adjectifs proprement qualificatifs est possible [26]. Notre corpus documente aussi, de fait, des adjectifs qui ne sont pas de simples indications de degré, ni non plus de simples indications d'indéfinition – ainsi *aliqui* ou *quidam* – de quantification – ainsi *nullus*, *ullus*, *omnis*, *reliquus* – ou de repérage – ainsi *hic*, *idem*, *ille*, *is*, *qui* interrogatif, relatif ou relatif de liaison, ou *futurus* – ni de simples adjectifs de relation – ainsi *paternus* – mais ces cas nécessitent une étude précise : la plupart d'entre eux ne peuvent en fait pas être considérés comme de véritables qualifications.

4.2. *Adjectifs marquant indirectement un degré*

Les exemples latins que nous analysons à présent doivent être étudiés en relation avec la classification des substantifs en *-tudo* que nous avons développée.

À l'intérieur du groupe des adjectifs susceptibles d'être analysés comme qualificatifs, des différences d'emploi apparaissent et la notion de degré, souvent, n'est en fait pas absente.

(20) […] *haec noui iudici forma terret oculos, qui quocumque inciderunt, ueterem* consuetudinem *fori et pristinum morem iudiciorum requirunt.* (*Pour Milon*, 1, 1.)

[…] cette nouvelle forme de tribunal effraye les yeux, qui, partout où ils se dirigent, regrettent l'ancienne *habitude* du forum et l'usage passé des tribunaux.

Ici la qualification par *ueterem*, qui ne renvoie pas directement à un degré, est rendue possible par le fait que l'énoncé, comme c'est la plupart du temps le cas dans les discours, porte sur le monde effectif, donc sur une occurrence actualisée de la propriété, qu'il est possible de qualifier en vertu de la connaissance du monde effectif qu'a l'énonciateur. Et cependant l'adjectif, comme *perpetuus* ou *sempiternus* [27], est bel et bien approprié au contenu sémantique de la propriété : *consuetudo* a notamment pour argument un procès, une entité d'ordre 2 qui se déroule dans le temps ; aussi un adjectif

---

26. Cf. en dernier lieu G. KLEIBER (2014b, p. 77-78), qui donne pour exemple de qualification non liée à une gradation « Paul éprouve une tristesse douce et mélancolique ».

27. Respectivement rapportés à *consuetudo* (*Pour Milon*, 19, 52) et à *sollicitudo* (*Pour le Roi Déjotarus*, 14, 39), donc également à des propriétés qui ont un argument d'ordre 2, actualisé dans le temps.

indiquant la durée, en l'occurrence la longue durée, d'actualisation de ce procès habituel, comme c'est le cas de *uetus*, peut être considéré comme une modification de degré liée à la propriété considérée et à l'un des arguments de celle-ci.

Dans d'autres cas, il est également possible d'interpréter l'adjectif qualificatif comme renvoyant indirectement à une notion de degré par l'intermédiaire des spécificités sémantiques du substantif en *-tudo* considéré :

(21) *Qui, cum ita adfectus esset, ut, si ad grauem* ualetudinem *labor accessisset, sibi ipse diffideret, non recusauit, quominus uel extremo spiritu, si quam opem rei publicae ferre posset, experiretur.* (*Philippiques*, IX, 1, 2.)

Et lui [scil. Servius Sulpicius Rufus], étant atteint à un tel degré que, si à sa grave *santé* s'ajoutait un effort, il y aurait lieu de craindre pour lui-même, n'a pas refusé, même à son dernier souffle, toute aide qu'il pouvait apporter à l'État, d'essayer de l'apporter.

Le substantif *ualetudo*, qui désigne l'occurrence de santé où se trouve Servius Sulpicius Rufus, est modifié par *grauis*, qui, s'agissant de la santé, indique un degré sur une échelle, en l'occurrence un degré très bas. De la même manière sont à analyser *bonus* et *perditus*, rapportés à *ualetudo* [28].

4.3. *Adjectifs ne marquant pas un degré*

Il existe toutefois des exemples nets de qualifications ne pouvant être interprétées comme renvoyant à un degré. Tel est d'abord le cas d'*inanis* :

(22) *Nam efficit hoc philosophia : medetur animis, inanes* sollicitudines *detrahit, cupiditatibus liberat, pellit timores.* (*Tusculanes*, II, 4, 11.)

Car tel est l'effet de la philosophie : elle soigne les âmes, retire *les soucis* vides, libère des désirs, chasse les peurs.

Inanes ne renvoie ni à un degré de la propriété visée, être dans le souci, ni non plus, quoique *sollicitudo* soit un pluriel, à une variété stabilisée de soucis qui serait « les soucis vides [parmi d'autres soucis] » : *inanes* renvoie à un jugement de valeur qui ne peut pas être considéré comme découpant de manière fixe une sous-classe parmi les soucis. L'énoncé indique que parmi les soucis qui peuvent affliger chaque être humain, la philosophie détermine à chaque occasion ceux qui sont vides et les élimine. Il s'agit donc bien

---

28. Le cas du groupe nominal *muta solitudo* « muette solitude » (*Pour Milon*, 19, 50) indique une solitude complète, où nul ne peut parler pour témoigner contre Milon : l'adjectif renvoie lui aussi indirectement au plus haut degré possible de la propriété « être seul ».

d'une qualification, liée aux contextes d'évaluation où la philosophie peut être amenée à intervenir [29].

4.4. *Cas de* multitudo + *adjectif*

La plupart des occurrences d'adjectifs susceptibles d'être interprétés comme des qualifications se rapportent au substantif *multitudo* et sont en fait significatifs de la polysémie de celui-ci.

qualification de *multitudo*	philosophie 1x	éloquence 11x
imperita : 4x	philosophie 0x	éloquence 4x
concitata : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
conducta : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
infima : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
infinita : 1x	philosophie 1x	éloquence 0x
magna : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
talis : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
reliqua : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x
tanta : 1x	philosophie 0x	éloquence 1x

Le lexème *multitudo* concentre douze exemples d'adjectifs, pour la plupart non grammaticaux, à une exception près tous dans le corpus oratoire.

Cette richesse en qualificatifs doit être mise en relation avec le statut catégorématique que ce lexème prend alors, c'est-à-dire avec la perte, dans cet emploi, du statut de nom de propriété. La « foule » peut être qualifiée, bien au-delà de la simple appréciation du degré de validation de la propriété « être *multi* » (à laquelle renvoient *infinita*, *magna*, *talis*, *tanta*) et de la quantification (par *reliqua*). La plupart des passages comportant un des adjectifs qualificatifs *imperita*, *concitata*, *conducta* et *infima* concernent des exemples dans lesquels *multitudo*, non déterminé par un génitif, a le sens catégorématique de « foule » [30]. Or l'emploi de *multitudo* comme désignation catégorématique de la « foule » est particulièrement courant dans les discours politiques ou judiciaires où elle représente un personnage col-

---

29. Analyse voisine pour le groupe nominal *meae pristinae uitae consuetudinem* […] *interclusam* (*Pour Marcellus*, 1, 2) : l'adjectif qualifie l'occurrence de la propriété « vivre habituellement » prédiquée de Cicéron lui-même, en indiquant que dans le contexte d'évaluation cette propriété a été interrompue.

30. Il existe une exception, *Philippiques*, XII, 12, 28 : *imperita* qualifie *militum multitudo*, un exemple qu'il est possible de rattacher à l'emploi de *multitudo* comme nom de propriété. Mais précisément la récurrence de la qualification *imperita*, figée au moins dans l'idiolecte de Cicéron, indique qu'il ne faut pas comprendre « le grand nombre inexpert des soldats » mais plutôt « la foule inexperte, [composée en l'occurrence] de soldats », c'est-à-dire *militum* comme l'équivalent d'un deuxième adjectif qualificatif rapporté à *multitudo* au sens de « foule » et non comme l'explicitation au génitif de l'entité à laquelle se rapporte la propriété « être nombreux ».

lectif important, quoique d'arrière-plan. Voici deux exemples caractéristiques, qui attestent deux fonctionnements différents :

(23) *Sed me recreat et reficit Cn. Pompei sapientissimi et iustissimi uiri consilium, qui profecto nec iustitiae suae putaret esse quem reum sententiis iudicum tradidisset, eundem telis militum dedere, nec sapientiae temeritatem concitatae* multitudinis *auctoritate publica armare.* (*Pour Milon*, 1, 2.)

Mais je suis rasséréné et réconforté par la décision de Gnaeus Pompée, homme très sage et très juste, qui assurément ne considérerait pas qu'il soit de sa justice, celui qu'il a livré comme accusé au verdict des juges, de l'abandonner par ailleurs aux armes des soldats, ni de sa sagesse, d'armer de l'autorité du peuple la témérité *d'une foule* ameutée.

Ici l'adjectif *concitatae* qualifie, sans renvoyer aucunement à un degré, le substantif *multitudo* employé au sens catégorématique de « foule ». Le groupe nominal renvoie à une occurrence hypothétique de « foule » dans le contexte d'un monde possible proche du présent, et c'est la connaissance de ce contexte qui permet à Cicéron de dire qu'une telle foule, si Pompée la laissait se rassembler, serait « ameutée » volontairement par un des camps du conflit politique.

Tout différent est l'emploi de *multitudo* en (24), et la qualification souligne précisément la spécificité de cet emploi :

(24) […] *muneribus, monumentis, congiariis, epulis* multitudinem *imperitam delenierat* […]. (*Philippiques*, II, 45, 116.)

[…] par ses jeux, ses monuments, ses distributions, ses banquets il [scil. César] avait séduit *la foule* inexperte […].

Dans une situation d'occurrence qui renvoie au monde effectif passé, César est opposé à la « foule », entité indistincte composée de nombreux êtres humains. Ce fonctionnement oppositif est caractéristique de *multitudo* au sens de « foule ». Toutefois, contrairement par exemple à (11) ou à (23), la « foule » en question n'est pas présente dans un seul et même contexte spatio-temporel où elle serait physiquement opposée à César. Au contraire, c'est au cours d'une longue période, comme le souligne le pluriel des ablatifs de l'énoncé, que César a séduit l'entité catégorisée comme *multitudo*. En d'autres termes, celle-ci désigne de manière permanente un milieu social [31], et c'est ce qui justifie la qualification que Cicéron lui applique, *imperita*, « inexperte », qu'il emploie quatre fois à son propos dans notre corpus. Non seulement *multitudo* s'emploie de manière catégorématique à côté de son emploi syncatégorématique de nom de propriété, qui est conservé, mais l'entité visée, dans des contextes comparables à (24) et

31. Fait signalé par M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991, p. 178 et 324).

comme le souligne en particulier la récurrence de l'épithète *imperita*, a une existence permanente à Rome comme classe sociale, au-delà de ses manifestations comme ensemble d'hommes physiquement présents dans des contextes d'évaluation précis.

5. Conclusions

5.1. *Fréquence et fonctionnement des substantifs en* -tudo

Notre étude nous semble avoir montré la grande diversité de fonctionnement qui caractérise les substantifs en *-tudo* chez Cicéron. Si ceux-ci forment du point de vue morphologique une unité étroite – ils sont presque tous dérivés d'adjectifs – du point de vue syntaxique et sémantico-référentiel les différences entre eux sont nettes. Il est exact qu'il s'agit dans l'ensemble de substantifs syncatégorématiques renvoyant à une propriété qui peut être prédiquée d'entités référentiellement autonomes. Mais cette analyse est insuffisante dans le détail.

La première et la plus importante différence entre les substantifs de ce type regarde la fréquence des emplois. Trois substantifs sont très courants dans les deux genres de textes, *consuetudo*, *magnitudo* et *multitudo*, sans qu'il y ait de distinction de fréquence très nette pour ces substantifs entre la prose philosophique et la prose oratoire. Or ils présentent trois fonctionnements nettement distincts. *Consuetudo*, dont le sémantisme inclut deux places d'argument, une correspondant à une entité [+ humaine] d'ordre 1, l'autre à une entité d'ordre 2 qui est un procès couramment réalisé par la personne concernée, peut s'employer indépendamment de toute mention des entités concernées : une interprétation par défaut renvoie alors à tout être humain et à tout procès, ou, lorsque le contexte indique une relation entre deux individus, à la notion de fréquentation. *Magnitudo* et *multitudo* – du moins dans l'un des emplois de ce dernier – renvoient à une propriété sémantiquement bien plus pauvre, « grandeur » et « grand nombre » respectivement. Ils nécessitent l'explicitation, dans la très grande majorité des cas par un génitif adnominal, de l'entité ou du type d'entité auquel s'applique la propriété, car leur sémantisme ne permet pas une assignation par défaut. *Multitudo* a cependant un autre signifié, particulièrement courant dans le corpus oratoire, « foule » – et le substantif prend alors un sens très différent, catégorématique, non seulement en relation avec un contexte d'évaluation précis et comme occurrence de « grand nombre [d'hommes] », mais même comme notion sociale pour décrire une classe entière, « la foule [perçue comme basse] », y compris lorsque les individus concernés ne sont pas physiquement rassemblés ensemble pour former une « foule ».

Outre ces trois substantifs, qui forment plus de la moitié des exemples, le corpus présente des occurrences plus isolées de substantifs qui peuvent être décrits soit comme des noms de propriété autonomes, soit comme des noms de propriété indétachables des occurrences de celle-ci. Dans le premier cas, le substantif, par exemple *ualetudo* ou *turpitudo*, peut être employé pour désigner la notion elle-même dans l'entièreté de l'univers de croyance de l'énonciateur, aussi bien que pour désigner une ou plusieurs occurrences de cette propriété. Dans le second cas, le lexème, par exemple *similitudo* ou *longitudo*, a un signifié si pauvre qu'il n'inclut pas la possibilité d'un emploi notionnel, faute de contenir la représentation d'un type d'entité auquel par défaut attribuer la propriété. Le lexème nécessite l'assignation à une occurrence de la propriété, en général par le moyen d'un génitif. Ce fonctionnement est le même que celui de *magnitudo* ou de *multitudo* au sens de « grand nombre ». Parmi ces substantifs moins courants que les trois les plus abondants, certains, de la même manière que *consuetudo*, comprennent dans leur sémantisme non seulement un premier argument renvoyant à une entité d'ordre 1 affectée par la propriété, mais aussi un second argument, une entité d'ordre 2 ou occurrence temporelle.

5.2. *Pluralisation et détermination par des adjectifs*

Nous avons analysé plus spécifiquement, et en les mettant plus systématiquement en relation avec l'opposition des deux genres de texte, deux caractéristiques, la pluralisation et la détermination adjectivale.

La pluralisation, sans être exceptionnelle, est peu courante, ce qui concorde avec les données relatives aux noms de propriété du français. Elle semble correspondre à deux procédures distinctes. L'une s'explique par des raisons sémantico-référentielles : les substantifs en *-tudo*, lorsqu'ils renvoient à plusieurs occurrences de la même propriété pour une seule et même entité, se mettent au pluriel, alors qu'ils figurent au singulier s'ils renvoient à plusieurs occurrences réparties sur plusieurs entités à raison d'une par entité. Cette situation est plus courante dans la prose philosophique que dans la prose oratoire, en raison des descriptions de sentiment caractéristiques de celle-là. L'autre situation de pluralisation semble plus spécifique du latin. Elle relève d'une stratégie stylistique et pragmatique spécifique : les substantifs en *-tudo* peuvent se mettre au pluriel même lorsqu'il se trouve une seule occurrence par entité, si le contexte comporte une mise en évidence de la notion de pluralité au moyen d'un parallélisme de formes plurielles. Ce mode de pluralisation nécessiterait une analyse à partir d'un plus grand nombre d'exemples.

L'étude des adjectifs employés dans le même groupe nominal que les substantifs en *-tudo* est tout aussi significative pour affiner la classification

de ceux-ci. Un grand nombre d'entre eux sont des termes grammaticaux, qui correspondent notamment à des indications de degré. Mais, surtout dans le corpus oratoire, il existe aussi des exemples où des adjectifs non grammaticaux sont épithètes de substantifs en *-tudo*. Cela s'explique par le fait que les énoncés de ce corpus renvoient souvent à des contextes spécifiés, c'est-à-dire à des occurrences relatives au monde effectif ou au monde des attentes de l'énonciateur, qui, pour cette raison, sont susceptibles d'une qualification précise, non générique. Parmi ces adjectifs non grammaticaux, un bon nombre relève aussi de la notion de degré, mais ce n'est pas le cas de tous, et les exemples les plus intéressants caractérisent le substantif *multitudo*, devenu un terme catégorématique susceptible de s'appliquer à un milieu social précis, qualifiable.

5.3. *Substantifs en* -tudo *et genres littéraires*

Au total, notre étude n'a pas permis de mettre en évidence des variations décisives entre les emplois du corpus philosophique – plus souvent génériques – et ceux du corpus oratoire – couramment liés à un contexte d'évaluation spécifique.

Il demeure que les substantifs en *-tudo* sont beaucoup plus fréquents dans la prose philosophique – environ 3,5 occurrences pour 1000 formes – que dans la prose oratoire – environ 1,4 occurrences pour 1000 formes – ce qui renvoie encore une fois au contenu des traités philosophiques : ceux-ci envisagent couramment des propriétés, éventuellement détachées des entités qui en sont les vecteurs, alors que la prose oratoire a moins souvent l'occasion d'envisager des occurrences de propriété ou des propriétés considérées pour elles-mêmes comme notions.

Il demeure aussi que le corpus oratoire atteste des emplois sensiblement plus divers des adjectifs, notamment qualificatifs, qui s'expliquent eux aussi par le contenu respectif des deux genres : l'emploi plus courant des adjectifs dans la prose oratoire s'explique par le caractère spécifique de la plupart des contextes d'évaluation, qui permet des modifications des noms de propriété liées à la diversité des occurrences de ces propriétés. Le cas le plus net est celui de *multitudo* dont le corpus oratoire, en raison des contenus qui sont les siens, met plus sensiblement en évidence le passage complet, dans un de ses emplois, du côté de la catégorématicité.

Les spécificités liées aux genres de texte ne permettent pas de mettre en évidence une opposition nette entre deux variétés linguistiques, parce que les différences observées tiennent simplement aux contextes pris en compte par chacun des deux genres. Mais cette distinction entre les contextes attestés dans les deux genres est pertinente pour analyser les traits caractéristiques des emplois des substantifs en *-tudo*, notamment dans le cas du

lexème *multitudo*, l'un des plus courants du corpus. Les substantifs en -*tudo* forment en fait un groupe aussi hétérogène et complexe que les noms de propriété du français et leur étude selon des critères différents, dont le genre du texte ou du passage concerné, amène à une classification singulièrement complexe.

Emmanuel DUPRAZ
Université libre de Bruxelles (ULB) et
École pratique des hautes études, Paris Sciences et Lettres (PSL)
Emmanuel.Dupraz@ulb.ac.be et Emmanuel.Dupraz@ephe.sorbonne.fr

Bibliographie

ThLL : *Thesaurus linguae Latinae*, Leipzig, 1900-.

A. ERNOUT et A. MEILLET (1959^{4}) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris.

N. FLAUX et D. VAN DE VELDE (2000) : *Les Noms en français : esquisse de classement*, Gap et Paris.

B. FRADIN (2003) : *Nouvelles approches en morphologie*, Paris.

M. GALMICHE et G. KLEIBER (1996) : « Sur les Noms abstraits », dans N. FLAUX, M. GLATIGNY et D. SAMAIN (éd.), *Les Noms abstraits. Histoire et théories. Actes du colloque de Dunkerque (15-18 septembre 1992)*, Villeneuve d'Ascq, p. 23-40.

G. KLEIBER (1981) : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz.

G. KLEIBER (2014a) : « Massif / comptable : d'une problématique à l'autre », *Langue française* 183, p. 3-24.

G. KLEIBER (2014b) : « Massif / comptable et noms de propriété », *Langue française* 183, p. 71-86.

M. LEUMANN (1977^{5}) : *Lateinische Laut- und Formenlehre*, Munich.

J. LYONS (1977) : *Semantics*, Cambridge - Londres - New York - Melbourne.

R. MARTIN (1983), (1992^{2}) : *Pour une Logique du sens*, Paris.

R. MARTIN (1996) : « Le Fantôme du nom abstrait », dans N. FLAUX, M. GLATIGNY et D. SAMAIN (éd.), *Les Noms abstraits. Histoire et théories. Actes du colloque de Dunkerque (15-18 septembre 1992)*, Villeneuve d'Ascq, p. 41-50.

M. T. SBLENDORIO CUGUSI (1991) : *I Sostantivi latini in* -tudo, Bologne.

M. WEISS (2009) : *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor et New York.

Les Études classiques 85 (2017), p. 93-119.

LES VISÉES COMMUNICATIVES DE *QVANDO* LIÉES AU GENRE LITTÉRAIRE
Étude des emplois chez Plaute, Tite-Live, Cicéron, et Lucrèce

Résumé. — Nous étudions les visées argumentatives de *quando* liées au genre littéraire en analysant ses emplois en tant qu'adverbe interrogatif direct et indirect, de conjonction circonstancielle de temps et de cause et leur visée communicative dans différents genres littéraires : les *Comédies* de Plaute, l'*Histoire romaine* de Tite-Live, les *Discours* de Cicéron et la poésie didactique de Lucrèce. *Quando* se présente comme un adverbe polysémique à visée argumentative variable selon le genre littéraire et l'emploi. Nous relevons une forte valeur argumentative liée à la conjonction dans son emploi causal, alors que son emploi en tant qu'adverbe interrogatif révèle des spécificités liées au genre textuel. Finalement l'emploi temporel présente des particularités du point de vue diachronique et ouvre des pistes à approfondir.

Abstract. — We intend to study the use of *quando* introducing a direct or indirect question, a temporal or causal clause and their communicative aim in different literary genres: Plaute's *Comedies*, Livy's *History of Rome,* Cicero's orations and Lucretius didactic poetry. We will show that the communicative aim of the question is connected to the literary genre, while the causal clause has in itself a specific communicative aim. Finally, the temporal clause has a diachronic specificity that should be investigated further.

Introduction

À partir des occurrences de *quando* répertoriées à l'aide du CD-ROM de la *Bibliotheca Teubneriana Latina* (BTL-4), nous étudierons les visées argumentatives de *quando*[1] liées au genre littéraire. Nous analyserons ses emplois en tant qu'adverbe interrogatif direct et indirect, de conjonction circonstancielle de temps et de cause et leur visée communicative dans différents genres littéraires : les *Comédies* de Plaute, l'*Histoire romaine* de

1. Nous ne considérerons pas ici les relatifs indéfinis *quandoque* et *quandocumque.* Les emplois relatifs temporels (*quando* « au moment où, quel qu'il soit ») dans l'*Histoire romaine* restent à approfondir. Nous ne les traiterons pas ici.

Tite-Live, les *Discours* de Cicéron et le *De rerum natura* de Lucrèce. Les données sont rassemblées dans le **Tableau 1** [2] :

Auteurs	**Conj. circ de temps**	**Conj. circ de cause**	**Adv.int. dis. dir.**	**Adv. int dis. ind.**	**Adv. relatif**	**Total**
Plaute, *Comédies*	81	73	6	0	0	160
Cicéron, *Discours*	0	8	25	1		34
Lucrèce, *De rerum natura*	3	31	0	0	0	34
Tite-Live, *Histoire romaine*	0	63	1	11	5	80

Tableau 1. Répartition des occurrences

Nous constatons que les comédies de Plaute fournissent le plus grand nombre d'occurrences pour un auteur, suivies de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, de la poésie didactique de Lucrèce et des *Discours* de Cicéron. Si nous évaluons le nombre d'occurrences de *quando* par rapport au nombre total de mots des œuvres en question, *quando* est le plus fréquemment utilisé par Plaute et Lucrèce, comme le montre la **Figure 1**. Pour faciliter la lisibilité nous représentons le rapport <occurrences de *quando* / nombre de mots> en ppm « parties par million ».

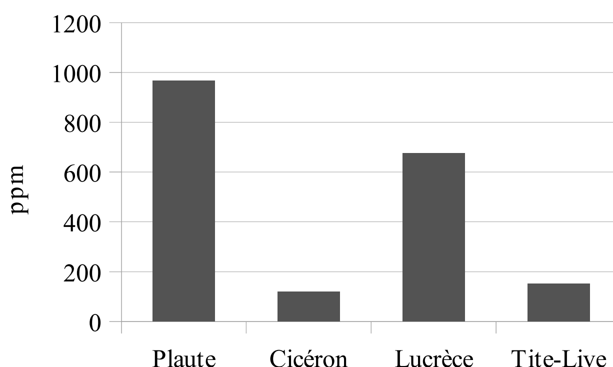


Figure 1. Fréquence d'emploi par rapport au nombre de mots

2. Conj. circ. : conjonction circonstancielle ; adv. int. : adverbe interrogatif ; dis. dir. : discours direct ; dis. ind. : discours indirect.

Comme le montre la **Figure 2**, chez Plaute, l'emploi en tant que conjonction circonstancielle de temps est prépondérant ; c'est cet emploi qui devient de plus en plus rare. Ainsi nous n'en relevons plus d'occurrences chez Tite-Live. Pourtant les emplois relatifs de temps « au moment où, quel qu'il soit » se rapprochent de la conjonction de temps [3]. La question des emplois temporels dans une perspective diachronique reste à approfondir.

L'emploi causal, quant à lui, se maintient assez bien. Nous en retrouvons beaucoup d'exemples chez Tite-Live et Lucrèce. L'emploi en tant qu'adverbe interrogatif se retrouve chez tous les auteurs à l'exception de Lucrèce : la philosophie didactique du *De rerum natura* s'oppose ainsi aux *Discours* de Cicéron, où l'emploi en tant qu'adverbe interrogatif est le plus fréquent.

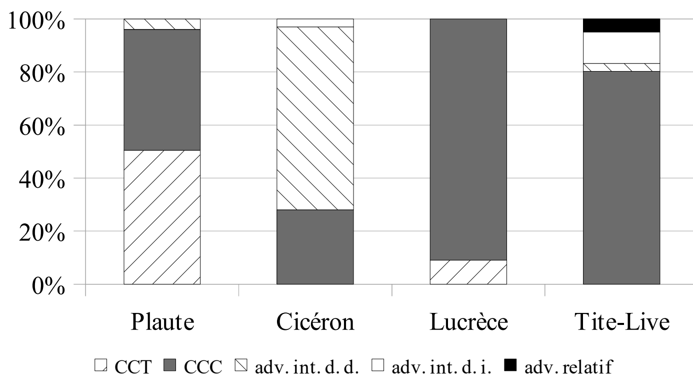


Figure 2 : Répartition des emplois

Quando, adverbe interrogatif

C'est au discours direct que nous rencontrons le plus souvent l'adverbe interrogatif *quando* [4] (cf. **Tableau 2**, p. 96). Ce n'est que Tite-Live qui l'emploie presque exclusivement au discours indirect, alors que le *De rerum natura* de Lucrèce ne présente aucune attestation de *quando* interrogatif. Par rapport aux occurrences totales relevées chez les auteurs étudiés, l'adverbe interrogatif est le plus fréquent dans les *Discours* de Cicéron (76,5 % des emplois).

3. Dans le cadre restreint de cette étude, nous omettons les emplois relatifs.

4. Dans une même période, ou après un même verbe introduisant une interrogation indirecte, peuvent se trouver plusieurs *quando* ; nous comptons chaque *quando* accompagné d'un verbe différent, c.-à-d. nous omettons les cas d'anaphore à verbe identique.

Emplois de *quando*	**Plaute, *Comédies***	**Cicéron, *Discours***	**Lucrèce, *De rerum natura***	**Tite-Live, *Histoire romaine***
Adv. int. dis. dir.	6	25	-	1
Adv. int. dis. ind.	-	1	-	11
Total des occ.	160 (3,75 %)	34 (76,5 %)	34 (0 %)	80 (15 %)

Tableau 2. Répartition des emplois interrogatifs

D’un point de vue morphosyntaxique, le terme en *k^w- *quando* introduit une interrogation « partielle » et du point de vue sémantique il vise à identifier la circonstance du temps : « quand ? à quel moment ? ». La question peut être directe ou indirecte. Dans ce deuxième cas, elle se rattache comme proposition complétive à un noyau prédicatif.

D’un point de vue pragmatique, la « vraie » question directe exprime un doute à propos de l’état de choses ayant cours. Elle exprime, en principe, une incertitude, une ignorance de la part du locuteur. J. LYONS (1978, p. 375), à la suite de O. JESPERSEN (1933, p. 305), qualifie les interrogations partielles de questions-*x* contenant, comme dans une équation algébrique, une variable *x*. Ainsi, poser une question à un interlocuteur, c’est l’inviter à fournir une valeur pour cette variable.

Pourtant, parmi les interrogations en *quando* relevées, toutes n’ont pas la même valeur illocutoire : d’une part, nous avons repéré un certain nombre de questions rhétoriques, dont la valeur illocutoire est assertive ; d’autre part, les interrogations indirectes peuvent accomplir des actes différents selon la valeur du verbe introducteur ou selon la présence de paramètres modaux. Nous analyserons d’abord les questions non rhétoriques directes et indirectes.

1. *Emplois non rhétoriques*

1.1. *Interrogations directes*

1.1.1. *Existence d’un savoir lacunaire chez le locuteur et sollicitation d’une réponse*

Les seules questions exprimant une ignorance du locuteur et enjoignant l’interlocuteur à fournir une réponse, se trouvent dans les comédies de Plaute. Par l’illusion théâtrale sont recréées sur scène d’authentiques situations d’énonciation. Ainsi les occurrences en question apparaissent toutes au discours direct et parmi les six occurrences de *quando* adverbe interrogatif, nous trouvons cinq fois une réponse à la question, comme par exemple en Plaute, *Persa*, 314 :

Question :

TO. ***Quando*** *istaec innatast tibi?*

Toxile : Quand t'est-il venu? [Il parle d'un abcès.]

Réponse :

SA. Hodie.

Sagaristion : Aujourd'hui. [Nous traduisons.]

Remarquons qu'en réponse à la question *quando*, nous trouvons d'une part des adverbes de temps tout à fait usuels [5], d'autre part des subordonnées circonstancielles de temps introduites par *ubi primum* et par *cum* [6], une subordonnée relative avec attraction de l'antécédent *quo die* [7] mais jamais de subordonnée conjonctive introduite par *quando*.

Les questions et les réponses sont en principe sincères ; nous trouvons une réponse railleuse dans un extrait du *Poenulus* : Agorastoclès, voudrait obtenir les faveurs de sa belle, Adelphasie. Impatient, il lui demande *quando illi mecum caput et corpus copulas ?* « Quand viendras-tu là-bas pour que nous ne fassions qu'un corps et qu'une bouche ? » Pourtant, comme il faut que demeurent vierges des filles qui seront au dénouement reconnues de condition libre, la jeune esclave répond par raillerie : *Quo die Orcus Accherunte mortuos amiserit* « Le jour où Orcus aura renvoyé les morts de l'Achéron », c.-à-d. jamais. (Plaute, *Poen.,* 343).

Dans un seul exemple, l'esclave Planésie ne répond pas à la question de Phédrome :

PH. Siquidem hercle mihi regnum detur , numquam id potius persequar .
Quando *ego te uidebo ? PL. [H]Em, istoc uerbo uindictam para :*
Si amas, eme : ne rogites, facito ut pretio peruincas tuo.
Bene uale. (Plaute, *Curc*., 210-214.)

Phédrome : Par Hercule ! On m'offrirait un royaume, que j'aimerais mieux encore ceci. Quand te verrai-je ?
Planésie : Fais toi-même la réponse en m'affranchissant. Si tu m'aimes, achète-moi. Au lieu de me poser toujours la même question, trouve de l'argent pour triompher de tes rivaux. Adieu. (Trad. A. Ernout.)

En effet, elle voudrait qu'il l'affranchisse ; ainsi il pourra la voir quand il voudra.

Après ce rapide survol des occurrences, il apparaît clairement que sur le plan de la communication, il s'agit ici de « vraies » questions : le locuteur pose une question qui reflète son doute, son ignorance et il s'attend à une réponse de son interlocuteur, qui, dans la plupart des exemples, la lui fournit

5. Plaute, *Persa*, 314 ; Plaute, *Persa*, 498.
6. Plaute, *Poen.*, 1419-1421 ; Plaute, *Stich.*, 243-244.
7. Plaute, *Poen.*, 343.

volontiers. Les interrogations directes en *quando* dans les *Comédies* de Plaute ont donc toujours une fonction percontative.

1.1.2. *Cas particulier : le locuteur répond lui-même à sa question*

Dans les *Discours* de Cicéron, nous repérons une seule interrogation directe non rhétorique en *quando* dans un extrait du *Pro Quinctio*. Le procès civil qui fait l'objet de ce discours a pour origine la liquidation d'une société ayant existé entre Sextus Naevius et Caius Quinctius. Caius est mort, laissant pour héritier Publius Quinctius. Sextus Naevius, escroc accompli, prétend recouvrer une créance qu'il avait contre la succession de C. Quinctius. Ainsi Naevius profite de l'absence de P. Quinctius qu'il dit être son débiteur, et se fait envoyer en possession de ses biens.

> *Mittis iniussu praetoris: quo consilio ? Iussurum sciebas. Quid ? cum iussisset, tum mittere nonne poteras ? Postulaturus eras.* ***Quando ?*** *Post dies XXX. Nempe si te nihil impediret, si uoluntas eadem maneret, si ualeres, denique si uiueres. Praetor scilicet iussisset.* (Cic., *Quinct*., 82.)

> Tu dépêches un agent, sans avoir du préteur l'ordre d'envoi en possession. Dans quel dessein ? Tu savais que le préteur donnerait cet ordre. Eh quoi ! Ne pouvais-tu pas attendre qu'il l'eût donné et dépêcher alors ton agent ? Tu devais adresser ta requête. Quand ? Après trente jours. À condition qu'il ne survînt aucun empêchement, que ton intention restât la même, que tu fusses en bonne santé, enfin que tu fusses encore en vie. Assurément, le préteur eût donné l'ordre. (Trad. H. de la Ville de Mirmont et J. Humbert.)

Cicéron reproche à Naevius d'avoir agi sans l'ordre du préteur. La question *cum iussisset, tum mittere nonne poteras ?* est adressée de manière explicite à Naevius à qui il ne laisse pas le temps de répondre. Cette question en *nonne* est orientée, la réponse attendue est « si », Cicéron nous livre l'objection fictive de Naevius « mais [diras-tu] tu étais sur le point d'adresser ta requête » ou « tu avais l'intention d'adresser ta requête » ; comme s'il ne s'était agi pour Naevius que de gagner du temps. Cicéron poursuit son interrogatoire fictif : *Quando* [*postulaturus eras*] *?* question à laquelle il répond encore lui-même. Cicéron lui fait un procès d'intention : le point crucial est de savoir à quel moment il avait l'intention de s'adresser au préteur. Nous avons l'impression que cette question, s'il feint de l'adresser à Naevius, est dirigée plutôt à l'auditoire. En effet, lui-même connaît la réponse, Naevius, de même, sait à quel moment il a fait sa requête, mais l'auditoire n'est peut-être pas conscient de la durée écoulée entre les deux événements. Pourquoi alors poser la question au lieu d'asserter le fait ? R. MARTIN (1987, p. 21) attribue à l'interrogation une « fonction suspensive de la valeur de vérité ». Ainsi, poser une question, c'est laisser en suspens pendant un moment l'information. Cette petite mise en scène sert donc à créer du suspense et à attirer l'attention de l'auditoire

sur un fait crucial : car, sans le dire explicitement, Cicéron insinue que c'est à dessein que Naevius a attendu trente jours [8] avant de faire sa demande. Son intention, dès le début de l'affaire, était malhonnête, l'arnaque était préméditée.

1.2. *Interrogations indirectes*

1.2.1. *L'interrogation indirecte reflète une ignorance générale*

Dans deux occurrences du corpus livien, le verbe introducteur signifie « ignorer, douter ». Dans ces exemples, l'interrogation reflète un non-savoir de la part du locuteur qui est soit un personnage mis en scène par Tite-Live, soit Tite-Live lui-même, faisant l'aveu d'un manque d'information que ses recherches d'historien n'ont su combler. Ces questions servent uniquement à extérioriser un doute, sans sollicitation d'une réponse.

Dans le premier exemple, Hannibal s'adresse aux soldats de naissance espagnole pour leur accorder un congé au moment où l'armée prend ses quartiers d'hiver, car on ne peut savoir combien durera encore la campagne militaire.

> *Itaque cum longinqua a domo instet militia incertumque sit,* ***quando*** *domos uestras et quae cuique ibi cara sunt uisuri sitis, si quis uestrum suos inuisere uolt, commeatum do.* (Tite-Live, 21, 21, 5.)
>
> Donc, puisque vous serez loin de chez vous pendant la campagne imminente, et qu'on ne peut dire quand vous reverrez vos maisons et ce qui est cher à chacun de vous, à ceux d'entre vous qui veulent aller voir les leurs, j'accorde un congé. (Trad. E. Lasserre.)

Dans ce deuxième exemple, l'historien s'adresse à ses lecteurs pour faire l'aveu de son ignorance.

> *Is ubi et* ***quando*** *et quo casu captus sit, sicut pleraque alia, parum inter auctores constat.* (Tite-Live, 37, 34, 5.)
>
> Où, quand, dans quelles conditions fut-il pris? Il en va comme de la plupart des événements et les historiens ne sont pas d'accord. (Trad. E. Lasserre.)

Dans ces deux exemples, les verbes du doute sont impersonnels : le locuteur ne sait pas, car *on* ne peut savoir.

1.2.2. *L'interrogation indirecte renvoie à un moment non spécifié*

Dans six occurrences de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, le verbe introducteur signifie « savoir, percevoir ». Comme le constate C. BODELOT

8. Ce que représentent ces trente jours n'est pas très clair : s'agit-il de trente jours écoulés entre l'envoi du messager et la demande au préteur ? Ou bien, Cicéron veut-il faire comprendre que Naevius a tenté de posséder les biens de Quinctius pendant trente jours, ce qui lui permet de réclamer la satisdation *iudicatum solui* ?

(1987, p. 38), « par leur sémantisme référant au déroulement ou à l'aboutissement d'un processus cognitif ou perceptif, ces verbes sont étrangers à toute notion de doute et d'incertitude ».

L'absence de doute apparaît clairement dans l'exemple suivant. Les deux propositions en *quando,* dépendant de *didici*, ne reflètent pas d'incertitude au moment de l'interaction, mais marquent que l'ignorance du locuteur se situe dans le passé : il a appris, donc il sait.

> *Multis belli casibus didici* ***quando*** *pugnandum,* ***quando*** *abstinendum pugna sit*. (Tite-Live, 44, 36, 13.)
>
> Les nombreuses vicissitudes de la guerre m'ont appris quand il fallait combattre et quand il fallait s'abstenir de le faire. (Trad. P. Jal.)

Pourtant, la commutation avec une proposition assertive est impossible, car le locuteur ne parle pas d'un moment précis, mais, il évoque, en général, le moment propice au combat. Le fait de laisser indéterminé le contenu du savoir convient à la valeur itérative de l'énoncé : « déterminer le contenu des variables reviendrait à actualiser le savoir et à le présenter comme faisant l'objet d'une connaissance unique », selon C. BODELOT (1987, p. 42)[9].

1.2.2. *Cas particulier :* nescio quando

Dans cet extrait des Philippiques de Cicéron, le verbe introducteur *nescio* forme avec le mot interrogatif *quando* une expression toute faite. Le tour *nescio quando* pourrait ainsi commuter avec *aliquando*. Comme le constate C. BODELOT (1987, p. 87), le statut figé de ces expressions peut encore être illustré par des locutions, de nature pronominale, du type de *nescio quid* « je ne sais quoi », *nescio quis* « (un) je ne sais qui ». Elle relève d'ailleurs chez Cicéron tout un éventail d'expressions adverbiales : *nescio quo modo, nescio quo pacto, nescio qui, nescio quam, nescio quo*, etc. Dans ce cas, *nescio* et le terme en k^w- sont toujours contigus. L'édition des Belles Lettres a même choisi d'univerber *nescioquando* dans notre exemple.

> *Contra rem suam me nescioquando uenisse questus est*. (Cic., *Phil*., 2, 3.)
>
> Il m'a reproché d'être, je ne sais quand, intervenu en justice contre ses intérêts. (Trad. A. Boulanger et P. Wuilleumier.)

2. *Emplois rhétoriques*

Dans la question rhétorique, selon la définition de P. FONTANIER (1977, p. 368) :

---

9. Nous retrouvons cette valeur de non-savoir indéterminé en Tite-Live, 44, 22, 8 et 9, 46, 5.

> […] l'*interrogation* consiste à prendre le ton *interrogatif* non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre. Il ne faut donc pas la confondre avec l'interrogation proprement dite, avec cette interrogation du doute, de l'ignorance ou de la curiosité par laquelle on cherche à s'instruire ou à s'assurer d'une chose.

La question rhétorique est une question orientée. A. BORILLO (1981, p. 2.) parle d'une « inversion de polarité », c.-à-d. qu'une interrogation totale positive oriente vers une réponse négative et l'interrogation négative vers une réponse positive. Le même mécanisme opère dans l'interrogation partielle rhétorique. Ainsi quand le locuteur pose la question « quand », il veut dire « jamais ». Du point de vue de l'argumentation, la question rhétorique force l'interlocuteur à la reconnaissance des faits tels que les présente le locuteur. L'acte de parole accompli est ainsi assertif et non percontatif.

2.1. *Interrogations directes*

Les seules occurrences au discours direct se trouvent dans les *Discours* de Cicéron. Dans vingt-deux occurrences, le message transmis est « jamais » ou « toujours » selon que la question est positive ou négative. [10]

Question rhétorique	**Message**
quando *frumentum non dedit* / ***quando*** *non pollicita est* ? / ***quando*** *recusauit* ? (Cic., Verr., 2, 2, 5.)	= « toujours » / = « toujours » / = « jamais »

Que les affirmations soient vraies ou fausses ne doit pas nous préoccuper ici. L'essentiel est que le locuteur les présente comme indéniablement vraies. Un extrait du *pro Milone* illustrera notre propos :

> ***Quando*** *illius postea sica illa quam a Catilina acceperat conquieuit ?* (Cic., *Mil.*, 37.)
>
> Quand donc, depuis ce temps, le poignard que Clodius avait reçu de Catilina est-il resté inactif ? (Trad. André Boulanger, 1961.)

Le terme de *sica* est utilisé au sens figuré. Cicéron veut montrer que jamais les violences n'ont cessé. Et il énumère des bagarres meurtrières, et même une attaque contre Pompée. Pourtant, c'est de la spéculation de sa part, cette attaque contre Pompée n'est qu'un bruit, sans doute faux, que Pompée avait eu intérêt à laisser se répandre.

---

10. Ainsi dans Cic., *Verr.*, 2, 1, 84; Cic., *Verr.*, 2, 2, 76 ; Cic., *Verr.*, 2, 5, 5; Cic., *Pis.*, 49 ; Cic., *Phil.*, 10, 6 ; Cic., *Phil.*, 11, 20 ; Cic., *Phil.*, 12, 12 ; Cic., *p. red. in sen.*, 24 ; Cic., *p. red. in sen.*, 28 ; Cic., *Cael.*, 48 ; Cic., *Sest.*, 77 ; Cic., *Lig.*, 18 ; Cic., *S. Rosc.*, 76 ; Cic., *Mil.*, 12 ; Cic., *Mil.*, 37.

Cicéron tire ici parti de la force illocutoire indirecte de l'énoncé pour proférer, sous forme interrogative, des assertions vigoureuses. Contrairement aux *Comédies* de Plaute mettant en scène une interaction entre plusieurs personnages, Cicéron, ici, parle seul : dans ses plaidoyers ou réquisitoires, il ne s'adresse pas à son interlocuteur pour recevoir de lui une réponse, mais il ne fait que le prendre à témoin pour lui extorquer une confirmation.

Rien d'étonnant peut-être dans le contexte hautement polémique des *Discours*, dont le but est de convaincre en appuyant avec force ses affirmations, de démontrer sans mettre en doute.

Finalement, nous relevons une dernière occurrence de *quando* introduisant une question rhétorique directe : il s'agit de la seule interrogation directe en *quando* de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, le genre du récit présentant somme toute une prédilection pour le style rapporté.

> *Et **quando** ego uobis pro tantis uestris in me meritis gratiam referam, si nunc cessauero ?* (Tite-Live, 5, 44, 2.)
>
> Quand vous témoignerai-je ma reconnaissance pour les grands services que vous m'avez rendus, si je reste aujourd'hui sans rien faire ? (Trad. G. Baillet.)

Camille est en exil chez les Ardéates ; les Gaulois, sortant de Rome, se dirigent vers Ardée. Une hypothèse exprimée par la subordonnée conditionnelle accompagne la question rhétorique, dont elle constitue un indicateur formel. J. SCHMIDT-RADEFELD (1977, p. 381) appelle *expressions of exclusive absoluteness* des expressions telles que « d'autre que, sinon » en français ou *anders als, sonst wenn nicht* en allemand. A. ORLANDINI (1980, p. 121) complète cette liste par les expressions latines *quam* ou *nisi*. Dans notre extrait, le message est clair : Camille voudrait que les Ardéates emploient ses talents militaires en face du danger imminent. Nous pourrions gloser : « c'est le moment où jamais » pour lui de témoigner sa reconnaissance envers ses nouveaux concitoyens.

2.1.1. *Cas particuliers*

Deux occurrences des *Discours* de Cicéron nous semblent particulières, car on ne peut simplement remplacer par le message « jamais » la question en *quando*.

Dans cet extrait des Verrines, Cicéron répond lui-même à la question rhétorique :

> '*Malus ciuis, improbus consul, seditiosus homo Cn. Carbo fuit.*' *Fuerit aliis, tibi **quando** esse coepit ? Posteaquam tibi pecuniam rem frumentariam rationes omnes suas exercitumque commisit.* (Cic., *Verr.*, 2, 1, 37.)

> « Mauvais citoyen, consul sans probité, homme séditieux, tel a été Cn. Carbo. » Tel il a pu être pour d'autres : pour toi, quand a-t-il commencé à l'être ? Après qu'il t'a eu confié les fonds, les approvisionnements en froment, tous ses comptes et l'armée. (Trad. H. de la Ville de Mirmont.)

Dans cette seconde action contre Verrès, Cicéron reproche son hypocrisie à Verrès : il a beau juger le consul C. Carbo un homme malhonnête, pourtant, il l'a bien aidé à détourner les deniers publics. La question rhétorique est donc orientée : « quand a-t-il commencé à te paraître mauvais citoyen », on peut considérer que la réponse sous-entendue est « jamais, si ce n'est après que … ». Il s'agit donc d'une assertion déguisée. D'ailleurs il est clair que le changement d'opinion de Verrès ne s'est opéré que parce que cela l'arrangeait.

Dans l'extrait suivant de la XIe *Philippique*, la réponse sous-entendue serait plutôt « jamais à temps pour sauver la situation ». Vers la fin de février, on apprend à Rome que Dolabella auquel avait été attribué la Syrie, avait tué en chemin le gouverneur d'Asie, C. Trebonius, et qu'il occupait cette province. Il faut mener une campagne contre Dolabella, mais les avis divergent ; un sénateur propose de confier cette tâche aux consuls, en leur attribuant par tirage au sort l'Asie et la Syrie, et d'envoyer des légats en attendant. Mais Cicéron fait valoir que les consuls sont occupés à combattre Marc-Antoine à Modène et propose donc de confier le commandement à M. Brutus ou C. Cassius.

> *Quid ? Si etiam tarditatem adfert ista sententia ad Dolabellam persequendum ?* ***Quando*** *enim ueniet consul ? An id exspectamus quoad ne uestigium quidem Asiae ciuitatum atque urbium relinquatur ?* (Cic., *Phil.*, 11, 25.)
>
> Et si cette proposition apporte même du retard à la poursuite de Dolabella ? Quand viendra, en effet, le consul ? Allons-nous attendre qu'il ne reste plus en Asie le moindre vestige des cités et des villes ? (Trad. P. Wuilleumier.)

La question de Cicéron ne sollicite pas de réponse, il ne fait qu'émettre une incertitude : quand enfin le consul viendra-il ? On ne peut pas le savoir, les consuls étant occupés à Modène, ils risquent de se faire attendre indéfiniment et donc de ne jamais arriver ! La question n'est donc pas simplement l'expression d'une incertitude, mais elle est orientée : il s'agit de bien faire comprendre qu'on ne peut attendre le consul.

2.2. *Interrogations indirectes*

Ce n'est que dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live que nous repérons des questions rhétoriques indirectes. Assertion déguisée, la question rhétorique se trouve alors sous forme de proposition infinitive. A. ORLANDINI (1980, p. 121) parle dans ce cas de *enunciative rhetorical questions*, i.e.

questions which are comparable to conditional statements, qui seront à l'infinitif au discours indirect.

Ainsi dans cet exemple au discours indirect[11] :

> *Ad id, quod sua sponte satis conlectum animorum erat, indignitate etiam Romani accendebantur :* [...] ***quando*** *autem se, si tum non sint, pares hostibus fore ?* (Tite-Live, 3, 62, 1.)

> D'eux-mêmes les Romains avaient déjà suffisamment repris courage : l'indignation acheva de les enflammer: [...] Quand donc lui [à l'ennemi] tiendraient-ils tête, sinon aujourd'hui ? (Trad. G. Baillet.)

Comme dans la question rhétorique directe repérée dans l'*Histoire romaine* et commentée précédemment, nous retrouvons une subordonnée conditionnelle en *si ... non*, que nous avions appelée avec J. SCHMIDT-RADEFELD (1977, p. 381) *expressions of exclusive absoluteness*. De nouveau, nous pourrions gloser « c'est le moment où jamais » : il faut livrer une bataille régulière aux Sabins. Les personnages mis en scène dans ce passage tentent de convaincre leurs interlocuteurs de les laisser se battre. La question rhétorique a tout son effet dans ces passages argumentatifs.

2.2.1. *Cas particulier : la question dubitative*

Un dernier exemple présente deux interrogations indirectes en *quando* dépendant de *quaerentes*.

> *Exsequebantur deinde quaerentes* [...] ***quando*** *id bellum senatus decreuisset,* ***quando*** *populus Romanus iussisset. At hercle priuato quidem consilio bellum susceptum esse, sed gestum prudenter fortiterque. Immo, utrum susceptum sit nequius an inconsultius gestum, dici non posse.* (Tite-Live, 41, 7, 8.)

> Ils le poursuivaient alors en demandant [...] Quand le sénat avait-il décrété cette guerre ? Quand le peuple romain l'avait-il ordonnée ? – Mais par Hercule [diras-tu] la guerre a été entreprise à la suite d'une décision, il est vrai, privée, mais elle a été menée avec prudence et courage ! – Bien au contraire, il était impossible de dire ce qui était le pire, la nocivité de la décision qui l'avait fait engager ou la façon inconsidérée dont elle avait été conduite ! [Nous traduisons.]

Les propositions sont au subjonctif, ce qui exclut l'interprétation de la question comme *enunciative rhetorical questions*, telle que définie par A. Orlandini. Pourtant, il ne s'agit pas ici d'une vraie demande d'information, mais de l'expression d'une suspicion, liée à une notion de doute. La question se situe selon nous dans une sorte d'entre-deux sur l'axe graduel reliant l'assertion et la question et constitue ce que C. KERBRAT-ORECCHIONI appelle « acte-valise » (1991, p. 104). Selon A. ORLANDINI

11. Exemple du même type : Tite-Live, 6, 39, 10.

(1980, p. 115) la condition préalable d'un point de vue pragmatique est alors une simple croyance du locuteur, et non, comme dans la question rhétorique, une connaissance commune.

Dans notre exemple, les tribuns de la plèbe attaquent le consul M. Junius. Ils insinuent, sans l'asserter, qu'il a mené la guerre en Istrie sans l'ordre du sénat. Dans la suite de l'extrait, les tribuns mettent en scène une réplique fictive du consul : *priuato quidem consilio* représente leur suspicion exposée ici comme un aveu de sa part.

3. *Tableaux récapitulatifs*

Interrogations directes	Existence d'un savoir lacunaire chez le locuteur + sollicitation de l'interlocuteur	Question rhétorique : *quando ?* = « jamais » ; *quando non ?* = « toujours »	Cas particuliers : réponse = « jamais » + nuances
Plaute, *Comédies*	6	-	-
Cicéron, *Discours*	-	23	2
Lucrèce, *De rerum natura*	-	-	-
Tite-Live, *Histoire romaine*	-	1	-

Tableau 3. Emplois directs

Interrogations indirectes	catégorie « ignorer », « douter » — ignorance générale	catégorie « savoir », « percevoir » — moment non spécifié	question rhétorique : *quando ?* = « jamais »	cas particulier : question dubitative	cas particulier : *nescio quando*
Plaute *Comédies*	-	-	-	-	-
Cicéron *Discours*	-	-	-	-	1
Lucrèce *De rerum natura*	-	-	-	-	-
Tite-Live *Histoire romaine*	2	6	2	1	-

Tableau 4. Emplois indirects

Quando, conjonction circonstancielle de temps

L'emploi conjonctif temporel de *quando* révèle quelques particularités qui invitent à une étude diachronique plus poussée : d'abord, notre corpus, certes restreint, montre que la conjonction temporelle est utilisée fréquemment dans les *Comédies* de Plaute (81 occurrences sur 160), mais que son emploi diminue considérablement : elle n'apparaît plus que rarement chez Lucrèce (3 occurrences sur 34) et plus du tout dans les autres genres étudiés. Ensuite, l'on pose généralement le sens temporel comme ancien [12] et à l'origine des autres emplois conjonctifs. Le cadre restreint de cette étude ne nous permet pas d'approfondir la question, mais nous pouvons constater que l'emploi conjonctif temporel implique un certain nombre d'ambiguïtés qui permettent, en plus de l'interprétation temporelle, des sens causals ou même adversatifs.

Plaute

Pour la plupart des exemples étudiés dans les *Comédies* de Plaute, le sens temporel de *quando* apparaît sans ambiguïtés. D'ailleurs, dans un grand nombre d'occurrences (33 sur 81), *quando* a un sens itératif et se traduit par « quand, chaque fois que ». Ainsi dans cet extrait de *l'Amphitryon* :

> *In Amphitruonis uortit sese imaginem*
> *Omnesque eum esse censent serui qui uident :*
> *Ita uorsipellem se facit, quando lubet*. (Plaute, *Amph.*, 121-123.)
>
> Il [Jupiter] s'est métamorphosé en Amphitryon : et tous les esclaves qui le voient le prennent pour lui, tant il est habile à changer de peau, quand [chaque fois que] l'envie lui en prend ! (Trad. A. Ernout.)

Pour illustrer les emplois non itératifs, l'exemple suivant fait référence au repas qu'Érotie est en train de préparer : il s'agit donc d'une invitation unique et non répétée, mais le moment reste indéterminé.

> *ME. Iube igitur tribus obis apud te pradium accurarier,*
> *Atque aliquid scitamentorum de foro opsonarier* […]
> *ER. Licet ecastor.*
> *ME. Nos prodimus ad formum ;*
> *Iam hic nos erimus. Dum coquetur, interim potabimus.*
> *ER.* ***Quando*** *uis, ueni ; parata res erit.* (Plaute, *Men.*, 212-215.)
>
> Ménéchme : Fais donc apprêter chez toi un dîner pour nous trois, et prendre au marché quelques fins morceaux […]
> Érotie : Volontiers par Castor.
> Ménechme : Nous, nous allons au forum ; nous serons de retour dans un instant. Pendant que ça cuira, nous viderons quelques coupes.
> Érotie : Viens quand tu veux ; tout sera prêt. (Trad. A. Ernout.)

---

12. Cf. A. SZANTYR (1965), § 328, b.

Ou dans cet extrait du *Miles Gloriosus*, Palestrion parle d'un moment spécifique défini par le contenu propositionnel : le moment où il sera en possession de l'anneau.

> *PA. At ego mihi anulum dari istunc tuom uolo.*
> *PE. Quam ad re<m> usuist?*
> *PA.* ***Quando*** *habebo, igitur rationem <m>earum fabricarum dabo.* (Plaute, *Mil*., 769-771.)

> Palestrion : Et je voudrais moi que tu me donnes cet anneau que tu as là au doigt.
> Périplectomène : Qu'en veux-tu faire?
> Palestrion : Quand je l'aurai, alors je te ferai part de mon invention. (Trad. A. Ernout.)

Pourtant, d'autres occurrences présentent une certaine ambiguïté. Ainsi nous décelons une nuance adversative dans l'exemple suivant, extrait du *Mercator.* L'esclave Acanthion se fraye difficilement un chemin à travers la foule pour courir à la rencontre de son maître Charinus. Le contexte permet de lire : « Il faut faire trois choses à la fois, quand → alors qu'on ne s'en est proposé qu'une »

> *Ita tres simitu res agendae sunt,* ***quando*** *unam occeperis :*
> *Et currendum et pugnandum et autem iurigandumst in uia.* (Plaute, *Merc*., 118-119.)

> Il faut faire trois choses à la fois, quand on ne s'en est proposé qu'une : courir, faire le coup de poing, et se disputer, chemin faisant. (Trad. A. Ernout.)

L'exemple suivant illustre bien combien il est aisé de superposer un rapport logique à une succession chronologique.

> *TYN.* […] *Nunc* ***quando*** *patriam et libertatem perdidi,*
> *Non ego istunc me potius quam te metuere aequom censeo.* (Plaute, *Capt*., 297-298.)

> Tyndare : […] Maintenant que j'ai perdu ma patrie et ma liberté, je trouve juste qu'il te craigne plus que moi. (Trad. A. Ernout.)

Ici, l'antériorité des événements de la subordonnée introduite par *quando* implique une nuance causale : « après avoir perdu ma patrie et ma liberté » d'où découle le sens « puisque j'ai perdu ma patrie et ma liberté » [13].

Finalement, dans cet extrait de la pièce intitulée *Casina*, Lysidame, le vieillard, envoie Olympion au marché.

> *OL. Vin lingulacas? LY. Quid opust,* ***quando*** *uxor domist ?*
> *Ea lingulacast nobis : nam numquam tacet*. (Plaute, *Cas*., 497-498.)

---

13. De même dans Plaute, *Stich*., 722-724 : *quando bibisti* « après avoir bu » d'où « puisque tu as bu ».

> Olympion : Veux-tu des languardes ?
> Lysidame : À quoi bon quand j'ai ma femme chez moi ? En fait de languarde, elle me suffit; car jamais elle ne se tait. (Trad. A. Ernout.)

On peut se poser la question s'il s'agit là d'un rapport de temps ou de cause. La question rhétorique *Quid opust* signifie que Lysidame n'a pas besoin de languarde, quand, ou plutôt, puisqu'il a sa femme à la maison. Plaute fait ici un jeu de mot : *lingulaca* semble désigner la « limande » ; or, pour garder le jeu de mot, A. Ernout, en suivant Naudet, traduit par « languarde ». Le jeu de mot sur *lingua* est évident : une pique lancée contre les épouses, qui, on le sait, parlent trop.

Nous avons comptabilisé ces occurrences parmi les conjonctions de cause. En effet, si l'interprétation temporelle reste possible, l'interprétation causale apporte une plus-value du point de vue argumentatif[14].

Lucrèce

Parmi les trente-quatre occurrences de *quando* du *De rerum natura*, nous repérons trois emplois en tant que conjonction circonstancielle de temps. Cet emploi est donc bien plus rare, Lucrèce semble préférer les conjonctions *cum* et *ubi*[15] pour exprimer le temps et réserver *quando* plutôt à la cause. Dans l'exemple suivant *quando* pourrait être utilisé par souci de *uariatio* pour ne pas répéter *ubi* :

> *Quoniam ... dolor est ...* ***ubi*** *... trepidant*
> *et <quoniam> (****quando*** *in locum remigrant) fit blanda uoluptas*
> *Praeterea, quoniam dolor est, ubi materiai*
> *corpora ui quadam per uiscera uiua per artus*
> *sollicitata suis trepidant in sedibus intus,*
> *in que locum* ***quando*** *remigrant, fit blanda uoluptas,*
> *scire licet nullo primordia posse dolore*
> *temptari nullamque voluptatem capere ex se.* (Lucr., 2, 963-968.)
>
> En outre, puisqu'il y a douleur dès que les éléments de la matière, bouleversés par quelque force à travers la chair vivante et les membres, s'agitent en désordre au fond de leurs demeures, et que, lorsqu'ils reviennent à leur place, il y a doux plaisir, il est évident que les principes ne peuvent être éprouvés par aucune douleur, ni ressentir par eux-mêmes aucun plaisir. (Trad. A. Ernout.)

Ou bien l'emploi de *quando* pourrait être lié à des considérations rythmiques.

ī́n quĕ lŏ | cū́m ***quān*** *|* ***dṓ*** *rĕmĭ | grā́nt, fīt | blā́ndă uŏ | lū́ptā̆s*

Figure 3. Scansion du vers 966

---

14. Voir le chapitre suivant.
15. J. PAULSON (1970).

***Quando*, conjonction circonstancielle de cause**

1. *Le contenu propositionnel de quando causal*

Contrairement à l'emploi temporel, l'emploi causal se maintient dans notre corpus et fait preuve de certaines caractéristiques constantes dans son emploi. Une première caractéristique de *quando* causal [16], attestée pour tous les auteurs étudiés, concerne le contenu de la proposition *p* introduite par *quando* : celui-ci est toujours supposé connu. Il se présente ainsi comme un acquis dans l'univers notionnel servant de cadre à l'échange. Plusieurs cas de figure se présentent.

1.1. *Le contenu propositionnel de* quando p *s'appuie sur une évidence concrète, évidente dans la situation de discours*

Ceci est souvent [17] le cas dans les *Comédies* de Plaute : le théâtre permettant un authentique échange entre locuteur et interlocuteur, la vérité de *quando p* est fréquemment attestée dans la situation d'énonciation. Ainsi dans cet extrait de l'Amphitryon, la transformation de Mercure en Sosie est visible sur scène.

> *ME. Attat, illic huc iturust: ibo ego illi<c> obuiam :*
> *Neque ego hu<n>c hominem | hodie ad aedis has sinam umquam accedere.*
> ***Quando** imagost huius in me, certumst hominem eludere.* (Plaute, *Amph.*, 263-265.)
>
> Attention ! Il va venir par ici ! Je vais aller à sa rencontre, et je ne le laisserai pas, de toute la journée, s'approcher de la maison. Puisque j'ai pris son image, je suis bien décidé à l'évincer. (Trad. A. Ernout.)

Dans cet extrait du *Pro Murena* Cicéron critique le trait fondamental de l'esprit juridique romain, le formalisme et le désir de préciser les formules pour éviter toute équivoque. Il s'agit en la circonstance d'une action tendant à établir le droit de propriété.

> *Isdem ineptiis fucata sunt illa omnia : '**QVANDO** TE IN IVRE CONSPICIO' et haec* [*sed*] *: 'ANNE TV DICAS QVA EX CAVSA VINDICAVERIS ?'* (Cic., *Muren.*, 26.)
>
> Tout a été imprégné des mêmes niaiseries : « Puisque je t'aperçois devant le magistrat … » ou bien « Déclares-tu les raisons qui justifient ta revendication ? » (Trad. A. Boulanger.)

---

16. Nous parlerons de *quando* « causal » bien que la conjonction ne serve pas à exprimer la cause *stricto sensu*. Nous définirons son emploi dans la suite de ce chapitre.

17. Pour Plaute, nous n'avons repéré qu'un seul cas où le contenu propositionnel n'est pas supposé connu. Il s'agit d'un extrait de l'*argumentum* (*Miles gloriosus*, *argumetum* I, 11) : la véracité du propos sera vérifiée dans la pièce à venir ; par convention, la vérité est assurée, aucune intention mensongère n'est à prêter au locuteur.

1.2. *Le contenu propositionnel de* quando p *réfère à des connaissances communes aux interlocuteurs, une vérité admise, une croyance générale*

– Nous repérons un préjugé : « la loi n'a pas les mêmes complaisances pour le pauvre que pour le riche ».

Postremo ***quando*** *aequa lege pauperi cum diuite*
Non licet, perdam operam potius quam carebo filia. (Plaute, *Cist.*, 532-533.)

Après tout, puisque la loi n'a pas les mêmes complaisances pour le pauvre que pour le riche, j'aime mieux perdre ma peine que perdre ma fille. (Trad. A. Ernout.)

– Une évidence : quand nous tenons une coupe, nous sentons le froid ou la chaleur de son contenu.

Permanat calor argentum penetraleque frigus,
quando *utrumque manu retinentes pocula rite*
sensimus infuso lympharum rore superne. (Lucr., 1, 494-496.)

La chaleur et le froid pénétrant s'infiltrent à travers l'argent, puisque nous sentons l'une et l'autre impression quand nous tenons une coupe en main, et que, suivant l'usage, on y verse de haut une eau limpide. (Trad. A. Ernout.)

1.3. *Le contenu propositionnel de* quando p *reprend synthétiquement des éléments du contexte antérieur ou rappelle l'hypothèse préalable qui servait de base au raisonnement*

Non igitur homicidas. Sequitur ut liberatores tuo iudicio, ***quando quidem*** [18] *tertium nihil* ***potest*** *esse.* (Cic., *Phil.*, II, 31.)

Tu ne les tiens donc pas pour des assassins. Il s'ensuit que ce sont, à ton avis, des libérateurs, puisqu'il ne peut y avoir de moyen terme. (Trad. A. Boulanger et P. Wuilleumier.)

Cicéron fait ici référence à une prémisse énoncée plus haut : *nego quicquam esse medium.* Soit les assassins de César sont les libérateurs du peuple romain, soit ils sont des assassins à gages, des meurtriers.

Ce cas de figure se présente souvent (trois cas sur huit) dans les *Discours* de Cicéron : *quando* est utilisé pour reprendre une prémisse et renforcer l'argument qu'il en déduit. La proposition introduite par *quando* est d'ailleurs postposée dans toutes les occurrences des *Discours*.

Cet emploi est particulièrement fréquent chez Lucrèce. Comme l'a constaté également S. MELLET (1994, p. 210), *quando* sert à ponctuer la fin

---

18. Compte tenu du cadre restreint de cette étude, nous n'insisterons pas sur la valeur de *quidem* en combinaison avec *quando* causal. Notons seulement que nous suivons l'analyse de C. Kroon, qui y voit une particule de liaison au niveau du discours (Voir p. ex. C. KROON [2005 & 2009]). Nous ne le traduisons donc pas explicitement.

d'un développement et les phrases sont très souvent (71% des cas) introduites par des particules conclusives telles *igitur*, *quare*, *denique*. Il est intéressant de noter également que dans ces cas les propositions en *quando* sont le plus souvent postposées**.** Ainsi dans cet exemple :

> *Nil igitur fieri de nilo posse fatendumst,*
> *semine* ***quando*** *opus est rebus, quo quaeque creatae*
> *aeris in teneras possint proferrier auras.* (Lucr., 1, 205-207.)
>
> Il faut donc avouer que rien ne peut naître de rien, puisque les objets ont besoin d'une semence pour être créées et pouvoir se dresser ensuite dans les souffles légers de l'air. (Trad. A. Ernout.)

1.4. *Cas particulier : le contenu propositionnel ne fait pas partie de l'univers notionnel de l'interlocuteur*

Dans les *Comédies* de Plaute, sur soixante-treize occurrences, nous relevons trois reproches adressés à l'interlocuteur, que celui-ci est susceptible de ne pas approuver. Dans le célèbre *quiproquo* de l'*Amphitryon*, Mercure prétend être Sosie, on peut penser que Sosie n'est pas forcément d'accord avec les propos de son interlocuteur. Ce cas de figure reste pourtant rare chez Plaute.

> *SO. Quis ego sum saltem, si non sum Sosia ?*
> *Te interrogo.*
> *ME. Vbi ego Sosia nolim esse, tu esto sane Sosia :*
> *Nunc* ***quando*** *ego sum, uapulabis, ni hinc abis, ignobilis.* (Plaute, *Amph.*, 436-439.)
>
> Sosie : Qui suis-je alors, si je ne suis pas Sosie ?
> Je te le demande.
> Mercure : Quand je ne voudrais plus être Sosie, toi, sois-le à ta guise. Puisque pour l'instant Sosie c'est moi, tu seras rossé, si tu ne décampes pas d'ici, homme sans nom. » [Nous traduisons.]

Dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live, nous relevons neuf occurrences dont l'interlocuteur ne peut approuver le propos. Il s'agit alors d'imposer avec force un point de vue et la conséquence qui en découle. L'interlocuteur est ainsi poussé dans ses derniers retranchements, on ne lui laisse pas la possibilité de faire objection. C'est de cas dans cet extrait :

> *Ad ea princeps legationis – sic enim domo mandatum attulerant – :* '***quando quidem,*** *inquit, nostra tueri aduersus uim atque iniuriam iusta ui non uultis, uestra certe defendetis*' (Tite-Live, 7, 31, 3.)
>
> À ces mots, le chef de l'ambassade, conformément au mandat apporté de Capoue, déclara: « Puisque vous ne voulez pas défendre nos biens, contre la violence et l'injustice, par un juste emploi de la violence, du moins vous défendrez les vôtres. » (Trad. E. Lasserre.)

Et dans l'exemple suivant, le contenu propositionnel reprend les affirmations d'un tiers, c'est le locuteur qui n'approuve pas le propos. Nous qualifions ce cas de figure de « démarche par l'absurde », terme emprunté au Groupe λ-l : le locuteur, le Samnite Pontius, ne fait que semblant de valider la vérité de *p*, et la conséquence qui en découle. Par ce moyen, il fait apparaître de manière criante la fausseté du raisonnement.

> *Gerite bellum,* ***quando*** *Sp. Postumius modo legatum fetialem genu perculit.* (Tite-Live, 9, 11, 11.)
>
> Faites la guerre, puisque Spurius Postumius, tantôt, a frappé du genou l'ambassadeur, le fécial ! (Trad. E. Lasserre.)

2. *Les actes de langage*

Le contenu propositionnel analysé, nous pouvons nous intéresser à la question de l'incidence des propositions introduites par *quando* causal, deuxième caractéristique du fonctionnement du terme. Comme l'ont constaté de nombreux auteurs [19] déjà, *quando* ainsi que *quoniam* n'instaurent pas une relation de causalité et ne forment pas une unité syntaxique avec la principale, comme c'est le cas pour *quod* et *quia*, mais jouent le rôle de « joncteurs argumentatifs dont la fonction est de justifier un acte de parole » (S. Mellet [1994], p. 203). Ainsi *quando* permet de justifier un énoncé en prenant appui sur une proposition *p* préalablement admise. Dans l'ensemble des occurrences fournies par les textes, nous pouvons distinguer deux types principaux : les déductions logiques et les actes illocutoires.

2.1. *Les déductions logiques*

Dans une occurrence des *Discours* de Cicéron et dans toutes les occurrences chez Lucrèce, *quando p* sert à souligner la cohérence du discours et justifie une déduction logique.

> *Atque haec acta per te. non igitur homicidas. Sequitur ut liberatores tuo iudicio,* ***quando quidem*** *tertium nihil* ***potest*** *esse.* (Cic., *Phil.*, II, 31.)
>
> Or, tout cela a été fait par ton action; tu ne les tiens donc pas pour des assassins. Il s'ensuit que ce sont, à ton avis, des libérateurs, puisqu'il ne peut y avoir de moyen terme. (Trad. A. Boulanger et P. Wuilleumier.)

Comme nous l'avons vu pour cet extrait des *Philippiques* commenté sous 1.3 (p. 110), le contenu propositionnel de *quando* reprend la prémisse précédemment énoncée *nego quicquam esse medium* : il n'y a que deux possibilités : soit Antoine considère les assassins de César comme des criminels, soit comme les libérateurs du peuple romain. *Quando p* sert ainsi à

19. Voir par ex. A. M. Bolkestein (1991) ; H. Fugier (1989) ; S. Mellet (1994 & 1995) ; H. Pinkster (2010) ; J. M. Baños (2014).

justifier la déduction logique : si la première alternative est exclue, c'est que l'autre est vraie.

De même, dans l'exemple suivant, Lucrèce résume dans *quando p* ce qu'il a prouvé précédemment, à savoir la matérialité et donc la mortalité de l'âme, pour en souligner la conséquence logique : il ne faut pas craindre la mort.

> *Nil igitur mors est ad nos neque pertinet hilum,*
> ***quandoquidem** natura animi mortalis habetur.* (Lucr., 3, 830-831.)
>
> La mort n'est donc rien pour nous et ne nous touche en rien, puisque la substance de l'âme apparaît comme mortelle. (Trad. A. Ernout.)

Comme l'a constaté également S. MELLET (1995), les propositions en *quando* présupposent non seulement la vérité de la proposition *p* qu'elles introduisent, mais elles présupposent également que la relation *si p, alors q* est admise. *Quando p* est le plus souvent postposé à sa principale (dans 82 % des occurrences chez Lucrèce) et sert alors à ponctuer la fin d'un développement. S. MELLET (1995, p. 216) en conclut que « le locuteur joue sur cette seconde présupposition pour entraîner l'interlocuteur dans son raisonnement : tout autant que la vérité de *q,* c'est le bon droit à énoncer *q* qui est ici revendiqué : plus que le contenu, c'est le type de raisonnement, l'enchaînement des énonciations qui est justifié. »

Nous constatons d'ailleurs une fréquence remarquable de marqueurs logiques dans la proposition principale : *sequitur* dans Cic., *Phil.*, II, 31 et chez Lucrèce : *necesse est*, *debere*, *fatendum est*, *scire licet*, *manifestum est* (dans 20 occurrences sur 31) ainsi que de particules conclusives telles *igitur*, *quare*, *denique*.

2.2. *Les actes illocutoires*

La fonction énonciative de *quando* causal devient encore plus nette dans le second type d'emploi : justification d'une assertion, d'un ordre donné, d'un souhait formulé, d'une exhortation, d'une question posée, d'une promesse faite ou d'une concession accordée, parfois du choix d'un terme employé ou encore d'une décision, d'un comportement ou d'une manière d'agir, *quando* justifie un acte de parole au sens large.

Quelques exemples pour preuve.

Assertion :

> *Tum pater M. Fabius '**Quando quidem**, inquit, apud te nec auctoritas senatus nec aetas mea, cui orbitatem paras, nec uirtus nobilitasque magistri equitum a te ipso nominati ualet nec preces, quae saepe hostem mitigauere, quae deorum iras placant, **tribunos plebis appello et prouoco ad populum**.'* (Tite-Live, 8, 33, 6.)

Marcus Fabius le père [dit au dictateur] : « Puisque, auprès de toi, ni l'autorité du sénat, ni mon âge, auquel tu prépares la solitude, ni la valeur et la noblesse d'un maître de la cavalerie nommé par toi-même n'ont d'effet, non plus que les prières, qui souvent ont adouci un ennemi, qui apaisent la colère des dieux, c'est aux tribuns de la plèbe que je m'adresse, et j'en appelle au peuple. » (Trad. E. Lasserre.)

Il s'agit d'une assertion performative *: tribunos plebis appello et prouoco ad populum.*

Ordre :

Habes reditum meum. ***Confer nunc*** *vicissim tuum,* ***quando quidem*** *amisso exercitu nihil incolume domum praeter os illud tuum pristinum rettulisti.* (Cic., *Pis*., 53.)

Voilà ce que fut mon retour ; maintenant, compare le tien à ton tour, puisque, ton armée perdue, tu ne ramenais chez toi rien d'intact que ta tête de toujours. [Nous traduisons.]

Promesse :

ANC. Tacui ad<huc> : ***nunc non tacebo****,* ***quando*** *adest nec [es]se indica<t>.* (Plaute, *Truc*., 817.)

La servante : J'ai gardé le silence jusqu'ici ; à présent je ne me tairai plus, puisqu'il est là et qu'il ne se dénonce pas. (Trad. A. Ernout.)

Exhortation :

<PA.> ***Eamus intro*** | *omnes,* ***quando*** *operam promiscam damus.* (Plaute, *Rud*., 1182.)

Palestra. Entrons tous, puisque nous avons tous pris part à l'événement. (Trad. A. Ernout.)

Souhait :

<LY.> […] *Sed ciui inmuni scin quid cantari solet ?*
'*Quod habes ne habeas et illuc quod non habes, habeas malum,*
Quandoquidem *nec tibi bene esse pote pati neque alteri.*' (Plaute, *Trin*., 351-353.)

Lysitélès : […] mais sais-tu le refrain que l'on corne au citoyen peu serviable ? « Puisses-tu perdre ce que tu as, et gagner le mal que tu n'as pas, puisque tu n'es capable ni de jouir de ton bien, ni d'en faire profiter les autres. » (Trad. A. Ernout.)

Concession :

Qua in re non tam iucundum mihi uideri debuit non interfectum <me> a te quam miserum te id impune facere potuisse. ***Sed sit beneficium****,* ***quando quidem*** *maius accipi a latrone nullum* ***potuit****.* (Cic., *Phil*., II, 5-6.)

En la circonstance, j'aurais dû trouver moins agréable de n'être pas mis à mort par toi que lamentable que tu eusses pu le faire impunément. Mais ad-

mettons que ce soit un bienfait, puisque, de la part d'un brigand, on n'en aurait pu recevoir de plus grand. (Trad. A. Boulanger et P. Wuilleumier.)

Le **Tableau 5** représente le relevé des actes de langages justifiés par une proposition en *quando* chez Plaute, Cicéron et Tite-Live.

Acte de langage	Plaute	Cicéron	Tite-Live
Assertion	23	3	21
Promesse	16	1	12
Ordre	22	2	10
Exhortation	2	-	11
Souhait	3	-	2
Regret	-	1	-
Interrogation	1	-	-
Suggestion	1	-	-
Concession	-	1	-
Apostrophe	-	-	1
Décision, manière d'agir	-	-	2

Tableau 5 : Actes justifiés par *quando p*

C'est ici que l'*Histoire romaine* de Tite-Live devient particulièrement intéressante. En tant que marqueur de parole, *quando* est particulièrement attendu dans la comédie et les discours, mais les occurrences sont particulièrement fréquentes également chez Tite-Live. On les trouve dans des discours rapportés au style direct, ou indirect où le narrateur reproduit le raisonnement du personnage mis en scène ; dans certaines occurrences c'est Tite-Live lui-même qui s'exprime, commente son récit, justifie son interprétation des faits.

L'Histoire devient alors le genre de prédilection pour étudier l'hétérogénéité énonciative : plusieurs énonciateurs apparaissent, dont les voix se superposent et *quando* pourrait être l'une des marques du cheminement intellectuel d'un personnage dont le narrateur rapporte les propos, et par là, l'une des traces de son point de vue, de sa sensibilité.

Ainsi, dans l'extrait suivant, il n'y a pas de verbe de parole explicite pour introduire le discours indirect. Pourtant, l'emploi du subjonctif après *quando* et le participe futur *defensuri* renvoient au point de vue des personnages. Le narrateur, omniscient, pénètre ici la pensée de ses personnages.

Carthaginienses, quamquam fessos labore ac uolneribus nox imberque ad necessariam quietem uocabat, tamen quia metus et periculum cessandi non

dabat tempus, prima luce oppugnaturis hostibus castra, saxis undique circa ex propinquis uallibus congestis augent uallum, munimento sese, ***quando*** *in armis parum praesidii foret, defensuri.* (Tite-Live, 28, 15, 12-13.)

Les Carthaginois, épuisés par la fatigue et les blessures, se voient bien invités par la nuit et la pluie à un repos nécessaire ; mais, comme la crainte et le danger ne leur laissent pas le temps de rester inactifs – les ennemis ayant, pensent-ils, l'intention d'attaquer leur camp à l'aube – avec des pierres ramassées de tous côtés alentours, dans les vallons voisins, ils renforcent leur retranchement pour se défendre par leurs fortifications, puisque leurs armes les protègent trop mal. (Trad. E. Lasserre.)

Et dans ce dernier extrait, c'est bien Tite-Live lui-même qui explique au lecteur par *quando p* la décision de consulter l'oracle.

Cuius insanabili perniciei ***quando*** *nec causa nec finis inueniebatur, libri Sibyllini ex senatus consulto aditi sunt.* (Tite-Live, 5, 13, 4-5.)

Puisque ni la cause, ni la fin de ce fléau sans remède n'étaient trouvés, les livres sibyllins ont été consultés suivant l'ordre d'un sénatus-consulte. [Nous traduisons.]

Conclusion

Quando se présente comme un adverbe polysémique à visée argumentative variable selon le genre littéraire et l'emploi.

D'une part son emploi causal a une forte visée argumentative inhérente à la conjonction. Dans tous les genres étudiés, à toutes les époques et chez tous les auteurs, nous relevons des caractéristiques constantes de *quando* causal. D'abord le mécanisme discursif de la présupposition thématique est « l'argumentation par autorité » (O . DUCROT, 1984, p. 150) : le contenu propositionnel de la causale est posé comme vrai et présente toute objection comme impossible. Ensuite la subordonnée causale introduite par *quando* sert à justifier une déduction logique ou un acte de parole. Ainsi, les emplois de *quando* causal semblent intimement liés à l'interaction spécifique entre locuteur et interlocuteur.

D'autre part son emploi en tant qu'adverbe interrogatif permet de révéler des visées argumentatives liées au genre de texte et se présente ainsi comme révélateur textuel. D'authentiques situations d'énonciation sont recréées sur scène dans les *Comédies* : les interrogations sont directes et se présentent comme demandes d'information avec sollicitation d'une réponse. Dans les *Discours* de Cicéron, nous relevons surtout des questions directes orientées : du point de vue de l'argumentation, la question rhétorique force l'interlocuteur à la reconnaissance des faits tels que les présente le locuteur. L'*Histoire* de Tite-Live fournit surtout des interrogations indirectes, le genre du récit présentant une prédilection pour le style rapporté, et les actes de pa-

role sont bien plus variés : questions rhétoriques ou extériorisation d'une incertitude générale, renvoyant à un moment indéterminé, souvent itératif. Aucune occurrence de *quando* interrogatif n'a été relevée dans la poésie didactique de Lucrèce, le genre ne semblant se prêter ni à l'énonciation directe, ni à la mise en scène de personnages. Il serait pourtant hâtif de tirer davantage de conclusions sans une étude plus approfondie des interrogatifs dans le *De rerum natura*.

Finalement, l'emploi comme conjonction temporelle, est intéressante d'un point de vue diachronique : productif et usuel dans les *Comédies*, l'emploi devient de plus en plus rare. De plus, des ambiguïtés d'interprétation pourraient livrer des indications précieuses sur l'évolution du terme. Pourtant, les données relevées étant trop limitées, la perspective diachronique reste à approfondir.

Fabienne FATELLO
Université Blaise Pascal Clermont II
Université libre de Bruxelles
fabienne.fatello@education.lu

Bibliographie

J. M. BAÑOS (2014) : *Las oraciones causales en latín*, Madrid.

C. BODELOT (1987) : *L'interrogation indirecte en latin, syntaxe, valeur illocutoire, formes*, Louvain.

A. M. BOLKESTEIN (1991) : « Causally Related Predications and the Choice Between Parataxis and Hypotaxis in Latin », dans R. COLEMAN (éd.), *New Studies in Latin Linguistics*, Amsterdam, p. 427-451.

A. BORILLO (1981) : « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, p. 1- 33.

O. DUCROT (1984) : *Le dire et le dit*, Paris.

F. FATELLO (2016) : « Les emplois de *quando* dans l'*Histoire romaine* de Tite-Live », *Pallas* 102, p. 171-179.

P. FONTANIER (1977) : *Les figures du discours*, Paris.

H. FUGIER (1989) : « *Quod, quia, quoniam* et leurs effets textuels chez Cicéron », dans G. CALBOLI (éd.), *Subordination and Other Topics in Latin*, Amsterdam, p. 91-119.

GROUPE Λ-L (1975) : « Car, parce que, puisque », *Revue Romane* 10, p. 248-280.

O. JESPERSEN (1933) : *Essentials of English Grammar*, London (éd. consultée : 1966).

C. KERBRAT-ORECCHIONI (1991) : « L'acte de question et l'acte d'assertion : opposition discrète ou continuum ? », dans C. KERBRAT-ORECCHIONI (éd.), *La Question*, Lyon, p. 87-111.

C. KROON (2005) : « The Relationship between Grammar and Discourse. Evidence from the Latin Particle *quidem*. », dans G. CALBOLI (éd.), *Papers on Grammar 9. Latina Lingua ! Proceedings of the 12th International Colloquium on Latin Linguistics*, Rome, p. 577-590.

C. KROON (2009) : « Latin Linguistics between Grammar and Discourse. Units of Analysis, Levels of Analysis » dans E. RIEKEN, P. WIDMER (éd.), *Pragmatische Kategorien: Form, Funktion und Diachronie*, Wiesbaden, p. 143-158.

J. LYONS (1978) : *Sémantique linguistique.* Traduction de J. Durand et D. Boulonnais, Paris (1990 pour l'éd. en langue française).

R. MARTIN (1987) : « Le mot *puisque* et le “prérequis” », dans *Études de linguistique générale et de linguistique latine, offertes en hommage à Guy Serbat*, Paris, p. 271-278.

S. MELLET (1994) : « Éléments pour une étude de la synonymie syntaxique : l'exemple des conjonctions de cause », dans *Les problèmes de la synonymie en latin*, Paris, p. 203-221.

S. MELLET (1995) : « *Quando, quia, quod, quoniam* : analyse énonciative et syntaxique des conjonctions de cause en latin », dans D. LONGRÉE (éd.), *De usu : études de syntaxe latine offertes en hommage à Marius Lavency*, Louvain, p. 211-228.

A. ORLANDINI (1980) : « *Vnius figurae crudelis euentus* or on Rhetorical Questions », dans G. CALBOLI (éd.), *Papers on Grammar*, I, Bologne, p. 103-140.

J. PAULSON (1970) : *Index Lucretianus: nach den Ausgaben von Lachmann, Bernays, Munro, Brieger und Giussani*. *Zusammengestellt von Johannes Paulson*, Darmstadt.

H. PINKSTER (2010) : « The Use of *quia* and *quoniam* in Cicero, Seneca and Tertullian », dans B. R. PAGE, A. D. RUBIN (éd.), *Studies in Classical Linguistics in Honour of Philip Baldi*, Leiden, p. 81-96.

J. SCHMIDT-RADEFELDT (1977) : « On So-Called 'Rhetorical' Questions », *Journal of Pragmatics* 1, p. 375-392.

A. SZANTYR (1965) : *Lateinische Grammatik*, t. II, Beck, München.

Les Études classiques 85 (2017), p. 121-144.

TEACHING TEXT TYPES IN LATIN LETTERS
A Didactic Use of Linguistic Concepts *

Résumé. — Ceux qui apprennent le latin ont tendance à porter leurs efforts aux niveaux du mot et de la phrase. Dans cet article, nous proposons de leur rendre accessibles des concepts issus de la recherche en linguistique textuelle. La connaissance des types de textes devrait aider les élèves de l'enseignement secondaire en latin à comprendre et à traduire les textes latins. Nous introduisons quatre modes de discours, chacun d'entre eux étant doté de caractéristiques linguistiques propres. Ces modes de discours sont applicables à des textes relevant de nombreux genres mais nous nous concentrons dans cet article sur les lettres de Cicéron et de Pline.

Abstract. — Students of Latin tend to focus on the word and sentence level. In this article, we propose to introduce concepts from text linguistic research to students. Knowledge of text types should help students of Latin at secondary schools in comprehending and translating Latin texts. We introduce four Discourse Modes, each with its own linguistic characteristics. These modes are applicable to texts of many genres, but in this article we focus on letters by Cicero and Pliny.

Introduction

Learners of the Latin Language usually focus on the word and sentence level, studying vocabulary, morphology and syntactic phenomena like the case system, congruency and the various forms of embedded predications. These phenomena are all well explainable at the *sentence level*, since they are used to clarify the relations between words within the sentential boundaries.

It has been proven, however, that experienced language users make frequent use of another type of linguistic knowledge which transcends the level of the sentence, often called the *discourse level*. This knowledge at the

* This project is the result of an interdisciplinary collaboration between 'Meesterschap Grieks en Latijn' and 'Anchoring Innovation'. Meesterschap is a national pedagogical research programme, coordinated by Suzanne Adema. Lidewij van Gils participates in 'Anchoring Innovation', a national research programme which studies linguistic, literary, historical and archaeological anchoring mechanisms in Antiquity. Her research focuses on discourse features like tenses, negation and particles in Latin which are explainable as anchors of 'common ground'.

level of discourse helps them to anticipate on the following discourse or to quickly correct their anticipations. For learners of Latin, or any other language, it is much more difficult to grasp the regularities at this discourse level, partly because the amount of text needed to understand them is much larger and partly because the language learner has got used to looking at the micro level of the sentence which mostly suffices for a correct translation. They are not commonly made aware of linguistic features at the discourse level [1]. This may be due to the fact that these discourse features are not a widely spread topic in Latin scholarship (cf. H. PINKSTER [2015, p. 33]): learners and their teachers do not dispose of this information.

In this article, we first briefly summarize applied linguistic research into reading processes to argue that learners of Latin should be presented with information about features of Latin on the discourse level. Next, we introduce a model that has been successfully used to analyze discourse features of narrative texts. The basis for this model is the framework of Discourse Modes by C. S. SMITH (2003). Her analysis concerns English texts, and it has recently been adapted to Latin (and Greek) by several Amsterdam classicists [2]. And finally, we apply this model of Discourse Modes to a corpus of several letters written by Cicero and Pliny, resulting in a description of discourse phenomena in Latin letters. The intended audience of this description consists first and foremost of learners of Latin and their teachers [3]. The outcomes may, however, also function as a starting point for a systematic and elaborate investigation of discourse linguistic phenomena in Latin letters.

Text comprehension and text types

Reading a text means that a reader constructs the message of this text. In cognitive approaches to the reading process this construction is called the situation model, a "mental representation of the people, objects, locations, events and actions described in a text" (definition taken from R. A. ZWAAN [1999], p. 15).

Proficient readers use the text and several types of knowledge to construct the situation model [4]. These types of knowledge are generally de-

1. But see A. BALBO (2011).

2. C. H. M. KROON & P. ROSE (1996), C. H. M. KROON (1998, 2002, 2007, 2009), R. J. ALLAN (2007, 2009), S. M. ADEMA (2008, 2009), L. W. VAN GILS (2009).

3. The start of the present research was to help students to get a grip on the variegated genre of correspondence. This research has also been published in Dutch in *Lampas* 2015, a Dutch journal for classicists.

4. This section is based on W. KINTSCH & T. A. VAN DIJK (1978), T. A. VAN DIJK & W. KINTSCH (1983); W. KINTSCH (1988, 1998, 2004), R. A. ZWAAN & C. M. BROWN

scribed in terms of a top-down/bottom-up model. A summary is given in **Table 1** (D. PENNELL-ROSS [2008]).

Semantics Issues of meaning, all levels		
	TOP-DOWN	
	Knowledge of the world	Reader's own knowledge
	Social/historical/geographical context	Knowledge assumed on part of intended audience
	Genre	Text type
	Discourse/pragmatic level	Level of connected text vs. sentence
	Syntax	Function of word or phrase at sentence level
	Morphology	Form of word
	Part of speech	
	BOTTOM-UP	

Table 1. Top-down/bottom-up model

This model was designed to describe two types of readers, top-down readers who start from their knowledge of the world and bottom-up readers who construct meaning by starting from the smallest meaningful units. However, research has shown that the reading process is less clear-cut than this dichotomy suggests. Proficient readers constantly switch between all these types of knowledge when processing a text.

Teachers should offer non-proficient readers knowledge of all these types (M. A. BARNETT [1988]; R. A. ZWAAN & C. M. BROWN [1996]; T. VAN HOUDT [2008]; D. PENNELL-ROSS [2008]). N. DUKE et al. (2011) have reformulated the results of reading research into 'ten essential elements of fostering and teaching text comprehension':

1. Build disciplinary and world knowledge.
2. Provide exposure to a volume and range of texts.
3. Provide motivating texts and contexts for reading.
4. Teach strategies for comprehending.
5. Teach text structures.
6. Engage students in discussion.
7. Build vocabulary and language knowledge.
8. Integrate reading and writing.
9. Observe and assess.
10. Differentiate instruction.

(1996). Their theories have been applied by several classicists, e.g. D. PENNELL-ROSS (2008); T. VAN HOUDT (2008); A. VAN DER PLAAT (2011).

Most of these activities are common practice for teachers of Greek and Latin [5]. The fifth element may, however, be less prominent than, for instance, the seventh, since building vocabulary and language knowledge (grammar) is a much more traditional part of school methods than teaching the features of text structure in Greek and Latin.

M. A. BARNETT (1988, p. 128) recommends, as do e.g. A. C. GRAESSER et al. (2003) and N. DUKE et al. (2011), to introduce and review text structures explicitly, gradually making the students more responsible until they can recognize structure and textual schemata on their own. The suggestions of M. A. BARNETT (1988) are aimed at modern foreign language teachers and she proposes that teachers themselves furnish a summary of text types based on their intuitions. In the case of Latin and Greek, we may create such a summary of text types by making use of linguistic research of Discourse Modes in general and in Latin and Greek texts specifically.

Discourse Modes in English

The sentence can be seen as the micro level of a text. On the other hand, genres, for instance epic, historiography or correspondence, may be seen as a classification on the macro-level. Genres, however, do not present a homogeneous set of linguistic features and are heterogeneous in nature. Forensic speeches, for instance, present an argumentation at the macro-level, but they often include narrative parts, and historiography may be a narrative genre, but often argumentative or descriptive parts interrupt the ongoing narrative. Therefore, we need to identify text types at the meso-level, like narrative, description or exposition [6]. Text types have distinctive linguistic features and we may use them to explain, and teach, language phenomena that transcend the level of the sentence.

A useful distinction into several text types, also called 'Discourse Modes' is found in the work of the linguist C. S. SMITH (2003). Her modes of discourse together form a set of local text types, based on the types of states of affairs and specific coherence relations between these states of affairs [7]. Linguistic features may make these coherence relations explicit, but are not always present. Smith presents examples using various types of Eng-

5. With the exception of number 8 (Integrate reading and writing).

6. Text types have been studied by, for instance, E. WERLICH (1976), R. E. LONGACRE (1983) and D. BIBER (1989). T. VIRTANEN (1992, p. 298) defines text types as follows: "text types may be characterized as the aggregate of prototypical surface features".

7. Smith's terminology is slightly different. She speaks of the progression of the text rather than of coherence relations and uses the term *situation types* where we use types of states of affairs.

lish texts to illustrate this. Examples (1) to (4) are taken from her book and illustrate the types of states and the coherence relations that are specific for narrative, description, information and report [8].

In narrative, the temporal relation between states of affairs is the main coherency principle, as is the case in the brief excerpt below.

(1) ***Narrative*** (taken from C. S. SMITH [2003, p. 27])

> I slipped outside into a shock of cool air and ran down the pier. Several small boats were rocking lazily to and fro in the water. I unfastened the rope to one, paddled outward the "Republic", then hauled myself hand over hand up a rope ladder to the topgallant bulwark, over onto a broad empty desk.

Time progresses in this excerpt, which is made explicit once by means of the adverb *then*. The types of states of affairs that are specific for narrative are events (cf. 'I slipped outside') and particular situations (cf. 'boats were rocking lazily'). Both events and particular situations describe (mostly past) states of affairs that take place at specific moments in a story world. The distinguishing feature between *events* and particular *situations* is their boundedness. An *event* is bounded: it reaches its endpoint in the story world. A *situation* is unbounded and does not reach an endpoint at this specific moment in the story world [9].

The fact that the states of affairs in the example above are temporally related becomes more clear when we contrast the excerpt with an example that is coherent in a different way, viz. spatially. The states of affairs in the example below each describe different parts of the space under consideration (cf. *high, covered, before us, long, in the shallows*).

(2) ***Description*** (taken from C. S. SMITH [2003], p. 29)

> We were in an impressive and beautiful situation on a rocky plateau. It was too high for grass, there was very little earth and the place was littered with boulders, but the whole plateau was covered with a thick carpet of mauve primulas. There were countless thousands of them, delicate flowers on thick green stems. Before us was the brilliant green lake, a quarter of a mile long, and in the shallows and in the streams that spilled over from it the primulas grew in clumps and perfect circles.

The most important type of state of affairs in description is a situation. These situations can be particular, as in the example above (e.g. 'we were in an impressive and beautiful situation'), and general (e.g. 'the four main canals of Amsterdam are concentric half-circles').

---

8. A fifth Discourse Mode in Smith's framework is *argument*.

9. Boundedness (and its relation to telicity) is explained more elaborately by I. DEPRAETERE (1995).

In the information mode, coherency exists because several states of affairs consider aspects of the same element, as is the case in the example below in which several aspects of humpbacks are presented.

(3) ***Information*** (taken from C. S. SMITH [2003, p. 32])

> Humpbacks are found in every ocean. Together with blue, fin, sei, Bryde's, and mink whales, they belong to the rorqual family of baleen whales. Fully grown females, which are bulkier than the males, can weigh 40 tons, and reach lengths of 50 feet. Humpbacks tend to favor shallow areas, often quite close to the shore […]

Informational excerpts consist of general situations (e.g. 'Humpbacks tend to favor shallow areas').

The fourth Discourse Mode, report mode, is characterized by the direct relation between the states of affairs and the communicative setting. That is, states of affairs in this mode are not presented in relation to the preceding state of affairs. This is the case in example 4 (cf. 'here', 'diplomats say that').

(4) ***Report*** (taken from C. S. SMITH [2003, p. 30])

> At this news conference here, even before he took questions, Schroeder implicitly challenged the official US explanation for the bombing of the Chines embassy in Belgrade – that target analysts relied on a faulty street map – by renewing his demand for a formal NATO inquiry to the bombing.
>
> Diplomats say that Schroeder, who just returned from China, was angry that a trip he had long planned to herald his chairmanship of the European Union was transformed into an official apology for the embassy bombing.

Events and situations (particular or general) may all occur in report mode, but they will be presented with a strong focus on their anterior, contemporaneous or posterior relation with the communicative setting.

Discourse Modes in Latin narrative genres

Discourse Modes represent text types at the meso-level of texts. These text types are not specific for English, but may be discerned in texts of other languages, among which Greek and Latin. To illustrate the Discourse Modes in Latin, we provide three Latin passages containing the Discourse Modes narrative, description, information and report taken from several genres (historiography, epic and biography) [10]. This wider scope shows the validity of Discourse Modes across genres and it prevents too strict a focus on one particular genre.

---

10. These examples are also discussed in S. M. ADEMA and D. STIENAERS (2011).

Example 5 is a brief narrative sequence from Livy's history of Rome. It contains perfect, imperfect and pluperfect tense forms in which the narrator narrates how Romans react to a scheme of Hannibal, who has attached burning torches to the horns of cows.

(5) Livy, *AUC*, 22, 17, 4

Qui ad transitum saltus insidendum locati erant*, ubi in summis montibus ac super se quosdam ignes* conspexere*, circumuentos se esse rati praesidio* excessere. *Qua minime densae* micabant *flammae, uelut tutissimum iter petentes summa montium iuga, tamen in quosdam boues palatos a suis gregibus* inciderunt.

When the troops who had been posted to hold the pass caught sight of certain fires on the mountain-tops above them, they thought that they were surrounded and forsook their station. Where the fewest flames were flashing – for this seemed the safest way – they made for the summits of the ridges, but nevertheless fell in with some of the cattle which had strayed from their herds [11].

There is a strong focus on the temporal coherence relations between the clauses which denote events (*conspexere*, *excessere*, *inciderunt*), situations (*micabant*) and events that took place before other events (*locati erant*).

A combination of description and information is found in Vergil's *Aeneid*, when Aeneas lands his ship at the coast of Libya.

(6) Vergil, *Aeneid*, 1, 159-169

Est *in* secessu longo locus*: insula portum*
efficit *obiectu* laterum*, quibus omnis ab alto*
frangitur *inque* sinus scindit *sese unda reductos.*
Hinc *atque* hinc *uastae rupes geminique* minantur
in caelum scopuli, quorum sub uertice *late*
aequora tuta silent*;* tum *siluis scaena coruscis*
desuper*, horrentique atrum nemus* imminet *umbra.*
Fronte sub aduersa *scopulis* pendentibus *antrum,*
intus *aquae dulces uiuoque sedilia saxo,*
nympharum domus. Hic *fessas non uincula nauis*
ulla tenent*, unco non* alligat *ancora morsu*.

There in a deep inlet lies a spot, where an island forms a harbor with the barrier of its sides, on which every wave from the main is broken, then parts into receding ripples. On either side loom heavenward huge cliffs and twin peaks, beneath whose crest far and wide is the stillness of sheltered water; above, too, is a background of shimmering woods with an overhanging grove, black with gloomy shade. Under the brow of the fronting cliff is a cave of hanging rocks; within are fresh waters and seats in the living stone, a haunt for nymphs. Here no fetters imprison weary ships, no anchor holds them fast with hooked bite.

11. All translations taken from www.loebclassics.com.

The spatial coherence relation between the situations in the first part of this sequence is made explicit by means of spatial adverbs and adverbial clauses. First a description is given of how the waves break on the sand, then the narrator turns his and our eyes to the huge cliffs enclosing the scenery and proceeds to describe the part in the middle of these cliffs. The two last situations, *tenent* and *alligat*, are not spatially connected to the other states of affairs, but give information about this natural harbour. At the border between the two Discourse Modes, we find the adverb *hic* announcing the switch.

Information and description are similar in that both Discourse Modes present situations that are aspects of the same element (e.g. a natural harbor, a rocky plateau or humpbacks), albeit that there is a strong focus on the spatial coherency in description mode. In the research presented in this paper, we did not distinguish between information and description. The reason for this was that the research outcomes were aimed for a secondary school public (pupils and their teachers).

The report mode may be illustrated in Latin by means of an excerpt from the introduction to Tacitus' *Agricola*. Three temporal eras are covered in example 7: the distant past in which biography was a common genre, Tacitus' recent past in which writing biographies was dangerous and unthinkable and his present time in which he may write what he wants.

(7) Tacitus, *Agricola*, 2-3

> Dedimus *profecto grande patientiae documentum; et sicut uetus aetas* uidit *quid ultimum in libertate esset, ita nos quid in seruitute, adempto per inquisitiones etiam loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipsam cum uoce perdidissemus, si tam in nostra potestate esset obliuisci quam tacere. Nunc demum* redit *animus.*
>
> Assuredly we have given a signal proof of our sub-missiveness; and even as former generations witnessed the utmost excesses of liberty, so have we the extremes of slavery. Investigations have deprived us even of the give and take of conversation. We should have lost memory itself as well as voice, had forgetfulness been as easy as silence. Now at last heart is coming back to us.

The first clause, containing the perfect tense form *dedimus*, refers to Tacitus' recent past. Then, he focuses on a time period before *dedimus*, using, again, a perfect tense form: *sicut uetus aetas uidit ita nos (sc. uidimus)*, thus presenting it in relation to his own time, and not in relation to *dedimus*. In the latter case, a pluperfect tense form would have been used, giving the excerpt a narrative character. In the presentational form used here, the excerpt illustrates report. Both *uidit* and *dedimus* are presented in their anterior

relation to the moment of writing, Tacitus' current situation, *nunc demum redit animus*, is a present tense form, contemporaneous to his own time.

Discourse Mode	Tense	Label	Interpretation
Narrative	Perfect	Narrative perfect	Event
	Present	Narrative/ Historical present	
	Imperfect	Background imperfect, ongoing imperfect, iterative imperfect, *imperfectum de conatu*	Situation
	Present	Narrative/ Historical present	
	Infinitive	Narrative infinitive	
	Pluperfect	–	Event/situation before other state of affairs
Description/ Information	Present	Actual present Universal present Iterative present	Situation
	Imperfect	Background imperfect, descriptive imperfect	
Report	Present	Actual present	Contemporaneous with communicative setting
	Perfect	Present perfect	Anterior to communicative setting
	Future	–	Posterior to communicative setting

Table 2. Discourse Modes, Latin tenses, interpretations and labels

The set of Discourse Modes has proven to be an illuminating way to describe the relations between the semantic value of Latin tenses and their interpretations (S. M. ADEMA [2009]). Discourse Modes are a means to take into account the role of the linguistic context in tense interpretation. Furthermore, Discourse Modes make it possible to present interpretations of tenses in relation to interpretations of other tenses. Example 5, for instance, illustrates that the narrative mode is a concept that makes clear the relation between the narrative uses of the perfect, imperfect and pluperfect.

Thus, the Discourse Modes provide a more coherent view on the Latin tense system than presentations of long lists of possible interpretations of each tense, as is done in traditional grammars. **Table 2** reformulates several important labels interpretations of the Latin tenses and rearranges them according to Discourse Mode (cf. S. M. ADEMA [2009]).

Existing studies of Latin Discourse Modes focus on tense and Discourse Modes in historiography and epic, in which the narrative mode is the most dominant Discourse Mode. C. H. M. KROON (2002) suggests that the epistolary genre is heterogeneous with respect to text type, discussing Pliny's famous ghost letter (7, 27). This heterogeneity should be taken into account when using Latin letters as a teaching corpus.

Discourse Modes in Latin epistolography: goals and methodology

The epistolary genre is a commonly taught genre at the secondary level [12]. One of the difficulties of correspondence is the variety in discourse phenomena, at the meso-level. All particles, all types of anaphoric references and all possible interpretations of tenses may be found within one letter, whereas other genres, like epic or historiography at least, have a preponderance of a subset of these phenomena. In order to help students to get a grip on the variegated genre of correspondence, we conducted an analysis of a corpus of letters by Cicero and Pliny.

Cicero	*Att.*, 12, 14; *Att.*, 5, 16; *Fam.*, 14, 18; *Fam.*, 14, 19; *Fam.*, 14, 2; *Fam.*, 14, 3; *Fam.*, 14, 7; *Fam.*, 7, 1.
Pliny	1, 13; 1, 9; 3, 21; 4, 19; 5, 16; 6, 16; 6, 7; 7, 20; 7, 27; 7, 33; 7, 5; 8, 10; 8, 11; 8, 16; 8, 24; 9, 2; 9, 33; 9, 6.

Table 3. Overview of corpus [13]

12. In 2015, all students of the Dutch gymnasia had to prepare a corpus of letters for their final national examination in Latin, for instance.

13. This corpus was based on the Dutch obligatory corpus for the national examination in Latin in 2015.

In this analysis, we had very specific goals in mind. We aimed to ascertain the heterogeneity of the epistolary genre, as a follow-up of C. H. M. KROON (2002), by analyzing the coherence relations as indications for specific Discourse Modes (report, narrative, description). As part of this, we wanted to give a quantitative overview of the presence of each Discourse Mode in a small corpus of letters. Our main aim, however, was to present teachers and (high school) students with information about the Latin language transcending the level of the sentence. We wanted to provide an approach to Latin letters based on text types with special attention for the linguistic elements in each text type.

Our methodology was in line with these goals. Our main activity was a close reading analysis of the whole corpus, by analyzing the coherence relations between clauses and thus dividing the letters up into Discourse Modes. We conducted a word count of these excerpts and counted the occurrences of tenses within these Discourse Modes, providing quantitative overviews. In addition, we constructed a non-quantified inventory of other textual cues of the Discourse Modes. This inventory contains linguistic cues that make coherence relations apparent and yield, for instance, a specific interpretation of a verb form. This inventory was meant to provide teachers and their pupils with as many textual indications of a Discourse Mode as possible.

We demonstrate our methodology by means of two illustrations of our close reading analysis. The first is an excerpt of Pliny's famous letter to Tacitus about the death of his uncle and the eruption of the Vesuvius.

(8) Pliny, *Letters*, 6, 16 (first part)

C. PLINIVS TACITO SVO S. Petis *ut tibi auunculi mei exitum scribam, quo uerius tradere posteris possis. Gratias* ago *nam* uideo *morti eius si celebretur a te immortalem gloriam esse propositam. Quamuis enim pulcherrimarum clade terrarum, ut populi ut urbes memorabili casu, quasi semper uicturus occiderit, quamuis ipse plurima opera et mansura condiderit, multum tamen perpetuitati eius scriptorum tuorum aeternitas* addet. *Equidem beatos puto, quibus deorum munere datum est aut facere scribenda aut scribere legenda, beatissimos uero quibus utrumque. Horum in numero auunculus meus et suis libris et tuis* erit. *Quo libentius* suscipio, deposco *etiam quod iniungis.*	Report
Erat *Miseni classemque imperio praesens* regebat. *Nonum Kal. Septembres hora fere septima mater mea* indicat *ei apparere nubem inusitata et magnitudine et specie. Vsus ille sole, mox frigida,* gustauerat *iacens* studebatque poscit *soleas,* ascendit *locum ex quo maxime miraculum illud conspici poterat.*	Narrative

> Thank you for asking me to send you a description of my uncle's death so that you can leave an accurate account of it for posterity; I know that immortal fame awaits him if his death is recorded by you. It is true that he perished in a catastrophe which destroyed the loveliest regions of the earth, a fate shared by whole cities and their people, and one so memorable that it is likely to make his name live for ever: and he himself wrote a number of books of lasting value: but you write for all time and can still do much to perpetuate his memory. The fortunate man, in my opinion, is he to whom the gods have granted the power either to do something which is worth recording or to write what is worth reading, and most fortunate of all is the man who can do both. Such a man was my uncle, as his own books and yours will prove. So you set me a task I would choose for myself, and I am more than willing to start on it.
>
> My uncle was stationed at Misenum, in active command of the fleet. On 24 August, in the early afternoon, my mother drew his attention to a cloud of unusual size and appearance. He had been out in the sun, had taken a cold bath, and lunched while lying down, and was then working at his books. He called for his shoes and climbed up to a place which would give him the best view of the phenomenon.

Pliny starts his letter by reminding Tacitus of his request, the present tense form *petis* at the very first position of the sentence. Thus, Pliny introduces the subject of his letter. He immediately expresses his gratitude, another present tense form, *gratias ago*. In the next sentence, Pliny starts an elaboration explaining why he thanks Tacitus. In this elaboration he carefully divides his attention between Tacitus and his uncle, using both second and third person pronouns. Pliny looks ahead and deliberates what Tacitus' works will mean for his uncle's fame, the future tense form *addet*. He then inserts a generally valid *sententia* depending on the present tense *puto*, to ascertain how fortunate he deems his uncle that he will live on in both his own work and that of Tacitus, the future tense form *erit* in the next clause. The elaboration comes to an end with *quo libentius suscipio*, with which Pliny starts the second part of his reaction: after thanking Tacitus, he says that he takes up the task, *suscipio, deposco*.

In this carefully structured paragraph which, on the main level, seems to consist of Tacitus' move *petis* and Pliny's twofold reactive move consisting of *gratias ago* and *suscipio/deposco*, the main clauses are all presented in relation to the time in which Pliny wrote the letter. This means that the report mode is used. In Latin examples of the report mode, contemporaneous relations with the communicative setting are expressed by means of the present tense, such as *petis*, *ago* and *suscipio* in this letter, and posterior relations by means of the future tense, *addet* and *erit*.

The second part of Pliny's reaction, *suscipio*, *deposco* prepares the reader for a new part of the letter and a possible shift in Discourse Mode, as

it neatly rounds off the paragraph. Pliny says that he will fulfil the task Tacitus asked him in the first sentence, ending his sentence with *iniungis*, an echo of the first word *petis*.

The first two words of the next clause immediately ascertain the reader in the expectation that Pliny will now present Tacitus with the story of his uncle's death. The clause *Erat Miseni* takes us to another time and place, and informs us, at the same time, that another Discourse Mode is now used. The Latin imperfect tense does not express a direct relation between time of utterance and state of affairs, and its use here, therefore, is a clear indication that the Discourse Mode report is no longer used. In the ensuing clauses, the explicit formulation of the date and the events and situations following each other on this day makes clear that the temporal coherence between these states of affairs is foregrounded in this excerpt. All verb forms are in the third person, and their tenses are typical of Latin stories, viz. the imperfect, pluperfect and the (historical) present. Pliny has set out on his task to relate the story of his uncle's death and uses the narrative mode to do so.

The close reading analysis unveils several linguistic cues that a reader uses to identify both the Discourse Modes and the shift in Discourse Mode in this excerpt. Tense usage is important in this process, but also the use of first and second person pronouns versus third person pronouns seems a clear cue. Lastly, the (absolute) temporal adverbial clause indicates a time in the past. The combination of these elements can be seen as marking the narrative mode in the second part of this excerpt.

	Part 1: *Petis ut ... quod iniungis*	Part 2: *Erat Miseni ... conspici poterat*
Tense main verb	actual present (5) future (2)	imperfect (3) historical present (3)
Position main verb	first segment (3) later segment (4)	first segment (3) later segment (1)
Person main verb	first singular (4) second singular (1) third person (2)	third person (6)
Pronominal references	first person (2) second person (4) third person (3)	third person (1)
Absolute time		*Nonum Kal. Septembres hora fere septima*

Table 4. Overview of linguistic features, Pliny, 6, 16

Also in Cicero's letters, linguistic features provide the reader with clues about the Discourse Modes which help the experienced reader to anticipate during the reading process. This may be illustrated by means of a fairly short letter to his wife. This letter, however, also demonstrates that for the epistolary genre a further distinction within the report mode is possible in which clusters of linguistic features are related to particular functions of report in letters.

The letter was written at Gaeta at the beginning of June, 49 BC. Cicero is heading for Greece to join Pompey. He has recently seen his wife Terentia and his daughter Tullia, as appears from this letter, and with this letter he reassures them with regard to his health and takes care of their safety while he is away.

(9) Cicero, *Ad Familiares*, 14, 7

Scr. in protu Caietano naue conscensa VII. Id. Iun. a.u.c. 705.	
TVLLIVS TERENTIAE SVAE SAL. PLVRIMAM.	*inscriptio*
Omnes molestias et sollicitudines, quibus et te miserrimam habui et, id quod mihi molestissimum est, Tulliolam, quae nobis nostra uita dulcior est, deposui *et* eieci*; quid causae autem fuerit, postridie* intellexi*, quam a uobis discessi: χολὴν ἄκρατον noctu* eieci*; statim ita* sum levatus*, ut mihi deus aliquis medicinam fecisse uideatur, cui quidem tu deo, quemadmodum soles, pie et caste satisfacies, id est Apollini et Aesculapio. Nauem* spero *nos ualde bonam habere; in eam simulatque conscendi, haec* scripsi.	Report
Deinde conscribam *ad nostros familiares multas epistulas, quibus te et Tulliolam nostram diligentissime commendabo.* Cohortarer *uos, quo animo fortiore essetis, nisi uos fortiores cognossem quam quemquam uirum. Et tamen eiusmodi* spero *negotia esse, ut et uos istic commodissime sperem esse et me aliquando cum similibus nostri rem publicam defensuros. Tu primum ualetudinem tuam uelim* cures*; deinde, si tibi uidebitur, uillis iis* utare*, quae longissime aberunt a militibus. Fundo Arpinati bene* poteris *uti cum familia urbana, si annona carior fuerit.*	Report
Cicero bellissimus tibi salutem plurimam dicit. Etiam atque etiam uale. D. VII Idus Iun.	*subscriptio*

Aboard ship, Caieta harbour, 7 June 49.

From Tullius to his dear Terentia best greetings.

All the miseries and cares with which I plagued you to desperation (and very sorry I am for it) and Tulliola too, who is sweeter to me than my life, are dismissed and ejected. I understood what lay behind them the day after our parting. I threw up pure bile during the night, and felt an instantaneous relief as though a God had cured me. To that God you will make due acknowledgement in piety and purity after your custom (i.e. to Apollo and Aesculapius). I trust we have a very good ship – I am writing this directly after coming aboard.

I shall next write many letters to our friends, commending you and our Tulliola most earnestly to their care. I should give you words of encouragement to make you both braver if I had not found you braver than any man. And after all, I trust things are now in better train. You, I hope, will be as well off as possible where you are, and I shall at last be fighting for the commonwealth alongside my peers. First and foremost, I want you to take care of your health. Second, if you agree, please use the country houses which will be farthest away from army units. The farm at Arpinum with the servants we have in town will be a good place for you if food prices go up.

Darling Marcus sends you his best love. Once again good-bye.

Dispatched 7 June.

If we focus first on the tenses and their coherence relation, we may note that the indicative predicates of the main clauses are ‘present perfects’ (*deposui*, *eieci*, *intellexi*, *eieci*, *sum leuatus* and *scripsi*) which present events in relation to the time of writing, and two actual presents (*spero*, *spero*) and a future tense form (*conscribam*). In addition, the letter contains four subjunctives (*cures, utare* and *poteris* are adhortative and *cohortarer* is counterfactual). All present perfects, actual presents, the future tense and the counterfactual are in first person singular. The three adhortative subjunctives are in second person singular. The second person is also referred to with ten pronouns (*te, uobis, tu, te, uos, uos, uos, tu, tuam*, and *tibi*). These features are commonly indications of the report mode. The states of affairs are not strongly related among each other; rather they are all relevant for the present situation of the writer and his addressee. If we zoom in on the clustering of these features, their distribution seems to be of significance. In the following table, you see in which part of the letter we find the mentioned linguistic features [14]:

14. The *inscriptio* and *subscriptio* have been left out of this analysis.

	Part 1: *omnes molestias ... haec scripsi*	Part 2: *deinde conscribam ... caror fuerit*
Tense main verb	present perfect (6) actual present (1) – –	– actual present (1) future (1) subjunctive (4)
Person main verb	first singular (7) –	first singular (3) second singular (3)
Pronominal references	first person (4) second person (3)	first person (3) second person (7)
Position main verb	first segment (2) later segment (5)	first segment (5) later segment (1)

Table 5. Overview of linguistic features, Cic., *Fam.*, 14, 7

The features seem to cluster in a meaningful way in a first and a second part. Related to the clustering of tenses and pronominal references, we may observe that the verbs in the first part of the letter occur predominantly in a later segment of the sentence, whereas in the second part they are all found in the beginning of the sentence, with the exception of *utare*. The different linguistic elements are related to different purposes: the first part is an update of the writer's present situation, whereas the second part contains concerns of the writer for the situation of the addressee. This letter, in fact, illustrates one of the results of our close reading analyses: in letters of Cicero and Pliny, we should distinguish between two subtypes of report. This point and other results are discussed in the next section.

Results

As Cicero's letter, example 9, illustrated, it seems relevant to distinguish between two subtypes of report in letters, each with their own set of linguistic features. There is a subtype in which the letter writer presents his addressee with an update of his own situation, with a predominant use of the perfect and present tense and first person pronouns. The other subtype is focused more on the addressee and actions that need to be taken. This subtype is characterized by the use of future tenses, imperatives and (adhortative) subjunctives, as well as second person verb forms and pronouns. We have labelled the first subtype 'update', and the second 'arrangements'.

A further result of our close readings was a division of the letters according to Discourse Modes. Including the subtypes of report, we categorized all segments as update, arrangements, narrative or description/infor-

mation. This division allowed for a word count per Discourse Mode, yielding numbers that indeed show the heterogeneity of the corpus, as becomes clear from **Table 6**.

Discourse Mode	Pliny	Cicero	Total/Average
Total words absolute nrs	*4571*	*1685*	*6256*
% Report: update	24	70	37
% Report: arrangements	22	24	22
% Narrative	34	3	26
% Description/Information	19	3	15

Table 6. Frequency of Discourse Modes in the letters of Pliny and Cicero

The table presents the relative frequency of the Discourse. Pliny's letters especially illustrate the heterogeneity of epistolography, as each Discourse Mode is represented (almost) equally. His letters contain narrative (34%) and the other two thirds of the corpus is equally used for updates, arrangements and descriptions. In Cicero, narrative and description are rarely found, as 70 percent of his letters (in this corpus) are an update. This word count thus gives us a general idea of the Discourse Modes in the letters.

As explained in our methodology section, we counted the occurrences of tense forms within the Discourse Modes, in addition to the word count. **Table 7** shows the frequency of the tenses within each Discourse Mode, per 1000 words.

These numbers provide information about the preferences and choices of writers in this corpus, within Discourse Modes. In updates, a finite predicate most often is an actual present tense, followed by present perfects. Predicates in arrangements, too, are most often actual present tense forms, in alternation with universal presents, future tense forms and imperative constructions. Iterative interpretations of the present tense are more frequent than other interpretations of the present tense in descriptions. This means that the writers often describe habits and patterns, rather than states. The narrative tense that is preferred in the narrative parts of these letters (mostly those of Pliny) is the historical present, occurring twice as often within narrative as the narrative perfect.

Tense		Frequency per 1000 words					
		Update	Arrangements	Descr. Present	Descr. Past	Narrative	Average
Praesens	Actual Present	50	38	14	4	1	21
	Universal Present	12	20	52	4	5	19
	Iterative Present	6	7	75	0	0	18
	Praesens Historicum	2	0	0	0	55	11
Perfectum	Present Perfect	37	7	15	21	2	16
	Narrative Perfect	1	0	0	0	24	5
	Epistolary Perfect	1	0	0	0	0	0
Imperfectum	Situation in past	5	0	0	0	25	6
	Background (Characteristic)	1	0	1,5	60	11	15
	Epistolary Imperfect	2	0	0	0	0	0
Plusquamperfectum		1	1	1,5	25	9	8
Infinitivus Historicus		0	0	0	0	12	2
Futurum		9	15	1,5	0	0	5
Futurum Exactum			1	0	0	0	0
Imperative & Adhortative Constructions	Imperativus	0,5	11	0	0	0	2
	Conjunctivus Adhortativus	2	9	1,5	0	0	3
	Other (Gerundivum + esse, *opus est*, etc.)	1	8	0	0	0	2

Table 7. Frequency of tenses in Cicero and Plinius

Discourse Modes are distinguished in texts on the basis of specific types of states of affairs and coherence relations. Tense is but one of the linguistic features by means of which these coherence relations become apparent in a text. Therefore, our close reading was also aimed at uncovering linguistic cues that supported the specific interpretation of a tense form as well as the analysis in terms of Discourse Modes. The corpus was too limited to present quantitative data. Therefore, we present the results of this part of our research in the form of an inventory (**Table 8**).

Discourse mode		Tense/ verb form	Adverbs and adverbial clauses	Predominant person (verbs and pronouns)	Structuring devices
Report: update	Contemporaneous with comm. setting	Present	Temporal-present, e.g. *nunc*	First person	
	Recurrent activities contemporaneous with comm. setting	Present (iterative)	Iterative: e.g. *identidem, saepe*		
	Anterior to communicative setting	Perfect			
Report: arrangements	Expectation	Future tense	Temporal-future, e.g. *si*-clause, *ut-primum*-clause	Second person, combined with first person	
	Wishes	Subjunctive			
	Fears	Present, *verbum timendi*			
	Commands	Imperative, present subjunctive, gerundive + *esse*			
	Questions	All	Interrogative words and particles		
Narrative	Event	Perfect	Temporal-past, e.g. *tunc*, temporal cum-clause	Third person	Sequence, e.g. *deinde, inde, postero die*
		Present			
	Situation	Imperfect			
		Present			
		Infinitive			
	Before other SoA	Pluperfect			
Description/ Information	Situation	Present	Iterative, e.g. *identidem, saepe, semper*	Third person	Spatial, e.g. *proxima*.
		Imperfect			

Table 8. Inventory of linguistic cues of Discourse Modes

One of the types of linguistic cues that are of interest is formed by adverbs and adverbial clauses, for instance adverbs that make the type of state of affairs explicit (e.g. iterative) or situate it in the past. The person of the verb, too, is telling. First person verb forms seem dominant in the update subtype of report, whereas an alternation between second and first person verb forms seems typical of arrangements. Narrative and description are mostly about other persons than the writer and the addressee and, therefore, typically show third person verb forms.

Segments in the narrative and description mode differ from each other in the structuring devices that are used. We found sequencing words such as *deinde* or *postero die*, indicating the temporal coherency relation of the narrative mode. On the other hand, we found, for instance, *proxima* as a marker of the spatial relation between two states of affairs, thus making the coherency relation of the description mode explicit.

Segments classified as arrangements are worth a separate remark, because in those we find a typical set of sentence types that all have to do with the future. Sentences in arrangements in our corpus contained distinctive linguistic features, such as the imperative in commands, interrogative words and particles in questions or *verba timendi* in fears.

The inventory is a topic for further research, in which the frequency relations between the linguistic cues of Discourse Modes would be analyzed and possibly confirmed by means of automatic data analysis [15].

Teaching text structure

The inventory of linguistic cues of Discourse Modes formed the basis for teaching materials to be used when reading letters of Pliny and Cicero. As such, it formed a summary of text types meant for students, in line with the suggestions of Barnett we cited above (M. A. BARNETT [1988], p. 128). As recommended, we designed teaching materials (in Dutch) in which the text types of letters were explicitly introduced, after which the students could gradually become acquainted with the text types by means of exercises [16].

In the first stage of this process, students were presented with an introduction to the letter concerning the content and the text types used, including an overview of the linguistic features. The students had to mark the actual occurrences of these features in the text in order to practice recognizing them and to learn their patterns.

15. See S. MELLET & D. LONGRÉE (2010).

16. The teaching materials have been made freely available to Dutch teachers on the internet: www.quamlibet.nl.

The next stage consisted of another exercise: students had to predict, on the basis of an introduction concerning the content of a letter, what text types could be expected. After their prediction, they had to mark the linguistic features of these text types in the text of the letter and, if necessary, adjust their prediction accordingly.

In the last stage, students only had the Latin text, and they were simply asked to pay attention to linguistic features. This first scanning of the text should now provide them with cues on the text types used, as well as a first idea, based on these text types and lexical information, of the content of the text.

When proficient or, at least, experienced readers of Latin are confronted with a new Latin text, they intuitively scan it first to get an idea about the genre (perhaps even author), text type and content of the text [17]. It is this phase of reading that students may train by using these teaching materials and for which we had to make text linguistic intuitions about Latin explicit.

Conclusions and suggestions for further research

The main motivation for the present paper is the observation that language learners benefit from knowledge about discourse linguistic features of texts next to the language features at the sentence level. We used the framework of Discourse Modes to conduct close reading analyses of a corpus of letters. Discourse Modes are defined by means of coherence relations and types of states of affairs. Each Discourse Mode has its own set of linguistic features of which tense and person seem to be the most conspicuous. Awareness of the Discourse Mode helps the reader to anticipate and hence to interpret the text more quickly. Language learners are facilitated in their reading task when trained to find signals of Discourse Modes, a capacity unconsciously used by proficient language users.

The analyses showed that in our epistolary corpus the Discourse Mode *report* mainly occurs in two varieties, namely *update* and *arrangements*. In addition to *updates* and *arrangements*, which occur rather often, the Discourse Mode *narrative* and a combination of *description* and *information* are also frequent in our corpus of letters. Our investigation can be seen as a pilot research which may be extended by means of automatic data analysis. It would be interesting to investigate basic types of letters. The letters in our corpus seemed to show, very roughly, the following patterns of Discourse Modes:

17. Cf. D. V. McCaffrey (2006).

a. update – arrangements – update
b. update – description – update
c. update – narrative – update
d. arrangements – narrative – arrangements

It is our impression that a change in Discourse Mode is usually indicated in the first couple of words / first intonation unit of the new excerpt. We have quite often found particles and connectors like *nam*, *sed*, *igitur*, *deinde*, *proinde* at this position, but also forms of *hic*, both the pronoun and its adverbs. Another common element found at the start of an excerpt is a name, *quod* in the sense of 'regarding' or *de* followed by an ablative indicating a new topic, and marking a (possible) shift of Discourse Mode. The predicate seems to be typically placed at the beginning of a sentence in arrangements, whereas it is placed at the end in updates.

The main goal of this investigation was to provide teachers and (high school) students an approach to Latin letters based on text types. It resulted in teaching suggestions. The effectiveness of these suggestions should be experimentally investigated in further research.

Suzanne ADEMA & Lidewij VAN GILS
Amsterdam Centre of Ancient Studies and Archaeology
s.m.adema@uva.nl & l.w.van.gils@vu.nl

Bibliography

S. M. ADEMA (2008) : *Discourse Modes and Bases. A Study of the Use of Tenses in Vergil's* Aeneid, Diss. Vrije Universiteit Amsterdam.

S. M. ADEMA (2009) : "Discourse Modes and Bases: The Use of Tenses in Vergil's *Aeneid* and Livy's *Ab Vrbe condita*", *Belgian Journal of Linguistics* 23, p. 133-146.

S. M. ADEMA & D. STIENAERS (2011) : "Tekststructuur en tijdgebruik in Latijnse narratieve teksten", *Kleio* 40 (3), p. 116-143.

S. M. ADEMA & L. W. VAN GILS (2015) : "*Epistularum genera multa*. Een talige benadering van teksttypen in brieven van Cicero en Plinius", *Lampas* 48 (1), p. 18-38.

R. J. ALLAN (2007) : "Sense and Sentence Complexity: Sentence Structure, Sentence Connection, and Tense-aspect as Indicators of Narrative Mode in Thucydides' *Histories*", in R. J. ALLAN & M. BUIJS (eds.), *The Language of Literature: Linguistic Approaches to Classical Texts*, Leiden, p. 93-121.

R. J. ALLAN (2009) : "Towards a Typology of the Narrative Modes in Ancient Greek: Text Types and Narrative Structure in Euripidean Messenger Speeches", in S. J. BAKKER & G. C. WAKKER (eds.), *Discourse Cohesion in Greek*, Leiden - Boston, p. 171-204.

A. BALBO (2011) : "Pragmatic Aspects of Teaching Translation Methods from Latin to Italian", in R. ONIGA, R. IOVINO, G. GIUSTI (eds.), *Formal Linguistics and the Teaching of Latin: Theoretical and Applied Perspectives in Comparative Grammar*, Newcastle upon Tyne, p. 371-392.

M. A. BARNETT (1988) : *More than Meets the Eye*, Englewood Cliffs.

D. BIBER (1989) : "A Typology of English Texts", *Linguistics* 27 (1), p. 3-43.

I. DEPRAETERE (1995) : "On the Necessity of Distinguishing between (Un)boundedness and (A)telicity", *Linguistics and Philosophy* 18, p. 1-19.

N. DUKE, D. PEARSON, S. STRACHAN, & A. BILLMAN (2011) : "Essential Elements of Fostering and Teaching Reading Comprehension", *What Research Has to Say about Reading Instruction* 4, p. 51-93.

A. C. GRAESSER, D. S. MCNAMARA & M. M. LOUWERSE (2003) : "What Do Readers Need to Learn in Order to Process Coherence Relations in Narrative and Expository Text?", in A. P. SWEET & C. E. SNOW (eds.), *Rethinking Reading Comprehension*, New York, p. 82-98.

W. KINTSCH (1988) : "The Use of Knowledge in Discourse Processing: a Construction-Integration Model", *Psychological Review* 95, p. 163-182.

W. KINTSCH (1998) : *Comprehension: A paradigm for Cognition*, New York.

W. KINTSCH (2004) : "The Construction-Integration Model of Text Comprehension and Its Implications for Instruction", in R. RUDDELL & N. UNRAU (eds.), *Theoretical Models and Processes of Reading*, 5th Edition, Newark (DE), p. 1270-1328.

W. KINTSCH & T. A. VAN DIJK (1978) : "Toward a Model of Text Comprehension and Production", *Psychological Review* 85 (5), p. 363-394.

C. H. M. KROON (1998) : "Discourse Particles, Tense, and the Structure of Latin Narrative Texts", in R. RISSELADA (ed.) *Latin in Use*, Amsterdam, p. 37-62.

C. H. M. KROON (2002) : "How to Write a Ghost Story? A Linguistic View on Narrative Modes in Pliny Ep. 7.27", in L. SAWICKI & D. SHALEV (eds.), Donum Grammaticum. *Studies in Latin and Celtic Linguistics in Honour of Hannah Rosén*, Leuven, p. 189-200.

C. H. M. KROON (2007) : "Discourse Modes and the Use of Tenses in Ovid's *Metamorphoses*", in R. J. ALLAN & M. BUIJS (eds.), *The Language of Literature. Linguistic Approaches to Classical Texts*. Leiden, p. 65-92.

C. H. M. KROON (2009) : "Latin Linguistics between Grammar and Discourse. Units of Analysis, Levels of Analysis", in E. RIEKEN & P. WIDMER (eds.), *Pragmatische Kategorien. Form, Funktion und Diachronie*, Wiesbaden, p. 143-158.

C. H. M. KROON & P. ROSE (1996) : "*Atrociter corruptus*? The Use of "Narrative" Tenses in Ammianus Marcellinus' *Res Gestae*", in R. RISSELADA et al. (eds.), *On Latin. Linguistic and Literary Studies in Honour of Harm Pinkster*, Amsterdam, p. 71-89.

R. E. LONGACRE (1983) : *The Grammar of Discourse*, New York.

D. V. MCCAFFREY (2006) : "Reading Latin Efficiently and the Need for Cognitive Strategies", in J. GRUBER-MILLER (ed.), *When Dead Tongues Speak: Teaching Beginning Greek and Latin*, Oxford.

S. MELLET & D. LONGRÉE (2010) : "Analysis of Textual Data, Some Topological Methods for Studying Text Structure Indicators: the Case of Latin Historic Narratives", *MAD 2010, Moissac, 17-20 March 2010*, http://w3.workshop-mad2010.univ-tlse2.fr/MAD_files/papers/LongreeMellet.pdf

D. PENNELL-ROSS (2008) : "Latin Pedagogy at Michigan: Linear Reading Using a Linguistic Perspective", in R. LISTER (ed.), *Meeting the Challenge: International Perspectives on the Teaching of Latin,* Cambridge, p. 44-53.

H. PINKSTER (2015) : *Oxford Latin Syntax*, Oxford.

C. S. SMITH (2003) : *Modes of Discourse. The Local Structure of Texts*, Cambridge.

A. VAN DER PLAAT (2011) : "Grieks leren lezen. De wisselwerking tussen taal- en leesvaardigheid", *Lampas* 44 (2), p. 152-166.

T. A. VAN DIJK & W. KINTSCH (1983) : *Strategies of Discourse Comprehension*, New York.

L. W. VAN GILS (2009) : *Argument and Narrative. A Discourse Analysis of Ten Ciceronian Speeches*, Diss. Vrije Universiteit Amsterdam.

T. VAN HOUDT (2008) : "The Strategic Reading of Latin (and Greek) Texts: a Research-based Approach" in R. LISTER (ed.) *Meeting the Challenge: International Perspectives on the Teaching of Latin*, Cambridge, p. 54-70.

T. VIRTANEN (1992) : "Issues of Text Typology: Narrative – a 'Basic' Type of Text?", *Text-Interdisciplinary Journal for the Study of Discourse* 12 (2), p. 293-310.

E. WERLICH (1976) : *A Text Grammar of English*, Heidelberg.

R. A. ZWAAN (1999) : "Situation Models: The Mental Leap into Imagined Worlds", *Current Directions in Psychological Science* 8 (1), p. 15-18.

R. A. ZWAAN & C. M. BROWN (1996) : "The Influence of Language Proficiency and Comprehension Skill on Situation Model Construction", *Discourse Processes* 21, p. 289-327.

Les Études classiques 85 (2017), p. 145-187.

SYNTAXE DE L'ADJECTIF ET GENRES DE TEXTES EN GREC CLASSIQUE

Les constructions signifiant « il est évident que » *

Résumé. — En grec ancien, certaines caractéristiques formelles des adjectifs non épithètes paraissent varier selon le genre de textes. L'objet de cet article est de déterminer si l'existence de multiples constructions signifiant « il est évident que » et impliquant des adjectifs tels que δῆλος, φανερός, etc., est à mettre en lien avec cette particularité. Pour ce faire, on procède à une étude statistique et à une analyse de chacun des types de constructions. L'étude du type δῆλός εἰμι ὅτι « il est évident que je … » fait apparaître la nécessité de tenir compte non seulement des facteurs régissant la forme de l'adjectif, mais également des critères déterminant la forme du prédicat régi.

Abstract. — In Ancient Greek, certain formal features of non-attributive adjectives seem to vary according to the literary genre in which they are used. The aim of this paper is to assess if this provides a good explanation for the existence of several constructions meaning "it is obvious that" and containing adjectives such as δῆλος, φανερός, etc. This is done by analysing the frequency and the syntactic characteristics of each of the attested constructions. The existence of the type δῆλός εἰμι ὅτι … "it is obvious that I …" draws attention to the need to take into account the factors governing the use of each type of complement clause in these constructions, since they seem to be partially independent from the form taken by the adjective.

* Cet article fait partie d'une recherche en cours sur la syntaxe des adjectifs non épithètes en grec ancien. Pour des raisons de place, la bibliographie a été réduite au minimum de façon à privilégier la présentation du dossier philologique ; de même, pour certains exemples où la connaissance du contexte large est nécessaire, mais où la formulation exacte de celui-ci apporte peu au débat, on s'est contenté de fournir une traduction des éléments pertinents pour l'interprétation de la proposition où la construction étudiée apparaît. Je me propose de revenir ailleurs sur certains des problèmes philologiques et syntaxiques évoqués ici. Camille Denizot (Paris), Emmanuel Dupraz (Paris et Bruxelles), Dominique Longrée (Liège) et Isabelle Boehm (Lyon) m'ont offert la possibilité de présenter ce travail au cours de deux journées d'études, à Liège et à Lyon ; qu'ils en soient ici remerciés. Ma gratitude va également aux participants à ces journées d'études pour leurs remarques, qui m'ont beaucoup apporté. Enfin, je dois beaucoup à Maud Berger (Paris), Éric Dieu (Toulouse) et Daniel Petit (Paris), pour leur relecture et pour les discussions que j'ai eues avec eux. Je reste seule responsable des imprécisions et des erreurs qui subsistent.

Introduction

En grec ancien, la syntaxe des adjectifs se caractérise, plus que celle d'autres parties du discours, par l'existence de constructions dont la fréquence diverge fortement selon les genres de textes. Le meilleur exemple en est le neutre adverbial de manière : le type ἡδὺ γελάσσας (Λ 378) « avec un doux sourire » est beaucoup plus fréquent en poésie qu'en prose. Mais c'est aussi vrai pour l'apposition prédicative de date et de durée. En effet, les constructions du type χθιζὸς ἔβη (A 424) « il est parti hier », où un adjectif exprimant une circonstance temporelle s'accorde en cas, genre et nombre avec un actant de la proposition, le plus souvent le sujet, sont surtout répandues en poésie, et, dans une moindre mesure, chez les historiens et dans le corpus hippocratique. De même, le type μοῖραν ἀδύνατά ἐστι ἀποφυγεῖν (Hdt., 1, 91, 3) « il est impossible de fuir le destin », avec un adjectif au neutre pluriel prédicatif impersonnel, se trouve presque uniquement chez Hérodote et Thucydide [1].

Les tournures impliquant un adjectif tel que δῆλος ou φανερός et signifiant « il est évident, visible, manifeste que » paraissent à première vue se rattacher à cette catégorie, puisque leur fréquence diverge d'un genre de texte à un autre.

Deux approches pourraient rendre compte de ces différences de fréquence. L'explication la plus évidente consiste à considérer qu'elles témoignent de choix stylistiques caractéristiques de chaque genre littéraire. On aurait alors une situation comparable à celle du neutre adverbial de manière, qui, à l'époque classique, semble être un procédé poétique, au même titre que l'absence d'article ou que le dorien stéréotypé des passages lyriques des tragédies. Mais cette analyse n'est défendable pour le neutre adverbial que parce que l'on dispose d'un faisceau d'indices concordants [2]. Dans bien des cas, la situation est plus confuse : comme l'on ne conserve qu'un corpus limité, on ne dispose pas toujours de textes directement comparables pour une même époque.

Mais la principale difficulté de cette analyse tient à ce qu'un genre littéraire ne se limite pas à des choix stylistiques : il se caractérise aussi par un type particulier de contenu. Dès lors, on pourrait envisager que, lorsque l'on a plusieurs constructions apparemment synonymes, la prévalence de l'une d'elles dans un genre de textes soit une conséquence indirecte de légères nuances sémantiques ou pragmatiques. Celles-ci conduiraient à associer une

1. Sur ces différentes constructions, voir A. MATHYS (2013).
2. Cf. ci-dessous p. 163.

construction à un type particulier de contenu [3]. Si c'était aussi le cas pour les structures signifiant « il est évident que », il faudrait renoncer à voir dans le choix d'un type particulier de construction de l'adjectif un trait stylistique destiné à marquer explicitement l'appartenance générique.

L'objet du présent article est avant tout de décrire la distribution des constructions signifiant « il est évident que » et les problèmes d'analyse qu'elles posent à l'époque classique [4]. Le parallèle d'autres constructions d'adjectifs dont la fréquence dépend du genre littéraire, et en particulier du neutre adverbial, suggère que la première des deux hypothèses est *a priori* la plus vraisemblable. C'est donc cette analyse que nous nous proposons de tester en priorité, tout en gardant à l'esprit qu'une autre interprétation des données est théoriquement possible.

Types principaux et constructions ambiguës

1. *Présentation des types de constructions*

Le grec classique dispose d'un grand nombre de tournures signifiant « il est évident, manifeste, visible que » impliquant des adjectifs tels que δῆλος, φανερός, leurs antonymes ἄδηλος et ἀφανής, ainsi que leurs parasynonymes, tels que εὔδηλος « bien visible », καταφανής « très visible », etc. Les trois types ci-après sont les plus fréquents.

1. Construction impersonnelle [5] avec subordonnée à un mode personnel :

(1) Εἰ τῷ ὄντι **φανερὸν γίγνοιτο ὅτι** οὐδαμόθεν ἄλλοθεν γίγνονται οἱ ζῶντες ἢ ἐκ τῶν τεθνεώτων […] (Pl., *Phd.,* 70 d.)

Si réellement il devenait évident que les vivants ne proviennent pas d'ailleurs que des morts […]

2. Construction personnelle avec subordonnée à un mode personnel :

(2) Ἆρ' ἄν, ἔφη, καλὸν ποιήσαιμεν τῷ εὐθὺς **φανεροὶ εἶναι ὅτι** καὶ τοὺς εὖ ποιοῦντας πειρώμεθα νικᾶν εὖ ποιοῦντες ; (X., *Cyr.*, 5, 3, 2.)

Ne ferions-nous pas bien en montrant immédiatement que nous essayons de surpasser ceux qui nous traitent bien en les traitant bien ?

3. C'est par exemple ainsi que Ph. PROBERT (2015, p. 305-314) explique que les différents types de subordonnées relatives soient très inégalement répartis dans la poésie archaïque.

4. Corpus : Hérodote, Thucydide, Xénophon, Platon, Andocide, Antiphon, Isée, Isocrate, Lysias, Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane.

5. Par commodité, on appelle impersonnelle toute construction comportant une complétive (infinitive, interrogative indirecte ou conjonctive) et un adjectif neutre en fonction de prédicat.

3. Construction personnelle avec subordonnée participiale :

(3) Τισσαφέρνην […], ὃς **ἐπιβουλεύων** ἡμῖν **φανερός ἐστιν** […] (X., *An.*, 3, 2, 20.)

Tissapherne, dont il est évident qu'il complote contre nous […]

Il convient d'ajouter à cela plusieurs constructions qui reprennent une partie des éléments des trois types principaux. Nous les présenterons plus loin[6]. Par ailleurs, ces constructions sont concurrencées par des tournures comportant un adverbe de phrase, qui semblent relativement rares, et dont voici un exemple[7] :

(4) Vous recourez aux oiseaux dans toutes vos entreprises[8] …

… Ὄρνιν τε νομίζετε πάνθ' ὅσαπερ περὶ μαντείας διακρίνει […]
Ἆρ' οὐ **φανερῶς** ἡμεῖς ὑμῖν ἐσμὲν μαντεῖος Ἀπόλλων ; (Ar., *Av.*, 719-722.)

… et vous regardez comme un oiseau absolument tout ce qui est décisif dans la divination. […] De toute évidence, ne sommes-nous pas pour vous un Apollon qui rend des oracles ?

C'est avant tout à la distribution des types 1 et 3, qui sont les plus fréquents, que nous nous intéresserons ici : ils semblent inégalement représentés selon le genre littéraire, et les données sont assez nombreuses pour obtenir des résultats significatifs. Toutefois, il importe de ne pas négliger les types plus rares, parce qu'ils permettent parfois de mieux comprendre le fonctionnement des trois types principaux ; la dernière partie de cet article y sera consacrée. Par ailleurs, certaines constructions posent des difficultés d'identification : ainsi, il n'est pas certain qu'il faille rattacher au type 1 le type τοῦτο δῆλον ὅτι, où la complétive est combinée à un démonstratif neutre ; et il n'est pas toujours facile de distinguer les participes complétifs du type 3 de participes circonstanciels. Or il est impératif de tenir compte de ces difficultés pour l'étude de la distribution des différentes constructions par genres textuels. C'est pourquoi on les présentera rapidement avant d'aborder le problème qui est au cœur de cet article.

2. *Type* τοῦτο δῆλον ὅτι

À côté de la construction impersonnelle de type 1, on trouve des contextes qui ne s'en distinguent que par la présence d'un démonstratif τοῦτο dans le prédicat régissant :

---

6. Cf. ci-dessous p. 173 et s.

7. Cf. aussi Is., 11, 30 ; X., *Cyr.*, 8, 8, 18, etc. Mais la plupart du temps, φανερῶς est un simple adverbe de manière modifiant le verbe, l'adjectif ou le prédicat sur lequel il porte, comme ici, où il s'oppose à λάθρᾳ : Λέγεται κάλλιον τὸ **φανερῶς** ἐρᾶν τοῦ **λάθρᾳ** (Pl., *Smp.*, 182 d.) « On dit qu'il est plus beau d'aimer ouvertement que secrètement ».

8. Il y a ici un jeu sur le double sens d'« oiseau » et de « présage » d'ὄρνις.

(5) Οὐκοῦν, ἔφη, **τοῦτο** μέν, ὦ Γλαύκων, **δῆλον, ὅτι, εἴπερ τιμᾶσθαι βούλει, ὠφελητέα σοι ἡ πόλις ἐστί** ; (X., *Mem.*, 3, 6, 3.)

Donc, dit-il, ceci, Glaucon est évident, à savoir que, si vraiment tu veux être honoré, il faut que tu serves la cité, n'est-ce pas ?

Il n'est pas certain que l'on ait encore affaire ici à une construction où l'adjectif prédicatif porte directement sur la complétive : on pourrait voir dans la complétive en ὅτι une apposition au démonstratif, et dans la proposition τοῦτο δῆλον une unité autonome. En d'autres termes, τοῦτο serait un démonstratif dont l'emploi ne dépendrait pas de la présence de la complétive, et la récupération de son référent reposerait sur des indices autres que la complétive introduite par ὅτι. Mais il serait aussi envisageable que la seule fonction de τοῦτο soit d'annoncer par cataphore ou de renvoyer par anaphore à la complétive. On aurait alors là une sorte de corrélatif dépourvu de référent et de contenu sémantique propres.

La question n'est pas sans importance pour l'étude de la distribution des différentes constructions évoquées ici. En effet, si τοῦτο est un démonstratif autonome, son emploi doit alors s'expliquer par des facteurs extérieurs à la simple présence de la complétive introduite par ὅτι. En imposant la présence de τοῦτο, ces facteurs extérieurs interdiraient le choix entre la construction impersonnelle à complétive à mode personnel (type 1) et les deux types de constructions personnelles (type 2 et type 3). En effet, δῆλον ne peut pas s'accorder à la fois avec le démonstratif et le sujet du prédicat régi ; et quand bien même d'autres facteurs seraient susceptibles de favoriser le type 2 ou le type 3, la présence de τοῦτο bloquerait totalement ces deux possibilités.

Mais si τοῦτο était un corrélatif sans référent propre, la hiérarchie des critères aboutissant à ne pas utiliser le type 2 ou le type 3 pourrait être tout à fait différente : certains critères, qu'il conviendrait de préciser, excluraient les constructions personnelles (types 2 et 3), quel que soit le type de prédicat régi qui en dépende. Ensuite, l'ajout du corrélatif τοῦτο s'expliquerait par des facteurs d'une autre nature.

Il conviendrait alors de définir plus précisément la relation entre le corrélatif supposé par cette hypothèse et la subordonnée avec lequel il est en rapport. Le corrélatif et la subordonnée fonctionnent-ils comme une sorte de morphème discontinu, le corrélatif servant alors à marquer le cas de la subordonnée dans la principale, de même que l'article marque le cas de l'infinitif substantivé ? Ou faut-il plutôt voir dans le corrélatif l'équivalent d'un présentatif destiné à annoncer ou à mettre en valeur le contenu d'une subordonnée ?

Les données suggèrent que des facteurs pragmatiques sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'apparition de τοῦτο et pourraient conforter l'hypothèse qui y voit un simple corrélatif. Dans l'exemple (5), Socrate essaie de dissuader Glaucon, qui n'a pas vingt ans, de prendre la tête de la cité ; et la complétive introduite par ὅτι énonce la première contrainte à laquelle Glaucon sera tenu de se soumettre s'il veut exécuter son plan. C'est la particule μέν qui met en évidence qu'il ne s'agit pas de la seule difficulté que Glaucon devra affronter. L'emploi du cataphorique pour annoncer la complétive constitue peut-être un procédé d'insistance.

Mais il ne serait pas absurde que des facteurs relevant de l'ordre des mots et du rythme aient aussi une incidence sur l'emploi de τοῦτο. Par exemple, en français moderne, l'ordre des mots obéit à des règles syntaxiques rigides, et la position préverbale dans une phrase assertive doit nécessairement être occupée par un pronom vide, ce qui est illustré en (6) :

(6) Qu'il ait daigné venir est surprenant.

Il est surprenant qu'il ait daigné venir.

Sans aller jusque là pour le grec ancien, où l'ordre des mots est assez flexible et où l'on ne s'attend pas à des règles rigides sur ce point, il est par exemple possible que, lorsque la principale est un peu longue, le recours à τοῦτο permette d'expliciter la fonction de la complétive dans celle-ci.

De fait, dans la plupart des exemples avec un adjectif signifiant « visible » accompagné d'une complétive, τοῦτο présente des propriétés qui l'apparentent plutôt à un corrélatif lié à la subordonnée qu'à un démonstratif autonome. Le fait le plus évident, mais le plus difficile à démontrer, est qu'il est en général très difficile d'en récupérer le référent sans l'aide de la complétive en ὅτι. Ainsi, dans l'exemple cité en (5), il n'a encore jamais été question de la nécessité de rendre service à la cité pour obtenir l'estime de ses concitoyens.

Parmi les arguments formels qui viennent étayer cette analyse, il faut mentionner l'inventaire extrêmement réduit des formes de démonstratifs admettant cet emploi. Seul τοῦτο au singulier est fréquent. On trouve quelques rares occurrences de τόδε cataphorique, dont nous donnons un exemple ci-dessous[9]. Mais ἐκεῖνο n'apparaît jamais dans cette fonction avec les prédicats signifiant « il est évident que » chez les auteurs nés ou actifs au Ve s.

(7) Ἀλλὰ μὴν οἶμαι καὶ **τόδε** δῆλον, ὡς, ἐάν τίς τινος παρῇ ἔργου καιρόν, διόλλυται. (Pl., *R.*, 370 b.)

Mais je pense que ceci aussi est évident, à savoir que, si quelqu'un laisse passer la circonstance favorable pour un travail, on la perd.

9. Cf. encore Pl., *Plt.*, 529 c ; X., *Eq. Mag.*, 8, 16.

De même, on ne trouve ταῦτα δῆλα avec une complétive qu'une seule fois, dans le corpus hippocratique :

(8) Δῆλα δὲ **ταῦτα** ὅτι ὧδε ἔχει ἐπὶ τῶνδε τῶν σημείων. (Hp., *VM*, 18, 1.)

Il est évident que cela fonctionne ainsi d'après les exemples suivants.

Dans ce passage, le plus vraisemblable est que l'on a affaire à une prolepse de ταῦτα qui serait alors à voir comme le sujet de la complétive. Il faudrait alors analyser ταῦτα comme un démonstratif de valeur anaphorique, qui renverrait aux théories défendues plus haut sur l'origine de la fièvre. On aurait donc une construction personnelle à complétive à mode personnel (type 2). Mais même si ce n'était pas le cas, cela n'invaliderait pas nécessairement l'analyse de τοῦτο comme un corrélatif dans l'exemple (5). En effet, si jamais ταῦτα ne faisait pas l'objet d'une prolepse, le plus simple serait alors de considérer δῆλα comme un neutre pluriel prédicatif impersonnel, ce qui semble courant pour cet adjectif en ionien [10]. Le corrélatif ταῦτα se trouverait alors mécaniquement attiré au pluriel par l'adjectif attribut. Cette hypothèse se heurte cependant à une difficulté : bien qu'il y ait, dans le corpus hippocratique, quelques occurrences de neutre pluriel prédicatif impersonnel [11], on n'y trouve aucun bon exemple de δῆλα en emploi prédicatif impersonnel sans corrélatif à en croire la concordance de J.-H. KÜHN et U. FLEISCHER (1989, p. 166).

Il est encore significatif, pour l'interprétation de τοῦτο comme un corrélatif et non comme un démonstratif autonome, que l'on dispose de nombreux exemples où la complétive précède ce pronom. Dans l'exemple (9), analyser la complétive antéposée comme une apposition à τοῦτο, dont le référent serait alors récupérable par un autre processus, ou τοῦτο comme une apposition à la complétive, ne paraît guère économique :

(9) **Ὅτι μέν**, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, **εἰ ἐκποδὼν γένοιντο Λακεδαιμόνιοι, ἐπὶ πρώτους ἂν ὑμᾶς στρατεύσαιεν οἱ Θηβαῖοι**, πᾶσιν οἶμαι **τοῦτο δῆλον εἶναι**· (X., *HG*, 6, 5, 38.)

Messieurs les Athéniens, que, si les Lacédémoniens étaient hors de leur chemin, les Thébains marcheraient en premier lieu contre vous, je pense que cela est évident pour vous tous.

Dans ces conditions, il paraît raisonnable de regarder les constructions en τοῦτο δῆλον ὅτι comme des variantes à corrélatif des constructions impersonnelles à complétive personnelle (type 1). On en tiendra donc compte dans les statistiques concernant le type 1.

---

10. Cf. F. BECHTEL (1924, p. 242) et A. MATHYS (2013, p. 746-783). Pour des exemples, voir notamment Hdt., 1, 4 ; 1, 207 ; 2, 5, etc.

11. Cf. notamment, dans le même traité, ἀδύνατα « impossible » (*VM*, 2, 9) ; voir encore οἷά τε εἴη « possible » (*Mul.*, II, 203, 48).

3. *Ambiguïtés des constructions à participe*

Les constructions personnelles à participe posent elles aussi des problèmes d'identification, qui recoupent ceux, bien connus, qui touchent les participes complétifs dépendant de verbes de perception et de connaissance [12]. En effet, à côté des exemples où elles paraissent quasiment synonymes des constructions à complétive à un mode personnel, on trouve des contextes où il est souvent difficile de déterminer si le participe est régi (au moins sémantiquement) par l'adjectif signifiant « visible », ou s'il s'agit d'un simple participe circonstanciel, indépendant du prédicat principal.

Ainsi, deux analyses de l'exemple (10) sont envisageables : ou bien il s'agit d'indiquer comment Alcibiade et ses compagnons ont disparu (en quittant le navire), ou bien on souligne que l'on n'a pas vu qu'ils quittaient le navire. Le contexte plus large conforte la première interprétation, puisque l'on retrouve l'expression οὐδαμοῦ φανερός à propos d'Alcibiade et de ses compagnons, cette fois sans participe. Le fait que le participe précède φανεροὶ ἦσαν pourrait également constituer un indice en ce sens : c'est en effet l'ordre le plus courant lorsque l'action dénotée par le participe précède le procès principal. Mais la seconde analyse n'a rien d'absurde.

(10) Καὶ ἐπειδὴ ἐγένοντο ἐν Θουρίοις, οὐκέτι ξυνείποντο, ἀλλ' **ἀπελθόντες ἀπὸ τῆς νεὼς οὐ φανεροὶ ἦσαν**, δείσαντες τὸ ἐπὶ διαβολῇ ἐς δίκην καταπλεῦσαι. Οἱ δ' ἐκ τῆς Σαλαμινίας τέως μὲν ἐζήτουν τὸν Ἀλκιβιάδην καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ · ὡς δ' **οὐδαμοῦ φανεροὶ** ἦσαν, ᾤχοντο ἀποπλέοντες. (Th., 6, 61, 6-7.)

Et, une fois qu'[Alcibiade et les autres] furent à Thourioi, ils cessèrent de suivre [la Salaminienne], mais ayant quitté le bateau, ils disparurent [*ou* ils quittèrent le bateau] sans se faire voir, craignant de rentrer pour un procès fondé sur une calomnie. Quant aux gens de la Salaminienne, pendant ce temps, ils cherchaient Alcibiade et ses compagnons. Comme ils n'étaient visibles nulle part, ils reprirent la mer et partirent.

De même, dans le passage cité en (11), on peut comprendre ou bien que l'on reconnaît le philosophe ἐν τοιούτοις « dans de telles choses », à savoir « quand il détache son âme de son corps », ce qui supposerait de voir dans ἀπολύων un participe circonstanciel, ou bien qu'il est visible qu'il « détache son âme de son corps bien plus que les autres hommes » [13].

---

12. Cf. par exemple A. RIJKSBARON (2002, p. 118-119).

13. Pour des raisons de place, nous ne donnons que la traduction des éléments les plus importants du contexte. La première interprétation se trouve par exemple dans la traduction de P. VICAIRE (Paris, 1969 [CUF], p. 14). En revanche, des traductions comme celles de H. N. FOWLER (Cambridge, MA, 1914 [Loeb Classical Library], p. 225), ou de Th. EBERT (2004, p. 132) reposent sur la deuxième analyse. D'autres traducteurs, enfin, sont peu explicites : on trouve par exemple la formulation suivante chez M. DIXSAUT (Paris, 1991 [GF], p. 213) : « Le philosophe délie son âme, autant

(11) Te semble-t-il que ce soit le fait d'un philosophe, que de mettre son application à chercher […] les plaisirs de ce genre, comme la nourriture et la boisson ? […] Donc, en somme, tu crois […] que l'activité d'un tel homme ne vise pas son corps, mais qu'il se tient, autant qu'il le peut, à distance de celui-ci, et qu'il se tourne vers son âme ? […]

Ἆρ' οὖν πρῶτον μὲν **ἐν τοῖς τοιούτοις δῆλός ἐστιν** ὁ φιλόσοφος **ἀπολύων ὅτι μάλιστα τὴν ψυχὴν ἀπὸ τῆς τοῦ σώματος κοινωνίας διαφερόντως τῶν ἄλλων ἀνθρώπων** ; (Pl., *Phd.*, 64 d-e.)

Dès lors, n'est-ce pas, le philosophe est reconnaissable en premier lieu dans de telles attitudes, quand il détache le plus possible l'âme du commerce avec le corps, bien plus que les autres hommes ? [*ou* Dès lors, dans de telles affaires, il est évident, n'est-ce pas, que le philosophe détache le plus possible l'âme du commerce avec le corps, bien plus que les autres hommes ?]

Le syntagme ἐν τοῖς τοιούτοις, qui paraît renvoyer aux activités du philosophe, pourrait suggérer que l'on a un participe circonstanciel. Néanmoins, on peut aussi se fonder sur le groupe διαφερόντως τῶν ἄλλων ἀνθρώπων « bien plus que les autres hommes » pour retenir la deuxième hypothèse : puisque le philosophe s'intéresse plus à son âme qu'à son corps, il s'ensuit qu'il détache, plus que les autres hommes, son âme de son corps. Dans ce cas, il est possible que ἐν τοῖς τοιούτοις renvoie plus largement aux circonstances où l'on peut observer le détachement du philosophe.

D'un point de vue purement syntaxique, et si l'on ne tient pas du tout compte du reste du contexte, il semble que les deux analyses proposées pour chacun des exemples ci-dessus soient défendables en théorie. En effet, la plupart des adjectifs signifiant « visible » connaissent des emplois concrets dans des contextes où ils ne régissent ni participe, ni complétive, ni interrogative indirecte. C'est très fréquent pour φανερός [14]. Mais on trouve aussi quelques exemples de ce type avec l'adjectif δῆλος, aussi bien avec le sens concret de « visible », qu'avec le sens plus abstrait de « reconnaissable », dans des passages parfois très proches, par leur formulation, de l'extrait du *Phédon* cité ci-dessus [15] :

(12) Καί σφεων ἔτι **δῆλός** ἐστι ὁ τάφος (Hdt., 4, 11.)

Et leur tombeau est encore visible

(13) Καὶ τῷ ψόφῳ δ' ἔφη Σίμων **δήλους** εἶναι τοὺς εὔποδας, καλῶς λέγων · ὥσπερ γὰρ κύμβαλον ψοφεῖ πρὸς τῷ δαπέδῳ ἡ κοίλη ὁπλή (X., *Eq.,* 1, 3.)

qu'il le peut, de toute association avec le corps, d'une façon qui le distingue de tous les autres hommes » (cf. aussi L. ROBIN, Paris, 1926 [CUF], p. 776).

14. Outre le passage de Thucydide cité ci-dessus, on peut par exemple mentionner Th., 1, 42 ; 4, 74 ; X., *Mem.*, 1, 1, 19 ; *HG*, 3, 3, 2 ; Pl., *Sph.*, 232 c, etc.

15. Cf. pour les autres adjectifs, κατάδηλος en Th., 4, 44, 4 et X., *Cyr.*, 4, 1, 11, καταφανής en X., *An.*, 7, 2, 19, ἐπιφανής et ἄδηλος en X., *Mem.*, 3, 1, 10, etc.

Et c'est au son, dit Simon, que l'on reconnaît les chevaux aux pieds robustes, et il dit bien : car le sabot creux sonne comme une cymbale contre le sol.

Ainsi, l'hypothèse qui verrait dans les participes ἀπελθόντες et ἀπολύων des passages cités plus haut des participes circonstanciels paraît défendable.

La coexistence de deux analyses syntaxiques très différentes pour des contextes formellement similaires ne constitue pas une simple illusion de la description, ce qui a des conséquences importantes pour l'établissement d'un corpus d'exemples pertinents pour l'étude de la distribution des différents types de constructions signifiant « il est évident que ». En effet, il semble impossible d'admettre que le sens reste globalement le même quelle que soit l'analyse syntaxique retenue et qu'il n'y a donc pas lieu, pour les exemples ambigus, de proposer plusieurs interprétations. La majorité des contextes associant un adjectif signifiant « visible » et un participe excluent l'une des deux possibilités. Ainsi, à côté d'exemples tels que (14), où les deux analyses syntaxiques n'aboutissent pas à des différences sémantiques importantes, comme on peut le constater en comparant les deux traductions proposées, il existe des occurrences comme (15) où le participe ne peut être que régi par φανερός :

(14) Φημὶ τοίνυν ἐγὼ ἄνδρα ὅστις ἐρᾷ, εἴ **τι αἰσχρὸν ποιῶν κατάδηλος γίγνοιτο ἢ πάσχων ὑπό του δι' ἀνανδρίαν μὴ ἀμυνόμενος**, οὔτ' ἂν ὑπὸ πατρὸς ὀφθέντα οὕτως ἀλγῆσαι [...] ὡς ὑπὸ παιδικῶν (Pl., *Smp.*, 178 d.)

Quant à moi, j'affirme que l'homme qui est amoureux, s'il était vu alors qu'il commettait un acte honteux ou qu'il subissait de la part de quelqu'un, sans se défendre par lâcheté, un traitement du même type [*ou* s'il était visible qu'il commettait un acte honteux ou qu'il subissait de la part de quelqu'un, sans se défendre par lâcheté, un traitement du même type], il souffrirait moins d'être vu ainsi par son père que par celui qu'il aime.

(15) [Cyrus explique sa vision de la richesse :]

Ἀλλ' ὃς ἂν κτᾶσθαί τε πλεῖστα δύνηται σὺν τῷ δικαίῳ καὶ χρῆσθαι πλείστοις σὺν τῷ καλῷ, τοῦτον ἐγὼ εὐδαιμονέστατον νομίζω [...]. Καὶ ταῦτα μὲν δὴ **φανερὸς ἦν** ὥσπερ καὶ ἔλεγε **πράττων** (X., *Cyr.*, 8, 2, 23.)

"Mais celui qui peut acquérir le plus conformément à la justice, et qui peut dépenser le plus conformément à la beauté, c'est lui que je considère comme le plus heureux." [...] Et on voyait assurément que son action se conformait à ses paroles.

Parfois, comme dans l'exemple (15), seul le sens général du passage permet de trancher entre les deux analyses. Mais, assez souvent, d'autres indices syntaxiques prouvent que, malgré l'existence de quelques contextes réellement ambigus, il convient bien de distinguer deux constructions différentes. Ainsi, le jeu des négations montre bien que, dans l'exemple (16), on

a affaire à un participe apposé à ἄνδρες ; et l'on peut faire contraster le fonctionnement de la négation dans ce passage avec ce que l'on observe dans l'exemple (17) :

(16) Τὸ μὲν οὖν ὄρος ἐστὶ τὸ ὁρώμενον πλέον ἢ ἐφ' ἑξήκοντα στάδια, **ἄνδρες δ' οὐδαμοῦ φυλάττοντες ἡμᾶς φανεροί εἰσιν ἀλλ' ἢ κατ' αὐτὴν τὴν ὁδόν**. (X., *An.*, 4, 6, 11.)

Ce que l'on voit de montagne s'étend sur plus de soixante stades, et on n'aperçoit nulle part ailleurs des hommes qui montent la garde, à part le long de la route elle-même.

(17) Καὶ ὁ μέν **ἐστι φανερὸς ἐκβὰς ἐκ τοῦ πλοίου καὶ οὐκ εἰσβὰς πάλιν**. (Antiphon, 5, 23.)

Quant à lui [Hérode], il est manifeste qu'il est sorti du vaisseau et qu'il n'y est pas remonté.

Dans l'exemple (16), ce qui est nié, c'est l'existence même d'hommes qui montent la garde dans les montagnes, dont on nous dit d'ailleurs juste après qu'elles sont désertes : puisque l'on voit si bien les montagnes, on les verrait, eux aussi. En (17), en revanche, les participes sont régis par φανερός, et c'est uniquement l'action dénotée par le second participe qui est dans la portée de la négation. L'existence d'Hérode est bien établie, à la différence de celle des hommes de l'exemple (16) ; mais la défense de l'accusé repose sur l'idée qu'Hérode a disparu pendant la nuit, sans que personne ne parvienne à le retrouver : il ne peut pas avoir été vu « alors qu'il n'est pas remonté dans le navire », puisque, justement, il n'y est pas remonté, et que personne ne sait où il se trouvait cette nuit-là.

D'autres caractéristiques du contexte permettent parfois d'éliminer l'interprétation circonstancielle du participe, et témoignent de ce que celui-ci dépend sémantiquement de l'adjectif signifiant « visible ». C'est le cas de quelques occurrences où le premier actant contrôle une partie du processus, par exemple dans les injonctions, dans les finales à coréférence entre le premier actant de la principale et le premier actant de la subordonnée, ou encore dans les propositions dépendant de verbes exprimant la modalité déontique, comme en (18) [16] :

(18) [On disait à la foule de se mettre à l'œuvre pour avoir les Cinq mille au pouvoir. On se couvrait encore du nom des Cinq mille sans dire qu'on voulait le gouvernement du peuple, par peur, en pensant peut-être que les Cinq mille existaient réellement et qu'on pouvait se perdre d'un mot adressé par ignorance à l'un des leurs.]

Καὶ οἱ τετρακόσιοι διὰ τοῦτο οὐκ ἤθελον τοὺς πεντακισχιλίους εἶναι **οὔτε μὴ ὄντας δήλους εἶναι**. (Th., 8, 92, 11.)

---

16. Pour des raisons de place, nous ne donnons qu'un résumé en français du contexte plus large.

Et les Quatre cents, à cause de cela, ne voulaient ni que les Cinq mille existent réellement ni qu'il soit visible qu'ils n'existaient pas.

Le plus souvent, c'est la combinaison de ces caractéristiques et d'une négation, qu'elle porte sur la copule, sur le participe, ou sur une subordonnée dépendant de l'ensemble, qui permet de trancher entre plusieurs analyses. En (18), interpréter ὄντας comme un participe circonstanciel n'aurait aucun sens : ce que l'on veut, c'est que personne ne soit certain que les Cinq mille n'existent pas.

Enfin, dans certains passages présentant ces caractéristiques, tels que l'exemple (19), le seul rapport entre le thème temporel du participe et le temps de la copule suffit à éliminer toute ambiguïté :

(19) Ἐβουλόμην δ' ἂν μὴ ἀπολαχεῖν αὐτὸν κριτὴν Διονυσίοις, **ἵν' ὑμῖν φανερὸς ἐγένετο ἐμοὶ διηλλαγμένος**. (Lys., 4, 3.)

J'eusse voulu qu'il n'eût pas été écarté par le sort de la fonction de juge des Dionysies, pour qu'il fût manifeste qu'il était réconcilié avec moi.

Dans cet exemple, on aurait une contradiction entre l'aspect ponctuel de la copule ἐγένετο et celui du participe parfait, si on l'interprétait comme un participe circonstanciel, étant donné qu'il exprime un état acquis.

Toutefois, même en présence de ces différents indices, certains contextes restent difficiles à analyser, et il importe d'en tenir compte dans l'étude de la distribution entre les différents types de constructions signifiant « il est évident que ». Outre que cela a une incidence sur l'établissement de statistiques, il est possible que des contaminations se soient produites entre le type à participe circonstanciel et le type à participe régi (type 3) à partir des contextes les plus ambigus. Par exemple, si jamais la distribution entre les constructions impersonnelles à complétive à un mode personnel (type 1) et celles de type 3 ne tenait pas uniquement à des choix stylistiques plus ou moins liés au type de texte, on pourrait penser que le contact des contextes à participe régi avec ceux à participe circonstanciel ait pu conduire à favoriser le type 3 au détriment du type 1 dans les contextes les plus concrets, où il y a effectivement quelque chose de visible.

Fréquence des constructions en fonction du genre de texte

1. *Analyse des données*

À l'époque classique, certains textes se caractérisent par une utilisation massive des constructions impersonnelles. C'est notamment le cas chez

Platon, où l'on observe, en se fondant sur un corpus réduit, la distribution suivante[17] :

	Type 1	Type 2	Type 3	Incise	Ellipse
δῆλος	68[18] (11)	6[19]	2	17[20]	30[21] (5)
ἔνδηλος	0	0	1	0	0
κατάδηλος	2 (1)	3	2[22]	0	0
πρόδηλος	1	0	0	0	0
ἄδηλος	4 (1)	0	0	0	0
φανερός	5	0	1	0	0
ἐκφανής	0	1	0	0	0
καταφανής	2 (1)	1	0	0	0
Total	82 (14)	11	6	17	30 (5)

La construction impersonnelle avec subordonnée à un mode personnel (type 1) est très majoritaire chez Platon, alors que les constructions personnelles à subordonnée à mode personnel (type 2) et à subordonnée participiale (type 3) y sont bien plus rares. Le déséquilibre entre les différents types s'accroît si l'on tient compte des constructions à ellipse d'une partie du prédicat régi, dont nous donnons un exemple en (20), et qui sont plus proches des constructions impersonnelles que des autres types :

17. Ces statistiques sont fondées sur l'*Apologie*, le *Banquet*, *Criton*, *Phédon*, *Gorgias*, *Ion*, *Phèdre*, *Protagoras* et la *République*. Dans les lignes consacrées au type 1, on indique entre parenthèses les cas où l'adjectif s'accorde à un démonstratif neutre renvoyant à la complétive. Ils s'ajoutent aux cas où l'on n'a que l'adjectif et la complétive. Nous laissons de côté les occurrences de δῆλος en *Cri.*, 44 d ; *R.*, 375 b et *Phd.*, 64 e, qui posent toutes des difficultés d'analyse. L'intitulé « incise » renvoie aux contextes où δῆλον ὅτι n'introduit pas une complétive, mais se trouve en incise à l'intérieur ou à la fin d'une proposition ; et nous classons dans la catégorie « ellipse » les contextes où δῆλον ὅτι introduit un prédicat régi incomplet [cf. exemple (20)]. Nous verrons plus loin p. 177 et suivantes que ce n'est pas le seul type d'ellipse affectant ces constructions.

18. Nous incluons ici des occurrences de δῆλα δὴ ὅτι, où certains éditeurs considèrent que l'on a affaire à une forme univerbée δηλαδή.

19. Nous incluons ici *R.*, 412 b et *Phd.*, 82 a, mais on pourrait éventuellement y voir des neutres pluriels prédicatifs impersonnels.

20. On compte ici *R.*, 410 a ; *R.*, 566 c ; *R.*, 605 a, dont l'analyse est discutable, ainsi que *Grg.*, 459 b ; *Grg.*, 475 c ; *Ion*, 531 b ; *R.*, 381 b, où δῆλον ὅτι est le seul élément d'une réponse. Nous ne tenons pas compte de *R.*, 366 d, qui est ambigu (voir ci-dessous p. 175).

21. Voir ci-dessus n. 18.

22. Nous incluons ici Pl., *Smp.*, 178 d, dont l'analyse est discutable. Voir ci-dessus p. 154.

(20) Τίς δὲ εὐπραγία ἀγαθὸν ἰατρὸν ποιεῖ ; **δῆλον ὅτι ἡ τῶν καμνόντων τῆς θεραπείας μάθησις.** (Pl., *Prt.*, 345 a.)

Quel type de succès fait un bon médecin ? Il est évident que c'est la connaissance du traitement de ceux qui sont souffrants.

Les constructions où δῆλον ὅτι apparaît en incise sont peut-être encore à compter parmi les représentants du type 1. Nous y reviendrons plus loin [23].

Plusieurs indices donnent l'impression que la surreprésentation du type 1 pourrait être un choix stylistique lié au genre de texte. Tout d'abord, dans le corpus considéré dans cette étude, seuls les ouvrages philosophiques ou didactiques de Xénophon présentent un déséquilibre comparable à celui que l'on observe chez Platon. Le tableau suivant montre un contraste net entre ces textes et les traités historiques du même auteur, où la construction personnelle à subordonnée participiale (type 3) est aussi fréquente que la construction impersonnelle à subordonnée personnelle (type 1). Le type 1 ne semble pas dominer de façon significative chez les autres historiens [24].

		Hérodote	**Thucydide**	**Xénophon [25] (philosophie)**	**Xénophon (histoire)**
δῆλος	Type 1	12	2	45 [26] (1)	42 [27] (3)
	Type 2	1	1	2	7 [28]
	Type 3	0	4	5	22
	En incise	0	0	6	13
	Ellipse	0	0	10 [29] (1)	4
διάδηλος	Type 3	0	0	0	1

---

23. Sur cette question, voir ci-dessous p. 173 et suivantes.

24. Corpus : Hérodote, Thucydide, Xénophon (*Helléniques*, *Cyropédie* et *Anabase* pour les ouvrages historiques ; *Mémorables*, *Banquet*, *Apologie*, *Économique* pour les ouvrages philosophiques).

25. On ne compte pas ici X., *Œc.*, 17, 2, qui semble mêler δῆλον ὅτι et une participiale ; ni X., *Mem.*, 1, 2, 16, qui est ambigu.

26. Dans X. *Mem.*, 4, 3, 14 et *Smp.*, 3, 11, on a sans doute affaire à des prolepses et non à des incises.

27. On compte ici X., *Cyr.*, 1, 6, 24 parce que le sujet du prédicat régi est placé après la conjonction, mais on pourrait éventuellement y voir une construction à incise.

28. X., *Cyr.*, 8, 2, 9 peut être classé ici ou considéré comme une construction à incise, puisque le sujet du prédicat régi, qui est placé avant δῆλον ὅτι, est de genre neutre.

29. Nous comptons ici X., *Smp.*, 3, 12 et 4, 52 où l'on a à la fois une prolepse et une ellipse.

		Hérodote	**Thucydide**	**Xénophon (philosophie)**	**Xénophon (histoire)**
εὔδηλος	Type 1	0	0	5	7 (2)
	Type 2	0	0	1	0
	Type 3	0	0	0	0
ἔνδηλος	Type 2	0	0	0	1
	Type 3	0	2 [30]	0	2
κατάδηλος	Type 1	0	0	2	1
	Type 2	0	0	0	1
	Type 3	0	0	0	2 [31]
πρόδηλος	Type 1	1 [32]	0	0	1
ἄδηλος	Type 1	0	4	0	4
φανερός	Type 1	0	0	4 [33] (5)	2 [34]
	Type 2	0	0	1	1
	Type 3	7	2	17	35
καταφανής	Type 1	0	0	0	1
	Type 2	0	0	1	0
	Type 3	0	1	0	1
περιφανής	Type 1	0	0	0	1
ἀφανής	Type 3	0	0	1	0 [35]

Pour plus de lisibilité, nous donnons dans le tableau suivant le nombre total d'occurrences de chaque type, sans distinguer les différents adjectifs :

	Hérodote	**Thucydide**	**Xénophon (philosophie)**	**Xénophon (histoire)**
Type 1	13	6	56 (6)	59 (5)
Type 2	1	1	5	10
Type 3	7	8	23	63
Ellipse	0	0	10 (1)	4
Incise	0	0	6	13

30. On compte Th., 2, 64, 6, ce qui est discutable.
31. On inclut ici X., *HG*, 1, 6, 20, ce qui prête à discussion.
32. L'adjectif est au neutre pluriel dans cette occurrence (Hdt., 9, 17).
33. On peut hésiter, pour *Œc.*, 20, 15 (prolepse ou incise ?).
34. Il s'agit uniquement d'interrogatives indirectes (cf. X., *Cyr.*, 3, 1, 25 ; 5, 5, 23).
35. On peut hésiter à inclure ici X., *An.*, 4, 2, 4.

Il est vrai que les exemples des différents types sont rares chez Thucydide, et que les occurrences de constructions impersonnelles (type 1) restent plus nombreuses que les exemples de constructions personnelles à participe (type 3) chez Hérodote. Néanmoins, les chiffres donnés pour le type 3 sont une estimation basse. En effet, nous n'avons pas tenu compte ici des occurrences où le contexte ne permet pas de trancher entre un participe circonstanciel et un participe complétif[36]. Par ailleurs, il faut souligner d'emblée que la distribution des différents types chez Hérodote présente une caractéristique surprenante : on observe une très forte spécialisation lexicale des constructions, puisque les types à subordonnée à un mode personnel (types 1 et 2) ne s'observent qu'avec δῆλος et son composé πρόδηλος « très clair, très évident », alors que la construction à subordonnée participiale (type 3) n'apparaît qu'avec φανερός. Mais le nombre total d'occurrences de ces constructions – une vingtaine au total – n'est peut-être pas assez important pour que ce soit significatif.

De même que chez les historiens, dans la langue du théâtre, aucun type de construction ne semble faire l'objet d'une faveur particulière. La construction impersonnelle (type 1) ne domine pas, mais l'on n'a guère plus de vingt-cinq exemples au total pour l'ensemble des types, ce qui est un nombre bien trop réduit pour que l'on puisse tirer des conclusions définitives, et ce d'autant plus que l'on observe des différences importantes d'un auteur à l'autre, sans que l'on puisse les attribuer à une opposition entre tragédie et comédie. L'ensemble des données classées par adjectif est présenté dans le premier tableau ; le deuxième donne le nombre total d'occurrences par auteur de chaque type syntaxique[37] :

		Sophocle	**Euripide**	**Aristophane**
δῆλος	Type 1 Type 2 Type 3 Incise	1 0 5 0	3 0 1 0	5 2 3 1
ἔνδηλος	Type 3	0	0	1
ἐπίδηλος	Type 1 Type 3	0 0	0 0	1 1
κατάδηλος	Type 3	1	0	0
ἄδηλος	Type 1	0	(1)	0
φανερός	Type 1	0	0	(1)

36. Voir ci-dessus p. 152.

37. Les relevés présentés ici ont été faits sur l'ensemble des pièces conservées intégralement. On ne trouve aucun exemple de ces constructions chez Eschyle.

	Sophocle	Euripide	Aristophane
Type 1	1	3 (1)	6 (1)
Type 2	0	0	2
Type 3	6	1	5

Les données sont bien plus nombreuses chez certains orateurs ; mais elles ne sont pas d'interprétation aisée, notamment parce qu'il existe des disparités importantes selon les auteurs, dont l'explication n'apparaît pas d'emblée. Ainsi, par exemple, on ne peut opposer une distribution qui serait caractéristique de l'éloquence d'apparat à une distribution propre à l'éloquence judiciaire. On trouvera les données résumées dans les deux tableaux ci-dessous[38] :

		Antiphon	Lysias	Andocide	Isocrate	Isée
δῆλος	Type 1	3	13 (1)	1	18 (1)	10
	Type 2	0	3	0	1	0
	Type 3	0	2	1	2	0
	En incise	0	0	1	1	1
	Ellipse	0	1	0	0	2
κατάδηλος	Type 3	0	0	1	1	0
πρόδηλος	Type 1	0	0	0	1	1
	Type 3	0	0	0	1	0
ἄδηλος	Type 1	1	1	0	0	(1)
	Type 2	0	1	0	0	0
	Type 3	0	0	0	1	0
φανερός	Type 1	3 (1)	4	0	11 (7)	4
	Type 2	0	1	0	1	0
	Type 3	6[39]	8	0	7	1
	En incise	1	0	0	0	0
καταφανής	Type 1	0	0	0	0	(1)
	Type 3	1	0	1	0	0

38. Nous ne tenons compte ici ni des *Épîtres* d'Isocrate, ni des fragments.
39. Il y a parmi ces occurrences deux exemples légèrement ambigus : 5, 57 et 6, 45.

	Antiphon	**Lysias**	**Andocide**	**Isocrate**	**Isée**
Type 1	7 (1)	18 (1)	1	30 (8)	15 (2)
Type 2	0	5	0	1	0
Type 3	7	10	3	12	1

La construction impersonnelle (type 1) semble proportionnellement plus fréquente que chez les historiens, et elle est généralement plus employée que la construction personnelle à participe (type 3) ; mais il n'y a que chez Isée, où l'ensemble des constructions sont rares, que l'on observe un déséquilibre comparable à celui que l'on trouve chez Platon. Par ailleurs, le fait qu'Isée, à la différence des autres orateurs, utilise presque uniquement la construction impersonnelle (type 1) suggère que les choix individuels de certains auteurs pourraient jouer un rôle dans la distribution des trois types de constructions. Cela pourrait conforter l'idée d'une synonymie complète entre les différents types syntaxiques. De ce fait, l'existence de disparités de ce type pour des textes comparables impose d'être prudent lorsque l'on attribue un trait syntaxique à un genre littéraire, puisque la plupart des genres ne sont représentés à date ancienne que par un très petit nombre d'auteurs.

2. *Bilan*

Les données présentées dans les tableaux ci-dessus conduisent à hésiter entre deux types d'analyses. Il est possible que la syntaxe des adjectifs impliqués dans ces constructions varie effectivement selon les types de textes ; on aurait alors un cas en partie parallèle à celui des adjectifs neutres employés comme adverbes, dont l'emploi diffère selon les genres littéraires. Mais une autre analyse est également envisageable *a priori* : si c'est bien la forme de l'adjectif qui oppose le type 1 aux types 2 et 3, la forme du prédicat régi varie également entre les différents types, et la question se pose de savoir si cela joue un rôle dans les variations observées.

(1) Une approche purement statistique de la distribution des différentes constructions pourrait amener à voir dans l'utilisation presque systématique de la construction impersonnelle (type 1) un trait spécifique de la langue philosophique. Étant donné que la répartition dans les autres genres de textes est généralement beaucoup plus équilibrée, il faudrait considérer, *mutatis mutandis*, que l'emploi du type 1 chez Platon et dans les textes philosophiques de Xénophon résulterait d'un choix du même ordre que celui qui mène à employer le neutre adverbial de manière dans le théâtre classique. Dans les deux cas, on aurait affaire à des constructions qui ne sont pas propres à ces genres littéraires, mais qui y sont nettement plus fréquentes que dans les autres types de textes ; et dans les deux cas, cela affec-

terait en priorité la forme prise par un adjectif dans un contexte où il ne porte pas sur un contrôleur prototypique, c'est-à-dire, un substantif avec lequel il peut s'accorder en cas, en nombre et en genre [40]. L'effet obtenu serait comparable : de même que le neutre adverbial dans la langue tragique, la construction de type 1 finirait par constituer une véritable marque distinguant la langue philosophique de celle des autres types de textes.

Mais cette analyse soulève des difficultés. L'idée même qu'une construction syntaxique serve à marquer l'appartenance à un genre littéraire paraît discutable, et il faudrait définir précisément les contextes auxquels cette notion s'applique. Le parallèle du neutre adverbial est instructif à cet égard : son statut varie fortement d'un type de texte poétique à l'autre [41].

Chez Homère, le neutre adverbial, c'est-à-dire, l'emploi d'un adjectif au cas direct du neutre singulier ou du neutre pluriel, est visiblement le procédé d'adverbialisation par défaut ; et les adverbes en -ως, qui sont une innovation récente, ne l'ont pas encore remplacé dans tous ses emplois [42].

Chez les Tragiques, dont les œuvres datent d'une période où les adverbes en -ως sont devenus le seul procédé d'adverbialisation productif, le neutre adverbial s'emploie en partie par écho à la langue épique : des expressions comme ὀξέα κλάζων (S., *Ant.*, 112) « poussant des cris aigus » ou ὀλοὰ στένεις (S., *Tr.*, 846) « tu gémis de façon désespérée » rappellent des syntagmes homériques tels que ὀξὺ βοήσας (P 89), ὀξέα κεκληγών (B 222) « poussant un cri [*ou* des cris] aigus » ou encore βαρέα στενάχοντα (Θ 334) « gémissant lourdement ». Mais, le neutre adverbial est aussi une licence poétique commode pour les Tragiques, notamment pour certains adjectifs très longs employés au neutre pluriel adverbial devant une consonne simple ou devant un groupe de consonnes à *correptio attica* là où la métrique impose que l'adverbe se termine par une finale brève, comme ἀκάματα (S., *El.*, 164) « sans se lasser », ἀνυμέναια (S., *El.*, 962) « sans mariage », ἀδόκητα (E., *Ph.*, 310) « de façon inattendue », ou encore ἀπαρθένευτα (E., *Ph.*, 1739) « sans perdre sa virginité ».

Chez Apollonios de Rhodes, enfin, c'est une certaine organisation du système des adverbes de manière, plus que le neutre adverbial en lui-même, qui fait écho à la langue homérique : les adverbes en -ως ne sont pas absents

---

40. Cf. G. CORBETT (1991, p. 203-218), qui parle de *neutral agreement* pour les cas où un adjectif doit présenter, du fait de ses propriétés morphologiques, des marques de cas, de nombre et de genre lorsqu'il porte sur un élément qui ne possède pas ces traits, c'est-à-dire, sur un contrôleur d'accord non prototypique.

41. Ces questions sont développées dans A. MATHYS (2013). Voir en particulier p. 325-336 et les chapitres 6 et 7.

42. Cf. D. B. MONRO (1882, p. 68), qui souligne la rareté de ces adverbes chez Homère.

des *Argonautiques*, et certains, comme ἀπηλεγέως « sans se laisser distraire » et ἐσσυμένως « avec empressement », sont même assez fréquents. Toutefois, les adverbes de ce type ne sont pas très nombreux, et sur les 47 formes différentes attestées dans les *Argonautiques*, 26 apparaissent déjà chez Homère, et seules 11 ne sont pas attestées dans ce que nous conservons de la poésie de l'époque archaïque. Quant au neutre adverbial, ce n'est pas dans ce texte une simple licence métrique que l'on réserverait aux contextes où les adverbes en -ως sont impossibles. Au contraire, il s'agit du procédé d'adverbialisation le plus fréquent, et il semble, comme chez Homère, être employé par défaut, ce dont témoignent à la fois le nombre très important de formes différentes (plus de 80), et le nombre de neutres adverbiaux attestés dans les *Argonautiques* dont on n'a aucune trace dans l'ensemble de la poésie archaïque parvenue jusqu'à nous (un peu moins d'une vingtaine).

Il serait donc très réducteur de considérer le neutre adverbial, dans ces différents types de textes poétiques, comme un simple marqueur par lequel on distingue la langue de la poésie de celle de la prose. En effet, sa position et sa fonction semblent très différentes selon les types de textes poétiques. Ce parallèle impose de faire preuve de prudence lorsque l'on tente d'établir les rapports entre la distribution des différents types de constructions signifiant « il est évident que » et le type de textes : le type impersonnel (type 1) n'est probablement pas juste une marque du style philosophique, et il importe de préciser ce qui, dans la forme du type 1, justifie qu'il soit particulièrement fréquent chez Platon.

En outre, plus que pour le neutre adverbial en poésie, les limites exactes de la construction qui serait typique de la langue philosophique sont difficiles à définir. Il n'est guère vraisemblable que seules les constructions signifiant « il est évident que » fonctionnent comme des marques spécifiques d'un genre de textes, et l'on s'attend à ce que d'autres constructions similaires impliquant des adjectifs de sens différent présentent une distribution comparable.

Comme la syntaxe des adjectifs paraît parfois dépendre du genre littéraire, on pourrait par exemple supposer que la langue philosophique favorise la construction impersonnelle au détriment des autres types dans les autres domaines où l'on observe la coexistence d'une construction personnelle et d'une construction impersonnelle, dont nous donnons des exemples ci-dessous :

– Adjectifs tels que δίκαιος « il est juste que », ἄξιος « il est juste que, X mérite que », ἐπίδοξος « il est vraisemblable que », etc.[43] :

(21) Οἱ μὲν οὖν ἄλλοι πάντες ἡμεῖς εἰρήκαμεν · σὺ δ᾽ ἐπειδὴ οὐκ εἴρηκας καὶ ἐκπέπωκας, **δίκαιος εἶ εἰπεῖν.** (Pl., *Smp.*, 214 c.)

Quant à nous autres, nous avons tous parlé ; toi, puisque tu n'as pas encore parlé et que tu as bien bu, il est juste que tu parles.

(22) Οὐκοῦν ἐκ τῶν ὁμολογουμένων τοῦτο σκεπτέον, **πότερον δίκαιον ἐμὲ ἐνθένδε πειρᾶσθαι ἐξιέναι μὴ ἀφιέντων Ἀθηναίων ἢ οὐ δίκαιον.** (Pl., *Cri.*, 48 b.)

Donc, il faut examiner à partir des points sur lesquels nous sommes d'accord s'il est juste que moi, j'essaie de sortir d'ici si les Athéniens me l'interdisent, ou si ce n'est pas juste.

– Adjectifs verbaux d'obligation[44] :

(23) Οἰκισταῖς δὲ τοὺς μὲν τύπους προσήκει εἰδέναι ἐν οἷς δεῖ μυθολογεῖν τοὺς ποιητάς, παρ᾽ οὓς ἐὰν ποιῶσιν οὐκ ἐπιτρεπτέον, **οὐ μὴν αὐτοῖς γε ποιητέον μύθους**. (Pl., *R.*, 379 a.)

À des gens qui fondent une cité, il convient de connaître les formes selon lesquelles il faut que les poètes content leurs récits et desquelles, s'ils composent, ils ne doivent pas s'écarter ; mais ce n'est assurément pas à eux de composer des récits.

(24) Οὐκοῦν δὴ **ἑορταί τινες νομοθετητέαι** ἐν αἷς συνάξομεν τάς τε νύμφας καὶ τοὺς νυμφίους **καὶ θυσίαι**, καὶ **ὕμνοι ποιητέοι τοῖς ἡμετέροις ποιηταῖς** πρέποντες τοῖς γιγνομένοις γάμοις. (Pl., *R.*, 460 a.)

En conséquence, il faut instituer des fêtes aux cours desquelles nous unirons les jeunes femmes et les jeunes gens, et des sacrifices ; et il faut que nos poètes composent des hymnes appropriés aux mariages qui se célèbrent.

Il semble, comme on le voit dans les exemples cités ici, que la construction personnelle ne soit exclue de la langue philosophique ni pour les adjectifs comme δίκαιος, ni pour les adjectifs verbaux d'obligation ; et seule une étude plus approfondie, que nous ne pouvons pas mener ici, permettrait de déterminer si l'on observe des tendances comparables à celles qui gouvernent les adjectifs signifiant « évident, visible »[45].

---

43. Cf. R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904, t. II, p. 35-36).

44. Cf. R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904, t. I, p. 447-448) : *Die von transitiven Verben, d.h. von solchen, welche den Akkusativ regieren, abgeleiteten Verbaladjektive werden entweder, wenn der Nachdruck auf dem Verbaladjektive ruht, unpersönlich in der Neutralform* -τέον *oder* -τέα*, oder, wenn das Subjekt hervorgehoben werden soll, wie das lateinische Gerundiv, persönlich; die von intransitiven Verben abgeleiteten aber immer nur unpersönlich gebraucht.*

45. Sur les adjectifs verbaux d'obligation, voir Ch. E. BISHOP (1899).

(2) Mais c'est peut-être à tort que l'on estimerait, en se basant sur le parallèle du neutre adverbial, que ce sont des contraintes portant sur la forme de l'adjectif qui conditionnent la sélection entre les types de constructions signifiant « il est évident que ». En effet, on pourrait tout aussi bien penser que ce choix est d'abord déterminé par des contraintes portant sur la forme du prédicat régi.

(2.1) Le cas des constructions signifiant « il est évident que » n'est pas directement comparable à celui des tournures impliquant des adjectifs comme δίκαιος « juste », ou des adjectifs verbaux d'obligation. Ce que montrent les exemples (21) à (24), c'est que, pour ces deux derniers types, le choix entre les constructions personnelle et impersonnelle n'a de conséquences que sur la forme des différents actants, et sur les éléments qui s'accordent grammaticalement avec eux. Ainsi, les seules différences entre (21) et (22) sont liées à l'encodage du sujet du prédicat régi. Lorsqu'il est au nominatif, la copule et l'adjectif δίκαιος s'accordent avec lui. En revanche, lorsque le sujet du prédicat régi est à l'accusatif, la forme de l'adjectif δίκαιος dépend d'un contrôleur non prototypique, qui ne possède pas de genre, de cas ou de nombre, à savoir la proposition infinitive, et la copule, si elle était exprimée, s'accorderait à la troisième personne du singulier avec ce contrôleur non prototypique. Mais la forme du prédicat régi ne change pas : on a un infinitif dans les deux cas.

La situation est bien plus complexe pour les constructions signifiant « il est évident que » : si la relation entre la construction impersonnelle (type 1) et la construction personnelle à complétive à un mode personnel (type 2) est semblable à celle que l'on observe entre (21) et (22) (la forme du prédicat régi est la même), en revanche, la construction impersonnelle de type 1 et la construction personnelle à participe (type 3) diffèrent non seulement par l'encodage du sujet du prédicat régi, mais aussi par le type même de prédicat régi.

Dans ces conditions, quand bien même on accepterait l'hypothèse selon laquelle la distribution des différentes constructions signifiant « il est évident que » tiendrait au genre littéraire, on ne peut pas exclure que le choix porte non pas sur la forme de l'adjectif, mais sur celle du prédicat régi. Il faudrait alors considérer que la spécificité de la langue philosophique, s'il y en a bien une, résiderait dans la tendance à préférer un certain type de complétives (la conjonctive introduite par ὅτι ou ὡς) avec un certain type de prédicat régissant (une expression signifiant « il est évident »).

On s'attendrait alors à observer chez Platon une distribution semblable, c'est-à-dire un déséquilibre entre des conjonctives très fréquentes et des participiales très rares, pour d'autres types de prédicats admettant d'ordinaire

les deux types de complétives, tels que les prédicats de perception et les prédicats de connaissance.

Plusieurs faits pourraient étayer cette hypothèse. D'une part, les statistiques recueillies par S. CRISTOFARO (1996, p. 113 et 116) font bien apparaître chez Platon des disparités importantes entre les conjonctives et les participiales avec des verbes de perception, et surtout avec des verbes de connaissance, comme le montre le tableau suivant[46] :

	ὅτι ou ὡς	participe		ὅτι ou ὡς	participe
οἶδα	44	3	ἀκούω	3	1
γιγνώσκω	1	-	ὁράω	22	19
ἐπίσταμαι	-	-	αἰσθάνομαι	6	2
πυνθάνομαι	-	-	σκοπέω	-	-

On n'observe pas de faits directement comparables ailleurs en prose de l'époque classique, comme en témoigne la comparaison entre Hérodote, Thucydide, Isocrate, Lysias et Platon[47] :

46. Les données sont reprises à S. CRISTOFARO (1996, p. 113-116) ; ses relevés portent sur le *Gorgias*, l'*Apologie* et le *Banquet* de Platon. Lorsque S. Cristofaro ne fournit pas de données, on a laissé vides les lignes correspondantes du tableau.

47. Les données sont reprises à S. CRISTOFARO (1996, p. 113-116) ; ses relevés portent sur les livres 1, 5 et 9 d'Hérodote, les livres 1 à 3 de Thucydide, le *Contre les Sophistes* et l'*Antidosis* d'Isocrate et les discours 1, 12 et 24 de Lysias. Les cases vides du tableau correspondent à des cas pour lesquels celle-ci ne fournit pas de données. On laisse de côté ici les relevés effectués par S. Cristofaro sur l'œuvre de Xénophon : elle ne distingue pas, dans ses tableaux, ce qui provient des livres 1 et 2 des *Mémorables* et ce qui provient des livres 1, 4 et 7 de l'*Anabase.* Dans ces conditions, il n'est pas certain que le fait que οἶδα semble se comporter chez Xénophon (35 occurrences avec une complétive en ὅτι ou ὡς contre 13 participiales) comme chez Platon soit probant. On n'observe pas de tendances comparables pour les verbes de perception, puisqu'elle relève les données suivantes chez Xénophon : pour αἰσθάνομαι, 2 exemples de complétives avec ὅτι ou ὡς contre 12 participiales, et, pour ὁράω, 6 complétives avec ὅτι ou ὡς contre 40 participiales. Ἀκούω a un comportement un peu différent : Cristofaro signale 9 exemples de complétives avec ὅτι ou ὡς et seulement 2 exemples de participiales ; mais la capacité de ce verbe à régir des propositions infinitives (5 exemples dans le même corpus) pourrait expliquer cette particularité.

	Thucydide		Hérodote		Isocrate		Lysias		**Total**	
	ὅτι ou ὡς	participe	ὅτι ou ὡς	participe	ὅτι ou ὡς	participe	ὅτι ou ὡς	participe	ὅτι ou ὡς	participe
οἶδα	8	7	1	7	6	4	-	-	**15**	**18**
γιγνώσκω	6	8	3	1	-	-	-	-	**9**	**9**
ἐπίσταμαι	1	2	7	7	2	1	-	-	**10**	**10**
πυνθάνομαι	2	1	4	13	-	-	-	-	**6**	**14**
ἀκούω	-	-	-	-	-	-	-	-	**-**	**-**
ὁράω	2	26	-	-	1	9	1	6	**4**	**41**
αἰσθάνομαι	2	13	-	-	-	-	-	-	**2**	**13**
σκοπέω	4	1	-	-	-	-	-	-	**4**	**1**

D'autre part, certains auteurs considèrent que, lorsqu'un type de prédicat admet de se construire aussi bien avec une conjonctive qu'avec une participiale, les deux types de constructions seraient interchangeables [48]. Si c'était effectivement le cas, on serait alors dans une situation en partie comparable à celle du neutre adverbial et des adverbes en -ως dans la langue des Tragiques, puisque l'on aurait deux constructions plus ou moins synonymes entre lesquelles on choisirait en fonction du genre littéraire.

(2.2) Mais ce n'est pas la seule analyse possible, et diverses hypothèses sémantiques et pragmatiques ont été proposées pour rendre compte de la distribution entre conjonctive et participiale avec les prédicats de perception et de connaissance. Celles-ci s'appuient sur les différences entre les prédicats de connaissance et les prédicats de perception : les flottements semblent bien plus nombreux dans le premier cas que dans le second, aussi bien en synchronie qu'en diachronie. B. GILDERSLEEVE (1900, p. 142-143) distingue ainsi la perception au sens strict, où l'on n'aurait que des participiales, de la perception intellectuelle, où il considère que les deux constructions sont strictement équivalentes. S. CRISTOFARO (1996, p. 156-157)

48. Cf. R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904, t. II, p. 357) : *nach den Verben des Wissens, Erkennens, Zeigens und dgl. folgt entweder ὅτι oder ὡς oder das Partizip* […]. *Zwischen der Konstruktion mit dem Partizipe* […] *und der mit ὅτι oder ὡς scheint der Unterschied nur in der Form zu beruhen*, et G. DE BOEL (1980, p. 300) : ὅτι / ὡς *and the participle are used whenever there is an existential presupposition. The differences between the two seem to be differences of shade of meaning at the utmost and to be stylistically, rather than syntactically determined, except after verbs of saying* […]. Cf. aussi A. RIJKSBARON (2002, p. 50-55 et 117-122), qui signale la coexistence des constructions, mais ne propose aucun critère permettant de choisir entre les deux.

souligne que, alors que la domination des participiales avec les prédicats de perception constitue un fait assez stable dans l'histoire de la langue grecque, les complétives introduites par des prédicats de connaissance présentent de fortes variations diachroniques, avec une tendance à réduire peu à peu l'usage des participiales. Toujours d'après S. CRISTOFARO (2003, p. 106), pour un prédicat de perception,

> *the dependent verb is in participial form in the case of true perception predicates, and in indicative form in the case of perception predicates used in the knowledge sense.*

En revanche, les prédicats de connaissance *take either participial* […] *or indicative complements* […] *without difference in meaning*[49].

D'autres auteurs, notant que ce type d'hypothèse ne suffit pas à rendre compte des contextes à prédicat de connaissance, proposent des explications mêlant sémantique et pragmatique, ou purement pragmatiques. Ainsi, J. HUMBERT (1954, p. 198-199), qui associe chaque forme de complétive prise abstraitement à un type particulier de contenu (constat pour la participiale, construction de l'esprit pour la complétive en ὅτι ou ὡς), signale, notamment à propos d'exemples impliquant le verbe οἶδα « savoir » :

> C'est l'existence d'un *état de fait* qui justifie, dans tous les exemples, l'emploi du participe : il en résulte que, dans certains cas, c'est la considération de la *personne qui reçoit ou ressent son objet* qui l'emporte ; dans d'autres, au contraire, c'est le *fait* qui est considéré comme *intéressant*, tandis que la *personne* qui le constate reste au *second plan*. Dans le premier groupe, la complétive a tendance à être de type *conjonctif* avec ὡς ou ὅτι ; dans le second, la complétive est plus constamment *participiale.*

Il semble donc, d'après lui, que l'on ait à la fois une opposition sémantique, qui tient à la façon dont on prend connaissance d'un fait, et une opposition pragmatique, qui permet de mettre au premier plan le fait ou la personne qui le perçoit.

L. BASSET (1999, p. 38) propose une explication pragmatique. Il conclut d'une étude exhaustive des données attestées chez Lysias que, pour les prédicats de perception valant acquisition de connaissance, la participiale aurait une fonction rhématique, alors que la conjonctive permettrait « de faire porter l'accent sur le prédicat principal ». La situation serait comparable pour les prédicats de connaissance, à propos desquels il note :

---

49. S. Cristofaro illustre le premier cas par deux exemples du verbe αἰσθάνομαι « percevoir », respectivement X., *Mem.*, 1, 2, 29 et 1, 4, 13, et le second par Th., 1, 20, 2 et Pl., *Grg.*, 487 c. Cf. aussi S. CRISTOFARO (2008, p. 574-576).

Dans les exemples avec conjonctives, la vérité de la complétive est présentée comme un fait connu, présupposé […], seulement confirmé par les faits […] ou rappelé sans qu'on y insiste […]. En revanche, avec une participiale, cette vérité fait l'objet d'une nouvelle assertion, même si elle était déjà connue [et] il arrive même souvent que ce soit une vérité nouvelle. (p. 42.)

C'est ce qu'illustre, d'après L. BASSET (1999, p. 42-43), le contraste qui apparaît en (25), où « l'expression d'un fait manifeste (φαίνεται + participe) s'oppose à la mise en évidence par ce fait de l'absence de préméditation (φανερὸν ὅτι) » :

(25) **Φαίνεται** τοίνυν **οὐδ'** αὐτὸς **αἰτιώμενος τοιοῦτόν τι ἔχοντας ἡμᾶς ἐλθεῖν**, ἀλλ' ὀστράκῳ φησὶ πληγῆναι. Καίτοι **φανερὸν** ἤδη ἐξ ὧν εἴρηκεν, **ὅτι οὐ πρόνοια γεγένηται**. (Lys., 4, 6.)

Manifestement, lui-même ne nous accuse pas [participe] d'être venus avec une telle arme [un poignard], mais il dit avoir reçu des coups de tesson. Eh bien, ses propos ont *déjà rendu évident* qu'il n'y a pas eu [conjonctive] préméditation. (Trad. et commentaires de Basset.)

Mais on trouve une analyse opposée chez L. HUITINK (2009, p. 28-39), dans une étude portant sur les complétives dépendant des verbes de connaissance οἶδα, γιγνώσκω et ἐπίσταμαι dans un corpus de prose classique [50]. Récusant l'hypothèse de L. Basset, il soutient que l'on aurait des participiales pour les informations pragmatiquement présupposées (c'est-à-dire, supposées connues de l'interlocuteur), alors que les conjonctives à ὅτι seraient réservées à l'assertion pragmatique d'un contenu qui ne serait que sémantiquement présupposé [51]. En d'autres termes, le contenu de la complétive est présupposé vrai [52], et la phrase contenant la conjonctive en ὅτι permet d'exprimer une proposition que le destinataire est censé connaître ou tenir pour vraie après l'avoir entendue [53]. C'est ce qui expliquerait la distribution des complétives dans le passage suivant :

(26) ΠΩ. Εὐδαίμων οὖν σοι δοκεῖ εἶναι ἢ ἄθλιος ; ΣΩ. Οὐκ οἶδα, ὦ Πῶλε · οὐ γάρ πω συγγέγονα τῷ ἀνδρί. ΠΩ. Τί δέ ; συγγενόμενος ἂν γνοίης, ἄλλως δὲ αὐτόθεν **οὐ γιγνώσκεις ὅτι εὐδαιμονεῖ** ; ΣΩ. Μὰ Δί' οὐ δῆτα. ΠΩ. Δῆλον δή, ὦ Σώκρατες, ὅτι οὐδὲ **τὸν μέγαν βασιλέα γιγνώσκειν φήσεις εὐδαίμονα ὄντα**. (Pl., *Grg.,* 470 e.)

50. Andocide, Antiphon, Hérodote, Lysias, Platon et Xénophon.

51. D'après L. HUITINK (2009, p. 32-33), ὡς aurait un statut tout à fait différent.

52. Sur la notion de présupposition sémantique, qui est associée aux prédicats factifs et semi-factifs, voir L. HUITINK (2009, p. 21-28) avec bibliographie, et en particulier D. LIGHTFOOT (1975, p. 41) et G. DE BOEL (1980, p. 293-295). Les verbes factifs comme *savoir*, *réaliser*, *comprendre*, *regretter* présupposent sémantiquement la vérité de leur complément.

53. Cf. la définition que donne K. LAMBRECHT (1994, p. 52) de l'assertion pragmatique : *the proposition expressed by a sentence which the hearer is expected to know or take for granted as a result of hearing the sentence uttered*.

POLOS. – Alors, te semble-t-il heureux, ou misérable ? SOCRATE. – Je ne sais pas, Polos. Car je n'ai jamais rencontré l'homme en question. POLOS. – Eh quoi ? Si tu l'avais rencontré, tu le reconnaîtrais, mais autrement, tu ne reconnais pas qu'il est heureux. SOCRATE. – Bien sûr que non, par Zeus. POLOS. – Alors, il est évident, Socrate, que tu vas me dire que tu ne reconnais pas même que le roi des Perses est heureux.

L. Huitink n'évoque pas dans son étude les prédicats signifiant « il est évident que », peut-être parce qu'il n'est pas certain qu'il s'agisse de prédicats de connaissance. Il existe en tout cas parmi les complétives introduites par les expressions signifiant « il est évident que » des contre-exemples à la distribution qu'il propose pour rendre compte de l'alternance entre participes et conjonctives pour les prédicats de connaissance. Même en laissant de côté les contextes où ces prédicats introduisent des participiales et où l'on pourrait hésiter à voir des prédicats de perception directe[54], il faut signaler des cas où la conjonctive n'introduit pas une information nouvelle :

(27) Τὸ δὲ μὴ ἀποθανεῖν οὐκ ᾤετο λιπαρητέον εἶναι, ἀλλὰ καὶ καιρὸν ἤδη ἐνόμιζεν ἑαυτῷ τελευτᾶν. **Ὅτι δὲ οὕτως ἐγίγνωσκε καταδηλότερον ἐγένετο**, ἐπειδὴ καὶ ἡ δίκη κατεψηφίσθη. (X., *Ap.*, 23.) [Il s'agit de Socrate.]

Il ne pensait pas qu'il devait supplier de ne pas mourir, mais il considérait que c'était désormais le bon moment pour lui pour finir sa vie. Qu'il pensait ainsi, cela fut encore plus évident après que la condamnation fut prononcée.

Aucune de ces hypothèses ne paraît invraisemblable ; mais, elles ne sont pas toujours compatibles entre elles et semblent parfois contredites par les faits. De plus, les expressions signifiant « il est évident que » occupent une position très particulière dans ce domaine. Le sens concret de certains des adjectifs impliqués, en particulier φανερός, les rapproche des prédicats de perception. Cependant, il arrive qu'ils apparaissent dans des raisonnements logiques où ils semblent dénoter une connaissance ou la façon dont celle-ci a été acquise, comme dans le passage suivant :

(28) **Τούτῳ δὲ δῆλον ὡς γυνὴ κακὸν μέγα ·**
προσθεὶς γὰρ ὁ σπείρας τε καὶ θρέψας πατὴρ
φερνὰς ἀπῴκισ', ὡς ἀπαλλαχθῇ κακοῦ. (E., *Hipp.*, 627-629.)

C'est par cela qu'il est évident que la femme est un grand mal : le père qui l'a engendrée et nourrie donne une dot pour l'établir ailleurs, de façon à être débarrassé d'un mal.

54. D'après L. HUITINK (2009, p. 32), la perception directe impose d'employer une participiale ; mais lorsqu'il ne s'agit pas de perception directe, le choix se fait en fonction des mêmes critères que pour les prédicats de connaissance. La difficulté tient, d'après lui, à ce qu'il est difficile de délimiter nettement les deux catégories.

Enfin, dans certains contextes, ces expressions paraissent fonctionner comme des prédicats d'attitude propositionnelle [55], exprimant une attitude concernant la vérité de la proposition complétive qu'ils régissent (croire, penser, supposer, douter, nier). En effet, du point de vue du sens, dire « il est évident que » équivaut souvent à dire qu'« on est certain que ». Le fait que l'on ne mentionne généralement pas d'expérienceur ne fait pas obstacle à cette analyse (cf. par ex. « il est certain qu'Hugues va perdre » = « je suis certain que … ») [56]. Un trait signale clairement δῆλον ὅτι comme un prédicat d'attitude propositionnelle : ces prédicats admettent, plus que d'autres, des usages parenthétiques, comme dans le type français « Il viendra, je crois » ; or δῆλον ὅτι connaît justement des emplois en incise [57]. Le fait que, dans les dialogues platoniciens, des expressions comme δῆλον ὅτι semblent sur le même plan que des particules telles que ναί, comme dans les exemples (29) et (30), montre qu'il ne s'agit plus du tout, dans ces contextes, de prédicats de perception ou de connaissance :

(29) ΣΩ. Τὸ παρ' ἡμῖν σῶμα ἆρ' οὐ ψυχὴν **φήσομεν** ἔχειν ; ΠΡΩ. **Δῆλον ὅτι φήσομεν**. (Pl., *Phlb.*, 30 a.)

SOCRATE. – Ne dirons-nous pas que notre corps possède une âme ? PROTARCHOS. – Il est évident que nous le dirons.

(30) ΞΕ. Τὸ κατὰ γένη διαιρεῖσθαι […] μῶν οὐ τῆς διαλεκτικῆς **φήσομεν** ἐπιστήμης εἶναι ; ΘΕ. **Ναί, φήσομεν.** (Pl., *Sph.*, 253 d.)

L'ÉTRANGER. – Ne dirons-nous pas que le fait de séparer les choses par classes […] relève de la science dialectique ? THÉÉTÈTE. – Oui, nous le dirons.

Cette polyvalence extrême des expressions signifiant « il est évident que » paraît avoir une conséquence syntaxique : alors que plusieurs types de prédicats introducteurs, tels que certains verbes de connaissance (οἶδα ou ἐπίσταμαι, par exemple), et certains verbes de perception, comme ἀκούω « entendre », admettent sans difficulté de régir plusieurs types différents de complétives (participiales à divers à divers cas, infinitives, et conjonctives [58]), dans certains contextes comportant des expressions signifiant « il est évident que », il semble se produire un décrochage entre le sens effectif de l'expression et le type de complétive régi. En effet, alors que les prédi-

55. Nous reprenons cette classification à M. NOONAN (2007, p. 120-145). Pour une application au grec ancien, voir S. CRISTOFARO (1996, p. 39-51 et 86-132).

56. Cf. M. NOONAN (2007, p. 124).

57. Cf. ci-dessous p. 173.

58. Cf. par exemple, pour ἐπίσταμαι, Hdt., 8, 132, 3 (infinitif) ; X., *An.*, 6, 6, 17 (participe) ; Lys., 30, 24 (conjonctive introduite par ὅτι), cf. L. HUITINK (2009, p. 22), et pour ἀκούω, X., *An.*, 1, 4, 5 (participe à l'accusatif) ; X., *Mem.*, 2, 4, 1 (participe au génitif) ; X., *An.*, 3, 3, 12 (ὅτι) ; X., *An.*, 2, 5, 13 (infinitif), cf. A. RIJKSBARON (2002, p. 52 et 118).

cats d'attitude propositionnelle se construisent normalement avec une proposition infinitive en grec[59], ce n'est pour ainsi dire jamais le cas avec les expressions signifiant « il est évident que ». S. CRISTOFARO (1996, p. 101-102) souligne d'ailleurs à plusieurs reprises la position très particulière des prédicats tels que δῆλον « visible », ἀφανές « invisible », σαφές « clair », προφανές « évident », etc., parmi les prédicats d'attitude propositionnelle en grec ancien : ce sont quasiment les seuls de cette catégorie qui réunissent la possibilité de régir une proposition participiale et la quasi-impossibilité d'introduire une proposition infinitive.

Dans ces conditions l'hypothèse selon laquelle, outre des facteurs sémantiques et pragmatiques, le genre du texte jouerait un rôle dans le choix entre les types de complétives régies par des expressions signifiant « il est évident que » mérite au moins d'être testée. La difficulté tient alors à la nécessité de disposer de contextes où il soit possible d'isoler ce qui relèverait de contraintes sur la forme de l'adjectif et ce qui résulterait d'un choix entre divers types de prédicats régis.

Constructions « incomplètes » rares et constructions de type 2

Si jamais la prédominance de la construction impersonnelle à conjonctive (type 1) dans la langue philosophique constituait bien le résultat d'un choix lié à l'appartenance générique, l'étude de certaines constructions plus rares que le type 1 ou que la construction personnelle à participe (type 3) pourrait aider à déterminer si ce choix porte sur la forme de l'adjectif ou sur celle du prédicat régi. Parmi elles, certaines se présentent à première vue comme des variantes « incomplètes » des deux types les plus fréquents : il s'agit des cas où δῆλον ὅτι, employé en incise, paraît quasiment adverbialisé, ainsi que des constructions où le prédicat régi fait l'objet d'une ellipse complète. Leur distribution semble dépendre du type de textes, et la forme du prédicat régi est en partie dissociée de celle du prédicat régissant dans la deuxième construction, du fait de son caractère apparemment elliptique. D'autres tournures pourraient fournir des informations précieuses : il s'agit des constructions personnelles à complétive à un mode personnel (type 2). Dans ce dernier type, la forme de l'adjectif semble totalement indépendante de la forme du prédicat régi.

1. Δῆλον ὅτι *en incise*

La première construction que nous voudrions examiner ici est l'emploi de δῆλον ὅτι seul en fin de phrase ou dans une réponse, comme dans les exemples suivants :

---

59. Cf. S. CRISTOFARO (1996, p. 98-103 ; 2008, p. 581).

(31) Οὕτω σοι διαφερόντως τῶν ἄλλων Ἀθηναίων ἤρεσκεν ἡ πόλις τε καὶ ἡμεῖς οἱ νόμοι **δῆλον ὅτι.** (Pl., *Cri.*, 53 a.)

Ainsi, bien plus que les autres Athéniens, tu étais satisfait à la fois de la cité et, manifestement, de nous, les lois.

(32) Σω. Ὁ δὲ μὴ ἰατρός γε δήπου ἀνεπιστήμων ὧν ὁ ἰατρὸς ἐπιστήμων. Γο. **Δῆλον ὅτι**. (Pl., *Grg.*, 459 b.)

SOCRATE. – Celui qui n'est pas médecin, il est, je suppose, ignorant des choses dont le médecin est connaisseur. GORGIAS – C'est évident.

Dans les passages de ce type, qui ne sont fréquents que chez Platon et Xénophon, mais dont on trouve quelques exemples chez les orateurs [60], il semble que δῆλον ὅτι était en voie de se figer comme adverbe. Ce développement est peut-être à mettre en relation avec l'absence de δήλως dans la langue classique. Mais l'on ne voit guère quelle contrainte morphologique interdisait de créer directement cet adverbe en -ως ; dans ces conditions, il est difficile de voir dans l'absence de δήλως une explication suffisante pour rendre compte du figement de δῆλον ὅτι. On trouve d'ailleurs des adverbes en -ως sur les composés en -δηλος dès l'époque classique, même s'ils restent très rares, tels que ἀδήλως (Th.), προδήλως (Isoc., S.) et ἐπίδηλως (Ar.) [61].

La structure de cette construction n'apporte guère d'informations sur le rôle respectif des contraintes pesant sur la forme de l'adjectif ou sur celle du prédicat régi dans le choix entre les différentes tournures signifiant « il est évident que », étant donné qu'elle ressemble beaucoup aux constructions impersonnelles à conjonctive (type 1). En revanche, la question du statut de cette construction – adverbe, ou avatar du type 1 – est essentielle pour le problème qui nous intéresse ici : s'il s'agit d'une simple variante du type 1, on s'attend à ce qu'elle ait la même distribution en fonction du genre de textes ; en revanche, s'il s'agit d'un véritable adverbe, il est probable que son emploi soit moins étroitement lié à celui du type 1.

Or la comparaison des deux exemples suivants suggère qu'il est parfois plus économique de considérer que le sujet du prédicat régi fait l'objet d'une prolepse plutôt que de voir dans δῆλον ὅτι une sorte d'adverbe :

(33) **Οἱ δὲ δὴ νέοι**, ἦν δ' ἐγώ, **δῆλον ὅτι** εὐλαβήσονταί σοι δικαστικῆς εἰς χρείαν ἰέναι, τῇ ἁπλῇ ἐκείνῃ μουσικῇ χρώμενοι ἣν δὴ ἔφαμεν σωφροσύνην ἐντίκτειν. (Pl., *R.*, 410 a.)

60. Voir les tableaux ci-dessus p. 156 et suivantes.

61. Δῆλος présente une autre singularité morphologique : son comparatif et son superlatif ne sont pas attestés à l'époque classique, alors que ceux de certains de ses composés, comme κατάδηλος, ἔνδηλος, ἐπίδηλος ou ἄδηλος, se trouvent à la même date.

Quant aux jeunes, dis-je, il est bien évident qu'ils prendront garde à ne pas se mettre en position d'avoir besoin de l'action des juges, s'ils emploient cette musique simple dont nous avons dit qu'elle engendrait la tempérance.

(34) **Ὁ δὲ δὴ προστάτης ἐκεῖνος αὐτὸς δῆλον δὴ ὅτι** μέγας μεγαλωστὶ οὐ κεῖται. (Pl., *R.*, 566 c.)

Quant à ce protecteur [du peuple], il est évident qu'il n'est pas lui-même abattu, son long corps couché sur toute sa longueur.

L'emploi de l'association de particules δὲ δή dans le groupe sujet antéposé est une marque de topicalisation du premier élément de la proposition[62]. Or l'interposition de la particule δή entre δῆλον et ὅτι dans le deuxième exemple montre bien que δῆλον ὅτι n'est pas encore entièrement figé[63] ; et il en est de même dans un passage du *Gorgias* où Polos approuve les propos de Socrate en disant simplement δῆλον δὴ ὅτι (*Grg.*, 475 c). L'exemple (35) montre encore que, du moins dans certaines occurrences, c'est la complétive qui fait l'objet d'une ellipse, et non l'association de l'adjectif et de la conjonction qui se fige comme adverbe :

(35) [...] τῶν γε ἄλλων οὐδεὶς ἑκὼν δίκαιος, ἀλλ' ὑπὸ ἀνανδρίας ἢ γήρως ἤ τινος ἄλλης ἀσθενείας ψέγει τὸ ἀδικεῖν, ἀδυνατῶν αὐτὸ δρᾶν. **Ὡς δέ, δῆλον** · ὁ γὰρ πρῶτος τῶν τοιούτων εἰς δύναμιν ἐλθὼν πρῶτος ἀδικεῖ, καθ' ὅσον ἂν οἷός τ' ᾖ. (Pl., *R.*, 366 d.)

Parmi les autres, personne n'est volontairement juste, mais c'est sous l'effet de la lâcheté, de la vieillesse, ou d'une quelconque autre faiblesse que l'on blâme l'injustice, parce qu'on n'est pas capable de la commettre. Qu'il en soit ainsi, c'est évident. Car le premier de ceux qui sont dans ce cas qui acquiert le pouvoir de le faire commet l'injustice, autant qu'il en est capable.

Ces exemples n'impliquent évidemment pas que δῆλον ὅτι ne soit pas, dans certaines occurrences, en voie de devenir un simple adverbe. C'est sans doute à tort que l'on verrait dans tous les cas où δῆλον ὅτι n'est pas suivi d'une complétive parfaitement constituée une prolepse de certains éléments de la complétive, ou une ellipse de l'ensemble de la complétive introduite par ὅτι. Une telle analyse serait d'autant plus absurde que, à l'époque classique, δῆλος est presque seul parmi les adjectifs signifiant « visible, évident » à apparaître seul suivi d'une conjonction[64].

---

62. Cf. D. G. J. PANHUIS (1984, p. 33).

63. Cette analyse pourrait cependant être contestée à la lumière des vers suivants, auxquels Platon fait écho : **αὐτὸς** δ' ἐν κονίῃσι **μέγας μεγαλωστὶ** τανυσθεὶς / **κεῖτο** « lui-même, il gisait dans la poussière, son long corps étendu sur toute sa longueur » (Σ 26-27). Si αὐτός faisait partie de la citation au même titre que μέγας μεγαλωστί et κεῖτο, cela pourrait confirmer l'analyse qui verrait dans δῆλον δὴ ὅτι une incise, et non pas une prolepse, qui paraîtrait étrange pour une citation. Mais αὐτός est trop courant à l'époque classique pour que l'on puisse y voir avec certitude un élément de la citation.

64. Le passage suivant d'Antiphon est probablement à interpréter comme un contexte à prolepse, à la fois à cause de sa date (voir ci-dessous p. 177 sur la

En grec classique, cet adjectif a d'ailleurs, plus que ses synonymes, une propension à entrer dans des locutions figées, ce dont témoigne le parallèle de δῆλα δή / δηλαδή [65]. Alors que l'on trouve encore chez Hérodote des occurrences où δῆλα introduit seul une complétive, en attique classique, en revanche, le pluriel n'admet plus cette construction que lorsqu'il est immédiatement suivi de la particule δή ; et l'on trouve dès Hérodote des occurrences où δηλαδή semble être devenu un adverbe. Les exemples cités ci-dessous illustrent les étapes successives de cette évolution. En (36), δῆλα n'est pas accompagné de la particule δή, et se trouve séparé de la complétive introduite par ὅτι par la copule ; c'est encore un neutre prédicatif impersonnel, dont la seule particularité remarquable est d'être employé au pluriel. L'exemple (37) diffère du précédent par la présence de la particule δή, dont l'adjectif est encore séparé. Ces deux types de possibilités ne sont attestés que dans la prose ionienne, et l'on n'en trouve pas d'exemple en prose attique classique. En (38), l'adjectif précède directement la particule δή, mais l'ensemble formé par ces deux éléments introduit une complétive. Enfin, l'exemple (39) illustre l'emploi adverbial de δηλαδή.

(36) Πανταχῇ ὦν μοι **δῆλά** ἐστι **ὅτι** ἐμάνη μεγάλως ὁ Καμβύσης. (Hdt., 3, 38 [66].)

Donc, il est évident en tout point pour moi que Cambyse est en proie à une grande folie.

(37) **Δῆλα** γὰρ **δὴ ὅτι** νικῶντες Μασσαγέται οὐ τὸ ὀπίσω φεύξονται ἀλλ' ἐπ' ἀρχὰς τὰς σὰς ἐλῶσι. (Hdt., 1, 207 [67].)

Car il est évident que les Massagètes, s'ils sont victorieux, ne fuiront pas vers l'arrière, mais avanceront contre tes provinces.

(38) Ποτέρῳ οὖν ἡ ψυχὴ ἔοικεν ; – **Δῆλα δή**, ὦ Σώκρατες, ὅτι μὲν ἡ ψυχὴ τῷ θείῳ, τὸ δὲ σῶμα τῷ θνητῷ. (Pl., *Phd.*, 80 a [68].)

Donc, auquel des deux l'âme ressemble-t-elle ? – Il est évident, Socrate, que l'âme ressemble au divin, et le corps au mortel.

(39) Μιλτιάδης δὲ ἀπικόμενος ἐς τὴν Χερσόνησον εἶχε κατ' οἴκους, τὸν ἀδελφεὸν Στησαγόρην **δηλαδὴ** ἐπιτιμέων. (Hdt., 6, 39 [69].)

distribution chronologique de δῆλον ὅτι), et parce que le seul élément placé avant φανερὸν ὅτι est le pronom tonique ἐγώ, dont le simple emploi, à la place de la forme zéro, constitue déjà une mise en relief du sujet du verbe de la complétive : ἐγώ τε γὰρ φανερὸν ὅτι μεγάλα ἀδικούμενος ἠμυνόμην (Antiphon, 2, 2, 10) « d'une part, quant à moi, en effet, il est évident que je me défendais parce que j'avais subi de grands torts ». En dehors du corpus pris en compte ici, on trouve εὔδηλον ὅτι une fois chez Xénophon (*Vect.*, 4, 18).

65. Pour δῆλα δή / δηλαδή, nous reprenons ici les graphies des éditeurs.

66. Cf. encore Hdt., 3, 35 ; 6, 52, etc.

67. Cf. encore Hdt., 1, 4 ; 3, 83, etc.

68. Cf. encore Pl., *Prt.*, 330 b ; *Phd.*, 309 a, etc.

69. Cf. encore Ar., *Eccl.*, 1157 ; E., *Andr.,* 856 ; E., *Or.*, 789, etc.

Miltiade, arrivé en Chersonèse, se tint chez lui, manifestement pour rendre honneur à son frère Stésagoras.

Quoi qu'il en soit, le statut hybride de δῆλον ὅτι en incise pourrait expliquer en partie sa répartition en fonction des genres de textes. Comme son emploi en incise semble être une évolution fondée sur la construction impersonnelle (type 1), il n'est pas étonnant que cette tournure soit assez fréquente chez Platon. Mais sa distribution reflète peut-être moins un lien étroit avec la langue philosophique que son caractère récent : il n'y a aucune différence significative entre les textes philosophiques et les textes historiques de Xénophon, et cette construction n'est attestée que chez des auteurs nés après 450. On voit là toute la difficulté d'une étude de la distribution d'une construction en fonction des genres de textes dans un corpus réduit, puisque l'on ne peut jamais être certain que les différences observées relèvent de choix stylistiques, et non d'autres facteurs, tels que, par exemple, des changements syntaxiques.

2. *Constructions à ellipse*

En revanche, les contextes où l'on trouve l'adjectif δῆλος seul, avec ellipse complète de tout élément qui permettrait de déterminer la forme du prédicat régi, sont susceptibles de fournir des informations sur les critères régissant la forme de l'adjectif et d'aider à évaluer le poids respectif des contraintes sur la forme de l'adjectif et sur le prédicat régi dans le choix entre les deux constructions les plus fréquentes.

Il convient de distinguer les cas d'ellipse à proprement parler, où le contenu propositionnel du prédicat régi (verbe, et structure de ses arguments) est directement déductible du contexte, des occurrences où l'adjectif signifiant « visible » ou « invisible » est spécialisé au sens de « découvert, surpris, pris en flagrant délit ».

Certaines des occurrences de ce type ressemblent aux contextes à ellipse qui nous intéressent ici ; et, dans l'exemple (40), il ne paraît pas impossible de reconstituer un prédicat ellipse ἔγκυος ἐοῦσα ou ὅτι ἔγκυός ἐστι.

(40) Ἐπεὶ δὲ ἔμαθε ἔγκυος ἐοῦσα, αἰδεομένη τοὺς τοκέας, οὕτω δὴ ἐθελοντὴν αὐτὴν τοῖσι Φοίνιξι συνεκπλῶσαι, **ὡς ἂν μὴ κατάδηλος γένηται.** (Hdt., 1, 5.)

[On dit que], quand elle s'aperçut qu'elle était enceinte, craignant ses parents, elle s'embarqua alors de son plein gré avec les Phéniciens, de façon à ne pas être découverte.

Mais il est déjà beaucoup plus difficile de restituer la forme exacte de l'éventuel prédicat qui pourrait avoir fait l'objet d'une ellipse en (41) :

(41) Ξέρξης δὲ ὡς ἔμαθε τὸ γεγονὸς πάθος, [...] δρησμὸν ἐβούλευε. Θέλων δὲ **μὴ ἐπίδηλος εἶναι μήτε τοῖσι Ἕλλησι μήτε τοῖσι ἑωυτοῦ**, ἐς τὴν

Σαλαμῖνα χῶμα ἐπειρᾶτο διαχοῦν, γαύλους τε Φοινικηίους συνέδεε, ἵνα ἀντί τε σχεδίης ἔωσι καὶ τείχεος. (Hdt., 8, 97.)

Xerxès, lorsqu'il apprit le revers qu'ils avaient subi, projeta de prendre la fuite. Mais comme il ne voulait être découvert ni par les Grecs, ni par ses propres soldats, il entreprit de construire un môle vers Salamine, et il relia des vaisseaux marchands phéniciens, pour servir de ponton et de rempart.

Enfin, dans certains contextes, comme en (42), il est vraisemblable que l'on a affaire à une lexicalisation :

(42) Ἑτέρην δὲ Σμέρδιος τοῦ Κύρου θυγατέρα ἔγημε, τῇ οὔνομα ἦν Πάρμυς · ἔσχε δὲ καὶ τὴν τοῦ Ὀτάνεω θυγατέρα, ἣ **τὸν Μάγον κατάδηλον ἐποίησε**. (Hdt., 3, 88.)

Il épousa encore une fille de Smerdis fils de Cyrus, dont le nom était Parmys, et il eut aussi pour femme la fille d'Otanès, celle qui avait dévoilé le mage.

En effet, dans le contexte, ce qui a été révélé sur le mage n'est pas mentionné : cela fait partie du présupposé pragmatique, puisqu'Hérodote a déjà présenté cet épisode plus tôt dans son récit [70]. On ne peut pas évoquer d'ellipse au sens strict, puisque le contenu propositionnel de l'éventuel prédicat régi par κατάδηλον ne peut pas être restitué précisément. Des emplois lexicalisés de ce type se trouvent pour d'autres adjectifs signifiant « visible, manifeste », tels que φανερός (Isoc., 7, 47) ou encore καταφανής (Isoc., 21, 21).

Les contextes à ellipse à proprement parler se distinguent de ces occurrences par deux traits. D'une part, alors que, lorsqu'il y a lexicalisation, le fait d'être φανερός, δῆλος ou καταφανής implique des conséquences négatives, ce n'est pas nécessairement le cas lorsque l'on a une simple ellipse du prédicat régi. D'autre part, le prédicat faisant l'objet d'une ellipse apparaît en général dans le contexte qui précède immédiatement. Le verbe du prédicat régi et ses arguments sont donc récupérables, et la seule hésitation possible concerne la forme exacte de la complétive. Ainsi, dans l'exemple suivant, on n'a aucun moyen de savoir s'il convient de restituer une participiale ou une conjonctive ; mais c'est nécessairement un prédicat comportant le verbe φιλεῖν avec deux arguments, le sujet γυνή et le pronom objet de première personne qui fait l'objet de l'ellipse :

(43) Ἥ τοι γυνὴ φιλεῖ με, **δήλη 'στὶν** καλῶς (Ar., *Lys.*, 919.)

Ma femme m'aime, voyez-vous ; c'est bien évident.

Ces constructions à ellipse, qui ne sont bien attestées qu'avec l'adjectif δῆλος, ne se trouvent guère que dans le théâtre et chez Platon. Nous n'avons

70. Cf. les chapitres 3, 67 et s.

trouvé que deux exemples de ce type dans d'autres genres, dont le suivant [71] :

(44) […] λέγει τοῖς μεθ' ἑαυτοῦ καὶ τοῖς ἄλλοις ὅτι 'οἱ ἄνδρες ἡμᾶς οὐ μενοῦσιν. **Δῆλοι δὲ τῶν τε δοράτων τῇ κινήσει καὶ τῶν κεφαλῶν**'. (Th. 5, 10, 5.)

[…] il dit à ses hommes et aux autres : « Ces hommes ne tiendront pas devant nous. On le voit au mouvement des lances et des têtes. »

Cette distribution n'est pas celle que l'on attendrait d'une construction propre à un genre littéraire donné. Il semble en réalité que ce type soit surtout un trait de l'oralité et du dialogue. On le trouve en effet dans deux types de contextes. Le premier est illustré par les exemples (43) et (44) : la proposition comportant l'adjectif δῆλος suit une affirmation, sur laquelle elle vient renchérir, ou bien en renforçant l'affirmation par l'ajout d'un adverbe, comme en (43), ou bien en ajoutant des détails [72]. L'autre type est constitué d'une réplique brève, où l'adjectif δῆλος est employé pour approuver ce qu'un interlocuteur vient de dire, dans une phrase très courte et le plus souvent nominale, comme ici [73] :

(45) ΞΕ. Καὶ μὴν ὅ γε βασιλεὺς ἡμῖν αὖ καταφανὴς ὅτι κολοβὸν ἀγέλην τινὰ κεράτων νομεύει. ΝΕ. ΣΩ. **Πῶς γὰρ οὐ δῆλος** ; (Pl., *Plt.*, 265 d.)

L'ÉTRANGER. – Or, quant au roi, il est tout à fait manifeste pour nous qu'il est pasteur d'un troupeau dépourvu de cornes. SOCRATE LE JEUNE – Comment ne serait-ce pas évident ?

La structure de cet échange suggère que le constituant qui fait l'objet d'une ellipse est une proposition à un mode personnel et non une participiale, puisque δῆλος reprend καταφανὴς ὅτι … dans la réplique précédente ; on trouve d'ailleurs δῆλον ὅτι suivi d'une complétive dont le verbe fait l'objet d'une ellipse un peu plus loin dans le même passage [74]. Il est délicat d'en tirer des conclusions pour l'ensemble des contextes à ellipse complète du prédicat régi, et ce d'autant plus que, si l'on peut conserver une trace d'une conjonctive sous la forme de la simple conjonction, comme on l'a vu plus haut [75], cela est évidemment impossible pour une participiale, puisqu'elle ne possède pas de terme introducteur. Cependant, il faut noter que, dans l'autre passage du même type chez Platon (*R.*, 541 b), δῆλος reprend une construction personnelle à complétive à un mode personnel (type 2) où l'adjectif, accordé au sujet de la proposition régie, introduit une interrogative indirecte. Par ailleurs, le passage suivant d'Aristophane, où l'on a encore une fois une construction de type 2, présente certaines similitudes avec

71. Cf. aussi X., *Mem.*, 1, 2, 16.
72. Autres exemples : Ar., *Eq.*, 330 ; *Av.*, 1407 ; Pl., *Euthphr.*, 14 c ; E., *Or.*, 855.
73. Autres exemples : Ar., *V.*, 912 ; *Pax*, 914 ; Pl., *R.*, 541 b.
74. Cf. Pl., *Plt.*, 265 e.
75. Cf. ci-dessus p. 175, exemple (35).

l'exemple (44) : dans les deux cas, il s'agit de préciser sur quels éléments du comportement des personnes dont il est question est fondée une supposition sur leurs dispositions plus générales.

(46) Καὶ μὴν ὁρῶ καὶ Βλεψίδημον τουτονὶ
προσιόντα· **δῆλος δ' ἐστὶν ὅτι τοῦ πράγματος**
ἀκήκοέν τι τῇ βαδίσει καὶ τῷ τάχει. (Ar., *Pl.*, 332-334.)

Et de fait, je vois aussi venir à nous Blepsidème que voici. Il est évident qu'il a entendu parler de l'affaire, à sa démarche et à sa rapidité.

Quoi qu'il en soit, cette construction est trop rare pour que l'on puisse en tirer des conséquences pour l'analyse des facteurs régissant la distribution des deux constructions les plus fréquentes signifiant « il est évident que ». Tout au plus peut-on conclure que ni Platon, ni Aristophane ne semblent l'éviter lorsqu'elle pourrait rappeler des types à conjonctives.

3. *Bilan sur les constructions rares*

De même que la construction impersonnelle à complétive (type 1), les constructions rares étudiées ici sont surtout répandues chez certains auteurs. Mais on aurait sans doute tort de penser que leur emploi résulte d'un choix destiné à marquer l'appartenance à un genre particulier de textes, puisque d'autres facteurs semblent interférer : si δῆλον ὅτι en incise est surtout fréquent dans les textes où la construction impersonnelle de type 1 domine, sa distribution s'explique bien mieux par des facteurs chronologiques que par une spécificité générique ; quant aux tournures à ellipse, elles sont à mettre en rapport avec le dialogue et le discours, plus qu'avec le genre théâtral.

4. *Constructions personnelles à prédicat régi à un mode personnel (type 2)*

Dans ces conditions, la question de savoir si l'on peut expliquer la domination de la construction impersonnelle à prédicat régi à un mode personnel (type 1) dans la langue philosophique par des choix explicites liés directement à l'appartenance à un genre littéraire se pose avec encore plus d'acuité. En effet, dans un certain nombre de cas, la propension d'une construction à apparaître chez un auteur donné semble relever de facteurs sans rapport direct avec le genre, et il est difficile d'identifier ce qui, dans la construction de type 1, serait caractéristique de la langue philosophique.

La solution pourrait venir de la comparaison des deux types les plus fréquents avec les constructions mixtes du type δῆλός εἰμι ὅτι …, où l'adjectif du prédicat régissant s'accorde avec le sujet du prédicat régi, mais où la forme de la complétive est identique à celle que l'on aurait dans la construction impersonnelle correspondante.

L'examen de la répartition de cette construction en fonction des auteurs et des genres de textes met en lumière un fait intéressant : s'il s'agit bien d'une construction globalement peu fréquente, sa répartition ne paraît guère dépendre du type de textes [76]. Hormis chez certains dramaturges (Sophocle, Euripide), où son absence doit être mise en rapport avec le nombre très faible d'occurrences de l'ensemble des constructions signifiant « il est évident que », et chez certains orateurs (Antiphon, Andocide, Isée), où elle peut s'expliquer par la brièveté du corpus, cette construction apparaît au moins une fois chez tous les auteurs où nous avons effectué des relevés. Au sein d'un même genre littéraire, sa fréquence paraît assez aléatoire : ainsi les exemples de ce type sont-ils fréquents dans les ouvrages historiques de Xénophon, alors que l'on n'en trouve qu'un exemple chez Hérodote et Thucydide. Dans une moindre mesure, on observe un contraste du même type, dans l'éloquence, entre Lysias et les autres orateurs.

De façon plus remarquable encore, il n'existe aucune corrélation entre la fréquence des constructions personnelles à participe (type 3) et celle des constructions personnelles à complétives à un mode personnel (type 2) : le type 2 est tout aussi fréquent chez Platon, où le type 3 est rare, que dans les textes historiques de Xénophon, où le type 3 est très courant.

Or on pourrait justement s'attendre à observer un lien entre ces deux types, si c'était bien la syntaxe de l'adjectif qui variait en fonction du genre de textes, ce que suggérait le parallèle du neutre adverbial évoqué plus haut. Cela pourrait par exemple prendre la forme d'une distribution complémentaire où la construction personnelle à prédicat régi à un mode personnel (type 2) viendrait relayer la construction personnelle à participiale (type 3) lorsque certains éléments du contexte feraient obstacle à l'emploi de cette dernière. Ce pourrait être le cas lorsque le prédicat régi est une interrogative indirecte ; et des exemples de constructions personnelles dont dépend une interrogative indirecte sont effectivement attestés chez divers auteurs [77] :

(47) […] ἀποθνῄσκουσι πρότερον πρὶν **δῆλοι γενέσθαι οἷοι ἦσαν.** (X., *Cyr.*, 5, 2, 9.)

[…] ils meurent avant que leur nature n'apparaisse manifestement.

Mais ces exemples sont rares, même dans des textes où les constructions de type 3 sont bien répandues. Ainsi, on ne trouve qu'un exemple de construction personnelle introduisant une interrogative indirecte dans les textes historiques de Xénophon, contre neuf occurrences de ces constructions avec une conjonctive en ὅτι [78]. La distribution est sensiblement

76. Pour les données, voir les tableaux ci-dessus p. 156 et suivantes.

77. Dans les tableaux, ces constructions ne sont pas distinguées des constructions personnelles à complétive conjonctive et sont toutes classées dans le type 2.

la même chez Platon, où les constructions participiales sont rares [79], de même que dans les textes philosophiques de Xénophon, où elles sont un peu plus fréquentes [80]. En revanche, les proportions s'inversent chez Lysias, où les participiales sont deux fois moins répandues que les constructions impersonnelles de type 1 [81].

Approfondir l'examen de ces constructions personnelles à conjonctives ou à interrogatives indirectes nous éloignerait trop du sujet de cette étude [82] ; mais ces quelques remarques suffisent à suggérer que, à première vue, des critères déterminant la forme du prédicat régi jouent un rôle bien plus important dans le choix entre les différentes constructions signifiant « il est évident que » que d'éventuelles contraintes sur la forme de l'adjectif.

Par ailleurs, l'indifférence apparente des constructions mixtes de type 2 au genre littéraire impose de se demander à quel niveau s'exercent les contraintes portant sur la forme du prédicat régi qui déterminent le choix entre les types à conjonctive (types 1 et 2), d'une part, et le type à participiale (type 3), d'autre part. En effet, si la préférence pour un type de prédicat régi dépendait directement du genre de textes, on s'attendrait à ce que la fréquence du type 2 soit corrélée avec celle du type 1, et à ce que ce type soit beaucoup plus rare dans les textes où le type 3 est fréquent que dans les autres types de textes. Or, même s'il est difficile d'en être certain du fait de la rareté des constructions personnelles à conjonctive (type 2), cela ne semble pas être le cas. Dans ces conditions, l'hypothèse selon laquelle la surreprésentation des constructions impersonnelles dans la langue philosophique serait une conséquence indirecte du contenu sémantique véhiculé par ces constructions paraît au moins séduisante.

Conclusion

Le lien apparent entre le genre de textes et l'inégale répartition des différentes constructions signifiant « il est évident que » est en réalité beaucoup plus ténu que ce que pourrait suggérer une simple étude statistique des types δῆλόν ἐστιν ὅτι et δῆλός ἐστι + participe, qui sont les deux constructions les plus fréquentes. L'examen des types de constructions plus

---

78. Cf. X., *Cyr.*, 1, 4, 1 ; 1, 4, 2 ; 2, 2, 12 ; 3, 3, 24 ; 4, 4, 3 ; 5, 2, 10 ; 5, 3, 2 ; 7, 5, 64 ; *An.*, 5, 2, 26.

79. Conjonctives en *Plt.*, 265 b ; *Crit.*, 46 d ; *Smp.*, 187 a ; *Prt.*, 342 b, 221b ; *Grg.*, 448 b ; *R.*, 348 e et *R.*, 497 c ; interrogatives indirectes en *R.*, 528 c et *R.*, 541 b.

80. Conjonctives : *Œc.*, 1, 20 ; *Mem.*, 3, 9, 7 et *Mem.*, 4, 2, 2 ; interrogative indirecte : *Mem.*, 1, 1, 17.

81. Conjonctives : 12, 50 ; 31, 6 ; interrogatives indirectes : 1, 33 ; 14, 17 ; 25, 29.

82. Nous nous proposons de revenir sur cette question ailleurs.

rares et plus ou moins synonymes de ces deux types principaux met en évidence une situation complexe, où interviennent des facteurs divers, tels que la structure du contexte (dialogue, récit ou discours), ou encore la chronologie du développement de certaines constructions. Dans ces conditions, la nature même du corpus de textes grecs classiques que l'on conserve impose de faire preuve d'une grande méfiance lorsque l'on tente d'attribuer une construction à un genre de textes, tant le nombre des représentants d'un genre donné à une date donnée est réduit.

Par ailleurs, l'étude des types moins fréquents fait apparaître que les deux principales constructions signifiant « il est évident que » ne peuvent pas être appréhendées comme des unités complexes et immuables, dont les deux parties seraient parfaitement solidaires. Leur emploi résulte en réalité de l'association de deux types de contraintes, celles portant sur le prédicat régissant, et celles portant sur le prédicat régi, qui conservent un certain degré d'indépendance les unes par rapport aux autres.

Il est vrai que cette liberté n'est que partielle. Un premier obstacle se trouve dans l'impossibilité de rattacher une complétive participiale à un prédicat régissant impersonnel. Mais surtout, plusieurs faits témoignent de l'existence d'associations plus ou moins rigides entre un type de prédicat régissant et un type de prédicat régi. C'est ainsi que, avec des complétives conjonctives, le type impersonnel est nettement plus fréquent que le type personnel. Il est également significatif à cet égard que, même lorsque « il est évident que » doit s'interpréter comme un prédicat d'attitude propositionnelle, il conserve la construction d'un prédicat de perception et de connaissance. C'est encore, dans une moindre mesure, ce que montre le figement progressif de δῆλον ὅτι comme adverbe.

Mais les deux éléments des constructions signifiant « il est évident que » conservent la possibilité, dans certaines conditions, de fonctionner de manière indépendante. C'est ce qui se produit dans les constructions mixtes du type δῆλός ἐστιν ὅτι, où l'adjectif n'a pas la forme neutre que l'on trouve le plus souvent avec un prédicat régi à un mode personnel. Or, leur examen a permis de mettre en lumière un fait remarquable : alors que le parallélisme du neutre adverbial, où l'on a clairement des traces de variations dans la syntaxe de l'adjectif en fonction du genre littéraire, ferait attendre une distribution de ces constructions mixtes très inégale selon les genres de textes, c'est en réalité l'inverse qui se produit, et leur répartition paraît beaucoup plus aléatoire selon les genres littéraires que la distribution des différents types de prédicats régis. On ne peut donc pas considérer ces structures comme des exemples illustrant les divergences de la syntaxe des adjectifs en fonction du genre de textes.

Plusieurs questions restent ouvertes à l'issue de cette étude. D'une part, il serait intéressant de pouvoir préciser les critères conduisant à choisir entre la construction impersonnelle et la construction personnelle de l'adjectif du prédicat régissant lorsque le prédicat régi est une complétive à un mode personnel. La distribution ne dépend visiblement pas du genre de textes. Dans un article consacré à la prolepse, A. M. CHANET (1988, p. 94) suggère que la construction personnelle possède des caractéristiques qui la rapprochent de la prolepse : elle permettrait de thématiser ou de topicaliser le premier argument du prédicat régi. Le choix entre les types 1 et 2 dépendrait alors de facteurs relevant de la structure informationnelle, mais cette hypothèse demanderait à être testée de façon systématique.

D'autre part, il reste à déterminer si la domination des constructions à complétive conjonctive dans la langue philosophique s'explique par un choix stylistique lié à ce genre de textes, ou s'il s'agit d'une conséquence indirecte d'autres contraintes pesant sur l'emploi de ces conjonctives avec des prédicats de perception ou de connaissance. Il me semble que l'on ne pourrait défendre la première solution que si l'on parvenait à prouver qu'aucune des autres hypothèses avancées pour rendre compte de la distribution des participiales et des complétives conjonctives avec les prédicats de perception et de connaissance ne s'applique aux constructions signifiant « il est évident que ». Cela supposerait qu'il n'y ait pas de contraintes sémantiques ou pragmatiques d'un autre ordre (telles que la structure informationnelle) sur la forme du prédicat régi dans ces constructions.

Cela mériterait que l'on y consacre une étude plus approfondie ; et l'on se contentera ici d'une seule remarque. Un point suggère que la sémantique joue sans doute un rôle fondamental dans le choix des différents types de complétives : c'est le déséquilibre quasiment constant entre δῆλος, que l'on trouve surtout dans la construction impersonnelle à complétive conjonctive, et φανερός, qui régit surtout des participiales. Il n'y a guère que chez Platon, où φανερός est de toute façon remarquablement rare, et dans la langue du théâtre, où des contraintes métriques ont pu s'exercer, que l'on n'observe pas ce type de distribution ; et cette différence est particulièrement marquée chez Hérodote, où, comme on l'a noté plus haut, δῆλος ne régit que des conjonctives, et φανερός uniquement des participiales.

Ainsi, il apparaît que les facteurs conditionnant la distribution des différentes constructions signifiant « il est évident que » sont d'une grande complexité, ce qu'une simple enquête statistique ne permettrait pas de mettre en lumière. En réalité, il semble que l'on ne puisse véritablement comprendre le fonctionnement et la distribution d'une construction que si l'on tient compte à la fois des différents niveaux de l'analyse linguistique (sémantique, pragmatique, syntaxe, mais aussi structure du lexique) et de

son rapport, dans le système de la langue, avec les constructions syntaxiquement ou sémantiquement apparentées.

Audrey MATHYS
Pensionnaire de la Fondation Thiers - CNRS
Laboratoire LaTTiCe (UMR 8094)
CNRS, ÉNS et Université Sorbonne-Nouvelle, PSL et USPC
Laboratoire AOROC (UMR 8546)
CNRS et ÉNS, PSL
mathys@phare.normalesup.org

Bibliographie

L. BASSET (1999) : « Des participiales parmi les complétives », dans B. JACQUINOD (éd.), *Les complétives en grec ancien. Actes du colloque international de Saint-Étienne (3-5 septembre 1998)*, Saint-Étienne, p. 33-44.

F. BECHTEL (1924) : *Die griechischen Dialekte.* III. *Der ionische Dialekt*, Berlin.

Ch. E. BISHOP (1899) : « The Greek Verbal in -τεο », *American Journal of Philology* XX, 1, p. 1-21, p. 121-138 et p. 241-253.

G. DE BOEL (1980) : « Towards a Theory of the Meaning of Complementizers in Classical Attic », *Lingua* 52, p. 285-304.

A. M. CHANET (1988) : « Objet propositionnel, prolepse et objet externe », dans A. RIJKSBARON, H. A. MULDER et G. C. WAKKER (éd.), *In the Footsteps of Raphael Kühner. Proceedings of the International Colloquium in Commemoration of the 150th Anniversary of the Publication of Raphael Kühner's Ausführliche Grammatik der Griechischen Sprache*, *II. Theil: Syntaxe*, Amsterdam, p. 67-97.

G. CORBETT (1991) : *Gender*, Cambridge.

S. CRISTOFARO (1996) : *Aspetti sintattici e semantici delle frasi completive in greco antico*, Firenze.

S. CRISTOFARO (2003) : *Subordination*, Oxford.

S. CRISTOFARO (2008) : « A Constructionist Approach to Complementation. Evidence from Ancient Greek. » *Linguistics* 46/3, p. 571-606.

Th. EBERT (2004) : *Platon. Phaidon*, Göttingen.

B. GILDERSLEEVE (1900) : *Syntax of Classical Greek from Homer to Demosthenes*, Groningen [réimpr. 1980].

L. HUITINK (2009) : « Pragmatic Presupposition and Complementation in Classical Greek », dans S. BAKKER et G. WAKKER (éd.), *Discourse Cohesion in Ancient Greek*, Leyde - Boston, p. 21-40.

J. HUMBERT (1954) : *Syntaxe grecque*. Deuxième édition revue et augmentée, Paris.

J.-H. KÜHN et U. FLEISCHER (1989) : *Index Hippocraticus*, Göttingen.

R. KÜHNER et B. GERTH (1898-1904) : *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache. Satzlehere*, Hanovre.

K. LAMBRECHT (1994) : *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge.

D. LIGHTFOOT (1975) : *Natural Logic and the Greek Moods: the Nature of the Subjunctive and Optative in Classical Greek*, La Haye.

A. MATHYS (2013) : *Le neutre adverbial en grec ancien* (thèse de doctorat non publiée), Université Paris-Sorbonne.

D. B. MONRO (1892) : *A Grammar of the Homeric Dialect*, Oxford.

M. NOONAN (2007) : « Complementation », dans T. SHOPEN (éd.), *Language Typology and Syntactic Description. Vol. II : Complex Constructions*, Cambridge, p. 52-150 [première édition : 1979].

D. G. J. PANHUIS (1984) : « Prolepsis in Greek as a Discourse Strategy », *Glotta* 62, p. 26-39.

Ph. PROBERT (2015) : *Early Greek Relative Clauses*, Oxford.

A. RIJKSBARON (2002[3][1984[1]]) : *The Syntax and Semantics of the Verb in Classical Greek. An Introduction*, Chicago - Londres [réimpr. 2006].

Les Études classiques 85 (2017), p. 189-192.

ÉTUDIER LES LETTRES LATINES DE PART ET D'AUTRE DU RHIN

Avant-propos

Regards croisés de philologues allemands, français et belges

En 2014, sur la proposition de l'ambassadeur d'Allemagne en Belgique, l'Université de Namur a accueilli une *Année allemande* dans le cadre de laquelle fut organisée une série de manifestations scientifiques, culturelles et artistiques destinées à célébrer la langue et la culture – y compris scientifique – allemandes. Le Département de Langues et littératures classiques namurois y a vu une occasion privilégiée de réunir des représentants des diverses traditions d'étude et d'enseignement cultivées en Allemagne, en France et en Belgique francophone dans le domaine de la philologie classique. Le projet d'une telle rencontre a pu être concrétisé grâce au soutien de l'Université de Namur, du Fonds de la Recherche Scientifique - FNRS et du Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique : nous le rappelons ici avec gratitude.

Ainsi s'est tenue, le 12 décembre 2014, une journée d'étude intitulée *Étudier et enseigner la littérature latine à l'université. Regards croisés de philologues allemands, français et belges*. Le choix de concentrer la réflexion sur la littérature latine fut conditionné par une entreprise éditoriale initiée par la Société des Études classiques (Namur), à laquelle collaborent plusieurs membres du Département de Langues et littératures classiques de l'UNamur : la publication de la traduction française de la désormais classique *Geschichte der römischen Literatur* de Michael von Albrecht [1].

1. M. VON ALBRECHT, *Geschichte der römischen Literatur von Andronicus bis Boëthius mit Berücksichtigung ihrer Bedeutung für die Neuzeit*, München, 1994 (2. Auflage). A paru à ce jour le premier des deux tomes de la version française, sous le titre : *La littérature latine de Livius Andronicus à Boèce et sa permanence dans les lettres européennes. Tome I.* Traduit de l'allemand par P. ASSENMAKER avec la collaboration d'Anne-Marie DOYEN-HIGUET et H. SELDESLACHTS. Bibliographie mise à jour par l'auteur avec le concours du traducteur (Collection d'Études classiques, 26), Peeters, Louvain - Namur - Paris, 2014.

Les organisateurs de la journée d'étude – qui cosignent cette introduction – n'avaient pas seulement comme objectif de réunir des philologues venus d'universités allemandes et françaises pour des communications et discussions entre spécialistes, mais souhaitaient aussi offrir aux étudiants de Namur et d'autres universités belges l'opportunité de découvrir les us et coutumes de l'enseignement universitaire dans deux pays certes voisins, mais dont les traditions académiques restent souvent peu connues.

La double finalité de la journée a conditionné la structure du programme. La matinée fut consacrée à trois conférences – ce sont les contributions de Michael von Albrecht, René Martin et Wilfried Stroh publiées dans le présent volume – qui ont fait la part belle aux thèmes de la critique littéraire et de l'enseignement tels que mis en œuvre dans plusieurs textes majeurs de la littérature latine de l'Antiquité, ainsi qu'au rôle des lettres latines comme ciment d'une amitié franco-allemande dans le difficile contexte de la guerre de Trente Ans. La seconde partie de la journée d'étude a été consacrée à une table ronde réunissant quatre professeurs d'universités allemandes et françaises – Anja Bettenworth (Cologne), Stephan Busch (Trèves), Yves Lehmann (Strasbourg) et Bernard Mineo (Nantes) – qui ont présenté les spécificités des études en philologie classique en Allemagne et en France avant d'élaborer une réflexion critique sur la situation actuelle du latin dans la formation universitaire de ces deux pays. Les exposés livrés dans le cadre de cette table ronde étaient conçus prioritairement à l'intention du public étudiant et non en vue d'une publication scientifique. Ils ne sont donc pas repris dans ce volume [2]. Il a cependant paru opportun de donner ici une place à la réflexion sur l'état de l'enseignement du latin à l'université : la rubrique « Notes et discussions » du présent fascicule contient donc deux textes sur ce sujet, qui concernent la situation en France (Bernard Mineo) et en Belgique francophone (Pierre Assenmaker).

Pratiques de traducteurs

Au moment de rassembler les textes en vue de leur édition, nous avons souhaité enrichir le fascicule de plusieurs contributions traitant d'un thème qui n'avait pas été abordé lors de la journée d'étude, mais qui a toute sa place dans un recueil dédié à la littérature latine : la question des traductions. L'intégration de ce thème nous tenait d'autant plus à cœur que notre Département de Langues et littératures classiques, dans le cadre des conférences qu'il organise annuellement à l'intention des étudiants et du grand public, a initié un dialogue fécond avec des traducteurs d'œuvres

2. Le lecteur intéressé pourra consulter le résumé des exposés de la table ronde dans la chronique de la journée d'étude que nous avons publiée dans le *Bollettino di Studi latini* 45, 2 (2015), p. 624-627.

phares de la littérature occidentale : Danièle Robert, traductrice chez Actes Sud de Catulle, Ovide et Dante notamment, invitée à deux reprises en février 2017 et novembre 2018, et Philippe Heuzé, traducteur de Virgile dans La Pléiade, qui nous fit l'amitié d'une conférence en mars 2016 et qui participe au présent volume.

Nous n'avons pas voulu orienter cette section consacrée à la traduction vers les chemins conceptuels et théoriques de la traductologie, mais avons souhaité donner la parole à des traducteurs chevronnés afin qu'ils s'y expriment pour ainsi dire en « artisans » et fassent part de leur expérience du métier, des questionnements – parfois philosophiques – auxquels leur pratique de la traduction les a confrontés, des principes qu'ils ont suivis ou des options qu'ils ont retenues.

Avec l'entrée en 2015 – il était temps ! – de Virgile dans la prestigieuse Bibliothèque de La Pléiade [3], l'idée s'est imposée naturellement de confronter dans ce fascicule quelques traducteurs du Mantouan [4]. Jeanne Dion et Philippe Heuzé, les maîtres d'œuvre de l'édition bilingue de La Pléiade, nous ont fait l'honneur de répondre positivement, et avec enthousiasme, à l'invitation. Dans l'esprit de la journée *Regards croisés de philologues allemands, français et belges* dont ce volume garde le souvenir, nous avons souhaité abolir le traditionnel cloisonnement linguistique des études sur la traduction en conviant un philologue allemand à nous faire découvrir les questions et les débats que suscite la traduction de la littérature latine outre-Rhin. Nous sommes grandement reconnaissants à Niklas Holzberg, dont a paru en 2015 et 2016 la traduction allemande des œuvres de Virgile dans la fameuse collection *Tusculum* [5], de s'être généreusement prêté au jeu.

---

3. *Virgile. Œuvres complètes*. Édition bilingue établie par Jeanne DION et Ph. HEUZÉ, avec A. MICHEL pour les « Géorgiques » (Bibliothèque de La Pléiade), Paris, 2015.

4. On pourra compléter la lecture de ce dossier sur les traductions de Virgile par celle d'une étude qu'un de nos collègues namurois a publiée dans un précédent numéro des *Études classiques* sur la traduction des *Bucoliques* par Marcel Pagnol : M. MINET, « Marcel Pagnol à fleur de *Bucoliques* », *LEC* 84, 4 (2016), p. 363-374 — Au moment d'envoyer ce texte à l'éditeur, nous prenons connaissance de la parution (en octobre 2018) d'un volumineux ouvrage collectif sur les traductions de Virgile, preuve de la pertinence de l'approche comparative que nous avons souhaité esquisser dans ce fascicule : Susanna BRAUND, Zara MARTIROSOVA (éd.), *Virgil and His Translators*, Oxford, 2018.

5. *Publius Vergilius Maro.* Aeneis. *Lateinisch-deutsch.* Herausgegeben und übersetzt von N. HOLZBERG (Sammlung Tusculum), Berlin - Boston, 2015 ; *Publius Vergilius Maro.* Hirtengedichte, Bucolica. Landwirtschaft, Georgica. *Lateinisch-deutsch.* Herausgegeben und übersetzt von N. HOLZBERG (Sammlung Tusculum), Berlin - Boston, 2016.

Dans ce dossier, le lecteur francophone constatera que la question de la forme à adopter pour traduire la poésie – l'éternel dilemme entre vers et prose – se pose de façon sensiblement différente pour les traducteurs en langue allemande. Si la discussion, en milieu francophone, est suscitée essentiellement par l'incapacité d'un vers français tel que l'alexandrin à « contenir » l'équivalent d'un hexamètre, il apparaît que le problème posé par la traduction versifiée allemande – c'est-à-dire également en hexamètres ! – tient au caractère classicisant de la langue traditionnellement en usage dans de telles versions, qui les rend généralement peu accessibles de nos jours. La contribution de Niklas Holzberg montre que l'enjeu de « l'actualisation » des traductions anime les réflexions autant dans le monde germanophone que francophone [6].

*

En ces temps où les bourrasques n'épargnent pas l'enseignement des langues anciennes, fidèle à la vocation d'accompagnement des professeurs qui est celle de la revue *Les Études classiques*, ce modeste volume souhaite lancer un signal positif à tous ceux qui, à l'université et au-delà, aiment ces langues et maintiennent le cap. Si le présent fascicule met à l'honneur les lettres latines, les éditeurs n'oublient pas que les vaisseaux du latin et du grec voguent de concert et constatent avec plaisir que l'efflorescence des traductions n'est pas moins vive du côté grec que latin, comme en témoignent les parutions récentes de plusieurs traductions françaises d'Homère [7]. Ces signes de vitalité sont réjouissants et incitent à tenir bon, malgré la tourmente. *Durate et uosmet rebus seruate secundis !*

Pierre ASSENMAKER
Université de Namur
pierre.assenmaker@unamur.be

Anne-Marie DOYEN-HIGUET
Université catholique de Louvain / Université de Namur
anne-marie.doyen@unamur.be

---

6. Pour achever de s'en convaincre, on lira les réflexions du même auteur sur la traduction de passages obscènes ou licencieux des littératures latine et grecque : N. HOLZBERG, « Prüde Antike? Das Übersetzen der Lust im Text », dans A. BUSCHMANN (éd.), *Gutes Übersetzen? Neue Perspektiven für Theorie und Praxis des Literaturübersetzens*, Berlin - Boston, 2015, p. 15-33.

7. On pense aux traductions de l'*Iliade* par Ph. BRUNET (Seuil, 2010) et par J.-L. BACKÈS (Gallimard, 2013).

Les Études classiques 85 (2017), p. 193-205.

BRISÉIS CRITIQUE DES MÂLES ET OVIDE CRITIQUE LITTÉRAIRE

Résumé. — La première partie de la contribution, consacrée à la IIIe *Héroïde*, analyse la critique à laquelle la Briséis ovidienne soumet les valeurs héroïques qui sous-tendent le récit homérique. La seconde partie montre comment Ovide, dans l'ensemble du recueil des *Héroïdes*, assimile et transforme les principaux genres littéraires.

Abstract. — The first part of this paper, dedicated to the 3rd *Heroid*, analyses the criticism levelled by the Ovidian Briseis against the heroic values that underlie the Homeric narrative. The second part shows how Ovid, throughout the *Heroides*, assimilates and transforms the main literary genres.

Peu nombreux sont les auteurs antiques qui ont osé analyser l'âme féminine. À cet égard, Ovide (à côté d'auteurs tels qu'Euripide, Plutarque, ou Tite-Live) est une des exceptions. Encore plus rares sont les poètes qui ont osé s'opposer explicitement à Homère et critiquer ses récits. Dans ce contexte, il vaut la peine de relire l'épître de Briséis (*Epist.*, 3) [1].

Toutefois, dans les *Héroïdes*, se perçoit la présence non seulement d'Homère, mais de toute une histoire littéraire, présence non chaotique, mais assimilée, digérée par un *poeta doctus* qui dans la conception de cette œuvre se révèle critique littéraire. Dans la seconde partie de notre contribution, nous insisterons sur cet aspect peu connu de l'œuvre ovidienne.

---

1. Texte et traduction cités : Ovide, *Héroïdes.* Texte établi par H. BORNECQUE et traduit par M. PRÉVOST (CUF), Paris, 2e édition, 1961. Pour une bibliographie moderne : M. VON ALBRECHT, *La littérature latine de Livius Andronicus à Boèce et sa permanence dans les lettres européennes*, tome 1, trad. P. ASSENMAKER (Collection d'études classiques, 26), Louvain - Namur - Paris - Walpole, MA, 2014, p. 835-840. Pour l'authenticité de tout le recueil des *Héroïdes* : K. VOLK, *Ovid. Dichter des Exils*, Darmstadt, 2012, p. 18, 102-117 (« Frauen »), 158-159, 164-165 (bibl.) ; P. E. KNOX, « The *Heroides*: Elegiac Voices », dans B. W. BOYD (éd.), *Brill's Companion to Ovid*, Leiden, 2002, p. 117-139.

L'épître de Briséis : Ovide lecteur « hérétique » d'Homère

Dans la IIIe *Héroïde*, Ovide se sert d'un sujet bien connu : après l'apparition de la peste dans le camp grec, le devin Calchas exige que le roi Agamemnon rende sa prisonnière Chryséis à son père Chrysès, prêtre d'Apollon, pour apaiser le courroux du dieu. Agamemnon obéit, mais en contrepartie, il s'empare de la prisonnière d'Achille, la fille de Brisès (en grec : Briséis). Homère [2] ne dit pas grand-chose des sentiments de la jeune fille [3]; Achille l'appelle souvent son « cadeau d'honneur » (γέρας). Dans l'épopée homérique, ce sont la perspective guerrière et le code d'honneur aristocratique qui dominent.

Ovide choisit le point de vue contraire, celui de la jeune femme. L'idée d'écrire une « Lettre de Briséis » est déjà en elle-même une révolution dans la poésie antique. Grand connaisseur de l'âme féminine, Ovide nous oblige à réviser l'idée que l'on se fait en général du caractère patriarcal de la culture romaine.

Pour mieux comprendre l'importance du dialogue d'Ovide avec Homère, il faut tâcher de définir d'une manière plus précise le caractère de notre texte. Est-il avant tout (ce qu'a souligné, entre autres, H. Jacobson [4]) un tableau psychologique ? S'il en est ainsi, Ovide veut-il dénoncer l'« égoïsme » de Briséis, ce que H. Dörrie appelle sa pensée « superficielle » [5] et l'état « traumatique » de son âme [6] ? Ou bien est-ce plutôt un texte du genre persuasif visant à convaincre le destinataire ? Pour répondre à ces questions, suivons maintenant le texte.

Quels sont les aspects dominants de l'introduction (v. 1-6) ? Premièrement, étant barbare, Briséis se trouve en dehors de la société (v. 2). Ce fait détermine sa vue du monde héroïque non moins que la critique que fait Ovide de l'épopée. Deuxièmement, la lettre est tachée de larmes (v. 3-4) ; le caractère de plainte (v. 5-6) s'accorde bien à une certaine conception du genre élégiaque qui, bien qu'erronée, était assez répandue chez les Romains. Dans le cas de Briséis, la plainte n'est pas sans but. Elle déclare qu'elle veut se plaindre d'Achille qui a manqué aux devoirs d'un maître et d'un époux (v. 5 et s.). La tentative d'exercer une influence sur la volonté

2. Voici les passages homériques les plus importants : *Iliade*, 1, 318-350 ; 9, 259-298 ; 19, 282-300.

3. Exception faite de son deuil (rituel, mais aussi personnel) pour Patrocle (*Iliade*, 19, 282-300).

4. H. JACOBSON, *Ovid's Heroides*, Princeton, 1974, p. 12-42 (excellent).

5. H. DÖRRIE, *Der heroische Brief. Bestandsaufnahme, Geschichte, Kritik einer humanistisch-barocken Literaturgattung*, Berlin, 1968, en particulier p. 75 (cf. aussi p. 99-100, 119, 283) ; pour la tradition grecque, cf. aussi H. JACOBSON, *op. cit.* (n. 4), p. 12-21.

6. H. DÖRRIE, *op. cit.* (n. 5), p. 77.

d'autrui est, dès le début, un trait caractéristique du genre élégiaque. Qu'est-ce qui nous attend donc après cette introduction ? Non seulement un tableau psychologique qui emploiera surtout la première personne du singulier, mais en même temps un appel émouvant qui se servira de la deuxième [7]. Par conséquent, tout est opposé au modèle grec : le point de vue de l'homme est remplacé par celui de la femme, la colère par la plainte, l'épopée par l'élégie, la description objective par la persuasion subjective. Littérairement, cette transposition s'opère surtout à l'aide des moyens de l'élégie et de la rhétorique. C'est ainsi que l'introduction précise le point de vue, l'atmosphère et le genre de notre texte.

Il n'est pas moins intéressant de se demander si, dans l'introduction, il y a aussi des omissions et des réticences voulues. Nous verrons que Briséis ne se bornera pas à se plaindre, mais qu'elle fera aussi des demandes qui occuperont même la plus grande partie de la lettre. Si elles ne sont pas annoncées au début, ce n'est pas une faute de composition mais une forme de diplomatie.

La première plainte (v. 7-20) se rapporte au fait que Briséis a été livrée à Agamemnon d'une manière trop pressée et trop froide. En effet, selon l'*Iliade* (1, 318-350), Achille ne fait aucune difficulté aux hérauts envoyés par le roi, et Briséis est livrée sans délai. Du point de vue d'un code d'honneur masculin, Achille, sans aucun doute, se comporte d'une façon généreuse. Loin d'insister sur ses droits de propriétaire, il ne reproche pas aux hérauts l'injustice de leur maître. Ce qui compte pour Achille c'est évidemment son honneur.

Mais que doit en penser Briséis ? Écoutons Ovide (v. 7-8.) : « Que j'aie été livrée sur-le-champ au roi qui me réclamait, ce n'est pas ta faute, et pourtant aussi c'est ta faute. » Achille n'est pas responsable du fait que la jeune fille a été livrée au roi, mais de la vitesse du procédé. Ovide a très bien étudié son Homère (v. 9-10), qui avait souligné le silence respectueux des messagers (*Iliade*, 1, 331-332). De ce silence, la Briséis romaine donne une explication psychologique (v. 11-12) : « Jetant les yeux sur le visage l'un de l'autre, ils se demandèrent tacitement où était notre amour. » Sans changer les faits, Ovide a donné une nuance toute nouvelle à un motif de son modèle. Contrairement aux idées de l'Achille homérique, Ovide pense à l'honneur de Briséis. Ne montrant pas son amour, Achille rabaisse la dignité de la jeune fille devant les hérauts. Le mot clef *amor* est conforme au point

---

7. I. (a) Accumulation des formes de *tu*, v. 51-53 (importance d'Achille pour Briséis) ; (b) Accumulation des formes d'*ego*, v. 87-90 (importance de Briséis pour Achille) ; II. Les deux ensemble : *tuum nostrumque caput*, v. 107 (leurs rapports) ; *nostram tua munera uitam*, v. 149 (obligation de sauver sa vie).

de vue de la femme aussi bien qu'à celui de l'élégie et d'Ovide, *tenerorum lusor amorum* (*Trist.*, 3, 3, 73).

Ce changement de perspective ne correspond-il pas aussi au développement historique ? Après la perte de la liberté républicaine, la vie politique ne fut plus au centre des intérêts des Romains, et la vie privée gagna en importance. En même temps, la culture et l'émancipation des femmes faisaient des progrès. Il se peut même que les divorces engagés pour des motifs politiques aient ajouté à l'actualité du sujet de notre épître.

Briséis n'oublie pas non plus de mentionner qu'elle ne put donner aucun baiser. À la hâte d'Achille s'ajoute donc son insensibilité. On voit que la plainte est fondée non seulement sur ce qui se trouve dans le texte d'Homère, mais aussi sur ce qui y manque. Ovide scrute les documents en bon avocat.

Tandis qu'Homère se contentait d'indiquer que « la femme s'en allait avec eux malgré elle » (*Iliade*, 1, 348), chez Ovide, Briséis pleure sans cesse et s'arrache les cheveux (v. 15). Ce geste funéraire est bien à propos ici. Pour elle, sa remise à Agamemnon est une seconde captivité (v. 16). Ayant conquis la ville natale de Briséis, tué sa famille et fait prisonnière la jeune femme, Achille est devenu son maître (*dominus*) ce qui (aux yeux des lecteurs romains) implique une certaine obligation tutélaire. On entrevoit le fond politique et social de cette idée : la *fides* romaine. La Briséis ovidienne s'appuie d'autant plus sur cette vertu que, pour sa part, elle en a fait preuve en essayant de retourner chez son maître (v. 17-20).

Et voici sa deuxième plainte (v. 21-24) : tandis que Briséis ne songe qu'au retour (v. 17-20), Achille ne fait rien pour le réaliser. Combien de nuits elle a dû passer sans lui ! (aspect sentimental élégiaque et humain). Mais lui, en dépit des usages romains, ne pense pas à réclamer la « chose » ravie (*rem repetere*) : « on ne me réclame pas » (v. 22, *nec repetor*). Ovide donne la parole à l'« objet » qu'est l'esclave selon le droit civil. En effet, pour un *dominus* romain, la façon d'agir d'Achille est impardonnable. Et il y a plus : c'est l'esclave qui accuse son maître de *cessare* (v. 22), ce qui est le terme technique pour la paresse (et même la fuite) de l'esclave. Mais voici le point culminant : la fameuse colère d'Achille est *lenta*, paresseuse, indolente. Cet oxymore est une critique d'Homère au nom de l'activisme romain. Achille ne devrait-il pas faire quelque chose pour sa cliente au lieu de sangloter face à la mer et de gratter sa lyre ?

Passons maintenant à la troisième plainte (v. 25-40 ; v. 55-56). Achille s'oppose même à ce que Briséis lui soit rendue : « Va maintenant, jouis du renom d'amant passionné » (v. 26). Et Ovide d'employer derechef des normes étrangères à l'épopée : *cupidus amans* (cf. v. 26). En énumérant les

cadeaux somptueux d'Agamemnon, Briséis fait preuve d'une assez bonne mémoire [8] : vingt bassins d'airain, sept trépieds, etc. L'évocation d'Homère aboutit à un trait (v. 39-40) : « Telle est la rançon dont tu aurais dû me racheter au fils d'Atrée. Ce qu'il t'eût fallu donner, tu refuses de le recevoir. » Même sur ce point, où Ovide remplace nettement les normes de l'épopée par celles de l'élégie, il peut se réclamer d'Homère qui dit à plusieurs reprises qu'Achille est en colère « à cause d'une jeune fille » (*Iliade*, 2, 689 ; 694 ; cf. 1, 391-392). Mais le poète romain passe sous silence le fait qu'Homère insiste sur l'honneur d'Achille. Du texte d'Homère donc, Ovide fait valoir la lettre contre l'esprit. Il s'agit d'une forme particulière d'assimilation littéraire que je qualifierais volontiers d'« hérétique ». L'hérétique est frappé par un certain aspect du texte qu'il lit, mais aux dépens de tous les autres. Ce qui manque chez Ovide, c'est l'horizon d'une tradition héroïque qui, chez Homère, est impliquée partout.

Le passage qui suit (v. 51-56) contient une rétrospective et des considérations de principe qui approfondissent la troisième plainte de Briséïs. Achille ne l'aime plus : c'est ce qu'elle conclut de son comportement. L'existence de la jeune femme est menacée de nouveau. Par conséquent, elle évoque le jour de son assujettissement (v. 41-42). « Est-ce qu'une fortune cruelle harcèle sans relâche les malheureux, et une heure ne viendra-t-elle pas, plus favorable à mes projets ? » (v. 43-44). Même cette transition sentencieuse est d'origine homérique : elle provient des lamentations de Briséis aux obsèques de Patrocle (*Iliade*, 19, 290). Pour Briséis, Achille a remplacé tous ses parents qui sont morts (v. 51-52) : « Pour tant de choses perdues, ma compensation fut toi seul : pour moi, tu fus le maître et l'époux et le frère ». On se souvient de l'Andromaque d'Homère (*Iliade*, 6, 413-430). Cependant, les autres détails ne sont pas tirés du discours d'Andromaque, mais de la lamentation de Briséis après la mort de Patrocle. Soucieux de « ne rien chanter qui ne soit pas attesté » (Callimaque, *fr.* 612 Pfeiffer), Ovide témoigne de l'importance de savoir lire pour savoir écrire, ou bien, si l'on veut, de l'importance de la réception littéraire pour la production littéraire. Les motifs provenant de la lamentation funèbre sont concentrés chez Ovide autour d'Achille : concentration qui les rend plus poignants. Achille est non seulement assassin et amant à la fois (à cet égard, Ovide dépasse le discours d'Andromaque), mais il est aussi celui à qui la plainte s'adresse. À la différence du chant funèbre homérique, la plainte de Briséis chez Ovide n'est pas sans but ; l'héroïne ovidienne se plaint pour parvenir à ses fins. Elle met en lumière le paradoxe de leurs rap-

8. On note avec amusement que des critiques consciencieux n'ont pas manqué de trouver des lacunes dans la liste ovidienne.

ports – et ceci non seulement pour le plaisir de l'épigramme, mais aussi et surtout pour frapper Achille.

Suit la quatrième plainte (v. 57-70) : Achille menace de retourner en Grèce (cf. *Iliade*, 9, 682-683). Par son départ, il expose son amante à une situation qui est pire que la mort. D'où sa première prière : « Laisse-moi t'accompagner, sinon comme épouse, au moins comme esclave ». Tandis que dans l'*Iliade* (19, 296-299) Briséis avait chéri l'espoir de se marier avec Achille, dans les *Héroïdes* elle se contente d'avance du rôle d'une esclave. Cependant, d'une façon indirecte, elle encourage Achille à être plus indépendant dans le choix de sa femme (v. 71-74). Le conformisme que manifestera Achille dans le choix de son épouse, dû à son rôle d'héritier politique et économique de Pélée, aura des conséquences fatales pour Briséïs (v. 75-81). Elle envisage le destin d'une esclave exposée à la jalousie de sa maîtresse, sans aucun support de la part de son maître, qui pourtant prétend l'aimer. Tout ce passage se rapproche de l'élégie (cf. Ovide, *Am.*, 1, 2 ; *Ars am.*, 2, 628). La plainte de la Briséis d'Homère, elle aussi, est inspirée de la crainte de ne pas pouvoir accompagner Achille. Mais ce qui nous frappe chez Ovide, outre le tableau réaliste de la vie de l'esclave, c'est l'orientation vers un but persuasif : la lettre est destinée à empêcher le départ d'Achille, ou bien, le cas échéant, à assurer au moins que Briséis vienne avec lui. Pour ne pas compromettre cet objectif, la jeune fille accepte sans murmurer le rôle d'esclave.

Experte en rhétorique, Briséis avait commencé par la demande la plus modeste. À partir du vers 83, elle vise plus haut. Elle exige qu'Achille renonce à sa colère (v. 89-98) : « Pour moi soulevée, que pour moi s'apaise ta colère ». Cette haute estime qu'elle a de sa propre personne est contraire à l'esprit de l'épopée, bien qu'elle puisse se réclamer de passages homériques. Accuser Briséis de mégalomanie, c'est méconnaître les normes de la poésie élégiaque aussi bien que l'esprit hétérodoxe d'Ovide en tant que lecteur d'Homère. Tel le Phénix homérique, Briséis veut accompagner Achille ; comme celui-là, elle a recours à l'exemple de Méléagre ; mais l'épisode entre mieux dans le contexte que chez Homère (*Iliade*, 9, 524-599), car dans le mythe c'est précisément l'épouse qui persuade Méléagre de combattre. Tandis que chez Homère Phénix n'est que le vieux précepteur d'Achille, chez Ovide le parallélisme des situations est presque parfait.

Les passages qui suivent (v. 99-110 ; 111-120) opposent la fidélité et la modestie de Briséis à la vie joyeuse que mène Achille, qui prétend cependant être malheureux. Après avoir renoncé au titre d'épouse (v. 99-102), la jeune fille fait un serment solennel qui correspond au serment d'Agamemnon chez Homère (v. 103-110, cf. *Iliade*, 9, 132-134 ; 274-276) : jamais le roi n'a partagé le lit de Briséis. Elle jure par ses parents, ce qui

ajoute au pathétique et évoque des modèles élégiaques (Prop., 2, 20, 15-16 ; Ov., *Trist.*, 4, 10, 87-90). Mais il y a plus : en rappelant le glaive d'Achille, Briséis met en relief l'identité de son amant avec le meurtrier de ses parents et de ses proches. Langage révélateur, éloigné de l'idylle érotique, et qui, à l'aide d'épigrammes saisissantes, évoque les abîmes de l'existence humaine : façon de penser et d'écrire qui annonce l'époque néronienne.

En vraie Romaine, cette Briséïs tardive se réclame de l'événement qui a causé son assujettissement. Mais, hélas, quelle différence entre la fidélité de l'esclave et l'esprit léger du maître (v. 111-126) ! On voit que Briséis a bien étudié son Homère. Les messagers d'Agamemnon ne trouvent-ils pas Achille soulageant son cœur par les sons de la *phorminx* (*Iliade*, 9, 186) ? La nouvelle amie tendre avec laquelle Achille se console déjà n'est pas non plus une invention du malicieux Ovide (*Iliade*, 9, 663-665). Sans rien ajouter, Ovide présente les faits connus sous un jour insolite. En effet, Achille en tant qu'amoureux désolé s'en tire mal. Il n'en est pas ainsi du héros homérique pour lequel c'est une question d'honneur que de faire preuve, même dans des conditions moins favorables, d'un niveau de vie qui correspond à son rang. C'est par la transposition dans un contexte social différent qu'Ovide démasque Achille.

Mais voici que la critique de Briséis devient d'autant plus dangereuse qu'elle choisit maintenant son point de vue à l'intérieur même du système héroïque. Jusqu'ici, elle soumettait Achille au jugement d'une femme, d'une barbare, d'une esclave ; dans ce qui suit, elle adoptera les valeurs de la société. Pour elle, Achille ne remplit même plus les normes héroïques (v. 115-120) : « Et si quelqu'un demande pourquoi tu refuses de combattre : 'le combat est malfaisant, la cithare, le chant et l'amour sont agréables' » (v. 115-116). Quel contraste entre cette situation et l'idéal auquel aspirait Achille autrefois (v. 121-122) ! « Fut-ce seulement pour me prendre que tu aimais la guerre sauvage ? » (v. 123). Un Achille qui ne combattait que pour prendre Briséis ! Même cette absurdité repose sur le texte d'Homère : de fait, après avoir conquis la ville de Lyrnessos, Achille reste inactif. Cependant ce trait ne sert que de fond ironique pour encourager Achille à des exploits nouveaux. Tel un avocat rusé, Briséis ne cesse de scruter les documents pour trouver sans cesse de nouveaux arguments.

La jeune femme barbare s'identifie avec les Grecs au point de les exhorter à lui confier le rôle de messagère. À l'en croire, ses larmes et ses caresses exerceront une influence plus grande sur Achille que les propos des héros (v. 127-134).

De tels arguments tiennent de l'élégie (Tib., 1, 8, 25-26 ; 33 ; Ov., *Am.*, 1, 7, 57-60 ; *Ars am.*, 3, 677 ; *Rem. am.*, 613 ; 683-684). Nul besoin de dire que le moyen le plus sûr pour offenser Achille mortellement serait de lui

envoyer une esclave messagère. Il est vrai cependant qu'une esclave est bien susceptible de persuader un maître qui l'aime. C'est ce point de vue purement humain qu'a choisi Ovide. Bien que son projet soit impraticable, les propos de Briséis donnent une impression touchante et c'est précisément le but qu'elle voulait atteindre.

Pour la dernière partie de son discours (v. 135-154) la jeune femme s'est réservé une arme plus forte : la menace. Par sa façon d'agir, Achille pousse Briséis à l'extrême. L'idée de la mort de Briséis a été préparée plus haut (v. 63-64). Maintenant, l'amante invite Achille à la frapper de son épée (v. 145-148). C'est dans la péroraison que se révèle la vérité funeste : l'amant de Briséis n'est pas seulement l'assassin de ses proches, il est aussi le sien. En le démasquant sans pardon, Briséis espère raisonner Achille et diriger ses instincts sanguinaires vers les ennemis (v. 151). Elle le prie de rendre à son amie cette vie qu'il lui avait accordée quand elle était encore son ennemie (v. 149-150).

Résumons quelques résultats de notre première partie : le sujet tiré de l'épopée homérique contraste avec la stylisation sentimentale et psychologique qui tient de l'élégie et de la rhétorique. L'orientation persuasive et la mise en dialogue avec le destinataire (un principe épistolographique) déterminent la structure de notre épître. C'est précisément grâce à ces procédés que les rapports entre l'auteur et le lecteur deviennent plus étroits. C'est également vrai pour l'idéologie et la terminologie sociale romaines qu'Ovide emploie partout.

Le fait qu'il s'agit d'un mythe bien connu est de première importance pour établir un lien entre l'auteur et ses lecteurs. À cet égard, le cas de Briséis s'avère idéal.

Les lecteurs d'Ovide étaient en mesure de contrôler d'assez près l'originalité d'Ovide. Bien qu'il connaisse son prédécesseur à fond, Ovide adopte un point de vue tout à fait différent. Étant femme et esclave à la fois, Briséis est capable d'observer le monde héroïque de l'extérieur, c'est-à-dire, de façon critique (si, à l'occasion, elle en accepte les normes, c'est à ses propres fins). Remarquons en passant qu'Ovide réussit mieux qu'Homère l'insertion et l'harmonisation de certains motifs. Lecteur « hérétique » de son grand prédécesseur, il donne un sens tout nouveau à chaque détail de la tradition. Le matériel homérique est utilisé avec la sagacité et la partialité d'un avocat.

En véritable élégiaque, Ovide envisage l'épopée pour ainsi dire par l'autre bout de la lunette ; il dévoile la société héroïque en la présentant sous un jour purement humain. N'oublions pas non plus que l'esprit de son époque l'invitait à choisir une telle perspective. À l'époque d'Auguste, au

lieu du monde guerrier et politique, ce fut la vie privée qui gagna en importance. En humanisant le mythe d'une façon radicale, en rompant les liens qui l'attachaient à la religion et à des formes sociales archaïques, Ovide lui confère une actualité quasi illimitée, indépendante des croyances religieuses et des théories philosophiques, et il rend le mythe accessible à tous les peuples et à toutes les époques.

Les *Héroïdes* et la prise de conscience littéraire des poètes latins

Dans cette seconde partie, nous ferons quelques observations sur le caractère littéraire des *Héroïdes* ovidiennes et leur position dans la littérature latine.

Quand, après les *Amours*, Ovide se tourna vers les *Héroïdes*, sa première idée fondamentale était une inversion de la perspective : tandis que dans l'élégie romaine, c'est l'amoureux qui parle, dans les *Héroïdes*, Ovide donne la parole aux femmes [9]. On a bien observé que cette œuvre nous présente – chose rare dans l'Antiquité – une espèce d'encyclopédie de l'âme féminine.

En revanche, on parle trop peu d'une seconde idée fondamentale, de caractère plutôt littéraire, qui est non moins intéressante. Les *Héroïdes* représentent un dialogue permanent avec l'histoire littéraire, mené par un auteur très indépendant. Y sont abordés en particulier les principaux genres littéraires : l'épopée (d'Homère et Apollonios à Virgile, sans exclure la poésie narrative alexandrine de Callimaque à Catulle), la tragédie (d'Eschyle, Sophocle et Euripide jusqu'à leurs successeurs romains) et même – si l'on admet l'authenticité de l'épître de Sappho – la poésie lyrique. Chacun de ces trois grands genres littéraires, pour Ovide, débouche d'une façon propre dans le genre élégiaque. Par conséquent, ce serait une tâche séduisante de découvrir dans les *Héroïdes* ce que l'on appelle parfois « l'histoire littéraire immanente ». Malheureusement, dans le volume publié par la Fondation Hardt sous ce titre [10], il n'y a aucun article consacré aux *Héroïdes* (qui ne sont mentionnées qu'en passant en trois endroits du volume) et, chose curieuse, dans la contribution d'Elaine Fantham sur

9. L'inversion des rôles traditionnels de l'homme et de la femme est bien illustrée par le parallélisme et le contraste entre la déclaration de l'amoureux élégiaque dans *Am.*, 1, 3, 3 (*tantum patiatur amari*) et celle de la Sappho ovidienne en *Epist.*, 15, 96 (*non ut ames oro, uerum ut amare sinas*).

10. C'est le titre d'un volume des *Entretiens de la Fondation Hardt* : E. A. SCHMIDT (éd.), *L'histoire littéraire immanente dans la poésie latine*, Vandœuvres - Genève, 2001.

l'élégie romaine, dans la section « Ovid after the *Amores* », les *Héroïdes* ne figurent nulle part [11].

Et pourtant, cette œuvre marque un progrès très important dans l'évolution d'Ovide (et, plus généralement, de la littérature latine) concernant la prise de conscience littéraire et l'envergure de l'horizon littéraire d'un auteur. En effet, après avoir, dans les *Amores*, complètement assimilé et transformé l'héritage de l'élégie romaine – de Gallus à Tibulle et Properce –, Ovide (qui, dès sa première œuvre, n'avait pas caché ses aspirations à dépasser les bornes de ce genre), dans les *Héroïdes*, se met à intégrer dans la forme de l'épître élégiaque [12] héroïque l'héritage des genres « sublimes » traditionnels de la littérature gréco-romaine (épopée et tragédie).

Dans le genre nouveau qu'il invente, il utilise la « généricité » élégiaque et la forme épistolaire pour absorber et transformer des textes d'autres genres en instituant lui-même dans chaque cas la filiation littéraire avec les œuvres auxquelles il veut se rattacher. Ceci signifie, pour ainsi dire, se « créer des ancêtres » et, en même temps, les tenir à distance en articulant précisément les points de désaccord. Quant aux dimensions des textes, à la différence du volume d'une épopée et même d'une tragédie, c'est le principe de *breuitas* qui règne dans l'élégie et – encore plus strictement – dans la lettre. Par conséquent, le « miroir élégiaque », tel un télescope inversé, réduit la vie entière d'une héroïne aux dimensions d'une seule épître. D'autre part, Ovide utilise la forme épistolaire pour transformer le monologue traditionnel du genre dramatique en dialogue continu avec le partenaire absent (ce qui correspond à une définition antique de la lettre). C'est ainsi que l'élément épistolaire lui permet de maintenir, dans le genre élégiaque, la dimension « dramatique » [13].

En tout cas, les *Héroïdes* peuvent être considérées comme une sorte d'abrégé et de discussion critique de la poésie gréco-latine qui a précédé Ovide.

Les étapes de ce dialogue se reflètent-elles dans la structure du recueil ? Regardons maintenant de plus près les genres et les textes évoqués dans les *Héroïdes*. Dans un premier groupe de lettres (1-7) dominent des figures de l'épopée (Pénélope, Briséis, Hypsipyle, Didon) et de la poésie narrative

---

11. Elaine FANTHAM, « Roman Elegy: Problems of Self-definition, and Redirection » dans E. A. SCHMIDT (éd.), *op. cit.* (n. 10), p. 183-211.

12. Sur ce genre, voir l'étude fondamentale de H. WULFRAM, *Das römische Versepistelbuch. Eine Gattungsanalyse*, Berlin, 2008.

13. W. KRAUS souligne à juste titre la dimension « dramatique » des *Héroïdes* (« Ovidius Naso », dans *RE*, 18, 2, Stuttgart, 1942, col. 1928). Selon lui, dans les *Héroïdes*, l'élégie se fait « dramatique et objective » (col. 1931).

alexandrine (Phyllis, Oenone) ; on n'y trouve qu'une seule héroïne provenant d'une tragédie : Phèdre (de façon significative, la femme qui, contrairement aux conventions, ose parler la première pour déclarer son amour).

En revanche, dans le deuxième groupe (8-14), les héroïnes de la tragédie prennent le pas (Hermione, Déjanire, Canacé, Médée, Laodamie, Hypermestre), tandis qu'Ariane est la seule à évoquer un *epyllion* alexandrin (celui de Catulle). Ainsi, pour établir un lien entre les deux groupes opposés, dédiés respectivement à l'épopée et à la tragédie, on trouve dans chacun d'eux un représentant de l'autre genre [14].

Jusqu'ici Ovide menait un dialogue intertextuel avec le passé – dialogue souvent très critique, nous l'avons vu pour Homère. Dans le troisième groupe, le dialogue se complique, il devient autoréférentiel. Si nous acceptons le texte traditionnel, la lettre 15 sert de conclusion aux lettres individuelles et de transition vers les lettres doubles ; elle nous présente la réflexion de la poétesse Sappho qui, tombée amoureuse, abandonne sa lyre pour se tourner vers le genre élégiaque : métamorphose d'un genre traditionnel en un genre nouveau, ce qui correspond exactement au programme poursuivi par Ovide dans toutes les *Héroïdes.* En donnant la parole à la poétesse par excellence, et en la faisant parler de son amour en vers élégiaques, Ovide incarne parfaitement une idée fondamentale du nouveau genre littéraire qu'il a créé. Dans la première édition des *Héroïdes*, cette lettre formait le point terminal d'une collection de trois fois cinq lettres [15]. Dans la deuxième édition, elle sert de charnière ; c'est elle qui, à la fois, ouvre le dernier groupe d'un recueil comprenant vingt et une lettres. Plus précisément, l'autoréflexion de la poétesse, qui de la poésie lyrique se tourne vers l'élégie, annonce (pour ce qui suivra) une intertextualité plus complexe encore, c'est à dire le dialogue *intra*textuel avec les œuvres d'Ovide lui-même (les *Amours*, l'*Art d'aimer,* les *Métamorphoses*). Par conséquent, les autocitations – particulièrement fréquentes dans les épîtres doubles – se révèlent intentionnelles. Il ne s'agit pas de pastiches maladroits d'un faible imitateur.

---

14. Ovide applique cette technique aussi ailleurs : dans les *Amours*, il y a une seule élégie étiologique, qui semble annoncer les *Fastes* ; dans les *Métamorphoses*, on trouve une seule épître d'une héroïne (Byblis).

15. W. STROH, « *Heroides Ovidianae cur epistulas scribant* », dans G. PAPPONETTI (éd.), *Ovidio poeta della memoria. Atti del Convegno internazionale di studi* […], Sulmona, 1991, p. 201-214 ; M. PULBROOK, « The Original Published Form of Ovid's *Heroides* », *Hermathena* 122 (1979), p. 29-45 ; réimpr. dans ID., *Studies in Greek and Latin Authors*, Maynooth, 1987, p. 9-24.

Ces trois couples de lettres évoquent un fond tantôt homérique (Pâris et Hélène), tantôt alexandrin (Léandre et Héro ; Acontius et Cydippe) ; leurs racines littéraires sont donc comparables (et forment un pendant) à celles des trois premières lettres individuelles de la première série (Pénélope et Briséis [figures homériques] ; Phyllis [figure alexandrine]). Dans le détail, la complexité de l'invention des dernières *Héroïdes* peut produire des changements de perspective tout à fait inattendus : un lecteur bienveillant peut encore accepter sans grande peine qu'Acontius, fils de l'époque alexandrine, démontre avoir étudié à fond l'*Art d'aimer* ovidien ; mais le même lecteur sera assurément surpris de constater qu'il en va ainsi pour Pâris et Hélène, figures préhistoriques complètement transformées en lecteurs contemporains d'Ovide, lecteurs d'ailleurs couronnés de succès – à la différence des pauvres héroïnes des lettres individuelles qui, à en croire Ovide (*Ars*, 3, 41-44), sont mortes parce qu'elles ne connaissaient pas l'art d'aimer. Entre les deux groupes, il y a la lettre de Sappho, poétesse qui, elle aussi, semble faire allusion à l'*Art d'aimer* [16], mais malheureusement sans en tirer profit pour survivre.

En outre, il y a des correspondances avec les *Métamorphoses*, œuvre dans laquelle se mêlent également les genres (et ceci à une échelle encore plus grande). Là aussi, nous trouvons la tradition de l'épopée et de l'*epyllion* (donc, la compétition avec Homère, Apollonios et Virgile, mais aussi des passages clairement callimaquéens), tradition juxtaposée à celle de la tragédie gréco-romaine et (quoi qu'en dise R. Heinze [17]) non séparée des éléments élégiaques, mais mêlée à eux dans une fusion encore plus complexe.

D'ailleurs, la division de la dernière édition des *Héroïdes* en groupes de sept épîtres est soulignée par l'utilisation d'épigrammes qui marquent la fin ou le début d'une « hebdomade ». De fait, au centre du groupe de quatorze lettres, c'est-à-dire à la fin de la septième (celle de Didon), il y a une épigramme signalant un point d'arrêt provisoire. La notion d'hebdomade fut diffusée à Rome par Varron ; ce principe structurel se retrouve dans d'autres œuvres d'Ovide, où les structures quinaires et septénaires se croisent. Le contraste entre l'épigramme tragique de Didon mourante (7, 195-196) et l'épigramme votive de l'heureux Acontius (20, 241-242) est intentionnel. L'épigramme de Sappho (15, 183-184) promettant de dédier sa lyre à Apollon confirme que pour Ovide, dans les *Héroïdes*, ce ne sont pas seulement l'épopée et la tragédie, mais aussi la poésie lyrique qui débouchent dans le nouveau genre élégiaque créé par le poète.

---

16. Par exemple *Epist.*, 15, 46-50 ; *Ars*, 3, 797-800.
17. R. HEINZE, *Ovids elegische Erzählung* (Berichte über die Verhandlungen der Sächsischen Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Kl., 71), Leipzig, 1919, p. 2.

Dans leur ensemble, les *Héroïdes* se révèlent plus complexes qu'on ne le pensait. Il ne s'agit pas seulement d'un produit de la réception ovidienne de la poésie classique et alexandrine, mais aussi d'un miroir de la réflexion poétique de l'auteur et de l'interaction de ces textes avec ses propres œuvres antérieures et parallèles.

Le programme d'une inclusion des genres littéraires sublimes dans les formes réduites de la poésie hellénistique permet à Ovide de traiter, d'une part, des sujets appartenant à l'épopée ou à la tragédie sous le jour d'une psychologie « moderne », alexandrine et, d'autre part, de prêter à des sujets de provenance hellénistique un grand format quasi monumental. Ce programme hautement intellectuel est développé, dès les *Héroïdes*, dans une « intertextualité » qui se complexifie progressivement pour finalement inclure les œuvres précédentes et parallèles de l'auteur.

On voit donc que l'ambitieux programme ovidien d'une assimilation et d'une transformation complète de la tradition littéraire (programme que l'on retrouvera dans les *Métamorphoses*) est envisagé et en grande partie réalisé déjà dans les *Héroïdes*. Cette œuvre marque un progrès considérable dans l'évolution de la prise de conscience littéraire des poètes latins, progrès dont l'importance mérite d'être découverte.

Michael VON ALBRECHT
Universität Heidelberg
albrecht@urz.uni-heidelberg.de

Les Études classiques 85 (2017), p. 207-217.

LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT DE PÉTRONE À PRUDENCE : éléments de modernité dans la littérature latine impériale

Résumé. — En analysant plusieurs textes de Pétrone, Ausone, saint Augustin et Prudence consacrés à divers aspects de la vie universitaire de leur temps, l'auteur fait apparaître, sans tomber dans le travers de l'ancien humanisme qui regardait trop souvent le monde antique comme un miroir nous renvoyant notre propre image, une réelle et surprenante modernité de ces textes, dans lesquels on voit enseignants et étudiants vivre des situations et rencontrer des problèmes très similaires à ceux que peuvent connaître leurs homologues d'aujourd'hui.

Abstract. — Without falling into the usual trap of older humanistic scholarship that viewed the ancient world as a mirror reflecting our own image, an analysis of different texts by Petronius, Ausonius, St. Augustine, and Prudentius, dealing with various aspects of the academic life of their times, reveals their extraordinary modernity: they describe teachers and students facing situations and problems very similar to those met by their present counterparts.

Les historiens, surtout peut-être ceux de l'Antiquité, ont pour premier devoir de se garder de ce « péché mortel » que constitue l'anachronisme. L'humanisme traditionnel a longtemps considéré l'Antiquité gréco-romaine comme « un miroir nous renvoyant notre propre image », en proclamant volontiers que « tout est dans Platon » (ou « dans Cicéron ») ; mais nous savons bien que l'Antiquité était en réalité très « exotique », comme dit Paul Veyne [1], et qu'il faut aller vers les Anciens « à la rencontre non du même, mais de l'autre » – sans pour autant tomber dans l'excès, inverse du premier, en considérant qu'« il n'y a pas une seule idée exprimée dans l'Antiquité qui soit encore valable aujourd'hui », comme le même Paul Veyne le déclarait voici quelques années dans une interview au journal français *Le Monde*. J'espère donc ne pas verser dans un anachronisme de mauvais aloi en décelant quelques éléments de modernité, ou tout au moins quelques ressemblances frappantes avec notre époque, dans trois textes de

1. Voir notamment P. VEYNE, *L'inventaire des différences*, Paris, 1976, p. 13.

la littérature latine impériale où apparaissent des personnages qui nous sont évidemment familiers, puisqu'ils ont pour caractère commun d'appartenir à ce qu'on appelle « le corps enseignant », en particulier celui des universitaires, les *rhetores*, comme on disait en latin, mais aussi celui des *grammatici*, terme trop souvent traduit par « grammairiens », mais qui désigne l'équivalent de nos professeurs d'enseignement secondaire. Ces trois textes (dus à deux prosateurs et un poète) ont respectivement pour auteur, dans l'ordre chronologique, Pétrone, Ausone et le futur saint Augustin, et je leur adjoindrai *in fine* le poète chrétien Prudence, chez qui il ne sera question ni d'un *grammaticus* ni d'un *rhetor*, mais d'un *litterator* ou *magister litterarum*, autrement dit un instituteur.

Pétrone

C'est chez le toujours mystérieux Pétrone (*Petronius Arbiter*), c'est-à-dire, selon moi, au IIe siècle plutôt que sous Néron comme le veut la tradition universitaire [2], qu'on voit apparaître un assez beau spécimen de *rhetor*. En effet, ce qui subsiste du *Satyricon*, comme on s'obstine à dire en France, ou plus exactement des *Satyrica* (un titre que Michael von Albrecht traduit si bien par *Schelmengeschichten*, « Histoires de voyous » [3]), commence par un épisode assez curieux (chap. 1-6) où l'on voit s'affronter, à la sortie d'une salle de cours, un étudiant contestataire qui n'est autre qu'Encolpe, le narrateur et protagoniste de ce roman, et un *rhetor*, plaisamment nommé Agamemnon, sans doute en raison de sa fonction magistrale qui fait de lui l'équivalent d'un ποιμὴν λαῶν.

À propos de cet épisode je formulerai quatre remarques. *Tout d'abord*, l'affrontement conclut un développement que nous n'avons pas conservé mais qui, sans atteindre sans doute l'ampleur de la *Cena Trimalchionis*, était certainement beaucoup plus long que les six chapitres auxquels il se réduit pour nous. On peut supposer que Pétrone y traçait de la société universitaire (étudiants compris) un tableau aussi haut en couleurs que celui qu'il trace du monde des affranchis dans la *Cena*, comme le suggère la fin de l'épisode (chap. 6), où l'on voit surgir une foule d'étudiants (*scholastici*) qui se moquent bruyamment d'un de leurs condisciples et critiquent durement

2. Voir notamment R. MARTIN, « Qui a (peut-être) écrit le *Satyricon* ? », *REL* 78 (2000), p. 139-163 ; ID., « Le *Satyricon* peut-il être une œuvre du IIe siècle ? », dans Jacqueline CHAMPEAUX, Martine CHASSIGNET (éd.), Aere perennius. *En hommage à Hubert Zehnacker*, Paris, 2006, p. 603-610 ; ID., « Petronius Arbiter et le *Satyricon* : quelques pistes de réflexion », *BAGB* (2009), p. 143-168, spéc. p. 147-152.

3. M. VON ALBRECHT, *Geschichte der römischen Literatur von Andronicus bis Boethius und ihr Fortwirken*. Dritte, verbesserte und erweiterte Auflage, Berlin - Boston, 2012, p. 1035.

(*infamant*) la prestation orale qu'il vient de faire, dont ils tournent en dérision aussi bien le plan que le style. *En second lieu*, il faut souligner l'ambiguïté du personnage d'Agamemnon, tout comme d'ailleurs de presque tous les personnages du roman ; en effet, si son enseignement suscite la contestation virulente de l'étudiant Encolpe, le professeur, loin de le contredire comme on pourrait s'y attendre, est le premier à lui donner raison, et se fait en quelque sorte son propre contestataire, ce qui ne manque pas d'un certain piquant. *Tertio*, la contestation formulée par Encolpe à l'encontre du professeur rend un son étonnamment moderne, puisqu'elle consiste, pour l'essentiel, à déclarer que l'enseignement est totalement « coupé de la vie » et prépare très mal les étudiants à l'exercice de leur futur métier (en l'occurrence celui d'avocat), puisqu'on leur demande de traiter des sujets abracadabrants, dont ils n'auront aucune chance d'avoir à s'occuper durant leur vie professionnelle. *Enfin*, on apprend au chapitre 10 qu'Encolpe et ses deux camarades, Ascylte et Giton, ont reçu et accepté, « en qualité d'étudiants » (*tamquam scholastici*), une invitation à dîner, dont on ignore encore l'origine, mais qui se révélera au chapitre 28 leur avoir été lancée par le richissime affranchi Trimalchion, chez qui on les voit alors arriver non pas seuls, mais en compagnie du professeur Agamemnon, dont on découvre qu'il fait lui aussi partie des convives. Cette invitation d'un professeur avec des étudiants me paraît assez intéressante, car ce n'est ni un écrivain connu ni un magistrat plus ou moins important que le nouveau riche a convié à sa table, c'est un universitaire, que lui-même appelle, au chapitre 48, « mon très cher Agamemnon » (*Agamemnon mihi carissime*), et auprès de qui il essaie vainement de briller, mais ne fait que révéler sa monumentale inculture. Sans vouloir extrapoler à l'excès, je verrais volontiers dans cette invitation mondaine d'un de nos « chers collègues » un signe de l'importance que ceux-ci prennent dans la société romaine de cette époque, et dont témoigneront plus tard les professeurs Ausone et Augustin, dont il sera bientôt question. Mais, avant d'en venir à eux, je voudrais souligner la différence qu'il y a entre cette flagornerie du maître de maison et l'attitude plutôt hostile, en tout cas moqueuse, des autres affranchis, dont l'un, profitant d'une absence momentanée de Trimalchion, ne se gêne pas, au chapitre 46, pour apostropher l'universitaire en un mauvais latin que l'on peut rendre ainsi :

> Dis donc, t'as pas l'air d'apprécier notre conversation, Agamemnon ! Pourquoi toi, qui sais causer, tu causes pas ? (*tu qui potes loquere, non loquis ?*) Tu n'es pas de notre monde (*non es nostrae fasciae*), et c'est pour ça que tu te fiches de ce qu'on dit, nous autres pauvres diables. Seulement nous on sait

bien que c'est la littérature qui t'a rendu fada[4] (*scimus te prae litteras fatuum esse*).

Ce contraste savoureux entre l'attitude révérende du richissime Trimalchion et l'insolence goguenarde des hommes du peuple que sont restés les autres affranchis est l'un des traits de modernité les plus flagrants de la *Cena*, qui au demeurant en comporte bien d'autres.

Ausone

Quittons Pétrone pour Ausone (*Decimus Magnus Ausonius)*, sans aucun doute le plus professoral de tous les écrivains latins – il fut, pourrait-on dire, « professeur dans l'âme ». Ce Gallo-Romain, né en 310 à *Burdigala* (aujourd'hui Bordeaux) en Aquitaine, aurait pu marcher sur les traces de l'excellent médecin qu'avait été son père, mais c'est vers la littérature (plus précisément la poésie) et son enseignement que devait l'entraîner sa vocation. Toujours est-il qu'après des études poursuivies successivement à Bordeaux et à Toulouse, il devint vers 25 ans *grammaticus* et quelques années plus tard *rhetor*, dans ce qu'on peut appeler, de façon sans aucun doute un peu anachronique, l'Université de Bordeaux. C'est dans ce cadre qu'il connut plusieurs enseignants qu'il a célébrés dans une série de 24 poèmes funéraires, de longueurs très inégales et d'une grande diversité métrique, intitulée *Commemoratio Professorum Burdigalensium*, qui constitue un peu l'entrée en fanfare, après la modeste apparition du professeur Agamemnon, des universitaires dans les lettres latines.

Il faut dire ici quelques mots de la place de ce recueil original dans l'ensemble de l'œuvre ausonienne : il est intercalé entre les *Parentalia*, autres poèmes funéraires, au nombre de 30, consacrés par Ausone aux membres de sa famille, et les 26 *Epitaphia heroum qui bello Troico interfuerunt* ; il occupe donc la position centrale d'une trilogie, d'un triptyque pseudo-épigraphique dans lequel on peut voir comme une gradation du familier à l'héroïque en passant par ce niveau en quelque sorte intermédiaire, voire semi-héroïque, qu'est le monde professoral au sens le plus large du terme.

On y rencontre en effet un certain nombre de *rhetores*, douze en tout, mais aussi dix-sept *grammatici* (tantôt présentés isolément comme les rhéteurs, tantôt regroupés par deux, par trois ou par six), plus quelques enseignants pour ainsi dire hybrides ou du moins difficilement classables, tel ce Marcellus de la pièce 18, où nous apprenons qu'en dépit de ses fonctions de

4. Le provençal *fada* – qui peut se traduire par « fou » ou « cinglé » – dérivant du latin *fatuus*, on pourrait imaginer une version (avec l'accent) en parler marseillais, équivalent possible de celui des affranchis pétroniens.

simple *grammaticus*, il obtint le renom et le niveau de fortune d'un grand *rhetor* ; tel aussi ce Victorius de la pièce 22, qualifié de *subdoctor siue proscholus*, termes que le dictionnaire latin-français de Gaffiot, y compris dans sa version rénovée *Le Grand Gaffiot*, traduit par le terme vieilli de « sous-maître », mais que je rendrais plutôt par « assistant » ; tel encore ce Dynamius de la pièce 23, un tricheur qui alla, dit Ausone, s'installer en Espagne pour y enseigner en qualité de *rhetor* ... sous un faux nom, car en Gaule il ne possédait pas ce titre ! Au total ces divers enseignants ne sont pas moins de trente-deux, et il ne saurait être question de les passer ici en revue, mais je voudrais tout de même signaler quelques figures marquantes de cet aréopage professoral, que dans un poème conclusif intitulé « Final » (*Coronis*) il appelle *incliti rhetores* et *doctores probi*.

Parmi les grands professeurs, je retiendrai le plus prestigieux, Tiberius Minervius (pièce 1), qui enseigna à Constantinople et à Rome, avant de revenir dans sa ville natale de Bordeaux pour y achever sa carrière et y mourir à l'âge de 60 ans. Je lui adjoindrai son collègue Attius Patera (pièce 4), qui avait la particularité d'être, en plein IVe siècle et dans la Gaule à la fois romanisée et christianisée, issu d'une famille de druides et qui eut la chance de devenir un beau vieillard, mais aussi la malchance d'être affligé d'un fils qui mérite que j'en dise quelques mots : très doué (un véritable Mozart de la littérature), il avait dans son enfance composé un poème célébrant Jupiter, suivi d'une épopée en hexamètres écrite avec une rapidité qu'aucun prosateur n'aurait pu égaler ; malheureusement ses succès d'écrivain lui montèrent à la tête, il crut pouvoir se lancer dans la politique, il s'y cassa les dents et se résigna à devenir rhéteur comme son père, mais à contrecœur, car, écrit Ausone non sans quelque perfidie, « il fut un professeur peu consciencieux (*non docendi pertinax*) et déçut les espoirs mis en lui par ses parents » (pièce 5).

Mais les universitaires, je l'ai dit, ne sont pas les seuls enseignants auxquels Ausone rende hommage : les simples *grammatici* tiennent une place importante dans sa *Commemoratio*. J'accorderai une mention particulière à l'un d'entre eux, nommé Leontius (pièce 7), qui avait été un de ses camarades d'enfance et à qui ses élèves avaient donné le surnom de *Lasciuus*, « le Rigolo » en français, ou *der Lustige* en allemand : « il n'était pas très savant », reconnaît Ausone, « mais il obtint de justesse les titres suffisants pour occuper une chaire modeste d'enseignement secondaire » ; et le poète d'ajouter : « nous fûmes tous les deux jadis inséparables, et tu restes aujourd'hui, Leontius, bien au chaud tout au fond de mon cœur affectueux » – bel hommage rendu à son vieux camarade par un homme qui s'était alors élevé, on le verra, au plus haut degré des honneurs. Je n'insiste pas sur ses deux professeurs de langue vivante, autrement dit de grec – seule langue

étrangère étudiée alors –, dont il dit (pièce 8) qu'ils avaient la passion d'enseigner, mais de maigres revenus et une faible éloquence, et que s'ils lui ont assez bien appris la langue, en revanche ils ont échoué à l'imprégner de culture hellénique. Et je décerne une mention spéciale, car il la mérite, au frère du surnommé *Lasciuus*, un autre tricheur qui avait, paraît-il, falsifié ses diplômes pour obtenir son poste de *grammaticus* ; mais Ausone lui pardonne cette malhonnêteté et s'adresse à lui en ces termes, dont je risque une traduction versifiée (pièce 9) :

> Toi qui, à ce qu'on dit, as usurpé ton poste
> Toi qui t'es prévalu d'un titre immérité,
> Je tiens à t'évoquer. Tu fus mon camarade,
> Un simple et bon ami, et ce titre si noble,
> Trop grand pour toi sans doute, au moins tu l'as aimé.
> Il est donc bien normal que je te commémore
> Et te range parmi ceux qui l'ont mérité.

Avoir aimé le métier d'enseignant vaut aux yeux d'Ausone absolution de cette tricherie, ce qui traduit un « corporatisme » peut-être un peu excessif, mais implique une véritable sacralisation de ce métier pas comme les autres. Quoi qu'il en soit, il me semble que tous ces poèmes consacrés par Ausone à ses anciens maîtres ou collègues, outre qu'ils constituent un véritable documentaire sur la vie scolaire et universitaire du IVe siècle, rendent un son étonnamment actuel : on imagine volontiers certains au moins de ces textes publiés de nos jours dans le « Bulletin » d'une Amicale d'enseignants ou d'anciens élèves. « On s'y croirait », comme on dit familièrement ; on ne se sent pas le moins du monde dépaysé dans cette société à la fois professorale et « lycéenne » qui n'a rien d'exotique et dont on a l'impression d'être partie prenante – impression qu'a déjà dû ressentir Emmanuel Kant lorsqu'il prit la *Commemoratio* comme modèle pour écrire ses *Verse zu Ehren verstorbener Kollegen* (lesquels ne sont d'ailleurs, sauf erreur, qu'au nombre de six, tous décédés entre 1770 et 1782).

À propos du « corporatisme » d'Ausone, j'ajouterai qu'il se révèle avec un éclat particulier dans les vers 399-406 de son œuvre majeure, la *Mosella.* Passant en revue, dans une gradation ascendante, les catégories sociales les plus notables de la cité des Trévires (Trèves en français, Trier en allemand), il mentionne d'abord les cultivateurs (*agricolae*), qui dans cette région étaient sans doute surtout des viticulteurs et des vignerons, puis les juristes et les avocats, ensuite les magistrats municipaux (*curiales*), enfin les enseignants, désignés par la périphrase « ceux à qui leur éloquence, fameuse dans l'école où l'on porte la toge prétexte, a valu d'atteindre la renommée du vieux Quintilien » (*quos praetextati celebris facundia ludi / contulit ad praeconia ueteris Quintiliani*). Ceux-ci occupent, à l'en croire, le deuxième rang de l'échelle sociale, et n'ont au-dessus d'eux que les gouverneurs pro-

vinciaux. On sait d'ailleurs qu'Ausone, qui avait été le précepteur du futur empereur Gratien avant de devenir son plus proche conseiller politique et presque son « premier ministre », inspira au jeune *princeps* une véritable politique de l'éducation nationale qui consistait d'une part à créer de nombreuses chaires de *grammatici* et de *rhetores* en Gaule, d'autre part à augmenter fortement leur rémunération [5]. Modernité ? Oui, sans doute, dans la mesure où la mise en œuvre d'une telle politique par les pouvoirs publics, à l'instigation d'un universitaire occupant une quasi-fonction ministérielle, constitue en elle-même une démarche tout à fait conforme à nos conceptions en la matière.

Augustin

J'en viens maintenant au second grand universitaire de la littérature latine, qui aurait pu devenir un nouvel Ausone et aurait pu n'être que cela, mais qui choisit de devenir beaucoup plus, j'ai nommé Aurelius Augustinus, le futur saint Augustin, de 44 ans son cadet. C'est chez lui, dans les trois premiers livres de ses *Confessions*, plus encore que chez Ausone, qu'on voit affleurer, dans ses évocations de la vie scolaire, estudiantine et universitaire, une indéniable modernité.

On le voit d'abord enfant, à l'école primaire de sa bourgade natale de Madaure, où il est le type même du mauvais élève, sans cesse puni en raison de sa paresse, de son penchant affirmé pour la bagarre et de son goût excessif pour le jeu (de paume notamment), tous défauts fort préjudiciables à un travail qu'au demeurant il déteste et auquel il a horreur d'être contraint par ses parents (I, 9 et 12) – on se croirait, pour un peu, dans le film *Les 400 coups*, de François Truffaut, tant le jeune Antoine Doisnel dont le cinéaste met en scène les frasques ressemble au jeune Augustin (ou inversement). C'est dans ce contexte que se situe le célèbre épisode du « vol des poires » (II, 4, 9), à propos duquel Augustin analyse avec brio (II, 8, 16) ce phénomène typiquement moderne qui est celui de la « bande de jeunes », avec l'effet d'entraînement (ce que les psychologues modernes appellent « l'exaltation de groupe ») qui pousse les membres de la bande à commettre des méfaits (voler des poires ou, de nos jours, incendier des voitures) qu'aucun d'entre eux ne songerait un instant à commettre s'il était seul…

Aux chapitres 13-17 du premier livre des *Confessions*, on retrouve Augustin à Thagaste, le chef-lieu de sa province, où il effectue sa scolarité secondaire, et où l'aversion qu'il avait éprouvée pour l'enseignement primaire (apprendre à lire, écrire et compter) se reporte sur l'étude du grec,

5. Comme cela ressort du *Codex Theodosianus*, 13, 3, 11, cité par H.-I. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, 6e édition, Paris, 1965, p. 442.

dans laquelle il réussit nettement moins bien que le jeune Ausone – ce qui lui interdira plus tard de lire dans le texte les philosophes et les théologiens helléniques, une sérieuse lacune qui lui vaudra de se faire traiter de « philosophaillon » (en latin *philosophaster*) par son contradicteur Julien d'Éclane dans le cadre de la querelle du pélagianisme [6]. En revanche, c'est à ce moment qu'il prend conscience de ce qui est sa véritable vocation, à savoir les études littéraires : la littérature latine l'enchante et, dans ce domaine, il devient un excellent élève ; il se passionne pour les grands textes au programme, plus particulièrement pour l'*Énéide* et, dans celle-ci, pour le livre IV, où le « roman d'amour » de Didon et Énée lui fait verser ce qu'on appelait au XVIIIe siècle des torrents de larmes, ainsi que pour le théâtre de Térence et d'une façon générale pour la mythologie dans ce qu'elle peut avoir de romanesque (les amours des dieux et des déesses). Dans ce domaine, le quasi-cancre qu'il était se métamorphose en un élève brillant qui collectionne les succès, car les études littéraires, loin de le rebuter comme les autres, « font ses délices », selon sa propre expression (I, 16, 26 : *delectabar*).

Le voilà donc, après une brève interruption de sa scolarité pour des raisons financières, nanti d'une bourse d'études que lui accorde un riche ami de son père et grâce à laquelle il peut devenir étudiant à l'Université de Carthage, la capitale de la province d'Afrique, où, bien entendu, pareil à un jeune provincial arrivant au Quartier Latin, il est ébloui à la fois par les jolies filles et par les théâtres (III, 1-2). Cela ne l'empêche pas de poursuivre avec succès des études d'éloquence et de droit, tout en éprouvant une sorte de trouble fascination pour les « chahuteurs » ou les « chambardeurs » ou encore les « perturbateurs » (*euersores*), qui entre autres méfaits, je le cite, « accablent de brimades la timidité des nouveaux, qu'ils insultent et terrorisent sans raison, simplement pour nourrir leur joie méchante » (III, 3, 6) : on a reconnu là le phénomène très moderne de ce qu'on appelle en France, dans l'argot des grandes écoles et de leurs classes préparatoires, le « bizuthage », dont c'est, me semble-t-il, la première occurrence dans la littérature européenne – à moins que cette première occurrence ne soit celle des étudiants bruyamment moqueurs que nous avons rencontrés chez Pétrone. Augustin ne participe pas lui-même à ces chahuts, mais il avoue avoir pris plaisir à être l'ami de ces *euersores* (III, 3, 6 : *amicitiis eorum delectabar*). Pas un mot, en revanche, ni sur ses professeurs ni sur l'enseignement qu'il reçoit, si ce n'est que parmi les textes au programme figure l'*Hortensius* de Cicéron, pour lequel il éprouve un vif intérêt (III, 4, 7).

6. Cité par August., *Contra Iulianum*, 6, 18.

Il nous faut attendre le chapitre 7 du livre IV, puis, à la faveur d'un retour en arrière, le chapitre 7 du livre VI, pour apprendre qu'après ses études il a enseigné tout d'abord à Thagaste, en qualité de *grammaticus* forcément, où il a eu pour élève son futur grand ami Alypius, avant de devenir *rhetor* à Carthage et d'y retrouver d'ailleurs le même Alypius, comme étudiant cette fois. Là encore, silence sur ses collègues (aucune *commemoratio professorum Carthaginensium* à la manière d'Ausone) et sur son propre enseignement, mais réapparition subite des étudiants chahuteurs : en V, 8, 14, dénonçant avec virulence ce qu'il appelle la *foeda et intemperans licentia scholasticorum*, il nous apprend que leurs méfaits ne consistent pas seulement à « bizuter » les nouveaux, comme on l'a vu, mais aussi à semer la perturbation dans toute l'Université :

> Ils envahissent les cours avec insolence, perturbent avec des mines de fous furieux l'ordre que chaque enseignant a établi pour le progrès de ses élèves et commettent avec une étonnante stupidité mille méfaits que les lois devraient punir si la tradition ne les protégeait pas (*irrumpunt impudenter et prope furiosa fronte perturbant ordinem quem quisque discipulis ad proficiendum instituerit ; multa iniuriosa faciunt mira hebetudine et punienda legibus, nisi consuetudo patrona sit*).

Là, nous restons sur notre faim : quelle pouvait bien être cette « tradition » qui mettait les *euersores* à l'abri des lois ? Quelle était la signification de ces chahuts systématiques ? Nous sommes condamnés à l'ignorer, tout en constatant que ce phénomène du chahut a lui aussi une tonalité bien moderne.

Par ailleurs, Augustin mène une vie qui pourrait être tout à fait celle d'un intellectuel d'aujourd'hui ou du siècle dernier : il vit en union libre avec une jeune femme dont il a un enfant et à laquelle il est fidèle mais sans envisager le mariage ; et puis il adhère – un peu comme, au temps de ma jeunesse, on adhérait volontiers au Parti communiste – à un mouvement qui tient à la fois du Parti et de l'Église et qui n'est autre que le manichéisme, dont il demeure d'ailleurs ce que nous appellerions un « militant de base » et ce qu'on appelait dans ce milieu un *auditor* – car en fait la doctrine ne le convainc pas vraiment et les discussions serrées qu'il a avec l'un de ses principaux docteurs, nommé Faustus, ne font que renforcer ses doutes. Néanmoins, comme il le trouve sympathique et apprécie le fait que, bien que relativement inculte, ce doctrinaire se passionne pour les belles-lettres, il entreprend de lui donner des « leçons particulières » de littérature latine… On connaît la suite : exaspéré par l'indiscipline chronique des étudiants, qui le fascine beaucoup moins que lorsqu'il était l'un d'eux, le professeur Augustin quitte son poste de *rhetor* à Carthage pour en occuper un autre à Rome, où les étudiants sont calmes et studieux, mais ont un grave défaut : ils négligent de verser aux enseignants les honoraires destinés à compléter

le modeste salaire qu'ils reçoivent de l'État. D'où un nouveau départ, pour Milan cette fois, devenue depuis Dioclétien la vraie capitale de l'Empire, où il va entrer en contact avec l'évêque Ambroise et avec le très actif cercle néoplatonicien de cette ville, qui détermineront sa conversion. Les étudiants chahuteurs de Carthage et mauvais payeurs de Rome n'auront été selon lui que les instruments dont Dieu s'est discrètement servi pour l'orienter vers le destin auquel il était prédestiné.

C'est là qu'Augustin se sépare radicalement d'Ausone. Celui-ci avait été arraché à sa chaire de Bordeaux pour devenir à Trèves précepteur du jeune Gratien, fils de l'empereur Valentinien, avant d'être promu aux plus hautes fonctions de l'administration impériale, devenant d'abord questeur du palais puis préfet du prétoire des Gaules et finissant par accéder au consulat – belle illustration du proverbe français selon lequel « l'enseignement mène à tout, à condition d'en sortir ». Augustin, à Milan, peut envisager (et envisage effectivement) de faire une carrière du même genre, puisque – nous apprend-il en VI, 11, 19 – il a un grand nombre d'amis influents, grâce auxquels il pourrait obtenir « par exemple une présidence » (*uel praesidatus*), c'est-à-dire le gouvernement d'une province – nous retrouvons ici le prestige des *rhetores*, dont il a été question à propos d'Agamemnon et d'Ausone. Mais c'est lui qui, se détournant du monde pour se tourner totalement vers Dieu (c'est le sens propre du mot *conuersio*), va s'arracher de lui-même à sa chaire. À l'occasion des vacances d'automne, il quitte définitivement l'Université, après avoir prévenu les Milanais qu'ils allaient devoir trouver un successeur au « marchand de paroles » qu'il était (IX, 5, 13 : *ut scholasticis suis Mediolanenses uenditorem uerborum alium prouiderent*), puisque lui-même retourne en Afrique où, du reste, à travers tant ses multiples traités que les innombrables sermons qu'il prononcera en qualité d'évêque d'Hippone, il ne cessera jamais d'être un enseignant de premier ordre – mais ceci est une autre histoire.

Prudence

Il me reste à dire quelques mots du poète chrétien Prudence (*M. Aurelius Clemens Prudentius*), et plus précisément du *carmen* 9 de son livre « sur les couronnes » (sous-entendu « des martyrs »), le *Peristephanon.* Ce poème est consacré à saint Cassien, qui à l'époque des persécutions (aux alentours de 300) avait été instituteur (*magister litterarum*) à Imola en Italie et qui est aujourd'hui le saint patron des instituteurs. Son martyre consista à être véritablement massacré, au moyen de leurs stylets, par ses élèves déchaînés, poussés à cette sauvagerie par les pouvoirs publics païens et devenus collectivement ses tortionnaires et ses bourreaux, dans cette « exal-

tation de groupe » si bien analysée, on l'a vu, par Augustin. Sa sévérité, écrit le poète, l'avait fait détester de ses élèves, « car l'enseignant (*doctor*) est toujours odieux au jeune qui apprend, et les enfants n'aiment jamais l'étude » (vers 27-28) – ce qui nous renvoie au jeune Augustin. Suit, comme souvent chez Prudence, grand descripteur de tortures, une longue et très précise évocation de l'interminable supplice que subit le malheureux enseignant et qui consiste à graver des mots et des phrases sur son corps comme sur une tablette de cire, à grand renfort d'éclats de rire et de railleries du genre : « c'est bien fait pour toi, tu voulais toujours qu'on écrive, eh bien tu vois, on t'obéit, corrige nos fautes si on en fait ! » Et Prudence de conclure (vers 83) : « C'est ainsi que les enfants *s'amusaient* sur le corps de leur maître (*talia* ludebant *pueri per membra magistri*).

Terrifiante modernité, peut-être, de ce texte, dont le sadisme exacerbé évoque par avance à la fois les heures les plus sombres de la « révolution culturelle » chinoise, le supplice raffiné imaginé et décrit par Kafka dans sa nouvelle *La colonie pénitentiaire*, et la célèbre thèse de Freud sur l'enfant « pervers polymorphe ».

Conclusion

Ce que j'espère avoir mis en lumière, à travers l'analyse succincte de quelques textes souvent bien connus, c'est la présence dans ceux-ci d'un certain nombre de réalités et de comportements qui apparaissent en pleine lumière à partir du IIe siècle de notre ère et qui surtout préfigurent de façon frappante, dans le domaine bien particulier de l'enseignement, des réalités de notre propre époque. Agamemnon, Ausone, Augustin, voilà trois enseignants dont nous ne pouvons pas ne pas nous sentir très proches : ils nous ressemblent, ou bien nous leur ressemblons, comme des frères, leur parcours, leur carrière, leurs problèmes sont ou pourraient être les nôtres, et c'est sans anachronisme excessif, je l'espère, que je leur adresserai, pour conclure cette contribution en forme de *Commemoratio professorum Romanorum*, un salut confraternel, auquel le malheureux (ou bienheureux !) Cassien, même s'il ne fut pas un « cher collègue » à proprement parler, méritait sans aucun doute d'être associé.

René MARTIN
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
rene.martin29@wanadoo.fr

Les Études classiques 85 (2017), p. 219-266.

CLAUDE DE MESMES D'AVAUX UND JACOBUS BALDE S.J.

Eine Lateinerfreundschaft im Schatten des Dreißigjährigen Kriegs

Résumé. — Grâce à la langue internationale qu'était le latin, le jésuite Jacob Balde (1604-1668), le plus célèbre poète d'Allemagne de son temps, eut de nombreux amis à l'étranger. Le plus important d'entre eux fut Claude de Mesmes d'Avaux (1595-1650), premier ambassadeur de Louis XIV, qui représenta la France lors des négociations de Münster qui menèrent à la paix de Westphalie. *Homo humanissimus* et excellent latiniste, il tomba littéralement amoureux des vers ingénieux du poète bavarois, qui pour sa part s'efforça, par ses poèmes, d'impliquer d'Avaux en faveur de la paix que les souffrances de l'Allemagne réclamaient urgemment. Il écrivit donc un livre entier d'odes lyriques intitulé *Memmiana* (1646) et une étrange comédie composée en latin archaïque, le *Drama georgicum* (1647), pour célébrer l'armistice d'Ulm qui offrit une demi-année d'accalmie. L'*Elogium Memmianum*, composé après la mort prématurée de d'Avaux (en 1650, publication en 1660) atteste l'affection de Balde pour un véritable ami et son admiration pour un artisan de la paix. Il n'ignore toutefois pas (dans la *Crisis*, datée de 1657 et publiée à titre posthume en 1729) qu'il y avait de son vivant des esprits chagrins qui attribuaient à Balde des motivations intéressées. Des suspicions et des hypothèses de ce genre sont en vogue encore aujourd'hui.

Abstract. — Jacobus Balde SJ (1604-1668), who, thanks to the international medium of Latin, was the most famous poet of Germany, had many friends abroad. Most prominent among them was Claude de Mesmes d'Avaux (1595-1650), chief ambassador of Louis XIV, who represented France at the Münster negotiations which led to the Peace of Westphalia. Being a *homo humanissimus* and an excellent Latinist, d'Avaux really fell in love with the ingenious verses of the Bavarian poet, who, on his part, used his poems to strongly remind d'Avaux of his duty to establish a lasting peace for long-suffering Germany. So he wrote a whole book of lyrical odes under the title *Memmiana* (1646), and a strange comedy, composed in archaic Latin, *Drama georgicum* (1647), to celebrate the armistice of Ulm, which for half a year provided some breathing space. The *Elogium Memmianum*, written in 1650, after the immature death of d'Avaux, and published in 1660, testifies to Balde's love for his friend and admiration for a bringer of peace. He admitted, however, in his *Crisis* (composed in 1657, published posthumously in 1729), that there were in his lifetime some invidious people who attributed selfish motives to Balde. Similar suspicions and hypotheses are voiced even now.

Es kommt wohl nicht häufig vor, dass ein großer Dichter die Freundschaft eines großen Staatsmanns genießt. Die Philologen werden an Horaz und Augustus denken, wir Deutsche besonders an Voltaire und Friedrich den Großen, vielleicht auch an Günter Grass und Willy Brandt. Wohl kaum jemandem wird die Freundschaft von Jacobus Balde S.J. und Claude de Mesmes Comte d'Avaux in den Sinn kommen. Und doch war jener, ein heute halb Vergessener, Deutschlands berühmtester Dichter in seiner Zeit, dieser aber als prominentester Diplomat Frankreichs ein Mitarchitekt des von Europa ersehnten Westfälischen Friedens. Was führte diesen Politiker mit dem deutschen Jesuiten zusammen? Um es gleich zu sagen: die lateinischen Musen oder die *humanitas Memmiana*.

Beginn einer Freundschaft

Jakob Balde[1], 1604 im Elsass geboren, kam früh ins bayerische Ingolstadt, wo er zunächst Jura studieren wollte. Ein aufsehenerregendes Bekehrungserlebnis bringt ihn in den Jesuitenorden. Er verdient sich, bevor er Theologie studieren darf, seine Sporen als Gymnasiallehrer für Poesie und Rhetorik und erregt 1636 deutschlandweit Aufsehen mit einem Gedicht über das Modethema *De vanitate mundi*. Schließlich holt ihn 1638 Kurfürst Maximilian I. an seinen Hof: Als Teilstück aus dessen Großprojekt bayerischer Geschichte soll er den noch unvollendeten Dreißigjährigen Krieg darstellen. Balde, dem politisches Interesse nicht fehlt, fühlt sich aber doch mehr zur Poesie hingezogen: Sein 1643 veröffentlichtes lyrisches Großwerk aus vier Büchern *Lyrica*, einem Buch *Epodon* und sieben Büchern *Sylvae* bringt ihm nicht nur in Deutschland Ruhm ein: „Es applaudierte die Welt" (*Orbis applausit*), notiert er später stolz[2].

Auf diesen Münchener Dichter, der in seinen Oden antike Lebensweisheit mit europäischer Politik wie ein Horaz verschmilzt, wird man auch in Frankreich aufmerksam. Und besonders bewundert ihn Claude de Mesmes Comte d'Avaux, geboren 1595, der damals als versierter Gesandter schon in halb Europa seinen König, als dessen „plus grand ambassadeur" (Louis XIII) vertreten hat[3], der zur Zeit die Stelle des Finanzministers,

---

1. Die immer noch maßgebliche Biographie stammt von G. WESTERMAYER (1998) [1868]. Einen Überblick über Leben und Werke sowie ein umfangreiches Literaturverzeichnis bietet die Balde-Homepage: http://stroh.userweb.mwn.de/balde-bib.html (zuletzt aufgerufen 12.10.2018). — Für wertvolle Hinweise und Korrekturen danke ich Frau Dr. Katharina Kagerer, Göttingen.

2. *Interpretatio somnii* (1649), S. 85 = Katharina KAGERER (2014), S. 288.

3. Seine diplomatische Tätigkeit charakterisiert und würdigt Anuschka TISCHER (2008). Vgl. DIES. (1999), bes. S. 105 ff. Sonstige neuere Literatur zu seiner Person bei P. A. HEUSER (2008), S. 269 f., Anm. 14, und Gabriele GREINDL, G. IMMLER (2009), S. 7 f., Anm. 8.

Surintendant des Finances, einnimmt und der zugleich einer Familientradition gemäß auch ein humanistisch gebildeter Literaturkenner ist, der Latein wie Französisch spricht, nebenbei sogar auch Deutsch. Es will schon etwas heißen, dass ihm der berühmte Gronovius seine Liviusausgabe gewidmet hat. Auf dem Westfälischen Friedenskongress, auf dem d'Avaux vom Frühjahr 1644 an sein Land vertreten sollte, war er ein so heftiger Vorkämpfer für das Latein als Verhandlungssprache [4], dass er sich nicht nur mit seinem Mitgesandten in die Haare kriegte [5], sondern dass sogar Kardinal Mazarin über seinen Eifer schmunzeln musste [6].

D'Avaux also lässt sich von dem neuen Genie aus Deutschland entzücken [7] und zeigt dessen Gedichte offenbar auch seinen Freunden. Einer davon, der Schöngeist Vincent Voiture, dessen Reaktion wir zufälligerweise kennen, scheint allerdings weniger begeistert [8]. Er vermisst bei dem Elsässer, auch wenn er dessen Gedichte als „fort beaux" gekten lässt, die „gentillesse" und den „esprit", den man an Passeratius (Jean Passerat), einem Freund der Familie von d'Avaux, schätze. Aber da gibt d'Avaux nicht nach: „Je ne fais point de doute qu'il (sc. Passerat) ne fust plus savant que Balde; mais si l'invention et l'enthousiasme font principalement le poëte, celuy-cy le surpasse de beaucoup." Ähnlich hatte Ovid über den un-

4. Über Latein als nicht die einzige, aber doch führende Sprache auf dem Kongress, informiert G. BRAUN (2005) und (2011) bes. S. 200-215. Er nennt den Kongress „l'apogée du latin dans la diplomatie européenne" (DERS. [2005], S. 157). — Während z.B. die lateinischen Briefe der schwedischen Gesandten von den Franzosen sonst französisch beantwortet wurden (DERS. [2005], S. 152, vgl. [2011], S. 205), schrieb ihnen d'Avaux lateinisch. Zu ihm bes. DERS. (2005), S. 154 f.

5. In einem giftigen, aber für uns amüsanten Brief (Comte d'AVAUX, Abel SERVIEN [1650], S. 168-170; Brief vom 6.8.1644) beklagt sich Abel Servien seinem Kollegen d'Avaux gegenüber bitter darüber, dass dieser ihn zum Latein dränge, und vermutet, er wolle ihm nur Schnitzer nachweisen „comme un Precepteur […] corrigeant le Theme de son Escolier", um sich mit dem eigenen Latein vor der Welt groß zu tun. Schließlich glaube er, Servien, nicht, „que la delicatesse de la langue Latine doive estre nostre principale obligation". Und so weit sei es mit d'Avaux' Sprachvermögen auch nicht her. Servien will Spezialisten der Universität Paris darüber haben gutachten lassen, und die hätten geurteilt, das Latein des schwedischen Diplomaten Salvius sei das standesgemäße eines „homme d'affaire", die Episteln des d'Avaux dagegen „sont obscures, & ne sentent que l'Escole". Was im Übrigen nicht richtig war. Weiteres zum Sprachenstreit zwischen den französischen Gesandten bei G. BRAUN (2011), S. 209.

6. G. BRAUN (2005), S. 154, Anm. 60.

7. Die Freundschaft bzw. das Verhältnis von Balde und d'Avaux wurde behandelt von G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 174-180, J. BACH (1904), S. 37 f., A. HENRICH (1915), S. 41-50, E. SCHÄFER (1976), S. 130-135, F. LESTRINGANT (1986), T. BURKARD (2010), bes. S. 263 ff.

8. Diese wichtigen Briefzeugnisse (von 1646 und 1647) sind von G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 268-271 für die Baldeforschung erschlossen worden. — Die folgenden Zitate nach: Vincent VOITURE, *Lettres et poésies*. Amsterdam 1657, S. 372 und Comte d'AVAUX (1858), S. 23.

polierten, aber genialen Ennius geurteilt: *ingenio maximus, arte rudis* (*Trist.*, 2, 424). Dem Zitat nach zu urteilen könnten es d'Avaux besonders die Gedichte angetan haben, die Balde selbst als *enthusiasmi* bezeichnet, weil in ihnen ein ekstatisch außer sich geratenes Ich spricht [9].

D'Avaux lässt Erkundigungen nach dem Poeten anstellen – und muss erfahren, dass Balde, der immer bei schwacher Gesundheit war, damals, 1644, gerade besonders schwer erkrankt ist. So nimmt er Anteil an dessen Ergehen – wobei aber die Einzelheiten nicht ganz klar sind: Nach üblicher Ansicht hätte d'Avaux, den Balde gut lateinisch (nach dem Familiennamen de Mesmes) immer Memmius [10] nennt, ihm schon während der Krankheit zugesprochen [11] und damit den Kontakt aufgenommen. Aber die früheste Äußerung spricht nur von Glückwünschen zur schon wiederhergestellten Gesundheit, scheint im Übrigen aber zunächst ein wenig obskur [12]:

> Simul audieras, superiori anno prostratam valetudinem meam rediisse in vigorem & usum; gratulatus es, velut Tuæ. Alienum morbum, per circumlata amicissimæ hilaritatis libamenta, Romano dicam, an Germano more, expiasti.
>
> Sobald du im vergangenen Jahr [1646] gehört hattest, dass meine niedergeschlagene Gesundheit wieder zu brauchbaren Kräften gekommen sei, gratuliertest du ihr, als wäre es die deine. Du hast die Krankheit eines anderen durch das Herumreichen von Kostproben der freundschaftlichsten Heiterkeit auf eine – soll ich sagen römische oder deutsche Art gutgemacht [13].

Der Comte d'Avaux wusste natürlich, was mit diesen *libamenta* gemeint war, aber uns hat es Balde an dieser Stelle nicht mitgeteilt. Gerne hat man seinem Biographen Westermayer geglaubt, dass der Comte dem Dichter „aus seinem eigenen Keller des erlesensten Moselweins zur Stärkung und Kräftigung“ gesandt habe [14]. Wann und woher weiß er das? Wahrscheinlich hat Westermayer einige Verse aus einer im folgenden Jahr (1647) verfassten Ode an Memmius etwas ungenau verstanden. Diese

---

9. Behandelt in der leider noch ungedruckten Dissertation von Beate PROMBERGER (1998) [1995]. Wertvoll dazu auch E. SCHÄFER (1976), S. 178-188. Vgl. unten Anm. 101.

10. Ein Memmius war auch Patron der Dichter Lukrez und Catull.

11. So G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 178.

12. *Sylv.* 9, *praef.*, S. 306.

13. Vgl. zu dieser etwas weiteren Bedeutung von *expiare* bei Balde dessen Hymnus auf die Medizinheiligen Cosmas und Damian (*Op.o.*, 4, 370): *Quam domum visu semel expiatis, / Sanitas intrat* […].

14. G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 178; T. BURKARD (2010), S. 263, Anm. 310 reduziert die Gabe auf „eine Flasche Wein“.

spricht ein dem Dichter im Traum erschienener blonder Jüngling, sicherlich Apollo, und sie sind aufschlussreich genug[15]:

Hoc (& ostendit) neque tu Falernum
In Scypho speres, neque Formianum.
Nam Mosellani madet vua[16] Bacchi;
Nobilis Vua.

Diluit curas, medicatur aegris,
Roborat vireis, animum relaxat.
Crebriùs nullo solet ex racemis
Memmius vti.

Hoc scias vsum; quoties amicae
Te propinauit[17] Procerum Coronae:
Hospites vrgens hilares tuae li-
tare Saluti.

Rechne nicht damit, dass in diesem Becher (und er zeigte ihn)
Falernerwein sei, auch nicht Formianer.
Denn flüssig ist darin eine Traube des Bacchus von der Mosel,
eine edle Traube.

Sie zerstreut die Sorgen, sie bringt Heilung den Kranken,
sie bringt zu Kräften, sie entspannt den Geist.
Keine andere Rebe pflegt häufiger
Memmius zu genießen.

Sie war es, wisse das, die er genoss, so oft er der Schar
seiner adeligen Freunde dich zutrank
und seine heiteren Gäste dazu drängte, auf dein Wohlergehen
ein Trankopfer darzubringen.

Das also waren offenbar die *circumlata libamenta*[18]: D'Avaux hatte im fröhlichen Freundeskreis reihum auf die Gesundheit des Dichters mit Moselwein anstoßen lassen, wobei es Balde dahingestellt sein lässt, ob er dabei nun römischer oder germanischer Sitte entsprochen habe, einem

---

15. *P.Osc.*, *Ode ad Memm.* 21 ff., S. 78.

16. Ich folge immer der Orthographie der Erstausgabe, wo hier ohne Rücksicht auf die Phonetik im Anlaut *v*, im Inlaut *u* geschrieben wird. Balde selbst schrieb nach dem Zeugnis des größten Autographon durchgängig *u*, seine diversen Drucker hatten aber andere Gepflogenheiten.

17. *Propinare alicui* ist üblich für „jemandem zutrinken"; ungewöhnlich, aber hier gut verständlich, ist der Akkusativ (*te*) für den, auf dessen Wohl man trinkt.

18. *Libamenta* (fast stets im Plural) bezeichnet eigentlich die Opferspenden (MEIJER, in *ThlL*, VII, 2, Sp. 1258, Z. 54 ff.) und wird wie *libare* (MEIJER, a.O., Sp. 1338, Z. 21 ff.) gerne vom Wein gebraucht. In Baldes Vorstellung dürfte sich das in Rom übliche Opfer nach der Hauptmahlzeit (J. MARQUARDT, A. MAU [1886], Bd. 1, S. 326 f.) mit der antiken Sitte des Zutrinkens (*propinare*), bei dem der Becher überreicht wird, bzw. des auch in Deutschland gebräuchlichen Auf-das-Wohl-Trinkens (J. MARQUARDT, A. MAU, a.O., S. 336; vgl. H. BLÜMNER [1911], S. 405) vermischen.

antiken Zutrinken oder einem deutschen Prosten. Das muss ja wohl historisch sein, denn wer würde von sich aus darauf raten, dass ein französischer Finanzminister Mosel statt Bordeaux trinkt [19]? Nun, auf jeden Fall soll es diese *propinatio* gewesen sein, die die Gesundheit des Dichters entscheidend befördert habe [20]. Und nicht genug der Anerkennung: Nach Baldes Genesung bat ihn d'Avaux dringend darum, seine schon aufgegebene lyrische Dichtung doch wieder aufzunehmen [21].

Memmiana: ein Gedichtbuch für Claude de Mesmes

Diese harmlosen Freundschaftsbezeugungen ereigneten sich im Schatten des großen, in diesen Jahren immer erbarmungsloseren Kriegs. Im Jahr 1635 war ja Frankreich, zum Entsetzen der sonstigen katholischen Welt, dem Namen nach gegen Spanien, de facto gegen den habsburgischen Kaiser, mit dem Bayern verbündet war, in den Krieg eingetreten. Seit 1643, dem Jahr des Erscheinens von Baldes *Lyrica*, befinden sich bayerische Truppen im Kampf mit französischen, und Bayern muss schwer unter schwedischer und französischer Besatzung leiden [22]. Ein Lichtblick immerhin für Balde: Schon seit März 1644, dem Jahr seiner Krankheit, ist d'Avaux zusammen mit Abel Servien Gesandter bei den mühsam angelaufenen Friedensverhandlungen in Münster, was er auch bis kurz vor dem Abschluss des Westfälischen Friedens bleiben sollte – ein, wie die bayerischen Gesandten bald berichteten, angenehmer und, im Gegensatz zu seinem Kollegen, den bayerischen Interessen insgesamt wohlwollender Gesprächspartner [23]. Balde also, der nach 1643 seiner lyrischen Dichtung schon hatte entsagen wollen – auch das dem Kurfürsten versprochene Geschichtswerk lag ihm auf der Seele –, entschloss sich, ein weiteres lyrisches Werk seinem neuen Patron Memmius, der ihn zur Lyrik ermuntert

---

19. D'Avaux bezeugt in der Tat, dass er „vn excellent vin de Moselle" im Keller habe (Comte d'AVAUX [1858], S. 15).

20. *Elog. Memm.*, 5 f., vgl. unten S. 252 f.

21. Dies ergibt sich vor allem aus *Sylv.*, 9, 3: In V. 15 beschwört dort Balde seine Muse, ihm die Leier (= lyrische Dichtung) wiederzugeben, mit der Begründung *CLAUDIUS ille tuus, debebat* (sc. *te*) *flectere duram*; und er bekommt sie, da sich die Muse entschließt (V. 81), *Legato* […] *indulgere roganti*; und (V.85) *Gallicus Orator* (Gesandter und Bittender) *facit ut potiare petito*.

22. Vgl. zur bayerischen Frankreichpolitik in diesen Jahren A. KRAUS (1990), bes. S. 261 ff., D. ALBRECHT (1998), bes. S. 981 ff.

23. Das wird jetzt illustriert durch die Korrespondenz Maximilians I. mit seinen Gesandten: Gabriele GREINDL, G. IMMLER (2009/2013). Vor allem hielt d'Avaux, was für den am Erhalt der Kur interessierten Kurfürsten das Wichtigste war, den Winterkönig Friedrich von der Pfalz für den „anfänger" aller „kriegsunruhen unnd darauf ervolgtes verderben Römischen Reichs", der darum Strafe verdiene (Gespräch vom 13.4.1645; Gabriele GREINDL, G. IMMLER [2009], S. 123).

hatte, zu widmen: *Memmiana*. Mit einem vorausgeschickten weiteren Buch ergab das die Bücher VIII und IX der *Sylvae*, die zusammen mit der früheren Lyrik 1646 im Druck erschienen[24]. Natürlich musste eine solche Widmung an den Landesfeind auch befremden. Und so rechtfertigt sich Balde dafür in einer ausführlichen Vorrede[25], in der er auch (an der schon zitierten Stelle) über die Anfänge seiner Freundschaft mit Memmius spricht. Ich zitiere den Anfang:

> GALLIS adversus Germanos, ante faciem & oculos propemodum meos pugnantibus; mirabuntur fortassis aliqui, cur Germanus ego, Tibi Gallo, librum dedicem. Verum, quod nonnullis sive mirandi caussam, sive cunctandi moram injicere poterat; impulit me, ut tanto calidiùs id vellem, quod semel destinabam. Ex quo enim intellexi, ILLUSTRISSIME DOMINE, qualiacumque nostra ad Te pervenisse, dignatum & legere, & æstimare: continuo ad debita tam inexspectatæ benevolentiæ obsequia commoveri me sensi; ratus, æquissimum esse, ut, qui literas amant, ab iisdem etiam celebrentur.
>
> Angesichts dessen, dass Franzosen und Deutsche vor meinem Gesicht, ja fast vor meinen Augen gegeneinander kämpfen, werden sich vielleicht manche wundern, warum ich als Deutscher dir, einem Franzosen, ein Buch widme. Aber eben das, was manchen Leuten Anlass zur Verwunderung oder Grund zum Zögern hätte geben können, trieb mich dazu, nur umso heftiger das zu wollen, was ich mir einmal vornahm. Nachdem ich nämlich erfahren hatte, dass zu dir, hochedler Herr, einige meiner Sachen, was auch an ihnen sein mag, gekommen seien und du dich dazu verstanden habest, sie zu lesen und zu schätzen, da fühlte ich mich alsbald dazu veranlasst, einem so unerwarteten Wohlwollen mit Höflichkeit zu entsprechen, und ich meinte, dass, wer die Literatur liebe, von ihr auch gefeiert werden solle.

Nun zitiert Balde die Äußerungen von Freunden des Memmius und kommt dabei auch auf die erwähnten *libamenta* zu sprechen. Dann setzt er neu an und bringt ein zweites Motiv:

> Scripserat præterea Monachium vir incorruptus atque integer; venisse Monasterium ex Galliis Heroëm, Pacis Legatum, cuius summa inter decora minimum sit, nobilissimi juxta & antiquissimi sanguinis splendor. non exsultantis æstu Fortunæ, sed miti comitate ac prudentia æquabiliter ferri. diffusam per omnes scientiarum sinus eruditionem, ad dignitatem tanti officii attulisse[26]. quod verissimis dotibus impleat. inter cæteras eminere virilis eloquentiæ suavitatem, tam ex præcordiis, quàm ore deductam. Ad

---

24. Da die Druckerlaubnisse für das Werk bereits im März und Mai 1645 erteilt wurden, schließt T. BURKARD (2010), S. 232 f., dass alle Oden vor dieser Zeit verfasst wurden. Vgl. dazu aber auch S. 234, wo T. BURKARD mit Zudichtungen noch „kurz vor der Drucklegung" rechnet (ähnlich S. 237), und W. STROH (2010), S. 329.

25. *Sylvae* (1646), S. 305-307. Überschrift: *Silvarum Liber IX. Memmiana Illustrissimo Excellentissimoque Domino, D. Claudio de Mesmes Comiti* [1660. *Comite* 1646, 1729] *d'Avaux, Regii Ordinis Commendatori, Supremo Ærarii Præfecto, Regisque Christianissimi ad Pacem publicam Legato.*

hæc, alios ad humanitatem factos videri, Memmium natum[27]. Erexerunt ista, fateor, peregrini hominis audaciam; ut quamvis tenuem referiret Lyram, mallet in se ingenii vim desiderari, quam observantiæ erga Te suæ monumentum.

Außerdem hatte mir ein unbestechlicher und verlässlicher Mann nach München geschrieben, es sei aus Frankreich ein Heros nach Münster gekommen, als Friedensgesandter, von dessen herrlichen Eigenschaften der Glanz seines hochedlen und uralten Blutes noch die geringste sei. Nicht der Schwall einer übermütigen Fortuna treibe ihn, sondern mit milder Freundlichkeit und Klugheit bewege er sich im Gleichmaß[28]. Seine Bildung, die sich in alle Winkel der Wissenschaften erstrecke, habe ihm die Würde einer so großen Aufgabe verschafft. Und er werde ihr mit seinen Gaben in vollkommenster Weise[29] gerecht. Unter seinen übrigen Gaben rage aber der Zauber seiner männlichen Beredsamkeit hervor, die ebenso aus seinem innersten Empfinden wie aus seinem Munde fließe. Dazu hieß es: Bei anderen meine man, dass sie zur Humanität[30] erzogen seien, bei Memmius, er sei dazu geboren. [Jetzt erst ist der „Heros" identifiziert.] Dies, offen gesagt, ermunterte noch die Keckheit des Ausländers, so dass er, so bescheiden seine lyrische Kraft auch wäre, es doch lieber noch hinnehmen wollte, dass man ihn für ganz ungenial halte, als dass man ein Zeichen seiner Aufmerksamkeit dir gegenüber vermisse.

Ein europäischer Friedensappell auch an Frankreich

Soweit ist das nur die geschickte und wohl durchaus nicht unaufrichtige Huldigung eines kleinen Ordensmanns an einen großen Politiker. Erst nach dieser *captatio beneuolentiae* kommt Balde auf das zu sprechen, was sein tiefstes Anliegen bei seiner Widmung ist: der europäische Friede.

Silvarum huncce libellum novissimum, Poësios coronidem nostræ, Illustrissimo Nomini Tuo, velut hederam reptantem excelsæ arbori circumdamus. Gallicarum mentium sublimitas, Maximorum Heroum gloriam, pari magnitudine absolvere potest. Nobis in Germania, ob summam perturbationem rerum, non datur esse tam felicibus. Musæ quidem extra ius armorum sunt: bella tamen, sicut gladios acuunt; ita ingeniorum aciem retundunt. Revertatur, obsecro, Pax: & ante fores MEMMIANI Palatii primam lauream suspendet. In partem jam venio communium votorum, & caussam

---

26. Nach Baldes Orthographie kann auch nach einem Punkt mit kleinen Buchstaben fortgeschrieben werden, wenn die Sätze in engerem Zusammenhang stehen. Unsere Begriffe von Haupt- und Nebensatz hat das 17. Jahrhundert nicht.

27. In Abwandlung des Sprichworts *Orator fit, poeta nascitur.*

28. Memmius entspricht also dem von Balde immer hochgeschätzten stoischen Ideal des Menschen, der, indem er sich von äußeren Gütern nicht beeindrucken lässt, unabhängig von der Glücksgöttin Fortuna ist und so *constantia* bewahren kann.

29. Wörtlich: „mit seinen wahrhaftigsten Gaben", was keinen rechten Sinn gibt. Ich ziehe darum *verissimis* metonymisch zu *impleat*.

30. *Humanitas*, seit Cicero ein Grundwort der Latinität, umfasst hier dem Ursinn nach Herzensgüte und Geistesbildung. Vgl. unten S. 239.

Pacis, coram Pacis Legato, ut possum, ago. Pacem suadeo, Pacem invito; bella detestor. aperta hominum pectora; solum Iani Templum clausum opto. Ejuscemodi plura, quoque licuit modo, tentavi remeans ex mortis umbra Vates; tempore, quo incolæ non tantum urbes, sed & Provinciæ nomina perdunt; Artes vitam, & famam. Si votis nostris responderit eventus, Patronum suum amœnius alloquentur Musæ, detersis lacrymis, ex squalore surgentes. Totum certe Parnassum Tibi vectigalem feceris.

Dieses letzte Buch meiner *Sylvae*, das Schlussstück meiner Poesie, lege ich um deinen hochedlen Namen wie einen rankenden Efeu um einen hohen Baum. Die Erhabenheit französischer Geister kann mit dem Ruhm größter Helden in gleicher Größe fertig werden[31]. [Sie behandeln sie, wie wir sagen, auf Augenhöhe. Aber nicht etwa, weil sie besser wären.] Wir in Deutschland können wegen der gewaltigen Kriegswirren nicht so glücklich sein. [Der Krieg findet ja auf deutschem Boden statt.] Die Musen sind zwar nicht vom Krieg betroffen; dennoch wetzen Kriege ebenso die Schwerter wie sie die Schärfe des Geists abstumpfen. [Das scheint nur eine Selbstentschuldigung – leitet aber über zum eigentlichen Anliegen.] Es kehre zurück, ich flehe darum, der Friede! Und vor der Tür des Palasts von Memmius wird er den ersten Lorbeer aufhängen. [Mit Absicht ist hier von *palatium* die Rede: Die Tür von Augustus' *palatium*, Haus auf dem „Palatin", war mit Lorbeerzweigen geschmückt; nach dessen *Res gestae* (34) erhielt er diese besonders von Ovid oft erwähnte Auszeichnung zum Dank für die Beendigung der Bürgerkriege und die Herstellung der Republik.] Ich mache mich nun zum Teil der allgemeinen Gebete, und, so gut ich kann, führe ich die Sache des Friedens vor dem Gesandten des Friedens. Zum Frieden rate ich, den Frieden rufe ich, die Kriege sind mir ein Gräuel. Offen sollen die Herzen der Menschen sein; nur den Janustempel wünsche ich geschlossen. [Als große Leistung des Augustus galt, dass unter ihm zweimal zum Zeichen des Friedens der Janustempel geschlossen wurde.] Mehr Dinge dieser Art habe ich, als ich aus des Todes Schatten zurückkehrte [gemeint ist seine Genesung], und so gut es eben möglich war, als Dichter zu schaffen versucht [gedacht ist offenbar an einzelne Gedichte des neunten Buchs] – zu einer Zeit, als nicht nur die Bewohner ihre Städte, sondern auch Provinzen ihren Namen verloren [Balde dürfte an seine elsässische Heimat denken, die seit 1638 stückweise an Frankreich verloren ging], als die edlen Künste Leben und Ruhm einbüßten. Wenn unseren Wünschen das Ergebnis entspricht [d.h. wenn Friede wird], dann werden die Musen [gemeint: Baldes Gedichte] lieblicher zu ihrem Schutzherrn [Memmius] sprechen. Jedenfalls wirst du dir den ganzen Parnass steuerpflichtig machen.

Der französische Finanzminister treibt dereinst noch auf dem Musenberg Steuern ein! Mit diesem köstlichen Scherz beschließt und mildert zugleich Balde den bitterernsten Appell, den er an den großen Gesandten zu richten gewagt hat.

Dieses Programm des Friedensappells wird nun von Balde in seinem neuen Gedichtbuch hingebungsvoll durchgeführt, weniger allerdings in den

31. Vgl. zu dieser Bedeutung *OLD*, *s.u. absoluo* 5b.

darin recht zurückhaltenden Oden an Memmius selbst[32], die auf einen heiteren Ton gestimmt sind[33], als vielmehr in den Gedichten an die Mächtigen Europas, die in Münster über den Frieden verhandeln[34]. Diese Oden sind wie durch das Thema so auch durch ein gemeinsames Versmaß verbunden (das Metrum der 16. Epode, der Bürgerkriegsepode des Horaz). Ich wüsste keinen Dichter, der damals so leidenschaftlich zum Frieden gemahnt hätte. Zwei Oden richten sich nur an die deutschen Fürsten (*Ad Principes S. Romani Imperii*), die zur inneren Einigkeit angehalten werden,

---

32. T. BURKARD (2010), S. 267-272 hat sie zusammenfassend interpretiert: In drei Gedichten (9, 1-3) geht es darum, dass Balde seine Leier verloren bzw. zerstört hat und schließlich eine neue bekommt. S. dazu unten Anm. 57. Nun soll er am Anfang des neunten Buches, auf Wunsch von Memmius, wie deutlich gesagt wird (9, 3, 13-16; 81-86) wieder lyrisch dichten. *Sylv.*, 9, 5 (mit Anhang *Sylv.*, 9, 6), wo Balde den Götterboten Merkur nach Münster, den Gesandten zum Gesandten (V. 15), schickt, enthält dann einen ausdrücklichen Preis des Memmius und seines Königs, des sieben Jahre alten Louis XIV. Der Lobpreis wird noch gesteigert in der nicht an Memmius gerichteten Götterburleske *Sylv.*, 9, 10 (von T. Burkard nur kurz gewürdigt): Hier besucht Minerva persönlich, aber als Gallia listig verkleidet, Gott Mars beim umkämpften Philippsburg und bittet ihn um ein Ende des Kriegswütens. Dieser verweist drauf, dass Gesandte hierfür die rechten Vermittler wären, wodurch Minerva das Stichwort für ein ausgiebiges Lob des Memmius erhält (V. 68-120), das in eine Prophezeiung mündet (106-108): *Florido Pacem meus iste Cultor / Invehet curru, veterisque in Aræ / Sede reponet* usw. (mit Anspielung wohl auf die *Ara Pacis* des Augustus). Extrem verschieden davon ist *Sylv.*, 9, 14, wo Memmius vor einer Weltkarte in eine erbauliche Betrachtung über die Nichtigkeit dessen, worum Fürsten streiten, gezogen wird. Die letzte Memmius gewidmete Ode ist dann der obskure *Enthusiasmus Sylv.*, 9, 25, in dem der prophetisch verzückte Balde die Kriegswirren mit geographischen Anagrammen und Namen aus dem trojanischen Krieg so verschlüsselt, dass trotz einer handschriftlichen *Clavis pro ode reseranda* (abgedruckt bei J. BACH [1904], S. 140-142) noch kein Oedipus die Rätsel völlig gelöst hat. An einer Stelle wird hier hoffnungsfroh auf die Friedensverhandlungen in Münster abgehoben (V. 141): *Speratur ergo Pax Tonamersii* (= Monasterii)*!* Dem aber widersetze sich ein Rätsel, *griphus* (142-156): Denn dem ersten Buchstaben des griechischen Alphabets, der durch die Stadt fließe – gemeint ist die Münsteraner Aa (= Alpha)! –, dürfe man kaum zutrauen, dass er die Zweige der verbannten Minerva (die Ölzweige des Friedens) verlässlich bringe. So werden Donau, Elbe, Tajo und Seine herbeigerufen und nur der Wal (Schweden) verbannt … In zwei weiteren Oden wird dann Memmius nur noch flüchtig erwähnt (9, 55; 9, 29, 25 und 70).

33. Gut dazu A. HENRICH (1915), S. 48 f., vgl. S. 47 und T. BURKARD (2010), S. 271, Anm. 375. Deutlich ist der Friedensappell nur in *Sylv.*, 9, 2, 37 ff.: Wie Joseph in Ägypten der Hungersnot gewehrt habe, so solle Memmius den Deutschen die Nahrung geben, d.h. den Frieden, dessen Begleiterin immer die Ceres ist.

34. Vgl. dazu W. STROH (2010). Überflüssig zu sagen, dass er hier im Einklang mit (nicht im Auftrag von) seinem Kurfürsten agiert. Dieser ließ z.B. auch nach der für Bayern siegreichen Schlacht von Mergentheim (5.5.1645) die französischen Gesandten wissen, „daß wir […] kein sonderbare frewdt oder rachgirige belustigung haben […], sondern desideriren nichts mehrers, alß das derenmahl einst an daß grausame bluetvergiessen ein end gemacht und die beruehigung des Heyligen Römischen Reiches

drei andere an sämtliche „Friedensstifter, die in Münster versammelt sind" (*Ad illustrissimos et excellentissimos pacificatores Monasterii congregatos*), d.h. die Vertreter der katholischen Mächte, vor allem Habsburg, Frankreich, Spanien. (Die in Osnabrück verhandelnden Protestanten berücksichtigt Balde nicht ausdrücklich.) Diese fordert er zunächst (9, 4) auf, den Tempel des Janus – nicht zu schließen, wie man nach der Vorrede erwarten würde, sondern ihn aufzutun, um die Bestie des Kriegs darin auf ewig einzusperren. Später (9, 21) sollen sie eine andere Bestie als Opfertier feierlich verbrennen, ein eiskaltes, vom Hl. Chrysostomus diagnostiziertes Untier namens „Mein und Dein" (*Meum et tuum*, ein *frigidum uerbum*) [35] – denn im Privateigentum hatte dieser kommunistisch gesonnene Kirchenvater die Wurzel von Krieg und Unglück erkannt. In der letzten dieser Friedensoden (9, 26) haben die Appelle des Dichters ihr Ziel erreicht – auch das Metrum wechselt nun –; und man brennt auf der Ebene vor Münster ein Freudenfeuerwerk (*Ignes festiui*) ab, bei dem alle Waffen spektakulär verbrannt werden.

Doch die Friedensmahnung bleibt nicht immer im Allgemeinen. In der ersten und eindringlichsten der hierher gehörigen Oden (9, 4) [36] schildert Balde zunächst in herzergreifenden Bilden die Leiden Deutschlands, wo man (wie er sagt) seine Tränen am Gluthauch brennender Häuser trocknet; dann aber wendet sich der Blick auf ganz Europa (V. 31 *Tota Europa fremit*): Balde nennt Schelde, Themse (was verwundert), Rhein und Donau, selbst das stolze Spanien könne nur noch humpeln [37]. Allein Frankreich, das siegreiche Frankreich, scheint zu triumphieren – aber das ist nur ein Schein. Nun erinnert Balde den französischen Diplomaten d'Avaux, den er natürlich nicht nennt und nicht anredet, an die bitteren Verluste, die auch Frankreich hinzunehmen hat (V. 37-46) [38]:

---

erlanget werden möge" (Gabriele GREINDL, G. IMMLER [2009], S. 174, 176, vgl. S. 271).

35. Eine Interpretation versucht W. KÜHLMANN (2010); vgl. auch W. STROH (2010), S. 308-310.

36. Vgl. W. STROH (2010), S. 302-307.

37. Spanien hatte am 19. Mai 1643 bei Rocroi eine verheerende Niederlage gegen Frankreich erlitten.

38. Die vorausgesetzte Situation entspricht am ehesten der Lage, in der sich Frankreich nach der trotz Sieg verlustreichen Schlacht bei Alerheim (3. August 1645) befand; Bayern strebte schon damals einen Waffenstillstand mit Frankreich an. Vgl. A. KRAUS (1990), S. 274 f. und D. ALBRECHT (1998), S. 997 ff. — Schwer verständlich ist G. WESTERMAYERs (1998) [1868], S. 177 Ansicht, Balde decke hier „den Abgrund des französischen Staatslebens" auf. Richtig L. STEINBERGER (1906), S. 48.

Tu quoque, quæ gesis nunc exsultantibus astra
Ferire credis, fessa tandem Gallia:
Spem quamvis vultu simules, oculique laventur [39]
Lamenta prodis fluctuantis Sequanæ.
Ipse tuus Pæan ululat, Victoria luget,
Titubant triumphi, palpitatque audacia.
Urbibus exhaustis, consumta prole ferocis {.}
Animosa RACHEL filios plora tuos.
Quot pecudum ritu ceciderunt millia! Rebus
Etiam secundis atteruntur copiæ.

Auch du, die du nun mit jubelnden Lanzen an die Sterne
zu schlagen glaubst, du, Frankreich, endlich erschöpft,
magst du im Blick auch Hoffnung vortäuschen und deine Augen auswaschen [40],
so lässt doch die flutende Seine deine Klagen ertönen [41],
sogar dein Siegeslied heult, deine Siegesgöttin trauert,
deine Triumphe schwanken, deine Kühnheit erzittert.
Nachdem deine Städte erschöpft sind, deine Nachkommen vernicht
beweine denn, großherzige Rachel, deine wilden [42] Söhne [43]!
Wie viele Tausende sind schon hingesunken wie das Schlachtvieh. Auch im
Glück reiben sich deine Schätze auf.

Das müsste gerade der französische Finanzminister wissen: Kriegführen ist auch für den Sieger eine teure Angelegenheit. Es ist klar, dass Balde zu Frankreich so keck nicht sprechen könnte, wenn er d'Avaux direkt apostrophieren würde. So aber wendet sich sein Gedicht ja pauschal an alle Münsteraner *Pacificatores.*

Ein „saures Lied" beugt Missverständnissen vor

Außerdem hat Balde im vorausgehenden, Memmius nicht gewidmeten Buch (*Sylvae*, 8), das aber, wie gesagt, gleichzeitig mit Buch 9 veröffentlicht wurde, ein eigenartiges Gedicht vorgeschoben, indem er die große militärische Überlegenheit Frankreichs zwar nicht gerade feiert, aber doch

39. Vielleicht ist zu lessen: *oculisque, latenter*, „… und mit den Augen, insgeheim …"

40. Wenn der Text in Ordnung ist (vgl. vorige Anm.), muss gemeint sein, dass die „Augen ausgewaschen werden", so dass man die Tränen nicht mehr sieht.

41. Wörtlich: „bringst du die Klagen der flutenden Seine hervor." Das stolze Paris wagt nicht zu klagen, dafür jammert die „flutende", d.h. in ihren Gefühlen aufgewühlte, Seine; vgl. etwa Catull., 64, 62 *magnis curarum fluctuat undis* (von der verzweifelten Ariadne).

42. Wenn nicht *feroci* zu lesen ist, so dass sich der darauffolgende Punkt bewahren ließe und die Partizipialkonstruktionen an das Vorausgehende angeschlossen werden könnten.

43. Nach *Jeremias*, 31, 15-17, was in der Regel auf das Volk Israel gedeutet wurde.

mit Murren anerkennt: *Sylv.*, 8, 26, überschrieben *Cantus durus*[44] (vielleicht mit Anspielung auf den musikalischen Terminus[45])[46].

Die Idee der Ode variiert einen Topos[47], der seine bekannteste Gestaltung in einem von Franz Schubert vertonten Anakreonteon (23 West) erfahren hat: „Ich will von Atreus Söhnen, von Kadmos will ich singen ... doch meine Saiten tönen nur Liebe im Erklingen." Das Instrument macht sich unabhängig vom Willen des Sängers – wenn auch vielleicht nicht von dessen geheimsten Wünschen. Hier bei Balde ist es so, dass er bei früher Morgenröte in patriotischer Sangeslaune die Hoffnung hat, Apollo, Gott der Dichter wie der Propheten, werde ihm ein deutsches Siegeslied eingeben. Aber es ergeht ihm wie dem Propheten Bileam, der (nach *Leviticus*, 22) die Israeliten verfluchen sollte, aber segnen musste. V. 25-40:

Teutonum lætos dabit intueri
Forsan eventus. utinam ruentis
Patriæ luctum lacrymasque cantu
  Sistere possim!

Fatus hæc, apto digitos & ora.
Ecce! Germanos quoties volebam,
Gallicos, verso meliore voto,
  Dico triumphos.

Utque conductus Balaamus olim
Isaci stirpem lacerare probris;
Hanc volens nolens cumulavit omni
  Laude beatam:

Sic ego Gallos neque mî licebat
Orsa mutatis tenuare verbis.
Gallus & linguam subit, & moventes
  Carmina nervos.

Fröhliche Erfolge der Deutschen wird er (der Gott) mir
vielleicht zu sehen geben. Ach könnte ich doch der Trauer
meines niederstürzenden Vaterlandes und seinen Tränen mit Gesang
  Einhalt gebieten!

44. Die Bedeutung des Titels diskutiert T. BURKARD (2010), S. 224 f.: Ich verstehe ihn so, dass Balde das Dichten „sauer" wird, weil er nicht dichten darf, wie er will.

45. Dieser wird gebraucht in *De eclipsi solari* (1662), *Op.o.*, 4, S. 220: *Audi musicam*. […] *cantus durus in mollem beneficio gutturis transit.* Seit dem 17. Jahrhundert gelten „Dur" und „Moll" als die polaren Tongeschlechter,

46. Die ganze Ode (Sylv., Op.o., 2, S. 285-288) ist mit sprachlichen Anmerkungen und einer Übersetzung abgedruckt bei T. BURKARD (2010), S. 218-224.

47. Vgl. dazu W. STROH (1968), S. 71 f.

Dies hatte ich gesagt, rüstete meine Finger [48] und den Mund:
Doch siehe! So oft ich von deutschen Triumphen
singen wollte, verkehrt sich mein besserer Wunsch,
und ich singe von französischen!

Und wie einst Balaam, den man gedungen hatte
die Sippe des Isaak mit Schmähungen zu zerfetzen,
wie er dann diese, ob er wollte oder nicht, mit allem Lob
überhäufte und gesegnet sein ließ,

so ging mir es mit den Franzosen; und ich durfte nicht
das begonnene Gedicht ausfeilen, da sich die Worte mir änderten [49].
Der Franzose tritt mir auf die Zunge und in die Saiten,
die meine Lieder in Bewegung setzen [50].

Und noch anschaulicher schildert er später diesen Zwiespalt (57-64):

Ut laboravi, fremuique contra!
Castra fortunent Alemanna Divi!
Martiis Æther Aquilis secundum
Accinat omen!

Frigus invasit digitos & horror.
Torpet infuso manus à veterno.
Aspera sensi glacie ligari
Pectus, & ora.

Wie gab ich mir Mühe und murrte laut dagegen!
„Mögen doch die Götter den deutschen Heeren Glück schenken!
Möge doch der Himmel den kriegerischen Adlern [51]
ein glückliches Vorzeichen ertönen [52] lassen!"

Kälte und Schauder befiel meine Finger.
Die Hand ist schlaff von der Lähmung, die sich darüber ergießt.
Ich fühlte, wie vom rauen Eise mir die Brust
und der Mund gefesselt wurden.

---

48. Nach alter Tradition gibt Balde vor, dass er seine Lyrik zum Saitenspiel konzipiert und „singt". Was aber bei Horaz z.T. Realität war, ist hier reine Fiktion bzw. Metapher. Nicht zu metrischen, nur zu rhythmischen Liedern gibt Balde gelegentlich auch musikalische Noten.

49. Wenn ich den schwierigen Vers richtig verstehe, hat *tenuare* hier die (im *OLD* nicht verzeichnete) Bedeutung wie in Prop., 3, 1, 5 *carmen tenuastis* und Stat., *Silu.*, 4, 7, 9 *carmen tenuare tempto*, jeweils vom Fein-Ausfeilen des Gedichts. Bei Balde ist vergleichbar immerhin *Sylv.*, 9, 26-28 *Horatianum carmen* […] *Maenalia tenuare canna.* Näher läge von der Wortbedeutung her: das Begonnene „durch die Änderung meiner Worte abzuschwächen" (so T. BURKARD [2010], S. 223), aber das kann nicht gemeint sein.

50. Umgekehrt Horaz, *Epist.*, 2, 2, 86 *uerba lyrae motura sonum*.

51. Den Adlern Habsburgs bzw. des Römischen Reichs, denn der Kaiser ist seit 1635 oberster Herr der deutschen Reichsarmada.

52. *Accinat* – da auch die Schreie der Vögel (*oscines*) dem Augur Zeichen für das Wohlwollen der Götter gaben.

Aber er rafft sich doch auf zu einer Glücksprophezeiung für Deutschland – die ihm aber in jeder Hinsicht, vom Metrischen bis zum Inhaltlichen, misslingt. Es folgen nämlich die schlechtesten Verse, die Balde je gedichtet hat (65-76)[53]:

Qualis è somni nebula locutus
Trunca molitur sine mente verba;
Luctor: *O Germania, pelle*, dixi,
    Languida curas,

Regnum eris felix, iterumque deinceps
Hostibus Germania clara victis
Invidendum nomen habebis: atque
    Consiliorum

Fertilis tu nobilium frueris
Copia. jam nunc inimica cedent
Agmina ex campo; aufugientiumque
    Terga videbis. [etc.]

Wie einer, der aus Schlafes Nebel spricht,
verstümmelte Worte ohne Sinn herausstößt,
so quäle ich mir ab: „O mattes Deutschland", sage ich,
    „vertreibe die Sorgen:

Ein glückliches Reich wirst du sein, und wiederum wirst du dann,
wenn deine Feinde besiegt sind, als herrliches Deutschland
einen Namen haben, den man beneidet; und du wirst
    fruchtbare Fülle

genießen an herrlichen Gedanken klugen Rats.
Schon jetzt werden aus deinen Gefilden die feindlichen
Truppen weichen, und du wirst die Rücken
    derer sehen, die davonfliehen. [etc.]"

Das ist, wie auch aus der Übersetzung noch zu erkennen, banaler Halbunsinn, bei dem vor allem auch die in der sapphischen Ode seit Horaz obligaten Zäsuren fast durchweg unbeachtet bleiben. Besonders peinlich ist V. 71 mit dem unpoetisch nachklappenden *atque* und das geradezu unerträglich in die Zäsur von V. 75 platzende Monsterwort *aufugientiumque.* Genug! So geht es eben einem Dichter, dem sich Apollo verweigert[54]: Wütend zerschmettert Balde seine Laute (V. 90-96)[55]:

---

53. Sorgfältig analysiert von T. BURKARD (2010), S. 256-259.

54. Vergleichbar schlechte Verse will der deutsche Romantiker Eduard Mörike nach einer durchzechten Nacht gedichtet haben. Sein Gedicht „Warnung" beschließt er mit: „Merkts euch, ihr tränenreichen Sänger, | Im Katzenjammer ruft man keine Götter!" Entfernter ähnlich ist auch Lessings berühmtes „Lob der Faulheit".

55. Dies ist Ausdruck einer momentanen Verzweiflung und nicht gemeint als „eine Absage an die Lyrik, zumindest an die politische Lyrik", wie T. BURKARD (2010),

Talibus vates (pudor) immorabar
Claudicans metris, neque digniora
Largiebatur Patareus, etsi
Ilia rupsem [56].

Ergo mœrenti stimulatus ira,
Barbitum mensæ, fidibus solutis,
Bis ter illisi. jacuere centum
Fragmina terris.

Mit solchen Versen (o Schande) hielt ich
hinkender Dichter mich auf, und der Gott von Patara
schenkte mir nicht Besseres, auch wenn mir
die Eingeweide geborsten wären.

Also, angestachelt von Trauer und Wut
schlug ich das Saitenspiel, wobei die Saiten sich lösten,
zwei- dreimal auf den Tisch. Da lagen hundert
Scherben auf der Erde. [57]

Auch indem Balde gerade Patara, ein berühmtes Apollorakel, nennt, erinnert er daran, dass Apoll nicht nur Gott der Dichtung, sondern auch der Weissagung ist. Wenn er den Dichter gegen dessen Willen zu franzosenfreundlichen Oden drängt, dann wohl nicht nur wegen Frankreichs gegenwärtiger, sondern auch wegen dessen zukünftiger Triumphe [58]. Gerade der Versuch, den deutschen Waffen ein besseres Glück in der Zukunft zu wünschen, misslingt ja kläglich. Wenn also Balde im folgenden Buch, den *Memmiana*, das stolze Frankreich an sein eigenes Leid erinnert und zum

---

S. 260 meint, da sich nach seiner eigenen Interpretation (vgl. unten Anm. 57) die in *Sylv.*, 9, 3 zerschmetterte Leier auf den Schluss von *Sylv.*, 7 bezieht.

56. Belegt in den XII Tafeln ist *rupsim* (für *ruperim*). Die Form (offenbar nur hier bei Balde) soll wohl archaisch vulgär klingen. Nicht gemeint ist, dass Balde „entkräftet" wäre, so T. BURKARD (2010), S. 228, sondern dass er sich verzweifelt anstrengt.

57. Da Balde in den ersten beiden Gedichten des folgenden Buchs ohne Leier ist, die er erst in *Sylv.*, 9, 3 wieder erhält, lag es nahe, diesen Verlust auf das Zertrümmern der Leier in *Sylv.*, 8, 26 zu beziehen – und so hat es auch d'Avaux verstanden (Comte d'AVAUX [1858], S. 28). Aber T. BURKARD (2010), S. 260-263, bes. S. 262 hat zwingend gezeigt, dass dies unmöglich ist, dass Balde vielmehr in *Sylv.*, 9, 1-3 an das Zerschmettern der Lauten durch drei Putten im Kupferstich am Ende von *Sylv.*, 7 erinnern will (was dort das Ende der lyrischen Dichtung bedeuten sollte). Die jetzt entstandene Unklarheit muss wohl so erklärt werden, dass *Sylv.*, 8, 26 spät hinzugedichtet wurde, später als *Sylv.*, 9 oder zumindest als *Sylv.*, 9, 1-3.

58. So richtig T. BURKARD (2010), S. 227. Unverständlich ist aber (S. 228), dass nach ihm dies „auf der fiktiven Ebene (?) nur bedeuten [könne], dass in der gegenwärtigen Situation französische Erfolge Deutschland mehr nützen als deutsche Siege"; ebenso S. 230, wo er meint, gerade im Hinblick auf den nun fälligen „Konferenztisch" seien „deutsche Niederlagen heilsamer für Deutschland". Das stellt die Gesetze der Diplomatie auf den Kopf.

Frieden mahnt (9, 4), ist das nicht so zu verstehen, als würde Balde mit deutschen Siegen drohen. Er erinnert nur daran, wie bitter im Krieg auch das Siegen ist[59].

Der Friede scheint zu kommen: Baldes *Drama georgicum*

Wie zu erwarten, fühlte sich der Comte d'Avaux geschmeichelt durch die schon im Titel sichtbare Widmung der *Memmiana* – Balde hatte in dieser Form noch keines seiner Werke einem Zeitgenossen gewidmet –, er bot ihm ein materielles Geschenk an und bedankte sich mit einem ausführlichen Brief (über beides wird bald zu reden sein). Das Wichtigste war das Bekenntnis: Auch sein höchster Wunsch sei die Wiederkehr des Friedens. Und dieses Bekenntnis legte er nicht nur Balde gegenüber ab: Am 29. August 1646 schreibt er, worauf schon Westermayer hingewiesen hat[60], an seinen Freund Voiture[61]: Die Gesandten seien dabei, einen „temple de la paix" zu entwerfen – vielleicht sogar ein Reflex von Baldes Appell, den Tempel des Janus zu schließen (S. 227) –, und er sei bereit, ihn, wenn nötig, mit dem eigenen Blut zu zementieren[62]. Schon vorher hatte der Niederländer Caspar Barlaeus in einer der Neuausgabe der *Sylvae* (1646) vorausgeschickten Elegie dem als Friedensdichter[63] apostrophierten Balde die Macht zugeschrieben, Streit und Krieg zu beenden (V. 35-40):

---

59. Leider lässt sich nicht mit Sicherheit sagen, auf welche militärische Situation sich der *Cantus durus* genau bezieht. T. BURKARD (2010), S. 238-240, gemäß seiner Datierung sämtlicher Oden (s. oben Anm. 24), denkt an die französischen Erfolge schon im Herbst 1644. Zur Zeit der Veröffentlichung der *Sylvae* (vor August 1646) lag es aber weit näher, an die große Niederlage der kaiserlich-bayerischen Truppen bei Alerheim (August 1645) zu denken. Sie war mit entscheidend für Kurfürst Maximilians Bemühungen, mit Frankreich zur Verständigung zu kommen; vgl. D. ALBRECHT (1998), S. 991 ff.

60. G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 177.

61. Comte d'AVAUX (1858), S. 15. Es ist derselbe Brief, in dem er ausdrückt, dass ihm die Nennung seines Namens bei Balde, „presque en toutes les pages de son livre", erfreulich und doch auch peinlich sei (S. 14).

62. Dazu Anuschka TISCHER (1999), S. 145 (vgl. Anm. 198): „Überhaupt war der Frieden für ihn eine Passion." Auch in der allgemeinen Meinung galt d'Avaux gegenüber seinem Mitgesandten Servien als der Friedenswilligere (DIES. [1999], S. 172; 179). Man warf d'Avaux sogar vor, er habe bösartigerweise die Friedensbereitschaft des französischen Hofs gegenüber dem kaiserlichen Gesandten in Abrede gestellt (a.O., S. 171). Vgl. Caspar BARLAEUS (1667), S. 937: *Si omnes idem sentirent, quod Memii, Avausiique* (!)*, non esset desperata pax* (in Brief an Balde vom 10.10.1645).

63. *In luculentissimos POEMATUM LIBROS Clarissimi Viri, JACOBI BALDE, præsertim quibus Pacis Vota ingerit.* Barlaeus kennt offenbar schon das 9. Buch der *Sylvae* und weiß, dass es Memmius gewidmet ist, den er in V. 29 rühmend nennt: *MEMMIUS ingentes orando mitigat iras.* Nach G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 184 hätte Barlaeus sich, was durchaus plausibel scheint, Probeabzüge der Ausgabe von 1646 beschafft.

Et matrum damnat [sc. facundia poetae] lacrymas & flebile bellum,
    Et voto Pacem prosperiore juvat.
Omnia sic flectit vates, & praesidet Orbi,
    Et loquitur nunquam jussus ad ista [64] loqui.
Extorquet manibus gladios, tormenta, secures,
    Mansuetosque suis imperat esse Duces.

[Die Redekunst des Dichters]
verurteilt die Tränen der Mütter und den beweinenswerten Krieg,
    und sie fördert den Frieden mit gar glücklichem Gebet.
So lenkt der Dichter alles und herrscht über die Welt,
    und er spricht zu diesen Dingen, ohne dass es ihm je befohlen wäre.
Er entwindet die Schwerter, die Geschütze und Beile [65] den Händen
    und befiehlt den Führern, milde zu den Ihren zu sein.

Ist es wirklich ein „romantischer Glaube an die Macht der Dichtung“, wenn man es für möglich hielt, dass Baldes pazifistische Verse d’Avaux nicht nur beeindruckt, sondern auch beeinflusst hätten [66]? Weniger skeptisch gegenüber dieser Macht der Dichtung waren jedenfalls diejenigen, die im Mai 1933 auf dem Berliner Opernplatz die pazifistischen Gedichte von Brecht, Becher und Ringelnatz verbrannt haben. Dass Brechts Friedensliebe anders getönt war als die des Tillybewunderers Balde, ist mir klar.

Und bald schien man sich in der Tat dem Frieden zu nähern. Baldes Landes- und Dienstherr, Kurfürst Maximilian, schloss gegen den Willen des Kaisers, im Einverständnis mit seinen jesuitischen Beratern (zu denen offenbar Balde gehörte [67]), am 14. März 1647 in Ulm einen Waffenstillstand (*armistitium*) mit Frankreich und Schweden, was zwar noch kein Friede war, aber doch dem von französischen Truppen schwer gebeutelten Bayern eine Atempause gab [68]. Für Balde bot dies die Gelegenheit zu einem neuen,

---

64. *ad* kann bezeichnen, „wozu“ man sich äußert; vgl. Cic., *Phil.*, 5, 53 *dixi ad ea omnia* […] *de quibus rettulistis.* Zu verbinden ist: *ad ista loquitur nunquam loqui iussus.*

65. Gemeint sein könnten sowohl die Streitäxte als auch (im Hinblick auf das Folgende) die in den *fasces* enthaltenen Beile als Symbole der Macht gegen die Untertanen.

66. So gegen G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 177 der sonst treffliche E. SCHÄFER (1976), S. 130 f.; vorsichtig zustimmend T. BURKARD (2010), S. 267, der meint, schon 1647 seien die *Memmiana* durch die politische Entwicklung überholt gewesen. Aber gewiss nicht Baldes Anliegen.

67. Am 29.11.1647 nennt der päpstliche Nuntius Fabio Chigi Balde sogar als neben Vervaux einzigen theologischen Berater Maximilians; Zitat bei L. STEINBERGER (1906), S. 19, Anm. 4.

68. Vgl. L. STEINBERGER (1906), S. 93 ff., G. IMMLER (1989), S. 67-77, DERS. (1992), S. 398-487, D. ALBRECHT (1998), S. 1060-1066. Der endgültige Text des bayerisch-französischen Vertrags ist abgedruckt bei G. IMMLER (1992), S. 507-517; danach sollte er bis zum endgültigen Frieden (S. 509 *usque ad pacem universalem in*

diesmal ganz ungewöhnlichen poetischen Werk. Ein Vertrauter von d'Avaux, *Marsilius* (Antoine Fouquet sieur de Marsilly-Croissy), der den Waffenstillstand mit ausgehandelt hatte – nicht etwa der Kurfürst, wie man oft liest[69] – regte ihn dazu an, das Ereignis dichterisch zu würdigen[70]. Und Balde schrieb das erste von ihm veröffentlichte Drama, das freilich nur ein Lesestück war: *Drama georgicum*, also „Bauerndrama"[71] – denn die geplagten Bauern waren ja die Hauptnutznießer des vorläufigen Friedens. Aber wie lässt man Bauern auf der lateinischen Bühne reden? Gewiss nicht in der Sprache des Tragikers Seneca. Auch Plautus und Terenz sind dafür noch zu gepflegt. Wenn heute das Chiemgauer Volkstheater Bauern in Szene setzt, ist der oberbayerische Dialekt zur Hand. Aber in welchem lateinischen Dialekt können die schwäbischen Bauern von Ulm reden? Balde weiß Rat: Weil Dialekte oft gegenüber der Hochsprache archaische Sprachformen bewahren, konstruiert sich Balde aus diversen Quellen, altlateinischen Versen und Grammatiker-Zeugnissen, ein archaisches Latein[72], das er kühn mit einer bezeugten, aber nicht völlig rekonstruierbaren italischen Sprache,

---

Germania futuram) gelten, war also nicht, wie oft behauptet, von vornherein auf sechs Monate befristet.

69. D. BREUER (1979), S. 222, ebenso (1980), S. 342 und (2006), S. 44 hält Maximilian für den Auftraggeber, ebenso E. SCHÄFER (2006), S. 67. D. ALBRECHT (1998), S. 1064 lässt das Drama „zur Rechtfertigung der Verträge" von Maximilian und zugleich von d'Avaux veranlasst sein. So auch schon G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 167 f., L. STEINBERGER (1906), S. 95. Vorsichtig urteilt Katharina KAGERER (2014), S. 533 f. (mit weiterer Lit.). Dass Maximilian mit diesem Werk einverstanden war, versteht sich. Aber das dürfte für Baldes ganze Dichtung gelten. Nur bezüglich der Geschichtsschreibung gab es zwischen ihm und Balde Reibereien.

70. Ich übersetze *Poesis Osca* (1647), fol. B2v: „Als Jo. Kittnerus [Johan Küttner von Künitz, bayerischer Unterhändler], ein wohlberatener und höchst erfahrener Mann, zurück von Ulm kam, wo die Friedensgesandten freundschaftlich zusammengelebt hatten, ließ er auf seinen Wunsch und in seinem Namen (sc. dem von Marsilius, anders G. WESTERMAYER [1998] [1868], S. 167) nach vielen anderen zuletzt auch mich grüßen und forderte mich auf, ich solle, um es zu vergelten (?), etwas Größeres riskieren (*hortator, vt repositurus, aliquid amplius* [*ampliùs* 1660] *auderem*). Ich gehorchte. Dabei verbarg ich aber nach meiner Art meinen geistigen Entwurf und blieb eigensinnig im Hinblick auf die Wahl des Gegenstandes (*mentis conceptum premens, & ad materiae delectum contumax*)." Der entscheidende Satz ist nicht leicht zu verstehen: *hortator* = *hortans* ist bei Balde üblich; schwierig ist, ob man *vt* mit *auderem* verbinden soll (so oben übersetzt) oder mit *repositurus* („da er es vergelten werde"): Dann hängt der Konjunktiv verbindungslos von *hortator* ab. Kühn paraphrasiert G. WESTERMAYER, a.O., S. 167: „der Sänger möge [...] eine neue Saite der Lyra zur Verherrlichung des Waffenstillstandes anschlagen."

71. *Poesis Osca sive Drama Georgicum, in quo Belli mala, Pacis bona* [...] *repræsentantur.* Vgl. den ausführlicheren Titel im Literaturverzeichnis.

72. Balde nennt vierzehn Autoren, von Livius Andronicus bis Q. Catulus; die vorklassischen Dichter Plautus, Terenz und Lukrez lässt er nur mit Vorbehalt als „oskisch" gelten.

dem Oskischen, gleichsetzt[73]. So heißt sein Werk mit Obertitel *Poesis Osca* – und es ist natürlich nur für hochkarätige, linguistisch ambitionierte Latinisten genießbar[74]. Auch das wohl eine Huldigung an den philologischen Kenner d'Avaux.

In einem Vorspann zum Werk schildert er, wie er selbst erst durch den Trunk aus einer oskischen Musenquelle, der *Hippo-osco-crene*, zum oskischen Sänger befähigt wird. Dann mitten in einer zunächst normalsprachlichen horazischen Ode kommt die Begeisterung über ihn, er singt und tanzt in der lateinischen Ursprache (*P.Osc.*, S. 20):

cœpiam
Plantas cracenteis tollere. Nuqueo
Dimosse polteiùs. Gemursa
Poplitis, an gramijs laboro[75]! Usw.

Immerhin gibt Balde eine klassisch lateinische Übersetzung bei:

incipiam
Plantas graciles tollere. non possum
Dimouere vlteriùs. vlcere gemitum exprimente[76]
Poplitis, an vitijs oculorum laboro!

73. In der Vorrede *De Veteri Oscorum Lingua* (*P.Osc.*, Text vor S. 1 ff.): Ursprünglich habe *Oscus* (das von manchen *ab oris feditate* hergeleitet werde) eine ungepflegte Aussprache bezeichnet, nach Analogie dazu habe man dann auch alle barbarischen und vom kultivierten Gebrauch abweichenden sprachlichen Ausdrücke so genannt. (Eine fragwürdige Konstruktion!) Synonym seien die Wörter *Atellanus* und *cascus.* Für den Gegenstand seines Dramas sei diese Sprache darum geeignet, weil man zur Beschreibung der entsetzlichen Leiden des Kriegs „ungeschlachte, struppige, kreischende" Wörter brauche (*verbis opus erat* [...] *sæuis, hispidis, stridentibus*). Um umgekehrt das Glück des Friedens zu beschreiben, passe die „rohe Lieblichkeit" (*cruda iucunditas*) der altertümlichen Sprache mit ihren Vokabeln, die nach „Land und urtümlicher Primitivität" (*rus & primæuam simplicitatem*) röchen.

74. Vgl. dazu J. LEONHARDT (1987): Er meint, dass Balde damit ein *carmen Atellanum* rekonstruieren und, was aus dem Text schwer ersichtlich ist, ein Gegenstück zur sog. „alten Komödie" der Griechen habe geben wollen.

75. *Coepiam*: bei Cato, Plautus, Caecilius; vielleicht vermittelt durch Festus. — *Cracens*: bei Ennius, wohl vermittelt durch Festus. — *Nuqueo*: schwer erklärbare Phantasievariante zu *nequeo*; Balde hat in „oskischen" Texten in diesem Sinne auch *nenuqueo*. — *Dimosse*: sonst nicht belegte Kurzform zu *dimouisse* (wie Verg., *Aen.*, 4, 367 *admorunt*) analog zu *amasse* usw. (M. LEUMANN [1977], S. 598-602). — *Polteiùs*: nach Paul. Fest., p. 205 MÜLLER (= p. 222 LINDSAY) *Polteo pro ulteriore*; das Adverb ist Baldes Analogiebildung. — *Gemursa*: Paul. Fest., p. 95 MÜLLER (= p. 84 LINDSAY) *sub minimo digito pedis tuberculum* [also eine Art Hühnerauge], *quod gemere facit eum, qui id gerat.* Auch bei Plin., *Nat.*, 26, 8. — *Gramiis*: Paul. Fest., p. 96 MÜLLER (= p. 85 LINDSAY) *Gramiae oculorum sunt uitia, quas alii glamas uocant* (vgl. *ThlL*, *s.u. Grama*).

76. Zur Erläuterung von Balde in kleineren Typen zugefügt.

Zu verstehen ist also:

Ich will beginnen,
meine zarten Sohlen zu erheben. Ich kann nicht
sie noch weiter fortbewegen. Leide ich denn an einer mir Seufzen auspressenden
Geschwulst am Knie oder an Augenbeschwerden?

Das soweit noch metrisch regelrechte Lied geht dann bald über in wilde, freirhythmische *Dithyrambi*. Für uns aber muss diese winzige Kostprobe genügen.

Der Franzose und der Deutsche: ein offener Briefwechsel [77]

Wie zu erwarten, hat Balde auch dieses Werk schon auf der Titelseite seinem französischen Gönner gewidmet. D'Avaux hatte ihm inzwischen einen schmeichelhaften Brief geschrieben und offenbar ein größeres Geschenk angeboten (von dem bald die Rede sein wird). Da Balde den Brief ausführlich, wenn auch nicht vollständig [78], zitiert und abschnittsweise kommentiert – wie heute manche E-Mail-Korrespondenten ihre Post in Scheiben beantworten –, können wir seinen Inhalt recht genau wiedergeben. D'Avaux bedankte sich also zunächst für das wundervolle Geschenk der *Memmiana* (*Sylvae*, 9): Jetzt erst fühle er sich als ein echter Memmius (denn seine Familie war ja für ihre literarischen Neigungen berühmt). Dann würdigte er Baldes glückliche Gabe, Neues und Unerhörtes vollendet darzustellen. Und bedankt sich nochmals dafür, dass er ihn mit dem vollen „Nektar der Poesie" übergossen habe. Schließlich gibt er eine Erklärung zu den Lorbeerzweigen, die dem Brief beigefügt sind: Er verspreche, sie bald mit dem Ölzweig des Friedens zu umwinden, denn die Wiederkehr des Friedens sei auch sein größter Wunsch.

Wir greifen aus Baldes Perikopen besonders diejenigen heraus, die die damals problematische Freundschaft eines Deutschen mit einem Franzosen betreffen. Ein vollständiger Kommentar wäre zu wünschen, würde hier aber den Rahmen sprengen.

> [Memmius:] *Nec te mihi*, scripseras, *nec tibi me vnquam peregrinum arbitrabor: quos & Christiana & literaria Respublica connectit.*
>
> [Balde:] Vinculis nimirum tam sinceris, quam vtrique gratis. quando etiam vtrumque Romanum est. accessit tertium, nexus Humanitatis Memmianæ. […] Tu […] Dignitates publicas priuatis familiaritatibus, raro exemplo, mulces.

---

77. Die Widmungsvorrede, aus der im Folgenden zitiert wird, ist in der Erstausgabe, 1647, von A2r bis B3r (unregelmäßig) paginiert (Ndr.: *Op.o.*, 5, S. 338-346).

78. Die *nimiae laudes*, mit denen Memmius ihn bedacht habe, habe er im Bewusstsein seines minderen Wertes weggelassen.

> *Nie werde ich glauben*, hattest du geschrieben, *weder dass Du mir noch dass ich Dir fremd sei, da uns sowohl die christliche als auch die literarische Republik verbinden.*
>
> Ja, und dies mit Fesseln, die eben so aufrichtig wie uns beiden lieb sind. Denn das ist ja auch beides römisch. Ein drittes ist hinzugekommen, das Band der Memmianischen Humanität. […] Deine öffentlichen Würden [79] machst du dir, wie kaum ein anderer, angenehm mit privaten Freundschaften [80].

Memmius hatte also dagegen protestiert, dass sich Balde ihm gegenüber (in der Vorrede zu den *Memmiana*) als Ausländer bezeichnet hatte, und er hatte dagegen die gemeinsame Staatsbürgerschaft in der *res publica litteraria* – ein Begriff schon des früheren Humanismus – und der *res publica Christiana* geltend gemacht: Dieser umfassende Begriff der „Christenheit" lag dem Vertreter des mit dem protestantischen Schweden verbündeten Frankreich vielleicht näher als einem bayerischen Jesuiten [81]. Doch erscheint er ein Jahr später bedeutungsvoll zum Abschluss der beiden Präambeln des interkonfessionellen Westfälischen Friedens (*ad divini numinis gloriam et christianae reipublicae salutem*, „der gantzen Christenheit" Übers. 1649) [82] – wo ja auch zuvor d'Avaux genannt ist. Als römisch gelten Balde beide Republiken, die christliche, weil sie ihr Zentrum in der Stadt des Papstes hat, die literarische, weil sie auf der Sprache Roms beruht. Die *humanitas Memmiana*, die Balde als drittes (römisches) Band nennt, bezeichnet hier nicht nur im üblichen Sinne die Vereinigung von Bildung und Herzensgüte, wie in der Vorrede zu den *Memmiana*, sondern besonders (auch dies in Einklang mit Ciceros Sprachgebrauch [83]) die Fähigkeit des großen Mannes, sich trotz hoher politischer Stellung und Aufgaben die humane Umgänglichkeit im Privaten zu bewahren.

> [Memmius:] *Etsi in vtraque tu inter Optimates: ego in capite censis* [84]. […] *Ciuis tamen & popularis tuus.*

---

79. Der Gegensatz von *humanitas* (wozu private Umgänglichkeit gehört) und *dignitates* ähnlich wie in Cicero, *De or.*, 3, 29.

80. Entfernt ähnlich Augustin, *Conf.*, 1, 20, 31 *amicitia mulcebar*; REICHMANN-EHLERS, in *ThlL*, *s.u. mulceo*, II, B, 1.

81. Immerhin gebraucht Balde ihn schon in den *Tilli parentalia* (*Op.o.*, 8, S. 123). – Trotz vieler einschlägiger Literatur ist mir eine begriffsgeschichtliche, philologisch abgesicherte Untersuchung nicht bekannt.

82. *Acta Pacis Westphalicae*, hg. von K. REPGEN, Serie III, Abt. B., Bd. 1, 1: *Urkunden*, S. 4; 98 (vgl. http://www.pax-westphalica.de/).

83. Vgl. dazu F. KLINGNER (1961), bes. S. 706, Anm. 52.

84. *Capite census*: wer für die Vermögenszensur nur sein *caput* zu bieten hat; MAURENBRECHER, in *ThlL*, III, 407, 16 ff.

[Balde:] Bis igitur mihi celebrandus. Inclinas gentilicij Nominis & gloriæ fastigium, vt spaciatus ad Rheni nostri ripas, in fiscella Alemannica reptantem Alsatam attollas.

Auch wenn du in beiden (Republiken) zur Oberschicht gehörst, ich zur untersten Klasse. […] *Ich bin dennoch dein Mitbürger und Landsmann.*

Zweimal also muss ich dich preisen. Du beugst den hohen Namen und Ruhm deiner Familie hinab, um, wenn du am Ufer unseres Rheins spazierst, den Elsässer, der in einem alemannischen Körbchen krabbelt, emporzuheben.

Mit der Klassenzuteilung hatte Memmius gemeint, dass ihm Balde sowohl als Ordensmann wie als Sprachkünstler weit überlegen sei (auf welches *fishing for compliments* Balde in einer hier jetzt ausgelassenen Partie geschickt eingeht). Mit *ciuis et popularis* war wohl, in der Form des Hendiadyoin, dieselbe gemeinsame „Staatsbürgerschaft“ bezeichnet. Balde aber scheint zu differenzieren. Zunächst rühmt er noch allgemein und nicht ohne Ironie den Großmut des mächtigen Herrn, der, wie einst die Pharao-tochter das israelische Mose-Baby aus dem Schilfkörbchen zu sich nahm (*Exodus*, 2, 5 ff.), so ihn, den kleinen Alemannen [85] zu sich emporgehoben und bei sich eingemeindet habe. Dann nimmt er sich die einzelnen Wörter vor:

[Memmius:] *Ciuis tuus.*

[Balde:] Si ad linguæ consortia respicimus; Romani Ciues, nisi fallor, vterque sumus hoc nomine; sed & hoc discrimine. Tu natus videris, ego assumtus. quippe Romano sermone tam eleganter copioseque disseris, ceu à teneris Tyberim non Sequanam bibisses.

Dein Mitbürger.

Wenn wir auf die Gemeinsamkeit der Sprache schauen, sind wir, wenn ich nicht irre, beide römische Bürger diesem Namen nach – freilich auch mit diesem Unterschied: Du scheinst so geboren zu sein, ich nur eingebürgert [86]. Denn du äußerst dich in der römischen Sprache so treffsicher und ausdrucks-stark, als hättest du von klein auf aus dem Tiber, nicht aus der Seine getrunken.

Das ist, wenn man auf die ungezwungen eleganten lateinischen Briefe von d’Avaux schaut, kein nichtiges Kompliment. Aber natürlich sagt Balde nicht, dass sein Freund besser Latein könne als er selbst, nur dass er sich damit so ungezwungen leicht tut wie ein *native speaker*.

---

85. Dies wohl nicht im Sinne des Stamms oder Dialekts: Balde kann *Alemannia* gleichbedeutend mit (häufigerem) *Germania* gebrauchen; vgl. etwa *Sylv.*, 9, 4, V. 1 und V. 9.

86. Scheint speziell in dieser Bedeutung nicht klassisch, aber leicht zu verstehen (vgl. PLENKERS, in *ThlL*, II, 927, 36 ff.). — Balde hebt offenbar nicht darauf ab, dass Französisch im Gegensatz zum Deutschen eine romanische Sprache ist.

Ist Balde selbst ein Franzose?

Nun aber kommt er auf ein heikleres Thema, und dementsprechend wird die Sprache dunkel:

> [Memmius:] *Popularis tuus.*
>
> [Balde:] Atqui hoc vernacula mea negat. intelligo mysterium. Supra, respui Fata: iam subsequor. FARI, NECESSE NON EST: RECIPERE FATA, EST NECESSE. Hoc ænigma Alsatis solvendum, Brisacensis propugnaculi portis appensum esto.
>
> *Dein Volksgenosse.*
>
> Aber das leugnet meine Muttersprache. Ich verstehe, dass hier ein Geheimnis vorliegt. Oben sagte ich: Ich habe das Schicksal (die *Fata*) verworfen. Jetzt folge ich ihnen. Reden (*fari*) muss man nicht; das Schicksal (die *fata*) akzeptieren muss man. Dieses Rätsel bleibt den Elsässern zu lösen, und es soll an die Pforten des Bollwerks von Breisach geheftet sein.

Der Anfang ist klar: Balde hat sich in Bezug auf das Latein gerne als *ciuis* von d'Avaux bezeichnen lassen; dessen *popularis* aber kann er wegen seiner elsässischen Herkunft, die sich an der deutschen Muttersprache zeigt, nicht sein. Auch das Folgende ist zunächst gut verständlich. Balde hatte am Eingang seiner Widmungsvorrede die Vorstellung, dass er seine Freundschaft mit Memmius den *Fata* verdanke, zurückgewiesen und dabei das stoische Konzept eines kraft Kausalität unausweichlichen, die Willensfreiheit aufhebenden Schicksals verworfen[87]. Wenn er jetzt dagegen „den *Fata* folgt", kann damit wohl nur das gemeint sein, was der Stoiker Kleanthes in einem berühmten Gebet an Zeus und das Schicksal (*Pepromene*) gesagt hat: „Führt mich, wohin immer ihr mich bestimmt habt; denn ich folge ohne Zögern" (*SVF*, I, 527). Es folgt ein obskures Wortspiel mit *fari*, Sagen, und *fata*, was ja sowohl das Gesagte als auch (fast stets) die Schicksalssprüche und das Schicksal selbst bedeuten kann. „Reden muss man nicht", deutet an, dass Balde etwas, das ihm auf der Seele liegt, verschweigt; *recipere fata* kann nichts anderes sein als zuvor *fata subsequi*: sein Schicksal akzeptieren, annehmen[88]. Der Druck mit Kapitälchen soll dieser von Balde erfundenen Sentenz die Wucht eines Orakelspruchs geben. Erst der letzte Satz löst wenigstens zum Teil das Rätsel. Balde widmet seine Erkenntnis der am Eingang zum Elsass gelegenen Stadt Breisach, die am 17. Dezember 1638 vor Bernhard von Sachsen-Weimar nach verzweifeltem Widerstand kapituliert hatte und ein Jahr später formal an Frankreich fiel

---

87. Fol. A2v: *Nam illa* (sc. *Fata*)*, quæ ineuitabili caussarum nexu, voluntates constringunt humanas, agnoui nunquam* […]. In ethischen Dingen ist Balde sonst vielfach Stoiker, aber nicht in dieser Frage, die die Verantwortung des Menschen vor Gott berührt. So lehnt er auch die Astrologie strikt ab.

88. *OLD*, *s.u. recipio*, 7a.

(bei dem es auch im Westfälischen Frieden verbleiben sollte). Kaum ein Ereignis des schrecklichen Kriegs hat den Elsässer Balde so verstört wie der Fall dieses habsburgischen Bollwerks; und er hat ihm auch eine seiner ergreifendsten Oden (*Lyr.*, 1, 36) gewidmet[89]. Ganz übergehen konnte er das nicht, wenn ein Franzose ihn zum *popularis* machen wollte. Aber: *fari, necesse non est*; oder, wie Nestroy, wenn ich mich recht entsinne, sagt: „Wann mer reden wollt, ließet sich viel sagen." – Aber d'Avaux ging ja noch weiter:

> [Memmius:] *Quamquam spectanti rem propiùs, & Alsatam Vatem admiranti, ex vulgari hominum opinione, noster esse visus es.*
>
> [Balde:] Delphis hanc veritatem hausisti, an Druidum, Gallorum Sacerdotum, præsagæ quercus anhelis frondibus effuderunt? Sibyllæ Celticæ folia, an mei Versus prodiderunt me tibi? Rem narro. Idioma Germanicum callui puer meliùs Auô meô; prope & ipso Genitore.
>
> *Und doch, wenn ich die Sache näher betrachte und in dir den elsässischen Dichter bewundere, dann schienst du nach der üblichen Ansicht der Menschen zu uns zu gehören.*
>
> Hast du diese Wahrheit in Delphi geschöpft oder haben sie dir die weissagenden Eichen der Druiden, der gallischen Priester, mit atmendem Laub verkündet? Haben mich dir die Blätter einer keltischen Sibylle oder meine Verse verraten? Ich sage, was wahr ist. Die deutsche Sprache verstand ich schon als Junge besser als mein Großvater, fast besser sogar als mein eigener Vater.

Mit *noster* ist nun nicht mehr von einer gemeinsamen Staatsbürgerschaft in internationalen Zusammenhängen die Rede: d'Avaux war so keck, den Elsässer Balde rundweg als französischen Mitbürger zu reklamieren: Dabei musste er daran denken, dass 1646 das habsburgische Elsass größtenteils zu Frankreich gehörte (bis es dann im Westfälischen Frieden von Österreich ganz abgetreten wurde). Balde lässt sich auf diese (gerade in Münster hoch strittige) Frage nicht ein, sondern protestiert gegen d'Avaux' Zwangseinbürgerung zunächst vor allem damit, dass er diese Behauptung voller Ironie den von d'Avaux offenbar konsultierten, allzu patriotisch gesinnten französischen Orakelinstanzen, nämlich Druiden[90] oder einer

89. Vgl. auch *Lyr.*, 2, 27; *Lyr.*, 3, 1, 33 ff. Durch und durch stoisch ist die an die Elsässer Exulanten gerichtete Ode *Lyr.*, 3, 34, wo es z.B. heißt, durch Dulden ließen sich böse Schicksalssschläge besiegen (V. 37 f.).

90. Die aus Caesar (*Gall.*, 6, 13 ff.) bekannte Priesterschaft der Druiden war nach den Balde zugänglichen Nachrichten auch für Mantik zuständig (vgl. [M.] IHM, in *RE*, V, 2 [1905], *s.u.* „Druidae", Sp. 1730-1738, dort Sp. 1731). Die Weissagung aus Eichen scheint aber von Balde aus dem Zeusorakel von Dodona in Epirus übertragen zu sein; immerhin wusste man, dass die Druiden in heiligen Hainen zu opfern pflegten (M. IHM, a.O., Sp. 1730).

keltischen Sibylle[91], zuschreibt, dann aber indem er noch einmal seine deutsche Muttersprache betont. Die überraschende Differenzierung zwischen dem Deutsch seines Großvaters und dem offenbar noch besseren seines Vaters mag damit zusammenhängen, dass Baldes Vater in österreichischen Diensten stand. Auf jeden Fall will Balde Deutscher sein, er lässt sich auch von seinem Gönner nicht vereinnahmen.[92]

Memmius als der kompetente Friedensprophet

Wir überspringen eine große Partie und kommen zum Ende des Briefes, wo wieder heiklere Themen angeschnitten werden:

> [Memmius:] *Neque victrices Laurus nostras, doctarum prœmia frontium, aspernare.*
>
> [Balde:] Vtinam contra Christiani Nominis hostes, Christianissima sub LILIIS arma, circumlato terrore, victricia proueherentur. quod forum Rostris, quæ Rostra oratoribus, qui oratores non occuparentur enarrandis Francorum triumphis ac gestis rebus! […]
>
> *Und verschmähe nicht unsere Lorbeerzweige, den Ehrenpreis kunstsinniger Stirne.*
>
> Ach möchten doch die höchst christlichen Waffen unter den Lilien gegen die Feinde des Christentums ringsum Schrecken verbreiten und siegreich hervortreten! Welches Forum bliebe dann ohne Rednerbühne, welche Bühne hätte dann keine Redner, welche Redner wären dann nicht damit beschäftigt, von den Triumphen und Heldentaten der Franzosen zu erzählen! […][93]

Der Lorbeer, den d'Avaux seiner *Epistola Laureata*, wie Balde sie nennt, unter Anspielung auf die Widmung der *Memmiana*[94], beigelegt hatte, war wohl als Erinnerung an Frankreichs ruhmreiche Siege gedacht, huldigte aber zugleich explizit mit Anspielung auf Horaz (*Carm.*, 1, 1, 29 *doctarum hederae praemia frontium*) dem Poeten Balde, der (im Sinne von Hor., *Carm.*, 3, 30, 15) den Dichterlorbeer verdiene. Balde geht über diese Huldigung geradezu brüsk hinweg, indem er nur den Siegerlorbeer des römischen Triumphators ins Auge fasst und sogleich seinem tiefen Schmerz darüber Ausdruck verleiht, dass die siegreichen Waffen des *rex Christianissimus*, wie dieser sich seit Generationen nennt, gegen Christen gerichtet sind – nicht unverblümt direkt kritisierend, das versteht sich gegenüber dem hohen Herrn, aber doch deutlich genug, indem er nun (vor

---

91. Von einer solchen ist sonst nichts bekannt, aber Sibyllen kann es überall geben. Die Blätter lassen an die Sibylle von Cumae und Verg., *Aen.*, 3, 443 ff. denken.

92. Gut dazu T. BURKARD (2010), S. 254.

93. Der zukünftigen Panegyrik wird jetzt schon präludiert durch die hochrhetorische Figur der Klimax: A-B B-C C-D.

94. *Pax et ante fores Memmiani Palatii primam lauream suspendet* (s. oben S. 226).

allem in der anschließenden Partie, die hier ausgelassen ist) auf die gemeinsamen Feinde, die Türken, abhebt. Wie Horaz in seinen Bürgerkriegsgedichten die Parthergefahr beschwört, so stimmt Balde, nicht nur hier[95], ein Kampflied (*Classicum*) gegen diese Erzfeinde der Christenheit an. An keiner Stelle ist er so beredt. — Aber nun ging d'Avaux auf Baldes Anliegen ein:

> [Memmius:] *Nondum peristi, quisquis es Alsata.*
>
> [Balde:] Eia! etiam aliquid de meo citari! profanus iste Versus, nihil priùs diuinitatis habuit. simul afflasti testimonio, fecisti oraculum.
>
> *Noch nicht verloren bist du, mein Elsässer.*
>
> Hurra! Da wird sogar etwas aus meinem Werk zitiert! Bisher hatte dieser profane Vers nichts Göttliches an sich. Sowie aber du ihn durch dein Zeugnis mit Lebenshauch erfüllt hast, hast du ihn zum Orakel gemacht.

Der Vers stammte aus Baldes Lyrik und zwar einer Ode, in der er elsässische Exulanten getröstet hatte (*Lyr.*, 3, 34, 49). Nun wird aus berufenem Munde daraus eine Weissagung (in *diuinitatis* hat man *diuinatio* mitzuhören).

> [Memmius:] *Videbis has propediem laurus, quod tantopere expetis, Pacis lemnisco, oleis implicatas.*
>
> [Balde:] Si priscis Numinibus assurgere fas esset, assurgerem iam nunc Atheniensi Mineruæ. quæ enim alia tibi Diua tam nobilem sententiam dictauerit, quam glauca oleæ inuentrix. nisi quòd illam nitidiùs protuleris, quàm fortasse dictarit. […]
>
> *In Kürze wirst du sehen, was du so sehnlich wünschst, dass die Lorbeerzweige mit dem Band des Friedens, mit Ölzweigen, umwunden sind.*
>
> Wäre es erlaubt, die antiken Götter durch Aufstehen zu ehren, so würde ich mich nun vor der athenischen Minerva erheben. Denn welche andere Göttin könnte dir einen so herrlichen Gedanken eingegeben haben als die blauäugige Entdeckerin des Ölzweigs? Wobei freilich du ihn noch glanzvoller formuliert haben dürftest, als sie ihn dir eingegeben hat. […]

Balde nimmt die für ihn so erfreuliche Äußerung des französischen Gesandten noch nicht als dessen Willenserklärung, sondern nur als eine aus etwas dubioser himmlischer Quelle stammende Weissagung. Aber dann kann er steigern:

> [Memmius:] *Hæc meorum quoque votorum summa est, vt redeat pax tandem.*
>
> [Balde:] Insudent alij eruendis montibus aureis, & insatiabili cupiditate terrarum fundamenta rimentur. sternant tabulis Oceanum, nantes siluas, & in

95. Balde selbst verweist auf *Epod.*, 1 (*Op.o.* 1, S. 261-265).

siluis integras vrbes promoueant ad alieni solis littora. tuorum, MEMMI, votorum summam præferent omnes Boni.

Dies ist die Summe auch meiner Wünsche, dass der Friede endlich wieder zurückehre.

Sollen denn andere in ihrem Schweiß das Gold aus Bergen graben und in unersättlicher Begierde die Fundamente der Länder durchwühlen, sollen sie Bretter auf den Ozean legen und schwimmende Wälder und in den Wäldern vollständige Städte an die Gestade unter einer anderen Sonne transportieren: Die Summe deiner Wünsche, Memmius, werden alle Guten bevorzugen.

Mit einer seit Tibull (1, 1, 1 ff.) beliebten poetischen Figur verwirft Balde Goldbergbau und Seefahrt, die seit der Antike oft als Ausfluss der Habgier gedeutet werden – die Hyperbolik der Metonymien, Wälder statt Schiffe usw., unterstreicht die Verwegenheit des Unternehmens –, um ihnen den edlen Wunsch des Memmius als höherwertig entgegenzusetzen.

[Memmius:] *Et redit profectò, nisi me omnia fallant.*

[Balde:] quòd, si te omnia fallant; etiam omnia fient, quæ negabam fieri posse.

Und er kehrt in der Tat zurück, wenn nicht alles mich täuscht.

Ja, wenn d i c h alles täuscht, dann kann auch all das geschehen, von dem ich glaubte, es könne nicht geschehen!

Das ist eine Form des sogenannten Adynaton[96]: Ja wenn der großmächtige Gesandte Frankreichs sich in diesen Dingen täuschen würde, dann ist nichts mehr unmöglich: Dann fließen die Ströme rückwärts … Weit entschiedener als in der Vorrede zu den *Memmiana* wird nun d'Avaux in die Pflicht genommen.

[Memmius:] *Istud iam præcipio gaudium:*

[Balde:] Pacis Legato dignissimum: quod idcirco maturiùs præcipere potest, quia & procurare.

Diese Freude empfinde ich schon im voraus.

Und sie passt ja auch wunderbar zum Friedensgesandten! Er kann sie ja umso früher im Voraus empfinden, da er sie auch bewerkstelligen kann.

Balde belässt es also nicht bei seiner Freude über die frommen Wünsche des Memmius: Den Frieden wünschen können sie beide, aber der Franzose hat ihn in der Hand. Nie war Balde so deutlich.

96. Formal gleich etwa Verg., *Ecl.*, 8, 26-28 und bes. Ov., *Trist.*, 1, 8, 1-8, dort V. 7 *omnia iam fient, fieri quae posse negabam*.

Hat sich Balde beschenken lassen?

Im folgenden Abschnitt kommentiert er nicht ganze Sätze, sondern einzelne Wörter aus einem einzigen Satz des Memmius, der ihn darin geradezu um seine Liebe bittet – was Balde einen „heiligen Schauder" (*horrorem sacrum*) einflößt – und ihm „ein ungewöhnliches Zeichen der Zuneigung"[97] (*affectum non vulgarem*) verheißt. Nun bestimmt Balde sein Verhältnis zu Memmius nach klassischem Vorbild: Obwohl er den Ruhm eines Horaz nicht beanspruche, habe er doch Mäzene d.h. *Maecenates* gefunden von denen aber Memmius der Größte sei. Das bringt einen heiklen Punkt ins Spiel. Horaz wurde, wie jeder weiß, von Maecenas auch materiell reich beschenkt. Und Balde? Er verlässt nun die Form des Kommentars und äußert sich im Zusammenhang. Dabei wird klar, dass d'Avaux zumindest den Versuch gemacht hat, Balde zur Annahme eines Geschenks zu nötigen:

> [Balde:] Exspectare iubes affectum. impleuisti vota, cùm præuenisti desideria. in hoc prope iniurius, quod religiosæ Paupertatis gloriam[98] inuito extorseris. Si Proceres, qui Monasterij in Westphalia congregati sunt, omnes tam sedulò Pacem publicam promouerunt; quàm seriò tu adegisti me, vt munificentia tua frui vellem; Pax est.
>
> Du sagst, ich solle ein Zeichen deiner Zuneigung erwarten. Du hast ja meine Wünsche schon erfüllt, indem du meinem Verlangen zuvorgekommen bist[99], und hast damit geradezu Unrecht getan, indem du mir den Ruhm der Armut, die der Orden verlangt, gegen meinen Willen entwunden hast (entwinden wolltest?). Wenn die edlen Herren, die in Münster in Westfalen versammelt sind, allesamt den Frieden so angelegentlich gefördert haben, wie du mit Ernst in mich gedrungen bist, dass ich doch deine Freigebigkeit genießen solle, dann – ist Frieden.

Der Realis an dieser Stelle mindert ein wenig die Keckheit der Unterstellung, die noch größer wäre, wenn Balde im Irrealis darüber klagen würde, dass ja Friede längst w ä r e, wenn man sich in Münster nur genügend bemüht hätte. Geradezu deplatziert scheint jedenfalls daneben die Anstrengung, die sein Maecenas macht, um ihm ein unwillkommenes, mit der Ordensmoral nicht vereinbares Geschenk aufzudrängen. Aber hat Balde es genommen? Das Perfekt *extorseris* scheint dies nahezulegen, es könnte aber auch nur konativ als Abhängigkeitsform eines Imperfekt (*extorquebas*) gemeint sein. Erst der letzte Satz bringt einigermaßen Klarheit:

---

97. Diese metonymische Verwendung von *affectus* scheint sich im klassischen Latein nicht nachweisen zu lassen.

98. In Baldes (handschriftlich erhaltenem) vierten Ordensgelöbnis, abgelegt am 31. Juli 1640, heißt es: […] *promitto* […] *perpetuam Paupertatem* […].

99. Offenbar mit erneuter Anspielung auf d'Avaux' Bekenntnis zum Frieden.

Qui fit? nunquam violentior es, quàm cùm beneficus. ergo libertas mea & liberalitas aliena simul stare non poterant! aliorum quoque operâ instititsi exonerare verecundiam meam; denique expugnare & timiditatem; nescio, mandanti propior an deferenti! quippe interpretaturus contemtum, si nullius rei petitione frustrarer affectum. petere iussus, descendi ad opportuna modestiæ leuamenta. Nouus error, nouum iurgium! iudicasti haec indigna auctoritate Personæ, quam sustines. Itaque permisi Torrenti cursum. deposui nomen INVITI, & recepi titulum INGRATI.

Wie kommt das? Nie bist du gewalttätiger, als wenn du wohltätig bist. So konnten also meine Freiheit (sc. abzulehnen oder anzunehmen) und die Freigebigkeit eines andern nicht zugleich bestehen! Sogar die Anstrengung anderer hast du bemüht, um mir meine Schamhaftigkeit zu nehmen, schließlich sogar meine Ängstlichkeit siegreich zu erobern, ich weiß nicht, ob schon mehr befehlend oder nur auftragend. Denn du gabst ja zu verstehen, dass du es als Verachtung interpretieren müsstest, wenn ich deine Zuneigung dadurch, dass ich nichts erbitte, ins Leere laufen ließe. Wie du mir so befahlst, etwas zu bitten, verlegte ich mich auf die zur Bescheidenheit passenden Mittel, um mir die Lage zu erleichtern. Noch ein Irrtum, noch ein Streit! Du entschiedest, dass dies der Autorität, die deine Persönlichkeit darstelle, unwürdig sei. So ließ ich denn dem Sturzbach freien Lauf: Ich legte den Namen des Widerwilligen ab, und nahm den Titel des Undankbaren an.

Bei allem Halbdunkel werden letztlich nun doch die Vorgänge deutlich. D'Avaux hatte auch durch Einschalten von Freunden versucht, Balde zur Entgegennahme eines Geschenks zu drängen. Als er das fast schon befahl (*mandare* steht bei Befehlen, *deferre* bei Wohltaten), bequemte sich Balde zu einer Bitte *pro forma*, die aber für den Comte eine solche Lappalie war, dass er darüber geradezu zürnte. Wenn Balde nun sagt, er habe „dem Sturzbach den Lauf gelassen", kann das gerade nicht heißen, dass er d'Avaux nachgegeben hätte[100]: Der Sturzbach sind vielmehr dessen Vorhaltungen, die Balde ertragen wollte. Denn der letzte Satz zeigt eindeutig, dass er statt „widerwillig" ein Geschenk zu akzeptieren lieber als „undankbar" beim Zurückweisen gelten wollte. Das hätte man auch einfacher sagen könne, aber in so heikler Sache war eine gewisse Dunkelheit wohl angemessen. Dem jedenfalls, der lesen kann, ist klar: Balde hat nichts genommen. Vor Ordensbrüdern und auch manchen Neidern musste das irgendwie festgehalten werden.

So hat Balde in diesem offenen Brief bzw. Briefkommentar an den französischen Gesandten drei schwierige Punkte mit Anstand, das heißt in aller Höflichkeit und doch ohne sich etwas zu vergeben, bewältigt: Er widersteht der Verlockung, sich wegen seines Elsässertums zum

---

100. Fernzuhalten ist hier das zunächst scheinbar naheliegende Sprichwort *Contra torrentem niti* (Erasmus, *Adagia*, 3, 2, 9).

französischen Bürger machen zu lassen: Nur die Latinität mache die beiden zu Mitbürgern in der literarischen Republik. Er rühmt den Friedenswunsch des Comte d'Avaux, ermahnt aber gerade ihn als den Bevollmächtigten, es nicht beim Wunsch bleiben zu lassen. Und er lobt, besonders noch im Schlusssatz – *vt semper moribus tuis obsequaris, beneficus in eruditos* –, die Freigebigkeit seines Gönners, ist aber bereit, um seines Gelübdes willen diesen auch auf die Gefahr der Verstimmung hin zu enttäuschen. Dieser Briefwechsel macht beiden Ehre.

Was wird aus dem Ulmer Frieden?

Man muss nicht sonderlich scharfsinnig sein, um in dieser langen Vorrede den, sollte man meinen, wichtigsten Punkt zu vermissen: den Ulmer Waffenstillstand! Nur in wenigen, dürren Worten, die wir oben (S. 236) referiert haben, berichtet Balde am Ende seines Vorspruchs vom Zustandekommen seines Werks, das einer der in Ulm Verhandelnden angeregt hatte und das d'Avaux gewidmet war. Wie konnte aber Balde über den großen Frieden mit dem Friedensgesandten sprechen, ohne diese wichtige Vorstufe zum Frieden, mit der Kurfürst Maximilian sogar die Verstimmung des Kaisers herausgefordert hatte, zu erwähnen? Zumal doch das ganze große *Drama georgicum* eben diesem Waffenstillstand gewidmet war. Die Antwort liegt leider nahe: Noch bevor das Werk im Druck erschien, hatte Bayern den Waffenstillstand wieder gebrochen (am 14. September 1647: *pro forma* zunächst nur mit Schweden); und die Vorzeichen dieses Bruchs scheinen schon gegen Ende der Abfassung des *Drama georgicum* sichtbar geworden zu sein. Längst ist die Forschung aufmerksam geworden auf eine darauf bezügliche, recht explizite Äußerung Baldes. Am Ende des zweiten Akts, in dem der neue Friede verherrlicht wird, schreibt er in eigener Person (S. 56):

> Monendus es, quicunque attigeris nostra: nos tempori, vt fluxit, fluitque, scribere. vt fluxurum est, non consuesse, immo nec posse. nisi, quod quidem facillimum videtur, ex Poëta momento temporis, fiam vates. vti non semel ex inopinato transmutatus sum. quo tamen ipso tempore, pæne tantùm per ænigmata præsensiones euoluo. Totum hoc Drama, scito non esse compositum ab Entheato, seu Diuina patiente. Historiam in oculis vulgi positam, accepimus referendam. sic se res habuit: &, spero, adhuc habet. Euentus sequaces in animum meum non valent. futuris haut obstringor. illa tetricæ mihi Musæ nondum indicârunt.
>
> Lass dir gesagt sein, wer immer du unsere Worte in die Hand bekommst, dass wir so für die Zeit schreiben, wie sie verflossen ist und verfließt, aber gewöhnlich nicht so, wie sie verfließen wird, ja das können wir auch gar

> nicht. Es sei denn, dass ich, was ja ganz leicht zu sein scheint [101], in einem Augenblick aus einem Dichter ein Prophet werde. So bin ich nicht nur einmal unvermutet verwandelt worden, enthülle eben dann aber meine Vorahnungen fast nur durch Rätsel [102]. Wisse, dass dieses ganze Drama nicht von einem Gottbegeisterten oder von einem unter göttlicher Einwirkung Stehenden verfasst wurde. Wir haben den Auftrag bekommen, die Geschichte so zu erzählen, wie sie sich vor den Augen des Volks darstellte: So verhielt sie sich, und so, hoffe ich, verhält sie sich noch. Die nachfolgenden Ereignisse haben keinen Einfluss auf meinen Geist, die Zukunft bindet mich nicht. Diese haben mir meine zimperlichen Musen noch nicht angezeigt.

Dieser Text, offenbar von letzter Hand als eine Art Fußnote eingerückt, zeigt klar, dass Balde an der Dauer des Waffenstillstands Zweifel hat und darum Wert darauf legt, dass er in seinem Gedicht, in dem an dessen Fortbestand ja nicht gezweifelt wird, nicht, wie sonst gelegentlich, als wahrsagender *vates* (Dichterprophet), sondern gewissermaßen als überlieferungsgläubiger Historiker gesprochen habe. Dass der Waffenstillstand aber noch nicht förmlich gebrochen wurde, zeigt das an entscheidender Stelle eingefügte *ut spero*: Balde hofft auf den Fortbestand des vorläufigen Friedens. Was die Zeit angeht, dürfen wir annehmen, dass diese Notiz etwa zur selben Zeit wie die Vorrede an Memmius, wo der Waffenstillstand ja kaum erwähnt wird, verfasst wurde. Die Vorrede ist datiert auf den 25. Juli 1647, im September wurde der Waffenstillstand gebrochen; Balde, von Geheimrat Richel mit Insider-Nachrichten versorgt [103], dürfte also schon vorher von entsprechenden Erwägungen gehört haben.

Im Übrigen aber zeigt schon dieses *ut spero* deutlich, wie unbegründet die heute gängige Meinung ist, wonach Balde sein *Drama georgicum* unter dem Druck des Kurfürsten widerwillig geschrieben habe (was man gerade aus der soeben zitierten Partie herauslesen will [104]) – ein Ausfluss des ein-

---

101. Balde legt Wert darauf, dass die ekstatischen Zustände, die er in seinen *enthusiasmi* darstellt (vgl. oben Anm. 9) nicht willentlich hervorgerufen werden. Im Übrigen zeigt diese Äußerung klar, dass sich Balde in diesen Zuständen echte prophetische Fähigkeiten zutraut.

102. Zur gesuchten Rätselhaftigkeit bei Balde vgl. Katharina KAGERER (2010), hierzu bes. S. 183.

103. Diese wichtige Information gibt Balde in *Interpretatio somnii*, 64 f.; bei Katharina KAGERER (2014), S. 276 mit Komm. S. 529 ff.

104. Schon der i.J. 1868 überraschend reichspatriotisch gesinnte bayerische Pfarrer G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 168 sah in dem Auftrag an Balde „für den Vaterlandsfreund etwas Beengendes“ und wollte in diese Richtung Baldes Ablehnung „höherer Begeisterung“ deuten. (Vgl. dagegen schon J. LEONHARDT [1987], S. 484, Anm. 35.) Entschiedener in diesem Sinn dann D. BREUER (2006), S. 44, nach dem Balde ausdrückt, „er habe diesen Auftrag nur widerwillig übernommen“. Er nimmt auch zu Unrecht an, Balde habe um sein „Fürstenlob“ (?) unverständlich zu machen, das Oskische gewählt (mit dem Balde aber seit 1632 in Werken experimentiert hat!):

gewurzelten Vorurteils, Balde sei im Herzen habsburgisch gesinnt und darum in latenter Spannung mit seinem Landesherrn gewesen [105]. Dann hätte er ja doch auf den Bruch des dem Kaiser höchst unwillkommenen Waffenstillstands hoffen müssen, aber er hofft das Gegenteil.

Das wird im Folgenden bestätigt. Balde rechtfertigt sich nämlich dafür, dass er im zweiten Akt seines Dramas nicht technisch korrekt von Waffenstillstand (*pacificatio*, *induciae*, *armistitium*) gesprochen – und damit vielleicht, kann man ergänzen, unberechtigte Hoffnungen auf dauernden Frieden erregt habe. Natürlich sagt Balde nicht, dass er sich getäuscht habe, sondern beruft sich darauf, dass die erwähnten exakteren Vokabeln für Waffenstillstand nicht „oskisch" seien, also im Altlatein nicht belegt sind, *armistitium* sogar nicht einmal im klassischen Latein vorkomme; die „oskischen" Vokabeln seien eben nur *pacio* und *paces* [106]. So solle sich denn, sagt er kühn, der Leser daran freuen, dass er von Frieden statt nur von *pacificatio* liest. Und fügt in letzter Zeile hinzu. *Si non recipis asseuerantem, saltem iuua optantem*. „Wenn du schon mit meiner Behauptung nicht einverstanden bist, dann unterstütze wenigstens meinen Wunsch." Baldes Wunsch bleibt, auch wenn er seine Erfüllung bedroht sieht.

Wie aus der Vorrede, so hat Balde auch aus der Schlussode, die wiederum Memmius gewidmet ist, das Friedensthema, ja überhaupt alles Aktuelle weggelassen. Hier fingiert er, dank Moselwein, Musenquell und Tiberwasser von seiner oskischen Manie genesen, im Geiste ein durch Rom führendes Sightseeing, das ihn seiner politischen Sorgen zu überheben scheint.

Denn gerade die politisch wichtigen Partien trägt Merkur in klassischem Latein vor (*P.Osc.*, S. 38-41), und außerdem wird alles Oskische übersetzt. Balde selbst bezeugt die Freude an seinem Werk, wenn er am Schluss der Vorrede an Memmius von einer *semetipsam irritans cupiditas* spricht. So treffend Katharina KAGERER (2014), S. 534.

105. So D. BREUER in seinen verschiedenen Arbeiten zum Thema, s. oben Anm. 69 u. 104. Dagegen hat Katharina KAGERER (2014), S. 110 f., 547 f. darauf hingewiesen, dass Balde in seinem von Maximilian „eher harmlos" korrigierten Geschichtsentwurf habsburgkritischer war als der Kurfürst selbst. Im 2. Teil des *Drama georgicum* wird übrigens Habsburg bzw. Austria von Mercurius gescholten, dass es nicht auf Bayern gehört hätte (*P.Osc.*, S. 38), und dass der spanische Einfluss in Wien zu groß sei (S. 39); gut dazu L. STEINBERGER (1906), S. 96. Eine solche Kritik am Kaiser mag vielleicht insgeheim im Sinne Maximilians gewesen sein, aber einen Auftrag dazu hat er Balde, und gar einem widerwilligen Balde, schwerlich gegeben.

106. Das Wort *paces* in dieser Form sucht man in unseren Nachschlagewerken vergebens, und Balde gebraucht es auch gar nicht. Offenbar meint er, die obliquen Formen von *pax*, also *pacis, paci* usw. (die bei ihm natürlich erscheinen), seien im „Oskischen" von einem Nominativ *paces* abzuleiten. Dagegen hat er *pacio* aus Paul. Fest., p. 250 MÜLLER (= p. 296 LINDSAY): *pacionem antiqui dicebant, quam nunc pactionem dicimus* (und in dieser Bedeutung gebraucht er es auch).

Aber dann kam ein gutes Jahr später am 14. und 24. Oktober 1648 doch noch der große, ersehnte Westfälische Friede! Jedoch die beiden, der Diplomat und der Dichter, die ihn so gewünscht hatten, durften seiner nicht recht froh werden. Ein halbes Jahr vor dem Friedensschluss, also im April 1648, wurde d'Avaux, der mit seinem minder gebildeten und minder friedenswilligen Mitgesandten Servien auf dem Kriegsfuß stand, von Mazarin aus Münster abberufen [107]: Immerhin steht sein Name noch in den Verträgen. Für Balde bedeutete der Friede den Verlust des geliebten Elsass; vor allem aber musste er zur Kenntnis nehmen, dass der Papst den Vertragsbestimmungen wegen der den Protestanten gemachten Konzessionen sogleich ein *coram Deo protestamur* (26.11.1648) [108] entgegensetzte, ein Urteil, dem sich Baldes papsttreuer Orden, trotz gemischter Stimmungslage [109], anzuschließen hatte. So musste es Balde einem protestantischen Kollegen, Paul Gerhard, überlassen, die fällige Friedensode zu schreiben („Gott Lob! Nun ist erschollen …"); er selber in einem autobiographischen, nicht für die Öffentlichkeit bestimmten Zeugnis spricht ein Jahr später von der *pax tremenda Westphalica*: Da konnte *tremendus* „schrecklich", aber auch „ehrfurchtgebietend" [110] heißen. Es war, wenn ich nichts übersehe, Baldes letztes Wort zu dem großen Thema.

Ein Totenlied für Memmius

Nicht das letzte Wort zu seinem Freund d'Avaux – der die Drangsale dieser Jahre nicht lange überlebte und schon Ende 1650 starb. Offenbar sofort widmete Balde ihm einen (erst nur handschriftlichen) Nachruf, den er als *Fragmentum funebris elogii* [111] (Fragment eines Totenpreises) überschreibt und stilisiert: Er endet mit einem Halbvers (wie er gelegentlich bei Vergil sich findet), was vielleicht ausdrücken soll, dass Balde seinem Gegenstand noch nicht voll gerecht geworden sei. Schwerlich handelt es

107. Die Vorgänge sind genau analysiert bei Anuschka TISCHER (1999), S. 171-180; zur Rivalität von Servien und d'Avaux vgl. auch P. A. HEUSER (2008), S. 268 ff.

108. *Die Urkunden der Friedensschlüsse zu Osnabrück und Münster* […], Zürich, 1848, S. 364.

109. L. STEINBERGER (1906), S. 161 ff.

110. So Katharina KAGERER (2014), S. 500-502, die die ganze Partie im historischen Zusammenhang eindringlich kommentiert. Dort ist auch zu der deutschnationalen Interpretation von Joseph Bach Stellung genommen. — Auffallend ist, dass auch in Baldes *Arion Scaldicus* (1649), den E. SCHÄFER neu entdeckt und erschlossen hat, der Westfälische Friede nicht erwähnt wird (E. SCHÄFER [2006], S. 51; 68).

111. Zum Titel vgl. das Literaturverzeichnis.

sich aber um ein Fragment im engeren Sinn. Künstlerisch ist das Gedicht geschlossen und fertig [112].

Die ersten Worte, ein deutliches Horazzitat (*Carm.*, 1, 1, 2: *dulce decus meum*), apostrophieren damit den Freund als seinen „Maecenas"; es folgt, damit auch der zweite große Klassiker an der Trauer beteiligt wird, Vergil (*Aen.*, 6, 456 f.: Aeneas zu Didos Schatten) [113]:

> DUlce decus, MEMMI: *verus mihi nuncius ergo*
> *Venerat extinctum,* fatóque *extrema secutum!*
> Qui, licèt immeritum, quamvis regione remotum,
> Et nunquam visum me sic complexus amabas,
> Ut pia libares ægro Soteria vati.
> Nec frustra. excusso surrexi denique morbo.
> Nunc tamen ipse jaces. [...]

> Du meine süße Zier, MEMMIUS: So war denn also die Nachricht wahr,
> die zu mir gekommen war, dass du gestorben seist und das äußerste Schicksal
> [erlitten habest!
> Du, der du mich, der ich es nicht verdiente und in entfernter Gegend lebte
> und den du nie gesehen hast, so zärtlich umfangend liebtest,
> dass du dem kranken Dichter fromme Gesundheitswünsche zutrankst.
> Und nicht umsonst. Ich schüttelte die Krankheit ab und stand endlich auf.
> Nun aber liegst du selbst. [...]

Die Erinnerung an jenen unvergesslichen Umtrunk (oben S. 223) führt zum Preis der Herzensgüte und all der wunderbaren Eigenschaften des Freunds, der, gut christlich, Klugheit der Schlange und Herzensreinheit der Taube in sich vereint habe: Gesandter des Königs hieß er und war der König unter den Gesandten. Ihm entströmte der Honig Ciceros – in Münster wurde ja vor allem auch lateinisch verhandelt [114] – und die Lilien Galliens, aber was für welche [115]! S. 304:

> Gallica facundis Stillabant *lilia* labris.
> Lilia: de quibus est *oleum* mirabile *Pacis*
> *Expressum*: qualíque situs merearis inungi.
> Ungite Thespiades. labor hic vos poscit: eúmque
> Ultrò suscipitis <.> Superat liquor iste Sabææ
> Messis odoriferas segetes, & balsama Cypri.
> Hoc oleo, *quoniam Pacem morientibus omnes*

112. Auch mit der Satire *Crisis* fingiert Balde, ein Werk aus Fragmenten verfasst zu haben (S. 515 *carmen intercisum est*, *quippe mera fragmenta complexum*): Es lag aber so den Zensoren vor, von denen einer gerade an diesem Abrupten Anstoß nahm. Auch hier ist Balde ein Vorläufer der neueren Moderne: Das Schaffen planvoll unvollendeter Werke beginnt also nicht erst, wie man meint, im 18. Jahrhundert.

113. *Elog. Memm.*, S. 303 f.

114. Vgl. die Arbeiten von G. BRAUN (2005 und 2011).

115. Auch in *Sylv.*, 9, 3, 47 f. (gallische Lilien - Honig vom Tiber) war die zweisprachige Beredsamkeit des Gesandten gerühmt worden.

Optamus, decet inprimis Herois AVAXI
Imbutum, penitúsque fragrans spirare cadaver.

Französische Lilien tropften von seinen beredten *Lippen*,
Lilien, aus denen man das wunderbare *Öl des Friedens*
gepresst hat – mit dem du nun als Toter gesalbt zu werden verdienst.
Salbt ihn, Musen von Thespiae: Zu der Mühe seid ihr berufen, und ihr
nehmt sie gerne auf euch. Dieser Saft ist mehr wert
als die duftenden Saaten, die man in Arabien erntet, und als der Balsam
[von Cypern.
Mit diesem Öl – *denn den Frieden wünschen wir alle*
denen, die sterben – muss besonders der Leichnam des Helden D'AVAUX
benetzt sein, und mit starkem Hauche duften.

Balde denkt an das übliche *Requiescat in pace*, das alle ihren Toten nachrufen: D'Avaux aber verdient nicht nur diesen Wunsch, sondern er soll mit dem Öl desjenigen Friedens gesalbt werden, den er dank seiner wunderbaren Diplomatie und Redekunst selbst bewirkt hat. — So hat Balde hier an versteckter Stelle noch einmal dem Mitstifter des Friedens gedankt, den sein Papst und sein Orden verworfen hatten [116]. Mit einem Rundblick des großen Mannes, der vom Himmel, den er sich wie ein Heiliger verdient hat, auf die Welt herabschaut [117], deren Waffen und Intrigen er nun entrückt ist, endet dieses durchaus höfisch huldigende, aber gefühlvoll beseelte Gedicht, das Balde offenbar zunächst nicht veröffentlichen wollte – oder konnte [118].

Baldes Verleumder

„Es liebt die Welt, das Strahlende zu schwärzen." Auch Baldes Freundschaft mit dem berühmten Diplomaten scheint, wenn wir ihm glauben, der Verleumdung nicht entgangen zu sein. In seiner Satire *Crisis* (1657), einem Meisterwerk der Selbstpersiflage, deren Veröffentlichung sein Orden ihm untersagte [119] – sie ist noch heute fast unbekannt [120] – hören wir von bösen

116. Auch hierin stimmte Balde mit seinem Kurfürsten, der dem Kaiser den Frieden fast abgerungen hatte, überein. Vgl. oben Anm. 105.

117. Dies erinnert an den Schluss der *Tilli Parentalia* (*Op.o.*, 8, S. 332). Dahinter steht natürlich Ciceros *Somnium Scipionis.*

118. In der von ihm damals projektierten satirischen (und auch dramatischen) Dichtung schien dafür kein Platz zu sein. Erst die autobiographische *Crisis* gab eine Möglichkeit. Vgl.unten S. 257.

119. Ein Teil der Zensururteile über das Werk wurde veröffentlicht von L. PFLEGER (1904), S. 74 f. Gerügt wurde darin vor allem, dass Balde allzu persönliche Dinge an die Öffentlichkeit bringe, was sich für einen Ordensmann nicht schicke: Wer ihn nicht kenne, müsse vieles falsch verstehen.

120. Herausgegeben wurde die Satire aus dem handschriftlichen Nachlass in den *Opera omnia* von 1729, Bd. 4, S. 513-547, leider mit vielen Druck- und Lesefehlern, da ein von Balde überwachter Druck nicht vorlag. Unkritisch in dieser Hinsicht ist der erste Versuch einer Würdigung durch F. HEIM (2005).

Stimmen, die über seinen Charakter losziehen. Ein gewisser „schrecklicher" *Ajax* erklärt Balde zum heuchlerischen Liebediener [121]:

[...]
Vanus adulator, palpumque obtrudere doctus;
Mollia sub Latia præconia vendidit hasta [122];
Cùm generosus adhuc vitales carperet auras,
Memmius, & blandum Gallus submitteret aurum,
Tunc Sylvæ, tunc antra loqui. tunc vivere fontes [123],
Tunc iterare lyram, nervisque ad metra reductis
Plaudere Francigenæ, nomenque ad sidera ferre.
- [124]
Illectus pretio + census + [125] ad barbita sumpsit;
Imbutaeque [126] manus cordas tetigêre sonantes.

Ein nichtiger Schmeichler, der es gelernt hatte, den Menschen schön zu tun,
verkaufte er auf der Lateinauktion gefällige Lobsprüche.
Als der edle Memmius noch die Luft des Lebens atmete
und dieser Franzose ihm das verführerische Gold lieferte,
da hieß es, dass die Wälder, dass die Grotten sprächen, dass die Quellen lebten,
da ließ er wieder seine Leier tönen, da brachte er die Saiten zurück ins Versmaß,
huldigte dem Sohn Frankreichs und hob seinen Namen zu den Sternen.
- -
Verlockt vom Geld erhob er zur Leier seine Gesänge [?],
und die davon befleckten Hände rührten an die tönenden Saiten.

Wir sehen: *Ajax* kennt genau die z.T. wörtlich zitierten *Memmiana*, in denen Balde dem Freund zuliebe seine lyrische Dichtung wieder aufnimmt [127]. Übersehen aber oder falsch interpretiert hat er die Vorrede zum *Drama georgicum*, in der Balde eine materielle Vergütung leugnet (S. 248). Oder hat er etwa Gründe, ihm nicht zu glauben? Er weiß zu argumentieren (V. 13-18):

---

121. Cap. 28, V. 3-12 = *Op.o.*, 4, S. 536.

122. *Sub hasta* gebraucht Balde regelmäßig nach römischer Sitte für die Auktion; *praeconia* lässt an den dort ausrufenden *praeco* denken. Mit *Latio sermone* (*Epod.*, 7, 15 = *Op.o.*, 1, S. 274) bezeichnet Balde die lateinische Sprache, doch *sub Latia hasta* bleibt seltsam.

123. Anspielung auf *Sylv.*, 9, 1, 16-20, vgl. unten Anm. 127.

124. Die Lücke an dieser Stelle stammt von Balde selbst, der fingiert, die über ihn umlaufenden Reden nur unvollständig gehört zu haben. Vgl. Anm. 112.

125. *Census*, auch in der Bedeutung „Reichtum", kann kaum das hier benötigte Objekt zu *sumpsit* sein, wahrscheinlich ein Lesefehler (vgl. Anm. 120). Emendieren ließe sich *cantus* oder *digitos* bzw. *palmas*, wie (*El.var.* 5, 85 = *Op.o.*, 5, S. 266) *motisque ad barbita palmis*.

126. Hier ist noch einmal *pretio* zu ergänzen: Nach klassischem Sprachgebrauch steht bei Balde *imbutus* stets mit einem Ablativ.

127. Vgl. bes. *Sylv.*, 9, 1, 16-19 (Wenn du, Memmius, mich inspirierst …) *Francigenam* […] *supplex / Ramis adorans silva trementibus, / Vivique fontes, antraque fontium / loquantur* […].

Claudius immensam Regni revocatus ad urbem
Vix subiit fossam, nullum meus Alsata signum
Edidit, & tacitus pressit post funera laudes.
Ullane marmoreo data sunt Epicedia cippo?
Ullane sacratos deflevit nænia manes?
Ullane cum fuscis injecta est floribus oda?

Claudius (Memmius), in die gewaltige Hauptstadt des Reichs zurückgerufen,
hatte kaum in die Grube gehen müssen – da gab mein Elsässer kein
Zeichen von sich, er verstummte und hielt nach dem Begräbnis sein Lob zurück.
Hat denn sein Marmordenkmal irgendein Totengedicht bekommen?
Hat denn irgend ein Klagelied den geheiligten Toten beweint?
Ist denn irgendeine Ode zusammen mit dunklen Blumen ihm nachgeworfen
[worden?

Darauf ließe sich sogleich mit dem *Elogium Memmianum*, das *Ajax* in der Tat nicht kennen kann, entgegnen. Und um dessentwillen hat Balde wohl diesen Vorwurf hier überhaupt vorbringen lassen. Aber als gewiegter Rhetor schiebt er, um dann steigern zu können, noch andere Argumente vor, die ein gewisser *Franciscus Gambara* [128] in edler Empörung über den Verleumder äußert. Zuerst: Vor allem die inständigen Bitten des Freunds hätten Balde zum Dichten getrieben (V. 24-29):

Ut caneret, movit virtus; persuasit [-avit *typ.*] amicus,
Nec semel aut iterum: sed adurgens plus vice sexta [129]
Hortator, precibusque monens, et iurgia miscens
Adiunctis sociis: ut ebur vocale resumptum
Incuteret, sumptisque comis de virgine lauro
Tam bene de musis meritum caput exornaret.

Zu singen trieb ihn seine Tugend an; dazu bestimmte ihn der Freund,
indem er ihn nicht nur ein- oder zweimal, sondern mehr als sechsmal bedrängte
und dazu anhielt, mit Bitten und dazu mit Schelten ihn mahnend,
unterstützt noch von den Freunden: er solle doch das tönende Elfenbein
[wieder nehmen
und schlagen und mit den vom jungfräulichen Lorbeer genommenen Blättern
ein Haupt schmücken, das sich um die Musen so sehr verdient gemacht hatte.

Das bestätigt, was man schon aus *Sylv.*, 9, 3 erschließen konnte: Dort erhielt ja Balde von seiner ungehaltenen Muse die lyrische Leier nur darum zurück, weil der französische Gesandte es wünschte. Dabei soll man dies

---

128. Hier scheint es sich um eine historische, zumindest für einige Zeitgenossen identifizierbare Persönlichkeit zu handeln, da Balde genaue Angaben zu Geburt und Herkunft macht. *Gambara* verwendet er auch sonst als Pseudonym für einzelne Dichter. Vgl. L. CLAREN (2003), S. 357.

129. Spätlateinisch: J. P. KREBS (1905), Bd. 2, S. 735 gibt Hieronymus als frühesten Beleg für diese Verwendung von *uice* an. Die übliche Bedeutung scheint „zum sechsten Mal", hier aber eher = „sechsmal". Nach Balde, *Lyr.*, 2, 41, 8 *vice plus quaterna*, „mehr als viermal", wäre zu erwarten *plus vice sena.*

natürlich auch hier nicht so verstehen, als habe Memmius Preislieder auf sich selbst in Auftrag gegeben: Er führte Balde zurück zur Lyrik; dass diese dann auch ihn zum Gegenstand erwählte, machten seine Tugend und Leistungen. Jedenfalls hat sich Balde seinem Gönner nicht angedienert.

Und warum schwieg er dann bei dessen Tod? (Das *Elogium Memmianum* war ja nicht veröffentlicht, und Balde schrieb für Leser, die es, i.J. 1657, nicht kannten.) Gambara gibt sich Mühe: Nicht jede Trauer müsse sich in einem Denkmal niederschlagen. Aber Balde habe ja doch auch eine bittere Rede über den Tod des Freunds verfasst, sie freilich verworfen (V. 34-38):

> Scripta erat in sævam trabeata Philippica mortem.
> Deleta [Delecta *typ.*] est: visumque fuit, minùs esse dolendum.
> Vivit adhuc, qui sic vixit: non mortuus ille est,
> Sed cessit, corpusque animus mortale reliquit,
> Mutavitque locum; legatis ut sacer est mos.

> Verfasst war eine römische [130] Philippica gegen den grausamen Tod.
> Sie wurde vernichtet. Denn er meinte, man müsse weniger trauern.
> Der lebt ja noch, der so gelebt hat: Der ist nicht tot,
> sondern gegangen; und der Geist hat den sterblichen Körper verlassen
> und seinen Ort gewechselt – so wie es heiliger Brauch der Gesandten ist.

Eine schöne Pointe, die den christlichen Seelenplatonismus mit dem unsteten Reiseleben des Diplomaten zusammenbringt. Unpassend wäre es gewesen, meint Gambara im Folgenden, auf den Tod eines ja doch unsterblichen Helden mit der branchenüblichen trivialen Anklage gegen die daran Schuldigen, Parzen und Todesgöttin, zu antworten. Das wäre (V. 42) die „gemeine Leier" eines „weinenden", aber zugleich „beweinenswerten Dichters" (*lyra communis: flentis flendique Poëtæ*). Aber ganz verloren sei das Gedicht zum Glück nicht: *quaedam fragmenta supersunt*. Und dann kommt als Überraschung das ganze uns jetzt schon vertraute, damals aber noch unbekannte *Elogium Memmianum*, nur im ersten Vers leicht dem Zusammenhang angepasst.

Ohne Zweifel hatte Balde geplant, durch die Einfügung seiner Verse die Huldigung an den verstorbenen Freund publik zu machen. Die Zensoren der *Crisis* haben es verhindert, obschon sie gerade gegen das *Elogium* schwerlich etwas einwenden konnten. So ergriff Balde, als wenige Jahre später, 1660, seine bislang veröffentlichten Gedichte in einer Sammelausgabe erschienen, wohl gerne die Gelegenheit, das *Elogium* nun doch noch der Öffentlichkeit zu übergeben. Denn wenn sein stolzer Kölner Verleger,

130. Mit *trabeatus* bezeichnet Balde sonst regelmäßig den Träger des Römergewands.

Johannes Busaeus[131], es nur seinem eigenen Sammelfleiß zuschreibt, dass dieses Gedicht aufgetrieben werden konnte, um es, damit das Buch voll werde (*ne sequentes paginæ vacarent*) den Band der *Heroica* beschließen zu lassen, dann ist das wohl nicht völlig erst zu nehmen. Wie es begann, so schließt das Gedicht nun – und nur diese letzten Verse seien noch zitiert – mit anderthalb Versen aus Vergil (*Aen.*, 11, 97 f.):

> Sistite Thespiades. Cari quod Troïus olim
> Æneas viso Pallantis funere dixit,
> Inclamo: *Salve æternùm mihi Maxume MEMMI,*
> *Æternúmque vale.*
>
> Haltet ein, ihr Musen von Thespiae! Was einst der Troer Aeneas
> beim Anblick des Leichnams seines teuren Pallas sagte,
> das rufe ich: *Sei auf ewig mir gegrüßt, gewaltiger MEMMIUS,*
> *und leb auf ewig wohl.*

Dieser Abschied war wie gesagt so gemeint: Balde hat den Namen seines Freunds im späteren Werk, wenn ich nichts übersehe, offenbar nicht mehr erwähnt.

Die Lateinerfreundschaft im Urteil der Nachwelt

Die ungewöhnliche Freundschaft des französischen Diplomaten mit dem deutschen Jesuiten ist auch nach Abwehr der gehässigen Intervention des *Ajax* auf manchen Argwohn gestoßen. Noch nicht beim Protestanten Johann Gottfried Herder, der als erster eine Gesamtwürdigung Baldes versucht und sogar unsere Klassiker in Weimar und Jena für ihn begeistert hat: Er sah in d'Avaux den „Schatten-Mäcenas", dessen „theilnehmende Stimme" dem eher einsamen „Dichter in seiner Gegend" willkommen gewesen sei, als einer „wie er ihn in Deutschland nicht wieder" gefunden habe[132]. Auch Baldes katholischer Biograph, der Tölzer Stadtpfarrer Georg Westermayer (1868), ließ im Blick auf das Politische keinen Schatten auf das Verhältnis der beiden fallen; er würdigte in warmen Worten die *Memmiana* als „Sturmpetition um das Segensgeschenk des Friedens", das nicht ohne Wirkung geblieben sei, und bewies aus dem damals neu edierten Briefwechsel von d'Avaux und Voiture, wie tief der Staatsmann den Dichter bewunderte[133]. Joseph Bach, bischöflicher Gymnasialdirektor in Straßburg, in seiner kürzeren Biographie (1904), schloss sich ihm gerne an[134], ebenso

131. Kurz zu ihm W. SCHMITZ (1999), S. 28.
132. Johann Gottfried HERDER (1829), S. 215.
133. G. WESTERMAYER (1998) [1868], S. 176, 179 f., 268-271.
134. J. BACH (1904), S. 37 f.

Ludwig Steinberger in seiner Dissertation über die Politik der Jesuiten in diesen Jahren (1906)[135].

Dann aber folgten skeptischere Generationen. Mit der bis heute durchaus wertvollen Habilitationsschrift über *Die lyrischen Dichtungen Jakob Baldes*, die der Straßburger Germanist Anton Henrich (1915) vorlegte, begann leider auch die Tendenz, aus Baldes Gedichten mehr und anderes herauszulesen, als in ihnen steht. Es sei, meinte Henrich, Kurfürst Maximilian gewesen, der, selber „gezwungen, mit dem Landesfeind zu paktieren", Balde genötigt habe, „mit seiner Kunst seinem Fürsten zu willen zu sein", d.h. sich für Frankreich einzusetzen und dessen Gesandten zu „umwerben". So habe Balde, dessen Herz als Elsässer natürlich für Österreich geschlagen habe, „einen schweren Kampf mit sich auszukämpfen" gehabt, einen Kampf, der im *Cantus durus* dokumentiert sei: Dort zeige sich ja deutlich Baldes „Unwille": „Seiner Kunst soll Gewalt geschehen, sie soll nicht mehr reden, wie er möchte: V. 1 *Vana res, vana est etiam poesis* ...[136]" Aber da hat in den Vorwehen des großen Kriegs[137] der Straßburger Reichspatriot über den Philologen gesiegt. In der Tat gibt Balde sich unwillig, aber nicht weil seine Muse von außen, sprich von Maximilian, genötigt würde, französische Siege an Stelle deutscher zu besingen, sondern weil sein eigenes Instrument als Advokat der Wahrheit sich weigert, ihm zu gehorchen. Henrich musste sich für seine Deutung berufen auf „Baldes Gewohnheit, die Wirklichkeit in Allegorien rätselvoll zu verschleiern"[138], aber dann müsste Baldes Leier oder gar Apollo selber eine Allegorie für Maximilian sein[139]! Immerhin würdigte Henrich Baldes eindringliche Friedensappelle, die ihm „auch nicht ohne Einfluß auf Avaux geblieben zu sein" schienen[140] – was dann freilich nicht gut zu einem nur widerwillig schaffenden Dichter passt.

Auch der jüngste Interpret des *Cantus durus*, Thorsten Burkard, in einem höchst instruktiven Aufsatz zu den *Memmiana*, versteht sich, wenn auch mit Vorbehalt, zur Allegorese, aber diesmal in umgekehrter Richtung. Wenn Balde sich mit Bileam vergleicht, der, vom Moabiter Balak bestochen, Israel verfluchen soll, dann aber wider Willen Gottes Volk segnet, dann habe wohl Maximilian (= Balak) den Dichter Balde (= Bileam)

135. L. STEINBERGER (1906), S. 48 f., 95.
136. A. HENRICH (1915), S. 41-44.
137. Henrichs Vorrede ist datiert auf den 30. Juli 1914, also zwei Tage nach der Kriegserklärung Österreich-Ungarns an Serbien.
138. A. HENRICH (1915), S. 43.
139. Gegen Henrichs weitere Argumentation vgl. T. BURKARD (2010), S. 262 f., 266: Allein, dass man Balde vorwarf (laut *Crisis*) von d'Avaux bestochen zu sein, widerlegt den Gedanken, er habe im Auftrag Maximilians agiert.
140. A. HENRICH (1915), S. 45.

„zu Panegyrici auf prospektive deutsche Siege“ bewegen wollen, die dieser „aber um der Wahrheit willen von sich“ gewiesen habe [141]. Wäre dies richtig – aber wir haben keinen Hinweis, dass Balde je um ein Gedicht von Maximilian gebeten worden wäre –, dann wäre also Balde dem Kurfürsten geradezu in den Rücken gefallen mit seiner Liebe zu den Franzosen, denen nach Baldes Überzeugung „die Vorherrschaft in Europa vorher-bestimmt“ war. Und die Freundschaft mit d’Avaux wäre dann ein Protest gegen das, was Maximilian von Balde wollte.

Und warum soll man nicht weiter spekulieren? Könnte es nicht umgekehrt so sein, dass nicht Maximilian, sondern d’Avaux sich des berühmten Poeten „als Herold seiner Fraktion“ – man traute ihm zu, Mazarins Nachfolger zu werden – bedient hätte? Auch dies hat als Vermutung Burkard geäußert, und er sah es bestätigt durch „d’Avaux’ Freude über Baldes Lobgedichte“ und über dessen Ablehnung der „Ränke bei Hofe“ [142]. Dass solche Vermutungen freilich auf tönernen Füßen stehen, weiß Burkard selbst; und so hätte er sich besser nicht auch noch einer neueren These angeschlossen, die man jenseits des Rheins aufgebracht hat: Franck Lestringant, Literaturprofessor an der Sorbonne, sah den tiefsten Grund für die Freundschaft von d’Avaux und Balde in einem urkatholischen Ressentiment gegen alle Zugeständnisse an die Protestanten und damit in einer geheimen Komplizenschaft gegen die von Richelieu initiierte, von Mazarin fortgeführte französische Machtpolitik [143] – vielleicht sogar, meint Burkard, gegen den allzu realpolitischen bayerischen Kurfürsten [144]: D’Avaux und Balde hätten gemeinsam von der alten, katholischen *Respublica Christiana* geträumt. Zum Glück für den Frieden war dem nicht so! Wie Burkard selbst einräumt, enthalten die Texte keine Spur von konfessioneller Polemik, ja überhaupt spielt das gemeinsame Christentum in ihnen, wie wir gesehen haben, so gut wie keine Rolle. Denn was die *Respublica Christiana* angeht, die d’Avaux ja in der Tat zitiert, so konnten wir feststellen, dass gerade diese Formel im Westfälischen Frieden dazu diente, das überkonfessionelle Christentum der beteiligten europäischen Staaten zu signieren (S. 240).

Nein, wenn wir die Texte lesen, ohne über geheime macht- und religionspolitische Hintergründe zu spekulieren, so gibt diese Freundschaft keine Rätsel auf. Es waren Baldes Gedichte, die den Franzosen so entzückten, dass er auch seine Freunde für den Münchner Dichter zu begeis-

141. T. BURKARD (2010), S. 251; das folgende Zitat S. 252.

142. T. BURKARD (2010), S. 275 f.

143. F. LESTRINGANT (1986), bes. S. 102 ff. Im Gegensatz zu den früheren Interpreten berücksichtigt er so gut wie keinen von Baldes Texten.

144. T. BURKARD (2010), S. 274.

tern suchte und mit ihnen auf dessen angeschlagene Gesundheit trank. Als Balde davon spätestens in einem Gratulationsschreiben zur Genesung erfuhr, war er nicht nur geschmeichelt, sondern versuchte – und hier erst kommt zum Glück die Politik herein –, den neuen Freund in seinen *Memmiana* durch Huldigung und Paränese in seinem diplomatischen Friedenswillen zu bestärken. Dieser stimmte ihm leidenschaftlich zu; aber seinem schäkernden Versuch, den gebürtigen Elsässer als Franzosen zu reklamieren, setzte Balde patriotischen Widerstand entgegen; und der offenbar dringlicheren Bitte, ein Geschenk zu akzeptieren, begegnete er mit der dem Ordensmann gebührenden Reserve. Das zweite d'Avaux gewidmete Werk, *Drama georgicum*, vereinte dann im Angesicht des Ulmer Waffenstillstands die gemeinsame Friedensliebe mit der sprachhistorischen Leidenschaft, die in die bäurischen Urgründe des Lateinischen zurücktaucht. Aber von dem Augenblick an, wo sich abzeichnete, dass dieser Friede nicht von Dauer sein werde, verschwindet Memmius, dessen Stern in Münster bald zu erlöschen begann, aus Baldes Dichtung – nicht aus seinem Herzen: Das *Fragmentum Elogii*, das er dem von Mazarin gedemütigten, dann rehabilitierten und schließlich früh verstorbenen Freund widmet, hat eine Innigkeit, die sogar der pompösen Totenfeier für den von Balde verehrten General Tilly (*Magni Tilli Parentalia*[145]) abgeht. Der war ja gewiss ein genialer und frommer Feldherr: Memmius aber war nicht nur ein bestrickender Diplomat, der mit seinem Einfühlungsvermögen gerade die bayerischen Gesandten für sich einzunehmen wusste, sondern vor allem auch ein Lateiner von einer Kompetenz und Leidenschaft, wie sie Balde unter seinen Lesern bis heute selten gefunden hat.

Aber immerhin wirkt die Lateinerfreundschaft der beiden noch immer nach: In den Jahren 1982 bis 2009 fanden in Baldes Geburtsstadt Ensisheim und im nahen Freiburg drei große deutsch-französische Colloquien statt, in denen Baldes Poesie gemeinsam gelesen, gewürdigt, übersetzt und erforscht wurde, lebendige Überbleibsel einer *Respublica litteraria*, in der die jetzt [2015] von der französischen Bildungsministerin beschworene *égalité*[146] nicht durch Bildungsentzug hergestellt wird, sondern durch die vom einstigen Finanzminister verkörperte Geistes- und Herzensbildung: *humanitas Memmiana*.

Wilfried STROH
Ludwig-Maximilians-Universität München
stroh@klassphil.uni-muenchen.de

145. *Op.o.*, 8, S. 1-332.

146. Gemeint war Najat Vallaud-Belkacem (Bildungsministerin 2014-2017). Vgl. etwa Michaela WIEGEL, „Bildungspolitik in Frankreich: Freiheit, Gleichheit, Schwesterlichkeit“, *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 30.5.2015.

Abkürzungen

BSB = Bayerische Staatsbibliothek München.

Crisis = Balde, *Fragmenta Satyrae Crisis inscriptae* (s. unten), auch in *Op.o.*, 4, S. 513-547.

Elog. Memm. = Balde, *Fragmentum funebris elogii* (s. unten), auch in *Op.o.*, 3, S. 259-261.

El.var. = Balde, „Elegiae variae“, in *Op.o.*, 5, S. 241-335.

Epod. = Balde, *Liber epodon* in *Sylvae Lyrica* (s. unten), auch in *Op.o.*, 1, S. 261-308.

Lyr. = Balde, *Lyrica* (s. unten), auch in *Op.o.*, 1.

OLD = Oxford Latin Dictionary.

Op.o. = Balde, *Opera poetica omnia* (s. unten).

P.Osc. = Balde, *Poesis Osca* (s. unten), auch in *Op.o.*, 6, S. 337-418.

Sylv. = Balde, *Sylvae* (s. unten), auch in *Op.o.*, 2.

ThlL = Thesaurus linguae Latinae.

Erstdrucke Baldes [147]

Iacobi Balde e Societate Iesu *Sylvæ Lyrica, editio secunda auctior et emendatior*, Köln, 1646. Als Digitalisat zugänglich über BSB. (*Lyrica* und *Sylvae* I-VII, wurden zuerst 1643 ediert; *Sylvae* VIII und IX kamen 1646 hinzu.)

Poesis Osca sive Drama Georgicum in quo Belli mala, Pacis bona Ex occasione <cur>rentis Anni quadragesimi septimi Descripta repræsentantur carmine anteiquo Attellano (!)*, Osco, Casco. In gratiam* […] *Claudii Memmii Comit. de Auaux* […] Auctore Iacobo Balde è Societate Iesv [München, 1647]. Als Digitalisat zugänglich über BSB.

Fragmentum funebris elogii, Impensi piis Manibus Illustrißimi atque Excellentißimi Viri, Claudii Memmii Comitis de Avaux […]. In: Iacobi Balde e Societate Iesu *Poematum tomus II complectens Heroica*, Köln, 1660, S. 303-305. Als Digitalisat zugänglich über Camena (Uni Mannheim): http://www.uni-mannheim.de/mateo/camena/AUTBIO/balde.htm (aufgerufen 15.5.2016)

Fragmenta satyræ Crisis inscriptæ. In: *Op.o.*, 4, S. 513-547. Als Digitalisat zugänglich über Camena (Uni Mannheim); dort als Titel angegeben: *Crisis in se ipsum* (was nicht bezeugt scheint).

Gesamtausgabe

R. P. Jacobi Balde è Societate Jesu *Opera Poëtica Omnia Magnam partem nunquam edita; è MM. SS. Auctoris Nunc primùm collecta, et in tomos VIII. Distributa*, München, 1729 (Ndr. hg. und eingeleitet von W. Kühlmann und H. Wiegand, Frankfurt/M., 1990). Als Digitalisat zugänglich über BSB.

147. Diese hauptsächlich behandelten Werke werden nach den Erstdrucken zitiert. Sonst wird in der Regel auf Baldes *Opera poetica omnia*, 1729, verwiesen.

Literatur

D. ALBRECHT (1988): *Maximilian I. von Bayern 1573-1651*, München.

Comte d'AVAUX (1858): *Lettres du Comte d'Avaux à Voiture*, Paris.

Comte d'AVAUX und Abel SERVIEN (1650): *Lettres de Messieurs d'Avaux et Servien, Ambassadeurs Pour le Roy de France en Allemagne, concernantes leur differents & leurs responses de part & d'autre en l'Année 1644*, o.O. (enthält auch einen lateinischen Briefwechsel von d'Avaux und den schwedischen Gesandten).

J. BACH (1904): *Jakob Balde: Ein religiös-patriotischer Dichter aus dem Elsaß*, Freiburg/Br.

Caspar BARLAEUS (1667): *Epistolarum pars altera*, Amsterdam.

H. BLÜMNER (1911): *Die römischen Privataltertümer*, München.

G. BRAUN (2005): „Une tour de Babel ? Les langues de la négociation et les problèmes de traduction au Congrès de la paix de Westphalie (1643-1649)", in R. BABEL (Hg.), *Le diplomate au travail: Information und Kommunikation im Umkreis des Westfälischen Friedensprozesses*, München, S. 139-172.

— (2011): „‚La doctrine classique de la diplomatie française?' Zur rechtlichen Legitimation der Verhandlungssprachen durch die französischen Delegationen in Münster, Nimwegen, Frankfurt und Rijkswijk (1644-1697)", in C. KAMPMANN u.a. (Hgg.), *L'art de la paix: Kongresswesen und Friedensstiftung im Zeitalter des Westfälischen Friedens*, Münster, S. 197-259.

D. BREUER (1979): *Oberdeutsche Literatur 1565-1650: Deutsche Literaturgeschichte und Territorialgeschichte in frühabsolutistischer Zeit*, München.

— (1980): „Princeps et poeta: Jacob Baldes Verhältnis zu Kurfürst Maximilian I. von Bayern", in H. GLASER (Hg.), *Wittelsbach und Bayern*, Bd. II/1, München - Zürich, S. 341-352.

— (2006): „Balde und Kurfürst Maximilian I.", in T. BURKARD u.a. (Hgg.) (2006), S. 41-50.

T. BURKARD (2010): „Der *Cantus durus* (*Sylv.* 8,26) und die *Memmiana* (*Sylv.* 9): Baldes Gedichtzyklus für Claude de Mesmes, Comte d'Avaux, zum Beginn der Münsteraner Friedensverhandlungen (1644-1645)", in E. LEFÈVRE, E. SCHÄFER (Hgg.) (2010), S. 215-280.

T. BURKARD u.a. (Hgg.) (2006): *Jacob Balde im kulturellen Kontext seiner Epoche*, Regensburg.

L. CLAREN u.a. (Hgg., Komm.) (2003): Jacob Balde SJ, *Urania Victrix – Die Siegreiche Urania, Liber I-II – Erstes und zweites Buch*, Tübingen.

Gabriele GREINDL, I. GERHARD (Hgg.) (2009/2013): *Die diplomatische Korrespondenz Kurfürst Maximilians I. von Bayern mit seinen Gesandten in Münster und Osnabrück*. Teilband 1 (2009): *Dezember 1644 – Juli 1645*, München; Teilband 2 (2013): *August – November 1645*, München.

F. HEIM (2005): „‚Crisis' : Un autoportrait humoristique ou un écho à des attaques personnelles?", in G. FREYBURGER, E. LEFÈVRE (Hgg.), *Balde und die römische Satire – Balde et la satire romaine*, Tübingen, S. 231-243.

A. HENRICH (1915): *Die lyrischen Dichtungen Jakob Baldes*, Straßburg.

Johann Gottfried HERDER (1829): *Sämmtliche Werke: Zur schönen Literatur und Kunst*, 12. Theil, Stuttgart - Tübingen (*Terpsichore* [1795], S. 3-180; *Kenotaphium des Dichters Jakob Balde*, S. 181-352).

P. A. HEUSER (2008): „Ars disputandi: Kunst und Kultur des Streitens frühneuzeitlicher Diplomaten als Aufgabenfeld einer historischen Friedens- und Konfliktforschung: Prolegomena am Beispiel des Westfälischen Friedenskongresses 1643-1649“, in U. BAUMANN u.a. (Hgg.), *Streitkultur: Okzidentale Traditionen in Literatur, Geschichte und Kunst*, Göttingen, S. 265-315.

G. IMMLER (1989): *Die Bewertung der Friedenspolitik des Kurfürsten Maximilian I. von Bayern 1639-1648 in der Historiographie*, Kallmünz.

— (1992): *Kurfürst Maximilian I. und der Westfälische Friedenskongreß: Die bayerische auswärtige Politik von 1644 bis zum Ulmer Waffenstillstand*, Münster.

Katharina KAGERER (2010): „‚Musam vela decent‘: Jacob Baldes Überlegungen zur poetischen Verhüllung im achten Sylvenbuch“, in E. LEFÈVRE, E. SCHÄFER (Hgg.) (2010), S. 171-193.

— (2014): *Jacob Balde und die bayerische Historiographie unter Kurfürst Maximilian I. Ein Kommentar zur Traum-Ode (‘Silvae’ 7,15) und zur ‘Interpretatio Somnii’*, München.

F. KLINGNER (1961): „Humanität und Humanitas“, in DERS., *Römische Geisteswelt*, 4. Aufl., Hamburg - München, S. 690-732.

A. KRAUS (1990): *Maximilian I. Bayerns großer Kurfürst*, Graz u.a.

J. P. KREBS (1905): *Antibarbarus der lateinischen Sprache*, 2 Bde., 7. Aufl. (bearb. von J. H. SCHMALZ), Basel (Ndr.1962).

W. KÜHLMANN (2010): „Das ‚Monstrum‘ des ‚Mein und Dein‘. Zur Analyse höfischer Machtpolitik in Jacob Baldes Ode Sylv. IX, 20 und zur Übersetzung Herders“, in E. LEFÈVRE, E. SCHÄFER (Hgg.) (2010), S. 281-292.

E. LEFÈVRE, E. SCHÄFER (Hgg.) (2010), *Beiträge zu den ‘Sylvae’ des neulateinischen Barockdichters Jakob Balde*, Tübingen.

J. LEONHARDT (1987): „Philologie in Baldes *Drama Georgicum*“, in S. NEUMEISTER, C. WIEDEMANN (Hgg.), *Res Publica Litteraria: Die Institutionen der Gelehrsamkeit in der frühen Neuzeit*, Bd. 2, Wiesbaden, S. 475-484.

F. LESTRINGANT (1986): „Jacob Balde et l’ambassadeur Claude d’Avaux. Une amitié très catholique dans les remous de la guerre de Trente Ans“, in J.-M. VALENTIN (Hg.), *Jacob Balde und seine Zeit*, Bern u.a., S. 91-108.

M. LEUMANN (1977): *Lateinische Laut- und Formenlehre*, München.

J. MARQUARDT, A. MAU (1886): *Das Privatleben der Römer*, 2. Aufl., Leipzig (ND 1964).

L. PFLEGER (1904): „Unediertes von und über Jakob Balde“, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, NF 19, S. 69-78.

Beate PROMBERGER (1998): *Die ‘Enthusiasmen’ in den lyrischen Werken Jacob Baldes von 1643*, Diss. München 1995, Mikroform-Diss., Ketsch bei Mannheim.

E. SCHÄFER (1976): *Deutscher Horaz. Conrad Celtis, Georg Fabricius, Paul Melissus, Jacob Balde: Die Nachwirkung des Horaz in der neulateinischen Dichtung Deutschlands*, Wiesbaden.

— (2006): „Arion auf der Schelde sucht seinen Autor", in T. BURKARD u.a. (Hgg.) (2006), S. 51-66.

W. SCHMITZ (1999): *500 Jahre Buchtradition in Köln*, Köln.

L. STEINBERGER (1906): *Die Jesuiten und die Friedensfrage in der Zeit vom Prager Frieden bis zum Nürnberger Friedensexekutionshauptrezeß 1635-1650*, Freiburg/Br.

W. STROH (1968): „Ein mißbrauchtes Distichon Ovids", in M. VON ALBRECHT, E. ZINN (Hgg.), *Ovid*, Darmstadt, S. 567-580.

— (2010): „‚Ad pacificatores': Jacobus Baldes Friedensoden im neunten Buch der ‚Sylvae'", in E. LEFÈVRE, E. SCHÄFER (Hgg.) (2010), S. 295-332.

Anuschka TISCHER (1999): *Französische Diplomatie und Diplomaten auf dem Westfälischen Friedenskongress: Außenpolitik unter Richelieu und Mazarin*, Münster.

— (2008): „Claude de Mesmes, Count d'Avaux (1595-1650): The perfect Ambassador of the Early 17th Century", *International Negotiation* 13, S. 197-209.

G. WESTERMAYER (1998) [1868]: *Jacobus Balde (1604-1668), sein Leben und seine Werke. Photomechanischer Nachdruck der Ausgabe München 1868*, hg. von H. PÖRNBACHER und W. STROH, Amsterdam - Maarssen (mit Beiträgen von W. BEITINGER, H. PÖRNBACHER und W. STROH).

Literatur zu Balde

http://stroh.userweb.mwn.de/balde-bib.html

Tabula chronologica

1595-1650	Claude de Mesmes, Comte d'Avaux
1604-1668	Jacobus Balde S.J.
1618-1648	Dreißigjähriger Krieg
Mai 1635	Prager Friede
19.5.1635	Frankreich erklärt Spanien den Krieg
30.3.1636	Frankreich mit Schweden verbündet
1636	Balde: *De vanitate mundi*
Dezember 1638	Eroberung von Breisach durch Bernhard von Weimar (geht später an Frankreich)
1641	Hamburger Präliminarvertrag
1643	Balde: *Lyrica*, *Epodi – Sylvae* I-VII
August 1643	Beginn der Friedensverhandlungen in Westfalen
November 1643	Schlacht bei Tuttlingen: bayerisches Heer besiegt Franzosen
1644	Balde schwer erkrankt
März 1644	Claude de Mesmes Comte d'Avaux mit Servien Gesandter in Münster
August 1644	Schlacht bei Freiburg: französischer Sieg
22.2.1645	Bayerische Gesandte in Münster
1645	Balde genesen, nimmt lyrische Dichtung wieder auf
5.5.1645	Schlacht bei Herbsthausen (Mergentheim): bayerischer Sieg
3.8.1645	Schlacht bei Alerheim: französischer Sieg (Mercy gefallen)
1646	französisch-schwedische Truppen in Bayern
vor 29.8.1646	Balde: erweiterte Ausgabe der *Sylvae*. VIII: *Genialia*; IX: *Memmiana* (Claude de Mesmes gewidmet): 5 Oden *ad Memmium*, 5 Oden *ad pacificatores* (bzw. *Romani Imperii principes*)
1646 bis 1647	Korrespondenz von d'Avaux mit Vincent Voiture über Balde
14.3.1647	Ulmer Waffenstillstand zwischen Frankreich und Bayern
Sommer 1647	Balde: *Poesis Osca – Drama georgicum*, „oskisches" Drama (Claude de Mesmes gewidmet, mit Widmungsvorrede und abschließender *Ode ad Memmium*)
September 1647	Ende des Ulmer Waffenstillstands
April 1648	D'Avaux aus Münster abberufen
17.5.1648	Schlacht bei Zusmarshausen: französische und schwedische Truppen plündern Bayern
24.10.1648	Westfälischer Friede
19.12.1650	Tod von Claude de Mesmes d'Avaux
1660	Balde: *Elogium Memmianum*, in *Poemata*

Les Études classiques 85 (2017), p. 267-281.

LE MÊME ET L'AUTRE DANS L'EXPÉRIENCE DE LA TRADUCTION

L'exemple de Virgile

Résumé. — Le Même et l'Autre : tel est le paradoxe majeur du traducteur qui doit faire passer un langage dans un autre et demeurer identique. Platon dans le *Timée* fait pourtant de ces constituants et de leur mélange l'Âme du monde : peut-il guider un traducteur ? Suivons l'exemple de Virgile. — Face au poète latin, certains privilégient l'Autre, comme le Moyen Âge qui, en christianisant Virgile, s'imagine le refaire en mieux ; puis, comme Marot qui lui ajoute des traits familiers, Du Bellay qui francise ses noms et modernise ses armes. De là les « belles infidèles » jusqu'à ce que Claudel nomme « transsubstantiation » : en témoignent Chénier, le Tasse, l'Arétin, Scarron dans divers registres. Ajouts et censures vont jusqu'à faire douter de l'authenticité même de ce que les Anciens avaient attesté. Il en est à l'inverse qui veulent privilégier l'identité avec l'auteur : les juxtalinéaires en sont un essai à but pédagogique. Elles s'efforcent de suivre l'ordre des mots latins, comme le fit brillamment P. Klossowski dans un but poétique. Peut-on rêver pourtant l'assemblage du Même et de l'Autre ? Relisons le sieur de Bonlieu, Chateaubriand, Leconte de Lisle, Valéry : avec eux et Platon, trouverons-nous alors une âme ?

Abstract. — The Same and the Other: that is the major paradox of translation, which has to transfer one language into another and, at the same time, to preserve identity. In the *Timaeus*, however, Plato regards these constitutive principles and their mixture as constituting the World Soul. Is this philosophical view a possible guide for the translator? This paper deals with this question on the basis of translations of Virgil. — Some translators favour the Other. This was the case in the Middle Age, when some thought to improve on Virgil by Christianizing him. Later, Clément Marot added familiar features, and Joachim Du Bellay transposed the proper nouns into French and modernized the weapons. Hence the so-called *Belles Infidèles* and what Paul Claudel characterized as transsubstantiation, a trend to which André Chénier, Torquato Tasso, Pietro Aretino, and Paul Scarron all bear witness in various styles. Accustomed to adapting or censoring the text, editors and translators would even call into question the authenticity of several poems that the Ancients themselves attributed to Virgil. Conversely, some translators of Virgil favour Sameness. Juxtalinear translations are an attempt at this for teaching purposes. They strive to follow the Latin word order, as was brilliantly done by Pierre Klossowsi for poetical purposes. Can we, however, dream about a mixture of the Same and the Other? Let us read again the Sieur de Bonlieu, Chateaubriand, Leconte de Lisle and Paul Valéry: following them and Plato, will we be able to find a soul?

Pour évoquer la constitution de l'Âme du monde dans le *Timée*[1], Platon imagine que le dieu utilise trois éléments : le Même qui correspond à la « réalité indivisible et qui toujours se conserve identique », l'Autre « qui au contraire s'exprime dans les corps » et qui est une réalité « sujette au devenir et divisible » ainsi qu'une troisième forme de réalité issue de leur mélange ; puis « des trois termes il n'en fit qu'un ». Peut-être cette réflexion cosmogonique pourrait-elle expliquer, « s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes»[2], les difficultés de la traduction[3] poétique. Car le traducteur a beau essayer de faire passer d'une langue à l'autre un sens et une beauté qui devraient rester les mêmes, souvent il privilégie un langage au détriment de l'autre et ce sont parfois « les mots qui saignent »[4], pour reprendre la formule de P. Klossowski et M. Foucault. Suivons ces tentatives dans quelques traductions illustres du poète latin Virgile.

Le triomphe de l'Autre peut d'abord être celui de la langue du traducteur, principalement dans nos exemples le français. Déjà le Moyen Âge avait voulu « refaire Virgile en mieux »[5], en particulier parce qu'il le christianisait. Quels sont alors les choix du poète Clément Marot dans la belle traduction qu'il fait de la Ière *Bucolique*[6] en 1512 ? En voici le final, puis les vers de Virgile :

Tu pourras bien (et te pry que le vueilles)
Prendre repos dessus les vertes fueilles
Avecques moy ceste nuict seulement.
J'ay à soupper assez passablement
Pommes, pruneaux, tout plein de bon fruictage
Chastaignes, aulx, avec force laictage.
Puis des citez les cheminees fument,
Desjà le feu pour le soupper allument :

1. *Timée*, 35 a-b. Traduction L. ROBIN, avec la collaboration de M.-J. MOREAU (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, 1950, tome II, p. 450. Voir aussi L. BRISSON, *Le Même et l'Autre dans la structure ontologique du* Timée *de Platon. Un commentaire systématique du* Timée *de Platon*, Paris, 1974.

2. Virgile, *Géorgiques*, IV, 176 : […] *si parua licet componere magnis.*

3. Voir par exemple les études générales de J. R. LADMIRAL, *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, 1979, rééd. augmentée, 1994 et 2002 ; ou G. STEINER, *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, traduction par Lucienne LOTRINGER et P. E. DAUZAT, Paris, 1978, rééd. revue en 1998.

4. Voir la préface de la traduction de l'*Énéide* par P. KLOSSOWSKI, parue chez André Dimanche Éditeur en 1989 et l'édition faite à Lyon en 2013 par Trente-trois-morceaux, précédée du texte de M. FOUCAULT, *Les mots qui saignent.*

5. *Maro mutatus in melius*, selon la formule de Proba : voir Francine MORA-LEBRUN, *L'*Énéide *médiévale et la chanson de geste*, Paris, 1994, p. 74-75.

6. Voir Clément MAROT, *Œuvres complètes*, Paris, 1824, tome III, p. 3-10.

Il s'en va nuict, et des haultz montz descendent
Les umbres grans, qui parmy l'air s'espandent.

Hic tamen hanc mecum poteras requiescere noctem
Fronde super uiridi ; sunt nobis mitia poma,
Castaneae molles et pressi copia lactis.
Et iam summa procul uillarum culmina fumant
Maioresque cadunt altis de montibus umbrae[7].

Les cinq hexamètres dactyliques de Virgile y sont devenus dix décasyllabes[8]. Marot y donne à l'imparfait *poteras* une valeur d'espoir, tempérée par la formule de politesse ; il concrétise et nuance *sunt* en « soupper assez passablement » ; il ajoute « pruneaux » et « aulx » avec un jeu de couleurs claires / foncées bien virgilien, il explique la cause non dite de la fumée des toits : « desjà le feu pour le soupper allument » ; et il magnifie à son tour l'extension des ombres en remplaçant le comparatif *maiores* par « Les umbres grans, qui parmy l'air s'espandent ». De la comparaison ressort l'écriture de Virgile, mélancolique et épurée jusqu'à l'abstrait ou au non-dit, tandis que celle de Marot charme par ses traits familiers et ses égards pleins d'espérance. Une trentaine d'années plus tard, Joachim Du Bellay dans sa *Défence et Illustration de la Langue Francoise*[9] exhorte à écrire en français en précisant au chapitre VI « Des mauvais Traducteurs & de ne traduyre les Poëtes » : les premiers « sont vrayement mieux dignes d'estre appellés Traditeurs » par incompétence et « à cause de ceste Divinité d'Invention que (les poètes) ont plus que les autres ». L'idée sera donc plutôt « d'amplifier la Langue Francoyse par l'immitation des anciens Aucteur Grecz & Romains » (chapitre VIII). Quand il traduit en décasyllabes les livres IV et VI de l'*Énéide*, Du Bellay[10] francise alors les noms latins, use de rimes et de mots techniques de métier :

---

7. *Bucoliques*, I, 79-83 : « Ici pourtant tu pourrais reposer avec moi cette nuit, / sur le feuillage vert. J'ai pour nous des fruits mûrs, / des châtaignes fondantes, du lait caillé en abondance. / Dans le lointain déjà fument les toits des fermes / et du sommet des monts tombent en grandissant les ombres » (traduction Ph. HEUZÉ dans *Virgile, Œuvres complètes*, édition bilingue établie par Jeanne DION et Ph. HEUZÉ, avec A. MICHEL pour les « Géorgiques » [Bibliothèque de la Pléiade], Paris, 2015, p. 9).

8. L'allongement est cependant à relativiser car le décasyllabe a moins de syllabes que le vers latin.

9. Tel est le titre de l'ouvrage signé I.D.B.A. et « imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier, tenant sa Bouticque au second pillier de la grand' sale du Palays » en 1549 ; voir l'original mis en ligne en 2009 par le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (Tours).

10. *Les œvvres francoises de Ioachim Du Bellay, Gentil-homme Angevin, & Poëte excellent de ce temps*, *Reveuës et de nouveau augmentees*, À Paris, De l'Imprimerie de Frederic Morel Imprimeur du Roy, 1573.

Ilie [11] aussi qui Troyenne sera
Du sang de Mars Romule enfantera,
Ce grand Romule, à qui l'on verra prendre
L'arme en la main, pour son ayeul defendre.
Voy'-tu comment au plus hault de sa teste
Son morrion s'eléve à double creste,
Et comme ia le pere luy fait signe
Que des honneurs celestes il est digne ?

Quin et auo comitem sese Mauortius addet
Romulus, Assaraci quem sanguinis Ilia mater
Educet. Viden ? ut geminae stant uertice cristae
Et pater ipse suo superum iam signat honore [12].

Il a aussi ajouté « ce grand Romule », « l'arme en la main pour son ayeul defendre » là où le latin dit seulement *auo comitem*, et supprimé la référence latine au « sang d'Assaracus », peu conforme sans doute aux bienséances et aux politiques de son époque qui se soucie moins qu'Auguste des origines troyennes de Rome. Ainsi s'adapte-t-il davantage à son temps et à son lecteur, au prix de quelques modifications du texte initial.

Au XVIIe s. on va alors donner à certaines traductions le nom de « belles infidèles », issu d'un mot de Gilles Ménage à propos des traductions de Nicolas Perrot d'Ablancourt, qui lui rappelaient une femme qu'il avait aimée et appelée belle infidèle [13] ! En voici pour exemple une autre traduction de la Ière *Bucolique*, cette fois parue en 1675 chez Langlois (il s'agit du même passage que celui que traduit Marot) :

Si faut-il cette nuict qu'icy vous reposiez,
Et que sous ce couvert avec nous vous soyez.
Nous avons de bons fruits, des pommes excellentes,
Des chastagnes, des noix, et des meures sanglantes,
Avec du laict caillé, ne vois-tu pas en l'air
Au dessus de leurs toits les Villages fumer ?

---

11. « Ilie » est Ilia, mère de Romulus (ici Romule) et Rémus ; un « morrion » (écrit ici avec deux r) est un casque utilisé aux XVIe-XVIIe s. et caractérisé par sa crête, le mot est emprunté à l'espagnol *morrion.*

12. *Énéide*, VI, 777-780 : « Bien plus, à son aïeul aussi s'ajoutera pour l'accompagner le fils de Mavors / Romulus, que sa mère Ilia, du sang d'Assaracus, / fera naître. Vois-tu ? comme des aigrettes doubles se dressent sur son chef / et comme le père des dieux le marque désormais de son propre honneur ! » (traduction Jeanne DION, *op. cit.* [n. 7], p. 559).

13. Voir M. BALLARD, *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille, 2007, 2e édition, en particulier le ch. IV : « Les "belles infidèles" et la naissance de la traductologie », p. 147 ; R. ZUBER, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique. Perrot d'Ablancourt et Guez de Balzac,* Paris, 1968, p. 202-203. L'expression fut ensuite reprise au XVIIe s., au XVIIIe s. par Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* et le demeure aujourd'hui. Nous ne citerons pas Perrot car il ne semble pas avoir traduit Virgile.

Nous serons bien reçeus, les ombres alongées
Tombent du haut des Monts, sur les champs mélangées.

Le choix de l'alexandrin permet de gagner deux vers par rapport à Marot et paraît plus proche de Virgile, comme l'ajout des « noix » ou des « mûres » qui évoquent les VIe et VIIIe *Bucoliques.* Mais l'invitation mélancolique du Tityre virgilien est ici remplacée par un ordre, et l'invention du « Nous serons bien reçeus » semble même la compléter d'une réception ailleurs …

On dépasse de plus en plus la traduction pour en arriver à une réécriture et à ce que Claudel nomme « transsubstantiation » [14]. Contentons-nous d'en citer trois exemples aux directions différentes. Le premier est celui d'André Chénier [15] qui à son tour écrit des *Bucoliques*, qui ne sont pas la traduction des textes de Virgile mais un ensemble de poèmes dont le XXVIIe, intitulé « La Liberté », est pourtant une *retractatio* de la Ière *Bucolique* du poète latin ; un chevrier libre et un berger esclave y dialoguent à nouveau, comme Tityre et Mélibée :

Et moi, je le maudis cet instant douloureux
Qui me donna le jour pour être malheureux ;
Pour agir, quand un autre exige, veut, ordonne ;
Pour n'avoir rien à moi ; pour ne plaire à personne ;
Pour endurer la faim, quand ma peine et mon deuil
Engraissent d'un tyran l'insolence et l'orgueil [16].

La réflexion politique sur la liberté n'est plus celle d'un affranchissement heureux à Rome ; quand gronde la Révolution française, elle devient méditation sur liberté et surtout tyrannie chez un poète qui sera guillotiné le 25 juillet 1794 (7 thermidor). Ce qui est vrai des *Bucoliques*, l'est évidemment des autres œuvres virgiliennes. Rappelons seulement l'exemple du Tasse, qui à la fin du XVIe s. réutilise le début de l'*Énéide* avec un objectif cette fois religieux dans sa *Gerusalemme liberata* :

---

14. Voir sa lettre à Gide du 14 mai 1911 : « Une bonne traduction […] pour être exacte doit ne pas être servile, et au contraire tenir un compte infiniment subtil des *valeurs*, en un mot être une véritable transsubstantiation » (*Correspondance* 1899-1926, Paris, 1949, p. 172). Ainsi christianise-t-il par exemple l'œuvre d'Eschyle (voir R. TROUSSON, « Paul Claudel traducteur de l'*Orestie* », *BAGB* 24, 4 [1965], p. 489-501).

15. L'ébauche d'*Élégies* III (voir André CHÉNIER, *Œuvres complètes* [Bibliothèque de la Pléiade], Paris, 1966, p. 537) montre aussi son talent dans la traduction de deux passages des *Géorgiques* qu'il joint : « Salut, terre où Saturne a trouvé le repos, / Mère de l'abondance et mère des héros. / Salut, Dieux paternels d'une terre sacrée, / O Romulus, et toi Vesta reine adorée, / Toi qui tiens sous ta garde, en tes asiles saints, / Et le Tibre toscan et les palais romains. » Voici l'extrait du livre II des *Géorgiques*, vers 173-174 : *Salue, magna parens frugum, Saturnia tellus, / magna uirum…* L'autre extrait provient du livre I, vers 498-499 : *Di patrii Indigetes et Romule Vestaque mater / quae Tuscum Tiberim et Romana Palatia seruas.*

16. André CHÉNIER, *op. cit.* (n. 15), p. 53.

Canto l'arme pietose, e 'l capitano
Che 'l gran sepolcro liberò di Cristo.
Molto egli oprò co 'l senno e con la mano ;
Molto soffrì nel glorioso acquisto :
E in van l'Inferno vi s'oppose ; e in vano
s'armò d'Asia e di Libia il popol misto :
Il Ciel gli diè favore, e sotto ai santi
Segni ridusse i suoi compagni erranti[17].

Sans doute ce Virgile trop exemplaire agace-t-il aussi. De 1533 à 1536 déjà, l'Arétin parodie le livre IV de l'épopée dans les *Ragionamenti*[18] en montrant quels malheurs une « dame » y subit d'un « baron » :

> Nanna : […] La dame, laissant là son honneur, soit qu'elle reste assise, soit qu'elle se promène, toujours voit, toujours entend le baron. La nuit vient, et quand tout dort, même les grillons, elle veille, elle se retourne dans son lit, tantôt sur une fesse, tantôt sur l'autre, s'entretenant de lui avec elle-même et se consumant dans cette angoisse connue seulement de celui qui se couche et se relève, selon que la jalousie dont il est travaillé veut qu'il se couche ou se lève. Pour te le déclarer net, elle qui avait la tête à l'envers, en arriva aux fins suprêmes avec le bel ami ; elle en vint là, ma fille.
> Pippa : Et fit sagement.
> Nanna : Au contraire, follement[19].

Les aventures de Didon et d'Énée demeurent certes un modèle pour l'Arétin, qui réunit ici deux passages de l'*Énéide*[20], comme pouvaient le

17. Chant I, vers 1-8. En voici la traduction par A. DESPLACES, Paris, 1845, p. 1 : « Je chante les pieuses armes, et le capitaine qui délivra le grand tombeau du Christ. Il fit beaucoup par son génie et sa valeur ; il eut beaucoup à souffrir dans cette glorieuse conquête. En vain l'enfer se déchaîna contre lui ; en vain s'armèrent les peuples d'Asie ligués avec ceux d'Afrique : le ciel lui accorda ses faveurs, et ramena sous les saints drapeaux ses compagnons d'armes dispersés. »

18. *Les Ragionamenti de l'Arétin*, Préface de G. Apollinaire, Paris, 1959, 3 vol. Voir ici la « Deuxième journée, dans laquelle la Nanna raconte à la Pippa les mauvais tours que jouent les hommes aux malheureuses qui sont trop crédules », tome III, p. 12-13. L'éditeur précise que la traduction est celle d'Alcide BONNEAU revue par M. J. C.

19. *Nanna :* […] *E gittatasi l'onor drieto le spalle, se sta, se va, vede e ode il barone. Vien la notte, e quando fino ai grilli dormano, ella vegghia : e scagliandosi da questo a quel lato, favellando di lui seco stessa, arde con uno affanno solamente inteso da chi si corca e leva secondo che il martel che lavorav vuol che altri si corchi e levi. E per chiarirtela, ella che aveva l'animo in compromesso, fece con l'amico le maladette fini : elle le fece, figlia. — Pippa : Saviamente. — Nanna : Anzi pazzamente.* (Pietro ARETINO, *Ragionamento e Dialogo.* Edizione di riferimento a cura di G. BÀRBERI SQUAROTTI [Letteratura italiana Einaudi], Milano, 1988, p. 251-252.)

20. Le premier passage correspond aux vers IV, 80-83 de l'*Énéide* : *Post ubi digressi, lumenque obscura uicissim / luna premit suadentque cadentia sidera somnos, / sola domo maeret uacua stratisque relictis / incubat. Illum absens absentem auditque uidetque.* « Puis, quand ils sont partis, quand la lune obscure à son tour / efface sa lumière, quand le déclin des astres conseille le sommeil, / elle s'afflige seule dans le palais désert et sur le lit qu'il a laissé / elle s'étend. Absente, elle l'entend, et

faire les auteurs comiques en contaminant diverses comédies. Mais Énée illustre désormais les roueries des hommes ; il est devenu un repoussoir dans l'éducation des courtisanes et le langage cru transcrit la perte de la grandeur épique. Un siècle plus tard environ, de 1648 à 1659 *Le Virgile travesty en vers burlesques* de Scarron[21] parodie l'*Énéide* et l'admire, comme en témoigne le mélange des tons présents dans les octosyllabes :

> Chacun dormait dans Trébizonde
> Plus de cent milles à la ronde,
> Dans Paris, Rome, enfin par tout
> Notre horizon de bout en bout :
> Didon seule en notre hémisphère,
> Tandis que de la mort le frère,
> Doux frère d'une rude sœur,
> Enchante tout par sa douceur,
> Tandis que toute la nature
> Semble être dans la sépulture,
> Et que tout vivant paraît mort,
> Didon, dis-je non plus ne dort
> Qu'un chat-huant dans les ténèbres[22].

Pourtant ces jeux d'ajouts et de reprises, même parodiques, ne sont peut-être pas le pire avatar des traductions qui préfèrent à Virgile autre chose. Au lieu de le reprendre, certaines préfèrent le censurer et l'abréger. Il ne s'agit plus ici d'un fragment de vers que l'on enlève occasionnellement, comme le fait Du Bellay à propos d'Ilia et du « sang d'Assaracus », mais d'une volonté d'épuration générale qui se manifeste en particulier à l'égard des œuvres mineures de Virgile. Car leur nombre avec le temps s'était tellement multiplié que beaucoup n'étaient certes pas de Virgile. Joseph Scaliger en avait donc fait à Lyon en 1572 une édition séparée à laquelle il avait donné le nom d'« Appendice ». Un tri était certes nécessaire, pour distinguer les œuvres récentes[23], faussement attribuées à Virgile, de celles

---

l'aperçoit, absent » (traduction Ph. HEUZÉ, *op. cit.* [n. 7], p. 409). Le second passage est celui des vers 522-532 du livre IV, dont voici un extrait : *Nox erat et placidum carpebant fessa soporem / corpora per terras* […] / *cum tacet omnis ager, pecudes pictaeque uolucres* / […] *somno positae sub nocte silenti.* / […] *At non infelix animi Phoenissa…* « C'était la nuit et les corps fatigués de par les terres goûtaient / un sommeil apaisant […] / [à l'heure] où toute campagne se tait, où troupeaux et oiseaux colorés / […] s'étaient confiés au sommeil dans le silence de la nuit. / […] Mais pas la malheureuse Phénicienne… » (traduction Ph. HEUZÉ, *op. cit.* [n. 7], p. 437-439).

21. La parodie de Scarron s'arrête au cours du huitième livre de l'*Énéide* ; voir SCARRON, *Le Virgile travesti*, édition de J. SERROY, Paris, 1988.

22. *Le Virgile travesti*, chant IV, vers 2403-2415. Voir de même *Énéide*, IV, 80-83 et 522-532.

23. L'étude indispensable des manuscrits permet en particulier de comprendre que le poème XVI du *Catalepton* n'appartient pas au recueil ancien du manuscrit *B* : il est

que l'Antiquité même avait considérées comme des œuvres de jeunesse du poète. Mais en 1675, un jésuite nommé Charles de la Rue[24] contesta à Virgile la paternité du *Culex*, que lui avaient pourtant reconnue Lucain, Stace, Martial, Donat, Servius, Phocas, pour ne citer que les principaux auteurs de l'Antiquité ; d'après Charles de la Rue, les vers ne pouvaient être de Virgile, mais d'un faussaire qui l'aurait imité. Depuis 1675, le doute ne s'arrête plus et persiste chez certains commentateurs et éditeurs actuels qui récusent l'œuvre, comme le fit Christian Gottlieb Heyne en 1793 dans une édition des *Minora*[25] où il considère le *Culex* comme enfoui sous des interpolations ultérieures, et où il le fait suivre d'un *Culex probabiliter restitutus* ramené à une centaine de vers au lieu des 414 initiaux (ce qu'il juge interpolé est en italiques)[26]. Le sort du *Catalepton* n'est guère différent. Certains y retiennent comme étant de Virgile deux poèmes qui évoquent sa vie (les poèmes V et VIII) mais rejettent les autres, à cause de leur liberté de ton parfois : comment un chaste Virgile pourrait-il invectiver le « cinède Luccius » et sa « prostituée de sœur »[27] ?

Tel est le triomphe du traducteur face à son modèle, s'autoriser à le censurer et, en tout cas, l'adapter pour des raisons d'esthétique ou de morale, afin de répondre davantage aux bienséances et aux goûts du public de son temps. Mais ces goûts et bienséances sont-ils durables ou condamnent-ils toute traduction à être périmée dès qu'ils changent ? Déjà Platon définissait l'Autre comme étant « sujet au devenir ». Quant au traducteur qui n'est pas lui-même un poète avéré comme Marot et d'autres, a-t-il vraiment plus de compétence et de « Divinité d'Invention » que son auteur ? Pour échapper à l'éphémère, serait-il alors plus sûr que Virgile soit le maître du traducteur et fasse plier le français devant le latin ?

Imaginons désormais quelques exemples où triomphe le latin. Ils sont certes moins nombreux. Serait-ce le cas des traductions juxtalinéaires ? Voici par exemple un passage des *Géorgiques* tel qu'il est proposé en 1853 dans l'ouvrage de M. Sommer et A. Desportes paru chez Hachette. Le titre n'est pas sans alerter car il fait état de deux traductions différentes :

---

donc signalé entre crochets dans notre édition de la Bibliothèque de la Pléiade, *op. cit.* (n. 7), p. 1029, pour avertir le lecteur (voir aussi les notes p. 1330).

24. Il s'agit d'un ouvrage « à l'usage du dauphin » : *P. Virgilii Maronis Opera interpretatione et notis* […], Paris, Simon Bernard, 1675.

25. C. G. HEYNE, *Virgilius Maro*, 3e édition, Londres, Payne, White, Faulder, Edwards, 1793, t. IV-1, p. 9-87.

26. En 1714, A. Houdar(t) de La Motte avait osé de même, sans savoir le grec, une nouvelle *Iliade* abrégée et d'après lui moins grossière. Mme Dacier y répondit avec éclat : *Des causes de la corruption du goût.*

27. *Catalepton*, XIII, 7-8 et 35.

Les auteurs latins
expliqués d'après une méthode nouvelle
par deux traductions françaises,
l'une littérale et juxtalinéaire présentant le mot à mot français
en regard des mots latins correspondants
l'autre correcte et précédée du texte latin
avec des sommaires et des notes
par une société de professeurs
et de latinistes

Il s'agit de l'éloge du Soleil, à la fin du livre I, vers 466-468 ; le voici d'abord (p. 55) en traduction juxtalinéaire (en italiques dans la traduction les mots français ajoutés) :

Ille etiam	Lui encore
miseratus Romam	*fut* ayant-pitié-de Rome
Caesare exstincto	César étant mort,
quum texit caput nitidum	lorsqu'il couvrit sa tête brillante
ferrugine obscura,	d'une rouille sombre,
saeculaque impia	et *que* les générations impies
timuerunt noctem aeternam.	craignirent une nuit éternelle.

L'objectif est certes pédagogique mais le latin n'est qu'en apparence respecté, puisque l'ordre des mots du vers latin est désarticulé pour permettre la cohérence de la traduction juxtalinéaire. Les auteurs font donc précéder ce morcellement fait en page impaire du texte original et de sa traduction « correcte » en page paire (p. 54) :

Ille etiam exstincto miseratus Cæsare Romam,
Quum caput obscura nitidum ferrugine texit,
Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem.

Le soleil, quand César cessa de vivre, eut pitié de Rome, et, s'associant à sa douleur, voila son front brillant d'un crêpe lugubre : le siècle impie craignit une nuit éternelle.

La « rouille » solaire est devenue « crêpe », pour s'adapter aux coutumes françaises du deuil ; les « générations impies » ont perdu leur pluriel et « le siècle impie » ne caractérise plus ainsi que l'âge augustéen. C'est de nouveau le français qui l'emporte sur le latin, après l'avoir disloqué en juxtalinéaire. Mais le travail a eu le mérite de faire comprendre le latin davantage.

C'est donc à cette dislocation du vers latin que Pierre Klossowski s'intéresse lorsqu'il entreprend de traduire l'*Énéide.* Voici les premiers mots de la *Préface* [28] qu'il écrit en tête de l'édition de 1989 :

---

28. *L'Énéide*, Virgile, traduit par P. KLOSSOWSKI, *op. cit.* (n. 4), p. XI.

> L'aspect disloqué de la syntaxe, propre non seulement à la prose mais à la prosodie latine, étant toujours concerté, on ne saurait la traiter comme un arbitraire pêle-mêle, réajustable selon notre logique grammaticale, dans la traduction d'un poème où c'est précisément la juxtaposition volontaire des mots (dont le heurt produit la richesse sonore et le prestige de l'image) qui constitue la physionomie de chaque vers.

Et il ajoute un peu plus loin :

> Ce sont les mots qui prennent une attitude, non pas le corps ; qui se tissent, non pas les vêtements ; qui scintillent, non pas les armures ; qui grondent, non pas l'orage ; qui menacent, non pas Junon ; qui rient, non pas Cythérée ; qui saignent, non pas les plaies.

Son but est ainsi de s'« astreindre à la texture de l'original » pour « amener le lecteur à marcher pas à pas avec le poème »[29]. Alors voici comment il traduit le passage du livre VI sur Romulus (vers 777-780) qu'on avait vu précédemment traduit par Du Bellay :

> Voici, assistant son aïeul, le fils de Mars
> Romulus, qu'Ilia sa mère, du sang d'Assaracus,
> éduquera. Vois-tu comme jumelées se dressent sur sa tête les aigrettes
> et comme le Père lui-même déjà le signe de son divin honneur !
>
> *Quin et auo comitem sese Mauortius addet*
> *Romulus, Assaraci quem sanguinis Ilia mater*
> *Educet. Viden ? ut geminae stant uertice cristae*
> *Et pater ipse suo superum iam signat honore*[30].

À la différence du poète angevin, P. Klossowski traduit en prose, mais en utilisant une ligne par vers. Et il est vrai qu'il y suit et fait suivre « pas à pas » les mots virgiliens, dans leur ordre et leur sens ; il ne recule pas devant « le sang d'Assaracus » et revient aux « aigrettes » du poète latin : qui saurait en effet aujourd'hui que le « mor(r)ion » choisi par Du Bellay est un mot d'origine espagnole désignant un casque aux XVIe-XVIIe s. ? En refusant de privilégier le français d'aujourd'hui, P. Klossowski retrouve une perspective plus intemporelle. Ce qu'il appelle trop modestement « son échafaudage malaisé » fait en réalité rejoindre la création virgilienne dans ses figures et ses détours grammaticaux inattendus. Ainsi en est-il du célèbre passage où Énée et la Sibylle arrivent aux Enfers :

> Ils allaient obscurs sous la désolée nuit à travers l'ombre,
> à travers les demeures de Dis vaines et les royaumes d'inanité :
> tel par une incertaine lune sous la lumière maligne
> est le chemin dans les forêts où le ciel il a caché dans l'ombre
> Juppiter et aux figures la nuit a ôté impénétrable la couleur.

---

29. *Ibidem*, p. XII.
30. *Énéide*, VI, 777-780 (voir n. 12), P. KLOSSOWSKI, *op. cit.* (n. 4), p. 192.

Ibant obscuri sola sub nocte per umbram
perque domos Ditis uacuas et inania regna :
quale per incertam lunam sub luce maligna
est iter in siluis, ubi caelum condidit umbra
Iuppiter, et rebus nox abstulit atra colorem[31].

Les hypallages sont conservées et le rejet du sujet « Juppiter » avec son orthographe ; son étrangeté nous frappe d'autant plus que nous avons perdu l'habitude de lire à haute voix entre amis les textes poétiques, ce que faisaient Virgile avec Mécène, devant Auguste. Leurs intonations contribuaient au sens et Virgile passait d'ailleurs pour un merveilleux récitant[32]. Et Octavie[33] de s'évanouir quand le poète prononça, devant elle et Auguste, l'éloge de leur fils et neveu mort à dix-neuf ans, en mettant ces mots dans la bouche d'Anchise :

Tu seras Marcellus ! À pleines mains semez des lis,
pourpres, que moi-même je sème ces fleurs ; qu'à l'âme de mon neveu
ces dons au moins j'accumule, que j'en fasse vaine
offrande.

Tu Marcellus eris ; manibus date lilia plenis
purpureos spargam flores animamque nepotis
his saltem accumulem donis, et fungar inani
munere[34].

Mais en retrouvant à ce point le latin millénaire, le français échapperait-il à l'éphémère et atteindrait-il le Même ?

Ce rêve d'identité est-il d'ailleurs réalisable puisque les langues, les époques, les poétiques par exemple diffèrent ? Déjà Platon avait ainsi montré que le démiurge avait besoin de trois termes pour composer l'Âme du monde : le Même, l'Autre, et leur mélange ; et ces trois termes devaient se combiner pour n'en faire qu'un, qu'il distribua en parts selon des lois mathématiques et harmoniques telles que chacune reste « un mélange du Même, de l'Autre et de la réalité »[35] ; intervalles musicaux et orbites des planètes y étaient en relation. Musique elle aussi, surtout dans l'Antiquité, la poésie pourrait-elle être, quand elle est traduite, une harmonie intime et partout perceptible du texte original, de la langue de traduction et de leur union ? Une autre notion apparaît alors face aux « belles infidèles » : celle

31. *Énéide*, VI, 268-272, P. KLOSSOWSKI, *op. cit.* (n. 4), p. 173.
32. *Vie de Virgile par Donat*, 27-29.
33. *Vie de Virgile par Donat*, 32.
34. *Énéide*, VI, 883-886, P. KLOSSOWSKI, *op. cit.* (n. 4), p. 196.
35. *Timée*, 35 a-b.

d'une traduction à la fois littérale et harmonieuse en français, doublement fidèle en quelque sorte, et au latin et au français…

C'est ainsi que paraît[36] en 1666 une *Traduction des quatrième et sixième livres de l'Énéide de Virgile*, dont l'*Avis au lecteur* précise qu'elle a été dérobée à son auteur mais pourra être utile à la jeunesse « en considérant de quelle sorte on peut dans deux styles aussi opposés que sont la prose et les vers, conserver les grâces de l'un sans faire tort à la noblesse des pensées de l'autre ». Le nom de l'auteur est indiqué à la dernière page : le sieur de Bonlieu, son privilège donné le 19 juillet 1665 dure dix ans, des amendes et peines sont prévues en cas d'éditions non autorisées par l'auteur … Laissons ici les détails[37] des querelles de traductologie qui eurent lieu alors, pour nous intéresser plutôt à l'identité de l'auteur ; car il s'agit d'une traduction d'abord attribuée à Arnauld d'Andilly, puis désormais à Louis Isaac Lemaistre de Sacy et Pierre Nicole, et le pseudonyme du sieur de Bonlieu cache ainsi des Messieurs de Port-Royal. Voici leur traduction des Champs des Pleurs au livre VI de l'*Énéide* :

> On voit ensuite les vastes campagnes de deuil & de pleurs, car c'est ainsi qu'on les nomme. Et là ceux qui par la violence d'un amour infortuné ont eu le cœur rongé de mille peines, se cachent dans des sentiers détournés, & cherchent l'obscurité d'une forêt de myrte qui les couvre.
>
> *Nec procul hinc partem fusi monstrantur in omnem*
> *Lugentes campi : sic illos nomine dicunt.*
> *Hic quos durus amor crudeli tabe peredit*
> *secreti calant calles et myrtea circum*
> *silua tegit*[38].

Le texte virgilien est ici suivi de près, l'image de *peredit* est respectée avec « rongé » ; les quelques variations portent sur *lugentes* développé en « deuil » et « pleurs », sur « infortuné » imaginé sans doute d'après *crudeli* mais qui est loin d'être étranger à la sensibilité virgilienne. L. I. Lemaistre de Sacy était-il d'autant plus enclin à une élégante fidélité[39] qu'il venait de reprendre la traduction du *Nouveau Testament de Nostre Seigneur Jésus Christ* commencée par son frère, mort en 1658, et allait la faire paraître à

---

36. *Traduction des quatrième et sixième livres de l'Énéide de Virgile,* Paris chez Pierre le Petit, 1666 : l'*Avis au lecteur* est page 1, le nom du sieur de Bonlieu après la page 175. Voir aussi la mise en ligne de ce texte sur le site de la Société des amis de Port-Royal par M. Ruggeri (avec l'orthographe modernisée que je lui emprunte).

37. Voir B. MUNTÉANO, « Port-Royal et la stylistique de la traduction », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 8, 1 (1956), p. 151-172.

38. *Énéide*, VI, 440-444.

39. Il s'agit de « suivre la fidélité sans blesser l'élégance et l'élégance sans blesser la fidélité » : *Phèdre*, 1647, *Au lecteur*, f. 4 r., cité par B. MUNTÉANO, *op. cit.* (n. 37), p. 156.

l'étranger en 1667, sans nom d'auteur mais avec grand succès ? La traduction de la Bible [40] l'amenait progressivement à plus de respect encore pour le texte original, jusqu'à regretter vers la fin de sa vie son désir ancien d'une clarté qui plaise et fasse mieux passer le texte :

> J'ai tâché d'ôter de l'Écriture-Sainte l'obscurité et la rudesse ; et Dieu jusqu'ici a voulu que sa parole fût enveloppée d'obscurités [41].

C'est en tout cas de la littéralité que se réclament ouvertement deux écrivains du XIXe s. également traducteurs. Sans traduire eux-mêmes Virgile, ils exposent de nouveaux principes de traduction. Le premier est Chateaubriand [42], traducteur du *Paradis perdu* de Milton en 1836 ; ce qu'il écrit dans les *Remarques* [43] qui précèdent sa traduction, renseigne sur le travail qu'elle suppose pour s'accorder au français :

> C'est une traduction littérale dans toute la force du terme que j'ai entreprise, une traduction qu'un enfant et un poète pourront suivre sur le texte, ligne à ligne, mot à mot, comme un dictionnaire ouvert sous leurs yeux. Ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à ce résultat, pour dérouler une longue phrase d'une manière lucide sans hacher le style, pour arrêter les périodes sur la même chute, la même mesure, la même harmonie ; ce qu'il m'a fallu de travail pour tout cela ne peut se dire.

La fidélité au texte initial s'y harmonise avec le français, sans s'effaroucher des mots parfois horribles de l'original. Et Leconte de Lisle reprend à son tour pour ses propres traductions ce principe de littéralité dont il loue Chateaubriand malgré les attaques qu'il lui valut de la part des partisans des versions qu'il nomme avec raillerie « spirituelles » [44] ! Et il va réintégrer dans ses traductions de Théocrite, Homère et autres écrivains grecs, ce dont ils avaient été privés, pour devenir « d'honorables écrivains français, débarrassés de tout caractère propre » :

> Les noms aux désinences ridicules ont disparu ; les termes barbares, que nous ne rencontrons point chez nos bons auteurs, ont fait place à des

---

40. Le respect de la lettre, et pas seulement du sens, était en effet recommandé par Saint Jérôme pour la traduction des textes sacrés, mais non pour celle des autres textes : voir la *Lettre* LVII, à Pammachius.

41. B. MUNTÉANO, *op. cit.* (n. 37), p. 170. Il y donne aussi comme exemple, p. 171, le grand Arnauld qui, à son tour, en traduisant les *Sermons* de Saint Augustin, ose revendiquer de suivre, comme son modèle, les obscurités du Verbe : au risque de déplaire au public de son temps.

42. L'influence de Virgile est manifeste dans son œuvre, voir par exemple E. TABET, « La référence virgilienne dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* », communication à la Journée d'agrégation 2006, mise en ligne sur le site de la « Société Chateaubriand ».

43. On les trouve par exemple dans l'édition de 1861, Paris, Renault, p. I.

44. *Idylles de Théocrite et Odes anacréontiques*, Traduction nouvelle par LECONTE DE LISLE, Paris, Poulet-Malassis & de Broise, 1861, *Préface*, p. I-VI.

> locutions permises par le dictionnaire de l'Académie ; les mœurs ont été réformées, et les vertus modernes brillent du plus vif éclat dans l'antiquité païenne. En face de ces prodigieux résultats, notre gratitude n'est égalée que par notre admiration.

À Leconte de Lisle au contraire d'en revenir aux vrais noms : Priapos, Lykéos, Akhilleus, à lui de supprimer les dames et barons, pour préférer tantôt « je ne parle point de papa » dans l'*Idylle* XV de Théocrite, tantôt un style « héroïque et rude »[45] dans l'*Iliade* où son éditeur peut en 1866 affirmer dans l'*Avertissement* qui précède la traduction :

> Le temps des traductions infidèles est passé. Il se fait un retour manifeste vers l'exactitude du sens et la littéralité. Ce qui n'était, il y a quelques années, qu'une tentative périlleuse, est devenu un besoin réfléchi de toutes les intelligences élevées. Le goût public s'est élevé en s'élargissant.

Alors qui va traduire Virgile, avec ce soin du texte original et de la forme française ?

> S'agissant donc pour moi de traduire ligne pour ligne, le fameux texte de Virgile en français, et n'étant disposé à admettre, de moi comme des autres, qu'une traduction aussi fidèle que la différence des langues le permît, mon premier mouvement fut de renoncer à exécuter l'ouvrage qui m'était demandé[46].

On aura reconnu les *Variations sur les Bucoliques*, écrites par Paul Valéry qui finit par céder à ce défi et découvre alors, en travaillant « la sensation […] du poète au travail »[47] :

> Je me trouvai, par moment, tout en tripotant ma traduction, des envies de changer quelque chose dans le texte vénérable. C'était un état de confusion naïve et inconsciente avec la vie intérieure imaginaire d'un écrivain du siècle d'Auguste. Cela durait une ou deux secondes de temps actuel, et m'amusait. Pourquoi pas ? me disais-je en revenant de cette brève absence[48].

L'harmonisation des langages y devient « confusion » des poètes, où il faut « non point façonner un texte à partir d'un autre, mais de celui-ci remonter à l'époque virtuelle de sa formation »[49], puis « redescendre vers sa résolution en œuvre de langage autre que l'originel »[50]. Cette expérience de remontée et descente n'est pas sans évoquer celle du philosophe platonicien. Mais la rencontre ici n'est pas celle des Idées mais de Virgile même, en qui parfois

45. Voir Homère, *Iliade*, Traduction nouvelle par LECONTE DE LISLE, Paris, A. Lemerre, sans date.

46. Paul VALÉRY, *Œuvres*, Tome I (Bibliothèque de la Pléiade), Paris, 1968, p. 208.

47. *Ibidem*, p. 214.

48. *Ibidem*, p. 214.

49. *Ibidem*, p. 215.

50. *Ibidem*, p. 216.

Valéry se confond. La traduction n'y est plus seulement expérience intellectuelle, mais communion de vies intérieures des poètes.

Quel en est le résultat ? Des alexandrins non rimés dont voici pour exemple le final de la Ière *Bucolique*, afin qu'on puisse le comparer aux autres traductions poétiques du même passage :

> Reste encore cette nuit. Dors là tout près de moi :
> Sur ce feuillage frais. Nous aurons de bons fruits,
> Fromage en abondance et de tendres châtaignes.
> Vois : au lointain déjà les toits des fermes fument
> Et les ombres des monts grandissent jusqu'à nous [51].

Valéry y est certes plus près de Virgile que ceux qui lui avaient ajouté pruneaux, noix, mûres et aulx … mais il préfère les impératifs « reste », « dors » au texte virgilien dont il étend les ombres « jusqu'à nous ».

Pourquoi pas ?

*

À réunir l'Autre et le Même, le traducteur peut ainsi privilégier l'un ou l'autre, le sens ou la littéralité, et se croire parfois plus grand que son auteur, ou parfois le rejoindre au cœur de sa création poétique au risque de déplaire à certains publics. Et il arrive qu'il s'agisse de la rencontre d'un autre être plus que d'un autre texte seulement. C'est alors une découverte de vie intérieure plus qu'un travail : de là ses affres et ses émouvantes joies. Au lecteur de multiplier ses lectures pour découvrir à son tour non seulement ce qu'il préfère mais l'âme d'un poète et la sienne.

Jeanne DION
Université de Lorraine
Centre Édouard Will
Campus Lettres et Sciences humaines
23 boulevard Albert 1er, B.P. 13397
54015 Nancy cedex

51. *Ibidem*, p. 229.

Les Études classiques 85 (2017), p. 283-292.

« LOST IN TRANSLATION » *

Résumé. — Cet article présente quelques réflexions inspirées par une pratique prolongée de la traduction de Virgile, fruits de l'expérience autant que des idées préalables, l'une modelant les autres. Évidemment, cette aventure singulière rencontre les mêmes obstacles que la foule des prédécesseurs (vers ou prose, figures, etc.) ; elle essaie de les franchir par des choix pragmatiques au service non d'une théorie mais, autant qu'il se peut, de la beauté des chefs d'œuvre.

Abstract. — This paper provides some reflections inspired by a long-term practice of translating Virgil and nourished by experience as well as by previous ideas, the latter being remodeled on the former. Needless to say that this individual adventure encounters the same obstacles as the countless previous translations (verse vs. prose, figures ...). This attempt to get over these obstacles is based on pragmatic choices that aim to serve not a theory but, as far as possible, the beauty of the masterpieces.

Il est entendu qu'on ne peut traduire un, la poésie, deux, la poésie latine, trois, Virgile. En effet, un, la poésie est trop consubstantiellement attachée aux sons, aux rythmes et à l'esprit de la langue dans laquelle « elle est venue aux rives de lumière » ; deux, le système et la langue de poètes latins sont comme aux antipodes des nôtres ; trois, Virgile, pour ces deux raisons cumulées, à la fois quintessence de la poésie latine et sommet du langage poétique. Mission impossible.

Et pourtant, comme dans les grands films d'action, il se trouve toujours des volontaires. Rien que pour l'*Énéide,* depuis 1529, date de la première publication, jusqu'à 1960, ont paru en France soixante-quatre traductions complètes ; en moyenne, une tous les sept ans et, depuis que j'ai mené cette enquête en 1977, le rythme ne s'est pas ralenti ; qu'on en juge : P. Klossowski (1964), Y. Huchet (1965), M. Rat (1965), J. Perret (1977-1980), M. Chouet (1984), J.-P. Chausserie-Laprée (1993), M. Lefaure (2004), P. Veyne (2012), O. Sers (2015) et, la même année, J. Dion et Ph. Heuzé !

---

* C'est le titre d'un beau film (S. Coppola) ; deux êtres s'égarent au cours d'un bref voyage. Mais, en l'entendant, le traducteur comprend dans l'instant que ces trois mots sont comme prononcés pour lui ; ils résument ce que son travail ne pourra jamais éviter, cette perte résiduelle qu'on ne peut nommer malheureusement la « part des anges », mais plutôt celle des malins démons qui pullulent depuis Babel.

Sauf témérité suicidaire, le volontaire ne s'aventure pas à l'aveuglette, sans provisions, ni carte ni stratégie. Il a ses idées et ne répugne pas à les présenter ni à les défendre. Chaque édition, ou presque, est accompagnée de présentations, mises au point, éclaircissements, préliminaires dans lesquels l'aventurier se justifie (quitte à égratigner tel de ses prédécesseurs) avant de se soumettre humblement au tribunal de ses contemporains. À cette petite littérature appartiennent les pages que voici. Comme elles sont critiques et engagées, l'auteur s'autorisera à s'exprimer à la première personne.

Elles pourraient constituer un gros volume parce que l'exercice de la traduction, tel que je l'expérimente, est une succession ininterrompue d'hésitations et de choix rarement accompagnés de certitudes ; comment jamais être sûr d'avoir rencontré la meilleure ? D'où la tentation d'expliquer et de justifier. On ne trouvera donc ici qu'un condensé de questionnements et de réponses proposées. Cette littérature est à la fois instructive et répétitive. Malgré les variants, le défi est toujours le même : comment s'emparer de cette citadelle inexpugnable et transporter (*tra-ducere, trans-ferre*) le trésor latin dans une autre contrée, un autre temps, une autre lumière sans l'altérer gravement et compromettre sa beauté ?

Déclaration liminaire : mon éthos de traducteur est profondément marqué par une vénération sans partage pour l'œuvre géniale de Virgile, fréquenté, sondé, admiré et aimé depuis des décennies, et je suis reconnaissant à Claudel d'avoir osé déclarer, balayant toutes les prudences, que Virgile était « le plus grand génie que l'humanité ait jamais porté ». Naturellement l'éthique qui découle de cette disposition prescrit la mobilisation de toutes les forces et les ressources au service du Maître. Il ne s'agit pas de jouer avec le texte ou de tester une nouvelle théorie de la traduction, mais, avec une humble dévotion, de servir Virgile à l'intention du lecteur d'aujourd'hui. Et si beaucoup d'autres pour leur part l'ont déjà fait, chacun à sa manière, leur travail ne doit pas décourager de nouvelles entreprises, pour la simple raison qu'on ne parlera jamais trop de cette poésie.

Vers ou prose ?

Cette rude alternative semble inéluctable. L'évidence en est fort ancienne, même si elle étonne à bon droit Monsieur Jourdain, puisque s'est pratiquement effacé le souvenir du temps où, selon le témoignage d'Aristote, de Tacite et, plus récemment, de Vico, la poésie était le seul langage des hommes. Il n'empêche. L'existence de ces deux modalités données dont on constate l'irréductibilité (par exemple à la vigueur avec laquelle Cicéron condamne le prosateur qui lâcherait un vers – *Orator*, 67, 189, 194 ...), pèse sur le projet du traducteur mis en demeure de choisir.

La simplicité apparente du dilemme a inspiré deux réponses topiques et contradictoires : un, seule la forme poétique peut espérer rendre la poésie (« La fidélité d'une traduction de vers en prose est toujours très infidèle », Delille [1]) ; deux, la traduction en vers français réguliers engendre fatalement d'insupportables infidélités (« Une traduction en vers, quelque travail qu'elle ait coûté, n'est jamais exacte et ne peut l'être », Desfontaines[2]).

Sans refaire l'histoire des expériences en français, on peut dire, grosso modo, que le choix des vers a précédé celui de la prose, parce que les conceptions de la traduction ont progressivement promu la valeur, sinon de la fidélité, au moins de l'exactitude. Aujourd'hui, malgré ou à cause des *Bucoliques* de Pagnol, on ne supporte plus guère les dégâts de la rime. C'est elle qui exerce la plus grande tyrannie sur le traducteur : il est fort rare qu'elle se présente d'elle-même, comme un cadeau (par exemple, Valéry qui ne rime pas accepte la proposition : hêtre, champêtre) [3]. Le plus souvent, il faut aller la chercher en dehors du contenu latin. La rime fait perdre, sans doute, mais surtout ajouter. Or que veut dire ajouter à Virgile ? Cette contrainte récusée a été remplacée récemment par une autre, rendre un vers latin par un seul vers français. Valéry a relevé le défi pour les *Bucoliques*, mais sa très belle réussite, « le bon maître me le pardonne », est acquise au prix fort. Aiguillonnés par cet exploit, deux émules, J.-P. Chausserie-Laprée et O. Sers, ont voulu traduire ainsi l'*Énéide* entière, dix mille fois de suite l'exploit de faire tenir un hexamètre dans douze syllabes françaises ! Ce que Valéry a incontestablement réussi pour des œuvres courtes et dédiées à la poésie était-il possible pour une longue épopée essentiellement narrative ? Malgré de belles, parfois très belles réussites, la lecture en continu offre beaucoup d'aspérité. Il a fallu beaucoup supprimer. Or que veut dire supprimer dans Virgile [4] ?

---

1. J. DELILLE, *Les* Géorgiques *de Virgile, traduction nouvelle en vers françois, enrichies de notes de figures*, Paris, 1770³, p. 42.

2. P.-F. G. DESFONTAINES, *Les œuvres de Virgile traduites en françois*, Paris, 1743, p. XXXVI.

3. « O Tityre tandis qu'à l'aise sous le hêtre, / Tu cherches sur ta flûte un petit air champêtre ... » Mais cette rencontre ne se produira plus.

4. Supprimer, ajouter ? Delille, dans le *Discours préliminaire* à sa traduction des *Géorgiques*, connaissant par expérience les contraintes liées à ses choix (traduire en alexandrins rimés), propose sa solution : « Mais le devoir le plus essentiel du Traducteur, celui qui les renferme tous, c'est de chercher à produire dans chaque morceau le même effet que son Auteur. Il faut qu'il représente, autant qu'il est possible, sinon les mêmes beautés, au moins le même nombre de beautés. Quiconque se charge de traduire, contracte une dette ; il faut pour l'acquitter, qu'il paie non avec la même monnaie, mais la même somme. Quand il ne peut rendre une image, qu'il y supplée par une pensée ; s'il ne peut peindre à l'oreille, qu'il peigne à l'esprit ; s'il est moins énergique, qu'il soit plus harmonieux ; s'il est moins précis, qu'il soit plus riche. Prévoit-il qu'il doive affaiblir son Auteur dans un endroit, qu'il le fortifie dans un

Reste encore une voie, celle des alexandrins blancs en surnombre, selon le besoin. C'est le choix de Marc Chouet, auteur d'une version qui a rencontré beaucoup de succès et qui a été plusieurs fois reprise par d'autres éditeurs [5]. Il n'entre pas dans cette présentation de mesurer les éloges mais de formuler les raisons d'un choix qui, même s'il peut être argumenté, comporte nécessairement sa part de subjectivité. Mon avis est que le choix de la versification régulière suppose de façon optimiste qu'à l'étage supérieur du langage il existe une possibilité de rencontre, de correspondance, voire d'équivalence par la forme d'une métrique à l'autre, même quand des systèmes sont très différents; qu'en gros un alexandrin (ou un et demi, ou deux), peut rendre un hexamètre dactylique parce que c'est la forme dont le français dispose et dont on peut comparer les emplois. Cette équivalence a sans doute une sorte d'évidence superficielle. Mais sur le fond il est permis d'estimer qu'elle n'est pas vraiment convaincante. D'abord parce que notre glorieux alexandrin, tout auréolé des services magnifiques qu'il a rendus à la poésie française, n'est pas malgré tout le substitut de l'hexamètre. « Le plus beau comme le plus ancien de tous les vers est le vers hexamètre ou héroïque. L'invention en a paru si merveilleuse qu'on l'a attribuée aux dieux. N'est-ce pas en effet un phénomène bien frappant que le génie des Grecs ait trouvé au berceau de l'art ce rythme si harmonieux, qui est resté une des plus belles conceptions de l'esprit humain [6] ? » Que Virgile ait partagé cette admiration, on peut le supposer au fait qu'il n'en a pas voulu d'autre. Sans appuyer, disons que notre vers de douze syllabes est plus étroit et, malgré son évolution, moins souple et varié que le vers latin de six mesures. Les traductions en alexandrins, quand elles sont réussies, prouvent l'habileté de leurs auteurs en même temps que les limites des ressources de notre poésie régulière.

Ne resterait donc que la solution de la prose ? Soit, mais pas celle de monsieur Jourdain : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles […] ». Pour le dire d'un mot, la fatalité de l'alternative a été quelque peu remise en cause depuis Baudelaire et Rimbaud, et Claudel, et la pratique des poètes aujourd'hui, très globalement, consacre le déclin de la poésie régulière. Sans parler de prose poétique, nous croyons savoir que la poésie peut pénétrer des formes non réglées par le nombre régulier.

---

autre ; qu'il lui restitue plus bas ce qu'il a dérobé plus haut, en sorte qu'il établisse partout une juste compensation. » (*op. cit.* [n. 1], p. 52-53.) Ainsi le traducteur vient à son travail avec en réserve dans son bissac tout un jeu de beautés de rechange. L'important est que le compte soit bon … Revendication légitime, évidemment, mais solutions déroutantes.

5. Publiée en 1984 chez Alexandre Julien, Genève ; reprise en 2007 par Slatkine puis par Diane de Selliers (2009).

6. L. QUICHERAT, *Traité de versification latine*, Paris, 1968, p. 143.

Considérant la légion des hexamètres, j'ai choisi de ne pas leur faire violence en les contraignant à enfiler le corset dodécasyllabique. J'ai préféré garder souplesse et liberté en me dégageant des petites pratiques du versificateur qui est toujours un peu bricoleur et du risque d'entendre le texte ronronner (n'est-ce pas ce qu'on peut ressentir, par exemple, en lisant l'*Odyssée* rythmée par Bérard ?). J'ai essayé d'accueillir les combinaisons rythmiques quand elles se présentent naturellement (six, huit, dix, douze syllabes), sans système préalable, et sans écarter les combinaisons impaires dont l'effet n'est pas moindre. Accessoirement, c'était braver la foudre des puristes qui sont encore un très petit nombre à considérer comme faute mortelle l'intrusion d'un alexandrin dans le corps d'une prose. L'éditeur a bien voulu qu'à chaque hexamètre corresponde une ligne en français. Cette disposition ne doit pas laisser entendre que ces lignes prétendent se faire passer pour des vers. Mais son mérite est de permettre la transcription pour l'œil de certains effets d'enjambements et de rejets, et d'alléger en l'aérant ce que peut avoir de compact le paquet de prose.

La fidélité

Cette question du choix entre vers et prose prend place dans celle plus générale qui obombre ou éclaire toute traduction : celle de la fidélité. À part certains adaptateurs déclarés qui se servent dans Virgile, on peut dire que toute l'armée des traducteurs est habitée par le devoir d'être fidèle. Mais là encore, le paradoxe est au rendez-vous : on peut être très infidèle à force de fidélité. Ce paradoxe formule une évidence. Le mot-à-mot des juxtalinéaires est très fidèle, mais il détruit l'expression poétique. Le décalque ne suffit pas. Il est inéluctable de modifier et moduler ; modifier l'ordre des mots et moduler le niveau de langue. Cela acquis, la différence entre les traductions se mesure à l'étendue du domaine accordé à ces interventions, en particulier dans la recherche des équivalences, métaplasmes et métalepses en tous genres (au sens étymologique).

Sans juger des autres théories et des autres pratiques (tout reste ouvert), ma propre conception de la fidélité demeure assez simple, voire simpliste : réduire autant que possible l'entremise du traducteur, serrer au plus près le texte de Virgile en faisant le pari qu'ainsi quelque chose (l'essentiel ?) de la substance poétique réussira une forme de passage entre les langues et à travers les cultures : sens, conceptions, élévation, images, couleurs, mouvements … Tout cela que les critiques tentent d'identifier dans le flux poétique.

L'intérêt de ce que je peux proposer ne vient que du poète. L'éventuel mérite de ces mots français alignés sur tant de pages ne se conçoit que par rapport à ces mots latins dont ils essaient d'être sinon les sosies (chose

impossible), au moins les frères ressemblants ou les cousins les moins lointains. Cette distance entre le terme latin et ce qu'il est devenu en français ne va pas sans appeler des corrections (on ne traduira pas *genitor* par géniteur, *quadrupes* par quadrupède), mais le parti pris est de les faire les plus légères possibles. Dans les sables mouvants où s'avance le traducteur, le niveau solide est celui des mots, surtout dans une œuvre poétique où le nombre de chevilles est pratiquement inexistant. La règle que je me fixe est donc de respecter chacun des vocables qui participent à la structure du vers de Virgile et de rendre *uerbum pro uerbo.* Ne serait-ce pas la réhabilitation du mot-à-mot justement décrié ? Non, parce que je jouerais de la nuance entre *uerbum ad uerbum* et *uerbum pro uerbo.* Supposons qu'elle soit sensible en latin, et essayons d'en justifier l'application. Le principe est que le traducteur ne se sent pas le droit d'ôter ou d'ajouter des mots à Virgile, quitte à parfois jouer avec la catégorie grammaticale, le temps des verbes et surtout l'organisation des termes dans la phrase.

Effleurons simplement la question bien connue de l'ordre des mots. La différence entre le latin et le français est si notoire qu'elle n'est plus un sujet. Sur ce chapitre, la supériorité de l'un souligne la pauvreté de l'autre. Sans rappeler les détails de l'histoire, les poètes latins sont parvenus à exploiter magistralement les possibilités de leur langue flexionnelle. Virgile peut séparer par dix mots l'adjectif et le substantif !

> *Candidus insuetum miratur limen Olympi*
> *sub pedibusque uidet nubes et sidera Daphnis* (*Bucoliques*, V, 56-57).

Il obtient ainsi des effets très ouverts que le lecteur ressent, que le critique commente, mais auquel le traducteur, la mort dans l'âme, doit renoncer. Ainsi le commande l'inflexible loi du français qui contraint à détruire ces effets au nom de la forme supérieure de fidélité, celle qui exige intelligibilité et fluidité. Il y a cinquante ans, Klossowski a cédé à la tentation de suivre le plus fidèlement possible l'ordre des mots latins. L'auteur s'explique sur son choix. Il s'agit pour lui de retrouver le souffle de l'épopée, son ampleur que le système de notre langue ne rend pas à suffisance. Comment ne pas l'approuver ? Mais la transposition du latin au français fait de ce texte si mélodieux et raffiné un énoncé chaotique, obscur et pour tout dire, presque barbare. Or nous savons que ces poèmes étaient lus en public, au théâtre, et qu'ils transportaient les foules. Dans son désir de toucher au cœur la poésie, la tentative de Klossowski illustre les méfaits d'une fidélité formelle, exercée systématiquement, sans vigilance. Sur cette question, il faut se contenter de l'opinion de Valéry : « Le poète français fait ce qu'il peut dans les liens très étroits de notre syntaxe ; le poète latin, dans

la sienne si large, à peu près ce qu'il veut[7]. » Mais il ajoute un peu plus loin : « Je suis partisan des inversions. » C'est dans l'ordre des mots le seul assouplissement disponible. Il a indéniablement une couleur poétique puisque c'est la nécessité de la rime qui l'a intronisé dans notre langue et il en a hérité pour le moins une certaine élégance, peut- être surannée. Rien ne permet de dire que l'effet qu'il produit puisse faire écho aux audaces du latin, mais si l'on veut s'en contenter, je ne l'écarte pas.

Usages typiquement latins, latinismes

Pourtant, le désir de fidélité rencontre ponctuellement des obstacles infranchissables, constitués par certaines tournures propres à la langue et aux usages, les latinismes. Par exemple une apparente bizarrerie des poètes latins concerne la façon qu'ils ont acquise de jouer avec le nombre. Ils se sont occasionnellement accordé le droit d'employer le pluriel à la place du singulier : c'est le « pluriel poétique ». Or notre langue consent-elle à cette liberté ? Puis-je, montrant un couvre-chef, m'autoriser à déclarer : voici mes chapeaux ? Le poète latin, lui, n'hésite pas à écrire que Nisus « coupe les cous » au cocher de Rémus (*ferroque secat pendentia colla*, *Énéide*, IX, 331). L'origine de cette étrange licence n'est pas à expliquer par quelque flottement dans la capacité de compter, mais comme une nouvelle illustration de la contrainte retournée. La forme plurielle prend place dans l'hexamètre là où le singulier n'entrerait pas (*pendens collum*). Cela se vérifie plus de neuf fois sur dix. On comprend que ce pluriel, exclusivité des poètes, puisse être devenu une élégance, comme ce fut le cas de l'inversion chez nous. Mais cette évolution ne se produit pas du tout en français pour le nombre et, sur cette particularité, le traducteur ne peut suivre l'audace du latin.

Les figures

S'il est un domaine capital où l'usage latin se mêle à la poésie, c'est celui des figures. Le rhéteur s'est complu à en dresser des listes et à en peser les mérites, mais c'est bien au poète qu'il est donné d'en explorer librement toutes les richesses. Elles sont comme l'air qu'il respire et, quand Quintilien les présente, c'est Virgile qu'il préfère comme référence. La figure est par excellence le choix du poète, son invention propre. Or chacune est soumise à un examen de passage particulier. La plupart du temps, c'est une formalité. Mais pour certaines, les plus précieuses, il y a délibération et avis contradictoires. Ce sont souvent les métonymies qui sont en cause. *Arma*, le premier mot de l'*Énéide,* ne désigne évidemment pas les objets avec

7. P. VALÉRY, *Œuvres*. T. 1 (La Pléiade), Paris, 1957, t. 1, p. 206.

lesquels Énée combat, même s'ils bénéficient, à la fin, du lustre d'être un cadeau de Vénus, mais l'héroïque façon dont ils sont maniés. Faut-il, en conséquence, traduire par faits d'armes, exploits ? Lorsqu'il est dit qu'Ucalégon brûle (II, 311), c'est son palais. Faut-il le préciser ? L'épée d'Euryale « pleine de mort » (IX, 348) doit-elle en français n'être trempée que de sang ? L'audace du poète latin a déconcerté. On a traduit les images pour les rendre plus acceptables. Prenons pour exemple, entre mille, l'hypallage le plus célèbre de la littérature latine : *Ibant obscuri sola sub nocte per umbras* (VI, 268). Comme il a paru bizarre de voir inversées les épithètes (c'est la nuit qui est obscure et les vivants qui sont seuls), M. Chouet a estimé qu'il convenait de rétablir l'ordre raisonnable : « Ils allaient seuls dans l'ombre et dans la nuit obscure. » M. Lefaure a développé de façon à rendre l'audace de Virgile : « Ils allaient, enveloppés d'ombre, dans la solitude nocturne. » O. Sers a forcé le sens des mots : « Dans la nuit vide et sombre, ils allaient invisibles. » J. Dion a gardé telle quelle l'expression virgilienne dans toute sa force, celle qui suggère généralement que, dans le monde des morts, tout se brouille. C'est le parti que j'approuve et je suis disposé à l'ériger en principe. Le traducteur ne peut malmener sa propre langue, mais il a le devoir de proposer les audaces de l'invention poétique. Ce devoir est encore plus impérieux lorsqu'il s'agit de poésie latine, à laquelle on reproche d'être conventionnelle. Virgile, en un sens incroyablement proche de ses modèles, est par ailleurs un inventeur puissant et original. Ce n'est pas le rôle du traducteur d'assagir ses audaces.

Les inconvénients de la précision

La difficulté constante, structurelle, qui attend le traducteur à chaque phrase, tient à une différence essentielle entre les deux langues, à savoir la plus grande précision du français. Le vers latin a deux raisons d'être moins précis : la pratique des poètes et la langue latine elle-même. Le passage au français exige l'ajout de mots-outils (préposition, mais surtout articles) qui, rendant plus précis le sens, en rétrécissent le rayonnement. Mais cette plus grande précision s'obtient au prix d'une perte. Le passage au français contraint à régler l'objectif pour rendre l'image plus nette. Faut-il un exemple ? Au hasard (presque), trois mots de Junon, satisfaite du travail d'Alecto, qui va permettre le déclenchement de la guerre entre Troyens et Latins : *Stant belli causae* (*Énéide*, VII, 553). La vigueur définitive de la formule se suffit et s'impose. Mais elle va nécessairement s'émousser en passant dans notre langue. D'abord l'énergique *stant* n'a pas d'équivalent aussi ferme. Ensuite parce qu'il faut choisir entre deux sens qui sont dans les mots latins : les causes de guerre en général, ou les causes de cette guerre souhaitée ? On dira que cela n'a pas beaucoup d'importance, sans

doute, mais ces précisions et les mots qui les induisent affaiblissent la force du latin. Cela donne : « Les motifs de guerre existent » (M. Lefaure) ; « Les causes de la guerre sont là » (M. Rat) ; « Les raisons d'une guerre sont là » (J. Perret) ; « Ils ont sujet de guerre » (O. Sers) ; « Les causes de la guerre sont solides » (Ph. Heuzé) ... Chacune a sa place dans l'espace occupé par les mots latins, mais aucune n'en a la force ni la beauté.

Mon sentiment est que la pression imposée par la structure de la langue, d'une certaine façon, affaiblit. Comment nommer ce qui est perdu ? C'est une frange subtilissime que la concrétion du sens en français a dissipée ; une aura très légère qui, par miracle, ne brouille pas le sens, mais le renforce ; un halo qui se diffuse sur le vers et le nimbe sans en altérer la vigueur. Là réside peut-être la vraie récompense du latiniste qui est à même de savourer les effets de cette langue à chaque réussite du poète, collier de perles étincelantes : *stant litore puppes ...*, *pallida morte futura ...* ; *hic uer purpureum ...*, et que dire du vertigineux : *sunt lacrimae rerum* ?

Naturellement cet exemple fameux conduit à évoquer la situation inconfortable du traducteur quand il se trouve au pied du mur parce que le latin, comme souvent, est clairement ambigu. *Ego poscor Olympo* (*Énéide*, VIII, 533), « c'est moi qui suis réclamé pour l'Olympe » (datif) ou « par l'Olympe » (ablatif) ? *Deae, cantus mouete* (VII, 641), « déesses, éveillez vos chants » ? « Éveillez mes chants » ?

Ou encore, beaucoup plus discuté : *risu cognoscere matrem* (*Bucoliques*, IV, 60) : « reconnaître ta mère à son sourire » ? « Reconnaître ta mère par ton sourire » ? Le latin dit les deux choses : ou c'est l'enfant qui sourit, ou c'est la mère. Or le français ne peut conserver cette ambivalence, et les choix sont divergents. Ici je remarque, presque amusé, la réaction fréquente du traducteur qui sent en lui une certitude naître d'une situation douteuse et acquiert la conviction que c'est tel sens que le texte exprime, et non pas un autre, comme si le poète n'avait pu formuler nettement sa pensée, victime des pièges que sa propre langue lui tendait. C'est encore un paradoxe : les ambigüités patentes, au lieu d'inspirer le doute, produisent souvent des convictions.

De façon plus générale, il est fréquent que le traducteur s'engage sans prudence et joue à fond le jeu de la précision en cherchant la version la plus fouillée et la plus affirmée de l'expression latine. Didon multiplie les questions à Enée, veut tout savoir sur la guerre de Troie, demandant tantôt ceci, tantôt cela, sur Priam, sur Hector, sur Diomède et « *quantus Achilles* » (*Énéide*, I, 752). J. Perret propose « puis Achille et son poids dans la bataille... ». Bel exemple, sous la plume d'un virgilien remarquable, du désir

de pousser la précision aussi loin que possible [8]. Cette volonté assumée d'obtenir, au prix d'une réduction du champ, l'image la plus nette, justifiée éventuellement par des notes explicatives, caractérise la récente *Énéide* de Paul Veyne. Il est permis de préférer une souplesse de sens plus conforme aux ressources propres de la splendide langue latine.

Toutes ces réflexions beaucoup trop rapides pourraient être longuement développées et illustrées d'un chapelet d'exemples : c'est chaque choix pour chaque mot qui pose et repose les questions et conduit à proposer les points de vue ici esquissés. Mais à chaque fois ces principes sont exposés à être remis en cause par plus fort que tout : une certaine exigence de l'oreille et du rapport personnel à la langue, à l'usage et au rythme. C'est elle qui, en dernier ressort, valide ou rejette le produit des principes. Car, lorsqu'il s'agit d'une traduction de Virgile, la règle des règles, qui balaie tous les raisonnements, est celle qui a été formulée par l'auteur d'une récente *Énéide* en italien : *Se non è bella, è sbagliata* [9].

Philippe HEUZÉ
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3
heuzeph@wanadoo.fr

8. Peut-être que le grand savant bute sur une difficulté d'un autre genre, trouvant peu digne de la reine de Carthage qu'elle s'intéresse à ce détail.
9. V. SERMONTI, *L'Eneide di Virgilio*, Milano, 2007, p. 11.

Les Études classiques 85 (2017), p. 293-306.

Zurück zu Voß?
MÖGLICHKEITEN UND GRENZEN DER VERSÜBERSETZUNG AM BEISPIEL VON VERGILS *AENEIS*

Résumé. — Jusqu'aux dernières années du XXe siècle, les traductions métriques de la poésie latine en allemand restaient fort influencées par Johann Heinrich Voss (1751-1826), célèbre traducteur d'Homère. La langue classicisante qui y était employée s'étant de plus en plus éloignée de l'usage moderne, les traductions en prose sont aujourd'hui privilégiées. En prenant comme exemple l'*Énéide* de Virgile, on démontre ici de façon systématique qu'il n'est pas impossible de traduire en hexamètres allemands sans recourir à une langue surannée.

Abstract. — Well into the 1990s, metrical renderings of Latin poetry in German bore the stamp of Johann Heinrich Voss (1751-1826) and his renowned translations of Homer. The dwindling number of readers still able fully to understand and appreciate the classicizing language chosen led to a preference for prose over verse in translations. With Virgil's *Aeneid* as methodological case study, this article demonstrates that a hexameter rendering into German need not preclude the use of modern-day language.

Wer heute eine griechische oder lateinische Bilingue erstellt, wird, auch wenn der Autor ein Dichter ist, den Text auf der rechten Seite ganz selbstverständlich in Prosa übersetzen. Generell gilt das in Deutschland freilich erst seit rund 30 Jahren. Denn vorher war es die Regel, dass man z.B. Vergils *Aeneis* in deutsche Hexameter übertrug. Doch 1982 erschien die Prosawiedergabe Volker Eberbachs bei Reclam-Ost, Reclam-West folgte 1994 mit dem ersten Bändchen einer solchen von Edith und Gerhard Binder, die 2005 abgeschlossen war, und 2005 wurde die 1958 in der *Tusculum-Bücherei* publizierte Versübertragung von Johannes und Maria Götte, die 2002 ihre zehnte Auflage erlebte, innerhalb der Reihe, die inzwischen *Sammlung Tusculum* hieß, durch die Prosawiedergabe Gerhard Finks ersetzt. Was ist der Grund für die Abkehr von einer Tradition, die schon in der frühen Neuzeit begonnen hatte? In der langen Reihe „deutscher

Vergilii“ hatte diese Tradition immerhin Johann Heinrich Voß (1751-1826) [1] aufzuweisen, von dem manche sagen, er sei „ein Sprachschöpfer von säkularer Bedeutung“ wie der Bibelübersetzer Martin Luther [2]. Nun, wie jeder weiß, kann man in Prosa den Originaltext denkbar wörtlich wiedergeben, während der gebundenen Sprache hier gewisse Grenzen gesteckt sind. Andererseits können nur Verse demjenigen, der die Vorlage nicht versteht, einen Eindruck davon vermitteln, dass er Poesie vor sich hat, besonders dann, wenn die Verse im selben Metrum verfasst sind wie das Original. Zudem ist das Deutsche, weil es noch relativ viele Flexionsendungen hat und deshalb keine unveränderliche Anordnung der Wörter im Satz verlangt, als Sprache sehr gut geeignet für eine Versübertragung. Und dennoch gab es für diejenige der Göttes, die doch über 42 Jahre hin neunmal nachgedruckt wurde, zu Anfang des 21. Jahrhunderts offenbar keine Leserschaft mehr.

Die wichtigste Erklärung dafür dürfte darin liegen, dass Versübersetzungen in der Voß-Nachfolge heute zumindest partiell nicht mehr verstanden werden – nicht einmal von akademisch Gebildeten –, weil viel von dem Deutsch, in dem sie geschrieben sind, erheblich von der Gegenwartssprache abweicht. Das müsste, wie ich darlegen möchte, keineswegs sein, aber noch in den jüngsten metrischen Verdeutschungen nicht nur der *Aeneis* wird eine Art Sondersprache verwendet. Denn sowohl ein hohes Stilniveau als auch bestimmte Eigenheiten in Lexik, Formgrammatik und Syntax, die teilweise bereits Ende des 18. Jahrhunderts veraltet waren, haben sich seit jener Zeit in Fortführung der Übersetzertätigkeit des „Klassikers“ Voß fest eingebürgert. Als der Dichter 1781 mit seiner *Odüssee* seine erste metrische Verdeutschung eines antiken Hexameter-Opus vorlegte [3], zeigte er sich noch unverkennbar von einer seit Johann Christoph Gottsched (1700-1766) geltenden Norm für das Übersetzen beeinflusst, die der Texttreue gut lesbares Deutsch vorzog, also zielsprachenorientiert war. Doch in der zweiten Auflage von 1793 imitierte Voß so konsequent den Satzbau Homers und bediente sich einer so betont altertümelnden Diktion, dass schon die Zeitgenossen, unter ihnen Christoph Martin Wieland (1733-1813), keineswegs positiv reagierten. Doch in der Folgezeit gewöhnte man sich mehr und mehr daran, metrisch wie der Voß der zweiten *Odyssee* zu übersetzen. Hält man sie neben die ältere Fassung, sieht man deutlich, dass nicht diese sprachlich leichter zugängliche Ver-

1. Seine *Äneide* erschien erstmals 1799 und wurde bis heute immer wieder nachgedruckt.

2. G. HÄNTZSCHEL, *Johann Heinrich Voß. Seine Homer-Übersetzung als sprachschöpferische Leistung* (Zetemata, 68), München, 1977 , S. XV.

3. Zum Folgenden vgl. G. HÄNTZSCHEL, *op. cit.* (Anm. 2), S. 203 ff.

deutschung bis zur *Aeneis* der beiden Göttes und darüber hinaus nachwirkte, sondern die klassizistische Wiedergabe. Das sollen nun exemplarisch drei Textvergleiche demonstrieren [4].

Od., 1, 57-59: αὐτὰρ Ὀδυσσεύς,
ἱέμενος καὶ καπνὸν ἀποθρῴσκοντα νοῆσαι
ἧς γαίης, θανέειν ἱμείρεται.

Voß 1781: Aber Odüßeus
Sehnt sich, auch nur den Rauch von Ithaka's heimischen Hügeln
Steigen zu sehn und dann zu sterben!

Voß 1793: Aber Odysseus
Sehnsuchtsvoll nur den rauch von fern aufsteigen zu sehen
Seines lands, zu sterben begehret er!

An die Stelle der gut verständlichen, nur mit den „heimischen Hügeln" für ἧς γαίης freien Wiedergabe tritt eine sehr eng an die Wortfolge des griechischen Satzes angelehnte Nachahmung, die wie dieser einen Genetiv von seinem Bezugswort trennt und die Konstruktion des Participium coniunctum nicht auflöst, so dass das Prädikat, weit vom Subjekt getrennt, am Ende des Satzes platziert ist.

Od., 1, 236: […] ἐπεὶ οὔ κε θανόντι περ ὧδ' ἀκαχοίμην.

Voß 1781: Ach! ich trauerte selbst um den Tod des Vaters nicht so sehr.

Voß 1793: […] Denn auch nicht gestorbenen trauert ich also.

Gemäß der Vorlage ist in der zweiten Fassung das verdeutlichende Wort „Vater" gestrichen, das Verb wird ohne Präposition gebraucht, und statt des metrisch unschönen „so sehr" steht hier das heute in dieser Bedeutung obsolete „also" .

Od., 1, 286: ὃς γὰρ δεύτατος ἦλθεν Ἀχαιῶν χαλκοχιτώνων.

Voß 1781: Welcher zuletzt heimkam von den erzgepanzerten Griechen.

Voß 1793: Welcher zuletzt heimkehrte der erzumschienten Achaier.

Die jüngere Version ersetzt den Präpositionalausdruck durch einen gekünstelten Genetivus partitivus und den zunächst für die Wiedergabe des Beiworts der Achaier geprägten „normal" klingenden Neologismus durch einen, der sich noch „griechischer" anhört.

Als ich 2014 die Aufgabe übernahm, eine neue Tusculum-Bilingue der *Aeneis* zu erarbeiten, entschied ich mich für eine metrische Übertragung. Denn ich glaube, dass in unserer Zeit, in der das Lesen von Versen vielen Antikefreunden nicht nur bei lateinischen, sondern auch bei deutschen Dichtertexten große Schwierigkeiten bereitet, deutsche Hexameter, die in

4. Zum Folgenden vgl. G. HÄNTZSCHEL, *op. cit.* (Anm. 2), S. 81 ff.

der Gegenwartssprache verfasst sind, den Zugang zu Vergils Poesie erleichtern. Das scheint mir freilich nur möglich, wenn klassizistische Patina, wie sie noch für die *Aeneis* der Göttes charakteristisch ist, strikt vermieden wird. Denn wenn ich in dem vom Hexameter vorgegebenen Rhythmus konsequent die heute gebräuchliche Lexis, Formgrammatik und Syntax verwende, macht sich bei der Lektüre, speziell beim lauten, betonten Rezitieren, das Metrum von selbst bemerkbar, und der moderne Leser, der sich nicht auf Schritt und Tritt zum Übersetzen der Übersetzung gezwungen sieht, bekommt wenigstens ein gewisses Gespür für die Poesie der lateinischen Vorlage. Ich bin also nicht zu dem Voß von 1793 zurückgekehrt, sondern allenfalls zu dem von 1781, aber nur im Streben nach Verständlichkeit; in der Diktion ist auch seine erste *Odyssee* in vielen Passagen weit von der des beginnenden 21. Jahrhunderts entfernt.

Im Folgenden möchte ich mein Konzept anhand von Beispielen erläutern. Natürlich konnte ich nicht immer das Optimum erreichen, da die Einhaltung der Regeln des deutschen Hexameters manchmal geringfügige Abweichungen von dem fordert, was man als uneingeschränkt moderne deutsche Sprech- und Schreibweise bezeichnen würde. Aber ich habe mich nach Kräften bemüht, und was dabei herauskam, soll nun eine systematische Erörterung meiner Beispiele im Vergleich mit dem Originaltext und der Götte-Version zeigen.

1. *Klang*

6, 857 f.: *hic rem Romanam magno turbante tumultu*
sistet eques […]

Götte: Er wird Roms Geschick, wenn furchtbar **w**ütet ein **W**irrsal,
retten als **R**eiter […]

N.H.: Halt wird der Sache Roms in der Schlacht er bei großer Verwirrung
geben als Reiter […]

Die Göttes neigen, offenbar in Anlehnung an Richard Wagners *Ring des Nibelungen*, zu Alliteration, und das sogar dann, wenn sie nicht vorgegeben ist; so übersetzen sie z.B. *immane barathrum* (8, 245) mit „des Grauens Grube“ (s.u. 2.7a). Hier trägt das obsolete „Wirrsal“ zusätzlich zum „Wagner-Klang“ bei.

2. *Lexik*

2.1. *Obsolete Wörter*

a) 2, 653 f.: *ne uertere secum*
cuncta pater fatoque urgenti incumbere uellet.

Götte: nicht solle der Vater
alles zerstören mit sich, nicht dräuendes Schicksal noch drängen.

N.H.: der Vater solle nicht mit sich
alles zerstören und nicht nachhelfen dem drängenden Schicksal.

b) 6, 307 f.: *matres atque uiri defunctaque corpora uita*
magnanimum heroum, pueri innuptaeque puellae […]

Götte: Mütter und Gatten und Leiber, gewaltige, adliger Recken,
Nun dem Leben entrückt, und Knaben und bräutliche Mägdlein […]

N.H.: Frauen und Männer und Leichname mutiger Helden, die nun ihr
Leben vollendet hatten, und Knaben und ledige Mädchen […]

Die Voßsche Diktion verlangt, dass nicht mehr gebräuchliches „dräuen“ statt „drohen“ – vergleichbar ist „er beut“ statt „er bietet“ und „Leu“ statt „Löwe“ – und das heute geradezu sexistisch wirkende „Mägd(e)lein“ statt „Mädchen“ verwendet werden. Durch die „Recken“ kommt in 2.1b bei Götte auch wieder Wagner hinein, ja sogar durch die Alliteration „dräuen/drängen“ in 2.1a, die im Original keine Entsprechung hat.

2.2. *Gesuchte Ausdrücke, die meist metrisch bedingt sind*

a) 6, 549 f.: *respicit Aeneas subito et sub rupe sinistra*
moenia lata uidet triplici circumdata muro […]

Götte: Umschaut Aeneas sich jetzt, und hart unterm Felsen zur Linken
sieht er die wuchtende Burg, umwallt von dreifacher Mauer […]

N.H.: Plötzlich erblickt Aeneas, zurücksehend, links unterm Felsen
eine gewaltige Burg, umgeben von dreifacher Mauer […]

b) 10, 609 f.: *non uiuida bello*
dextra uiris animusque ferox patiensque pericli.

Götte: es haben ja Männer zum Kampf nicht
kräftige Faust, nicht trotzigen Mut, ausharrend in Fährnis.

N.H.: Männer haben zum Kampf keine kräftigen Hände,
keinen Mut, der Gefahren trotzt und der ihnen standhält.

Was immer eine „wuchtende“ Burg sein soll – hier wie bei dem obsoleten und gänzlich unpassenden „Fährnis“ wurde aus metrischer Not keine Tugend. Zu „Umschaut Aeneas sich“ und „kräftige Faust“ ohne Artikel s.u. 3.1 und 3.2.

2.3. *e-Apokope bei Substantiven*

a) 1, 407 f.: *falsis*
ludis imaginibus […]

Götte: […] täuschest […] mit
falschem Gebild […]

b) 4, 169 f.: *ille dies primus leti primusque malorum*
causa fuit.

Götte: Jener Tag ist als erster des Todes, als erster des Unheils Ursach geworden.

N.H.: Jener Tag war als erster für Tod, als erster für Leid der Anlass.

Mögen solche Substantive mit apokopiertem „e“ einst episch geklungen haben, so evozieren sie heute doch nur noch oberdeutsche Mundarten.

2.4. *Die Verb-Endung ist durch „e“ erweitert*

2,689: *flecteris* […]

Götte: du lässest dich beugen […]

6,745: *perfecto temporis orbe* […]

Götte: wenn erfüllet die Zeit ist […]

Dergleichen kennt man heute vor allem aus Liturgie und Choral in evangelischen Kirchen, soweit darin noch Luthers Sprache bewahrt ist.

2.5. *Simplex statt Kompositum*

a) 5, 383: […] *si nemo audet se credere pugnae* […]

Götte: […] wenn keiner denn wagt, sich dem Kampf zu vertrauen […]

N.H.: […] sich dem Kampfe zu stellen […]

b) 6, 179: *itur in antiquam siluam, stabula alta ferarum.*

Götte: Fort in den Urwald geht es, die hohe Hausung des Wildes.

N.H.: Fort in den uralten Wald, die hohe Behausung des Wilds, geht’s.

Deutsch verträgt den Verzicht auf die Präposition eines verbalen Kompositums (a) nicht so ohne Weiteres wie poetisches Latein, und bei einem „Urwald“ (b) assoziiert man jetzt eher das „Dschungelbuch“ oder Auerochsen in der *Hercynia silua* als das Ambiente von Cumae.

2.6. *Komposita, nach griechischem Vorbild neu gebildet*

2.6.1 Komposita als Versfüller

9, 35: *primus ab aduersa conclamat mole Caicus* […]

Götte: Gleich ruft laut vom feindwärtsgerichteten Wachturm Caicus […]

N.H.: Gleich ruft laut vom Wall, dem Feind gegenüber, Kaïkus […]

2.6.2. Komposita aus Mangel an Silben für den vollen Ausdruck

7, 317-322: *hac gener atque socer coeant mercede suorum:*
sanguine Troiano et Rutulo dotabere, uirgo,
et Bellona manet te pronuba. Nec face tantum
Cisseis praegnas ignis enixa iugalis;

quin idem Veneri partus suus et Paris alter,
funestaeque iterum recidiua in Pergama taedae.

Götte: So um der Ihrigen Preis seien Eidam und Schwäher vereinigt,
Blut von Trojanern und Rutulern wird deine Mitgift, o Jungfrau,
Brautfrau wird dir Bellona. Nicht Kisseus' Tochter nur, fackel-
schwanger, gebar einen Sohn, dessen Ehe zum Brand ward, o nein, auch
Venus hat ebensolch eigene Brut, einen anderen Paris,
tödlich sind Pergamus wieder, dem neuen, Fackeln der Hochzeit.

N.H.: Schwiegervater und -sohn sei ihr Volk der Preis für ihr Bündnis:
Troer- und Rutulerblut wird deine Mitgift, o Jungfrau,
Brautführerin Bellona. Kisseïs nicht nur, mit der Fackel
schwanger, gebar einen Sohn, der als Gatte zum Feuerbrand wurde;
Venus auch hat so einen Sohn, einen anderen Paris,
Hochzeitsfackeln sind auch für das neue Pergamum tödlich.

Das Dekompositum „feindwärtsgerichtet“ (2.6.1) steht eindeutig in der Voss-Tradition, passt aber allenfalls zu homerischem Griechisch, nicht zu Latein, das Wortbildung dieser Art auch in Dichtung vermeidet, und wenn das Dekompositum so lang ist wie hier, denkt man leicht an „Donaudampfschifffahrtsgesellschaftskapitän“. Enjambements sind im Epos kein Problem, aber Worttrennung über zwei Hexameter ist unschön (2.6.2). „Eidam“ und „Schwäher“ sind wie die Beispiele in 2.1 obsolet, das dazugehörige „Schnur“ für Schwiegertochter (nicht bei Götte) war schon Ende des 18. Jahrhunderts ungewöhnlich [5], aber Voss übersetzte *Ilias*, 22, 65 unbeirrt mit „auch die Schnüre geschleppt von grausamer Hand der Achaier“, weil Luther so sprach; in den Tischreden sagt dieser einmal: „sintemal selten ein schnure sich mit jhrer schwieger vertragen kan [6].“ Das Wort „Brautfrau“ gibt es nicht, und in der Antike nahm noch keine Braut eine Frau zur Frau.

2.7. *Zusätzliche Wörter / Wörter mit mehr Silben als die Entsprechung, metrisch bedingt*

a) 8, 243-246: *non secus ac si qua penitus ui terra dehiscens*
infernas reseret sedes et regna recludat
pallida, dis inuisa, superque immane barathrum
cernatur […]

Götte: So, wie wenn unter Zwanges Gewalt aufklaffend, die Erde
weit auftäte des Abgrundes Sitz, bleichdämmernde Reiche,
Göttern verhaßte, erschlösse, von oben der Blick in des Grauens
Grube tauchte […]

5. Es ist verwandt mit griech. νυός (heute νύμφη), lat. *nurus*, altfrz. *nore*, it. *nuora*, span. *nuera*, portug. *nora*, rumän. *noră*, russ. *snochá*, tsch. *snacha*, serbokroat. *snaha*.

6. Zitiert nach J. und W. GRIMM, *Deutsches Wörterbuch*, Bd. 15, 1899, Z. 1395.

N.H.: Wie wenn aufgrund von Gewalt die Erde sich auftät bis in die
Tiefe, Unterweltsstätten öffnend, erschließend das fahle
Reich, das den Göttern verhasst ist, von oben der endlose Abgrund
sichtbar wär […]

b) 12,421 f. : *subitoque omnis de corpore fugit*
quippe dolor, omnis stetit imo uulnere sanguis […]

Götte: […] und plötzlich entweicht dem Leibe auch wirklich
jeder Schmerz, still steht das Blut im Grunde der Wunde […]

N.H.: […] und plötzlich entwich aus dem Körper ihm jeder
Schmerz, und tief in der Wunde versiegte jegliche Blutung […]

„Unter Zwanges Gewalt“ ist zu viel des Guten, „bleichdämmernd“ wieder eines dieser Komposita à la Voß, die nicht recht zu dem lateinischen Epos passen wollen. Und der Reim in Beispiel b wirkt, weil singulär, eher komisch.

So viel zur Lexik; wir kommen zu

3. *Syntax und Formgrammatik*

3.1. *Satzbeginn*

1, 12: *Vrbs antiqua fuit* […]

Götte: Stand eine Stadt uralt […]

6, 548: *respicit Aeneas* […]

Götte Umschaut Aeneas sich jetzt […]

3.2. *Der bestimmte/unbestimmte Artikel ist aus metrischen Gründen weggelassen*

a) 6, 518 f.: *flammam media ipsa tenebat*
ingentem et summa Danaos ex arce uocabat.

Götte: sie selbst aber reckte inmitten
riesige Fackel und gab von der Burg den Danaern Weisung.

N.H.: sie selbst hielt mittendrin eine
riesige Fackel, mit der von der Burg sie die Danaër herrief.

b) 11, 133: *bis senos pepigere dies* […]

Götte: auf zwölf Tage schließen sie Pakt […]

Russen oder Tschechen, die Deutsch reden, sagen, weil es in ihrer Sprache keinen Artikel gibt, vielleicht „sie schließen Pakt“, und eine Fackel kann man nicht einfach „recken“, sondern muss sie, wenn, dann in die Höhe recken, aber es steht ohnehin nur *tenebat* im Originaltext.

3.3. *Vorgezogenes Genetivattribut*

a) 11, 451 f.: *extemplo turbati animi concussaque uulgi*
pectora et arrectae stimulis haud mollibus irae.

Götte: Gleich aber waren verstört die Gemüter, erschüttert der Masse
Herzen, und unsanfter Sporn erweckte stachelnd den Ingrimm.

N.H.: Gleich sind da die Gemüter bestürzt, und erschreckt ist die Menge,
unsanft angestachelt werden Gefühle des Zornes.

b) 12, 587 f.: *inclusas ut cum latebroso in pumice pastor*
uestigauit apes […]

Götte: Also spürt den Bienen, die tief sich bergen in Bimsteins
Höhle, der Hirte wohl nach […]

N.H.: So spürt den im porösen Bimsstein verborgenen Bienen
nach der Hirte […]

Mit „der Masse Herzen“ (a) scheinen mir die Möglichkeiten des vorgezogenen Genetivs überzogen, der „unsanfte Sporn“ ohne Artikel (a) ist als Metapher zu konkret, und „Bimsteins Höhle“ (b) klingt wie „Schmidts Katze“. Sogenannte „Fremdwörter“ wie „porös“ wurden in der Voss’schen Tradition nie verwendet, aber wir haben zu ihnen heute ein anderes Verhältnis als die Zeiten des Grimmschen Wörterbuches.

3.4. *Unflektiertes Adjektivattribut*

a) 1, 279: *imperium sine fine dedi.*

Götte: Endlos Reich hab ich ihnen verliehen.

N.H.: Herrschaft ohne Ende verlieh ich.

b) 4, 569 f.: *heia age, rumpe moras! uarium et mutabile semper*
femina.

Götte: Auf denn, ohne Verzug! Ein buntveränderlich Etwas
bleibt das Weib!

N.H.: Hopp, mach los! Was Launisches, Wetterwendisches ist doch
immer das Weib.

c) 8, 525: *Tyrrhenus tubae* […] *clangor* […]

Götte: der Tuba tyrrhenisch Geschmetter […]

Aus Jupiters Mund klingt die berühmte Verheißung ohne Artikel und ohne Flexionsendung des Adjektivs nicht etwa erhaben, wie die Göttes wohl meinten, sondern komisch. Und das Wortungetüm „buntveränderlich“ würde man wohl weniger auf den Charakter als auf die Bekleidung beziehen. *La donna è mobile*, nicht das, was sie am Leib trägt.

3.5. *Das Adjektivattribut wird prädikativ gebraucht*

a) 5, 26: *tum pius Aeneas* […]

Götte: Fromm entgegnet Aeneas […]

N.H.: Drauf der fromme Aeneas […]

b) 10, 576 f.: *sed frater habenis*
flectit equos, strictum rotat acer Lucagus ensem.

Götte: der Bruder lenkt mit den Zügeln
nur das Gespann, wild wirbelt Lucagus blitzend den Säbel.

N.H.: mit den Zügeln lenkt das Gespann der
Bruder, und sein gezücktes Schwert lässt Lucagus kreisen.

Das bekannte Epitheton ornans des Aeneas, das man in einer Versübertragung nicht immer adäquat wiedergeben kann, erzeugt hier endgültig die Vorstellung von einem Bruder Aeneas in der Mönchskutte, und der wilde Lucagus, der, grammatisch betrachtet, statt seiner Waffe blitzt, wirbelt, damit eine Alliteration mit „wild" entsteht, *avant la lettre* eine spätmittelalterliche Waffe. Hier hatte ich bei meiner Version den Fall, dass ein einzelnes Wort, das Adjektiv *acer*, sich nicht mehr einbringen ließ.

3.6. *Das Personalpronomen fehlt*

1, 258 f.: *parce metu, Cytherea: manent immota tuorum*
fata tibi; cernes urbem et promissa Lauini
moenia […]

Götte: Laß, Kytherea, die Furcht! Dir bleibt unverändert der Deinen
Sendung bestehn: wirst sehen die Stadt und Laviniums Mauern […]

N.H.: Hab keine Angst, Kytherea: Dir bleiben die Fata der Deinen
unverändert; die Stadt wirst du sehn und die Mauern Laviniums […]

„Wirst sehen" ohne „du" wirkt wie übersetzt in eine Sprache, die das Personalpronomen nur betont verwendet, z.B. Italienisch, und „der Deinen Sendung" ist im Kontext so schwer verständlich, dass man zunächst in postalischen Kategorien denkt.

3.7. *Ellipse des Hilfsverbs*

a) 4, 35-38: *esto: aegram nulli quondam flexere mariti,*
non Libyae, non ante Tyro; despectus Iarbas
ductoresque alii, quos Africa terra triumphis
diues alit: placitone etiam pugnabis amori?

Götte: Sei es! – die Trauernde einst gewann kein werbender Freier
Libyens, keiner aus Tyrus zuvor; verschmäht wurde Jarbas

und die anderen Fürsten, die Afrikas Land, an Triumphen
Reich, ernährt; nun kämpfst du sogar gegen Liebe, die lieb dir?

N.H.: Gut: Als dir's schlecht ging, konnte dich keiner der libyschen Freier
umstimmen, keiner aus Tyros zuvor; verschmäht hast Ïarbas
du und die anderen Fürsten, die Afrika, reich an Triumphen,
nährt: Auch gegen willkommene Liebe willst du dich wehren?

b) 8, 184: *postquam exempta fames et amor compressus edendi* […]

Götte: Als nun der Hunger gestillt und des Essens Lust überwunden […]

N.H.: Als nun der Hunger gestillt und befriedigt war ihre Esslust […]

„Werbender Freier“, nicht vom Original vorgegeben, ist unfreiwillig komische Tautologie, und „Liebe, die lieb dir“ kann auch nicht verstehen, wer an sich weiß, dass in älterer Poesie die Kopula oft fehlt (a). “Des Essens Lust“ haben wir offenbar als Genetivus obiectivus aufzufassen, den es im Deutschen aber nicht gibt – höchstens in alten Formeln wie „Die Furcht des Herrn ist der Anfang der Weisheit“ für *Timor domini initium sapientiae*. Oder soll es ein Genetivus epexegeticus sein? „Die Lust, die Essen bereitet“? (b)

3.8. *Obsoleter Kasusgebrauch*

a) 8, 174: […] *iam nunc sociorum adsuescite mensis.*

Götte: […] gewöhnt euch schon jetzt dem Mahl der Bundesgenossen.

N.H.: […] gewöhnt euch schon jetzt an das Mahl mit den Bundesgenossen.

b) 9, 254-256: *tum cetera reddet*
actutum pius Aeneas atque integer aeui
Ascanius meriti tanti non immemor umquam.

Götte: Das Weitere wird euch
gleich Aeneas der fromme, vergelten und in des Lebens
Blüte Askanius, nimmer vergessend solchen Verdienstes.

N.H.: das Weitere wird euch
gleich der fromme Aeneas gewähren und auch, in der Jugend
Blüte, Askanius, der stets gedenkt eines solchen Verdienstes.

c) 9, 473-475: *Interea pauidam uolitans pinnata per urbem*
nuntia Fama ruit matrisque adlabitur auris
Euryali.

Götte: Fama eilt als Botin indes durchs angstvolle Lager
fliegenden Fittichs, und kommt des Euryalus' Mutter zu Ohren.

N.H.: Fama saust als geflügelte Botin indes durch die Stadt, die
Angst hat, und gleitet hin zum Ohr von Euryalus' Mutter.

Da man heute immer öfter „Er wurde dem Problem Herr“ und „Der Präsident gedachte den Toten“ hört, kann man vielleicht sogar erwarten, dass das veraltete „sich einer Sache gewöhnen“ verstanden wird (a). „Vergessen“ mit Genetiv gibt es nur noch in „Vergissmeinnicht“ (b). Auch der Genetivus qualitatis, hier in Form des (etwas albern alliterierenden) „fliegenden Fittichs“, verschwindet ebenfalls allmählich aus dem Deutschen (c).

3.9. *Obsoleter Präpositionalgebrauch*

7, 59 f.:	*laurus erat tecti medio in penetralibus altis* *sacra comam* […]
Götte:	Mitten im hohen Innern des Hauses ragte ein Lorbeer heilig an Laub […]
N.H.:	Mitten im Innren des Hauses da stand mit heiligem Laub ein Lorbeerbaum […]

3.10. *Zu freie Wortstellung*

9, 588 f.:	*et media aduersi liquefacto tempora plumbo* *diffidit ac multa porrectum extendit harena.*
Götte:	mitten die Schläfen erschlug er des Gegners mit glühendem Bleiklump, streckte lang hin über den Sand den Ragenden nieder.
N.H.:	spaltete mit dem flüssig gewordenen Blei seines Gegners Schläfen und streckte im tiefen Sand ihn lang hin zu Boden.

Wie man sieht, trennen auch die Göttes in vossianischer Tradition das Genetivattribut vom Bezugswort. „Mitten“ ist obsolet für „in der Mitte“ und „den Ragenden“ steht für den „Hochragenden“, aber der ragt gar nicht hoch, sondern ist proleptisch hingestreckt.

3.11. *Zu wörtlich übersetzt*

a) 1, 34 f.:	*uix e conspectu Siculae telluris in altum* *uela dabant laeti* […]
Götte:	Eben segelten sie aus Siziliens Blicken aufs hohe Meer […]
N.H.:	Grade stachen, Sizilien nicht mehr erblickend, sie froh in See […]
b) 1, 483 f.:	*ter circum Iliacos raptauerat Hectora muros* *exanimumque auro corpus uendebat Achilles.*
Götte:	Dreimal schleifte den Hektor um Trojas Mauern Achilles und für Gold verkaufte der Held den leblosen Leichnam.
N.H.:	Dreimal hatte Achilles geschleift um Iliums Mauern Hektor und wollte für Gold den leblosen Körper verkaufen.

c) 4, 68: *uritur infelix Dido* […]

Götte: Dido steht unselig in Brand […]

d) 8, 284 […] *cumulantque oneratis lancibus aras.*

Götte: […] beladen hoch den Altar mit belasteten Schüsseln.

N.H.: […] und lädt mit gefüllten Schüsseln voll die Altäre.

e) 11,836 f.: *At Triuiae custos iamdudum in montibus Opis*
alta sedet summis […]

Götte: Aber als Trivias Wächterin sitzt schon längst auf der Berge
Gipfeln Opis hochdroben […]

Eigentlich sprechen die Beispiele für sich, aber es sei vielleicht doch explizit gesagt, dass Sizilien keine Augen hat, Leichname zwangsläufig leblos sind, Dido schwer als Paulinchen im Struwwelpeter vorstellbar ist (so dass bei ihr keine Katzen konstatieren können: „Miau! Mio! Miau! Mio! / Zu Hilf'! Das Kind brennt lichterloh!"), Schüsseln nicht von Zeugen vor Gericht belastet werden können und selbst eine Nymphe nicht gleichzeitig auf zwei Berggipfeln zu sitzen vermag, was sie auch gar nicht muss, weil es ja den poetischen Plural gibt.

3.12. *Nur mit Hilfe des lateinischen Wortlauts verständliche Formulierungen*

a) 2, 314: *arma amens capio* […]

Götte: sinnlos ergreif ich die Waffen […]
(vgl. 2,745; 4,107; 203; 300; 8,424; 12,601; 742)

N.H.: Wie von Sinnen ergreife ich Waffen […]

b) 5, 335: […] *sese opposuit Salio* […]

Götte: […] er warf sich dem Salius vor […]

N.H.: Salius trat er da in den Weg […]

c) 8, 205 f.: *at furis Caci mens effera, ne quid inausum*
aut intractatum scelerisue doliue fuisset […]

Götte: Cacus jedoch, der verwilderte Dieb, damit auch nur ja nichts
ungewagt bleibe und unversucht an Verbrechen und Tücke […]

N.H.: Cacus, der Dieb, trieb, wild, wie er war, damit er nur ja nichts
ungewagt lasse und unversucht an Verbrechen und Tücke, […]

Diese wiederum für sich selbst sprechenden Beispiele – wie ein Dieb noch weiter „verwildern" kann, ist mir vollkommen unklar – möchte ich nun nicht mehr kommentieren, sondern zum Abschluss wenigstens eine einzige Passage in der *Aeneis* betrachten, deren tieferen Sinn die beiden Göttes durch ihre Übertragung entstellten, weil sie ihn nicht verstanden; ich meine

den Bericht des Erzählers über die Szene, in der Camilla vom Speer des Arruns getroffen wird. Hier zunächst die ältere Wiedergabe:

11, 801-804: *nihil ipsa nec aurae*
nec sonitus memor aut uenientis ab aethere teli,
hasta sub exsertam donec perlata papillam
haesit uirgineumque alte bibit acta cruorem.

Sie selbst beachtete nicht das
Zischen der Luft und nicht das Geschoß, das vom Äther heranflog,
bis sich unter der bloßen Brust einbohrte der Speer und
hing und, tief getrieben, trank den Blutquell der Heldin.

Wie Don Fowler überzeugend gezeigt hat, führt uns der Erzähler in V. 803 f. sozusagen in Zeitlupe die Entjungferung der Amazone sowie ihre Entwicklung zur Braut und stillenden Mutter vor Augen [7]. Auf diesen Gedanken wird man durch die Verdeutschung der Göttes, die u.a. das Adjektivattribut *uirgineum* gänzlich verfehlt durch das Genetivattribut „der Heldin“ wiedergibt, nicht gebracht; ich meine, es ist etwa wie folgt zu übersetzen:

Sie selber beachtete nicht das
Sausen der Luft und nicht das Geschoss, das vom Äther heranflog,
bis unter ihrer entblößten Brustwarze eindrang die Lanze,
steckenblieb und tief drin jungfräuliches Blut in sich einsog.

Niklas HOLZBERG
Ludwig-Maximilians-Universität München
Universität Erfurt
nc.holzberg@gmail.com

7. „Vergil on Killing Virgins“, in M. WHITBY, P. HARDIE & M. WHITBY (Hgg.), *Homo viator: Classical Essays for John Bramble*, Bristol, 1987, S. 185-198.

Les Études classiques 85 (2017), p. 307-311.

NOTES ET DISCUSSIONS

L'enseignement du latin dans le système universitaire français

Résumé. — Les réformes de l'enseignement des langues anciennes en France ces dernières décennies ont eu une influence délétère sur la qualité de l'enseignement du latin dans le secondaire. Des pressions sociétales de diverse nature n'ont pas manqué également de contribuer à accentuer ce phénomène. En dépit de cela, la motivation des élèves et étudiants pour apprendre le latin et le grec est restée très grande, encouragée par une offre de formation qui a su évoluer et se diversifier à l'université et dans les classes préparatoires en s'adaptant au profil d'un public dont la formation initiale n'a plus grand chose à voir avec celle d'antan. La place des langues anciennes au sein des concours de recrutements contribue également à cette bonne tenue des langues anciennes dans le paysage de l'enseignement français.

Abstract. — The reforms of the teaching of ancient languages in France in recent decades have had a deleterious effect on the quality of Latin teaching in secondary education. Societal pressures of various kinds did not fail to contribute to this phenomenon. Despite this, the motivation of pupils and students to learn Latin and Greek has remained very high, encouraged by a training offer that has evolved and diversified at the university and in preparatory classes by adapting to the profile of an audience whose initial training has little to do with that of yesteryear. The place of the ancient languages in recruitment competitions also contributes to this good performance of ancient languages in the French educational landscape.

La situation de l'enseignement du latin dans le système universitaire français connaît depuis de longues années une mutation en profondeur. Cette dernière se caractérise par une baisse importante du niveau à l'entrée de l'université pour ceux qui choisissent de continuer l'étude de cette langue ; l'autre nouveauté consiste dans le nombre accru d'étudiants choisissant de commencer des études de lettres classiques tout en étant grands débutants en latin.

I. Les problèmes en amont de l'université : démagogie et pédagogisme dans le secondaire

Ces évolutions s'expliquent en grande partie par la détérioration qualitative de l'enseignement du latin dans le secondaire. La réalité peut paraître paradoxale, dans la mesure où, jusqu'à présent, le latin a continué de pouvoir être choisi comme option dès la classe de 5ᵉ, depuis une réforme mise en place sous le ministère de François Bayrou.

Pourtant, cet enseignement se heurte à de nombreuses difficultés. Pour plusieurs raisons. La première tient à la place de plus en plus réduite réservée à l'enseignement des langues anciennes au collège. Une dernière réforme a récemment accentué cette tendance en faisant passer à 1 heure les cours de latin en 5ᵉ, et à 2 heures (au lieu de 3) en 4ᵉ et 3ᵉ. Ces cours de latin ont du reste été rebaptisés cours de Langues et cultures de l'Antiquité. Cette réduction du volume horaire s'explique notamment par la création des EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires), et ce à moyens constants, qui s'opère généralement au détriment des langues anciennes. Dans bien des établissements, la mise en place des projets liés aux EPI a abouti à la suppression du latin et du grec.

Une autre source d'affaiblissement de l'enseignement du latin dans le secondaire tient au choix que font beaucoup d'enseignants du secondaire de ne pas exiger grand effort de leurs élèves pour apprendre la langue latine. L'apprentissage systématique du vocabulaire, de la morphologie, de la syntaxe est relégué aux oubliettes au profit de la seule civilisation, de sorte qu'à la fin de la 3ᵉ, les connaissances des élèves sont trop souvent confuses et très lacunaires, ce qui ne leur permet pas d'aborder dans de bonnes conditions les textes d'auteurs au programme du lycée.

Ces renoncements s'expliquent d'abord par l'évolution de notre société, soucieuse de privilégier le plaisir immédiat plutôt que la performance intellectuelle. Dans un tel contexte, vouloir enseigner réellement la langue latine, en réalisant les objectifs des programmes officiels, relève de la gageure : l'enseignant consciencieux a vite devant lui le front que lui opposent les parents d'élèves qui ne manquent pas de protester dès qu'un enseignant de latin a l'audace de demander un peu de travail. À cet égard, on ne manque pas de relever le fait que le latin est encore souvent perçu comme un enseignement dont on ne voit pas trop l'utilité dans le monde actuel. Les parents d'élèves ne sont pas le seul obstacle : les chefs d'établissements qui, plus préoccupés de gestion que de pédagogie, relèguent bien souvent ces cours, superfétatoires à leurs yeux, en fin de journée, sont légion ; le corps inspectoral lui-même n'ose plus parfois insister sur l'importance primordiale de l'apprentissage de la langue.

Ces attitudes résultent d'une perception erronée de la réalité. En faisant le choix mûrement réfléchi de suivre l'enseignement d'une langue ancienne, les élèves entendaient tout aussi bien découvrir la langue latine que la civilisation. Leur attente est donc souvent déçue et le sentiment de perdre son temps est des plus répandu. Le taux d'abandon dans le secondaire, par ennui de la discipline, est immense. Le découragement au lycée face à des textes qu'on ne peut traduire faute d'avoir acquis les instruments pour le faire finit de détourner les lycéens de cette discipline qui subit au demeurant la concurrence d'autres options qui, elles, ont souci d'efficacité.

La médiocrité de l'enseignement du français dans le secondaire et notamment de la grammaire constitue une autre source de difficultés pour l'enseignement du

latin dans le supérieur. Le décloisonnement pédagogique dans cette discipline a notamment fait disparaître les cours systématiques de grammaire. Il semblerait au demeurant que l'on ait enfin pris la mesure du problème et que l'on s'emploie aujourd'hui à corriger quelque peu cette réalité. Pour lors, le nombre d'élèves français choisissant de faire des études de lettres et se trouvant pourtant incapables de repérer un complément d'objet, un attribut du sujet, un complément du nom, est inimaginable. On comprend dans ces conditions les difficultés que les professeurs de langues anciennes rencontrent pour dispenser efficacement leur enseignement à l'université.

Il s'agit d'un immense gâchis, inexcusable, car les jeunes d'aujourd'hui sont tout aussi avides que leurs devanciers de découvrir la littérature, la pensée, l'art antique, particulièrement précieux pour investir de sens une réalité contemporaine de plus en plus absurde.

Profitant de ce contexte et de ces faux-semblants, grande a été la tentation de fermer des postes de latin dans le secondaire de façon dramatique afin de réaliser des économies budgétaires dans un contexte économique difficile.

Dans un tel environnement, si défavorable à la culture, le fait qu'en dépit de toutes ces difficultés nos universités continuent de voir affluer nombre d'étudiants désireux de continuer ou de commencer l'étude de cette langue constitue une aimable surprise et révèle la réalité de la force d'attraction de notre discipline en dépit des allégations contraires.

II. L'enseignement du latin dans les universités françaises

1. *Le vivier d'étudiants*

Le latin en France est aujourd'hui enseigné devant des publics très variés dans les universités. Le noyau des latinistes est constitué des étudiants de lettres, parmi lesquelles on distinguera les lettres classiques des lettres modernes. La totalité de ces étudiants reçoivent un enseignement en latin obligatoire dans le cadre de leur licence. Ils n'ont pas forcément suivi une filière littéraire dans le secondaire. Un certain nombre d'entre eux, en effet, sont issus des sections scientifiques. Particulièrement motivés et doués, ils n'ont généralement aucun mal à suivre nos enseignements.

Un nombre toujours croissant d'étudiants de lettres en première année nous arrivent en revanche des filières professionnelles. Leur niveau en français est souvent faible tout comme leur motivation. Leur présence s'explique par le refus de leurs dossiers d'inscription dans les formations de BTS technologiques et leur souci d'améliorer leur niveau en français avant de tenter de nouveau leur chance. Ces étudiants de passage sont présents en nombre dans les cours de latin de première année et subissent l'enseignement du latin plus qu'ils ne le suivent.

À ces étudiants de lettres, qui constituent l'essentiel du vivier de latinistes, s'ajoutent les étudiants d'histoire, de philosophie, de langues romanes qui, de façon facultative, peuvent choisir, à un moment de leurs études, de suivre des cours de latin.

2. *L'enseignement du latin en Licence*

La solidité de l'implantation de l'enseignement du latin en France dépend beaucoup de la place que les enseignants de lettres modernes ont bien voulu ac-

corder au latin dans leur formation, et cela varie donc beaucoup d'une université à une autre. Mais le latin est nécessairement présent dans cette formation, tout d'abord parce que nos collègues sont bien conscients de la nécessité de son enseignement pour l'étude du français et d'autre part en raison de la place du latin dans les concours de recrutement des enseignants du secondaire, que ce soit le CAPES de lettres ou l'Agrégation de lettres classiques et même de lettres modernes, où une épreuve de langue ancienne (quatre heures) est obligatoire.

Dans les Licences de lettres classiques, le profil général des étudiants a beaucoup évolué. Il est désormais rarissime que ces derniers aient déjà suivi une formation dans les deux langues dans le secondaire : dans l'écrasante majorité des cas, ils débutent l'apprentissage d'une des deux langues, et même assez souvent des deux, à l'université. Il s'agit d'un enseignement accéléré et intensif supposé leur permettre d'atteindre le niveau des latinistes confirmés qu'ils rejoignent en troisième année.

Les étudiants de Licence de lettres modernes ont généralement le choix entre un enseignement les introduisant au système de la langue latine et leur permettant d'en apprendre les éléments morphologiques et syntaxiques de base afin d'être préparés à l'étude de l'ancien français. Souvent cet enseignement, dispensé dans le cadre de travaux pratiques, est complété par un cours de littérature latine sur textes traduits en amphithéâtre. Les étudiants de lettres modernes plus motivés par l'apprentissage du latin peuvent suivre les mêmes cours que ceux suivis par leurs condisciples en lettres classiques, que ce soit en latin grands débutants ou en latin confirmé.

3. *Les concours : CAPES et Agrégation.*

La préparation au CAPES option lettres classiques s'opère quant à elle dans le cadre du Master de lettres classiques. La place des langues anciennes au concours prend la forme à l'écrit d'une épreuve de six heures comprenant une version latine, une version grecque et des questions invitant le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales, historiques, littéraires et culturelles dans une perspective d'enseignement. À l'oral est prévue une épreuve pédagogique portant sur l'enseignement des langues anciennes. Les étudiants de lettres modernes peuvent choisir une option latin à l'oral, consistant en une épreuve comprenant la traduction d'un passage en langue originale. Elle inclut une question de langue et culture latines.

L'Agrégation constitue l'aboutissement de la formation d'un étudiant en lettres classiques ou modernes. En lettres classiques, il s'agit de passer une épreuve de version latine de quatre heures et une autre de thème latin de même durée (la même chose en grec) ; à cela s'ajoute une épreuve d'oral (traduction et explication de texte linéaire) portant sur une des quatre œuvres au programme en latin (la même chose en grec). Une épreuve d'improvisé latin hors programme est également prévue à l'oral. La leçon (un cours magistral à partir d'un sujet portant sur l'une des œuvres au programme) peut porter sur une œuvre au programme de langues anciennes, ou de français. Le concours de l'Agrégation, encore à l'abri des ravages du pédagogisme qui a affaibli la qualité du CAPES, constitue à n'en point douter le fleuron de notre formation en langues anciennes.

Il existe également une épreuve de version latine obligatoire de quatre heures à l'Agrégation de lettres modernes. Cette dernière est d'un très bon niveau et son existence permet de consolider la présence de l'enseignement du latin en lettres

modernes, présence qui assure la préservation du latin de façon globale dans nos formations universitaires, en raison de l'importance des effectifs dans cette spécialité.

4. *Le latin dans les classes préparatoires*

Cette présentation de l'enseignement du latin en France serait incomplète si nous ne rappelions le rôle important joué par les classes préparatoires littéraires à cet égard. Dans ces formations, l'enseignement du latin est obligatoire dans la perspective du concours de la rue d'Ulm. Ce dernier intervient au terme de la deuxième année après le Bac, et comprend une épreuve de version latine et une autre de thème latin, toutes deux de quatre heures. Ces deux épreuves sont d'un très haut niveau, si bien que la préparation au concours passe par une étude intensive du latin dans les classes d'hypokhâgnes et khâgnes. Les élèves ainsi formés acquièrent souvent un très bon niveau dans la maîtrise de la langue, d'autant plus sûrement qu'il s'agit souvent au départ des meilleurs élèves sélectionnés à la sortie des lycées et détournés ainsi du cursus universitaire pendant leurs premières années d'études. Ils viennent ensuite généralement nourrir le flux de nos étudiants après la première ou deuxième année d'études et contribuent par leurs talents à dynamiser nos formations.

Conclusion

L'impression globale que l'on peut avoir après un examen de la place de l'enseignement du latin en France est contrastée. On peut en effet légitimement s'enorgueillir d'avoir réussi à maintenir une place honorable à notre discipline dans le paysage universitaire français, malgré un contexte sociétal, politique et économique très défavorable. Mais l'heure est à l'inquiétude, en raison des menaces que continuent de faire peser sur les langues anciennes les impératifs économiques, trop souvent imperméables à la conscience humaniste.

Bernard MINEO
Université de Nantes
Bernard.Mineo@univ-nantes.fr

Les Études classiques 85 (2017), p. 313-317.

L'enseignement du latin en faculté de philosophie et lettres : des mérites d'un « cours de service »

Résumé. — Réflexion sur l'intérêt de l'enseignement du latin dans les différentes formations en faculté de philosophie et lettres. L'intérêt premier d'une initiation au latin réside dans la pratique régulière de l'analyse linguistique qu'elle met en œuvre. Dans les cours de niveau plus élevé, le choix de textes et d'auteurs variés permet de faire découvrir les multiples connexions entre la latinité et les disciplines enseignées.

Abstract. — This paper provides a reflection on the interest of Latin courses in the various teaching programmes of the Arts faculties. The prior knowledge and the goals of the students being very diverse, the main interest of a Latin introductory course lies in the regular practice of linguistic analysis involved in such a course. At the advanced levels, a large choice of texts and authors can exemplify the many possible connections between Latin language and literature and the various subjects taught in the Arts faculties.

La présente note n'entend que présenter quelques réflexions sur l'intérêt – faudra-t-il parler d'« utilité » ? – de l'étude du latin dans les formations en philosophie et lettres telles qu'elles sont aujourd'hui dispensées dans le premier cycle (bachelier) de l'enseignement universitaire en Belgique francophone. Pour aborder ce sujet, l'auteur ne s'autorise pas tant de sa jeune expérience personnelle (à peine plus de cinq années d'enseignement) que du contexte singulier dans lequel celle-ci s'inscrit : depuis la fermeture, en 2005, de la section de Langues et littératures classiques de l'Université de Namur, les cours de latin qui y sont dispensés sont exclusivement destinés à enrichir le cursus de la plupart des sections de la faculté de philosophie et lettres de cette institution : Langues et lettres françaises et romanes, Histoire, Histoire de l'art et archéologie et (à titre optionnel) Philosophie. Dans les autres universités belges francophones, des cours de latin sont également inscrits au programme de ces différentes formations, mais l'enseignement du latin y est généralement structuré à partir du socle disciplinaire de la section de Langues et littératures classiques. À Namur, en revanche, dans la mesure où aucun des enseignements délivrés ne vise à former de véritables latinistes, il m'a paru d'emblée évident que les cours de latin ne pouvaient prendre tout leur sens que s'ils étaient conçus, dans leurs principes et leur articulation, *que* comme des « cours de service ». Après quelques années d'expérimentation, j'ai la conviction que la restriction imposée par ce « que », loin de ternir le rayonnement du latin à l'échelle de la faculté, peut lui conférer en réalité une pertinence accrue – et une légitimité d'autant plus solide. Les pages qui suivent exposeront brièvement les éléments concrets qui fondent cette conviction.

S'adapter à la diversité du bagage et des objectifs

Une réflexion sur le rôle du latin dans la formation en philosophie et lettres a pour point de départ inévitable un constat qui s'impose dans toutes les universités de Belgique francophone – ainsi qu'en France, comme le rappelle B. Mineo dans la contribution précédente (p. 309) : l'extrême variété du « bagage » des étudiants (pas seulement en latin) à l'issue de l'enseignement secondaire. Une très large part – qui semble croître régulièrement – n'a aucune (ou pratiquement aucune) connaissance préalable de la langue latine ; une minorité – toujours plus réduite – a bénéficié d'une formation exigeante pendant les six années du secondaire et est déjà en mesure d'aborder la lecture des auteurs. Pour couvrir efficacement un spectre aussi étendu, l'Université de Namur a pris le parti de proposer, dès la première année, trois niveaux de cours de latin : *Initiation à la langue latine* (pour les grands débutants) ; *Lecture de textes latins* (pour des étudiants possédant déjà les notions élémentaires de morphologie et de syntaxe) ; *Explication d'auteurs latins* (pour les plus avancés). L'expérience a montré que ce programme de cours permet en trois ans – moyennant évidemment un travail volontaire de la part des étudiants – de les amener au niveau de compétence nécessaire pour la lecture (accompagnée) des auteurs en prose et en poésie.

Il convient aussi de prendre en compte la place qu'occupe le latin dans les différentes formations qui l'inscrivent à leur programme. Le département namurois de Langues et lettres françaises et romanes a fait le choix – exigeant, et courageux dans le contexte actuel de « chasse aux étudiants » entre les universités belges francophones – d'inscrire obligatoirement un cours de latin à chaque année de bachelier (le cours de niveau supérieur devant être suivi au moins en troisième année). Cette volonté de doter les romanistes de solides compétences en latin est en parfaite cohérence avec le cahier des charges d'une formation qui a parmi ses objectifs l'étude du français et de l'espagnol ou de l'italien dans leurs formes historiques : une maîtrise réelle de la langue mère s'avère indispensable. En outre, il apparaît de plus en plus clairement qu'elle le sera également du point de vue des débouchés professionnels des romanistes : une réforme (actuellement en cours d'élaboration) de l'enseignement secondaire en Belgique francophone semble en effet prévoir que, dans une partie du cursus, l'enseignement du latin sera intégré aux cours de français. Il est bien sûr inconcevable qu'un romaniste n'ayant suivi qu'un cours d'initiation au latin soit en mesure d'enseigner cette matière de façon compétente.

Dans les programmes des bacheliers en Histoire et en Histoire de l'art et archéologie, un cours de latin (de quelque niveau que ce soit) est inscrit de façon obligatoire en première année. Dans la suite du cursus en histoire, les étudiants qui choisissent la filière « Antiquité » doivent suivre un cours de latin et de grec chaque année où ils suivent cette filière. On notera que deux niveaux de cours de latin médiéval sont proposés dans le cadre de la filière « Moyen Âge ». De façon similaire, le bachelier en Histoire de l'art et archéologie impose de suivre au moins un cours de langue ancienne (latin, grec ou égyptien) aux étudiants qui choisissent la filière « Antiquité ». À nouveau, ces deux programmes de l'Université de Namur se signalent par un niveau d'exigence remarquable concernant la formation en latin.

La place variable du latin dans les programmes de ces différentes formations complexifie la définition des objectifs des différents cours, singulièrement en ce qui concerne les premier et deuxième niveaux. Dans la logique du programme de Langues et lettres françaises et romanes, le but des cours d'*Initiation à la langue la-*

tine et de *Lecture de textes latins* est clair : il s'agit d'amener progressivement les étudiants au niveau suffisant pour suivre avec succès le cours d'*Explication d'auteurs latins*. En revanche, lorsque ces mêmes cours s'adressent à des étudiants appelés à ne suivre qu'un seul cours de latin durant leur cursus, un tel objectif perd toute pertinence. Se pose dès lors la question suivante, qui ne peut être éludée : quel sens y a-t-il, à l'université, à étudier pendant un an – et un an seulement – les rudiments de la langue latine, sans que cet apprentissage ne se prolonge par la suite ?

On ne peut prétendre de bonne foi, me semble-t-il, que cette année de latin permettrait aux étudiants ayant réussi le cours d'aborder de façon autonome des textes latins (même de faible difficulté). Dans le meilleur des cas, ces étudiants conserveront des notions suffisantes pour pouvoir reprendre par la suite l'apprentissage du latin avec quelque facilité supplémentaire. Autre argument souvent invoqué (surtout par les défenseurs du latin dans le secondaire) : la connaissance de l'étymologie d'une bonne part du lexique français qui serait acquise grâce à l'étude du vocabulaire latin. Mais à quel degré de maîtrise il faudrait accéder en un an pour que ce vœu pieux se réalise ! Sans compter que l'étude de quelques dizaines de fiches lexicales serait, dans cette optique, bien plus efficace que le laborieux apprentissage des rudiments de la morphologie et de la syntaxe … Enfin, on ne pourra pas davantage légitimer la présence obligatoire d'un an d'initiation au latin dans les programmes d'étude en invoquant la prise de contact avec des textes fondateurs de la culture occidentale. Un cours de littérature avec lecture d'extraits en traduction répondrait bien mieux à ce noble objectif.

À affronter la question sans détour, il m'apparaît que ce qui donne avant tout du sens à un unique cours d'initiation au latin dans un cursus universitaire, c'est l'étude indirecte de la langue française qu'un tel enseignement implique. En quelques années d'expérience, j'ai constaté avec quelle efficacité les cours de latin (surtout de niveaux I et II) peuvent contribuer à la nécessaire entreprise de « mise à niveau » des étudiants en français. Cet objectif a déterminé le choix des principes didactiques mis en œuvre dans ces enseignements.

Apprentissage d'une langue « morte », maîtrise d'une langue vivante

Si l'on admet qu'un des principaux objectifs assignés aux cours de latin est le renforcement de la maîtrise du français – « compétence transversale », s'il en est, en faculté de philosophie et lettres –, le choix d'une méthode d'apprentissage rigoureusement analytique (autrement dit : traditionnelle) s'impose naturellement. Il ne s'agit pas de contester l'intérêt et l'efficacité de l'approche « naturelle », telle que mise en œuvre, par exemple, dans les célèbres manuels *Lingua Latina per se illustrata* de Hans Henning Ørberg[1] (dont j'utilise ponctuellement le premier vo-

1. H. H. ØRBERG, *Lingua Latina per se illustrata. Pars I : Familia Romana. Pars II : Roma aeterna*, Grenaa, 1990 et 1991. En faveur de l'utilisation de cette méthode dans l'enseignement secondaire, voir O. RIMBAULT, « Au sujet de la méthode de latin du Professeur Ørberg (Remarques sur la didactique des langues anciennes) », *Réflexion(s)*, avril 2012 (http://reflexions.univ-perp.fr/images/stories/orberg.pdf, consulté le 15/12/2018). Voir aussi Béatrice BAKHOUCHE, Eugénie DUTHOIT, « Méthodes universitaires d'apprentissage du latin en France : permanences et ruptures », *Methodos* (1), 2012, p. 1-16, spéc. p. 7-8 (http://pagines.uab.cat/methodos/, consulté le 15/12/2018).

lume dans le cadre du cours d'*Initiation à la langue latine*, précisément pour susciter une approche plus intuitive de la langue). Cependant, limité à une seule année, l'apprentissage du latin par cette méthode ne garantirait pas davantage l'acquisition d'un niveau suffisant pour lire les auteurs ; on perdrait en outre l'occasion de renforcer les compétences en analyse morphologique et syntaxique comme le fait l'approche grammaticale classique, précisément en raison de son caractère « artificiel ».

L'apprentissage du latin – s'il peut être mené avec la rigueur nécessaire, ce qui est, hélas, devenu extrêmement difficile dans l'enseignement secondaire – apparaît aujourd'hui comme un des derniers contextes où peut s'acquérir une réelle maîtrise du fonctionnement d'une langue (en tout cas indo-européenne). Non pas que le latin soit, par nature, plus « logique » qu'une autre langue, mais parce que son étude passe traditionnellement par une démarche d'analyse linguistique extrêmement poussée. M. Bettini l'a rappelé récemment de façon remarquable :

> Le latin n'est en rien plus « logique » que les autres langues. En elles-mêmes, toutes les langues sont « logiques ». Autrement, elles ne pourraient pas fonctionner. […] Et puis, n'est-il pas tout de même étonnant que, comme par hasard, ce soit justement le latin – patrie idéale de ceux qui voyaient dans Rome le berceau de notre civilisation – qui soit considéré comme *la* langue logique par excellence ? […]
>
> Et pourtant, il est vrai qu'au cours des siècles, l'étude du latin a enseigné l'art du raisonnement à des générations sans nombre. Comment expliquer cette contradiction ? À partir d'un fait assez simple : le latin n'est pas en tant que tel une langue plus logique que les autres, mais on a construit autour de lui au cours des siècles un échafaudage théorique qui est, lui, très logique. En somme, c'est la *grammaire* qui est très logique. Quand on disait qu'on étudiait la grammaire latine, ou « le latin », en réalité, on étudiait la *linguistique*[2].

Sacrifiant à une vision utilitariste de l'apprentissage des langues étrangères, l'enseignement des langues modernes (dans le secondaire et au-delà) a très généralement renoncé à cette approche linguistique. Par ailleurs, dans les cours de français, la pratique de l'analyse syntaxique est également peu assidue et très tôt délaissée. Les ravages causés par cette double évolution s'observent crûment dans les auditoires de première année à l'université : le niveau moyen de maîtrise du français est très bas, et les notions élémentaires de morphologie et de syntaxe sont rarement acquises. Il apparaît qu'à l'exception d'éventuels cours de pratique du français, ordinairement limités à la première année, les étudiants de philosophie et lettres (y compris les romanistes) n'ont d'autre occasion de pratiquer de façon régulière et systématique l'analyse morphologique et syntaxique que le cours de latin (auquel s'ajoute de plus en plus rarement celui de grec).

En conclusion, pour peu que l'exposé de la grammaire latine mette en parallèle les structures étudiées avec celles qui leur correspondent en français, pour peu aussi que les cours de niveaux plus avancés fassent la part belle à l'exercice de la traduction littéraire, l'enseignement du latin peut être considéré comme l'un des instruments les plus efficaces dont dispose une faculté de philosophie et lettres pour

2. M. BETTINI, *Superflu et indispensable. À quoi* servent *les Grecs et les Romains ?*, trad. de l'italien par P. VESPERINI, Paris, 2018 [éd. orig. 2017], p. 156-157.

assurer à ses futurs diplômés l'excellente maîtrise du français à laquelle ils doivent prétendre.

Des fenêtres ouvertes sur la latinité

Si l'on a admis qu'un cours unique d'initiation au latin ne peut avoir comme objectif « sincère » l'apprentissage de la langue latine et la découverte du patrimoine littéraire latin, il n'en va certes pas de même des cours de niveau plus avancé. Pour conclure cette note, je relèverai quelques inflexions qui sont données au programme de ces cours afin d'assurer au mieux la « mission de service » au sein de la faculté de philosophie et lettres.

Une part du public de ces cours étant constituée d'étudiants – historiens ou archéologues – qui se spécialisent dans le domaine de l'Antiquité, il paraît important de les initier à la lecture des inscriptions. Sans transformer le cours de *Lecture de textes latins* en séminaire d'épigraphie, il est possible de proposer quelques « excursions épigraphiques » à la faveur des thèmes abordés dans les textes littéraires : personnages et événements historiques, institutions politiques, édifices publics, vie religieuse … Ce décloisonnement documentaire est d'autant plus souhaitable que certaines inscriptions offrent des textes (authentiques) très simples, qui peuvent même être exploités dans le cadre du cours d'initiation.

Quant au choix des auteurs littéraires, il offre des possibilités presque infinies pour inscrire le latin au cœur des formations dispensées en faculté de philosophie et lettres. Intégrer dans le commentaire aux auteurs des aperçus de la fortune dont jouirent leurs œuvres dans différents domaines littéraires et artistiques permet déjà d'établir des connections avec un grand nombre de cours de littérature, d'histoire, d'histoire de l'art et de philosophie – il est même possible d'inclure dans le dialogue transdisciplinaire les germanistes, bien qu'ils ne suivent évidemment pas les cours de latin. La cohérence de l'enseignement « facultaire » des lettres latines s'accroît encore si l'on met au programme quelques textes issus des vastes domaines de la littérature latine médiévale ou néo-latine. Des romanistes à qui l'on présenterait, le temps d'un semestre, Pétrarque comme un auteur latin ayant « aussi » composé en italien n'auraient-ils pas une vision à la fois plus complète et plus fine de l'œuvre du père de la poésie lyrique italienne – et de l'humanisme savant ?

*

J'espère ne pas avoir encouru le reproche de trahison envers la philologie classique en exposant cette pratique de l'enseignement du latin comme « cours de service » en faculté de philosophie et lettres. Qu'on n'aille pas lire dans cette notion, malgré son appellation, quelque forme d'asservissement ; j'y entends au contraire « service » dans son sens le plus noble. *Bene meruit* ... En ces temps de crise de la culture classique, toute forme de repli dans une tour d'ivoire, aussi prestigieuse soit-elle, est délétère. La position défendue ici se veut pragmatique, certes, et prend acte des évolutions les plus déplorables de ces dernières décennies en matière d'enseignement. Mais elle tente de préserver, vaille que vaille, le combustible indispensable à l'ardeur de l'enseignant : le *sens* de l'enseignement que nous animons jour après jour.

Pierre ASSENMAKER
Université de Namur
pierre.assenmaker@unamur.be

Les Études classiques 85 (2017), p. 319-335.

THE GREEK WEDDING OUTSIDE ATHENS AND SPARTA: The Evidence from Ancient Texts

Résumé. — Cet article présente les informations fragmentaires fournies par les textes anciens sur les rites et coutumes de mariage des cités grecques en dehors d'Athènes et de Sparte. Bien que rares, ces informations peuvent éclairer le sujet et apporter une contribution utile, car nous en savons davantage sur les mariages athéniens et spartiates que sur les rituels de mariage dans les autres cités grecques. Comme on le verra, les sacrifices et les offrandes avant le mariage, l'institution de la dot, les bains nuptiaux, les processions nuptiales, les cadeaux et les repas de mariage étaient particulièrement populaires dans les cités grecques. À plusieurs reprises, des similitudes avec les rituels et les coutumes de mariage athéniens ont été identifiées.

Abstract. — This paper presents the fragmentary information provided by ancient texts on wedding rituals and customs of Greek cities other than Athens and Sparta. Although scanty, this information can shed some light on the subject – a helpful contribution, since we know more about Athenian and Spartan weddings than about wedding rituals in any other Greek cities. As will be seen, premarital sacrifices and offerings, the institution of dowry, nuptial baths, bridal processions, wedding gifts and meals were particularly popular among Greek cities. On several occasions, similarities with Athenian wedding rituals and customs have been identified.

Our knowledge of the ancient Greek wedding rituals and customs mostly derives from ancient texts and scenes of wedding vases. As is usually the case, we know more about the wedding in ancient Athens than in any other city [1]. However, the Spartan wedding ritual is not unknown to us,

1. On the Athenian wedding, see J. OAKLEY, "The Anakalypteria", *AA* (1982), p. 113-188; I. JENKINS, "Is There Life After Marriage? A Study of the Abduction Motif in Vase Paintings of the Athenian Wedding Ceremony", *BICS* 30 (1983), p. 137-145; R. HAGUE, "Marriage Athenian Style", *Archaeology* 41 (1988), p. 32-36; C. REINSBERG, Ehe*, Hetärentum und Knabenliebe im antiken Griechenland*, Munich, 1989; R. SUTTON JR., "On the Classical Athenian Wedding: Two Red-Figure Loutrophoroi in Boston", in R. SUTTON JR. (ed.), *Daidalikon. Studies in Memory of R. V. Schode*r, Wauconda, Bolchazy - Carducci, 1989, p. 331-359; B. MCMANUS, "Multicentering: the Case of the Athenian Bride", *Helios* 17 (1990), p. 225-235; J. OAKLEY and R. SINOS, *The Wedding in Ancient Athens*, Madison, 1993; E. REEDER (ed.), *Pandora: Women in Classical Greece*, Baltimore, 1995, p. 126-128, 161-174; R. SUTTON JR., "Nuptial Eros: The Visual Discourse of Marriage in Classical Athens",

as it is described in good detail by Plutarch [2]. On the contrary, very little is known about the wedding rites and customs of the other Greek cities. In most cases, the information comes from short references in ancient texts. This evidence, scanty as it is, can shed some light on the subject of Greek wedding outside Athens and Sparta. It is with the hope that it may be useful to scholars working on the subject that this fragmentary, yet interesting information is presented in this paper.

We shall begin with a brief account of the Athenian and Spartan wedding rituals for the sake of comparison with the evidence from other Greek cities.

The wedding ceremony in Athens lasted for three days [3]. It was a private ceremony that did not involve any priests or priestesses [4]. Athenian weddings were normally conducted during the month Gamelion ("the month for weddings"), which was sacred to Hera, the goddess of marriage [5]. In preparation for their wedding, Athenian brides and grooms bathed with water from the Enneakrounos spring [6]. A festive procession was formed in order to fetch the water from the Enneakrounos [7]. A child closely related to the bride or groom carried the λουτροφόρος (*loutrophoros*), the ritual vessel containing the water for the nuptial bath [8]. The brides dedicated part of their hair, their childhood toys and items of clothing to Artemis, the goddess who watched over all young unmarried females helping them to complete their

---

JWalt 55/56 (1997/1998), p. 27-48; A. M. VÉRILHAC and C. VIAL, *Le marriage grec du VIe siècle avant J.-C. à l'époque d'Auguste* (BCH, Suppl. 32), Athens, École Française d'Athènes, 1998; A. C. SMITH, "The Politics of Weddings at Athens: an Iconographic Assessment", *Leeds International Classical Studies* 4.1 (2005), p. 1-32.

2. Plut., *Lyc*., 15, 3-5. See also, Xen., *Const. Lac*., 1, 5 and 1, 6; Paus., III, 13, 9, 1-3; Ath., XIII, 2, 2-8; W. DEN BOER, *Laconian Studies*, Amsterdam, 1954, p. 215 (and n. 4), 228-230; D. MACDOWELL, *Spartan Law*, Edinburgh, 1986, p. 72-77; S. POMEROY, *Spartan Women*, Oxford, University Press, 2002, p. 39-44.

3. Hsch., A 4345; Pherec., 2, 10-21; A. C. SMITH, *op. cit*. (n. 1), p. 3.

4. R. GARLAND, *Daily Life of the Ancient Greeks*, Westport, Greenwood Press, 1998, p. 51.

5. Phot., *Lex*., Γ 27; Hsch., Γ 120; Eust., *Il*., II, 739, 11-13 and IV, 228, 20 - 229, 1; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit*. (n. 1), p. 10.

6. Ar., *Lys*., 378; Men., *Sam*., 713-714; Eur., *IT,* 818; Phot., *Lex*. Λ 231, 5-10 and 17-25; Poll., *Onom*., III, 43, 4-6; *Etym. Magn.*, 343, 42-45; Harp., 195, 6-14; Thuc., II, 15, 5; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit*. (n. 1), p. 15-16, figs. 10-13, 20-21; A. C. SMITH, *op. cit*. (n. 1), p. 4.

7. J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit*. (n. 1), p. 15, figs. 14-19; A. C. SMITH, *op. cit*. (n. 1), p. 4-5.

8. Phot., *Lex*., Λ 231, 15-21; Hsch., Λ 1280, 1282; Harp.,195, 6-14; Poll., *Onom*., III, 43, 4-6; Men., *Sam*., 729-730.

transition into adulthood and marriage [9]. Premarital sacrifices were offered to a series of deities related to marriage and fertility by both the bride's and the groom's family [10]. Of particular importance was the προτέλεια (*proteleia*), the sacrifice offered to Artemis by the bride's father. The προτέλεια has been interpreted as a propitiatory sacrifice seeking to appease the goddess for the bride's impending loss of virginity [11].

The bride's and groom's houses were decorated with wreaths, branches of plants and ταινίαι (*taeniae*) [12]. Laurel and olive branches decorated the doors of both houses, thus stating to the community that a wedding was taking place [13]. The bride and groom were wreathed [14] and dressed in very fine clothes [15]. The bride wore a saffron-colored veil [16], special shoes called νυμφίδες (*nymphides*) [17], jewelry [18] and a bridal diadem (πλανίς [*planis*]) [19].

---

9. *Anth. Pal.*, VI, 276 and VI, 280; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 14-15; L. ROCCOS, "Back-Mantle and Peplos. The Special Costume of Greek Maidens in 4th Century Funerary and Votive Reliefs", *Hesperia* 69 (2000), p. 240; M. DILLON, *Girls and Women in Classical Greek Religion*, London, Routledge, 2002, p. 229; L. LLEWELLYN-JONES, *Aphrodite's Tortoise. The Veiled Woman of Ancient Greece*, Swansea, The Classical Press of Wales, 2003, p. 219.

10. Sacrifices were offered to Teleios Zeus and Hera Teleia (Diod. Sic., V, 73, 2, 6 - 3, 1), Ouranos and Ge (Procl., *In Ti.*, 3, 176, 26-28), the Eumenides (Aesch., *Eum.*, 834-836; *Scholia vetera in Aeschylum Eumenides*, 835) and the Tritopatores (*Suda*, T 1023; Phot., *Lex.*, T 604, 4-17; Harp., 237, 4-6) – all of them related to marriage and / or fertility. See also, J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 11-12.

11. For the προτέλεια, see Harp., 262, 14-16; *Suda*, Π 2865-2867; *Lexica Segueriana - Glossae Rhetoricae*, Π 293, 5-6; Phot., *Lex.*, Π 464, 6-10 and 16-21; Hsch., Γ 133, Π 3974 and 4156; Poll., *Onom.*, III, 38, 1 - 39, 3; Eur., *IA*, 718, 433-439; *Scholia vetera in Aeschylum*, 65b-c; W. BURKERT, *Homo Necans: the Anthropology of Ancient Greek Sacrificial Ritual and Myth*, Berkeley, 1983, p. 62-63; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 11-12; A. M. VÉRILHAC and C. VIAL, *op. cit.* (n. 1), p. 291-293.

12. J. REDFIELD, "Notes on the Greek Wedding", *Arethusa* 15 (1982), p. 195-196; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 21.

13. Plut., *Amat.*, 755a, 2-5; *Etymologicum Gudianum*, K 338, 13-19; Luc., *Dial. meret.*, 2, 3, 11-15, 2, 4, 13-14; *Etym. Magn.,* 531, 54 - 532, 3.

14. Eur., *IA.*, 905; Eur., *Tro.*, 353; Philostr., *Her.*, 733, 2-3; Men., *Sam.*, 74; *Suda*, N 597, Y 107, 1-2; Poll., *Onom.*, III, 43, 3; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 16.

15. *Suda*, B 96; Plut., *Amat.*, 755a, 1-2; Ar., *Av.*, 1693; Hom., *Il.*, XIV, 170-189; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 16.

16. Luc., *Symp.*, 8, 3-4; Aesch., *Ag.*, 239, 1178-1179; Eur., *IT,* 372, 1149-1152; D. ARMSTRONG and E. RATCHFORD, "Iphigenia's Veil: Aeschylus, *Agamemnon* 228-48", *BICS* 32 (1985), p. 10; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 7, 16, 24, 30, 32-33, and 133, n. 20; L. LLEWELLYN-JONES, *op. cit.* (n. 9), p. 219-227.

17. Hsch., N 720; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 16, figs. 31, 35.

18. Diod. Sic., X, 34, 12, 2-3; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 16, fig. 22; E. REEDER, *op. cit.* (n. 1), p. 127.

19. Hsch., Π 2450; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), figs. 28-30, 39, 72, 82, 121.

A woman called νυμφεύτρια (*nympheutria*) attended to the bride throughout the ceremony [20]. Marriages were celebrated by wedding feasts with music, singing and dancing [21]. The singing of the wedding song ὑμέναιος (*hymenaios*) was central to the celebrations [22].

The ancient sources also mention the ἀπαύλια (*apaulia*), during which the groom slept with a little girl whose parents were still alive at the bride's house [23]. On that day, the bride sent a mantle as a gift to her groom (ἀπαυλιστηρία χλανίς) [24].

The νυμφαγωγία (*nymphagogia*, "leading the bride to her new home") took place at night, under the auspicious light of the full moon to which the ancients assigned special fertility powers [25]. The groom led the bride to his home by taking her from the wrist in a ritual gesture known as χεῖρ' ἐπὶ καρπῷ (*cheir' epi karpo*) [26]. The relatives and friends of the couple formed a festive procession that accompanied them to their new home with music and songs [27]. The bride's mother led the procession carrying lit torches [28]. The groom's mother awaited for the new couple in their home, also bearing lit torches [29]. When the couple arrived, they were led to the hearth of the house by the groom's mother. It was there that the ritual of the καταχύσματα (*katachysmata*) was performed: dried fruits, figs and nuts were poured over

20. Hsch., N 715, N 723, Π 604; Ar., *Ach.*, 1056-1057; Phot., *Lex.*, N 304, 8-10; *Suda*, N 592; Poll., *Onom.*, III, 41, 4-5; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 16; A. C. SMITH, *op. cit.* (n. 1), p. 5.

21. Eur., *IA.*, 718-723; Plut., *Symp.*, 666f - 667b; Poll., *Onom.*, III, 44, 1-2; Ar., *Av.*, 1688-1689; Ar., *Ach.*, 1049-1050; Men., *Sam.*, 287-289, 730; Ath., IV, 9, 4-5, XIV, 52, 11-14; Luc., *Dial. Meret.*, 2, 3, 11-15; Plut., *Amat.*, 755a, 5-6; Eur., *IT*, 1143-1152; Eur., *Ion*, 1474-1475; Hom., *Od.*, XXIII, 133-136; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 22-25, figs. 54-58; A. C. SMITH, *op. cit.* (n. 1), p. 5.

22. Phot., *Lex.*, Y 618, 16-18; Hsch., 177-178, 181; Eust., *Il.*, IV, 231, 7-21; Poll., *Onom.*, III, 37, 4-7; Ath., I, 9, 27-31; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 11.

23. Phot., *Lex.*, A 2287, 2; Poll., *Onom.*, III, 39, 5-6 and III, 40, 1-4; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 37.

24. Poll., *Onom.*, III, 40, 1-2.

25. Eur., *IA*, 716-717; Phot., *Lex.*, Z 52, 22 - 53, 5; *Suda*, Z 33, 20-22; Eur., *Hel.*, 723-725; Plut., *De mul. vir.*, 244d, 10 - 244e, 5; A. CARSON, "Wedding at Noon in Pindar's Ninth Pythian", *GRBS* 23 (1982), p. 122; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 26-34, figs. 62-95; R. SUTTON JR. (1997/1998), *op. cit.* (n. 1), 28-30; A. C. SMITH, *op. cit.* (n. 1), p. 6-7.

26. I. JENKINS, *op. cit.* (n. 1), p. 140; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 32, figs. 82-88, 90-91, 94, 97, 106, 110; R. REHM, *Marriage to Death. The Conflation of Wedding and Funeral Rituals in Greek Tragedy*, Princeton, 1994, p. 36-39.

27. Diod. Sic., XIX, 34, 3, 10; Eur., *Hel.*, 722-725; Eur., *Alc.*, 916; Men., *Sam.*, 730; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 26-27.

28. Eur., *IA*, 732-734; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 26.

29. Eur., *Med.*, 1027; Eur., *Phoen.*, 344-346; A. CARSON, *op. cit.* (n. 25), p. 122-123; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 26.

the bride and groom, ritually incorporating the new couple into the household [30]. According to the ancient sources, it was also customary for the bride to sleep with a little boy whose parents were still alive at the groom's house, just like the groom had slept with a little girl at the bride's house during the ἀπαύλια (*apaulia*) [31].

The ἀνακαλυπτήρια (*anakalypteria*, ritual unveiling of the bride) was the culminating moment of the Athenian wedding and must have taken place on the third and final day of the ceremony [32]. The bride unveiled herself, thus showing her face to the groom for the first time. The gifts she received from her new husband for the occasion were called ἀνακαλυπτήρια [33]. The consummation of the wedding marked the end of the ceremony. However, the bride's transition to adulthood that begun with her marriage was not considered complete until the birth of her first child [34].

The ancient texts also refer to the celebration of the ἐπαύλια (*epaulia*), during which the bride and groom received gifts from her father [35]. The gifts were called ἐπαύλια and were carried in procession to the couple's new

---

30. Phot., *Lex.*, K 145, 2-16; Hsch., K 1525; *Suda*, K 878; A. CARSON, *op. cit.* (n. 25), p. 123, 127; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 34-35, figs. 60-61; R. SUTTON JR. (1997/1998), *op. cit.* (n. 1), 34; A. C. SMITH, *op. cit.* (n. 1), p. 6.

31. Hsch., Γ 123, E 4259; Poll., *Onom.*, III, 39, 4 and 40, 1-4; *Suda*, E 1990, 1-10, E 1991, 1-2.

32. Pherec., 2, 10-21; Hsch., A 4345; Poll., *Onom.*, III, 36, 3-4; J. OAKLEY, *op. cit.* (n. 1), p. 113-118; J. REDFIELD, *op. cit.* (n. 12), p. 192; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 7, 16, 25-26, 30; E. REEDER, *op. cit.* (n. 1), p. 127; S. BLUNDELL, "Clutching at Clothes", in L. LLEWELLYN-JONES (ed.), *Women's Dress in the Ancient Greek World*, London - Swansea, Duckworth Classical Press of Wales, 2002, p. 159-161; L. LLEWELLYN-JONES, *op. cit.* (n. 9), p. 98-110, 114, 227-249; A. C. SMITH, *op. cit.* (n. 1), p. 6.

33. Pherec., 2, 10-21; Apollod., *Bibl.*, III, 25, 5-6; Heliod., *Aeth.*, IV, 15, 2, 5-9; Phot., *Lex.*, A 1502; *Suda*, A 1888; Harp., 31, 13-32, 2; Plut., *Tim.*, 8, 8, 1-3; Diod. Sic., V, 2, 3; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 26.

34. H. KING, "Bound to Bleed: Artemis and Greek Women", in A. CAMERON and A. KUHRT (ed.), *Images of Women in Antiquity*, London, 1983, p. 112, 122; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 10, 14; L. BEAUMONT, "Constructing a Methodology for the Interpretation of Childhood Age in Classical Athenian Iconography", *Archaeological Review from Cambridge* 13.2 (1994), p. 87; N. DEMAND, *Birth, Death, and Motherhood in Classical Greece*, Baltimore, 1994, p. 17; L. BEAUMONT, "The Social Status and Artistic Presentation of 'Adolescence' in Fifth Century Athens", in J. S. DEREVENSKI (ed.), *Children and Material Culture*, London, Routledge, 2000, p. 48; J. LARSON, *Greek Nymphs*, Oxford, University Press, 2001, p. 100; R. SUTTON JR., "Family Portraits: Recognizing the *Oikos* on Attic Red-Figure Pottery", in A. P. CHAPIN (ed.), Χάρις: *Essays in Honor of Sara A. Immerwahr* (Hesperia, Suppl. 33), Princeton, American School of Classical Studies at Athens, 2004, p. 338.

35. Hsch., E 4259; Poll., *Onom.*, III, 39, 4-6; *Suda*, E 1990, 1-10, 1991, 1-2; Eust., *Il.*, IV, 865, 4-10; *Etym. Magn.*, 354, 1-14; Phot., *Lex.*, Λ 213, 6-8; J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 38-42.

home [36]. Various stages of the Athenian wedding ceremony are depicted on Athenian vases, thus supplementing the evidence from ancient texts [37].

We know far less about the Spartan wedding than we do about the Athenian wedding ceremony. According to Plutarch, the Spartans abducted the girls they wanted to marry [38]. Herodotus on the other hand refers to both arranged marriages and bride abductions in Sparta [39]. It has also been suggested that the Spartan wedding involved a ritual abduction of the bride by the groom, who had previously reached an agreement with the bride's father [40]. The only piece of information we have about the wedding preparations in Sparta is provided by Pausanias, who states that the bride's mother sacrificed to Aphrodite Hera before her daughter's wedding [41]. The Spartan wedding ceremony as described by Plutarch [42] began with the bride's abduction (whether ritual or real). The groom carried the bride to his home, where the νυμφεύτρια (*nympheutria*) cut her hair off close to the head and dressed her in male attire. The bride was then laid on a pallet and left in the dark to wait for her groom. When he arrived, he would carry his bride to the marriage bed in the dark, undo her belt and consummate the marriage.

The Spartan wedding ceremony was nothing like the Athenian one. It was a very private, brief and frugal ceremony of secretive and austere character, as befitted the Spartan way of life [43].

Mainland Greece

Argos. — In Argos, it was customary for a type of flat cake (πλακοῦς) called κρῆιον (*creïum*) to be brought to the groom from the bride [44]. It was served with honey and the friends of the groom were invited to eat it.

---

36. Eust., *Il.*, IV, 865, 6-10; *Etym. Magn.*, 354, 1-14.
37. See J. Oakley and R. Sinos, *op. cit.* (n. 1).
38. Plut., *Lyc.*, 15, 3, 1; S. Pomeroy, *op. cit.* (n. 2), p. 41-43.
39. Hdt., VI, 57, 22, VI, 65, 9 and VI, 72, 1.
40. W. Den Boer, *op. cit.* (n. 2), p. 215 (and n. 4), 228.
41. Paus., III, 13, 9, 1-3; P. Marchetti and K. Kolokotsas, *Le Nymphée de l'Agora d'Argos : fouille, étude architecturale et historique*, Athènes, École Française, 1995, p. 209, 215-216.
42. Plut., *Lyc.*, 15, 3-4; S. Pomeroy, *op. cit.* (n. 2), p. 41-43.
43. S. Hodkinson, *Property and Wealth in Classical Sparta*, London, Duckworth, 2000, p. 230.
44. Ath., XIV, 53, 33-36. In Athens, a mantle was brought to the groom from the bride (ἀπαυλιστηρία χλανίδα): Poll., *Onom.*, III, 40, 1-2.

As P. Marchetti and K. Kolokotsas have proved, a nuptial rite took place in the Numphaeum of Argos [45]. The rite consisted of the bride's κατάβασις in an underground area of the Numphaeum where a river was flowing. This was where the bridal bath / purification of the bride took place.

Ermioni (Argolid). — All future brides, including any widows that were to be married again, had to offer a premarital sacrifice to the local temple of Aphrodite [46].

Troezen. — Before marriage, every maiden has to dedicate a lock of her hair to the temple of Hippolytus [47] and her girdle to the temple of Athena Apaturia [48].

Megara. — According to Pausanias, the future brides of Megara offered χοαί (funerary libations) at the tomb of maiden Iphinoe and dedicated to her some of their hair [49].

Boeotia. — After being veiled, the Boeotian brides were crowned with wreaths made of asparagus – a highly symbolic act, as explained by Plutarch: "for this plant yields the finest flavoured fruit from the roughest thorns, and so the bride will provide for him who does not run away or feel annoyed at her first display of peevishness and unpleasantness a docile and sweet life together" [50].

It was customary for every bride and groom to offer premarital sacrifices to the maiden Eukleia, who is associated with Artemis [51]. An altar and a statue of her were set up in every market place of Boeotia, as well as Lokris.

Thebes. — In Thebes, water from the Ismenos river was invariably used for the nuptial bath [52].

---

45. P. MARCHETTI and K. KOLOKOTSAS, *op. cit.* (n. 41), p. 233-248.
46. Paus., II, 34, 12, 1-5.
47. Paus., II, 32, 1, 1-10.
48. Paus., II, 33, 1, 1-2.
49. Paus., I, 43, 4, 1-9.
50. Plut., *Conjug. Praec.*, 138d, 10 - 138e, 7. English translation by F. C. BABBITT, *Plutarch's Moralia II*, Cambridge, 1928. For the meaning of wreaths, see Ath., XV, 16, 39-50; Eust., *Il.*, IV, 159, 18 - 160, 3; Artem., IV, 5, 1-5. For the wreaths of the Athenian wedding, see p. 321.
51. Plut., *Arist.*, 20, 7, 1 - 8, 3; D. C. BRAUND, "Artemis Eukleia and Euripides' Hippolytos", *JHS* 100 (1980), p. 184-185.
52. Eur., *Phoen.*, 347-348.

Haliartos. — The brides of Haliartos offered a premarital sacrifice (προτέλεια, *proteleia*) to the Nymphs of Kissoessa Spring [53]. The wedding was celebrated with a feast [54].

Lokris. — As was the case with Boeotia, the brides and grooms of Lokris sacrificed to the maiden Eukleia (or to Eukleia Artemis) before their wedding [55].

Naupaktos. — The widows of Naupaktos who wished to marry again had to offer prayers to Aphrodite [56].

Thessaly. — After the performance of the wedding sacrifice and the offering of libations, the Thessalian groom leads a harnessed horse dressed for battle to his bride, handing the reins to her [57]. The Thessalians were famous horsemen and breeders of horses in antiquity [58]. According to Maria Mili, it is very likely that the horse was a symbol of married life and reproduction for the Thessalians [59]. Such an interpretation fully explains the meaning of this wedding ritual [60].

Macedonia. — Macedonian weddings were celebrated with feasts [61].

Islands

Delos. — The Hyperborean maidens were the recipients of premarital offerings of hair by the males and females of Delos [62]. The females cut off some of their hair and placed it on the tomb of the Hyperborean maidens

---

53. Plut., *Am. Narr.*, 772b, 9-10.
54. Plut., *Am. Narr.*, 772b, 5-6 and 9-10.
55. Plut., *Arist.*, 20, 7, 1 - 8, 3.
56. Paus., X, 38, 12, 5 - 13, 1.
57. Ael., *NA*, XII, 34, 17-23.
58. P. SABIN, H. VAN WEES and M. WHITBY (eds.), *The Cambridge History of Greek and Roman Warfare. I: Greece, the Hellenistic World and the Rise of Rome*, Cambridge, University Press, 2007, p. 117-118; M. MILI, *Religion and Society in Ancient Thessaly*, Oxford, University Press, 2015, p. 121, 260.
59. M. MILI, *op. cit.* (n. 58), p. 121-122.
60. See also, M. MILI, *op. cit.* (n. 58), p. 83: "What is striking in the Thessalian ceremony […] is precisely the prominent role of the woman as the end recipient of the war horse, as well as the placing of marriage in the same conceptual sphere as warfare, that is to say in the competitive world of intercity connections."
61. Ath., IV, 2, 1-3. As E. Voutiras points out, there is no evidence that polygamy was customary among common people in Macedonia, at least from the classical period onwards: E. VOUTIRAS, Διονυσοφῶντος γάμοι: *Marital Life and Magic in Fourth Century Pella,* Amsterdam, 1998, p. 88-89.
62. Hdt., IV, 34, 3 - 35, 1.

wound around a spindle. The males did the same, only their hair was wound around a green stalk [63].

Kos. — The bridegrooms of Kos were dressed in female attire for their wedding [64]. In order to offer an explanation for this custom, Plutarch cited the myth of Heracles, who dressed up as a woman in order to save his life in the island of Kos [65]. After the hero prevailed over his enemies, he married the king's daughter dressed up as a woman for the occasion, in memory of the disguise that had saved his life.

Rhodes. — In Rhodes, it was customary for a herald to bring the bride to the groom [66]. The bridal procession was called ἀγωγή (*agoge*) [67]. The Rhodian girls who had reached the age of marriage were called ἀνθεστρίδαι (*anthestridae*) or ἀνθεστηριάδαι (*anthestiriadae*) [68].

Thasos. — The dowry in Thasos was called πενθέριον (*pentherion*) [69].

Lesbos. — The wedding gifts offered to the bride by her relatives were called ἀθρήματα (*athremata*) [70].

Chios. — The bride travelled to her new home on a carriage or chariot, in a festive atmosphere [71].

Samos. — The coupling of the bride and groom "secretly" preceded the wedding ceremony in Samos. Thus, the Samian couples followed the divine example of Zeus and Hera, who slept together in Samos before they were married [72].

---

63. According to J. Redfield, "this seems to show us that the male is the natural partner to the marriage, the female the cultural and acculturating partner": J. REDFIELD, *op. cit*. (n. 12), p. 194.

64. Plut., *Quaest. Graec.*, 304e, 3-4. For an explanation of the ritual, see E. J. AMENT, "*Aspects of Androgyny in Classical Greece*", in M. DEFOREST (ed.), *Woman's Power, Man's Game: Essays on Classical Antiquity in Honour of Joy K. King*, Wauconda, Bolchazy - Carducci, 1993, p. 14-18. As it has been mentioned earlier in this paper (p. 324), the brides in Sparta had their hair cut off close to the head and were dressed in male attire.

65. Plut., *Quaest. Graec.*, 304c, 4 - 304e, 4.

66. Plut., *Quaest. Graec.* 297c, 12 - 297d, 2. In Athens, when a groom was being married for the second time, he was not allowed to fetch the bride himself. In such cases, a friend of the groom was sent to fetch the bride, thus becoming the wedding's νυμφαγωγός (*nymphagogos*, the one who leads the bride): Hsch., N 711-712; Eust., *Il.*, II, 351, 2-11; Poll., *Onom.*, III, 40, 4- 41, 4; Phot., *Lex.*, N 304, 5.

67. Hsch., A 937. From the Greek verb ἄγω ('to lead', 'fetch', 'bring').

68. Hsch., A 5127; *Lexica Segueriana - Glossae Rhetoricae*, A 215, 16-17.

69. Hsch., Π 1397.

70. Hsch., A 1621.

71. Plut., *De. mul. vir.*, 244d, 10 - 244e, 5. For the Athenian νυμφαγωγία, see p. 322.

72. *Scholia vetera in Homerum Iliadem*, XIV, 296a, 10-13. Thus, the Samian custom separated the private from the public aspect of marriage. In contrast to Athens,

The second century AD sophist and rhetor Polemon of Laodicea describes the incident of a bride abduction in Samos [73]. The abduction took place during the bridal procession and was witnessed by Polemon himself. Instead of reaching the house of the groom to whom her father had promised her, the bride was carried off to become the wife of the young man she loved. Besides the reference to the bridal procession which was brutally interrupted by the group of armed men who seized the bride killing everyone who attempted to stop them, the text provides no further information about the Samian wedding ceremony.

Crete. — The Cretan girls returned to their father's home after their wedding, and only went to live with their husbands when they were fully capable of assuming their responsibilities as married women and housewives [74]. This leads us to the conclusion that the girls in Crete married at a very young age [75].

The dowry of the Cretan brides was half the size of their male siblings' share of the paternal property [76].

Phaistos. — According to a local myth, the Phaistian maiden Leukippe was turned into a youth (named Leukippos) by Leto. It was customary for the people of Phaistos to lay down beside the statue of this Leukippos before their marriage [77].

---

where the couple retired to the wedding chamber after the wedding ceremony was completed, the Samian wedding ceremony made the union of couple (that had already taken place) official and known to the community.

73. Polemo, *De Physiognomia Liber* 69, in R. FOERSTER (ed.), *Scriptores Physiognomici Graeci et Latini*, Lipsiae, Teubner, 1893; J. WINKLER, "The Constraints of Eros", in C. A. FARAONE and D. OBBINK (ed.), *Magika Hiera: Ancient Greek Magic and Religion*, New York, Oxford University Press, 1991, p. 214-243.

74. Strab., X, 4, 20, 1-6.

75. Thus, marriage did not mark the passage to adulthood for the Cretan girls. In Athens, females were generally considered to be ripe for marriage after entering puberty and they often got married around the age of fourteen or fifteen: Xen., *Oec.,* 3, 13, 7, 5; Soph., fr. 583, 6-10; Arist., *Ath. Pol.*, 56, 7, 4-6; W. K. LACEY, *The Family in Classical Greece*, Ithaca, 1968, p. 107, 162; L. BEAUMONT, *op. cit.* (n. 34), p. 87, 93; S. BLUNDELL, *Women in Ancient Greece*, Cambridge, 1995, p. 119; P. BRULÉ, *Women of Ancient Greece*, Edinburgh, University Press, 2003, p. 130. Marriage marked the transition to adulthood for females in Athens, but this transition was completed only after the birth of their first child (see n. 34). The age of marriage for the girls of Sparta is not known, but Plutarch states that the Spartan females married "in full bloom and wholly mature": Plut., *Lys*., 15, 3, 1-3. See also, Xen., *Lac*. 1, 6; Plut., *Apophth. Lac*., 228a, 3-6; W. DEN BOER, *op. cit*. (n. 2), p. 229-230.

76. Strab., X, 4, 20, 1-6.

77. Ant. Lib., *Met*., 17. The text does not specify whether it was only the bride that had to sleep beside the statue of Leukippos, or the custom also applied to the bridegroom. For an explanation of the custom, see W. BURKERT, *Structure and History in Greek Mythology and Ritual*, Berkeley, 1982, p. 29-30; E. J. AMENT, *op. cit*. (n. 64),

Gortyn. — If there were no male siblings, the daughter(s) inherited the entire paternal property. A heiress was called πατρωιῶκος (*patroiokos*) and was obliged to marry her nearest male relative, so that the property would remain in the family [78].

The widows of Gortyn were free to remarry, if they wished to do so [79].

Asia Minor

Troad. — During their bridal bath in the river Scamander, the brides of Troad would exclaim: "Take my virginity, Scamander!" [80].

Magna Graecia

Sicily. — The matchmakers of Sicily were called προμυθίκτριαι (*promythiktriae*) [81].

Before they were married, the Sicilian girls had to become κανηφόροι (*kanephoroi)* in honour of Artemis [82].

---

p. 18; D. D. LEITAO, "The perils of Leucippus. Initiatory transvestism and male gender ideology at the Ekdysia at Phaistos", *ClAnt* 14 (1995), p. 130-163.

78. *IC*, IV, 72, 7, 15-29. The same practice was valid in Athens, where the heiress was called ἐπίκληρος (*epikleros*): A. HARRISON, *The Law of Athens.* I, Oxford, 1968, p. 132-138; D. M. SCHAPS, *The Economic Rights of Women in Ancient Greece*, Edinburgh, 1979, p. 25-42. Heiresses also existed in Sparta, but we do not know whether they also had to marry their closest relative. On this, see *Suda*, Π 799; Phot., *Lex*., Π 402, 19-20; Hdt., VI, 57, 20-22.

79. *IC*, IV, 72, 3, 17-22.

80. Aeschin., *Epist*., 10, 3, 2-5.

81. Poll., *Onom*., III, 31, 1-4; Ar. Byz., 278, 14-15. As the ancient texts cited here inform us, matchmakers also existed in Athens.

82. *Scholia vetera in Theocritum*, II, 66 - 68a-b. The same applied to the Athenian girls. For the κανηφόροι and the κανηφορία (*kanephoria*), see Ar., *Lys*., 641-647; Harp., 168, 5-9; Hsch., K 654; Phot., *Lex*., K 129, 18-130, 2; *Suda*, K 308; *Lexica Segueriana - Glossae Rhetoricae*, K 270, 32 - 271, 2; G. M. A. RICHTER, "The Basket of the Kanephoroi", *AJA* 30 (1926), p. 422-426; S. B. POMEROY, *Goddesses, Whores, Wives, and Slaves: Women in Classical Antiquity*, New York, 1975, p. 75-76; M. WALBANK, "Artemis Bear-Leader", *CQ* 31 (1981), p. 276-281; P. BRULÉ, *La fille d'Athènes. La religion des filles à Athènes à l'époque classique. Mythes, cultes et société*, Paris, 1987, p. 301-335; L. B. ZAIDMAN, "Pandora's Daughters and Rituals in Grecian Cities", in G. DUBY and M. PERROT (ed.), *A History of Women in the West. From Ancient Goddesses to Christian Saints*, Cambridge (MA) - London, Belknap Press, 1994, p. 344-346; L. J. ROCCOS, "The Kanephoros and Her Festival Mantle in Greek Art", *AJA* 99 (1995), p. 641-66; M. R. LEFKOWITZ, "Women in the Panathenaic and other Festivals", in J. NEILS (ed.), *Worshipping Athena: Panathenaia and Parthenon*, Madison, University of Wisconsin Press, 1996, p. 79-80; R. SCODEL, "Δόμων ἄγαλμα: Virgin Sacrifice and Aesthetic Object", *TAPA* 126 (1996), p. 112-114; M. DILLON, *op. cit*. (n. 9), p. 37-41; J. NEILS, "Looking for the Images: Representations of Girls' Rituals in Ancient Athens", in M. PARCA and A. TZANETOU (ed.), *Finding*

Egypt

Naukratis. — Eggs and sweets with honey were excluded from the wedding feasts at Naukratis [83].

Discussion

Premarital sacrifices and offerings (especially of hair) are the most frequently mentioned practices in the texts mentioned above. Sacrifices were performed in Athens, Sparta, Ermioni, Boeotia, Lokris and Thessaly, libations and χοαί (funerary libations) in Athens, Thessaly and Megara respectively. Hair offerings were customary in Athens, Troezen, Megara and Delos, with the Troezenian maidens also dedicating their girdles before marriage. It is reasonable to assume that in every Greek city sacrifices [84] and premarital offerings [85] would precede the wedding ceremony.

The girdle is a symbol of maidenhood, its loosening signifying the loss of virginity and the consummation of marriage [86]. Thus, the brides-to-be dedicate the symbol of the virginity they are about to lose to the virgin goddess Athena, in the hope that she will watch over them during their impending transition from maidenhood to adulthood, married life and motherhood [87].

The offering of hair is a common and highly symbolic premarital offering for the Greek maidens, since the hair is part of oneself [88]. Therefore the

---

Persephone: Women's Rituals in the Ancient Mediterranean, Bloomington, Indiana University Press, 2007, p. 57-58, 63, 66, 75.

83. Ath., IV, 32, 30-32.

84. According to Diodorus, prenuptial sacrifices were offered to Teleios Zeus and Hera Teleia in every Greek city: Diod. Sic., V, 73, 2, 6 - 3, 1.

85. The brides of Athens dedicated to Artemis their childhood toys, items of clothing and part of their hair (see p. 320-321). The Athenian premarital offerings to the gods also included libations: Diod. Sic., V, 73, 2, 4-5.

86. Hom., *Od*., XI, 245-246; Eur., *Alc*., 177-178; *Scholia in Aristotelem Rhetorica* 184, 17-19; *Anth. Pal*., VII, 164, 3-4 and VII, 324. Women also loosen their girdles in order to give birth: Callim., *Hymn* 4, 209; Hyp., *fr.* 67, 1-13; *Scholia vetera in Pindari Olympionicas*, 6, 67; *Scholia in Lycophronem* (*Isaac et Joannis Tzetzae)*, 1278, 6. In his description of the Spartan wedding ceremony, Plutarch specifically states that the groom loosens the bride's girdle before consummating the marriage. For the girdle of Greek women, see H. KING, *op. cit.* (n. 34), p. 120-122.

87. For Athena as κουροτρόφος (*kourotrophos*), nurturer and protector of the young, see TH. HADZISTELIOU-PRICE, *Kourotrophos: Cults and Representations of the Greek Nursing Deities*, Leiden, 1978, p. 2-3, 8, 11, 52, 59-60, 66, 101-104, 138, 148, 168, 220, 222. As a κουροτρόφος deity and a maiden goddess, Athena is suitable to watch over the Troezenian girls' transition from maidenhood to marriage.

88. Eur., *IT*, 820-821 (Iphigeneia cuts off part of her hair before she is led to the altar to be sacrificed and sends it to her mother so as to bury it instead of her body). See also, J. REDFIELD, *op. cit.* (n. 12), p. 190-191.

cutting and dedication of hair acquires the symbolic meaning of a propitiatory sacrificial offering for the maiden's impending loss of virginity through marriage. The brides-to-be offer part of their virginal self to a virgin deity, in the hope that such an offering will avert the deity's anger for the girls' loss of virginity [89]. By doing so, the girls die symbolically, sacrificing their virginal self so that through their successful transition to marriage they can be "reborn" as adult women, wives and mothers [90]. In Megara and Delos the recipients of such offerings are dead maidens, whose death prevented them from completing their transition to adulthood. In Troezen, the hair is offered to the local hero Hippolytus, the youth who shuns the world of Aphrodite and is loyal to the virgin goddess Artemis [91]. It is his devotion to the latter that provokes Aphrodite's anger and brings about the tragic death of Hippolytus. Thus, the eternally chaste young son of Theseus is an appropriate recipient for the premarital offerings of the young brides. In Athens, the brides dedicated part of their hair to Artemis, the goddess who watched over all young unmarried females until they successfully crossed the threshold to adulthood [92]. It is in the hope that they will meet with a better fate and their transition to adulthood and married life will be auspicious that the girls of Megara, Delos, Athens and Troezen dedicate their most personal offering to the maidens and the chaste youth who never crossed the threshold to adulthood.

As for the recipients of the premarital sacrifices mentioned in our texts, these are Aphrodite, the maiden Eukleia who is associated with Artemis and the Nymphs of Kissoessa Spring. In Athens, the προτέλεια (*proteleia*) was offered to Artemis [93]. In Sparta, the mother of the bride sacrificed to

89. W. BURKERT, *Greek Religion: Archaic and Classical*, Oxford, 1996, p. 70. The death of women in labour was considered a result of their failure to propitiate the virgin goddess for their loss of their virginity: Hom., *Il.*, XXI, 483-484; Callim., *Hymn*, 3, 126-128; Eust., *Od.*, I, 127, 2-7; *Etym. Magn.*, 150, 15-17; S. COLE, "Domesticating Artemis", in S. BLUNDELL and M. WILLIAMSON (ed.), *The Sacred and the Feminine in Ancient Greece*, London - New York, Routledge, 1998, p. 30; S. COLE, *Landscapes, Gender, and Ritual Space: the Ancient Greek Experience*, Berkeley, University of California Press, 2004, p. 212; N. LORAUX, *The Experiences of Tiresias: the Feminine and the Greek Man*, Princeton, University Press, 2014, p. 30-31. See also, J. OAKLEY and R. SINOS, *op. cit.* (n. 1), p. 12.

90. P. VIDAL-NAQUET, *The Black Hunter. Forms of Thought and Forms of Society in the Greek World*, Baltimore, 1986, p. 149.

91. Eur., *Hipp.*; J. E. FONTENROSE, *Orion: the Myth of the Hunter and the Huntress*, Berkeley - London, 1981, p. 160-167; F. I. ZEITLIN, "The Power of Aphrodite: Eros and the Boundaries of the Self in Hippolytus", in P. BURIAN (ed.), *Directions in Euripidean Criticism. A Collection of Essays*, Durham, Duke University Press, 1985, p. 52-111.

92. See p. 320-321.

93. See p. 321.

Aphrodite Hera [94]. All of them are appropriate recipients of prenuptial sacrificial offerings: Aphrodite as the goddess of love and sexuality [95], Artemis as the virgin goddess who protects all maidens watching over their transition from maidenhood to adulthood [96], Hera as the goddess of marriage [97], the Nymphs as youthful nature deities of fertility and mythical representatives of the Greek maiden [98].

The ancient texts under consideration include references to the wedding feasts of Haliartos, Macedonia and Naukratis. It is reasonable to presume that wedding feasts were held in every Greek city, with the exception of Sparta [99]. Athenaeus informs us that eggs and honey were forbidden in the wedding feasts of Naukratis [100]. The prohibition of eggs could be due to their special connection with death and the dead, the eggs thus being considered too ominous for such occasions [101].

Bridal baths and bridal processions [102] must have been popular among the Greek cities, even though references to them in the texts studied here are limited. The prenuptial bath had a ritual and highly symbolic signific-

94. See p. 324.

95. It is to this goddess that the widows of Naupaktos pray in the hope that they will be remarried.

96. H. KING, *op. cit.* (n. 34), p. 115; L. B. ZAIDMAN, “Le temps de jeunes filles dans la cité grecque : Nausicaa, Phrasikleia, Timareta et les autres”, *Clio* 4 (1996), p. 2.

97. Eust., *Il.*, IV, 228, 20 - 229, 1; Hsch., Δ 2184; Poll., *Onom.*, III, 38, 5-6; *Suda*, T 270 and 271, 1-4; Diod. Sic., V, 73, 2, 6 - 3, 1; P. BRULÉ, *op. cit.* (n. 75), p. 147.

98. J. LARSON, *op. cit.* (n. 34), p. 5, 8-11, 27, 109-110.

99. Plut., *Lyc.*, 15, 3, 7-9. For the Athenian wedding feasts, see p. 322 above.

100. For the Athenian wedding sweets made of sesame and honey, see Men., *Sam.*, 74-75, 125; Phot., *Lex.*, Σ 510, 7-14; *Scholia vetera et recentiora in Aristophanis Pacem*, 869a and 869b, 1-2. As it has been mentioned earlier in this paper (p. 324), the cake sent to the groom by the bride in Argos was served with honey.

101. The eggs are common offerings to the dead. Terracotta eggs have also been found in graves. See, C. W. BLEGEN, H. PALMER and R. S. YOUNG, *Corinth* 13. *The North Cemetery*, Princeton, 1964, p. 84; R. GARLAND, *The Greek Way of Death*, London, 1985, p. 158; J. FERGUSON, *Among the Gods: Archaeological Exploration of Ancient Greek Religion*, London, 1989, p. 126; J. OAKLEY, *Picturing Death in Classical Athens. The Evidence of the White Lekythoi*, Cambridge, University Press, 2004, p. 206-208 and n. 143-144. For the association of the egg with the idea of rebirth after death, see I. ALGRAIN, “Entre naissance et renaissance. Réflexions sur le symbolisme de l’oeuf dans le monde grec aux époques archaïque et classique”, *Annales d’Histoire de l’art et d’Archéologie de l’ULB* 35 (2013), p. 51-62.

102. The bridal procession gives an official character to the transfer of the bride from the οἶκος of her father to that of her husband, making it known to the public. See A. CARSON, *op. cit.* (n. 25), p. 127. In Sparta however, there was no bridal procession. For the nuptial bath and the bridal procession (νυμφαγωγία) in Athens, see p. 320, 322.

ance [103]. It was a purification [104], as well as a fertility rite that was performed in the hope that the marriage would be fruitful [105]. In this light, the phrase "Take my virginity, Scamander!" acquires a special meaning: by dedicating her virginity to the river, while at the same time coming into contact with its water, an element associated with the fertility powers of nature [106], the bride prepares herself for an auspicious fertile marriage. The ancient texts tell us that the water for the nuptial bath came from a specific river or spring in each city [107] – the Ismenos river in Thebes, the river Scamander in the Troad, the Enneakrounos / Kallirrhoe spring in Athens [108].

Providing the bride with a dowry was a well-established institution all across the Greek world [109]. It was not obligatory for a father to provide a

---

103. For the prenuptial bath, see R. GINOUVÈS, *Balaneutikè. Recherches sur le bain dans l'Antiquite grecque*, Paris, 1962, p. 265-282; R. SEAFORD, "The Tragic Wedding", *JHS* 107 (1987), p. 107; A. CARSON, "Putting Her in Her Place: Woman, Dirt and Desire", in D. M. HALPERIN, J. J. WINKLER and F. I. ZEITLIN (ed.), *Before Sexuality: the Construction of Erotic Experience in the Ancient Greek World*, Princeton, University Press, 1990, p. 152; R. GARLAND, *The Greek Way of Life. From Conception to Old Age*, London, 1990, p. 220; M. DILLON, *op. cit.* (n. 9), p. 219-220; L. LLEWELLYN-JONES, *op. cit.* (n. 9), p. 219.

104. For the use of water in purification, see R. PARKER, *Miasma. Pollution and Purification in Early Greek Religion*, Oxford, 1983, p. 226-227.

105. *Scholia vetera in Euripidis Phoenissas*, 347, 4-7; Eust., *Il.*, IV, 702, 9-10.

106. *Scholia vetera in Euripidis Phoenissas*, 347, 4-7; *Scholia vetera in Homeri Iliadem*, XXIII, 142a2, 1-2; *Scholia vetera in Apollonii Rhodii Argonautica*, 125, 3-5; Nonnus, *Dion.*, III, 88-89; Porph., *De antr. Nymph.*, 17, 5.

107. Hsch., N 719; Phot., *Lex.*, N 305, 1-2.

108. Thuc., II, 15, 5; Poll., *Onom.*, III, 43, 4-6; *Etym. Magn.*, 343, 42-45; Harp., 195, 6-14; Phot., *Lex.*, Λ 231, 5-10 and 23-25.

109. D. M. SCHAPS, *op. cit.* (n. 78), p. 74-88; J-P. VERNANT, *Myth and Society in Ancient Greece*, London, 1982, p. 46; C. A. COX, "Sibling Relationships in Classical Athens: Brother-Sister Ties", *Journal of Family History* 13 (1988), p. 382-384; L. FOXHALL, "Household, Gender and Property in Classical Athens", *CQ* 39 (1989), p. 11-13; R. GARLAND, *op. cit.* (n. 4), p. 56; P. BRULÉ, *op. cit.* (n. 75), p. 123. For the dowry in Athens, see D. MACDOWELL, *The Law in Classical Athens*, Ithaca, 1978, p. 87-88; L. FOXHALL, *op. cit.*, p. 32-39; C. A. COX, *Household Interests: Property, Marriage Strategies, and Family Dynamics in Ancient Athens*, Princeton, University Press, 1998, p. 69-77. According to Plutarch, Lycurgus had passed a law against providing dowry for the girls in Sparta: Plut., *Apophth. Lac.*, 227f, 7 - 228a, 2. See also Ath., XIII, 2, 2-6. On the contrary, Aristotle claims that large dowries were given to the Spartan girls: Arist., *Pol.*, 1270a, 23-25. The dowry was not a prerequisite for the marriage of Spartan females (Plut., *Apophth. Lac.*, 242b, 11-12), but as the story concerning the daughters of Lysander proves (Plut., *Lys.*, 30, 5, 2-7), it must have been a strong motive for choosing a certain bride over another. S. Hodkinson has suggested that the Spartan daughters inherited a share of the family property and this inheritance might have been given to them in advance when they got married: S. HODKINSON, *op. cit.* (n. 43), p. 98-103.

dowry for his daughter(s), but not doing so could result in these girls receiving no offers of marriage [110].

With the obvious exception of Sparta [111], wedding gifts must have also been customary among the Greeks. Of particular interest is the name of the wedding gifts offered to the bride in Lesbos: ἀθρήματα (*athremata*). The word comes from the Greek verb ἀθρέω: 'to gaze at', 'observe'. This inevitably brings in mind the wedding gifts offered to the bride during the ἀνακαλυπτήρια of the Athenian wedding, when the bridal veil is removed to reveal the bride's face [112]. These gifts were called ἀνακαλυπτήρια[113], but also ὀπτήρια (*opteria*) [114]. The latter comes from the verb ὁράω, ὁρῶ: 'to see'. A suitable name for the gifts offered after the bride's veil has been removed and everyone can see her face. Could the ἀθρήματα of Lesbos have had a similar meaning? Unfortunately, there is not enough evidence to either support or refute this hypothesis, but the similarity to the Athenian ὀπτήρια is certainly noteworthy.

Conclusions

It is a sad fact that only brief references to certain wedding rituals and customs of the Greek cities besides Athens and Sparta have come down to us. Nonetheless, even this fragmentary information can lead us to certain conclusions facilitating our better understanding of wedding rituals and customs in ancient Greece. We have therefore identified specific rituals, customs and practices that seem to have been particularly popular among the Greek cities: premarital sacrifices and offerings (especially of hair) to deities associated with marriage and fertility, or to deceased παρθένοι, the institution of dowry, nuptial baths and bridal processions, wedding gifts and meals. On several cases, similarities with Athenian wedding rituals and customs have been noted [115]. On the contrary, possible similarities with the

110. D. MacDowell, *op. cit.* (n. 109), p. 87; S. Blundell, *op. cit.* (n. 75), p. 115; R. Garland, *op. cit.* (n. 4), p. 48-49.

111. For the secretive and non-celebratory character of the Spartan wedding, see p. 324 above.

112. For the ἀνακαλυπτήρια, see p. 323.

113. See p. 323.

114. Hsch., O 1063; Poll., *Onom.*, II, 59, 3-5.

115. Such as the bridal veil (Athens, Boeotia), the heiresses' obligation to marry their nearest relative (Athens, Gortyn), the matchmakers and the κανηφόροι (Athens, Sicily), the wedding gifts (Athens, Argos, Lesbos), the premarital sacrifices and offerings (Athens, Ermioni, Troezen, Megara, Delos, Boeotia, Lokris, Thessaly), the nuptial bath (Athens, Thebes, Troad), the wedding feast (Athens, Haliartos, Macedonia, Naukratis), the bridal procession (Athens, Rhodes, Chios), the dowry (Athens, Thasos, Crete).

Spartan wedding ritual are scarce [116]. In conclusion, local variations of the same wedding customs and rituals have been identified in several Greek cities, even though the fragmentary nature of the evidence does not allow us to reconstruct the wedding ceremony in cities other than Athens and Sparta [117].

Katia MARGARITI
PhD Classical Archaeology
katia76@otenet.gr

116. The prenuptial sacrifice to Aphrodite Hera, the 'dowry' or inheritance of the Spartan girls and possibly also the Spartan heiresses, although we do not know whether they were obliged to marry their closest relative.

117. I am truly indebted to the anonymous reviewer for their valuable suggestions and bibliographical additions to the present paper, to the Editor of *Les Études Classiques* and to Dr. Ann M. Merriman.

Les Études classiques 85 (2017), p. 337-360.

DE L'INTÉRÊT DES LIEUX COMMUNS :
deux épisodes privilégiés de l'histoire de Thémistocle

Résumé. — Le présent article étudie la réception de deux anecdotes relatives à Thémistocle – insomnies du héros, jeune encore, à la pensée des trophées de Miltiade, et altercation ultérieure avec un homme de Sériphos, jaloux de sa gloire. L'étude contextualisée des références auxquelles ces anecdotes célèbres ont donné lieu, de l'Antiquité à la Renaissance, en Grèce et en Occident, illustre la plasticité des lieux communs, matériau modulable se prêtant à une multiplicité de relectures, politiques, moralisantes ou philosophiques : utilisée comme modèle offert à l'imitation, ou comme repoussoir, pour critiquer les vices du présent, la figure de Thémistocle a été mise au service de réflexions sur l'amour de la patrie, le lien de l'individu à la collectivité, les devoirs du chef, ou l'importance de la vertu de vigilance.

Abstract. — The present paper deals with the reception of two anecdotes devoted to Themistocles – his sleepless nights when, still a young man, he thought of Miltiades' military victory, and his subsequent altercation with a man from Seriphos jealous of his fame. A contextual examination of various references to these famous anecdotes, in texts written from Antiquity to the Renaissance, both in Greece and in Western Europe, testifies to the plasticity of commonplaces, that is a malleable material open to multiple reinterpretations, political, ethical and philosophical alike: quoted as a model to imitate or as a foil to the present depravity, the figure of Themistocles was used to feed thought about one's love for his homeland, an individual's link with the body politic, a ruler's duties, or the need for watchfulness.

Célèbre à la fois en tant que héros de la seconde guerre Médique et par ses revers de fortune, qui lui valurent de finir son existence en exil, à la cour du roi de Perse, Thémistocle est largement représenté dans la tradition anecdotique ancienne – comme en témoigne sa fréquente mention dans les *Moralia* de Plutarque, ainsi que dans des compilations comme les *Histoires variées* d'Élien ou les *Deipnosophistes* d'Athénée[1]. Dans le domaine latin,

---

1. L'interrogation du *TLG* indique une soixantaine d'occurrences du nom de Thémistocle dans les *Moralia*, seize chez Élien et vingt chez Athénée. — En l'absence d'autres indications, les traductions de textes anciens, grecs et latins, sont empruntées à la Collection des Universités de France ; celles des textes byzantins sont dues à l'auteur du présent article.

il figure aussi en bonne place chez Cicéron (une trentaine de références [2]) et dans les *Faits et dits mémorables* de Valère Maxime, où les huit anecdotes qui lui sont consacrées en font, avec Périclès, l'homme politique athénien le plus souvent mentionné dans cette collection d'*exempla* [3]. Deux des multiples historiettes transmises à son sujet ont rencontré une fortune toute particulière : celle du héros frappé d'insomnie par la pensée des trophées de Miltiade, et le récit de l'altercation qui opposa l'illustre Athénien à un obscur insulaire, jaloux de sa gloire. À travers l'examen d'une série d'exemples, tirés d'œuvres produites, de l'Antiquité à la Renaissance, en Grèce et en Occident, nous voudrions mettre en évidence la variété d'utilisation dont ces deux anecdotes ont fait l'objet : leur étude contextualisée illustre la plasticité des lieux communs, matériau modulable se prêtant à des questionnements multiples, sur des sujets parfois sensibles et très actuels, qu'ils contribuent à éclairer de l'expérience du temps passé.

Thémistocle et les trophées de Miltiade

La *Vie de Thémistocle* de Plutarque est le premier des textes « historiques » consacrés à Thémistocle où apparaisse l'anecdote qui le montre obsédé par les trophées de Miltiade : nos sources antérieures, Hérodote, Thucydide et Diodore, ignorent cet épisode, que Plutarque a inséré dans la série de chapitres consacrés aux années de jeunesse de son héros [4], afin d'illustrer son amour précoce de la gloire, sa φιλοτιμία, qu'il présente (avec la σύνεσις) comme le trait caractéristique majeur du personnage [5] :

> On dit que Thémistocle était tellement porté vers la gloire (παράφορος πρὸς δόξαν) et avait une ambition si passionnée pour les grandes actions (πράξεων μεγάλων ὑπὸ φιλοτιμίας ἐραστής) que, jeune encore, comme après

2. Cf. H. BERTHOLD, « Die Gestalt des Themistokles bei M. Tullius Cicero », *Klio* 43 (1965), p. 38-48 ; I. SOOS, « Einige Angaben zum Porträt des Themistokles in Ciceros Werken », *Acta Classica Universitatis Scientiarum Debreceniensis* 15 (1979), p. 35-41.

3. Cf. R. COMBÈS (éd.), *Valère Maxime.* Faits et dits mémorables. *Tome II, Livres IV-VI*, Paris, 1997, p. 101, n. 18.

4. Sur la fréquence des anecdotes dans la section des *Vies* concernant l'enfance des héros – séquence particulièrement importante pour comprendre la formation de leur caractère – , voir P. SCHMITT PANTEL, « Anecdotes et histoire chez Plutarque. État de la question et interrogations », *Europe* 945-946 (2008) [*Historiens de l'Antiquité*], p. 236-251 (p. 242-243).

5. Cf. *Thém.*, 5, 3 : « Personne ne poussa l'ambition aussi loin que lui » ; 18, 1 : « Il était par nature extrêmement avide d'honneurs (φιλοτιμότατος) ». Voir aussi H. MARTIN Jr, « The Character of Plutarch's Themistocles », *Transactions of the American Philological Association* 92 (1961), p. 326-339.

> la victoire remportée à Marathon sur les barbares, il entendait vanter partout le génie militaire de Miltiade, on le voyait souvent s'enfoncer dans ses pensées, passer les nuits à veiller, refuser de prendre part aux festins coutumiers, et, quand ses amis, étonnés de ce changement de vie (τὴν περὶ τὸν βίον μεταβολήν), le questionnaient, il répondait que le trophée élevé par Miltiade l'empêchait de dormir. (3, 4.)

Plutarque précise, dans les *Apophtegmes de rois et de généraux*, où la même anecdote est reprise en tête de la série des dix-sept apophtegmes attribués à Thémistocle, que la fascination du jeune homme pour les exploits de Miltiade le conduisit à renoncer à la vie de débauche qu'il avait menée jusqu'alors, et qui, dans la *Vie*, n'était suggérée qu'à demi-mots, à travers l'allusion fugace à des « festins coutumiers » :

> Thémistocle, encore adolescent, se vautrait dans la boisson et le commerce des femmes ; mais lorsque Miltiade, étant stratège, eut vaincu les barbares à Marathon, il ne fut plus possible de rencontrer Thémistocle se livrant à l'inconduite ; s'adressant à ceux qui s'étonnaient du changement (τὴν μεταβολήν), il disait : « Le trophée de Miltiade m'empêcher de dormir. » (*Mor.*, 184f - 185a.)

Plutarque n'est évidemment pas l'inventeur de cette anecdote à l'historicité plus que douteuse [6], et qui est attestée, avant lui, chez Cicéron, dans les *Tusculanes* (4, 44), et chez Valère Maxime (8, 14, ext. 1). Le texte des *Tusculanes* a l'intérêt de montrer que l'épisode était objet de débat dans les milieux philosophiques ; Cicéron reproche en effet aux péripatéticiens de l'utiliser pour faire l'éloge des passions, dont ils soulignent ainsi le pouvoir de stimulation :

6. Notamment pour des raisons chronologiques, que souligne J. L. MARR dans son commentaire (*Plutarch. Life of Themistocles*, Warminster, 1998, p. 76) : l'idée, sur laquelle repose cette anecdote, que Thémistocle était trop jeune pour combattre à Marathon, est contredite par la *Vie d'Aristide* (5, 4), où l'on peut lire qu'il participa à la bataille aux côtés d'Aristide ; si, comme il paraît avéré, Thémistocle était archonte en 493 / 492, il a dû prendre part à l'affrontement « *as some sort of officer* ». La réalité des relations entretenues par Thémistocle et Miltiade fut sans doute plus complexe que ne le laisse supposer cette anecdote « hagiographique » (cf. A. J. PODLECKI, *The Life of Themistocles. A Critical Survey of the Literary and Archeological Evidence*, Montréal, 1975, p. 7-9) : Miltiade se serait notamment, d'après Plutarque (*Thém.*, 4, 5) opposé à la politique navale de Thémistocle (cf. R. J. LENARDON, *The Saga of Themistocles*, Londres, 1978, p. 37-38). Sur l'existence de parallèles, réels ou supposés, dans la vie et la carrière politique des deux hommes, voir R. J. LENARDON, *The Saga of Themistocles*, p. 40-41 et 43-44 ; A. CORCELLA, *Erodoto e l'analogia*, Palerme, 1984, p. 202-206 ; W. BLÖSEL, *Themistokles bei Herodot: Spiegel Athens im fünften Jahrhundert. Studien zur Geschichte und historiographischen Konstruktion des griechischen Freiheitskampfes 480 v. Chr.*, Stuttgart, 2004, p. 191 n. 32, p. 262, 280-281, 295-297, 305-314, 319, 362, 364.

> C'est tout ce qui relève du désir (*libidinis*) ou de l'avidité (*cupiditatis*) que la nature, assurent-ils, nous aurait donné pour notre plus grand bien (*ad summam utilitatem*), car en toute chose il faut avoir la passion (*lubeat*) de ce qu'on fait pour réussir brillamment. Thémistocle, sentant qu'il ne pourrait s'endormir, circulait la nuit dans les rues, et aux questions qu'on lui posait répondait que les trophées de Miltiade le tiraient de son sommeil.

Plutarque a été, lui aussi, sensible à l'intérêt philosophique de l'anecdote, comme le montrent les références répétées qu'il y fait dans l'ensemble de son œuvre : outre les deux occurrences, déjà signalées, figurant dans la *Vie de Thémistocle* et dans les *Apophtegmes de rois et de généraux*, l'histoire de Thémistocle et de Miltiade est citée aussi dans la *Vie de Thésée* (6, 9) et dans trois des *Moralia*, les traités *Des progrès dans la vertu* (14 : 84b-c) et *Comment tirer profit de ses ennemis* (10 : 92e), et les *Préceptes politiques*, 4 (800b). Si Plutarque a accordé une telle attention à cette anecdote, c'est parce qu'elle touche à une question qui lui est chère, et sur laquelle il revient souvent dans ses *Vies parallèles* : la valeur formatrice de l'exemple et l'entraînement à la vertu par le biais de l'émulation [7] – doctrine développée avec une toute particulière clarté dans la très importante préface de la *Vie de Périclès*, où Plutarque précise l'objectif éthique qu'il s'est fixé en composant des biographies de grands hommes. « Les actions inspirées par la vertu », explique-t-il, « font naître, chez ceux qui en prennent connaissance, une émulation et une ardeur qui les poussent à l'imitation (ζῆλόν τινα καὶ προθυμίαν ἀγωγὸν εἰς μίμησιν) » (1, 4) : c'est ce μιμητικὸς ζῆλος, cette « ardeur » et cet « élan pour s'égaler <aux modèles> » (προθυμίαν καὶ ὁρμὴν ἐπὶ τὴν ἐξομοίωσιν) que le biographe doit inspirer à ses lecteurs (2, 2 : trad. modifiée). Plutarque insiste sur l'efficacité du phénomène de projection identificatoire ainsi mis en œuvre, sur ses répercussions effectives dans le domaine de la morale pratique :

> C'est que la beauté morale <nous> attire activement à elle (πρακτικῶς κινεῖ) et suscite aussitôt <en nous> un élan vers l'action (πρακτικὴν ὁρμήν) ; elle ne forme point les mœurs de celui qui la contemple par la seule imitation (ἠθοποιοῦν οὐ τῇ μιμήσει τὸν θεατήν), mais elle détermine nos résolutions (τὴν προαίρεσιν) par l'observation des faits (τῇ ἱστορίᾳ τοῦ ἔργου). (2, 4 : trad. modifiée.)

Ce « zèle mimétique », que Plutarque souhaite insuffler à ses lecteurs, il lui arrive aussi, très souvent, de le mettre en abîme, dans la biographie même de ses héros, dont beaucoup apparaissent extrêmement sensibles à l'effet d'entraînement produit par les exploits d'autrui. Plutarque établit ainsi, dans la *Vie de Thésée*, une analogie entre Thésée et Thémistocle, galvanisés l'un par l'exemple d'Héraclès et l'autre par celui de Miltiade :

---

7. Cf. F. FRAZIER, *Histoire et morale dans les* Vies parallèles *de Plutarque*, Paris, 1996, notamment p. 132-133 (« Ardeur et émulation »).

> Il [Thésée] éprouvait alors très manifestement le sentiment que connut longtemps après Thémistocle, quand il disait que le trophée de Miltiade l'empêchait de dormir. De même, Thésée, admirant l'héroïsme d'Héraclès, rêvait la nuit de ses actions et, pendant le jour, il se laissait emporter et aiguillonner par l'émulation (ἐξῆγεν αὐτὸν ὁ ζῆλος καὶ ἀνηρέθιζε), à la pensée de les égaler. (6, 9 : trad. modifiée.)

Présent dans cet extrait de la *Vie de Thésée*, le terme-clef ζῆλος figure aussi dans le passage du traité *Des progrès dans la vertu* (14) où Plutarque a utilisé l'*exemplum* de Thémistocle et présente « zèle » et « imitation » comme un puissant instrument de progrès moral [8] :

> Passer du jugement à l'action, ne pas laisser les paroles à l'état de paroles, mais en faire des actes, est plus que tout un trait spécifique de progrès (προκοπῆς). La première manifestation en est chez nous le désir d'imiter ce que nous louons (ὁ πρὸς τὰ ἐπαινούμενα ζῆλος) [...]. Thémistocle disait que le trophée de Miltiade ne lui permettait pas de dormir, mais le réveillait et le tenait debout, et par là il montrait clairement qu'il ne se bornait pas à louer et admirer, mais qu'il voulait rivaliser avec Miltiade et l'imiter (ζηλῶν καὶ μιμούμενος). (*Mor.*, 84b-c.)

La fortune dont l'œuvre de Plutarque a bénéficié à Byzance [9] a certainement beaucoup contribué à la transformation de l'anecdote de Thémistocle et des trophées de Miltiade en lieu commun, qui fut abondamment exploité dans toutes sortes d'écrits byzantins, ouvrages historiques, lettres ou discours. C'est sans doute aussi à la célébrité de Plutarque que cette anecdote doit son entrée dans la littérature gnomique, dont les *Moralia* constituent une source privilégiée [10]. Ainsi peut-on lire l'apophtegme de Thémistocle attribuant ses insomnies aux trophées de Miltiade dans les *Gnomica Basileensia*, collection alphabétique datant de la fin du Xe ou du début du XIe siècle [11]. La présence de références périphrastiques à « celui que les tro-

---

8. Dans *Comment tirer profit de ses ennemis*, 10 (92b-c), c'est l'idée de « rivalité » dans le bien (ἁμίλλας) que Plutarque met en avant dans le passage évoquant Thémistocle et Miltiade ; dans les *Préceptes politiques*, 4 (800b), il insiste, comme dans les *Apophtegmes de rois et de généraux*, sur la révolution morale suscitée en Thémistocle par son admiration pour Miltiade.

9. Cf. A. GARZYA, « Plutarco a Bisanzio », dans I. GALLO (éd.), *L'Eredità culturale di Plutarco dall' antichità al Rinascimento. Atti del VII Convegno plutarcheo. Milano-Gargnano, 28-30 maggio 1997*, Naples, 1998, p. 15-27.

10. Plutarque est l'auteur païen le plus souvent cité dans les deux florilèges étudiés par P. VAN DEUN, les *Loci communes* et le *Florilegium Baroccianum* : cf. « Les fragments de Plutarque contenus dans le florilège byzantin des *Loci communes* », *Byzantion* 63 (1993), p. 328-356 (p. 350), et « Les citations de Plutarque contenues dans le *Florilegium Baroccianum* », dans L. VAN DER STOCKT (éd.), *Plutarchea Lovanensia. A Miscellany of Essays on Plutarch*, Louvain, 1996, p. 273-286 (p. 283).

11. Éd. J. F. KINDSTRAND, Stockholm, 1991, n° 474 : « Le général athénien Thémistocle, comme quelqu'un l'avait vu se promener pendant la nuit et lui avait demandé pourquoi il était le seul Athénien à rester éveillé, répondit que les trophées de

phées de Miltiade empêchaient de dormir » dans le *Commentaire aux Catégories d'Hermogène* du rhéteur Jean de Sicile [12] (*ca* 1000) et dans les *Allégories sur la Théogonie d'Hésiode* du diacre Jean Galenos [13] (1[re] moitié du XII[e] s. ?) confirme le caractère topique de l'anecdote, et la collection de proverbes de Michel Apostolios (*ca* 1420 - 1480) prouve que la réplique de Thémistocle était passée à l'état de locution proverbiale, pour parler de « ceux qui, par imitation des belles actions, rejettent leurs propres vices [14]».

L'examen de quelques-unes des occurrences byzantines de ce topos montre toutefois que les auteurs en ont fait un usage assez varié, en rhéteurs habiles à jouer de toutes les potentialités des lieux communs. Nicétas Choniatès (*ca* 1155 - 1215 / 1216) met à deux reprises l'anecdote de Thémistocle et des trophées de Miltiade en relation avec le motif typiquement byzantin de l'agrypnie impériale [15], sur un mode tout à fait sérieux

---

Miltiade ne lui permettaient pas de dormir. »

12. Jean de Sicile cite Miltiade et Thémistocle parmi les « philosophes politiques […] qui, grâce au pouvoir de persuasion de leur langue, mènent des cités et des peuples entiers » (éd. H. RABE, *Prolegomenon Sylloge*, Leipzig, 1931, p. 393-420 : p. 394-395) : « Tel était Miltiade et celui qui, entraîné par les trophées de Miltiade, ne parvenait pas à dormir. » Jean de Sicile mentionne ensuite Démosthène, Basile de Césarée, Grégoire de Nazianze et Jean Chrysostome … Sur l'importance de cet auteur dans la tradition rhétorique byzantine, voir G. L. KUSTAS, *Studies in Byzantine Rhetoric*, Thessalonique, 1973, p. 188 ; T. M. CONLEY, « Demosthenes Dethroned: Gregory Nazianzus in Sikeliotes' *Scholia on Hermogenes' Περὶ ἰδεῶν* », *Illinois Classical Studies* 27/28 (2002/2003), p. 145-152.

13. Jean Galenos rappelle, à propos des enfants de Styx (Zèle, Victoire, Pouvoir et Force), la métamorphose que son « zèle » pour Miltiade suscita chez Thémistocle (éd. H. FLACH, *Glossen und Scholien zur hesiodischen Theogonie*, Leipzig, 1876, p. 295-365 : commentaire aux v. 383 et s., p. 325-326) : « Styx, s'étant unie à Pallas, fils d'Océan, enfante Zèle et Victoire aux jolies chevilles, puis Pouvoir et Force : justement dit (εὐλόγως), puisque ceux qui sont pleins de zèle et se font vaincre ont coutume de s'assombrir (στυγνάζειν, censément dérivé de Στύξ) ; mais s'ils s'assombrissent et font volte-face (στυγνάσαντες καὶ πρύμναν κρουσάμενοι), alors qu'ils étaient auparavant vils et nonchalants (ἀπάλαμνοι πρότερον ὄντες καὶ νωθροί), ils obtiennent force et pouvoir (κράτος καὶ βίαν) sur leurs congénères ; tel fut le cas de celui qui disait : "Le trophée de Miltiade ne me laisse pas dormir". »

14. *Collectio paroemiarum* (éd. E. L. VON LEUTSCH, *Corpus Paroemiographorum graecorum*, t. II, Göttingen, 1851, p. 231-744), *Centuria* 13, 27. Sous la rubrique Οὐκ ἐᾷ με καθεύδειν οὐδὲ ῥαθυμεῖν τὸ Μιλτιάδου τρόπαιον, le paroemiographe cite la version de Plutarque figurant dans les *Apophtegmes de rois et de généraux* (184f - 185a) : ἐπὶ τῶν διὰ μίμησιν τῶν καλῶν ἀποβαλλομένων τὴν ἑαυτῶν κακίαν. Θεμιστοκλῆς γὰρ ἔτι μειράκιον ὢν ἐν πότοις ἐκυλινδεῖτο καὶ γυναιξίν· ἐπεὶ δὲ Μιλτιάδης στρατηγῶν ἐνίκησεν ἐν Μαραθῶνι τοὺς βαρβάρους, οὐκέτι ἦν ἐντυχεῖν ἀτακτοῦντι Θεμιστοκλεῖ· πρὸς δὲ τοὺς θαυμάζοντας τὴν μεταβολὴν ἔλεγε τοῦτο.

15. Cf. H. HUNGER, *Prooimion. Elemente der byzantinischen Kaiseridee in den Arengen der Urkunden*, Vienne, 1966, p. 94-100. L'entrée en matière de la huitième novelle de Justinien (a. 535) illustre bien l'importance accordée dans l'idéologie impériale au motif de l'ἀγρυπνία : Ἁπάσας ἡμῖν ἡμέρας τε καὶ νύκτας συμβαίνει μετὰ πάσης

dans son *Histoire*, et de façon beaucoup plus ludique dans l'un de ses discours épidictiques. Dans le premier texte, la référence à Thémistocle figure dans le récit du règne de Manuel I Comnène, à propos de l'attaque de Corinthe par les « Siciliens » (*i.e.* les Normands de Roger II Guiscard, fin 1147 / début 1148). La nouvelle de ces événements dramatiques plonge l'empereur dans des insomnies que notre auteur compare successivement à celles de Zeus, au chant II de l'*Iliade*[16], puis à celles de Thémistocle :

> Or ces nouvelles, résonnant à ses oreilles, chagrinaient l'*autokrator* Manuel et le rendaient tout pareil au Zeus d'Homère, s'inquiétant beaucoup en son cœur de ce qu'il fallait faire, ou à Thémistocle, fils de Néoclès, que l'on voyait sans cesse plongé dans ses réflexions, qui passait des nuits sans sommeil et répondait à ceux qui l'interrogeaient que le trophée de Miltiade ne le laissait pas dormir[17].

On retrouve la même combinaison de références dans le discours n° 12, une « Comparaison montrant que l'hiver est supérieur à l'été », dans le sous-titre de laquelle Nicétas précise que le sujet lui fut « proposé par Démétrios Tornikès, sébaste et logothète du drome, alors qu'il était encore secrétaire impérial au palais[18] ». La prestation oratoire de notre auteur dut s'inscrire dans le cadre d'un concours d'éloquence organisé à la cour, par Démétrios Tornikès, sous le règne d'Isaac II Ange[19] (1185-1195). Dans cette pièce sophistique, Nicétas vante longuement la supériorité des nuits d'hiver sur les très pénibles nuits d'été : elles permettent en effet de mieux se livrer au

---

ἀγρυπνίας τε καὶ φροντίδος διάγειν ἀεὶ βουλευομένοις [...] (*Corpus juris civilis*, vol. III : *Novellae*, éd. R. SCHOELL et G. KROLL, Berlin, 1895, p. 64).

16. *Il.*, 2, 2-4 : « Seul Zeus n'est pas la proie du doux sommeil. En son cœur il médite : comment, pour honorer Achille, détruira-t-il, près de leurs nefs, les Achéens par milliers ? »

17. Éd. J. L. VAN DIETEN, *Nicetae Choniatae Historia*, 2 vol., Berlin, 1975, t. I, p. 76 : Ταῦτά τε οὖν ἐν ὠσὶν ἔνηχα ὄντα ἐλύπει τὸν αὐτοκράτορα Μανουὴλ καὶ Δία ἐποίει τὸν Ὁμηρικὸν ἀτεχνῶς συχνὰ τὸ ποιητέον ταῖς φρεσὶ μερμερίζοντα ἢ τὸν Νεοκλέους Θεμιστοκλῆν ἀεὶ ἐπὶ συννοίας ὁρώμενον καὶ *ἀΰπνους νύκτας ἰαύοντα* καὶ πρὸς τοὺς πυνθανομένους ἀποκρινόμενον ὡς καθεύδειν οὐκ ἐῴη Μιλτιάδου τὸ τρόπαιον. L'expression ἀΰπνους νύκτας ἰαύοντα est empruntée à l'épisode homérique de l'Ambassade, où Achille répond à Ulysse (*Il.*, 9, 325) : « J'ai passé, moi, d'innombrables nuits sans sommeil ».

18. *Or.* 12, éd. J. L. VAN DIETEN, *Nicetae Choniatae orationes et epistulae*, Berlin, 1972, p. 113-119 ; commentaire du même auteur, *Niketas Choniates: Erläuterungen zu den Reden und Briefen nebst einer Biographie*, Berlin, 1971, p. 28-29 et 137-140.

19. La première mention de Démétrios Tornikès en tant que logothète remonte à 1191 : l'invitation à laquelle Nicétas fait référence doit donc être antérieure à cette date. Sur la biographie du personnage, voir J. DARROUZÈS, *Georges et Démétrios Tornikès. Lettres et discours. Introduction, texte, analyses, traduction et notes*, Paris, 1970, p. 32-42 (p. 34 pour la référence au concours d'éloquence organisé par Démétrios). J. L. van Dieten parle pour sa part de *Wettkampf* entre deux orateurs, vraisemblablement organisé en 1188 / 1189 (*Niketas Choniates: Erläuterungen ...*, *op. cit.* [n. 18], p. 28 et 139).

sommeil … et à la réflexion ; en en consacrant une partie au repos et l'autre à l'étude, on peut faire provision de « sagesse » et de « connaissances » (σοφίαν καὶ γνῶσιν), en scrutant notamment « les hauts faits des anciens » (πράξεις παλαιῶν). Ce serait, affirme Nicétas, à propos de telles nuits qu'Homère aurait déclaré qu' « un héros qui a voix au Conseil ne doit pas dormir la nuit entière » (*Il.*, 2, 24) – passage que notre auteur fait suivre d'une description des occupations nocturnes du bon souverain qui ne déparerait pas dans un miroir du prince : « Car c'est précisément le moment où un roi peut régler favorablement les affaires du pouvoir, prévoir les mesures salutaires, préparer pendant la nuit ce qui se fera pendant le jour, et prendre ses dispositions pour l'avenir. » C'est ce genre d'emploi du temps nocturne qui aurait valu à Agamemnon la prise de Troie, et à Isaac II ses victoires sur les « barbares » ; ici intervient la comparaison des insomnies de l'empereur byzantin à celles de Thémistocle :

> C'est ainsi que notre très saint empereur se montre heureux à la guerre, tantôt imposant des traités aux races mêlées des barbares, tantôt les soumettant à son pouvoir [20] ; partageant la durée de ses nuits, il en réserve une part à la communion avec Dieu, une autre à régler les affaires communes, et consacre la dernière au repos de son corps. À propos de ces nuits, rappelons que les trophées de Miltiade ne laissaient pas non plus Thémistocle dormir : et, assurément, c'est ainsi qu'il se rendit maître des barbares et trouva le moyen de l'emporter, avec un petit nombre de navires, sur toute l'Asie et de rabaisser l'orgueil du Perse Xerxès, qui se vantait bien haut, et qui, atteint d'une folie maladive, transformait la terre en mer et la mer en terre, s'imaginant frapper les Grecs de stupeur par ses actes insensés et contre-nature [21].

Nicolas Lampenos (XIIIe / XIVe s.) et Nicéphore Grégoras (*ca* 1294 - *ca* 1359), qui ont eux aussi exploité l'histoire de Thémistocle et des trophées de Miltiade, dans des éloges de l'empereur Andronic II Paléologue et du Grand Domestique Jean Cantacuzène ont, pour leur part, mis l'accent sur

20. Les barbares auxquels l'empereur « imposa des traités » pourraient être le sultan d'Ikonion (fin 1185), les Valaques et les Bulgares (fin 1188) ; les barbares « soumis à son pouvoir », les Siciliens (1185) et les peuples rebelles des Balkans, sur lesquels Isaac II remporta plusieurs victoires entre 1186 et 1188: cf. J. L. VAN DIETEN, *Niketas Choniates: Erläuterungen ...*, *op. cit.* (n. 18), p. 139-140.

21. Éd. VAN DIETEN, p. 118 : οὕτω καὶ βασιλεὺς ἡμῶν ὁ θειότατος κατορθωτικὸς ἐν πολέμοις δείκνυται, πῇ μὲν τὰς βαρβαρικὰς πανσπερμίας ὑποσπόνδους τιθέμενος, πῇ δὲ καὶ καταστρεφόμενος. διαιρῶν γὰρ τὸ τῶν νυκτῶν χρῆμα ὃ μὲν τῷ Θεῷ συγγινόμενος ἐκμετρεῖ, ὃ δὲ τὰς κοινὰς φροντίδας διατιθέμενος, ὃ δ' ἀποκληροῖ τῇ ἀνέσει τοῦ σώματος. ἐν ταύταις εἴπῃ τις ταῖς νυξὶ καὶ Θεμιστοκλῆν οὐκ ἐᾶν καθεύδειν τὸ Μιλτιάδου τρόπαιον· ἀμέλει καὶ οὕτω τοὺς βαρβάρους κατετροπώσατο, ὡς ἐν ὀλίγῳ νηῶν πληρώματι πάσης τῆς Ἀσίας περιγενέσθαι καὶ τὸν μέγα κομπάζοντα Πέρσην Ξέρξην καθελεῖν τοῦ φρονήματος, ὃς ἐμπληξίαν νοσῶν ἀπεθαλάττου μὲν γῆν, ἀπεγαίου δὲ θάλασσαν, ἐν ταῖς παραλόγοις καὶ ἀσυμφώνοις τῇ φύσει πράξεσι καταπλήξειν οἰόμενος Ἕλληνας. Sur la folle présomption de Xerxès, cf. Hérodote, 7, 22-24 et 33-36.

un aspect de l'anecdote totalement occulté par Nicétas Choniatès : le jeune âge du héros athénien, et les promesses d'avenir dont son ambition précoce était porteuse. Dans sa *Laudatio Andronici II Palaeologi*, Lampenos précise qu'au sortir de l'enfance, le jeune Andronic ne permit pas que sa valeur et son ambition restent ignorées des hommes, mais chercha les moyens de les faire paraître en action[22] ; il introduit alors la comparaison avec Thémistocle, en un passage malheureusement corrompu, dont les dernières lignes évoquent les ambitions orientales nourries, dès le début de son règne, par le jeune empereur byzantin[23].

Nicéphore Grégoras compare lui aussi la jeunesse de Cantacuzène à celle de Thémistocle, mais pour souligner, selon un procédé habituel dans la littérature encomiastique, la supériorité du *laudandus* sur son modèle antique[24]. Après avoir rappelé quelle gloire immortelle valurent à Thémistocle et Périclès leur sagesse et leurs qualités de stratèges (σοφίᾳ καὶ σώφρονι στρατηγίᾳ), il affirme que le temps a fait paraître en Cantacuzène un « émule » (ἐφάμιλλον) des héros d'autrefois :

> Car, dans le printemps de ton âge, pour parler à la manière de Pythagore, tu as accompli, à leur suite, de grandes actions, comme eux n'en entreprirent qu'au milieu de leur âge, en pleine maturité, si bien que, à défaut d'autre raison, pour cela du moins, tes actions sont supérieures aux leurs. Certes, on admirait aussi, plus que les autres, Thémistocle, encore en ce moment de son âge, parce que les élans de son âme transparaissaient dans son apparence comme dans un miroir, et que les trophées obtenus par Miltiade à Marathon l'empêchaient, disait-il, de dormir. Mais sa valeur demeurait encore en gésine et inaboutie ; d'emblée, au contraire, ton action a eu le soleil pour observateur, et les hommes l'ont admirée[25].

---

22. Éd. J. POLEMIS, Ο Λόγιος Νικόλαος Λαμπηνός και το εγκώμιον αυτού εις τον Ανδρόνικον Β' Παλαιολόγον, Athènes, 1992, p. 42-43 (§ 24) : « Et il ambitionne ([φιλο]νεικεῖ) de passer en Asie, en triste état du fait de la barbarie meurtrière des Perses, et de s'occuper des affaires de là-bas, souhaitant devenir l'auteur de grandes actions (ἔργων μεγάλων αὐτουργός), dans une intention digne d'un *autokrator* (αὐτοκράτορι γνώμῃ), et il était d'emblée évident qu'il accomplirait de nobles choses (γενναῖα πράξων), s'il faisait la traversée. »

23. Andronic II (1282-1328) avait fait du salut de l'Asie mineure sa priorité, comme le rappelle J.-C. CHEYNET, *Byzance. L'Empire romain d'Orient*, Paris, 2001, p. 151.

24. *Ep.* 29 (éd. P. A. M. LEONE, *Nicephori Gregorae Epistulae*, 2 vol., Matino, 1982-1983, t. II, p. 96-98). Lettre datant de 1330 / 1340 d'après R. GUILLAND, qui en propose un simple résumé dans son édition partielle de la correspondance de Grégoras, sous le n° 77 (*Nicéphore Grégoras. Correspondance*, Paris, 1927).

25. *Ep.* 29, l. 20-30 (éd. LEONE, p. 96-97) : σὺ μὲν γὰρ ἐν τῷ τῆς ἡλικίας ἔαρι, κατὰ Πυθαγόραν φάναι, πραγμάτων μεγάλων διάδοχον σεαυτὸν παρεσκεύακας, ὁποίων ἐκεῖνοι κατὰ τὴν μέσην καὶ ἀκμάζουσαν ἥψαντο, ὥστ' εἰ μὴ δι' ἄλλο γέ τι, διὰ γοῦν ἕν γέ τι τοῦτο, πολλῷ βέλτιον ἢ κατ' ἐκείνους τὸ σὸν πρᾶγμα. ἐθαυμάζετο μέντοι καὶ Θεμιστοκλῆς τῶν ἄλλων μᾶλλον ἐν τούτῳ τῆς ἡλικίας ὢν ἔτι, ὅτι καθάπερ ἐν κατόπτρῳ

Un autre élément encore, dans l'anecdote de Thémistocle et des trophées de Miltiade, était bien propre à séduire les auteurs de l'époque tardo-byzantine : le désir, nourri par le jeune homme, de remporter, comme son aîné, la victoire sur les Perses et de jouer à son tour le rôle de sauveur de la Grèce. Pareil motif devait paraître d'une cuisante actualité, en des temps où l'existence même de l'Empire byzantin se trouvait menacée par la pression toujours croissante du péril turc. Déjà présent dans le discours de Lampenos précédemment évoqué, cet élément joue un rôle central chez Démétrios Cydonès (*ca* 1323 - 1397 / 1398) qui, dans une lettre adressée, de Constantinople, au printemps ou à l'été 1383, à Manuel II Paléologue, alors coempereur, le félicite des succès militaires qu'il a remportés, à Thessalonique, contre les Turcs [26]. Ses informateurs lui ont dit « qu'il fallait mettre la totalité de l'affrontement au compte de la valeur de l'empereur, qui des Thessaloniciens sait faire des Marathonomaques et les habituer à poursuivre ceux dont auparavant ils tremblaient même d'entendre parler » :

> Tels sont les récits dont tu as rempli notre Cité : peut-être quelque homme s'en trouvera-t-il stimulé, puis un deuxième et un troisième, et les trophées de Miltiade ne laisseront pas dormir les Cimons de chez nous, mais réveillés, se blâmant peut-être de leur nonchalance, et regardant en direction de tes combats, ils désireront la victoire, eux aussi, et accompliront quelque acte digne de notre grande Cité. Puisse-t-il, Sauveur, y avoir chez nous beaucoup de gens qui imitent tes actions [27] !

On l'aura noté, le nom de Thémistocle ne figure pas dans la lettre de Cydonès, qui lui a substitué celui de Cimon, autre figure héroïque de la Grèce classique, qui remporta son plus grand succès militaire contre les Perses, vers 466, lors de la bataille de l'Eurymédon. Il n'est évidemment pas exclu que l'on ait affaire à une simple confusion de la part de Cydonès. Mais un autre motif, plus subtil, est susceptible de rendre compte de la présence du nom de Cimon, en lieu et place de celui, attendu, de

---

τῷ σχήματι τὰ τῆς ψυχῆς ὑπέφαινε σκιρτήματα, καὶ οὐκ εἴα, φησί, 'καθεύδειν αὐτὸν τὸ' ἐν Μαραθῶνι 'Μιλτιάδου τρόπαιον' ἀλλ' ἔμενεν ἐν ὠδῖσιν ἔτι καὶ ἀτελεσφόρητον τὸ ἐκείνου καλόν. τὸ δὲ σὸν πρᾶγμα καὶ ἥλιον ἔσχεν ἐπόπτην εὐθὺς καὶ ἐθαύμασαν ἄνθρωποι …

26. *Ep*. 312, éd. R.-J. LOENERTZ, *Démétrius Cydonès. Correspondance*, 2 vol., Vatican, 1956-1960, t. II, p. 238 (lettre traduite, sous le n° 255, par F. TINNEFELD, *Demetrius Kydones. Briefe. Dritter Teil*, Stuttgart, 1999, p. 79-81).

27. *Loc. cit.* : […] ὡς τὸ πᾶν τοῦ ἀγῶνος τῇ τοῦ βασιλέως ἀρετῇ λογιστέον, ὃς ἐκ Θεσσαλονικέων ἐπίσταται καὶ Μαραθωνομάχους ποιεῖν, καὶ διώκειν ἐθίζειν οὓς πρότερον καὶ μόνον ἀκούοντες ἔφριττον. Τοιούτων ἡμῖν διηγημάτων τὴν Πόλιν ἐνέπλησας, ὑφ' ὧν τις καὶ ἄλλος ἴσως παροξυνθήσεται, καὶ δεύτερος, καὶ τρίτος, καὶ τὸ Μιλτιάδου τρόπαιον τοὺς παρ' ἡμῖν Κίμωνας οὐκ ἐάσει καθεύδειν, ἀλλ' ἀφυπνισθέντες καὶ τῆς ῥαθυμίας ἴσως ἐπιτιμήσαντες ἑαυτοῖς, καὶ πρὸς τοὺς σοὺς ἀγῶνας ἰδόντες, νίκης ὀρεχθήσονται καὶ αὐτοί, καί τι τῆς μεγάλης Πόλεως δράσουσιν ἄξιον. γένοιτο δέ, Σῶτερ, πολλοὺς παρ' ἡμῖν γενέσθαι τοὺς μιμουμένους τὰ σά.

Thémistocle : Cimon était en effet le propre fils de Miltiade, dont il poursuivit le combat contre les Perses. Or l'apathie que Cydonès déplore chez ses concitoyens de Constantinople était aussi celle de l'empereur en titre, Jean V Paléologue, père de Manuel II : en une subtile analogie inverse, Cydonès formulerait donc le souhait que le père byzantin imite son fils, comme le fils grec avait suivi les traces de son père.

Si tous les textes précédemment évoqués présentent l'histoire de Thémistocle et des trophées de Miltiade comme un exemple éminemment louable, on trouve chez Bessarion un très intéressant passage où l'auteur exprime des vues plus ambivalentes à propos du μιμητικὸς ζῆλος qui constitue le cœur de l'anecdote. Ces réflexions figurent dans l'un des discours adressés par le cardinal aux princes d'Italie, après la chute de Negroponte aux mains des Turcs, en juillet 1470, pour les mettre en garde contre les « périls imminents » que les ambitions du sultan Mehmet II font alors peser sur l'Italie[28]. Bessarion compare l'*imperator* turc à Pyrrhus, le roi d'Épire, qui prétendait imiter les exploits d'Alexandre[29] : « Ce genre de méditation », poursuit-il, « ce zèle d'émulation (*aemulationis studia*) ont généralement coutume de produire de grandes choses et d'atteindre leur but, surtout si les capacités (*facultas*) s'y adjoignent. » Après avoir ajouté que précisément le Turc ne manque pas de *facultas*, Bessarion introduit une référence couplée à Thésée et Thémistocle[30] – « C'est ainsi que Thésée, mu par l'exemple d'Héraclès, Thémistocle mu par celui de Miltiade, ont réalisé leurs plus grandes actions » –, puis il revient à la question de l'*imitatio Alexandri*, dont il remarque qu'elle a « quelque chose de fatal » (*nescio quid fatale*), et il illustre cette réflexion en invoquant l'exemple de Jules César qui, après avoir accompli de très fameux exploits, plongea sa patrie dans la guerre civile. Byzance est évidemment la première victime de l'admiration « fatale » de Mehmet II pour Alexandre, mais l'Italie pourrait bien, elle aussi – suggère-t-il – en ressentir à son tour les funestes effets.

En Occident, le succès de l'histoire de Thémistocle et des trophées de Miltiade a été assuré par la médiation de Cicéron et, surtout, de Valère Maxime, chez qui l'anecdote est citée comme premier exemple étranger dans le chapitre sur « L'amour de la gloire », en des termes particulièrement élogieux :

---

28. Sur ces discours, rédigés en latin, voir J. MONFASANI, « Bessarion Latinus », *Rinascimento*, s. II, 21 (1981), p. 165-209 (p. 179-181).

29. *Orationes contra Turcos*, *PG* 161, col. 641-676 (col. 656a-657a). Sur l'intérêt de Mehmed II pour Alexandre, voir F. BABINGER, *Mahomet II le Conquérant et son temps (1432-1481)*, trad. fr., Paris, 1954, p. 135-136, 219-220, 606.

30. Référence évidemment inspirée de Plutarque : *Vie de Thésée*, 6, 9 (passage cité *supra*, p. 4).

> Mais il eût été préférable, s'il [C. Fabius] avait à cœur d'imiter des étrangers, de prendre pour modèle l'ardeur de Thémistocle. On dit que le désir d'égaler les plus hauts mérites animait ce jeune homme jusqu'à lui ôter le repos pendant la nuit et qu'il répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi il se trouvait à cette heure-là dans les rues : « C'est que les trophées de Miltiade m'empêchent de dormir. » Sans doute le souvenir de Marathon embrasait son âme d'un feu secret et la préparait à illustrer Artémisium et Salamine, noms à jamais célèbres par de glorieuses batailles navales [31]. (8, 14, ext. 1.)

L'enthousiasme de Valère Maxime a laissé des traces évidentes chez ses lecteurs médiévaux, comme on peut le constater, par exemple, chez Pétrarque ou Christine de Pisan.

Christine de Pisan mentionne l'histoire de Thémistocle et de Miltiade dans *Le Livre du Corps de Policie*, ouvrage composé, en 1406-1407, à l'intention du dauphin Louis de Guyenne, fils de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, à titre de manuel de bon gouvernement [32]. L'épisode est cité dans le chapitre II, 14 (« La Ve. bonne condicion que vaillant homme doit avoir »), pour illustrer l'idée selon laquelle celui qui désire « estre vaillant homme d'armes » doit aimer « honneur sur toutes choses ». Christine de Pisan a utilisé en fait, non le texte latin de Valère Maxime, mais la traduction française, glosée et commentée, due à Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse [33] (qu'elle exploite abondamment dans l'ensemble du *Livre du Corps de Policie*) : elle a réécrit librement à la fois la traduction de Hesdin & Gonesse et leur commentaire de Valère Maxime, qu'elle a fait suivre d'une conclusion de son cru, où elle polémique contre ceux qui font dépendre l'honneur de la richesse. Une comparaison de son texte avec celui de Hesdin & Gonesse montre qu'elle a considérablement amplifié sa source, pour la plus grande gloire de Thémistocle :

31. Valère Maxime, *Actions et paroles mémorables*, trad. P. CONSTANT (Classiques Garnier), t. II, Paris, 1935.

32. Christine DE PISAN, *Le Livre du corps de Policie*, éd. A. J. KENNEDY, Paris, 1998.

33. La version complète de cette traduction, commencée en 1375 par Hesdin (responsable des livres I-VII, 4) et complétée par Gonesse, fut achevée en 1401, peu de temps, donc, avant la rédaction du *Livre du Corps de Policie*. Sur le travail de réécriture effectué par les deux auteurs, voir notamment D. LECHAT, « Valère Maxime au miroir de Simon de Hesdin », dans L. BERNARD-PRADELLE et Cl. LECHEVALIER (éd.), *Traduire les Anciens en Europe du Quattrocento à la fin du XVIIIe siècle : d'une renaissance à une révolution ?*, Paris, 2012, p. 31-43.

Livre de Policie, II, 14	Trad. Hesdin & Gonesse, BnF fr. 282, f. 338[34]
Themistocles, le vaillant et noble chevalier duquel autre part ay ja fait mencion en ce livre[35], tant ama et convoita honneurs de chevalerie que cellui desir fu si comme un droit aguillon en son cuer, lequel le rendoit si ardant d'onneur acquerre que il ne le lais[s]oit avoir repos. Si lui fu demandé d'autres chevaliers pour quoy il s'occupoit tant que il ne reposoit, il leur repondi : Pour ce, dist il, que les belles et haultes chevaleries de mes devanciers et leurs belles victoires enflamment mon couraige de suivre leurs traches, si que je puisse ataindre a leurs excellentes renommees par travaulx et ex[e]rcite d'armes. Mais ce que je m'en voy encore si loing me donne soing et pensee sans cesser qui point ne me laisse. Cestui bon chevalier n'estoit mie de ceulx qui pour un pou de bienfait ou pour un seul leur souffist a toute leur vie, et cuident par ce estre a tousjours essaucié, car il avoit fa[i]t mains belz et excellens fais.	Aucteur : Mais il [C. Fabius] eust fait aucunement mieux s'il eust pris examples d'autres en ensivant l'ardeur Themistocles, lequel poins des aguillons de vertus et demenans pour ce les nuis sans repos, selonc ce que dient les aucteurs, respondi a ceulz qui li demandient pourquoy il estoit ainsi occupés publiquement a celi temps : pour ce, dist il, que les victoires Miltiades mes veillant de mon somme, Marathon Arthimise et Salamine, qui estoient noms tres fertiles de gloire de navie dignes de estre enluminés par brandons taisibles, esmouvoient trop fort le courage de li.
Et fu en temps de Mulciades le duc d'Athennes, et fu en la bataille que on disoit de Maraton contre les Persans, si comme tesmoingne Justin ou second livre de son *Histoire*, qui moult loe sa vertu et sa grant chevalerie, laquelle bataille fu merveilleusement grant et fiere. Et par la vaillance de cestui orent la victoire ceulx d'Athenes, et si lui sembloit que il n'avoit encore riens fait.	Translateur : En ces lieus qui sont nommez en la lettre furent eues moult nobles victoires disgnes d'estre mises en escript par l'example desquelles Temistocles estoit enflammés a faire grans fais pour acquerir honneur. Du noble Themistocles a esté faite mension dessus ou .V^e. livre ou chapitre des ingras ou paraphe Themistocle, et en ce mesme livre ou chapitre *de industrie* ou paraphe *quam porro*. Item il est assavoir que Milciades fu duc des Atheniens en la bataille de Marathon qui fu contre ceulz de Perse, comme tesmoigne Justin ou second livre de son hystoire, dessouls lequel Themistocles estans soudoiers en porta singuliere loenge, comme tesmoigne Boace [Boccace] ou tiers livre de la ruine des nobles hommes ou .VIe. chapitre.

34. Offert à Jean de Berry, le 1er janvier 1402, par son trésorier et maître d'hôtel Jacques Coureau, le ms. BnF fr. 282 est chronologiquement très proche de la date d'achèvement de la traduction, en 1401.

35. La première référence de Christine de Pisan à Thémistocle figure en I, 33.

Pour ce que aucuns maintiennent et dient que il ne soit honneur fors de richesces et que sans icelles honneur est nulle, laquelle oppinion est faulce, sauve leur reverence, car poson que honneur ne soit mie aujourd'hui donnee si comme faisoient les anciens au regart des vertus mais des richesces, toutesvoies ne peut nul tollir a cellui qui est vertueux qu'il ne soit louez, et que on ne die de lui que plus grant bien et plus grant reverence lui appertendroit que on ne lui fait, laquelle louenge et reputacion selon mon jugement fait plus a prisier et avoir chiere, poson que icellui soit pouvre, que du mauvais riche auquel on fait grant reverence en devant, et le maudit-on en derriere pour ses vices.	

On est frappé, en lisant la version de Christine de Pisan, par la prolifération des épithètes mélioratives, qui étaient quasiment absentes du texte de Hesdin & Gonesse : Thémistocle devient sous sa plume un « vaillant et noble chevalier », fasciné par les « belles et haultes chevaleries », les « belles victoires », les « excellentes renommees » de ses devanciers ; il s'illustre par ses « belz et excellens fais », « sa vertu et sa grant chevalerie », au cours d'une bataille « merveilleusement grant et fiere ». L'impression d'emphase est encore accentuée par le recours massif aux doublets synonymiques, dont la présence insistante contribue à souligner l'exemplarité de Thémistocle. Du commentaire du « translateur », élagué d'une bonne partie de ses indications proprement philologiques [36], Christine a retenu uniquement les précisions sur Miltiade « duc d'Athènes », la référence à Justin (source des informations complémentaires concernant les guerres Médiques), et les indications relatives à la participation supposée de Thémistocle à la bataille de Marathon [37]. La morale très polémique qu'elle a ajoutée à cette anecdote contribue à faire apparaître Thémistocle comme le représentant d'un lointain âge d'or, où l'on savait admirer et récompenser les vraies valeurs : son exemple révèle, par contraste, les imperfections et les vices de la société contemporaine, et notamment son amour excessif des richesses – perversion que Christine dénonce en des termes sans doute inspirés du message évangélique [38].

36. Christine n'a pas repris les références du « translateur » aux autres passages de Valère Maxime sur Thémistocle, ni la mention de l'ouvrage de Boccace.

37. Sur cette question problématique, voir *supra*, n. 6.

38. On pense à la parabole de Luc, 16, 19-30 (« Le mauvais riche et Lazare ») et à la dénonciation du danger des richesses dans les trois évangiles synoptiques (Matthieu, 19, 23-26 ; Marc, 10, 23-27 ; Luc, 18, 24-27).

Influencé lui aussi par le souvenir de Valère Maxime[39], Pétrarque cite l'histoire de Thémistocle et de Miltiade dans l'une de ses *Lettres familières* (VI, 4[40]), adressée, peut-être en 1342, au frère dominicain Giovanni Colonna, auteur d'un *De viris illustribus* et d'un *Mare historiarum*. Le sous-titre de cette lettre, « où il est montré par des exemples ce que valent les exemples », annonce une réflexion, comparable à celle de Plutarque, sur la valeur formatrice des modèles historiques et le rôle de l'émulation dans l'entraînement à la vertu. La question est au cœur de l'œuvre de Pétrarque, qui foisonne d'*exempla* – il avait foi, dit Enrico Fenzi, « dans l'actualité pérenne de l'expérience humaine et dans sa transmissibilité[41] » –, et elle devait intéresser aussi son destinataire, dont les deux ouvrages (*De viris illustribus*, *Mare historiarum*) ressortissaient précisément à la tradition anecdotique. Pétrarque insiste donc sur le rôle déterminant joué par l'imitation dans la carrière de Thémistocle et dans celle de César, tous deux poussés à l'héroïsme par le modèle d'autrui :

> Jamais Thémistocle n'aurait été un tel héros, s'il n'avait pas été enflammé par l'exemple de Miltiade, au point de décider de devenir égal à lui ; jamais Jules César ne serait monté à un si haut degré de gloire, s'il n'avait appris à admirer et imiter Marius depuis son adolescence ; bien plus lui fut utile la statue d'Alexandre qu'il avait vue dans le temple d'Hercule à Gadès ; non seulement sa vue l'enflamma du désir de faire de grandes choses, mais, comme le dit Suétone[42], elle le fit gémir. (VI, 4, 10.)

Tout en présentant très clairement ce « désir » d'imitation comme une passion (Thémistocle et César en sont « enflammés »), et une passion à la vivacité si grande qu'elle peut en devenir douloureuse, il souligne son utilité

39. Sur la familiarité de Pétrarque avec les *Faits et dits mémorables*, voir D. M. SCHULLIAN, « Valerius Maximus », dans F. E. CRANZ et P. O. KRISTELLER (dir.), *Catalogus translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance Latin Translations and Commentaries. Annotated Lists and Guides*, t. V, Washington, 1984, p. 287-403 (p. 294-295). L'intérêt de Pétrarque pour Valère Maxime a sans doute été alimenté par ses relations d'amitié avec Dionysius de Burgo Sancti Sepulchri, auteur d'un commentaire sur les *Faits et dits mémorables* (*ca* 1330 - 1338), qui a servi de source à celui de Hesdin et Gonesse (*ibid*., p. 324 et s.).

40. PÉTRARQUE, *Lettres familières*, trad. A. LONGPRÉ *et al*., 5 vol., Paris, 2002-2015.

41. E. FENZI, *Pétrarque*, traduit de l'italien par G. MARINO, Paris, 2015, p. 93-94. L'auteur cite un très intéressant passage du livre III du *Secretum* où Pétrarque ironise sur « sa propre façon de se projeter continuellement sur l'écran de l'exemplarité historique » : « Si tu avais dit que je suis aveugle […], je me serais abrité derrière l'exemple d'Appius Caecus et d'Homère, le prince des poètes ; que je louche, derrière celui d'Hannibal, le général carthaginois, ou de Philippe. Que je suis sourd, derrière Marcus Crassus […] »

42. Cf. Suétone, *Vie des douze Césars*, I (César), 7, 1.

morale (« bien plus lui fut utile ») : elle contribue, comme le pensait aussi Plutarque, au « progrès dans la vertu ».

On trouve dans les *Lettres familières* une seconde référence de Pétrarque au même épisode, d'une tonalité bien différente. Elle figure dans une lettre plus tardive, adressée en 1359, à Francesco des Saints-Apôtres (XXI, 12) ; âgé déjà de 55 ans, Pétrarque s'y demande « comment allonger la brièveté du temps et arrêter la fuite de la vie », et propose une relecture spiritualisée des insomnies de Thémistocle :

> Il est préférable d'être sage tardivement plutôt que de ne l'être jamais. […] Le temps m'en avertit, la nécessité m'y force ; ce n'est pas le moment de plaisanter ; nous serons surpris et devancés, crois-moi, au beau milieu de nos efforts, si nous ne nous réveillons pas et nous n'opposons pas de résistance ; si nous ne nous dressons pas avec toutes les forces de notre âme, nous serons accablés. C'est pourquoi ma condition présente et la gravité du danger que je comprends désormais, me tirent du sommeil, tout comme les trophées de Miltiade ont tiré Thémistocle du sommeil. Souvent, quand je suis à moitié endormi, que j'ai les yeux fermés mais l'esprit éveillé, l'angoisse me tire du lit […] (XXI, 12, 13-14.)

De l'anecdote de Thémistocle, Pétrarque tire donc ici une leçon de vie : en insistant sur la nécessité de la « vigilance », il tient un discours qui s'accorde à la fois avec le message évangélique [43] et avec l'enseignement de la philosophie antique, qui voyait dans l' « attention à soi » (*prosochê*) un important instrument de progrès moral [44].

Thémistocle et l'homme de Sériphos

L'autre anecdote, évoquant l'altercation de Thémistocle avec un obscur insulaire, jaloux de sa gloire, apparaît pour la première fois chez Hérodote (8, 125), où l'interlocuteur de Thémistocle est un certain Timodémos d'Aphidna qui, reprochant à l'Athénien les honneurs qu'il a reçus de Lacédémone après sa victoire sur les Perses, prétend qu'ils lui ont été rendus « par égard pour Athènes, non pour lui-même » ; à quoi Thémistocle réplique avec ironie : « C'est bien vrai, si j'étais Belbinite, je n'aurais pas reçu tant d'honneurs des Spartiates ; pas plus que toi, mon homme, bien

---

43. Cf. Matthieu, 24, 37 - 25, 13, et notamment la formule finale « Veillez donc, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure » ; Marc, 13, 33-37 : « Prenez garde, soyez vigilants, car vous ne savez pas quand ce sera le moment […] » ; Luc, 21, 34-36 : « Prenez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'alourdissent dans la crapulerie, et l'orgie, et les soucis de la vie […] » (trad. E. OSTY et J. TRINQUET, Éd. Siloé, 1974).

44. Cf. P. HADOT, *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* (Folio Essais), Paris, 1995, p. 214-215 (la vigilance de chaque instant, « attitude fondamentale du stoïcien »), p. 246 (Plotin), p. 295 (Épictète) et p. 361 et 364-367 pour les prolongements chrétiens de cette doctrine (Clément d'Alexandrie, Grégoire de Nazianze, Basile de Césarée, Athanase …).

qu'étant Athénien[45]. » Platon a repris cette anecdote dans les premières pages de la *République* (I, 329c), en un passage où est posée la question du rôle possible de la richesse comme atténuation aux maux du grand âge ; le vieux et riche Céphale, usant du raisonnement par analogie, invoque « la réponse de Thémistocle au Sériphien », qu'il cite sous une forme un peu simplifiée : « Il est vrai que, si j'étais de Sériphos, je ne serais pas célèbre ; mais toi non plus, si tu étais d'Athènes[46]. » On notera l'anonymisation de l'adversaire de Thémistocle, et la substitution à Belbinos (îlot situé au sud du cap Sounion) d'une petite île des Cyclades, Sériphos, qui était, dans l'Antiquité, proverbiale pour son insignifiance[47]. Plutarque, qui évoque à deux reprises le même épisode, dans la *Vie de Thémistocle* (18, 3) et dans les *Apophtegmes de rois et de généraux* (Thém., 7, 185c), a suivi la version de la *République*, et non celle d'Hérodote. Le fait qu'il introduise l'interlocuteur de Thémistocle en usant de l'article défini (« Et lorsque l'homme de Sériphos[48] … ») laisse penser que l'anecdote était bien connue des lecteurs de son temps. C'est sans doute aussi pourquoi Origène y fait longuement référence, dans son traité *Contre Celse*, à titre de faire-valoir de Jésus, dont il entend souligner, par contraste avec Thémistocle, l'influence extraordinaire, et totalement indépendante de toute contingence extérieure :

> L'indigène de Sériphos, chez Platon, reprochait à Thémistocle, rendu célèbre par sa valeur militaire, de ne pas devoir sa gloire à son mérite personnel, mais à sa chance d'avoir la patrie la plus remarquable de toute la Grèce ; ce qui lui attira cette réponse du judicieux (εὐγνωμονοῦντος) Thémistocle qui voyait que sa patrie avait aussi contribué à le rendre célèbre : « Eussé-je été de Sériphos, je ne serais pas devenu si célèbre ; mais aurais-tu la chance d'être d'Athènes, tu ne serais pas devenu Thémistocle ! » Or, notre Jésus, à qui on reproche d'être issu d'un bourg ne faisant partie ni de la Grèce ni d'une nation de renommée universelle, qu'on veut diffamer comme étant le fils d'une pauvre fileuse, obligée par la pauvreté d'abandonner sa patrie et de

45. Aphidna était un dème de l'Attique : l'oubli de cette précision a conduit les lecteurs ultérieurs à donner au participe apposé ἐὼν Ἀθηναῖος une valeur conditionnelle (« si tu étais Athénien »).

46. Pour une comparaison des deux versions d'Hérodote et de Platon, voir W. BLÖSEL, *Themistokles bei Herodot*, *op. cit.* (n. 6), p. 329-331, qui suppose toutefois une source commune aux deux auteurs (une anecdote forgée peu après les guerres Médiques) : Platon aurait, selon lui, conservé la forme originelle de l'apophtegme, tandis que Hérodote l'aurait modifiée, afin de montrer les rivalités auxquelles Thémistocle eut à faire face dans sa propre patrie.

47. Cf. C. CONSTANTAKOPOULOU, *The Dance of the Islands: Insularity, Networks, the Athenian Empire, and the Aegean World*, Oxford, 2007, p. 103-106, ainsi que P. BRUN, « La faiblesse insulaire : histoire d'un topos », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 99 (1993), p. 165-183 (p. 166-175).

48. *Thém.*, 18, 5 : « Et lorsque l'homme de Sériphos lui dit que ce n'était pas à son mérite, mais à sa patrie qu'il devait sa réputation, "Tu dis vrai, répliqua-t-il : si j'étais de Sériphos, je ne serais pas devenu célèbre, mais toi non plus, si tu étais d'Athènes." »

> louer ses services en Égypte, comme s'il était, pour reprendre l'exemple cité, non seulement de Sériphos, issu de l'île la plus petite et la moins connue, mais même, si j'ose dire, le moins noble de ses habitants, ce Jésus a eu la puissance de secouer toute la terre habitée par les hommes, non seulement plus que Thémistocle d'Athènes, mais aussi que Pythagore, Platon, et tous les autres parmi les sages, les empereurs, les généraux de n'importe quelle région de la terre[49].

À Byzance, en dépit de cette référence origénienne, l'anecdote de Thémistocle et du Sériphien paraît toutefois n'avoir rencontré qu'un fort modeste succès, sans comparaison avec celui de l'histoire des trophées de Miltiade, si l'on en croit les résultats fournis par l'interrogation du *TLG* en ligne, qui ne signale la présence de l'épisode en question que dans le florilège de Stobée (IV, 50a, 31), où figure un long extrait de la *République* de Platon, et dans le codex 243 de la *Bibliothèque* de Photius, consacré à l'œuvre du sophiste Himérios : Thémistocle et l'insulaire y sont cités dans le *Discours d'adieu à Flavien*, parmi une liste d'*exempla* destinés à illustrer la tendance habituelle des « médiocres » à critiquer les meilleurs chefs[50].

En Occident, en revanche, la même anecdote a suscité d'ardentes discussions dans les milieux humanistes italiens, dans la première moitié du Quattrocento. Elle avait été reprise par Cicéron dans son dialogue *De senectute* (8), où elle intervient dans un contexte (discussion sur la vieillesse), qui est la très exacte transposition du scénario platonicien. Cette référence cicéronienne explique qu'on retrouve Thémistocle et l'homme de Sériphos dans les *Remèdes aux deux fortunes* de Pétrarque[51], où l'épisode est longuement discuté dans le chapitre « Une patrie glorieuse » (I, 15) : Pétrarque était en effet un fervent admirateur de Cicéron, son « idole littéraire », selon Roberto Weiss[52]. Il a toutefois modifié les termes de la réplique de Thémistocle, à qui il fait dire : « Je ne serais pas moins estimé si

---

49. *Contre Celse*, 1, 29 (SC 132 : trad. M. BORRET).

50. Himérios, *In abitum Flaviani* (*Or.* 36), l. 61-67 (éd. A. COLONNA, *Himerii declamationes et orationes cum deperditarum fragmentis*, Rome, 1951) = Photius, *Bibl.*, *cod.* 243, 366b-377a : « C'est depuis toujours que la critique contre les meilleurs des chefs se fait jour chez les médiocres. Cléon accusait Périclès, Nicias était poursuivi en justice par Hyperbole, Démade faisait juger Démosthène, Cléophon intentait un procès à Alcibiade, un homme de Sériphos insultait Thémistocle. Car ceux qui jalousent un destin supérieur au leur sont contraints de compenser par leur audace ce qui leur manque en dignité. » (traduction légèrement modifiée).

51. *Les Remèdes aux deux fortunes : 1354-1366. De remediis utriusque fortune*, trad. C. CARRAUD, 2 vol., Grenoble, 2002. Sur la fortune dont cet ouvrage, « sorte d'encyclopédie comportementale », bénéficia en Europe jusqu'à la fin du XVIIe siècle, voir E. FENZI, *Pétrarque*, *op. cit.* (n. 41), p. 45-46.

52. R. WEISS, *Medieval and Humanist Greek: Collected Essays*, Padoue, 1977, p. 191. Selon E. Fenzi, Pétrarque définissait Cicéron comme « étant presque un apôtre » (*Pétrarque*, *op. cit.* [n. 41], p. 65).

j'étais de Sériphe, ni toi moins obscur si tu étais d'Athènes. » Cette déclaration peut paraître assez immodeste, mais Pétrarque la loue néanmoins, estimant que la confiance de Thémistocle lui vient de « la qualité de sa vertu », qui prime aux yeux de notre auteur sur « l'éclat de la patrie ». Il met l'accent, non sur la gloire que l'individu retire de l'illustration de sa patrie, mais sur celle dont la patrie, si brillante soit-elle, est redevable à ses grands hommes.

Que l'altération du propos de Thémistocle soit imputable, non à l'initiative de Pétrarque, mais à l'utilisation d'un exemplaire corrompu de Cicéron, c'est ce qui ressort de la controverse qui opposa Pier Paolo Vergerio et son maître Coluccio Salutati à propos de l'interprétation du passage en question[53]. Vergerio avait cité l'anecdote dans l'introduction de son traité *De ingenuis moribus et liberalibus adulescentiae studiis*[54] (*ca* 1402 / 1403), adressé à Ubertino da Carrara, dont le grand-père, Francesco, avait été seigneur de Padoue de 1355 à 1388 : rappelant les principes d'éducation de Francesco da Carrara, Vergerio note qu'il estimait important que les enfants soient élevés « dans des cités remarquables » (*in egregiis urbibus*), car le prestige de la patrie contribue grandement à la richesse et à la gloire de l'individu et, non sans quelque incohérence, il cite la pique lancée par le Sériphien à Thémistocle et la réponse de celui-ci, dans une version très proche de celle de Pétrarque : « Tu ne serais pas devenu célèbre si tu étais Athénien, ni moi obscur si j'étais Sériphien[55]. »

Coluccio Salutati, à qui Vergerio avait envoyé son ouvrage, lui reproche assez longuement, après lui avoir adressé les compliments d'usage, la manière dont il a traité l'anecdote de Thémistocle et du Sériphien, en se laissant induire en erreur par « la corruption des textes[56] » : la réponse qu'il a prêtée à Thémistocle est, dit-il, celle « d'un homme tenant des propos or-

53. Sur cette controverse, cf. H. BARON, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, 1966, p. 250-251. Sur Vergerio, qui n'était pas originaire de Florence, mais de Padoue, d'où son positionnement un peu marginal par rapport aux représentants de l'humanisme florentin, cf. M. AURIGEMMA, *Studi sulla cultura letteraria fra Tre e Quattrocento (Filippo Villani, Vergerio, Bruni)*, Rome, 1976, p. 61-81.

54. Sur la popularité de ce traité, dont il existe plus de cent témoins manuscrits dans les seules bibliothèques italiennes et qui devint, dès la fin du XV[e] siècle, un ouvrage scolaire, cf. D. ROBEY, « Humanism and Education in the Early Quattrocento: the *De ingenuis moribus* of P. P. Vergerio », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 42 (1980), p. 27-58.

55. Éd. et trad. anglaise de C.W. KALLENDORF, *Humanist Educational Treatises*, Cambridge (Mass.), 2002, p. 2-91 (p. 2) : '*Neque enim*', *inquit is*, '*vel tu, si Atheniensis esses, clarus exstitisses, aut ego, si Seriphius essem, ignobilis*.'

56. *Epistolario*, XIV, 11 (a. 1405), éd. F. NOVATI, 4 vol., Rome, 1891-1911, t. IV, p. 78-86.

gueilleux et déshonnêtes envers sa patrie, s'il estime devoir sa réputation à ses <seules> vertus, et nie les avantages que la patrie a coutume de conférer. Thémistocle se faisait une meilleure idée de la patrie et une plus modeste de lui-même. Sa véritable réponse fut, comme on peut le lire dans le texte non corrompu ou corrigé de Cicéron : "Et par Hercule, si j'étais Sériphien, je ne serais pas célèbre, tout comme toi, tu n'aurais jamais été connu, si tu étais Athénien[57]." » Salutati se flatte d'avoir pu mettre en évidence « une erreur vieille de nombreuses années », grâce à la découverte d'un « texte authentique » de Cicéron, dont il défend la valeur en renvoyant Vergerio à la *République* de Platon – d'où « notre Arpinate » a, remarque-t-il avec justesse, traduit cette anecdote.

La controverse ne s'arrête pas là, puisque, dans sa réponse à Salutati, Vergerio s'obstine à défendre son choix, fait, prétend-il, en toute connaissance de cause[58]. Il savait que la formule de Thémistocle figurait chez Platon en d'autres termes que chez Cicéron, puisqu'il avait pu consulter, deux ans plus tôt, chez Carlo Zeno de Venise, une traduction latine de la *République* de Platon[59], dont il connaissait déjà le texte grec. S'il a opté pour « la version plus communément attestée de Cicéron », c'est parce qu'il estimait peu vraisemblable qu'un homme de la valeur et de l'assurance de Thémistocle ait pu désespérer d'être à la fois célèbre et Sériphien ; peu vraisemblable aussi qu'il ait pu « appréhend[er] de se louer dignement », alors même qu'il avait osé dire qu'aucune voix ne pouvait lui être plus agréable que la voix de celui qui prononcerait le mieux ses louanges[60]. Vergerio ajoute que Thémistocle a d'ailleurs fait preuve de modération, en usant de litote, puisqu'il a dit qu'il n'aurait pas été obscur, au lieu de se vanter d'être illustre. Rejetant ensuite le soupçon de corruption sur « les

---

57. *Ibid.* : *Nec hercle, si ego Seriphius, nobilis : nec tu, si Atheniensis esses, unquam clarus fuisses.*

58. *Epistolario*, n° 101, éd. L. SMITH, Rome, 1934, p. 257-262 (p. 258-260). Sur la liberté de ton de cette lettre, cf. M. AURIGEMMA, *Studi sulla cultura letteraria fra Tre e Quattrocento*, *op. cit.* (n. 53), p. 70.

59. Il doit s'agir, bien évidemment, de la traduction réalisée par Uberto Decembrio (*ca* 1403), avec l'aide de Manuel Chrysoloras. Sur cette traduction, voir J. HANKINS, « A Manuscript of Plato's *Republic* in the Translation of Chrysoloras and Uberto Decembrio with Annotations of Guarino Veronese (*Reg. lat.* 1131) », dans *Supplementum festivum. Studies in Honor of Paul Oskar Kristeller*, Binghamton (NY), 1987, p. 149-188.

60. Cf. Cicéron, *Pro Archia*, 20 ; la même anecdote figure aussi dans les *Faits et dits mémorables* de Valère Maxime, en complément de celle sur les trophées de Miltiade (8, 14, ext. 1). Cette réplique de Thémistocle était, elle aussi, célèbre en milieu humaniste : elle est notamment citée par Guarino de Vérone, *Ep.* 149 (éd. R. SABBADINI, *Epistolario*, 3 vol., Venise, 1915-1919, t. I, p. 244-246 : p. 246) et par Francesco Barbaro, *Ep.* 178 (éd. C. GRIGGIO, *Epistolario. II. La raccolta canonica delle Epistole*, Florence, 1999, p. 389-390).

livres des Grecs », Vergerio estime que ce sont eux qu'il conviendrait de corriger sur l'exemplaire de Cicéron, et non l'inverse, car c'est un auteur « de l'intelligence duquel nul ne peut douter et qui fut aussi très instruit dans les lettres grecques ». Il ajoute enfin que, la vérité fût-elle du côté de Platon, Cicéron a la primauté en matière d'élégance ; aussi refuse-t-il de procéder à la correction que Salutati lui demandait : « J'accorde certes à Platon autant de crédit que Cicéron lui-même, qui l'a toujours préféré de loin aux autres auteurs. Sur ce point, cependant, si erreur il y a, pardonne-moi, Platon : je préférerais errer avec Cicéron. »

Ce débat entre maître et disciple est riche d'intérêt, dans la mesure où il conjugue considérations éthiques et philologiques. On y découvre un Salutati très conscient des aléas de l'histoire des textes [61], et l'on constate, à travers la réaction de Vergerio, l'influence omniprésente de Cicéron, dont la popularité, à la Renaissance, eut parfois tendance à faire écran aux textes grecs récemment redécouverts [62]. Quant aux préventions de Salutati à l'encontre d'un Thémistocle qui s'attribuerait l'entier mérite de ses hauts faits, elles sont à mettre en relation avec le « patriotisme civique » florentin, dont Salutati était l'un des plus illustres représentants ; aucun amour n'était à ses yeux comparable à celui que l'on doit à sa patrie, car « C'est elle qui nous a créés, elle qui nous protège, elle dont – point principal – nous tirons notre origine [63]. »

---

61. Sur les intérêts proprement philologiques de Salutati, voir le catalogue d'exposition édité par T. DE ROBERTIS, G. TANTURLI et S. ZAMPONI, *Coluccio Salutati e l'invenzione dell'Umanesimo*, Florence, 2008, p. 307-341. Voir aussi les remarques de R. G. WITT, *Hercules at the Crossroads. The Life, Works, and Thought of Coluccio Salutati*, Durnham, 1983, p. 230 (« *mind grappling with the problems of scholarship involved in establishing the genuine reading of the sources* »), p. 237 (« *awareness of the multilayered manuscript tradition of the ancient texts* »).

62. Dans sa traduction de la *Vie de Thémistocle* de Plutarque, Guarino, pour l'épisode de l'altercation avec l'homme de Sériphos (18, 5), s'inspire du passage correspondant de Cicéron, comme le signale M. PADE, « Translations of Plutarch in the Fourteenth and Fifteenth Centuries », dans P. ANDERSEN (éd.), *Pratiques de traduction au Moyen Âge*, Copenhague, 2004, p. 52-64 (p. 58) : *If we look at the passage in Cicero's Cato, where the same anecdote is found, it is clear that Guarino consciously used Cicero's phrasing*. Dans le *Vat. lat*. 1877, qui contient la traduction latine de Guarino, une note en marge du passage en question (fol. 17v), probablement de la main de Guarino, renvoie d'ailleurs à Cicéron : *Seriphius de quo Cicero libro de senectute* (cf. M. PADE, *The Reception of Plutarch's Lives in Fifteenth-Century Italy,* 2 vol., Copenhague, 2007, t. I, p. 199, n. 575).

63. *Ep*. I, 10 (à ser Andrea di ser Conte), éd. NOVATI, t. I, p. 26-29 (p. 26-27) : *Illa* [*patria*] *nos creavit, illa nos tuetur ; ab illa, quod primum est, originem trahimus*. Sur la place faite, dans l'enseignement de Salutati, à l'amour de la patrie, cf. R. G. WITT, *Hercules at the Crossroads*, *op. cit.* (n. 61), p. 73. Voir aussi, à propos de la controverse autour de Thémistocle, la remarque de H. BARON, *The Crisis of the Early Italian Renaissance*, *op. cit.* (n. 53), p. 251 : *Few other examples show so strikingly the role*

Dans les années qui suivirent cette controverse, on trouve aussi des exemples d'utilisation de l'anecdote de Thémistocle et du Sériphien en contexte encomiastique, pour souligner le lien existant entre les mérites personnels du *laudandus* et sa communauté d'origine, par exemple dans une lettre de recommandation que Francesco Barbaro adressa, en 1417, à Ambrosio Traversari en faveur d'un jeune noble de Vérone qui briguait la charge de podestat à Florence [64], ou dans l'oraison funèbre composée, vers la fin de l'année 1405, par Leonardo Bruni en l'honneur d'un jeune patricien florentin, Ottone Cavalcanti. Dans son éloge du défunt, Bruni souligne le rôle que famille et cité ont joué dans la formation du jeune homme : Ottone est né d'une vieille famille, qui s'est illustrée dans une cité supérieure à toutes les autres en richesse et en magnificence, et sa dette à l'égard de Florence est comparable à celle de Thémistocle à l'égard d'Athènes [65]. Bruni, qui devint après la mort de Salutati le chef de file de l'humanisme florentin [66], parle ici le même langage que son maître et devancier : son oraison funèbre d'Ottone est empreinte d'une « idéologie civique » que l'on retrouve aussi dans plusieurs autres de ses œuvres, comme la *Laudatio Florentine urbis*, l'*Oratio in funere Iohannis Strozze* ou le *De militia* [67].

Citons enfin, pour dernier exemple, un passage du dialogue de Francesco Filelfo *Sur l'exil*, où la même anecdote est assez longuement discutée [68]. Il s'agit d'un texte un peu plus tardif que les précédents, puisqu'il a

---

which life in the Florentine city-state played in the renewed understanding of the values that had guided life in the ancient city-state.

64. Éd. C. GRIGGIO, « Un gruppo di lettere inedite di Francesco Barbaro e Ambrogio Traversari », dans G. C. GARFAGNINI (éd.), *Ambrogio Traversari nel VI centenario della nascita*, Florence, 1988, p. 329-366 (p. 338 et p. 356-357). Barbaro avait été l'élève de Guarino à Venise ; il avait traduit en latin la *Vie d'Aristide* de Plutarque (cf. M. PADE, *The Reception of Plutarch's Lives*, *op. cit.* (n. 62), t. I, p. 191-201).

65. *Laudatio Othonis*, éd. P. VITI, *Leonardo Bruni. Opere letterarie e politiche*, Turin, 1996, p. 397-409 (p. 404) : « Ainsi donc, s'il faut prendre en compte la famille et la patrie, sans l'éclat de laquelle Thémistocle lui-même, cet illustre Athénien, d'une valeur et d'un zèle extrêmes, pensait qu'il n'aurait jamais acquis la célébrité, qui peut nier que le Dieu immortel ait octroyé à notre homme un présent considérable, lui qui avait obtenu à la fois une très noble patrie et, dans cette patrie, était né d'un milieu non pas humble et obscur, mais sublime et illustre ? » On remarquera que Bruni cite le texte authentique de Cicéron, et non la version « frelatée » utilisée par Vergerio et dénoncée par Salutati.

66. Cf. R. G. WITT, *Hercules at the Crossroads*, *op. cit.* (n. 61), p. 308.

67. Cf. P. VITI, *Leonardo Bruni. Opere letterarie e politiche*, *op. cit.* (n. 65), p. 399.

68. Une autre référence, très allusive, de Filelfo au même épisode figure dans l'une de ses lettres, adressée, le 15 septembre 1464, à Pietro Barbo, qui venait d'être élu pape (sous le nom de Paul II), pour le féliciter de son élection : dans l'éloge qu'il trace du nouveau pape, Filelfo dit laisser de côté « la splendeur de sa patrie » (Venise), même si elle n'est pas négligeable car, ajoute-t-il, *nescio quo pacto patriae claritudo splendidissimis ingeniis animisque maximis permagnum momentum affert ad res*

été composé après 1440 : Filelfo y évoque la sentence d'exil qui frappa Palla Strozzi et Rinaldo degli Albizzi, et les obligea à quitter Florence, après le retour de Cosimo de' Medici au pouvoir, en 1434. Le passage qui nous intéresse met en scène un échange verbal entre Palla Strozzi et son fils Onofrio, qui s'indigne du sort des hommes qui, bien que méritant le plus d'obtenir des éloges en raison de leur excellence, se voient frappés d'opprobre public [69] : « Combien l'éclat de la patrie ajoute d'éclat à la vertu, c'est ce qu'affirme le mot fameux de l'Athénien Thémistocle à l'encontre d'un individu natif de Sériphos. Comme celui-ci disait qu'il devait l'éclat de sa réputation non à sa propre gloire, mais à celle d'Athènes, Thémistocle répondit avec justesse et sagacité : 'En vérité, je ne serais pas célèbre, si j'étais de Sériphos, pas plus que toi si tu étais d'Athènes !' C'est pourquoi, en perdant notre patrie, nous perdons aussi la splendeur de notre patrie. » À ce commentaire très classique, dans le droit fil des interprétations développées par Coluccio Salutati ou Leonardo Bruni, Palla répond en commençant par s'étonner que son fils n'ait fait aucune allusion aux arguments, fréquents ou moins courants, déjà avancés sur le sujet (*ad ea quae de hac re multa minusque usitata dicebantur*) : il inscrit ainsi leur conversation dans le prolongement d'un débat nourri. Il précise ensuite que, pour sa part, il refuse d'ancrer la valeur en un lieu particulier et insiste, comme Pétrarque dans ses *Remèdes aux deux fortunes*, sur l'indépendance de la vertu à l'égard des circonstances extérieures. Pareille prise de position n'est pas seulement théorique, puisque Palla oppose ainsi à l'indignation d'Onofrio, bien évidemment dictée par le triste sort de son père, une réponse en forme de consolation philosophique, destinée à le rassurer sur son propre sort d'exilé : « Ce fut en considération de sa vertu propre, et non de celle de sa patrie, que [Thémistocle] devint l'homme le plus illustre non seulement de sa patrie, mais aussi de la Grèce tout entière. Crois-moi, la vertu seule est capable de rendre un homme grand et très célèbre. Et un homme de cette qualité, en quelque lieu qu'il se trouve, est assurément destiné à être grand et à vivre dans la gloire. »

---

gerendas et institutis et moribus. Neque Themistocles praefuisset bello maritimo adversus Xerxen neque terrestri Leonidas, si minus extitisset aut hic Lacedaemonius aut ille Atheniensis (*Ep*. 23.01, éd. J. DE KEYSER, *Collected Letters: epistolarum libri XLVIII*, 4 vol., Alessandria, 2015, t. II, p. 1029-1040 : p. 1030).

69. *De l'exil*, II, 169-170, éd. et trad. J. DE KEYSER et W. SCOTT BLANCHARD, *Francesco Filelfo.* On exile, Cambridge (Mass.) - Londres, 2013, p. 301-303.

Conclusion

Traversant les siècles, ces deux anecdotes au sujet de Thémistocle se sont donc prêtées à une multiplicité de relectures, politiques, moralisantes, philosophiques, voire spiritualistes. La figure du héros athénien y est mise au service de réflexions sur l'amour de la patrie, les devoirs du chef, le lien de l'individu à la collectivité, la nécessité vitale de la vigilance … Utilisé comme repoussoir, pour critiquer les vices du temps présent, ou comme modèle, offert à l'imitation des simples particuliers et des hommes d'État, Thémistocle doit sa renommée séculaire à une foi persistante en l'exemplarité du passé, à laquelle les lettrés du Moyen Âge et de la Renaissance continuent de croire avec la même conviction qu'un Cicéron ou qu'un Plutarque – ces deux piliers de la culture humaniste.

Corinne JOUANNO
Université de Caen – Normandie, CRAHAM
corinne.jouanno@unicaen.fr

Les Études classiques 85 (2017), p. 361-365.

NOTES ET DISCUSSIONS

Verg., *Ecl.*, II, 60-62: Paris' Judgement or Paris' and Oenone's Love Story?

Résumé. — Le réexamen de l'exemple mythologique employé par Corydon chez Virgile (en *Buc*., II, 60-62) suggère que celui-ci ne renvoie pas au jugement de Pâris (comme l'écrivent Coleman, Clausen et Cucchiarelli) mais à la passion amoureuse entre Pâris et Œnone.

Abstract. — This note re-examines the mythological *exemplum* used by Corydon in Verg., *Ecl*., II, 60-62, suggesting that these verses do not refer to Paris' *iudicium* (cf. Coleman's, Clausen's and Cucchiarelli's commentaries) but to Paris' and Oenone's love story.

Eclogue II is concerned with the herdsman Corydon who is in love with the urban boy Alexis, trying in vain to convince the scornful erotic object to enter the countryside. Corydon soon will realise that this attempt is not going to be successful and his self-consciousness is emphatically expressed through a self-address followed by two country metaphors which underline his return to the harsh reality (cf. *Ecl.*, II, 56-59). Nonetheless, Corydon attempts once again by using two brief mythological *exempla* [1] in order to persuade Alexis to leave the city and join him in the countryside:

> *quem fugis, a! demens? habitarunt di quoque siluas*
> *Dardaniusque Paris. Pallas quas condidit arces*
> *ipsa colat; nobis placeant ante omnia siluae.*
> (*Ecl*., II, 60-62.)

Commentators unanimously argue that Corydon implicitly refers to Paris' judgement [2]. They claim that *Paris* and *Pallas* create a strong antithesis which refers

1. Cf. I. M. Du Quesnay, "From Polyphemus to Corydon. Virgil, *Eclogue* 2 and the *Idylls* of Theocritus", in D. West, and T. Woodman (ed.), *Creative Imitation and Latin Literature*, Cambridge, 1979, p. 42 and 211 with n. 78.

2. Cf. R. Coleman, *Vergil. Eclogues*, Cambridge, 1977, p. 104-105, W. V. Clausen, *Virgil. Eclogues with an Introduction and Commentary*, Oxford, 1994, p. 82-

to the famous *iudicium*, according to which Paris judged Venus as the fairest goddess rejecting Hera and Athena [3]. More than that, however, Paris has a long history as the most notorious adulterer in antiquity and thus he also stands in strong opposition to the very chaste Athena. Finally, he is associated with the country environment and is usually called *pastor* [4] in emphatic contrast to Pallas Athena, who is closely related to the urban setting [5]. In view of that, *Paris* and *Pallas* reflect the strong opposition between country and city [6] that runs through the *Eclogue* (cf. pastor *Corydon* vs formosum *Alexin* [*Ecl.,* II, 1]). Most significantly, they correspond to the antithesis between Corydon's *rusticitas* and Iollas' *urbanitas*, used by Corydon to convince (in vain) Alexis to choose a *rusticus* (i.e. Corydon) over an *urbanus* lover (i.e. Iollas). In other words, the argument that Corydon's words refer to Paris' judgement is based on the central antithesis between country and town that runs through the *Eclogue*; hence, it seems to be arbitrary since any reference to Paris' *iudicium* would have included a reference to the three goddesses or to Venus who won the beauty contest. This short note aims to provide an alternative interpretation by arguing that these Vergilian verses do not refer to Paris' *iudicium* but to Paris' and Oenone's love story, thereby shedding new light on another way in which *Eclogue* II can be read.

Paris' and Oenone's erotic affair is not attested in the epic or the tragic tradition and it is only implicitly referred to Lycophron (*Alexandra*, 57-68) and Bion (fr. II, 11) [7]. Its summary is given by Parthenius of Nicaea who brought Callimachus to Rome [8] and whose influence on some Latin poets and especially Vergil was strong enough to reaffirm that Vergil was familiar with the Parthenian teachings and writings [9]. Parthenius relates that when Alexander was herding flocks on Mt Ida he fell in love with the Nymph Oenone whom he married but later abandoned for Helen (cf. *Erot. Path.*, IV). Oenone was well aware of Paris' unfaithful behaviour since she could tell the future; she also foretold that he would be wounded in the war and she only would be able to cure him, something that she first refused to do, changing her

---

83 and A. CUCCHIARELLI, *Publio Virgilio Marone. Le Bucoliche. Introduzione e Commento. Traduzione di Alfonso Traina*, Rome, 2012, p. 197. See also Serv., *Ecl.*, 2, 60 *etiam is habitauit siluas, qui de dearum pulchritudine iudicauit*.

3. Cf. R. COLEMAN, *op. cit.* (n. 2), p. 104; W. V. CLAUSEN, *op. cit.* (n. 2), p. 83. See also T. D. PAPANGHELIS, Από τη Βουκολική Ευτοπία στην Πολιτική Ουτοπία, Athens, 1995, p. 52-53.

4. Cf. e.g. *Aen.*, VII, 363-364 *at non sic Phrygius penetrat Lacedaemona pastor, / Ledaeamque Helenam Troianas uexit ad urbes*? See also S. KYRIAKIDIS, *Catalogues of Proper Names in Latin Epic Poetry. Lucretius-Virgil-Ovid*, Cambridge, 2007, p. 18-19.

5. Cf. R. COLEMAN, *op. cit.* (n. 2), p. 83.

6. Cf. S. KYRIAKIDIS, *op. cit.* (n. 4), p. 18-19. See also W. V. CLAUSEN, *op. cit.* (n. 2), p. 62-63.

7. Cf. also Hellanicus *FGRH* 4 F 29. See also P. E. KNOX, *Ovid's Heroides: Select Epistles*, Cambridge, 1995, p. 140-141.

8. Cf. W. V. CLAUSEN, "Callimachus and Latin Poetry", *GRBS* 5 (1964), p. 181-196 and esp. p. 187-188.

9. Cf. Macr., *Sat.*, V, 17.18 *Versus est Parthenii, quo grammatico in Graecis Virgilius usus est:* Γλαύκῳ καὶ Νηρῆϊ, καὶ Ινῶῳ Μελικέρτῃ. *Hic ait: Glauco et Panopeae et Inoo Melicertae et: Tritonesque citi, et: Inmania cete*. For Parthenius' influence on Vergil see also C. FRANCESE, "Parthenius *Grammaticus*", *Mnemosyne* 52.1 (1999), p. 63-71.

mind when Paris was dead [10]. Keeping in mind this love story that does not have a happy ending, we may now turn to the Vergilian verses under examination in order to investigate whether or not Paris' and Oenone's mythological story can lie behind Corydon's words.

Both Corydon and Oenone are country characters who are in love with erotic objects that have the same name (i.e. Alexis-Alexander) [11] and are situated in an urban setting (Alexis is in town with Iollas and Paris returns to Troy or sets off for Sparta). Moreover, these erotic objects and their current lovers are urban characters. Alexis is described as *formosus* and *delicias domini* which suggest that he is a *puer delicatus* and thus a city-dweller (i.e. *urbanus*) [12]. In contrast, Paris, who is very often called *pastor* because he grew as a shepherd on Mt Ida [13] is only passing through the pastoral world, given that he has been acknowledged as Priam's legitimate son later and has been restored to the Trojan palace [14]. Iollas, on the other hand, constitutes the *diues amator* who is with Alexis in the city while Helen, for whom Paris abandoned Oenone, is traditionally found into an urban environment (i.e. Sparta or Troy).

These analogies (Paris-Alexis, Oenone-Corydon, Helen-Iollas) show that Corydon's words should refer to Paris' and Oenone's love story rather than to Paris' *iudicium*; hence, *Ecl.*, II, 60-62 and, in general, *Ecl.*, II explore Corydon's attempt to convince the urban erotic object not to enter the countryside for the first time but just to come back. In other words, Corydon and Alexis had a love relationship in the country sometime in the past but Alexis has now abandoned Corydon for Iollas who is situated in the town. This suggestion can further be reinforced by the Vergilian verses under consideration where Corydon reproaches Alexis for abandoning him (cf. *quem fugis, a! demens?*) [15]. This reproach is followed by the mythological *exempla* that even gods come to dwell in the country and Dardanius Paris (*habitarunt di quoque siluas / Dardaniusque Paris*) and is used by Corydon to idealise the country setting in which the urban Alexis is again invited. In view of that, the first *exemplum* is strong enough to persuade the urbane beloved [16]. On the other hand, the example of Paris, who is described as *Dardanius* to stress that it refers to the time when he herded Priam's cattle on Mt Ida [17], is very allusive. Moreover, it

10. Cf. Parth., *Erot. Path.*, IV. See also Apollod., *Bibl.*, III, 12.6 and Con., *Narr.*, XXIII.

11. Cf. Var., *L.*, VII, 82 *quapropter Parim pastores nunc Alexandrum uocant*.

12. Cf. I. M. Du Quesnay, *op. cit.* (n. 1), p. 47.

13. Cf. e.g. Eur., *IA*, 180-181 Πάρις ὁ βουκόλος ἂν ἔλαβε / δῶρον τᾶς Ἀφροδίτας and Verg., *Aen.*, VII, 363-364 *at non sic Phrygius penetrat Lacedaemona pastor, / Ledaeamque Helenam Troianas uexit ad urbes?*

14. Cf. e.g. S. H. Lindheim, "*Omnia uincit amor*: or, Why Oenone Should Have Known It Would Never Work Out (Eclogue 10 and Heroides 5)", *MD* 44 (2000), p. 93.

15. See also P. A. Perotti, "*Quem fugis?* (Verg. ecl. 2, 60; Aen. 5, 742; 6, 466)", *Orpheus* 25 (2004), p. 13-14 who nicely observes that *quem fugis*? could be translated as 'why do you flee me?' rather than 'whom do you flee?'.

16. Cf. R. Coleman, *op. cit.* (n. 2), p. 104 who argues that Corydon should not only refer to traditional country gods (i.e. Apollo Nomios, Ceres, Nymphs, Pan, Silvanus etc.) but also to those who had come to dwell in the country pursuing mortal erotic objects (i.e. Adonis, Attis, Endymion, Ganymede etc.).

can refer to Oenone's request to Paris to leave the city and Helen [18], something which Corydon is doing by asking Alexis to leave the urban setting and Iollas (*Pallas quas condidit arces* / *ipsa colat;*) and re-enter the countryside. Corydon uses the first mythological *exemplum* in order to idealise the country reminding to Alexis what he has abandoned and the second to urge Alexis not to follow the adulterous behaviour of Paris, who left Oenone and the countryside for Helen with terrible consequences (Trojan War and Paris' death).

Nonetheless, Oenone is the abandoned heroine who never managed to get Paris back and in that sense the mythological *exemplum* used by Corydon is doomed to fail. Corydon does not seem to know or to understand fully this love story, something reasonable for an uneducated and uncultivated herdsman and the mythological *exemplum* he employs here actually gets the better of him. This causes laughter and humour to us (i.e. the readers) but especially to the characters of the text (i.e. Alexis and apparently Iollas), who realise that the herdsman's literary background is incongruous with the use of rhetorical instruments. More than that, the brief and allusive way in which this love story is manipulated shows Alexis' erudition and thus confirms that the love object is a learned character. An erudite beloved would surely read this mythological *exemplum* as an indirect invitation to choose, as Paris did, for his own Helen and not for Oenone, thereby causing further laughter and humour to us and to the characters of the text. Furthermore, the hard-hearted (cf. *O crudelis Alexi* [*Ecl.*, II, 6]) and adulterous Alexis who has left the country and Corydon for Iollas recalls Paris who has left the country and Oenone for Helen showing *duritia* and *leuitas*, two features of the elegiac *puella*. In other words, the elegiac spectre of Paris who cannot live with the pastoral Oenone can actually push Alexis to abandon the pastoral Corydon for the elegiac Iollas, confirming that Alexis is an elegiac character and that the *exemplum* fails to convince. On the other hand, Oenone constitutes a country character (i.e. Nymph) who, however, behaves similarly to an elegiac figure mourning for the strayed lover Paris; and in that sense, she recalls the herdsman-lover Corydon who also shows elegiac behaviour in order to win Alexis back by retiring to the solitude of the countryside to assuage his erotic passion and delivering a sad monologue (i.e. *Waldeinsamkeit*) [19]. Finally, the mythological *exemplum* indirectly stresses the analogy between Helen and Iollas that shows that Iollas is not only a *diues amator* but a handsome erotic rival who is in strong contrast with the ugly Corydon (cf. *nec sum adeo informis* [*Ecl.*, II, 25]). Corydon does not want Alexis to realise that there are strong analogies between Iollas and Helen which would weaken the herdsman's argument. This selective treatment of the story confirms that the *exemplum* fails to convince and, most significantly, that the herdsman does not know the ultimate outcome, thereby reinforcing once again the laughter and humour caused by his words, which is also evidenced more emphatically by the cross-gender parallels that emerge (i.e. Corydon as Oenone and Iollas as Helen).

---

17. Cf. Verg., *Aen.*, VII, 363-364 *at non sic Phrygius penetrat Lacedaemona pastor,* / *Ledaeamque Helenam Troianas uexit ad urbes?* with W. V. CLAUSEN, *op. cit.* (n. 2), p. 82-83 who observes that Paris is usually described as *Phrygius pastor.*

18. Cf. Ov., *Her.*, V.

19. Cf. e.g. M. ROTHSTEIN, *Die Elegien des Sextus Propertius*. Berlin, 1898, p. 67. See also Call., *Aet.*, fr. LXVII, 1-4 Pf. (Acontius); Phanocl., fr. I, 1-6 Powell (Orpheus); Theoc., *Id.*, XI, 7-18 (Polyphemus) and Verg., *Ecl.*, X, 52-54 (Gallus).

To sum up, the suggestion that *Ecl.*, II, 60-62 refer to Paris' and Oenone's love story rather than to Paris' *iudicium* enables us to infer that Corydon and Alexis had a relationship in the country sometime in the past but Alexis is now with Iollas in the town. In other words, the urban (elegiac) character Alexis in a similar way to Gallus in *Eclogue* X enters the idealised pastoral world enjoying its country pleasures and its idyllic love. Nonetheless, Alexis is leaving the shepherd Corydon for the rich urban lover Iollas showing typical elegiac behaviour through the erotic triangle (Corydon-Alexis-Iollas) which is a literary subject traditionally identified in Roman comedy and love elegy [20]. This places special emphasis on the strong contrast between pastoral and elegiac love, since the pastoral environment and its idyllic love are the idealised happy alternative, which is strongly contrasted to the urban environment and its unhappy elegiac love [21]. Alexis' short visit to the pastoral world has great influence on Corydon who is not actually trying to conquer but to win the strayed beloved back, thereby displaying typical elegiac behaviour (i.e. exclusive devotion to a love object); and though this will end shortly, the herdsman will carry on searching for love objects outside the pastoral world (cf. *inuenies alium, si te hic fastidit, Alexin* [*Ecl.*, II, 73]), confirming the strong relation between pastoral and elegiac genre (cf. *Ecl.*, VIII and X). On the other hand, Corydon's elegiac behaviour is also emphatically incongruous with his pastoral origin, causing laughter and humour to us and the characters of the text; humour, however, which is elegant and witty and therefore far from the coarse and obscene Theocritean humour.

George C. PARASKEVIOTIS
Department of Classics and Philosophy
University of Cyprus
gparaske@ucy.ac.cy

20. Cf. E. KARAKASIS, *Song Exchange in Roman Pastoral*, Berlin - New York, 2011, p. 116.

21. See M. FANTUZZI, "Pastoral Love and 'Elegiac Love' from Greece to Rome", *LICS* 2.3 (2003), 1-11 esp. 11, who suggests that there is a kind of erotic-pastoral poetry of the pastoral environment, which is emphatically contrasted with the erotic-elegiac poetry of the urban environment.

Les Études classiques 85 (2017), p. 367-392.

NOUVELLES RÉFLEXIONS SUR LES MYTHES DE PLATON (I)

À propos de deux livres importants

Cătălin PARTENIE (éd.), *Plato's Myths*, Cambridge - New York, Cambridge University Press, 2009, 15,5 x 23, XVI + 255 p., rel. £ 67, ISBN 978-0-521-88790-8, br. £. 30.99, ISBN 978-1-10740407-6

Catherine COLLOBERT, P. DESTRÉE, F. J. GONZALEZ (éd.), *Plato and Myth: Studies on the Use and Status of Platonic Myths* (Mnemosyne. Supplements, 337), Leiden - Boston, Brill, 2012, VIII + 476 p., rel. EUR 187, ISBN 978-90-04-21866-6.

Pour obtenir une mise à jour des aspects polymorphes du mythe revitalisé dans la philosophie de Platon, il a semblé utile à l'auteur de dresser premièrement, tout au long des pages qui suivent, le bilan de deux études dont la teneur lui permet de situer quelques enjeux importants de cette problématique. Dans une deuxième partie, à publier ultérieurement, il présentera ses propres approches dans le domaine du langage mythique.

Le premier livre, publié en 2009 à Cambridge, nous renseigne sur l'interface herméneutique d'un premier lot de mythes célèbres, repérés dans l'œuvre de Platon, à l'aube du « troisième millénaire ». Le responsable de cet ouvrage, **Cătălin Partenie**, s'était déjà fait connaître auparavant, lors de la publication d'une anthologie des mythes platoniciens [1]. Il a rassemblé cette fois une dizaine d'études récentes, dues à plusieurs chercheurs anglais. Tout au début, son *Introduction* (p. 1-27) ébauche une typologie sommaire des emplois du vocable μῦθος dans les textes du philosophe : quatre-vingt-sept occurrences dans douze dialogues (sur les 26, considérés d'une facture strictement authentique). Les flottements du sémantisme se manifestaient depuis une haute antiquité, lorsqu'on se référait soit aux μῦθοι, « parole(s) d'un récit ou d'un langage » (tel « parler d'un discours »), soit aux *ouï-dire de la fable* – implicitement, la *narration* elle-même, avec ses contenus fictifs, maintes fois sertis de mensonges, mais souvent aussi *revalorisés.* Telle cette histoire de Cadmos, rapportée comme une *légende* aux références équivoques dans les *Lois*, I, 641c et la *République*, III, 414d - 415c, relayée – semble-t-il – par le μῦθος du *Politique* (272e5 - 274e3) [2]. C. Partenie propose un classement quadripartite : [1] les mythes utilisés comme des moyens de persuasion (*Myth as a means of Persuasion*) ; [2] les mythes qui fonctionnent comme les outils d'un enseignement (*Myth as a teaching Tool*) ; [3] les récits d'une mythologie qui se rapporte à la « création » du monde ou d'une civilisation (*Myth and Creation*) ; [4] les

1. *Plato: Selected Myths*, Oxford, University Press, 2004.

2. Pareillement, dans le *Phèdre*, l'évocation de Boréas survient sous la forme d'un λόγος (229b3), mais aussi en tant que μυθολόγημα (229c5). Voir aussi *Lois*, II, 661a.

mythes utilisés dans l'argumentation, pour illustrer les avancées discursives du philosophe (*Myth and Philosophy*). Après ces considérations introductives, un premier faisceau de recherches anthologiques se focalise sur les discours moralisateurs de 'Socrate', assortis de récits mythiques suscités par les enjeux divers de l'eschatologie, quand il s'agissait de soupeser la trajectoire des âmes, raccordée aux destinées de l'Univers.

Michael Inwood inaugure en quelque sorte le questionnement fondamental du recueil, dans son étude sur les mythes *eschatologiques* de Platon[3]. *Le jugement des âmes* (p. 28-31) correspond dans les dialogues aux visées du sort assigné soit aux attentes du juste, soit – par contre – aux multiples défaillances des mortels qui ont vécu dans l'ignominie. Plusieurs chefs d'accusation sont réservés aux trépassés, selon des critères préfigurés depuis les alternatives offertes au comportement des vivants, mis en demeure quant aux épreuves qui les attendent après la mort. Par delà certaines échéances – délimitées en fonction du critère de la richesse – et par delà d'autres privilèges acquis dès la naissance par les puissants, tout un chacun pouvait s'attendre à subir les rigueurs d'une justice qui s'applique dans l'au-delà sans aucune faille. En principe, seuls des philosophes devraient avoir la chance de se distinguer plus que les mortels ordinaires, car eux seuls, parmi les justes capables d'influer sur la vie de la cité, auraient trouvé les moyens pour faire du bien aux gens de leur entourage. M. Inwood signale une aporie rattachée à ce contexte, qui devient une source d'iniquité (*unfairness*), lorsque les âmes auraient à expier des fautes dont elles ne sont pas responsables : *This is unfair because whether you are rich or poor, powerful or powerless often does not depend on one's own choice* (p. 30). Qu'on soit riche ou pauvre, puissant ou privé de tout pouvoir, on dirait à ce propos qu'il s'agit encore d'un lot de comportements fatidiques, imposés aux mortels par les dieux ou par l'emprise de Μοῖρα, vu la précarité des circonstances de vie dans ce bas monde, qui réduit à très peu de choses l'exercice du libre arbitre[4]. Par ailleurs, parmi les morts dépouillés de leur véritable apparence corporelle, on se demande comment les individus qui avaient déjà bu dans un fleuve d'oubli pouvaient encore subir des châtiments et quelle chance leur était encore donnée pour se corriger[5]. Le sous-chapitre *Souls and their Possessors* approfondit ce questionnement suscité par les dilemmes du lecteur moderne (cf. p. 31-33). Une des perplexités concerne donc les *âmes* détachées de leur support. Il n'y aurait plus de correspondance biunivoque (*one-to-one link*) permettant de relier l'âme de Socrate ou celle du personnage d'Agamemnon avec les données substantielles, transmises soit par les portraits vivaces de la fable, soit par le souvenir, historiquement documenté, de tel être qui a vécu en chair et en os[6]. Que se passe-t-il dès lors avec l'individualité d'un être particulier au fil des *métempsychoses*[7] ? Dans ces conditions, la *souvenance* de l'indi-

3. Cf. ch. 1 : M. INWOOD, « Plato's Eschatological Myths » (*op. laud.*, p. 28-50).

4. Parmi les contraintes qui pouvaient se préciser dans le sillage de la *prédestination*, nous signalons la condition tragique du ἄκων ἁμαρτάνειν : celle d'un personnage qui se rend coupable '*contre sa volonté'*.

5. Le μυθολογεῖν et son tracé discursif s'adaptent au caractère indéterminé du statut des âmes, immergées dans la « survie », selon une croyance qui suggère que des âmes désincarnées maintiennent l'apparence des ombres 'corporelles' (*shadowy bodies*). « Pour cette raison leur sort est discuté dans un mythe » (p. 31). Voir les récits de clôture dans *Gorgias*, 524b et s. ; *Phédon*, 107b - 115a et *République*, 613b - 621d.

6. La discussion n'est pas vaine si l'on retient les indices du *Gorgias* et certains passages significatifs du *Phédon*, selon lesquels une seule <et même> âme pourrait s'incarner, à travers des vies successives, dans plusieurs êtres différents (y compris d'autres espèces vivantes : animaux ou plantes).

7. Dans *Souls and their Possessors* et dans *Memory* (p. 31-35), l'analyse des situations possibles envisage d'une part la doctrine de l'*éternel retour* (*eternal recurrence*), retracée chez Nietzsche (à l'image d'une *réincarnation* virtuelle), et d'autre part la « ‹ré›incorporation » (ou *métensomatose*).

vidu lui-même fonctionne d'une vie à l'autre avec des éclipses, car – comme on l'a vu – toute âme a dû boire l'eau du Léthé qui efface les souvenirs. Mais, il est alors question du 'moi' ou du *self*, les constituants qui détiennent la mémoire d'un être aux facettes multiples. Et des scénarios mythiques reconstruits par l'analyse nous présentent le bilan des incursions dans plusieurs vies, révolues ou futures : aperçu virtuel des péripéties qui pourraient survenir après la mort. Les réactions de l'âme seraient parfois comparables aux strates de la conscience dans un état d'hypnose. En dernier lieu, M. Inwood distingue cinq dimensions conceptuelles de la justice : [1] celle qui échoit aux humains comme une loterie, [2] la justice qui rétribue selon le choix que chacun a pu faire d'un certain comportement, [3] la dimension positive d'une 'rétribution qui soigne' (*justice as cure*), [4] la justice qui égalise les destinées et [5] celle qui récompense les méritants (*justice as desert*)[8]. L'exégète parlera d'un *recyclage des âmes*, dont le parcours incertain est néanmoins configuré à l'instar de l'agencement corporel, comme cela se précise dans les descriptions du *Timée*, 41b - 42e. Il convient d'ajouter à ce tableau le thème d'une eschatologie mythique, amplement illustré par des passages similaires, dans les *Lois*, 904a-e (comme dans le *Phédon*, 69b-e et dans le *Théétète*, 176d - 177a). Quoi qu'il en soit, pour assurer une rétribution équitable du Bien et du Mal, la justice s'exercera, chez Platon, au delà du trépas, par le truchement de la métempsychose (dans un anglais très concis : *metempsychotic Justice*).

Dans l'étude suivante, **David Sedley** propose une lecture qui met en rapport « La rétribution punitive et la politique dans le mythe final du *Gorgias* » (à savoir : l'essentiel des moralités eschatologiques dont témoignent *le jugement des âmes et leur vie future dans l'au-delà* [523a - 527c])[9]. L'insistance du savant britannique à valoriser ce langage figuratif doit contrebalancer l'approche superficielle de certains chercheurs, qui tendent à déprécier les incursions mythiques, sous prétexte qu'elles seraient moins contraignantes que les arguments développés dans la diatribe antérieure, dirigée contre les abus d'une rhétorique mensongère (voir 462d - 481b). Cependant, le récit édifiant proposé à Calliclès n'a aucunement la physionomie des mythes familiers, destinés à raviver l'angoisse des mortels dans l'attente du jugement irrévocable qui les guetterait dans l'au-delà (*the threat of Hell*). Par deux fois Socrate accentue le relief *véridique* des moralités figuratives qu'il rapporte lui-même[10]. D'où l'inflexion de l'énonciateur : « je rapporterai comme des propos qui sont la vérité [ὡς ἀληθῆ γὰρ ὄντα] ce que je m'apprête à dire [σοι λέξω ἃ μέλλω λέγειν] ». D. Sedley procède à l'examen rétrospectif des énoncés marquants, par rapport à la finalité d'ensemble d'un débat dirigé contre les sophistes praticiens. L'interface de la démonstration se prévaut des contenus moralisés d'un λόγος (mentionné dès 522e et s.), dérivé d'Homère (*Il.*, XV, 187-199) et d'Hésiode, après le partage du monde hérité par les Cronides. Or, durant l'ère de Cronos, les juges des humains trépassés – Pluton et les 'surveillants des Îles Fortunées' – n'étaient pas contents, car le privilège d'une pareille félicité aurait dû échoir uniquement aux âmes « qui avaient mené une vie juste, pieusement, à l'opposé des âmes injustes et impies, destinées à la captivité dans le Tartare, lieu de l'expiation et de

8. Quant à la survie des entités qui encourent la rétribution, l'ensemble des croyances fait appel aux deux représentations corrélatives de la personnalité humaine : d'un côté, ***l'âme***, *source de vie* ; de l'autre, ***l'âme*** *rationnelle*.

9. *Op. laud.*, ch. 2 : D. SEDLEY, « Myth, Punishment and Politics in the *Gorgias* » (p. 51-76).

10. En précisant dès le début (523a) qu'il donne à écouter « un très beau récit », véhiculé par la tradition (ἄκουε δή, φασί, μάλα καλοῦ λόγου). Son interlocuteur pourrait le prendre pour un *mythe quelconque* (un simple « conte »), mais il s'agit par contre d'un λόγος (= « discours vrai »).

la peine »[11]. Zeus décide alors de supprimer ce vice de procédure, soucieux de retarder la rétribution finale des humains, afin qu'ils soient jugés tout nus *après leur dernier jour*, dans le règne des morts. À notre avis, dans cette dichotomie, greffée sur les données plus anciennes de l'épopée (légendes véhiculées par Homère et par les rhapsodes du corpus hésiodique), nous reconnaissons l'apport d'une thématique de transition, ravivée à partir du pythagorisme et des cultes à mystères[12]. La pénétrante recherche de D. Sedley souligne le contraste qui oppose le règne de Zeus à celui de Cronos dans le *Gorgias* (comme dans le *Politique*, 268d - 275e et dans les *Lois*). La variante platonicienne du mythe modifie en quelque sorte un support traditionnel. Il était opportun de nous rappeler ces particularités. Des mortels qui se présentent *nus* au jugement dans l'au-delà montreront un autre visage spirituel, dépouillés eux-mêmes de l'enveloppe corporelle – tout comme leurs juges. Le parallélisme avec les travers de la justice pénale incitait Socrate à discréditer le prestige d'une rhétorique politicienne abusive, dès que celle-ci avait recours aux subterfuges de la « flatterie » (gr. κολακεία, notion discutée en détail par D. Sedley, qui propose le terme *ingratiating* = « aduler pour se rendre agréable et obtenir des faveurs »). Par degrés, la figure du jugement dans l'Hadès transpose les données d'un examen de conscience que tout individu fortuné devrait entreprendre avant de s'impliquer dans la vie politique avec les moyens d'un citoyen prospère. La réfutation dialectique déployée par le dialogue tient alors de l'avertissement rattaché à la nouvelle formulation d'une leçon morale, insérée parmi les vérités du mythe, pour combattre les mauvaises plaidoiries imposées au public dans la vie de la cité, où se rencontrent des personnages puissants, destinés à servir de contre-exemples : « car la toute-puissance de ces hommes leur fait commettre des crimes plus odieux et plus impies que les maléfices des autres humains » (524d). Après avoir passé au crible d'une appréciation rigoureuse le sens des *punitions* et des *récompenses* assignées aux justiciables dans l'au-delà, l'argumentation nous invite à rechercher « quelle serait la contrepartie philosophique du système supérieur d'examen <des âmes> proposé par le mythe »[13]. Les conclusions de D. Sedley poursuivent la trajectoire des dialogues rédigés *avant* et *après* le *Gorgias*, en fonction des revirements subis[14], situés dans leur contexte, parmi les dilemmes d'un raisonneur oscillant.

Une avancée typologique d'un grand intérêt fait son chemin dans la contribution de **Gábor Betheg**, intitulée « Le conte, la théologie et la téléologie dans le *Phédon* »[15]. Le regard d'un lecteur averti distingue ici, dans les récits qui rapportent les derniers dires de Socrate, trois emplois différents du mythe. L'analyse ne s'attarde plus cette fois sur

11. Cf. *Gorgias*, 523a-b : νόμος ὅδε [...] καὶ ἀεὶ καὶ νῦν ἔτι ἔστιν [...] τὸν μὲν δικαίως τὸν βίον διελθόντα καὶ ὁσίως [...] εἰς μακάρων νήσους ἀπιόντα οἰκεῖν ἐν πάσῃ εὐδαιμονίᾳ [...] τὸν δὲ ἀδίκως καὶ ἀθέως εἰς τὸ τῆς τίσεώς τε καὶ δίκης δεσμωτήριον [...] ἰέναι.

12. À l'origine, le Tartare accueillait surtout les ennemis monstrueux des Olympiens et un fantasme des antipodes, ancré dans l'imaginaire chthonien archaïque. Depuis la diffusion d'une morale philosophique, on voit se préciser une séparation des territoires souterrains hiérarchisés.

13. Cf. p. 67 : *This sketch, by its close intertextuality with the earlier discussion, invites us to ask what the philosophical counterpart is of the myth's superior system of scrutiny.*

14. Une option nette concrétise l'engagement de Socrate moraliste dans ses propos d'éducateur. Une autre option nous conduit – plus tard – vers la *République* et vers l'édifice du *Politique*, avant d'aboutir à l'exposé considérable des *Lois*. Malgré des restrictions multiples, un équilibre des loisirs semble s'ébaucher au VII[e] livre du dialogue (808c - 824b) ; cette positon était à peine concevable auparavant, quand il fallait endiguer à tout prix les progrès de la rhétorique (voir par ex. *République*, 501e - 506b).

15. Ch. 3 : G. BETEGH, « Tale, Theology and Teleology in the *Phaedo* » (*op. laud.*, p. 77-100).

le scénario qui décrit ce que doit être la vie des âmes après la mort, dans les parages d'un au-delà resurgi comme un itinéraire du *mythos eschatologique*[16]. La recherche historienne du philologue s'intéresse maintenant aux deux autres classes de la production mythique. Premièrement, elle distingue la contextualisation des *fables-mythes*, tels ces brefs apologues, inventés spécialement pour illustrer des vérités ponctuelles. Il y a ensuite des pièces plus considérables, dans lesquelles Platon utilise des *mythologèmes* insérés dans le déploiement discursif du dialogue, tel ce discours d'Aristophane sur les androgynes (*Banquet*, 189a - 193d) ou le récit du *Protagoras*, qui évoque les débuts de l'humanité. Quant aux formes brèves, l'apologue très concis d'une fable virtuellement esquissée intervient bien à propos au début du *Phédon* (depuis 60b-c), comme un prélude aux derniers entretiens intimes du Sage. On aperçoit le prisonnier, à peine débarrassé de ses chaînes, dans le clair-obscur des aveux directs[17]. Après le poids d'une *peine physique* imposée à son corps enchaîné, la succession immédiate d'un relâchement agréable suggère à Socrate l'analogie avec une fable d'Ésope, qui pourrait associer des vérités simples, tout aussi contrastantes. D'après G. Betegh, cette référence littéraire montrerait comment fonctionne le savoir-faire narratif d'un conteur de talent. Dans les réflexions socratiques sur l'alternance immédiate des contraires, l'*agréable* suit par nécessité le *pénible* (et vice versa) ; un raccord des assertions suscite par deux fois la métaphore. Devant ses amis, le prisonnier délivré d'une peine physique décrit premièrement le contraste : « si l'on poursuit l'un de ces deux extrêmes [le symptôme du *plaisir*] et qu'on l'attrape, on peut dire qu'on est obligé d'attraper aussi l'autre [le symptôme du *pénible*] ; comme s'ils étaient tous deux <des corps> attachés au « sommet » d'une tête unique [ὥσπερ ἐκ μιᾶς κορυφῆς συνημμένω] »[18]. Selon l'esquisse du récit ésopique virtuel, une divinité voudrait aplanir en arbitre la tension des contrastes belliqueux mais, n'y pouvant réussir, elle finit par attacher les deux « sommets » pour en faire une seule tête (συνῆψεν εἰς ταὐτὸν αὐτῶν τὰς κορυφάς). La figure du *sommet* <de tête> en tant que métaphore philosophique relève de la *téléologie*, primat d'une finalité conséquente, à l'image de l'*intelligent design* prôné par des théologiens modernes. Dans cette seule acception, nous pourrions discerner les rudiments d'une *théologie*, illustrée par la morale des mythes concis, rapportés avec les tonalités d'une fable (comme autant de citations gno-

---

16. Le scénario des images traditionnelles (géocentriques) tendait à configurer une bipartition de l'espace. L'habitat humain était surplombé par une région supérieure, avec son éther de transparence : les Îles des Bienheureux. De *l'autre côté*, en contrebas de la Terre, on situait la géographie des Enfers, ses cavités, ses fleuves, son Tartare (107b - 115a). Ces images 'topiques' de l'après-vie sont moulées sur les attentes d'une eschatologie spatio-temporelle : la description des mondes fictifs *sous-tend* la condition humaine, tout en la dépassant. L'ἔκφρασις projetée vers l'au-delà (ἐπ' ἐκεῖνα) propose un μῦθος, qui recourt, par degrés, à l'évocation. Cf. *Phédon*, 110b : εἰ γὰρ δὴ καὶ μῦθον λέγειν καλόν, ἄξιον ἀκοῦσαι [...] (« si c'est en effet une belle chose de conter *un mythe*, cela vaut la peine d'écouter [...] »), précédant le jugement des âmes (*ibid.*, 113d1-4).

17. Il vient de masser sa jambe meurtrie, lorsqu'il réalise, soulagé, combien la nature juxtapose bizarrement des sensations contraires (ὡς ἄτοπον [...] ἔοικέ τι εἶναι τοῦτο [...] ὡς θαυμασίως [...] πρὸς τὸ δοκοῦν ἐναντίον εἶναι), dans l'alternance du <plaisir> « suave » (τὸ ἡδύ) et d'une <souffrance> « pénible » (τὸ λυπηρόν). Après cet aveu, l'exemple du « sommet » qui réunit les contraires incite Socrate à utiliser l'imagerie virtuelle d'un fabuliste : « M'est avis que si Ésope avait songé à cela, il en aurait fait une ***fable*** [...] » (*Phédon*, 60c et s.).

18. *Phédon*, *ibid.* Ce constat a été interprété soit comme la première ébauche d'une théorie des contraires, qui fera l'objet de l'ample débat ultérieur sur la nature cyclique des antinomies, soit comme une méditation sur les épreuves de signe opposé, inhérentes à la condition humaine.

miques, intercalées dans les dialogues). À partir du déterminisme divin dans le mythe 'virtuel' ésopique, l'interprète pourra sonder d'autres mythes du corpus platonicien. G. Betheg examine d'affilée : [1] le mythe des 'Androgynes' dans le *Banquet* (189d5 - 193e1) [19] ; [2] la section mythique du *Protagoras* (320c6 - 322d8), qui raconte les débuts de la civilisation et les origines de la vertu chez les premiers hommes ; [3] le 'Jugement des âmes', leçon du mythème rapporté par Socrate dans le *Gorgias* (523a - 527a). L'opportunité des interventions divines que l'on retrouve dans ces leçons fournies par des apologues provient en quelque sorte d'un état de choses antérieur (parfois *primordial* dans l'histoire de l'humanité). En ce temps-là, des circonstances n'avaient pas encore mûri et certains êtres *n'étaient pas encore là* [20]. Si on poursuit le surfilage, un schéma narratif d'appoint se dessine (*The narrative pattern*, p. 84-89), configuré à l'intérieur des nombreuses « fables » (récits étiologiques ou *mythèmes d'origine*), dont les péripéties et l'aboutissement nous renseignent premièrement sur les étapes d'une genèse (développement stratifié des civilisations). Les remous d'un état primitif, lors d'un *deuxième stade* coïncident avec l'intervention de l'être supérieur qui 'personnifie' la volonté de changement ; des sacrifices ou des heurts sont toujours inévitables. Chaque fois, un *troisième* stade amènera l'éclaircie du changement réflexif ou celle du redressement à l'époque des *nomothètes* légendaires – vecteurs d'une téléologie irréversible. Sur la scène du *Banquet* platonicien, le récit "d'Aristophane" situait les péripéties des *androgynes* à l'époque des ancêtres non encore différenciés de l'humanité actuelle, parmi les spécimens mixtes d'un troisième sexe ; car « pour la forme comme par le nom, ce genre participait des deux autres ensembles, du mâle comme de la femelle ; ce qui en reste à présent, ce n'est qu'une dénomination tenue pour infamante » (*Banquet*, 189e). Lorsqu'il invente les péripéties des androgynes, Aristophane nous présente un contretype référentiel du comportement érotique : la *fable* d'une sexualité divisée (celle des tiraillements qui hantent nos origines). Dans une phase ultérieure du dialogue, par la voix de Diotime – et par l'entremise de 'Socrate' – l'énonciateur (metteur en scène) s'interpose, comme s'il reniait des accoutumances. Cette fois Platon proteste avec véhémence et n'accepte plus de réduire la quête amoureuse aux aventures des 'moitiés' séparées, dont Éros régente les poursuites [21]. À plusieurs reprises, G. Betegh définit les rapports de signifiance qui articulaient une formule narrative dont les tournures et le contenu permettent d'interpréter des *explananda*. À cet effet, il convient d'identifier un *modèle narratif* commun, utilisé pour la présentation des 'fables philosophiques' dans le texte de Platon [22]. Le réseau du modèle (*pattern*) inclut plusieurs données successives. Au départ, en dehors de l'histoire, une situation d'origine chaogène précède l'équilibre de la cité normale, capable de s'améliorer et « d'orienter nos relations vers ce qui vaut le mieux » (523c-d) [23]. Survient ensuite la

19. Cf. p. 81-82 : *Aristophanes' Speech*.

20. Cf. p. 79 : *the narrative explains how and for what reason we arrive at the current state of affairs from this initial 'not yet'*. La note 6 mentionne à cet égard le travail fondamental de W. BURKERT, « The Logic of Cosmogony », publié dans le recueil de R. BUXTON (éd.) *From Myth to Reason*, Oxford, University Press, 1999. Voir également « La mythologie platonicienne », dans Luc BRISSON, *Lectures de Platon*, Paris, Vrin, 2000, p. 113-208.

21. Selon Diotime, la dominante du sentiment amoureux provient du δαίμων, qui naquit de Πενία (« la Pauvreté ») et de Πόρος (« l'Expédient »). Insaisissable parmi les Dieux, « à l'exemple de son père, il guette les choses qui sont belles et celles qui sont bonnes » (203d).

22. Voir le sous-chapitre *The narrative pattern* (p. 80-89).

23. Dans un passé lointain, on assiste aux aléas de l'état-nature indistinct : pigments du plaisir qui se mélangent aux souffrances (évoquées au début du *Phédon*), imperfections de la justice impartie aux défunts sous le règne de Cronos (dès le *Gorgias*), déroute des androgynes (silhouettes du *Banquet*), désarroi des premiers humains, conté dans le *Protagoras* (et ailleurs).

montée aux remparts de Zeus (précédé par Prométhée, dès le récit hésiodique). Avec la diffusion du discernement politique, on voit aussi émerger l'ordre actuel des choses (*the current state of affairs*), dont le message prescriptif doit prévaloir pour chaque individu, à la veille de son trépas. Ici on voit se préciser le tracé de l'exégèse platonicienne. Contemporains de Socrate, le sophiste Protagoras ou le poète Aristophane sont les actants mythiquement 'transfigurés' d'un scénario que l'on retrouve *pari modo* dans les récits qui focalisent et « construisent chaque fois une *explication génétique* pour éclairer des *explananda* ». Leur présence parmi d'autres personnages historiques se justifie d'autant plus à travers le déploiement des propos rapportés, lorsque le narrateur s'efforce de rendre viables « des *explananda* qui ne sont pas vrais ». En fait, des moralités authentiques sont transposées d'une manière fabuleuse pour affermir le besoin d'absolu. À notre avis, le rendement cognitif de ces modalités parvient à satisfaire une exigence morale qui possédait *sa propre vérité* dans l'espace des Idées : le dévouement civique sera motivé à l'égal de l'emprise amoureuse, sans ternir la poursuite d'un bonheur désintéressé, l'ineffable prestige de la beauté, le sens du devoir, la bonté absolue[24]. On retiendra le parallélisme avec l'activité d'un biologiste dans le sillage d'Aristote : celui-ci s'efforce de construire une explication téléologique de bonne foi, alors même qu'il n'a pas encore un accès direct au phénomène biologique envisagé[25]. L'interprétation de G. Betegh a su recourir au métalangage de nos contemporains. En tant que produits d'une activité imaginative les récits du mythe – appréhendés dans leur généralité – seront pris comme des *explications potentielles*, au sens du terme utilisé par les philosophes de la science : les constituants *mythiques* possèdent ainsi toutes les propriétés formelles d'une explication authentique, sans qu'on puisse la mettre d'accord directement avec la vérité des faits.

Dans l'étude intitulée « Fraternité, inégalité, la parole de Dieu [*en français dans le texte*] : un mythe autoritaire de Platon pour légitimer la politique »[26], **Malcolm Schofield** n'hésite pas à débusquer les anomalies qui surgissent au livre III de la *République* (414b - 415d), notamment lorsqu'il s'agit d'inculquer aux gouvernants, aux hommes de guerre et aux jeunes 'gardiens' les rudiments de l'attachement civique, symbolisé par une fable concise. À cet effet Socrate veut faire accroire aux citoyens <de sa 'Platonopolis'> « une fausseté 'opportune', qui soit noble [τῶν ψευδῶν τῶν ἐν δέοντι γιγνομένων ... γενναῖόν τι ἓν] ». Il fait valoir un *mensonge hautement qualifié*, agencé pour convaincre non seulement les chefs, mais aussi le reste de la cité[27]. Afin d'obtenir l'adhésion de ses concitoyens, le moraliste doit se pourvoir d'un « subterfuge » mythique (μηχανὴ). Plus exactement, certains principes fermes de l'éducation civique sont ravivés par le symbolisme d'une « fable phénicienne »[28] aux allures d'hyperbole. D'où la singularité du *mensonge noble*, appellatif utilisé en tant que figure

---

24. À travers les âges, des fictions mythiques accèdent à la vraisemblance, sans perdre l'appui de l'ontologie platonicienne, dès lors que nous saisissons les proportions de l'anomalie. La *modélisation des réalités* porte l'empreinte d'une δημιουργία (symbolisme de l'auteur-qui-fait-œuvre).

25. Cf. *Explananda and Explanations*, p. 90 : *The fundamental problem with these explanations, however, is that their explananda* are not true. […] *They act like an Aristotelian biologist who is busy constructing a bona fide teleological explanation, but does not get the phenomenon, the biological fact, to be explained right in the first place*.

26. *Op. laud.,* ch. 4: M. SCHOFIELD, « 'Fraternité, inégalité, la parole de Dieu': Plato's Authoritarian Myth of Political Legitimation (p. 101-115). La formule française comporte des résonances pascaliennes. Voir encore du même auteur : « The Noble Lie », essai publié dans *The Cambridge Companion to Plato's* Republic, 2007, p. 138 et s.

27. Cf. *République*,. 414b7 - c10.

28. Dans le texte (414c) : Μηδὲν καινόν […] ἀλλὰ Φοινικικόν τι. Chez Robin : « Rien qui soit nouveau […] ; bien plutôt une *institution* phénicienne ». Dans la version de Georges Leroux : « […] seulement une *affaire* phénicienne ».

substantielle de l'*argumentation mythologique*. Accrédité à Thèbes et ailleurs, le récit d'une fondation légendaire perpétuait le souvenir de Cadmos, « un Phénicien, originaire du Sidon de la fable », héros exemplaire qui avait semé les dents du dragon, d'où surgirent les « Spartes » nés-de-la-glèbe (γηγενεῖς). Alliés à l'audacieux intrus venu de Phénicie, les cinq survivants du combat des Σπαρτοί furent considérés depuis ce temps comme les ancêtres des plus nobles familles thébaines. Une variante plus explicite de la même narration mythique refait surface au deuxième livre des *Lois* (663d - 664a), où il est encore question du Sidonien Cadmos (τοῦ Σιδωνίου μυθολόγημα) et des hoplites tout armés qui jaillirent de la glèbe (Σπαρτοί = '<gaillards> *ensemencés*'). Au niveau du thème surdéterminé (*veri-simile* et πιθανόν), la surenchère convient ainsi parfaitement aux ambitions du législateur, qui se targue de commettre « son plus utile mensonge, le plus capable de faire accomplir à tous, non par force mais librement, tout ce qui est juste »[29]. M. Schofield insiste à ce propos sur les étranges connotations *phéniciennes* du mythologème rapporté brièvement dans la *République* (414b - 415d) à l'égal des contes merveilleux, comme il sied aux prodiges du passé, à peine vérifiables[30]. Il fallait donc recourir à l'ingéniosité afin de manipuler / convaincre les membres de la cité : « inventer n'importe quel moyen pour qu'une communauté comme celle-là ne cesse d'exprimer à ce propos, autant que possible, une seule et même opinion tout au long de son existence, dans les chants, les légendes et les discours » (*Lois*, 664a2-5 ; voir également *République*, 378d6 - 379a). Pour des mythes pareils, qui racontaient l'histoire des origines lointaines, les instruments de la persuasion faisaient office de preuves, étant donné que personne, depuis ces temps-là, n'aurait su dire comment s'agençaient les événements qui dataient d'un passé révolu. Dans une même optique, au II[e] livre de la *République*, le mentor de la cité idéale donne des instructions au fidèle Adimante, afin que l'on fasse un tri dans le grand lot des μεμυθολογημένα et qu'on mette à profit uniquement des « modèles (τύποι), suivant lesquels les poètes doivent composer leurs fables en leur défendant de s'en écarter » (378e - 379a). Et vers la fin du III[e] livre (*République*, 414a-e), le mythe des guerriers cadméens prend les allures « d'un noble mensonge », d'autant plus exagéré qu'il raconte l'histoire des rejetons de la race cadméenne modelés *à l'intérieur de la terre* (comme dans un songe !), désormais fidèlement soumis à leurs chefs. M. Schofield a bien évalué l'infléchissement de la tradition orale (φήμη) : les nouveaux raccords d'une légende ranimaient la succession des âges – véritable refonte d'un témoignage hésiodique, qu'on retrouve encore au VIII[e] livre de la *République*[31]. Pour le bien de la Cité, on proclamait un message de fraternité, dépourvu toutefois de toute injonction égalitaire, car « le dieu qui vous façonne (ὁ θεὸς πλάττων) a mêlé de l'or chez ceux capables de vous commander, dès leur naissance […], de l'argent chez les auxiliaires, du fer et du bronze chez les cultivateurs, et chez les artisans » (415a3-9). L'idéologie patriotique s'écarte foncièrement des vérités mises à l'épreuve ou prônées par les gouvernants philosophes, de même qu'elle n'a plus rien de commun avec l'argumentation et les controverses de tout bord qui animent d'autres dialogues

---

29. *Lois*, 663d-e. La tournure du récit (*République*, 414c) s'adapte au projet idéologique. 'Socrate' n'oublie pas de préciser que « ces choses-là se passèrent auparavant en beaucoup d'endroits [πρότερον … πολλαχοῦ γεγονός], comme l'ont dit et fait croire les poètes [ὥς φασιν οἱ ποιηταὶ καὶ πεπείκασιν], mais de nos jours elles ne pourraient encore se reproduire, car cela exigerait un grand effort de persuasion » de la part des narrateurs.

30. En d'autres termes, la tradition nous aurait livré une histoire archaïque, franchement barbare (*the story is archaic, as well as barbaric*).

31. La tendance élitiste se précise au paragraphe suivant, où Socrate reprend le thème légendaire, comme s'il rapportait le même récit, alors qu'il y adjoint en réalité des éléments du mythe hésiodique des races et des métaux (*Tr.*, 106-201), transformés par une 'réécriture' (*rewriting*).

platoniciens. Cette analyse lucide permet – en dernière instance – de reconnaître ou de « fonder » une typologie hors normes de tout mythe politique autoritaire.

Réputé dans le domaine des synthèses platoniciennes [32], **Giovanni** ('John') **R. F. Ferrari** concentre son attention sur les enseignements dispensés dans la *République*, lors de la *mythopoïèse* finale du Xe livre : « La récompense de Glaucon, une dette philosophique : le mythe d'Er » [33]. En principe, la *justice* est toujours le thème central qui revient en force dans la *République*, dès le premier livre, comme si les actions, les mérites et la culpabilité de chaque individu faisaient l'objet d'une créance octroyée par la δικαιοσύνη et le δίκαιον. Or, une fois que le sage a choisi la justice pour elle-même en son âme et conscience, il accède idéalement au débat d'un moralisme qui méprise la répartition banale des peines et des récompenses. Généralement d'une manière abusive, les responsables d'une cité mal gouvernée entourent d'estime le prestige d'un homme prospère, surtout quand il fait valoir de son vivant le bonheur d'une réussite matérielle. Par contre, Socrate s'empresse de critiquer sans hésitation la facilité des perfides injustes, citoyens trop habiles, « qui se lancent au début comme des coureurs magnifiques, tandis qu'à la fin ils deviennent la risée de l'assistance et quittent le stade au galop » (613b-c). Avec la poursuite du long débat sur les critères de la justice, passés au crible depuis le comportement variable des humains, les positions se raidissent, d'une extrémité à l'autre. Néanmoins, les interventions des contradicteurs pousseront le philosophe à envisager avec indulgence les aménités « d'une cité plus sophistiquée, qui puisse favoriser des représentations théâtrales et le développement des arts » [34]. Dans les énoncés qui précèdent le mythe d'Er, un maître à penser propose le paradigme « de celui qui aura accepté de faire tous ses efforts pour devenir juste (en pratiquant la vertu), et pour se rendre semblable à la divinité » [35], sans oublier le caractère gratuit des options austères que l'homme aimé des dieux doit toujours faire, au mépris de toute récompense. Il n'est plus tellement question du bonheur promis dans l'après-vie aux justes, qui n'auront pas fléchi dans leurs choix. La notion prédominante sera désormais celle des 'rétributions divines', qui transcendent les *récompenses*. Il s'agira maintenant d'autres 'salaires' (μισθοί, l'équivalent d'une « solde »), valeurs qui sont à déterminer comme un devoir de justice, mesuré à l'échelle des générations : dette immanente dont à peine quelques initiés auront le privilège d'entrevoir l'échéance [36]. Malgré le bonheur promis à ceux qui s'adonneront sainement aux exercices de la pensée, la thématique du VIe livre mentionne déjà les embûches qui guettaient l'éducation de ces natures philosophiques (*République*, 487b - 497a). Finalement, au Xe livre, plusieurs facteurs déroutants surgissent à nouveau dans le scénario symbolique du mythe d'Er (voir surtout *République*, 619b et les images suivantes, jusqu'à la dernière séquence du récit). En fonction de la diversité des choix, un ordre suprême « doit se construire » [37] dans chaque âme et « cela veut dire aussi, pour un philosophe, opter pour le défi des épreuves, sans attendre une récompense ». Face aux acquis très nuancés obtenus par la

---

32. Voir notamment *The Cambridge Companion to Plato's* Republic, Cambridge, University Press, 2007.

33. Ch. 5 : G. R. F. FERRARI, « Glaucon's Reward, Philosophy's Debt: the Myth of Er » (p. 116-133).

34. *A more sophisticated and luxurious city, with theatre and art among the luxuries* – cf. 372d - 373b (p. 118).

35. *République*, 613 et s. La croyance du maître s'exprime directement comme un article de foi : quant à l'homme juste, « fût-il en proie à la pauvreté [ἐν πενίᾳ], fût-il en proie à la maladie, ou à quelque autre des ces accidents qui passent pour être des maux, tout cela pour lui aboutira finalement à un bien, soit pendant sa vie soit après sa mort » (traduction de Léon Robin).

36. Cf. 613d - 614a : ἆθλα, μισθοί, δῶρα. Ensuite, le texte utilise une terminologie concrète de la rétribution : δίκην διδόναι et ἔκτεισμα ἐκτίνειν – cf. 615a-c.

37. *The order (*ψυχῆς τάξις, 618b*) has to be built from an accumulation of smaller choices* (p. 132).

mise au point de G. R. F. Ferrari, nous voudrions encore ajouter nos propres vues – quelques peu divergentes – concernant l'encadrement du mythe. Dans les dernières pages du dialogue, un discours indirect nous transmet le récit légendaire d'une *mort apparente*. Sous une forme édifiante, un guerrier 'ressuscité' vient d'évoquer la réalité seconde d'un espace intermédiaire, dont il aurait fait l'expérience à la veille de sa réanimation imprévue (quasi spontanée)[38]. G. R. F. Ferrari voudrait se cantonner aux données de la controverse majeure du dialogue : la juste évaluation des peines et des récompenses (une thématique centrale dans les livres II-IV et VII-XI de la *République*). D'où son insistance à caractériser le récit d'Er comme la moralité d'un mythe-narration, qui s'enracine, plus que tous les autres mythes de l'eschatologie platonicienne, dans une problématique de la vie mortelle[39]. Or l'enjeu de la discussion platonicienne relève plutôt de l'issue *paradoxale*, connotée par un équilibre instable, réservé aux âmes après leur trépas, dès qu'elles auront quitté leur demeure corporelle, *en attente d'un autre choix de vie* : soit un séjour à l'horizon d'une béatitude réservée aux philosophes, soit une errance dans le cycle des réincarnations (pour ceux qui sont voués à la métempsychose).

Dans « Le cocher et ses chevaux : un exemple de construction platonicienne des mythes »[40], **Christopher Rowe** s'attache à définir l'usage particulier et la fonctionnalité d'un récit figural incorporé au dialogue, telle cette image *du char et des chevaux ailés*, métaphore amplement valorisée dans le *Phèdre* (246a - 256a). Sous la plupart de ses formes, l'emblème récurrent de la figure symbolisante se rattache maintenant au contexte solidaire du dialogue, alors même qu'on a pu isoler d'autres mythèmes platoniciens, valorisés au rang de pièces autonomes, délectables «en soi». C. Rowe n'accepte pas les procédures superficielles qui tendent à singulariser l'emploi des récits ou des allusions mythiques, pour en faire un domaine de l'extrême, comme si l'énonciateur avait dû recourir à l'irrationnel pour motiver des phénomènes ou des circonstances perçues aux limites du réel, dans un état second (chaque fois qu'il devenait le jouet des anomalies ou des fantasmes). À l'évidence, Platon a démontré dans le *Phèdre* que le mythe central de *l'attelage ailé* intervient constamment pour affermir la stratégie discursive. Afin de saisir symboliquement une 'figure' de l'âme, appréhendée dans sa mouvance immortelle (ἰδέα τῆς ἀθανασίας), il fallait construire « un exposé (διήγησις) en tout point divin et bien long ; mais dire à quoi ressemble son emblème (ᾧ δὲ ἔοικεν) serait l'objet d'un exposé humain, moins étendu »[41]. La pertinence du mythe-image relève désormais d'une comparaison exemplaire (*simile*), foyer à multiples facettes, *paradigme* ou 'leçon frappante', issue des zones de ressemblance parcourues par l'activité contemplative, faisceau de signes qui soutiennent la structuration du dialogue, comme les travées centrales de son architecture. Mentionnons à cet effet la signifiance du πτερόν (« l'aile »), synecdoque d'un « envol », qui déclenche l'imagerie mythique de l'*attelage ailé*. Un rayonnement similaire se transmet depuis la souche du symbolisme dans quelques-unes des figurations mémorables de la *République*. Ainsi, la métaphore dominante du *Soleil* focalise l'image du Bien (*République*, 508a - 511d), et le scénario allégorique de la *Caverne* anime un symbolisme de la condition humaine (*République*, 514a - 517a), raccordé à la signifiance de la Ligne. Si nous revenons au *Phèdre* – après le discours mensonger de Lysias –, les propos de Socrate nous renseignent sur les tensions qui opposent un ἐραστής <'amant'> à son *érômène* <'partenaire assujetti' ou 'amoureux comblé'>. Mieux qu'une palinodie, la *métaphore du cocher et de son char* dirige l'attention des auditeurs vers l'horizon transfiguré d'un ἔρος

---

38. « Ainsi parlait Er, fils d'Arménios, d'un lignage pamphylien […] ». Celui qui témoigne n'est pas le *revenant* des contes superstitieux, mais le 'rescapé' d'une péripétie paranormale.

39. *Of all Plato's eschatological myths,* […] *the most rooted in the problems of mortal life.*'

40. *Op. laud.*, ch. 6 : C. ROWE, « The Charioteer and his Horses: an Example of Platonic Myth-making » (p. 134-147).

41. Cf. 246a4-7, traduit et analysé par C. Rowe à la page 135.

noblement partagé. L'âme aura tout intérêt à surveiller ses remous véhéments, comme le fait chaque fois un cocher virtuel qui tient les rênes de son attelage ailé. Plus complexes dans leur variété (ποικιλία) que les arguments du *Lysis* (222a6-7) et du *Charmide*, ces avancées discursives ne sauraient se borner à défendre la cause de l'amant sincère, capable d'octroyer à son partenaire la grâce de l'amour-beauté (comme un don de soi-même, voire comme la gratuité parfaite qu'exalte Diotime dans le *Banquet*). L'auteur a replacé le mythologème du char ailé au centre des performances discursives. La métaphore des épreuves que l'ἐραστής doit affronter nous rapproche du propos dominant qui a rythmé la progression de l'œuvre : l'effort d'intérioriser la vision amoureuse – « parfaite image de la Beauté » dans *Phèdre*, 251a – rejoint un élan de l'âme tripartite, représenté au moyen des images symboliques de l'attelage (dont le cocher lui-même devient un guide ailé, qui se raidit pour maîtriser l'envol de ses fougueux coursiers)[42].

Charles H. Kahn, examinant « Le mythe du *Politique* »[43], reprend l'analyse d'un texte figuratif à plusieurs composantes, insérées dans la partie centrale du dialogue (tout comme les images du 'char ailé', qui ont transfiguré la quête amoureuse de la Beauté dans la thématique du *Phèdre*). Le mythe des 'pasteurs divins' (268d5 - 277c) parvient à équilibrer la séquence laborieuse des propos abstraits, chargés auparavant d'une longue série de dichotomies. Pour consolider cette doctrine – configurée par l'idéologie des *Lois* – , la démarche de Platon se distancie des théories professées dans la *République*. À travers d'autres enseignements, le mythe raconté dans le *Politique* se propose de corriger « l'erreur noble » qui 'parasitait' en quelque sorte une définition trop étroite du meilleur chef, comme s'il prenait la relève des 'pasteurs d'hommes' légendaires, « au point même où tendait tout le discours » (274a-b4). Or, dans l'ordre des temps, on voit s'estomper le rôle du *pasteur divin*, remplacé par un seul modèle valable 'de nos jours' : le prototype *humain* du personnage politique chargé de gouverner fermement les cités[44]. Mais il fallait encore que le dieu se remette au travail (« rassis à son gouvernail »), afin de redresser « les parties d'un cycle parcouru sans guide […], depuis le passé lointain jusqu'aux bornes mouvantes « du cycle actuel et du mode actuel de génération » (273c-e). Selon les données de ce mythème ingénieux, la figure des cycles alternants ravive le souvenir du premier mouvement qui faisait graviter le système du monde dans une direction déterminée, avant que s'engage la révolution du corps universel sur lui-même dans un sens opposé, jusqu'à l'épuisement du second mouvement cyclique (*Politique*, 269a-d). Le prototype de l'homme d'État véridique rejoint ainsi l'espace des fictions mémorables : « car il faut y mélanger le vaste morceau d'une grande légende, avant de reprendre jusqu'à la fin notre marche précédente, allant sans cesse de division en subdivision »[45]. Plus exactement, selon les données de la narratologie, nous identifions ici la filière des mythèmes inhérents à la 'morphologie' des *contes* – motifs véhiculés par une tradition orale. Si nous considérons les deux *exempla* mis en regard, l'image du char merveilleux offrait, dès son emploi chez les aèdes

42. Cf. *Phèdre*, 246a et s. et 253c-d : « Conformons-nous à la division faite au début de cette histoire, de l'âme en trois parties, dont deux ont forme de cheval et la troisième, forme de cocher ; ces déterminations, à présent encore, nous devrons les garder ».

43. *Op. laud.*, ch. 7 : C. H. KAHN, *«* The Myth of the *Statesman* » (p. 148-166).

44. Cf. *Politique*, 275a6-b2 : « Il nous faut donc, à ce qu'il semble, déterminer d'abord le genre de commandement que le politique exerce sur la cité ». Les paradigmes le présenteront comme un 'soigneur d'hommes' et ensuite comme le 'tisseur de l'État. D'où la motivation narrative : « Or, c'est pour cela même que *nous avons introduit notre mythe* ».

45. Voir 268d-e, le cadre du mythe : μέρος μεγάλου μύθου (chez A. Diès : « des lambeaux de la légende »).

archaïques et chez Parménide, les virtualités d'une allégorie disponible [46], tandis que le mythème de la brebis d'or surgie parmi les troupeaux d'Atrée semble provenir des chroniques du nomadisme. Dans le dialogue, C. H. Kahn distingue six 'ingrédients' du mythe, retravaillés sur plusieurs paliers (p. 149-153), sans insister sur le crayonnage des personnages affublés d'une verve comique, dans les instantanés fournis par un cycle rétrograde aux alternances doubles, comme dans une *cosmopoïèse*, influencée par Empédocle (auteur cité avec prédominance) [47]. Dès qu'on accède aux paliers suivants – le II[e] se raccordant au III[e] – , les 'ingrédients' de la narration sont harmonisés avec les mouvements accomplis par le grand cycle cosmique durant différentes périodes. Pour sa rotation totale, notre Univers se dirige premièrement dans un sens, lorsque le Dieu par lui-même guide sa marche (τοτὲ μὲν αὐτὸς ὁ θεὸς συμποδηγεῖ). Ensuite le grand corps – « laissé à lui-même » – subit les effets de l'énigmatique parcours alternatif, « avec la marche rétrograde en sens inverse, qui lui est nécessairement innée [τὸ δὲ πάλιν αὐτόματον εἰς τἀναντία] » [48]. Plusieurs emprunts significatifs proviennent d'Empédocle, dont la cosmologie était mise à profit dans les textes où s'articule nettement un couplage des syntagmes d'alternance : ἄλλοτε μέν … ἄλλοτε δέ ... (cf. fr. 17 et s. et 128-130 DK). Néanmoins, l'antinomie du règne de Φιλότης (« l'Amour ») qui succède au règne de Νεῖκος (« la Haine » ou « l'animosité » vindicative) n'emprunte pas les mêmes sentiers. Car désormais le modèle platonicien des phases alternatives ne comporte nulle part un *principe* d'inversion à deux phases dépourvu de relance. La périodicité du mouvement cosmique à trois temps se déploie dans le *Politique* (269c - 270a) avec une spirale des cycles alternants :

{[1] rotation ***directe*** = *croissance* → [2] ***rétrogradation*** = *involution* → [3] *relance* **du cycle** = παλιγ-γενεσία}.

Ce rythme oscillant doit conserver les mêmes proportions de l'être : paramètres harmonisés avec la nature corporelle du Tout (« ce que nous appelons *Ciel et Monde* »). Certaines moulures du temps circulaire amènent les 'gradients' de la résurgence, d'où provient le *retour à la vie* des humains « nés de la terre » (γηγενεῖς), phénomène décrit dans le *Politique*, 271b5-7. Au IV[e] palier, on a réintégré le foyer des notions fermes qui sous-tendent l'image d'un cosmos animé comme un être intelligent, 'construit' par le divin δημιουργός. D'où l'idée que la permanence du mouvement circulaire 'inné' serait le meilleur corrélat pour préserver la stabilité des êtres divins, dotés d'invariance [49]. Par contraste, le circuit fondamental des rétrogradations dans le cosmos se conjugue avec le

---

46. Comme l'indique L. BRISSON, *Platon, les mots et les mythes*, Paris, 1982, p. 152-159 : « Platon rejette tout recours à une interprétation allégorique, sans toutefois s'interdire de discerner entre le vrai et le faux ». D'un 'allégorisme' éléate, le philosophe retient ce que le récit pourrait sous-entendre (gr. ὑπονοεῖν – cf. *République*, 378d ≈ *Lois*, 679c).

47. Voir *Politique*, 269c - 273e. Quand survient le prodige d'une rotation (τροπή) inverse de l'Univers entier, ce phénomène bouleverse dans la vie des animaux l'ordre normal des croissances et du déclin : « Et tout ce qu'il y a de mortel cessa d'offrir aux yeux le spectacle d'un vieillissement graduel puis, se remettant à progresser, mais à rebours, on les vit croître en jeunesse et en fraîcheur. Chez les vieux, les cheveux blancs se remirent à noircir […] ».

48. Cf. 'Les deux cycles de l'Univers', *Politique*, 269c4 - 270a et s. Certains chercheurs semblent minimiser les apories de cette alternance platonicienne, qui se complique avec d'autres phénomènes, précédant le « volte-face » au troisième stade. D'où les transformations mythiques associées à l'histoire du « pasteur » et les facettes d'un paradoxe, amorcé dès le livre V de la *République* (voir les conclusions de C. H. Kahn [cf. n. 43], p. 164-166).

49. Cf. ch. 7, p. 151 : *the notion of the cosmos as an intelligent living creature constructed by a craftsman god (*δημιουργός*), with innate circular movement as the*

retour périodique des grands ravages légendaires qui affectent l'humanité, détruite par le feu ou engloutie par la furie des eaux (déflagrations et cataclysmes, mentionnés dans le *Timée*, 22c et dans le *Critias*, 112a – *passim* –, ainsi que dans les *Lois* (677 a). Au Ve et au VIe palier, on assiste à la fragmentation narrative abrégée de la phase finale, à proximité d'un redressement de la condition humaine, lors des perfectionnements dispensés par Prométhée (le don du feu), à l'égal des τέχναι octroyées par Héphaïstos et Athéna [50].

Parmi les études herméneutiques dédiées au contexte interne des tournures platoniques, le travail de **Myles Fredric Burnyeat** passe au crible plusieurs variables de la formule εἰκὼς μῦθος [51]. Ainsi, le statut instable des nuances contextualisées est à l'origine des différentes traductions proposées pour un passage du *Timée* (29d2) : ὥστε περὶ τούτων τὸν εἰκότα μῦθον ἀποδεχομένους πρέπει τούτου μηδὲν ἔτι πέρα ζητεῖν ; « de sorte que, si en ces matières on nous propose un *mythe vraisemblable*, il ne sied pas de chercher plus loin ». Par ailleurs, signalons dans l'usage littéraire la dynamique des **εἰκότα**, incorporant une pluralité de références : εἰκός/-/**ἐοικός** (subst. neut.) = lat. *similitudo* → *convenientia* (comme dans Cicéron, le *probabile* → <rhét.> : *verisimile*) et le πιθανόν. D'où la polysémie inhérente dès le départ aux tournures : {**εἰκώς** (adj.) μῦθος ou λόγος} = « mythe ou énoncé *vraisemblable* » (rattaché à l'**εἰκών**). L'interface labile de ces vocables pourrait donc expliquer la disparité des interprétations [52]. M. F. Burnyeat recommande aux chercheurs de prendre leurs distances par rapport aux théories modernes de la science, connotées par une logique dérivée de la véridiction. Chez des auteurs importants, tel A. E. Taylor (apprécié pour les mérites de son édition monumentale de 1926, rééditée en 1928), le commentaire plaidait en première ligne pour la reconstitution / *uindicatio* d'un Timaios <personnage> historique, dont le dialogue platonicien aurait préservé les idées directrices (de provenance pythagoricienne). Par la suite, dans un récit philosophique, sa 'construction' de l'*Âme du Monde* (27c - 69a) nous est présentée sous la forme d'un εἰκὼς μῦθος, amplement déployé par le narrateur (dans 27d4 - 29d3). Taylor en avait donc fait soit « une histoire *probable* » (*a probable story*), soit « un récit *empreint de ressemblance* » (*a likely story*). Depuis l'horizon d'attente d'une philosophie des sciences, un vaste commentaire 'moderne' abordait *l'histoire* ***probable*** du *Timée* comme l'ébauche d'une hypothèse provisoire, dont il serait loisible de modifier les paramètres dès que la science aurait acquis de nouveaux territoires. En réalité, c'est tout le contraire quand on accède au « mythe ressemblant ». Le support matriciel ou le paradigme (figural) inclus dans l'image (εἰκών) narrative refait un tracé rationnel, exégétique, des opérations accomplies par le dieu Démiurge, lorsqu'il eut modelé notre univers sphérique (le Monde qui est UN) autour de l'Âme, placée au centre d'un immortel foyer de vie contenant tous les êtres (cf. 30a5 - 32c6).

Platon textualise les occurrences de l'εἰκὼς μῦθος et des εἰκότα <"vecteurs de similitude"> [53], afin de retrouver la configuration idéale d'un modèle immuable, assemblé à partir des quatre éléments – dernier aboutissement d'une κοσμοποιία. Nous

---

closest a changing body can come to the unchanging stability of divine beings (*Politique*, 269d5).

50. Dans cette phase, les témoignages d'une *Kulturentstehungsgeschichte* présentent l'homme à l'état de nature (*Politique*, 274b-d).

51. *Op. laud.*, ch. 8 : M. F. BURNYEAT, « Eikōs muthos » (p. 167-186).

52. Les équivalences données par les traducteurs divergent presque chaque fois. Brisson : « mythe vraisemblable » ; Robin : « une vraisemblable histoire ». En anglais, Bury : *a likely account* ; F. M. Cornford : *the likely story* ; chez Burnyeat (p. 172) : *it is fitting to accept the* eikota muthon, etc.

53. Voir *Timée,* 29a2-d3. Auparavant (28a7-9), les εἰκότα*,* sont mis en relation avec le paradigme : « Aussi, chaque fois qu'un démiurge fabrique quelque chose en posant les yeux sur ce qui toujours reste identique, ayant pris pour modèle [παραδείγματι] un objet de ce genre, il en reproduit *l'idée* et ses propriétés. »

assistons ainsi au parachèvement d'un μῦθος-*histoire* : prototype d'énoncé qui ne le cède à aucun autre sur le plan de la vraisemblance (à l'égal d'une argumentation dont les juges-interprètes <κριταί> parviendraient à prouver / démontrer la fiabilité des agencements). Chaque section des analyses de Burnyeat tend à repositionner les facettes des *interpretanda*, selon une progression du discours démonstratif, sans négliger les visées rétrospectives (celles qui obéissent aux impératifs de la nécessité, indiqués dans 29d3 et poursuivis à partir de 48d et 53d). Le dialogue superposait en fait deux variantes de la formule εἰκὼς μῦθος = « mythe vraisemblable ». La première correspond au sens précis des εἰκότα : critères de 'rationalité ~ similitude', traits conceptuels regroupés dans une assertion positive. Ayant surclassé l'opposition traditionnelle **μῦθος** {'vs'} **λόγος**, le réseau des formalismes parachevait la figure d'un *paradigme* (comme les phrases d'un bref traité Περί φύσεως). La seconde variante présuppose un cheminement finaliste, représenté dans les termes de la meilleure description 'logiquement possible'. Autrement dit, le discours du philosophe refait par une approximation nécessaire *mimétique* l'itinéraire suivi par le Démiurge, lorsqu'il avait imposé la *raison* aux taillis de la *nécessité*, atteignant ainsi son objectif primordial : introduire un ordre cosmique rationnel au sein même du chaos désordonné.

Une recherche de **Richard Stalley** – intitulée « Mythe et eschatologie dans les *Lois* »[54] – s'occupe en premier lieu du questionnement suscité par une profonde justification des *lois sur l'impiété*, ce qui entraîne au niveau formel une refonte du *préambule* (ou du *prélude*), visant à renforcer dès le début du X[e] livre l'efficacité de tout discours normatif adressé aux jeunes auditeurs, pour en faire une admonition solennelle (*Lois*, 884a - 888d). Après avoir combattu l'impiété radicale des athées, qui ne trouvent plus de place dans l'univers pour l'existence des dieux (ou d'une divinité suprême), l'Étranger d'Athènes ajoute un autre plaidoyer finaliste : non seulement les dieux bienfaisants assurent la bonne marche de l'Univers astral ; en même temps, leur pouvoir vigilant s'exerce partout dans les affaires humaines (893b - 903a). L'énonciation prendra ici une tournure inhabituelle. À l'égard des impies, l'Étranger s'empresse d'insister : « Il me semble toutefois qu'il faut encore y ajouter *des mythes en guise d'incantations* »[55]. On sera désormais confronté au niveau des raisonnements ultérieurs avec l'emploi des réflexions diffuses, qui rattachent la cosmologie au destin mythique de l'Univers et de son Âme, même si la phraséologie d'ensemble des propos du X[e] livre ne renferme plus aucune trace de mythes narratifs[56]. D'ailleurs, les emprunts marqués au sceau des récits traditionnels se font rares dans chacun des douze livres qui égrènent les méditations tardives de Platon sur la justice et les paradigmes d'une législation idéale. Néanmoins, une autre voie s'éclaire, quand le philosophe soumet à l'examen probatoire la « fondation des communautés politiques et leur législation » (*Lois*, IV, 707d8-10 : εἰ κατὰ τὴν αὐτὴν ὁδὸν ἐρχόμεθα βελτίστην οὖσαν πόλεσι κατοικίσεων πέρι καὶ νομοθεσιῶν). Malgré la sévérité des critères, on voit se détacher dans le traité un dernier rappel emphatique des légendes, *dont le*

---

54. *Op. laud.*, ch. 9 : R. STALLEY, « Myth and Eschatology in the *Law* » (p. 187-205).

55. Cf. *Lois*, 903a10-b2 : ἐπῳδῶν γε μὴν προσδεῖσθαί μοι δοκεῖ μύθων ἔτι τινῶν. La version de Brisson et Pradeau que nous avons suivie restitue les termes d'un métalangage particulier du mythe. R. Stalley considère qu'il s'agit uniquement de phrases mythiques : *the Athenian stranger* […] *suggests that he also needs some further* words (**μῦθοι**) *to act as* a persuasive charm'.

56. Je suis d'accord avec R. Stalley, qui insiste là-dessus dans le sous-chapitre *Myth and Science* (p. 189-194). Même si l'eschatologie tardive ne concorde pas avec une théorie abstraite des quatre régions de l'Univers imparties aux âmes (selon les vues du *Timée*), l'après-vie présuppose partout la même hantise. Cependant, le discours des *Lois* ne s'attarde plus sur des tableaux narratifs tirés de la mythologie : *as compared with the* Gorgias, Phaedo *and* Republic, *the* Laws *account of the afterlife certainly lacks mythological detail* (p. 194).

contenu fabuleux surdéterminé aura son utilité – notamment pour l'éducation des jeunes –, parmi les croyances primordiales, ravivées en dehors de toute vraisemblance du premier degré, quand le salut d'une cité sera en jeu. D'après ces prémisses, nous sommes en mesure de comprendre l'utilité du *distinguo* formulé – *speciminis gratia* – dans un passage des *Lois* (663d - 664b), où s'énonçait à nouveau la modalité particu-lière des *citations,* cataloguées à l'enseigne du *mythologème* <sidonien> (désigné par-fois vaguement, comme « la fable […] de l'homme de Sidon »). Les arguments honnêtes de la persuasion venaient au secours d'une idéologie nomothétique, ap-parentée aux croyances les plus nobles (imparties sous les auspices de la future *Platonopolis*). Par deux fois, Socrate a monté en exergue ce contexte particulier du récit 'phénicien' (à savoir : dans *République*, III, 414c - 415d, comme dans *Lois,* II, 663e2-e6). Selon cette même optique, dans le *Politique* il revisite le statut d'une *mythologie* dépourvue de toute pédanterie ('didactique' !), afin de surclasser la rhétorique : « Eh bien, à quelle science allons-nous attribuer la vertu de persuader les masses et les foules *au moyen d'une mythologie* (διὰ μυθολογίας), mais non pas au moyen de l'instruction (μὴ διὰ διδαχῆς) ?»[57]. Ainsi, dans le corpus des écrits de Platon un bon nombre de passages énoncent des critères de sélection rigoureuse, qui justifient l'usage parcimonieux de certains mythes *traditionnels*[58]. Par rapport à ces types narratifs, le panorama impressionnant du Monde animé qui se déploie dans la dernière section des *Lois* sera dépourvu de *récits* (surtout au livre X). Néanmoins, les effigies d'un discours imagé sont encore admises, au détour d'une argumentation qui fonctionnait ailleurs au moyen des mythes <autonomes> interposés. Et cela se vérifie aussi quand surgit l'évo-cation d'un Hadès virtuel (aniconique !), destiné aux coupables hypocrites, incapables d'expier leurs maléfices à l'intérieur d'autres territoires de cette cosmologie, re-présentée par le discoureur imaginatif selon les critères d'une 'pénologie'[59]. Dans sa mise au point, R. Stalley considère que les principes 'eschatologiques' illustrés par la codification élaborée dans le texte des *Lois* n'ont pas modifié de fond en comble une doctrine prédominante sur la destinée des âmes dans le cosmos – telle que Platon l'avait déjà développée sous une forme imagée dans le *Phédon*, comme dans le *Gorgias* et dans la *République.* Même si le message suprême n'insiste plus tellement dans les *Lois* sur les facettes narratives du mythe-récit, « un langage mystérieux » – énigmatique – subsiste dans la plupart des préceptes, pour convaincre désormais un public ciblé[60] qu'il valait mieux, pour chaque individu, être juste dans son âme et conscience, avant de s'engager dans les méandres d'une carrière philosophique.

Dans « Le mythe platonicien et l'iconographie de la Renaissance », **Elisabeth McGrath** présente avec un admirable doigté plusieurs œuvres d'art inspirées par les dialogues du philosophe[61]. À travers dix sept reproductions, son regard nous fait par-courir un panorama des peintures et des multiples gravures d'époque, ce qui donne

57. *Politique*, 304c-d. Ici encore μυθολογία désigne une modalité de *faire valoir les contes*. D'après L. Robin, « des récits fabuleux, utilisés comme symboles d'une vérité que le Politique veut inculquer à ses sujets, à titre de conviction salutaire ».

58. C'est le cas, notamment, avec la mise à contribution des mythes (ou des apo-logues) salutaires, cités (et reproduits) comme des *contes* mineurs (ἐλάττονες μῦθοι), destinés au jeune âge. Leurs moralités conviennent aux natures malléables dont s'occupent les nourrices et les mères (*République*, 378b-d).

59. L'auteur critique les vues de T. J. SAUNDERS. Celui-ci (dans une synthèse de 1991 : *Plato's Penal Code,* Oxford - New York) avait détecté un raidissement de la mo-rale platonicienne dès le *Timée*. Or il faut plutôt tenir compte de l'approche hésitante des prescriptions extrêmes dans le *Politique*, 297e et s.

60. Les destinataires sont spécifiés au sens large : *the context of* Laws X *is persua-sive but its purpose is to* persuade people *to be just in the conventional sense*, *not to en-gage in philosophy.*

61. *Op. laud.*, ch. 10 : E. MCGRATH, « Platonic Myth in Renaissance Iconography », (p. 206-238).

accès à l'ordonnance des emblèmes et de plusieurs thèmes significatifs pour l'esprit de la Renaissance. Sans se borner à reproduire un kaléidoscope des personnages et des symboles, les peintres et les graveurs s'efforçaient de ranimer une véritable scéno-graphie mémorable de l'Académie platonicienne : évocations du char et des coursiers du *Phèdre*, allégorie des épreuves que subit l'Âme, saisissantes transpositions de l'Androgyne ou du Mythe de la caverne, irruption chorégraphique d'Alcibiade parmi les personnages du *Banquet* (répliques singulières, préfigurant par endroits la compa-raison avec le Raphaël des '*Stanze*'). Depuis la cour des Médicis à Florence, à l'orée de ces performances figuratives, Marsile Ficin – empreint de ferveur – faisait l'office d'un grand médiateur des œuvres de Platon, accessibles dans ses interprétations latines. La résurgence de l'enthousiasme animait plusieurs commentaires du *Banquet,* foisonnants et juvéniles ; l'éclosion d'un ésotérisme imaginatif personnalisait des emblèmes, à travers les fastes de l'Amour profane, avec son pendant, l'Amour sacré – évoqués dans une fresque du '*Seicento*', peinte par Furini au Palazzo Pitti [62]. Les rites d'une commé-moration plus ancienne y sont représentés, autour de l'*Imago* centrale. Sous l'arc de triomphe des célébrations s'élève un autel, aménagé en chambre votive (le tout sur-monté d'un cylindre, avec son effigie tutélaire). Les inscriptions gravées autour du socle nous laissent deviner la présence des écrits néoplatoniciens (Plotin, Proclus, Chalcidius), tandis qu'un *monitum* de Ficino dicte la dominante du silence initiatique : *Platonem laudaturus et sile et mirare* [63]. Pour s'approcher du foyer inépuisable des effigies, il faut parcourir la section centrale de l'essai (p. 209-230). Dès le début du XVIe siècle (glorieux *Cinquecento* !), le génie pictural des artistes polyvalents de la Renaissance s'enhardit à transposer le symbolisme abstrait platonicien des *Formes* ('souches' ou 'modèles'), afin de retrouver les prototypes qui auraient pu fonctionner comme un *alphabet iconique* dans le monde des *Idées.*

E. McGrath attire notre attention sur un joyau méconnu, découvert parmi les peintures de manuscrits [64]. Sous la voûte d'un arc, la bienveillante vierge *Sapience* (ou *Ratio* ?) abrite les quatre *Vertus cardinales*, silhouettes qui exhibent leur profil émacié. Au registre inférieur, un péristyle déploie sous forme de prosopopée les moralités du 'Bonheur' *personnifié* (gr. Εὐδαιμονία), relayé par Fortuna *labilis*. Cela nous est ra-conté par deux médaillons, repris au terroir d'Hérodote : les frères Cléobis et Biton défilent vers la gauche, tandis que du côté droit s'immobilise le bûcher où devrait se consumer le malchanceux roi Crésus (et non pas Solon, comme le suppose E. McGrath, p. 209).

D'autres œuvres figuratives plus étranges s'avèrent tout aussi fascinantes : allé-gories de l'âme provenant du *Phèdre*, double rotation des silhouettes androgynes du *Banquet*, scénographie du célèbre mythe de la caverne, gravure illustrant le *Mysterium cosmographicum* de Kepler (rapporté aux modules de l'Univers sphérique, imaginé par le démiurge du *Timée*).

*

L'envergure du recueil intitulé *Platon et le Mythe. Études sur l'usage et le statut des mythes platoniciens* [65] témoigne d'un intérêt accru pour la nature spécifique des fictions narratives et l'interface des symbolisants dans la textualité des dialogues. À

62. Voir le commentaire de ces 'translations par l'image', art. cité, p. 213 et s.

63. Des allégories codifiées sont regroupées dans le traité de C. RIPA, *Iconologia* (Rome, 1603), réceptacle des citations tirées de Platon.

64. Voir les détails (p. 208-211) et l'intitulé de la figure 3 : *Frontispice to Book I of Aristotle's Ethics.*

65. Catherine COLLOBERT, P. DESTRÉE, F. J. GONZALEZ (éd.), *Plato and Myth: Studies on the Use and Status of Platonic Myths* (Mnemosyne. Supplements, 337), Leiden - Boston, Brill, 2012.

l'issue d'un colloque organisé au Canada par Catherine Collobert, plusieurs enjeux de l'écriture mythique sont ici abordés dans leur *coarticulation*. Une première partie du livre tend justement à rehausser cette qualité prédominante des études : *Reflections on the Nature of Platonic Myths* (chapitres **1-6**, p. 13-124). La seconde partie semble regrouper librement la thématique : *Approaches to platonic Myths* (chap. **7-20**, p. 124-434).

Dans la section réservée aux problèmes 'co-articulés' (**1-6**), les auteurs envisagent principalement la portée du μυθολογεύειν et la typologie de cette production textuelle, en fonction du traitement littéraire des *mythes* de Platon. **Glenn W. Most** s'attache à définir *huit critères* distinctifs, retracés dans les configurations narratives [66], à savoir : [1] l'énonciation privilégie la forme du monologue ; [2] le *narrateur* des mythes est plus vieux que ses auditeurs ; [3] il raconte chaque fois des faits issus de *l'oralité*, [4] qui ne sont pas vérifiables ; [5] son récit, est validé par la tradition ; [6] il produira l'effet d'une ψυχαγωγία, [7] par l'entremise des éléments descriptifs et de certains récits, [8] intercalés soit au début, soit au terme d'un exposé dialectique. Ce repérage des caractères distinctifs s'apparente au classement de Gábor Betegh, esquissé dans l'étude sur le conte du *Phédon*, que nous venons de discuter ci-dessus [67]. Dans sa mise au point des conflits herméneutiques, G. W. Most à réagi contre la définition unilatérale des mythes platoniciens, revisités à partir des controverses sans fin qui n'admettent plus des solutions intermédiaires, quand on voit resurgir l'ambiguïté des rapports μῦθος // λόγος sans tenir compte de la coexistence formelle des appellatifs (p. 14-15) : *Is the philosophical* logos *itself a* muthos*, or is the* muthos *a kind of* logos*, or rather the exact opposite of* logos *?* Malgré les mérites incontestables de cette nouvelle démarche typologique, certaines évidences de la textualité n'arrivent plus à coïncider avec le répertoire trop sommaire des huit récits particularisés retenus dans l'*Appendix B* (*op. cit.*, p. 24). À notre avis, il n'y aucune raison de ne plus inscrire au tableau des mythes platoniciens exemplaires le paradigme de la *Caverne*. Là justement, même si l'apologue fictif que 'Socrate' propose à ses auditeurs ne se rapporte plus directement au prestige de l'oralité [68], les images tressées du scénario (*République*, 514a - 517b) animent avec insistance les moralités inhérentes au déploiement de la ψυχαγωγία : scénario fascinant, illustré par une longue narration d'allure mythique [69].

---

66. Voir, notamment *op. laud.*, I, ch. 1, p. 13-24 : G. W. MOST, *Plato's exoteric Myths,* Concernant l'acquis platonicien, l'auteur précise : *a number of invented compound words, without which we ourselves can no longer imagine conceptualizing* […] *are attested for the first time in Plato's work, and were most likely coined by him:* mythologia *appears eight times in his writings,* mythologêma *twice,* mythologikos *once,* mythologeô *as many as seventeen times.*

67. Cf. *supra*, p. 370 et s., et les notes 15-25.

68. Voir la phrase introductive, 514a et s. : « Après quoi figure-toi, *en comparaison* avec une situation telle que celle-ci la condition de notre naturel […] » (Robin). Selon une équivalence plus explicite : « Compare notre nature au phénomène [πάθος] suivant que l'on pourrait subir ».

69. Des limitations trop exclusives sont reprises dans l'*Appendix A* de G. W. Most : *proposed criteria for distinguishing Platonic myths.* Voir notamment les critères n° 2 et 8 (*op. laud.*, p. 24). Par ailleurs, dans la même typologie, le critère n° 1 – celui du '*monologisme*' – n'est pas défini clairement. S'agit-il de Socrate, dont nous devrions envisager tous les récits mythiques comme autant de monologues ? Néanmoins, tancé par le même Socrate, dans *République*, II, 359c - 360d, c'est Glaucon qui relate l'histoire de Gygès.

Plus nuancée, **Monique Dixsaut** élargit le périmètre des interprétations [70]. D'après ses recoupements, la lecture d'un Platon « mythologue » nous montre, au niveau des fictions spécifiques, l'oscillation entre deux extrêmes : le créneau des légendes et le récit d'un âge primordial de l'univers. Cependant, c'est la connaissance de soi-même qui prévaut sur les autres critères de vérité, car la discrimination du sens ontologique ('*meaning*') permet de trancher, quand l'intellect affronte la bipolarité {λόγος vs μῦθος}. Pour cette raison Socrate méprise l'approche allégorique réductive, surtout quand elle nous ferait perdre notre temps à sophistiquer (σοφιζόμενος) autour des images plaisantes d'un récit fabuleux, comme celui d'Orythie, agressée par Borée, le vent du grand Nord au masque sauvage (cf. *Phèdre*, 229c-d). Somme toute, malgré les distorsions de la réalité, ces fables naïves auraient leur mérite, pourvu qu'on sache affronter les épreuves subies par l'intellect vigilant, alors que l'âme « touchée par la malchance et gorgée d'oubli » rencontre les anomalies du sens que le mythe rend visibles dans notre monde imparfait [71]. Sans trop insister sur les remous des fictions énigmatiques, l'interprétation d'un sage accordera la prééminence au langage *prescriptif* (émanation du λόγος). « Le champ de la vision s'élargit » depuis les scénarios qui présentent le sort des âmes, portées par le cycle des incarnations, tout au long du voyage à travers un espace de l'au-delà où elles se croisent, dans ces lieux qui leurs sont assignés par des géographies fictives, « à l'image » d'une transfiguration exemplaire de leur destinée. Ainsi, le philosophe devient celui qui « fabrique » un mythe interprété, non seulement pour célébrer le prestige divin de l'intelligence, mais aussi afin de nous montrer les aspects absurdes et fantastiques de la vie humaine.

Pour donner une impulsion aux réflexions d'ordre thématique du recueil, quatre autres études envisagent le traitement des mythes à partir de l'écriture littéraire qui appartient en propre au philosophe (*The status of myth from the perspective of the Platonic art of writing*, p. 47-126).

Dans le sillage d'une approche traditionnelle, **Harold Tarrant** a su explorer deux horizons qui s'ouvrent aux tenants de toute herméneutique : « Le sens littéral et la signification profonde dans les mythes de Platon » [72]. Avec le temps, la ferveur des mystagogies hellénistiques coïncidera avec la transposition des grands thèmes narratifs du côté des allégories codifiées. Mais on ne saurait ignorer les acquis intermédiaires des commentateurs, capables de filtrer les textes, dès le moyen platonisme. Sans rejeter une lecture attentive du sens littéral des récits légendaires, leur approche des allusions mythiques respectait en somme les normes de moralité empreintes d'une certaine vraisemblance, inhérente au langage noble du mythe 'raconté avec décence' – τὸ εὔσχημον καὶ χρήσιμον τοῦ μύθου [73]. Autrement dit, sans ignorer les avertissements restrictifs de Socrate, argumentés avec force détails dans les dernières pages du livre II de la *République* (376e - 383c), on acceptait depuis Jamblique et Porphyre certains présupposés d'une théologie néoplatonicienne, axée notamment sur l'immanence 'figurale' du cosmos divin et sur l'emprise véridique du sens littéral. Dans l'analyse de ces commentateurs, H. Tarrant insiste tout spécialement sur leur exigence de respecter l'intériorité du sens, au delà des artifices utilisés dans les allégories. Mais dans son évaluation des contenus interprétés, il se trompe quand il affirme que « les mythes de Platon n'avaient nullement besoin d'être décodés ». Toute avancée de la compréhension doit affronter dès le départ une dualité primordiale, qui raccorde l'interprète aux relais

---

70. Voir *op. laud.,* I, ch. 2 (p. 25-46) : Monique DIXSAUT, « Myth and Interpretation ».

71. Cf. *Phèdre*, 248c-d : τινι συντυχίᾳ χρησαμένη λήθης τε καὶ κακίας πλησθεῖσα – tournure citée par M. DIXSAUT dans le sous-chapitre 2.1 : *The Interpreter must know Himself* (*op. laud.*, p. 35-38). — Voir également *Théétète*, 176b-c.

72. Voir *op. laud.*, I, ch. 3 (p. 47-65) : Harold TARRANT, « Literal and Deeper Meanings in Platonic Myths ».

73. Entre autres, voir les *Prolégomènes à la philosophie de Platon* (CUF, 1990), II, 11-12 et le commentaire de L. G. WESTERINK, *ibid.*

du sens figuré, lequel s'est modifié à longueur de temps dans les dialogues platoniques, en fonction des aléas d'une biographie spirituelle.

Comme nous l'avions déjà constaté, lors de notre ample discussion du volume édité par les soins de C. Partenie, une remarquable analyse de G. R. F. Ferrari caractérisait l'horizon mental de Glaucon (aux abords du récit mythique, dans *République*, X, 611e - 614a et s.), notamment en relation avec le devoir de justice que Socrate assignait aux sages (voir *supra*, p. 375 et s., et les notes 33-39). Dans le recueil édité par C. Collobert (*et alii*), on retrouve **G. R. F. Ferrari**, préoccupé de saisir les traits saillants qui rapprochent d'une part le profil d'un λόγος moralisant (« Le jugement <virtuel …> des âmes » dans *Gorgias* [523a - 527c]) et, d'autre part, la structuration audacieuse du monde dans le projet mythique du *Timée*. Après bien d'autres, l'A. s'interroge sur le statut de l'interface μῦθος ≈ λόγος. D'où le titre choisi pour cette recherche, qui examine sobrement l'ambivalence cultivée par le philosophe lui-même : « La liberté du mythe platonique » [74]. Évidemment, il est opportun de mettre en regard ces deux modalités :

– A. le μῦθος [angl. *plot*], considéré 'en tant que sujet de la narration' : principe ou *contenu véhiculé oralement* ou structuré comme tel parmi les *fictions* ;

– B. le λόγος, utilisé comme '*argument*' dans le déploiement de 'l'énonciation narrative'.

Selon des critères herméneutiques rigoureux, la plupart des 'arguments' comportent une visée démonstrative variable (ἀπόδειξις) dans tout discours configuré comme un 'apologue'. Dès lors, il convient de distinguer parmi des références multiples un support des véritables *denotanda*. Les deux catégories prototypiques mentionnées ci-dessus sont ainsi envisagées comme les gradients d'une μυθοποιία [75]. G. R. F. Ferrari attire à juste propos l'attention sur les différences de l'angle narratif dans le traitement de mythes similaires. On retiendra dans le *Gorgias* la réticence singulière du 'maître', qui n'accepte pas de ranger parmi les μῦθοι de facture nettement eschatologique la 'fable' finale du dialogue (l'image du jugement des âmes). Par contre, les deux autres 'apologues' similaires du *Phédon* et de la *République* ramènent au premier plan les arguments d'une eschatologie projetée dans le contexte du cosmos [76]. Quant à l'usage lexical de l'Hellade classique, un flottement des acceptions fait surface à maintes reprises, pour les deux termes qui désignent le '*discours*' et la '*parole*'. Au regard de Platon – dont les visées ne coïncident pas nécessairement avec celles de '*Socrate* – , il subsiste néanmoins une différence formelle, qui n'a pas son appui au niveau de la substance (*the gradient is a formal rather than a substantial matter*). Un texte séminal, c'est la phrase introductive prononcée par 'Socrate', dans le *Gorgias*, 523a1-4 : « Écoute donc, comme on dit, une fort 'belle histoire' [λόγος] que tu pourrais considérer comme un 'conte' [μῦθος], mais à mon gré c'est une '*histoire* <vraie>' [λόγος] ; car je relaterai comme des choses véritables ce que je vais te dire. » Une mise en garde intervient ici au lancement d'un récit mythique exemplaire concernant les Enfers, au tournant des propos imagés qui présentent la destinée des âmes. Essentiellement, on surprend le même type de *caveat* dans le *Phédon*, 114d : « Sans doute ne convient-il pas à un homme réfléchi [οὐ πρέπει νοῦν ἔχοντι ἀνδρί] de vouloir à toute force qu'il en soit ainsi des circonstances du dernier voyage, cependant dans l'hypothèse de l'immortalité de l'âme, il convient de soutenir ceci avec force et voilà justement le risque qui mérite d'être couru [ἄξιον κινδυνεῦσαι] dans une conviction de cette sorte. » Manier le mythe librement, ce n'est pas inventer à bout portant des récits fantastiques. Il s'agit plutôt de prendre ses libertés selon des normes salutaires de vraisemblance et

---

74. *Op. laud.*, I, ch. 4, p. 67-86 : G. R. F. FERRARI, « The Freedom of Platonic Myth ».

75. Pour cette 'mise en regard', mentionnons également les contrastes suggestifs définis dans le travail de C. COLLOBERT (voir *infra*, p. 386 et s.).

76. Une dimension cosmique revalorise la portée informative de certains 'apologues', qualifiés de « fables » ou de « contes pour enfants ».

d'expressivité (cf. « 1. The philosophers freedom », p. 68-70), dans le respect d'une formule narrative adéquate, pour accréditer le *'μῦθος / leçon'* comme un produit de 'l'histoire vraie', portant la marque de fabrique d'un philosophe moraliste (λόγος des réalités véridiques = ἀληθῆ ὄντα). Au sujet des histoires citées avec parcimonie, le 'Socrate' des dialogues s'empresse de nous avertir que les fictions exemplaires mériteraient notre estime comme par défaut – dès lors que certaines avancées lacunaires de l'argumentation ne seraient plus capables d'étayer la rationalité du monde, même si des structures imaginatives peuvent avoir ainsi le dessus sur les prouesses de la dialectique. G. R. F. Ferrari a dégagé pertinemment le meilleur exemple de cette double textualité, qui nous donne à voir la « maîtrise d'un art divin » (*Divine Artistry*) dans le prélude de l'entretien amorcé par les hôtes de Socrate. Qualifié premièrement de λόγος, l'exposé de l'astronome Timaios nous conduit à l'intérieur du *mythe,* afin de re-composer l'ouvrage du Démiurge, principal acteur d'une cosmogonie. Ayant fait le choix d'articuler son discours sur le κόσμος sous la forme du récit qui retrace par étapes la genèse 'anthropique' de l'Univers, Platon nous fait accéder à la *figure*-εἰκών du grand corps vivant, à l'origine duquel se trouve l'Âme du cosmos (ψυχή κόσμου). Néanmoins, au fil de cette transposition, l'auteur du dialogue a su montrer concrètement quelles sont les limites d'une cosmologie philosophique (*the limitations of cosmology as a philosophic pursuit*). Quand le récit de Timaios déploie un μῦθος de l'ouvrage agencé par le dieu *Démiourgos*, son texte relate la γένεσις <τοῦ> κόσμου sans utiliser le terme composé de κοσμογονία et sans qu'on puisse identifier une conceptualité appauvrie, accolée au terme κοσμολογία. Par contre, comme dans un théâtre de l'esprit (hologramme du νοῦς), on assiste à l'ἔκφρασις - *description,* inhérente aux λόγοι : « rapports proportionnels » et « articulations rationnelles » d'où provient l'*organisation* ≈ *diakosmèse* du grand *tout*, avec le modelage par *empreintes* ≈ μιμήματα des quatre corps matriciels, au gré de l'ἐκμαγεῖον *figural* (cf. *Timée*, 49e -51a). Finalement, sur le plan d'une textualité de la démiurgie, Platon a configuré le mythe d'un artiste souverain, capable de marquer de son empreinte la plus belle création qui soit : le κόσμος, dont la perfection est parachevée comme un bien suprême (cf. *Timée*, 29a - 30b). Cette dimension de l'initiative créatrice nous octroie la grâce d'accéder au spectacle du monde, dont les agencements témoignent de la volonté du Démiurge, qui a disséminé la beauté.

Dans l'essai intitulé « La facture platonicienne de l'invention mythique : le mythe <en tant que> 'phantasme' informatif », **Catherine Collobert** réhabilite la notion du φάντασμα (cf. *République*, VI, 509d - 510a), raccordant la signifiance des mythes au modelage d'une ἱστορικὴ μίμησις [77]. Platon associait une μίμησις *pourvue d'information* (*informed mimesis*) aux références des images verbales 'non substantielles', capables néanmoins de surprendre (et d'agencer) plusieurs traits cohérents de l'objet ou du contenu représenté [78]. Dans ces circonstances : « une image *non-substantielle* comporte une charge référentielle, dès qu'elle se rapporte à l'actualité d'un objet qui fonctionne comme son modèle ». À cet égard, chez les sophistes, une illusion fera son effet à partir de la position du spectateur. Par contre, maîtrisant l'art de conjecturer et défiant la δοξαστικὴ ἐπιστήμη (une *doxo-mimétique,* « science de l'opinable ») [79], le

---

77. Cf. *op. laud.*, I, ch. 5, p. 67-108 : C. COLLOBERT, « The Platonic Art of Myth-Making. Myth as informative Phantasma ».

78. Selon une version récente de N.-L. CORDERO (*Le Sophiste*, Paris, 1993), εἰκών serait une « copie », mais, en fait, la ἱστορικὴ μίμησις devient une '*imitation érudite*', qui s'oppose à la δοξομιμητική, dans la définition donnée par l'Étranger : « Cependant, et surtout pour la distinguer – au risque d'être accusés de devenir assez désinvoltes – appelons "*imitation conjecturale*" celle qui est accompagnée par l'opinion, et "*imitation érudite*" celle qui est accompagnée par la science » (*Sophiste,* 267d-e1).

79. Cf. *Sophiste*, 233c : δοξαστικὴν ἄρα τινὰ περὶ πάντων ἐπιστήμην ὁ σοφιστὴς ἡμῖν ἀλλ' οὐκ ἀλήθειαν ἔχων ἀναπέφανται : « à ce qu'il nous apparaît, le sophiste est donc celui qui possède sur toutes choses une sorte de *science de l'apparence*

philosophe averti tentera de discerner le substrat illusoire d'une copie, sans ignorer la vraie nature des apparences et les rapports de similarité, mis en évidence par le maniement d'une ἱστορικὴ μίμησις (selon les critères définis dans *Sophiste*, 267c-e)[80]. Dans ces conditions, toute image philosophique se prévaut du fondement véritable des réalités, quand on l'utilise à bon escient, comme un procédé cognitif. La contribution de C. Collobert nous propose une avancée philosophique des plus intéressantes, dans ce domaine du φάντασμα et de l'iconicité des mythes (soumis au tri sévère de l'axiologie socratique). Sur le plan des narrations, la section 3 analyse « la facture platonicienne des mythes, envisagée sous l'angle d'une ἱστορικὴ μίμησις » (*op. laud*., p. 98-102). Tout comme le récit des poètes, l'imagerie verbale du philosophe *narrateur* s'écarte elle aussi de la vérité, ayant choisi l'appoint décalé au second degré des procédures imitatives. Ainsi, par nécessité, le modelage du mythe reproduirait chaque fois une copie de l'image, donnant l'aperçu illusoire des réalités perçues : le double d'une image, saisi à l'intérieur du réel (*an image of an image of truth, in other words, a grasp of a grasp*). Néanmoins, par le biais de « l'imitation informée » (ἱστορικὴ μίμησις) les mythes philosophiques parviennent à se distinguer de la *doxomimétique.* Face aux enjeux d'une saisie des réalités, la méthode correcte s'astreint à distribuer les imitations contrastées (procédure de la διανομή, entamée dans le *Cratyle*, 430b-c). En foi de quoi, ayant produit correctement le ζωγράφημα {« peinture vivante d'un objet représenté »}, la μίμησις « attribue à chaque réalité la désignation qui lui revient, en accord avec sa ressemblance »[81]. Inversement, la μίμησις non-correcte 'consiste en donation' : gaspillage des perceptions – ou 'attributions' illusoires –, doublées par l'éclipse du réel, avec un apport de la dissemblance (ἀνομοίου δόσιν τε καὶ ἐπιφοράν). D'où aussi le risque d'accepter l'intrusion du faux dans tout énoncé et dans l'assemblage des noms (ψ ε υ δ ῆ ὅταν ἐπ' ὀνόμασιν ᾖ, 430d). À plus forte raison, pour configurer l'image correcte des *réalités*, la connaissance *adaptera* les paramètres d'une μίμησις adéquate de leur existence, vérifiable chaque fois en fonction de quelque 'σχῆμα' des occurrences. Au sens fort du vocable, un '*schème*' désigne dans les controverses socratiques 'l'étalon de modélisation' – voire, la *tenue* et la diversité des 'corrélats notionnels'. Quand il s'achemine parmi des fictions, le philosophe créateur de mythes (*the philosophical myth-maker*) utilise un *schème-idéal* et il devient aussi un pourvoyeur de φαντάσματα compréhensibles, dans son effort de rectifier toute saisie mimétique. Comme les images d'une évocation varient au moins autant que les faits eux-mêmes, certains sophistes profitent de l'ignorance d'autrui, et leur habileté discursive prend les apparences les plus diverses. Ces astuces naïves et la pantomime intellectuelle du δοξομιμητής (« imitateur conjectural ») sont tournées en ridicule sans ménagements : « Qu'en est-il du 'schème' de la justice et de la vertu, dans son ensemble ? Sans le connaître, mais en opinant à l'improviste, maintes gens font n'importe quoi pour imposer leur présomption de certaines valeurs, car ils savent si bien les imiter, tant par leurs actes, que par leur discours »[82]. Dans ces circonstances, par contraste avec le 'producteur ***doxastique*** *d'images* ~ φαντάσματα', le philosophe créateur aurait la chance *d'interpréter un savoir* authentique, afin de modeler les représentations viables d'objets, de figures ou de concepts, moyennant sa connaissance

---

[δοξαστικὴ ἐπιστήμη, à entendre à la limite comme "la *connaissance universelle par opinion*"] – mais non la vérité. »

80. C. COLLOBERT, art. cité (n. 77), p. 93. La ἱστορικὴ μίμησις coïncide avec une *informed mimesis*.

81. *Cratyle*, 430c : ἣ ἂν [διανομή] ἑκάστῳ οἶμαι τὸ π ρ ο σ ῆ κ ό ν τε καὶ τὸ ὅ μ ο ι ο ν ἀποδιδῷ.

82. Cf. *Sophiste*, 267c1-5 : « Τί δὲ δ ι κ α ι ο σ ύ ν η ς τ ὸ σ χ ῆ μ α καὶ ὅλην ξυλλήβδην ἀρετῆς ; ἆρ' οὐκ ἀγνοοῦντες μέν, δοξάζοντες δέ πῃ, σφόδρα ἐπιχειροῦσι πολλοὶ τὸ δοκοῦν σφίσιν τοῦτο ὡς ἐνὸν αὐτοῖς προθυμεῖσθαι φαίνεσθαι ποιεῖν, ὅτι μάλιστα ἔ ρ γ ο ι ς τ ε κ α ὶ λ ό γ ο ι ς μ ι μ ο ύ μ ε ν ο ι ; » Voir également Paul VEYNE, *L'élégie érotique romaine*, Paris, Seuil,1983, p. 130 et s., p. 166 et s.

générale des *schèmes* (identifiés souvent à partir d'une reconnaissance de l'*idée* immuable, qui démarque chaque fois la saisie cognitive particularisée) [83]. Ainsi l'image fiable des concepts de la justice et des autres vertus pourra s'imposer en sous-texte de l'argumentation ou de l'énoncé figuratif à partir du *schème*. Saisir dans un 'regard de l'esprit' *la justice, la beauté, la modération et les idées connexes*, contemplées comme autant de Formes circonscrites fermement au tableau de la cité purifiée – cela signifie « y inscrire le *schème* d'une constitution » [84]. Pourtant, dès qu'il accède au périmètre d'une saisie cognitive instanciée, l'énonciateur des mythes se heurte aux failles d'une *mimésis* fragmentaire, qui s'éloigne de la vérité. Socrate observe dans le *Politique* que « l'image du Roi n'a pas encore atteint la perfection vérifiable » (angl. *not yet palpable*), car le mythe n'a pas réussi à reproduire fidèlement un schème de la royauté, avec son envergure spécifique : « notre discours fait l'effet d'un portrait dont les contours extérieurs ont l'air de bien se présenter, mais qui n'a pas encore reçu ce relief que donnent les couleurs préparées et l'harmonie de leur ton » (277a6-c5). De même, les images mythiques de « l'après-vie » ne s'intègrent pas sans à-coups dans le cadre d'une description autonome ; leur fonctionnement superpose deux types de réalités, perçues *en trompe-l'œil*, en dehors du temps humain. On pourrait citer à cet égard les phantasmes angoissants suscités dans le monde imaginaire des fables après un trépas, lorsque les âmes imprévoyantes, guettées par le danger d'une déchéance, affrontent leur <ré>incarnation sous une forme animale. Au rivage spectral qui sépare l'avenir du passé, les aléas d'un choix fatidique régissent toujours les us et coutumes des humains légendaires, tiraillés dans leur conscience par le mirage du pouvoir et celui des jouissances éphémères. Une autre illustration de ce mirage délétère investit le thème de la visibilité dans l'histoire du 'berger' Gygès (*République*, II, 359d - 360c et X, 612b). Dès qu'il retournait vers lui-même le chaton de sa bague mirifique, l'apparence du personnage pouvait se dérober au regard des autres, et ce prodige d'un pouvoir inattendu ayant perverti son comportement, le *berger* devint l'usurpateur du royaume lydien. Platon utilise des 'fables' diversifiées pour approfondir sa conception de l'image protreptique. Sur cette voie, l'observateur des mythes retrouve une vision des sensations qui donne accès au contour des 'intelligibles' dont le *schème* nous facilite l'appréhension de la vérité.

Nous lisons au chapitre suivant l'essai de **Pierre Destrée** : « Spectacles de l'Hadès. Réflexions sur les mythes et les allégories de Platon dans la *République* » [85]. Avant d'aborder la thématique de certaines représentations fictives du monde, l'A. situe dans leur contexte les attaques dirigées contre la μίμησις des narrations qui rabaissent le véritable prestige des divinités (*République*, 595b-c et 697c). La critique des poètes qui racontent des mythes (μυθολόγοι) visait en premier lieu l'effet délétère d'une présentation immorale du pouvoir olympien, dans les histoires ficelées comme autant d'enfantillages (chez Homère et Hésiode). Néanmoins, les images et les allégories du monde représenté auront encore une chance de toucher leurs auditeurs, en marge des acquis et du μέγιστον μάθημα, préservés pour l'éducation des citoyens qui seront dignes de fréquenter les hauts lieux d'une Καλλίπολις. Du coup, dans l'Athènes permissive, corrompue par les malversations du gouvernement démagogique, Socrate met en cause l'exemplarité des 'éloges' (ἐγκώμια) et du 'blâme' (ψόγος), quand ils

---

83. C. Collobert mentionne parmi les « idées » associées au ***schème*** la *forme* et/ou la *figure* du *rectangle* (*Théétète*, 147e6 et *Lois*, 734e4), celle du *corps* (*Sophiste*, 267a6), celles de la *couleur* et du *son* (*Cratyle*, 423d4 ; *Théétète,* 163b10) et, au plus haut degré, la figure idéale de la beauté (cf. *Phédon*, 100 c-d).

84. C'est ainsi qu'on devrait interpréter l'énoncé lapidaire de Socrate : « Et après ceci, ne crois-tu pas effectivement qu'ils auront *inscrit le schème* de la constitution politique ? » (*République*, VIa1-9), phrase citée par l'auteure, quand elle valorise la configuration idéale du projet constitutionnel (art. cité [n. 77], p. 99).

85. *Op. laud.*, I, ch. 6, p. 109-124 : P. DESTRÉE, « Spectacles from Hades. On Hades Myths and Allegories from the *Republic* ».

assument la mission des moralistes, capables d'assainir les âmes. Un âpre débat s'anime, dès lors qu'il fallait s'opposer avec plus d'efficacité au plaidoyer de Thrasymaque, promoteur d'un amoralisme agressif (dans les termes duquel toute application des lois détermine ce qui est juste à titre conventionnel, afin que l'on puisse éviter la souffrance). Moins désemparé que son frère Adimante, à l'issue de cette controverse sur la responsabilité de l'homme juste, Glaucon se montre toujours préoccupé d'obtenir une réponse valable. À cet effet il cite la version commune d'une histoire de Gygès (*République*, II, 359b - 360d), texte qui prend désormais les allures d'une « expérimentation de la pensée » (*a thought experiment*), mais en fait la séquence des péripéties racontées fonctionne comme un contre-exemple. À première vue, l'auditeur pourrait en tirer une leçon carrément décevante : accordé comme un don, l'anneau magique du pasteur mis au doigt d'un homme ordinaire risque d'en faire un criminel, car la tentation des richesses et celle d'une carrière despotique ne connaîtront plus de frein le jour où l'individu injuste réalisera toutes ses velléités, à l'écart du regard des autres[86]. Certes, la pertinence de l'histoire relève ici principalement du contre-exemple audacieux, même si un lecteur désinvolte devra patienter jusqu'au livre VI avant d'assister au revirement d'un argumentation qui rétablit le prestige de la justice suprême. Guidé par des visées protreptiques (*République*, VI, 501a-c) le philosophe modèlera l'État comme un ouvrage conforme au paradigme divin (θεοειδής et θεοείκελος). Pour P. Destrée, les effets persuasifs sont immédiatement saisissables. Des réflexions progressives issues de la même souche solliciteront la sensibilité de tout auditeur virtuel, convié à tirer 'une leçon' du *mythe de la caverne* (*République*, VI, 514a - 518b). Depuis les propos qui mènent des hypothèses au principe absolu, destiné à s'épanouir avec l'image des quatre opérations de l'esprit (509d et s.), Glaucon reste l'auditeur privilégié. Socrate instanciait magistralement le *Bien,* défini au rang de l'exemplarité (508e : ἀγαθοῦ ἰδέαν), à l'intention de son frère, qui représente presque à son insu les Athéniens de son temps, « quoique le bien ne soit point essence (οὐκ οὐσίας ὄντος τοῦ ἀγαθοῦ), mais ce qui dépasse de loin l'essence-réalité' (ἀλλ' ἔτι ἐπέκεινα τῆς οὐσίας) en majesté et puissance »[87]. On perçoit d'affilée la métaphore du Soleil et la figuration conceptuelle d'une '*ligne*' (derniers chapitres de *République*, VI, 506b - 511e), dans le mémorable discours prescriptif des 'images ≈ εἰκόνες', suivi par l'impressionnante allégorie des humains captifs, voués à l'ankylose de leur pensée, dans un lieu d'isolement progressif : la « demeure en forme de *caverne »* (dont l'évocation occupe les premiers chapitres de *République*, VII, 514a - 518c, y compris la moralité du récit)[88]. Ce troisième propos plus persuasif qu'une allégorie thématise chaque fois en *crescendo* le rôle du *regard*.

On aura la série des injonctions : {514a1 : ἀπείκασον = « imagine <par analogie ! >»} → {514a2 - 514b4 : ἰδέ = « vois !...»} → {514b9 : ὅρα τοίνυν = « figure-toi donc maintenant »} → {515a4 : οἴει [...] ἑωρακέναι = « crois-tu qu'ils aient vu ? »}. Dès le début, la terminologie maintient l'encadrement de ce mythe parmi les allégories d'un voyage 'iconique' dans l'Hadès. Dans l'énonciation platonicienne, après « le spectacle de ce monde terrible », Glaucon n'aura de trêve dans son effort de se libérer de la servitude qui s'appesantit sur les humains, rivés à l'inertie de leur conscience mutilée. Disciple personnifié, il n'hésitera pas à suivre son maître, car, finalement, Socrate lui-même « se laisse identifier – sans être nommé – sous les traits du personnage qui délivrera le prisonnier désireux de faire l'ascension ». À juste titre,

86. Mais le vrai message rayonne à distance, car « Platon présente d'une manière explicite son μῦθος comme un spectacle qui s'adresse à nous, ses lecteurs ». Cf. P. DESTRÉE, *ibid.* (cf. n. 85), « 1. The Myth of Gyges » (p. 112-116).

87. Toute interprétation doit serrer de près cette formule de la transcendance absolue (ἐπέκεινα), qui se répercutera chez le Ps.-Denys, *via* les néoplatoniciens. De même, cf. Proclus, *In Rsp. II* [Kroll], p. 96 s. (observations sur le σκοπός dans l'exégèse du mythe d'Er).

88. Cf. P. DESTRÉE, art. cité (n. 85), « 2. The Allegory of the Cave » (p. 117-120).

l'interprète fait ressortir l'ambivalence du narrateur virtuel, quand il décrit l'état d'esprit du rescapé, s'adressant à Glaucon :

> Ne penses-tu pas qu'au souvenir du lieu qu'il habitait auparavant [...] et ayant à l'esprit l'image de ses anciens compagnons de prison, il se louerait lui-même du bonheur [εὐδαιμονίζειν] de ce changement et qu'à ce moment *il aurait pitié d'eux* ? (*République*, VII, 516c.)

Auparavant, Platon exhortait les gardiens à éviter la *pitié* : une émotion tragique dont l'insinuation aurait nui au courage. Pourtant, quand il arrive aux dernières phrases du récit de la 'Caverne', il mentionne ironiquement la *pitié* – un sentiment que le philosophe lui-même pouvait aussi éprouver, quand il observait le désarroi d'Athènes, cité crépusculaire, évoquée avec les tonalités de la tragédie [89]. Dans la dernière partie de son essai, P. Destrée analyse *le mythe d'Er* [90], encadré de la même façon, parmi les récits d'une 'descente dans l'Hadès'. Concernant les détails figuratifs du voyage dans l'au-delà, les indices textuels sont encore à examiner. Quant à la morale de cette quasi-légende – un message délivré par le guerrier à demi mort qui s'est réveillé sur son bûcher – , nous avons déjà mentionné, parmi les travaux du volume de Cambridge discuté auparavant, l'intéressant aperçu de G. R. F. Ferrari, qui a tablé sur le symbolisme des rétributions divines et sur leur incidence dans l'après-vie, à l'égal d'un juste salaire (μισθός) : dette immanente dont l'acquittement se laisse à peine deviner, au terme des épreuves réservées aux rares natures philosophiques [91]. En juxtaposant le '*scénario* de la Caverne' et les visions rapportées dans l'histoire d'Er, l'approche comparative proposée par P. Destrée valorise cette fois l'itération expressive d'un ἐκεῖ : « là-bas » ou « dans l'au-delà » (cf. *République*, II, 516c, etc.). L'adverbe est connoté par la thématisation d'une distance intériorisée, qui doit séparer de l'Hadès la personne du narrataire. Ainsi, la mention d'un éloignement – évoqué par la *diégèse* de ces narrations – correspond également au devoir imposé aux auditeurs, invités à prendre une distance, afin de mieux se recueillir et faire eux-mêmes leur examen intérieur [92]. P. Destrée fait le rapprochement avec un passage similaire du *Banquet*, où l'on voit à nouveau le maître lui-même, qui se démène pour accréditer auprès d'Agathon et d'Aristophane la notion d'un couplage nécessaire des genres majeurs du théâtre – la *comédie* appariée au *tragique* – , modalités intrinsèques dans tout savoir poétique :

> Socrate les forçait de convenir qu'il appartient au même homme de savoir composer des comédies et des tragédies, et que celui qui est, avec art, poète tragique est aussi poète comique. (*Banquet*, 223c-d.)

L'exégète a bien saisi la nature de l'interface révélatrice, quand on superpose ces deux passages. Dans les deux cas, Platon rapproche « sur la scène de son théâtre philosophique » deux genres littéraires cultivés par antithèse. À l'occasion du *Banquet*, Socrate s'adresse aux deux illustres hommes de théâtre – Agathon et Aristophane. Du fait que ces poètes concernés n'auraient pas admis aisément le mariage des genres, la proposition de Socrate avait son piquant, tout comme l'ambivalence du *'pitoyable'* et du *'ridicule',* qui retrouvait en quelque sorte son actualité, dans un autre dialogue. Ainsi, d'après l'optique mise en avant dès la première moitié du même livre X de la *République*, tout spectateur éprouve le plaisir du συμ-παθεῖν, quand il participe aux péripéties des personnages de la comédie ou de la tragédie. Mais cette délectation paradoxale n'est pas conforme aux normes d'une moralité rigoureuse. La μίμησις fallacieuse s'empare du public enthousiaste, qui se laisse délecter d'ordinaire par le

---

89. Par conséquent, *the picture of the cave is also a sort of ironic rewriting of tragedy.*

90. P. Destrée, art. cité (n. 85), « 3. The Myth of Er » (p. 120-124).

91. Cf. *supra* nos remarques – et les notes 35-36 – sur la contribution originale de G. R. F. Ferrari, « Glaucon's Reward ... » (cf. n. 33), dans le volume édité par C. Partenie (*Plato's Myths*, p. 116-133).

92. *The distance needed by the audience to look at themselves.*

spectacle des lamentations d'Achille, ravagé après le trépas du fidèle Patrocle. Or, à cet égard, Platon multiplie les signes de réprobation, qui censuraient les symptômes d'une sensibilité débridée. Il vaut mieux objectiver sa participation aux souffrances fictives, et la διήγησις limitera au maximum les poussées du μεμιμῆσθαι, comme le préconisent les propos du IIIe livre de la *République*. D'après ces critères, l'état lamentable des prisonniers de la caverne devrait nous impressionner à distance, sans provoquer notre commisération. Les personnages de l'apologue sont des silhouettes ranimées par l'imagination du narrateur ironique, présences vulnérables, tout comme les *âmes des mortels*, sommés de choisir leur destinée dans le récit d'Er, fils d'Arménios. En fin de compte, sans trahir des allégeances modernes d'objectivité, P. Destrée a su caractériser avec justesse la tonalité dominante du scénario mythique inséré aux dernières encablures du dialogue.

Dans la seconde partie du volume, un lot important d'études semblent privilégier une typologie thématique diversifiée : *Approaches to Platonic Myths*. Par endroits, on regrette que les interprètes n'aient pas eu le souci de retracer constamment l'*évolution* d'une pensée créatrice, qui a transformé tout au long d'une vie les dimensions philosophiques du mythe [93]. Quoi qu'il en soit, les meilleures 'approches' n'hésitent pas à inverser l'orientation du questionnement qui devient ici paradoxal. Effectivement, témoins involontaires de notre propre modernité, bon nombre de chercheurs s'attachèrent à déterminer les paramètres du langage figuratif des anciens depuis quelques présupposés positivistes du XXe siècle. Or, historiquement, avec les commentaires des premiers adeptes du philosophe, une véritable institution de l'exégèse a fait son entrée dans l'arrière-plan de la réception. Et des néoplatoniciens de marque – tels Plotin, Porphyre et Proclus – sont les véritables héritiers d'une méthode qui a su entretenir les sillons de la μυθοποιία. Moissonneurs des mythes recueillis ou évoqués symboliquement au gré des 'phantasmes' figuratifs, ils ne cessèrent de guetter la diffraction du sens littéral. Dès lors, sans se départir des exigences d'une critique lucide, on aura toujours intérêt à confronter ces intermédiaires avec l'horizon d'attente de nos spécialistes postmodernes, afin de cerner objectivement les motivations d'une exégèse multiple [94].

Même s'il évite de se rattacher directement aux pratiques des anciens exégètes, **Claude Calame** plaide pour l'insertion des procédures pragmatiques dans l'analyse des mythes, afin de caractériser les modalités qui sous-tendent la *signifiance des narrateurs* impliqués. La plupart du temps, les personnages choisis dans un dialogue pour exposer les moralités d'une 'histoire' nous renseignent aussi sur les circonstances particulière de l'argument énoncé. Ainsi, la mise en scène de Prométhée dans le texte du *Protagoras* inaugure et différencie une autre modalité de la mythopoïèse [95]. Le remodelage du mythe selon le dialogue a transformé les arts divinatoires d'un héros de la civilisation qui se dévouait pour sauver les hommes dans la tragédie d'Eschyle. Ce qui manquait encore dans les démarches du Titan audacieux, c'était d'enseigner aux créatures qu'il avait façonnées le don du vivre ensemble, imparti par les trois divinités : Zeus, Athéna et Hermès. Ainsi, le dénouement réservé aux péripéties d'un personnage mythique s'est inséré dans le treillis des arguments développés au gré du débat qui anime le dialogue.

93. Nous tenterons de combler cette lacune dans une livraison ultérieure des *Réflexions*, réservée au déploiement diachronique des mythologèmes.

94. Voir, particulièrement – parmi les 'Approches' empreintes de sagacité – Cristopher ROWE, « The Status of the Myth of the Gorgias, or Taking Plato Seriously » (*op. laud.*, p. 187-198).

95. *Op. laud.*, p. 127-143 : Claude CALAME, « The Pragmatic of "Myth" in Plato's *Dialogues*: The Story of Prometheus in the Protagoras ».

*

La plupart des études que nous venons d'examiner ramènent au premier plan des considérations qui ont trait au *profil spécifique du mythe dans la structure* d'ensemble des dialogues. Certains points de vue recoupent la thématique des dix autres essais, recueillis dans le volume publié en 2009, à Cambridge (cf. *supra*, p. 367 et s.). On a vu dès le début l'importance accordée au « jugement des âmes » – chez M. Inwood, tout comme dans l'analyse de David Sedley. Ensuite, l'éventail des approches s'est ouvert par degrés et le réseau des thèmes abordés nous renseigne sur bon nombre d'autres questions, relatives au statut des éléments mythiques. Cl. Calame notamment – dans le recueil de 2012 – nous enjoint de ne pas éluder la *dimension pragmatique* des motifs tirés de la mythologie, afin d'apprécier comme il se doit le recours à l'ironie, pour la refonte d'une histoire légendaire, comme celle de Prométhée, traitée symboliquement, dans le *Protagoras* (320d - 361d) et ailleurs [96]. Nous nous emploierons ultérieurement à caractériser de plus près un héritage de la mythologie qui s'est manifesté sous une forme distincte dans le déploiement de la pensée platonicienne.

Mihaïl NASTA
Chercheur ém. U.L.B (Bruxelles) – prof. ém. 'h. c.' U.B.B. (Cluj)
Rés. 'Vénus'
181 Av. Jupiter
1190 (Forest) Bruxelles
mihai.nasta@gmail.com

96. Cf. *Politique*, 274c ; *Philèbe*, 16c ; *Gorgias*, 523d ; *Lettres*, II, 311b. Ces aspects de l'énonciation – corrélatifs à une logique du sens et à la narrativité – sont traités par Claude CALAME, art. cité (cf. n. 95).

Les Études classiques 85 (2017), p. 393-414.

REVUE DES LIVRES

CULTURE ET TRADITION CLASSIQUES

Franck DOUTRERY, *Ces mots qui nous mènent*, Louvain-la Neuve, EME Éditions, 2017, 13.5 x 21.5, 294 p., br. EUR 29.50, ISBN 978-2-8066-3592-1.

À l'entame de ma recension, j'évoquerai d'abord un souvenir d'enfance loin de soixante-dix ans mais resté vif en ma mémoire. Il était question d'un esprit brillant qui avait délaissé une voie professionnelle prometteuse mais exigeante. On imputait sa renonciation à une faille psychologique, et j'entends dire encore : « il est trop tendu ; c'est un timoré ». Quelque quinze ans plus tard émergeait un terme qui, au fil du temps, allait envahir notre quotidien : *stress.* Je me suis parfois demandé si, par sa diffusion et banalisation, ce mot n'avait pas conduit, dans la société, à grossir le nombre d'applications, et chez l'un ou l'autre quidam, à s'estimer plus facilement concerné. Tel est bien globalement le sens de ce livre, qui pose en thèse que « loin d'être de simples outils, les mots constituent la charpente cachée de nos pensées et de nos sentiments » (p. 7), que « les mots subissent les effets de la mode. Mieux, ils les incarnent, les installent et les *imposent* » et que « la force des mots précède et surplombe celle de l'esprit » (p. 9). — Le contenu se distribue en huit sections aux intitulés tantôt facétieux, allusifs, voire énigmatiques, tantôt quand même d'une limpidité transparente. Ainsi, pour cette dernière catégorie, les sections I « Ces mots du temps mesuré », VII « Ces mots des médias modernes » (ensuite, une erreur de l'imprimeur quant au titre courant), VIII « Ces mots à la mode ». La section II « Ces mots des émois politiques » cible des faits de société tels que les migrations et mélanges de population, le terrorisme, le mariage pour tous, les remous sociaux, etc. En V, « Ces mots qui muent et qui migrent » (une erreur aussi quant au titre courant), on apprend que *penser* et *peser* sont enfants d'un même lit, on assiste à l'extension progressive du terme *contexte* et aux opportunités de son usage, on voit surgir sur base géographique l'opposition entre *château* et *castel*, et l'on scrute les champs sémantiques respectifs de : *universel, mondial, planétaire*, etc. Comme suggéré par son intitulé « Ces mots des démons musclés », la section IV traite abondamment du « monde » du sport, de ses pompes et de ses œuvres, en s'écartant des rails de la lexicographie ou de la sémantique, sauf à souligner la parenté – inattendue – du terme *sport* avec la déportation moyennant une fausse coupe due aux anglophones, et à suivre les avatars du verbe *exploser* dans le cadre sportif. Le jeu de mots facétieux « bénis, bénins ou benêts » de la section III nous plonge au cœur du christianisme, ses origines, ses doctrines, ses emblèmes et ses fêtes, et à des *realia* liés à la papauté et à la curie romaine. Avec un titre passible, à la manière d'un symbole, d'une interprétation libre et ouverte, la section VI « Ces mots en amont » enfile des propos où se côtoient de nombreuses références littéraires et artistiques avec, en filigrane, le problème des contrefaçons et plagiats, tandis que d'autres considérations s'attardent sur des expressions banalisées (*en bon père de famille, pas de fumée sans feu*), ou, à mille lieues de ce niveau, aux « nombres premiers […] dont la recherche permit de révolutionner la cryptographie moderne » (p. 233). Mais il se trouve aussi des rubriques annoncées comme suit : « Auprès de mon arbre », « La moyenne des stats », « Lui, c'est Louis », « Des hommes et des chiens », « Des lasagnes chevalines ». — Sur

un vaste fond de culture tous azimuts, de nombreuses disciplines se croisent et interagissent dans les considérations de l'A., aussi pertinentes et originales, que spirituelles : la linguistique – faut-il le dire ? - ; l'histoire, et pas seulement celle des mots, pas seulement celle du passé, mais également celle dont l'enjeu se débat aujourd'hui ; la sociologie et l'économie ; divers cantons de la réflexion philosophique au sens le plus ouvert. L'érudition qui forme le soubassement et le socle des exposés force l'admiration. Pour en rester à quelques exemples, on est de plain pied tant avec les us et coutumes des cours et hauts lieux de pouvoir, civils et religieux, qu'avec le vécu populaire dans ses fêtes, dévotionnelles ou carnavalesques, dont on apprécie de remonter l'historique, et dont on savoure l'accompagnement gastronomique. On cueille à pleines mains les anecdotes, citations et autres faits piquants touchant des personnages célèbres, et d'autres qui le sont moins. On est initié aux subtilités, aux évolutions, aux modifications des calendriers au gré des époques, qu'il s'agisse des Romains, des papes ou des républicains de la Convention. Et je me dois de fermer ici l'énumération car, à l'instar des mots, elle risque de nous « mener » bien loin. — Non, pourtant, pas encore. Pas avant d'avoir précisé que l'érudition touche aussi la chimie, lorsqu'à propos du terme *amalgame*, l'auteur décompose le prétendu « plombage » du dentiste (p. 58). — L'érudition interdisciplinaire hors du commun nous porte à un niveau élevé en densité et en intensité. Mais s'il s'avère parfois que des lectures de cette trempe – revers de la médaille – puissent en devenir pesantes, l'A. évite allègrement, spontanément, cet écueil par son style pétri d'un humour qui anime ses propos d'un frisson de sautillante légèreté. On note particulièrement la centaine de chutes relevées d'un trait d'esprit incluant l'objet de la rubrique sur laquelle il conclut. Et ces traits ne se cantonnent pas aux clausules mais parsèment le texte çà et là. Spirituel, mais aussi de temps à autre recourant à l'imaginaire romanesque (p. 89, 106 …) pour engager la réflexion. — Un regret, peut-être : l'absence d'index ? Mais soyons de bon compte : vu le nombre de termes, leurs antécédents, leurs correspondants dans des langues voisines, leurs racines 'en amont' et leur prolongement en aval, sans parler de l'abondance de noms propres, voilà de quoi faire un … treizième travail d'Hercule. — Il me plaît, pour conclure, de citer ces extraits de l'éditorial : « L'auteur observe l'écume des jours à travers les lunettes filtrantes des mots qui servent à la décrire », « que ce soit dans le domaine du temps, du climat, de la politique, de la religion, du sport ou des médias, les termes choisis éclairent le plus modeste fait d'une aura idéologique qui dépasse le simple constat », les mots « servent autant […] à concevoir le monde qu'à le désigner ». Encore fallait-il un talent exceptionnel pour le démontrer ; et d'une façon qui, comme pour certains mets décrits dans ce livre, allie saveur et consistance.

D. DONNET.

P. MORANTIN, *Lire Homère à la Renaissance. Philologie humaniste et tradition grecque* (Travaux d'Humanisme et Renaissance, DLXXV), Genève, Droz, 2017, 17.5 x 25, 407 p., br. EUR 92.89, ISBN 978-2-600-01911-8.

Les annotations de deux humanistes à l'édition princeps d'Homère (Florence, 1488) sont la base de ce travail. Vettore Fausto (après 1480-1546/1547), connu comme architecte naval, fut aussi professeur de grec à Venise. Il annota plusieurs chants de l'*Iliade* sur son exemplaire conservé à Venise (*Marcian. gr.* IX 35). Ces annotations sont en grec beaucoup plus souvent qu'en latin (p. 26-39), ce qui conduit l'A. à interroger le bilinguisme latin-grec à Venise. Le grand imprimeur Alde Manuce fonda une Académie, où le bilinguisme était pratiqué et qui dut disparaître fin 1504 : c'était une utopie. L'A., se basant sur ses statuts, y voit au contraire un projet solide, qui dura jusqu'en 1515 (p. 54). Le bilinguisme avait des bases qui remontaient à l'Antiquité ; il réapparut à la Renaissance et particulièrement à Venise, où la diaspora byzantine était importante. Tout cela est intéressant et vrai, de même que les comparaisons entre italien vulgaire, grec vulgaire, grec littéraire et latin, les liens étroits (chez les gens cultivés) entre grec parlé et grec littéraire (p. 54-89), mais le bilinguisme pratique d'Alde

Manuce, aux yeux de l'Histoire, est une utopie. Retour sur les annotations de Fausto à son exemplaire d'Homère (p. 91-111), qui empruntent au *Venetus* A (= *Marcian. gr.* 454), du Xe siècle. Le plus célèbre ms. d'Homère, annoté, était dans une des quarante-huit caisses que le cardinal Bessarion, fuyant la Sublime-Porte, confia à Venise en 1469. Un examen minutieux montre que l'accès à ces trésors de la littérature grecque était possible avant 1532. Fausto, quant à lui, dut consulter le *Venetus* A en 1516 (sinon auparavant) et 1518 (p. 166-178). L'A. examine aussi (p. 91-124) la teneur des annotations de Fausto, ce qu'elles doivent au *Venetus* A et, à travers ce dernier, aux philologues alexandrins (Aristarque …), la reprise de signes critiques antiques (obel, astérisque …). Quelle est la portée du travail philologique de Fausto (p. 125-166) ? L'A. ne veut pas d'un jugement rendu à partir des progrès actuels (considérables) de la philologie ; partons plutôt de ce qu'était la philologie aux époques alexandrine et romaine. Le mot de grammaire correspond alors mieux à la réalité philologique : une connaissance empirique de la langue, ses rapports avec d'autres formes de savoir. Elle incluait la correction (διόρθωσις). Fausto s'inspire très nettement de Varron : la critique littéraire a plusieurs composantes, promises à une longue fortune : *lectio*, *enarratio*, *emendatio* et *iudicium*. Ici, une comparaison avec Politien (p. 165), sur la tâche éminente du *grammaticus*, mais je nuancerais : Politien (il n'est pas le seul : Béroalde sr …) va plus profondément, puisqu'il justifie ses choix dans de véritables notes critiques, argumentées (voir sa *Miscellaneorum centuria prima*, 1489), au lieu, comme longtemps encore, d'aligner quelques variantes. Après Fausto, l'A. examine l'exemplaire annoté par Guillaume Budé de la princeps d'Homère, conservé à l'Université de Princeton (Firestone, Ex I2681.1488Q). Les notes de Budé ont différentes sources, que l'on identifie, mais rien ne prouve un accès direct au *Venetus* A et à ses scholies : il y eut un intermédiaire, la « source inconnue » (p. 179-219). Différents indices internes (écriture …) et externes (autres œuvres de Budé empruntant à ses annotations d'Homère) permettent de distinguer deux étapes dans les annotations, dont la typologie est établie (p. 221-281). Budé s'exprime en grec plus souvent qu'en latin, avec parfois des changements de code dans une même note. Ce bilinguisme reflète la République des Lettres. L'absence d'apparat critique, comme longtemps encore, inspire à l'A. des pages sur l'aspect ouvert des notes, cernant les problèmes et indiquant des solutions. Là aussi (mais cette fois, en s'inspirant de Gadamer), l'A. veut partir de la réalité philologique au temps de Budé. — La réception du texte d'Homère est un sujet largement traité. L'A. l'approfondit en se limitant à deux humanistes. Le lecteur en tire tout profit, s'il supporte une composition en zigzags, le manque de concision, les répétitions, une lacune (entre les p. 21-22, aisément comblée), des écarts orthographiques (« les commentateurs grecs se sont *demandés* », p. 32, etc.). À plusieurs reprises, il est renvoyé à des annexes, absentes : elles se trouvent en réalité sur le fichier .pdf vendu séparément. Dans la bibliographie finale, les cotes de bibliothèque sont la seule indication pour les mss d'Homère et les annotations manuscrites des éditions imprimées (sans même le nom du glossateur). Il eût été commode aussi de donner les références complètes des éditions modernes de scholies (Dindorf, Erbse, van Thiel …), citées dans les notes par le seul nom de l'éditeur. Tel quel, assez touffu, l'ouvrage permet de plonger dans un monde hellénisant sombré aujourd'hui dans une suicidaire léthargie. – B. STENUIT.

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES RELIGIONS

Monique TRÉDÉ-BOULMER, Kairos. *L'à-propos et l'occasion. Le mot et la notion, d'Homère à la fin du IVe siècle avant J.-C.* (Études anciennes. Série grecque, 150), Paris, « Les Belles Lettres », 2015, 16 x 24, 361 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-251-32685-6.

Cet ouvrage est la version actualisée d'une thèse de Doctorat en Lettres soutenue en 1987 à l'Université Paris IV-Sorbonne. L'objet de l'étude, divisée en cinq chapitres, est

l'évolution du mot *kairos* depuis l'époque archaïque jusqu'à la fin du IVe siècle avant J.-C. Tout au long du texte l'A. montre la qualité de son travail, tant sur le fond – l'analyse est profonde et érudite – que sur la forme. — M. Trédé-Boulmer construit ainsi une généalogie du mot *kairos*, montrant comment sa signification dépend de la période historique de laquelle on parle et comment dès lors le langage est influencé par les idéologies présentes à chaque période. Car le terme *kairos* traverse l'histoire grecque, apparaissant déjà chez Homère, puis chez les tragiques, les historiens et les philosophes, ainsi que dans les traités pythagoriciens et dans certaines sculptures, entre autres sources distinctes des livres. Il s'emploie pour signifier le moment décisif où tout peut basculer, mais aussi un point physique spécifique et central. — Les multiples significations de *kairos*, tournent toutes autour d'un point, d'un lieu, d'un moment décisif ; il peut s'agir d'une partie du corps, d'un instant, etc. « Le kairos, point décisif est aussi un point d'équilibre. Il assure harmonie et beauté, conformément aux principes de l'esthétique classique qui identifie le « beau » à l'accord des parties entre elles et avec le Tout. » (p. 69) — Un exemple clair de l'évolution du mot est que pour Homère (premier chapitre), il signifie le lieu du corps où la blessure peut être mortelle, le point qui fait changer d'état le corps humain, le transformant en cadavre, tandis que, pour Hésiode (deuxième chapitre), il signifie la morale dans l'action, opposé à l'ὕβρις, c'est-à-dire un *kairos* éthique. Dans le cas de Pindare, on trouve aussi « le sentiment très neuf d'un pouvoir autonome du poète sur sa création […]. En soumettant ses poèmes à la règle du *kairos*, Pindare affirme son pouvoir créateur, quand bien même ce pouvoir reste garanti par l'ordre divin, qu'il reflète et contribue ainsi puissamment à établir. » (p. 148). Cependant pour tous ces auteurs, le *kairos* se place dans le cadre d'un monde ordonné par les dieux. — Le troisième chapitre commence par indiquer que le terme *kairos* connaît un changement de sens au moment même où surgissent la démocratie athénienne et l'idée de la technique comme sphère propre de l'action humaine, ce qui permet de penser en la possibilité d'un progrès humain historique. « Cette transformation du climat reflète un changement profond dans les conceptions philosophiques qui sont désormais résolument humanistes – c'est-à-dire centrées sur l'homme – et rationalistes. C'en est fini de la conception religieuse originelle du monde ; et, alors que la philosophie ionienne avait cherché à penser l'univers, on s'efforce désormais de connaître l'homme. » (p. 150). Ce climat intellectuel concerne l'ensemble des activités et connaissances humaines, comme la médicine, la politique, le théâtre et en général l'idée d'une nature (φύσις) qui peut être étudiée et comprise : M. Trédé-Boulmer soutient que le *kairos* connaît un processus de laïcisation, mais qui reste incomplet. Car, à la même période, le dieu *Kairos* se met à présider « à la navigation comme à la cuisine et à bien d'autres arts. » (p. 152). — L'art médical naissant, lui aussi, reprend le sens du mot *kairo*s dans ses multiples sens, d'un côté comme sens de la mesure, mais aussi dans sa dimension temporelle et thérapeutique. Le *kairos* est le moment propice pour l'intervention du médecin avec la dose juste, ni trop ni trop peu. Et grâce au concept du *kairos*, la médecine grecque ouvre un espace où le traitement des malades et des maladies n'est pas entièrement dans les mains de la chance, mais où il y a la possibilité d'une guérison grâce à l'art thérapeutique. — Le quatrième chapitre est dédié au point de vue politique. On peut noter la différence entre Hérodote et Thucydide : chez ce dernier le concept de *kairos* joue un rôle important, tandis que, chez le premier, il est limité car placé dans une optique où la technique ne compte que très peu (comme le montre l'analyse approfondie que fait l'A.). — Chez Thucydide, en revanche, le terme acquiert toute son importance et sa richesse. En effet, Thucydide utilise le *kairos* au singulier pour se référer aux stratèges et le *kairos* au pluriel pour parler des cités. Dans le premier cas, *kairos* est le moment où le stratège, grâce à son expérience et son apprentissage de la technique adéquate, forge sa victoire en s'imposant sur ses ennemis et les circonstances. Il faut remarquer que, tout au long de son récit, Thucydide fait passer le *kairos* des généraux athéniens aux généraux spartiates, ce qui – en partie – explique la victoire de ces derniers. Dès lors « le kairos est chez Thucydide, comme chez Hippocrate, le fruit d'un calcul des vraisemblances (εἰκότα), d'un raisonnement (λογισμός), où se combinent dans une influence réciproque des connaissances d'ordre général – psychologique, stratégique, politique –, et l'art

d'apprécier une situation concrète jusque dans les moindres détails. » (p. 219). Le *kairos* est donc le reflet de la liberté humaine et des infinies possibilités d'action de celui-ci dans le monde. L'homme est libre à condition de bien apprendre à manier le *kairos* et, grâce à ses capacités, il peut forger son propre destin. — Pour M. Trédé-Boulmer, la défaite athénienne de 404 a comme conséquence collatérale un pessimisme sur les possibilités de l'action humaine et un retour à des concepts éthique et divin du *kairos*, même si la signification thucydéenne subsiste encore car « si, pour Démosthène, le *kairos* reste, comme il l'était chez Thucydide, un *kairos* ponctuel, "l'instant décisif" qui, s'il est précédé de la réflexion et des préparatifs nécessaires, doit permettre de reprendre l'initiative et de renverser la situation en sa faveur, le mot prend chez Eschine un sens plus général ; il désigne " le moment", les "circonstances de l'heure" […] C'est déjà là le sens tardif de *kairos.* » (p. 244) — Le dernier chapitre traite des orateurs athéniens. Le mot est important chez Alcidamas, car il définit le juste moment où un orateur doit participer à la discussion et la préparation que doit avoir son discours. Enfin, Platon ne parle du *kairos* que dans un de ses deux traités sur la rhétorique : le *Phèdre.* Le mot est absent du *Gorgias*. Pour Platon, le *kairos* est le dernier stade de la rhétorique. Platon opère dans ce texte un retour à la définition archaïque du *kairos*, avec son rapport à l'éthique et à la divinité, avec sa philosophie où la liberté humaine a un pouvoir beaucoup plus faible que chez Thucydide, par exemple. — En conclusion, l'A. nous présente une étude de grande qualité, qui est aussi très bien éditée, avec d'excellentes notes en bas de page, un index complet et une bibliographie bien ordonnée. Il faut cependant indiquer que, pour pouvoir suivre les réflexions de l'A., une certaine maîtrise de la langue grecque et une très bonne connaissance de l'histoire grecque sont requises. C'est donc davantage un livre pour les spécialistes du monde grec qu'un ouvrage de vulgarisation. – Mathieu GONZÁLEZ.

Yannick SCOLAN, *Le convive et le savant. Sophistes, rhéteurs, grammairiens et philosophes au banquet de Platon à Athénée* (Études anciennes. Série grecque, 156), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 16 x 24, 390 p., EUR 55, ISBN 978-2-251-44702-5

Il libro, che esamina *la place et la fonction du banquet* nelle opere simposiache di diversi autori (Platone, Senofonte, Plutarco, Ateneo, Luciano), alla ricerca di *une intention littéraire particulière et des modalités d'écriture spécifiques* (p. 17), deriva dalla tesi di dottorato discussa dall'Autore alla Sorbona di Parigi nel 2013. L'introduzione (p. 9-24) presenta lo *status quaestionis*, confutando la vecchia idea (risalente a J. Martin) dell'esistenza di un genere letterario 'simposiaco', fondato sul modello di riferimento del *Banchetto* di Platone, e quella recente (proposta da F. Frazier) di due distinte linee evolutive: l'una di natura letteraria, che fa capo a Platone e Senofonte; l'altra di natura erudita, nata in epoca alessandrina. La prima parte del volume (p. 25-179) è un'analisi sistematica delle opere, mentre la seconda (p. 181-317) riguarda la funzione specifica del banchetto, rispetto al ruolo del sapiente: si tratta dunque di comprendere la peculiarità degli scritti simposiaci nel quadro più ampio del dialogo filosofico. — Il cap. I (p. 27-72) è dedicato al *Banchetto* di Platone e a quello di Senofonte, con particolare attenzione al ruolo apparentemente marginale rivestito da Socrate e alla concezione del sapere che ne scaturisce. Platone oppone l'idea della conoscenza dinamica e aperta di Socrate a quella rigida e scolastica propugnata dai commensali, allievi dei sofisti, che *prétendent posséder une parole d'autorité que leur confère la maîtrise de leur art* (p. 37). Senofonte introduce Socrate nel banchetto di un aristocratico smodato e impudico, che indulge agli eccessi del cibo e del vino: se la conversione di Callia è un esito improbabile, non per questo l'esempio di Socrate e il suo invito alla saggezza perdono valore. — Col cap. II (p. 73-110) si passa alle *Conversazioni a tavola* di Plutarco, dove gli argomenti della discussione prendono spunto dal banchetto stesso: la situazione simposiaca non è solamente l'occasione e la cornice dell'opera, ma fornisce la materia del dibattito, imponendo *une pratique différente de la philosophie* e offrendo *une véritable propédeutique* (p. 110). Plutarco ritorna sul tema conviviale e risale alle

origini stesse della filosofia nel *Banchetto dei sette saggi*, che costituisce l'oggetto del cap. III (p. 111-145). I leggendari fondatori del pensiero greco muovono dai costumi e dai sentimenti appropriati nel banchetto, per estendere gradualmente il discorso, prima al governo della città, poi all'armonia universale. Passando da problemi pratici e politici al tema cosmico generale, l'opera *s'attache à définir la nature véritable du questionnement philosophique* (p. 120). Nello stesso capitolo trova spazio anche un altro dialogo simposiaco, quello di Luciano, che riscrive in chiave parodica il tema conviviale-filosofico, con riferimento al *Banchetto* di Plutarco, al fine di svelare *l'imposture de ceux qui s'y proclament savants* (p. 130): il bersaglio di Luciano non è il *Banchetto* di Platone (come si sostiene comunemente), bensì l'ideale di sapere affermato da Plutarco, nonché i motivi comuni dei dialoghi simposiaci, segnatamente *l'association conventionnelle du philosophe, du banquet et de l'amitié* (p. 141). — Il cap. IV (p. 147-179) riguarda i *Deipnosofisti* di Ateneo: un'opera tradizionalmente apprezzata come compilazione erudita, studiata come fonte documentaria su molti testi letterari perduti, ma non adeguatamente indagata e compresa per se stessa, per il suo significato. I commensali qui parlano del banchetto medesimo: discutono sul cibo, sulle bevande e sul rituale simposiaco, sfoggiando citazioni che si accumulano fino a formare *un vertigineux catalogue* (p. 154). Lo schema catalogico impronta il dialogo nel suo insieme, che assume la fisionomia di un *cabinet de curiosités littéraires et joue de ressorts de la mémoire*, senza ambizione di esaustività né di sistematicità enciclopedica: se ne deduce una concezione della sapienza basata sulla capacità di utilizzare le citazioni come *des morceaux de bravoure* (p. 162). — I cap. V e VI (p. 183-245) affrontano rispettivamente la funzione specifica della cornice simposiaca e il ruolo di Socrate, che appare *le seul à se montrer pleinement convive* per l'atteggiamento affabile e il senso della misura (p. 236), nei *Banchetti* di Platone e Senofonte: Plutarco e Ateneo definiscono il comportamento del sapiente a banchetto, infatti, richiamando l'esempio di Socrate, che diviene così una *figure archétypique*, la cui natura filosofica *est révélée par son attitude de convive* (p. 245). — Nei dialoghi di Plutarco, Luciano e Ateneo, il tema simposiaco funge da banco di prova per testare la saggezza di coloro che si professano filosofi e smascherare gli impostori (come Periandro che, nel *Banchetto dei sette saggi*, dimostra di non essere un buon commensale né un vero filosofo): parametri di giudizio sono il rispetto o la trasgressione del codice conviviale; questo l'argomento del cap. VII (p. 247-287). Se nelle *Conversazioni a tavola* i grammatici e i retori manifestano umori e atteggiamenti così inadeguati al banchetto da metterne a rischio l'armonia, nei *Deipnosofisti* sono invece gli esponenti delle arti liberali *les véritables amis de la table et du savoir* (p. 264), a cui si contrappongono i filosofi quali impostori. Luciano, a sua volta, riprende la critica rivolta da Ateneo a questi ultimi e la estende anche ai grammatici, accomunando gli uni e gli altri nell'ostentazione di una falsa sapienza. — Fiore all'occhiello del libro è il cap. VIII (p. 289-317), sul rapporto intertestuale intrattenuto da Plutarco e Ateneo col motivo omerico del banchetto: se Plutarco si serve largamente della poesia come stimolo alla riflessione e alla discussione, attingendo molto da Omero, ma senza riconoscergli uno statuto particolare, Ateneo lo considera invece il modello ideale delle convenzioni simposiache e finanche di una condotta moralmente esemplare. Ateneo quindi *invente un Homère dont les banquets correspondent à son propre projet* (p. 317), risalendo alla più antica e autorevole fonte della sapienza greca ed emancipandosi così dal percorso diacronico del genere simposiaco, da Platone a Plutarco. — Il volume appare complessivamente ben organizzato, interessante e non privo di spunti innovativi, anche se talvolta risulta ripetitivo e talaltra indulge al commento puntuale (quasi alla parafrasi) di brani ed episodi delle opere in questione, che ne appesantiscono lo sviluppo e ne rallentano la lettura. I principali argomenti del libro sono rapidamente ripercorsi nella conclusione (p. 319-324), seguita da un'ampia bibliografia e dagli utili indici dei passi citati, dei nomi, dei temi, dei luoghi e dei popoli menzionati.

Giampiero SCAFOGLIO.

Pierre BRULÉ, *Comment percevoir le sanctuaire grec ? Une analyse sensorielle du paysage sacré*, Paris, « Les Belles Lettres », 2012, 13.5 x 20.5, 261 p., br. EUR 25.50, ISBN 978-2-251-44453-6.

Socrate et Phèdre se promènent sur les rives de l'Ilissos ; Platon rapporte la chose sous l'angle d'une perception du sacré (*Phèdre* 230b-c, commenté p. 36-39 et non p. 16-17 comme l'indique l'index des sources, entaché de nombreuses erreurs de renvois aux pages). Non moins que les textes, des statues, autels, sanctuaires, avec leur arrangement, leur scénographie, favorisent la perception du sacré. Les paysages, leurs contours, leur végétation et leurs parfums peuvent eux aussi inspirer le sentiment de la présence divine. Les qualités intrinsèques d'un lieu permettent la communication avec le surnaturel (p. 30-31). Les épiclèses, présentes aussi sur les inscriptions, sont le reflet de cette expérience, comme Zeus *Kataibatès*, rappelant qu'un endroit, frappé par la foudre, est devenu autre (par les dégâts) et sacré. L'A. décrit de ce point de vue plusieurs sites, transformés et habités par le divin. Un lieu devient alors inaccessible (ἄβατος) ; le lexique en α privatif est éloquent (p. 26-27). De plus, les interdits inspirent des lois sacrées ; ils maintiennent incultes des terrains : ni pâturages, ni bûcheronnage. L'A., ici comme en d'autres passages, émet une réflexion personnelle : ces interdits sont une forme antique de respect de l'environnement ; la biodiversité fut inventée il y a longtemps ... Le livre répond bien à la question posée dans le titre. – B. STENUIT.

Maxime PIERRE, Carmen. *Étude d'une catégorie sonore romaine* (Études anciennes. Série latine, 79), Paris, « Les Belles Lettres », 2016, 16 x 24, 330 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-251-32894-2.

La chronologie et les contextes permettent de préciser la polysémie mouvante de *carmen* et de ses synonymes. S'il est apparenté à *canere* (**can-men*, puis dissimilation) et désigne parfois le chant, *carmen* est aussi charme, musique, incantation, malédiction, divination, serment, prière, hymne, poésie, prophétie, loi … *Carmen* inclut une nuance performative. Après ce tour d'horizon et un historique assez conceptuel des recherches, l'A. explore les cinq domaines d'emploi de *carmen*. La musique (chap. 1) ? Ils sont très nombreux, les termes latins (et grecs) désignant le son (*sonitus*, très général, mais *uox* réservé aux hommes, animaux et instruments) et la musique (*carmen*, *modus*, *numerus*, *cantus*). On est « loin de nos catégories modernes de musique », *carmen* impliquant un « code fixé et immuable », aux effets attendus, d'où sa nuance performative (p. 54). *Carmen* et justice (chap. 2). Rappel de la problématique du sens de *carmen* dans la loi des XII Tables : poésie injurieuse (seul sens plus tard en droit), incantation ? De même, les tablettes d'exécration (*defixiones*) sont-elles des *carmina* ? Elles n'usent pas de ce mot (ajouter M. BAILLIOT, *Magie et sortilèges* ..., 2010, qui soulève la difficulté). Un *carmen* est aussi la formule juridique efficace, inéluctable, redoutable peut-être : *lex horrendi carminis erat* (Liv., I, 26, 6), « le *carmen* de la loi était terrifiant » (p. 100) ; ici et partout, l'A. ne traduit jamais *carmen*. Liturgie et *carmen* (chap. 3) : prières et hymnes en un vaste panorama depuis l'époque archaïque. *Carmen* et parole des dieux (chap. 4). La déesse Carmenta avait le don de prophétie. Le *carmen* humain est d'inspiration divine, contraignante, avec les risques de supercherie (qu'il serait profitable de soumettre à une enquête toxicologique, si nos sources le permettaient). *Carmen* et poésie (chap. 5-6). Sous influence alexandrine, Catulle et Lucrèce rompent la continuité avec Ennius, Lucilius, le théâtre, Varron (le *carmen* d'avant ?). Se généralise l'énonciation fictive, vocale, chorale. *Carmen* en vient à désigner tout genre poétique, même la satire (Horace, *Sat.*, I, 10, 66 et p. 255). L'époque est celle d'une « refondation poétique ». Au temps d'Auguste, le *uates* n'est plus un repoussoir, vain, menteur, déstabilisant. Il est inspiré par Apollon et le culte de la Sibylle connaît une vraie refondation. La conclusion de cet ouvrage un peu touffu récapitule bien la nébuleuse des sens de *carmen*, mais, comme il fut dit plus haut, sans propositions de traductions.

B. STENUIT.

LANGUES ET LITTÉRATURES ANTIQUES

G. NOCCHI MACEDO, M. C. SCAPPATICCIO (éd.), *Signes dans les textes, textes sur les signes. Érudition, lecture et écriture dans le monde gréco-romain.* Actes du colloque international (Liège, 6-7 septembre 2013). (Papyrologica Leodiensia, 6), Liège, Presses Universitaires, 2017, 16 x 24, 387 p., br. EUR 35, ISBN 978-2-87562-119-1.

Il volume *Signes dans les textes, textes sur les signes* raccoglie i diciassette contributi presentati in occasione dell'omonimo Colloquio Internazionale che ha avuto luogo a Liège il 6 e 7 settembre 2013. Organizzato da G. Nocchi Macedo (University of Michigan e Université de Liège) e M. C. Scappaticcio (Università «Federico II» di Napoli), il Colloquio ha riunito una sessantina di partecipanti provenienti da Germania, Australia, Belgio, Spagna, Francia, Gran Bretagna, Grecia e Italia. Redatti in italiano, inglese, francese e spagnolo, gli articoli concernono, da una parte, l'identificazione e l'interpretazione dei segni paratestuali (diacritici e critici, di punteggiatura e dispositivi di disposizione del testo) che appaiono in un gran numero di testi greci e latini trasmessi su supporti differenti, e dall'altra le antiche opere grammaticali che espongono una teoria dei segni. L'obiettivo del Colloquio è stato quello di repertoriare le pratiche filologiche, di ricezione e d'intervento sui testi nel mondo greco-romano sulla base dell'interazione tra segno e testo, in una prospettiva sia diatopica, sia diacronica, attraverso l'esame di scritti provenienti da diverse regioni del bacino mediterraneo, in un orizzonte cronologico che si estende dal IV s. a.C. al XVI s. — La raccolta si apre con la premessa firmata dagli organizzatori del Colloquio, nonché curatori scientifici degli Atti, G. Nocchi Macedo e M. C. Scappaticcio, che sottolineano la complementarietà dei due approcci metodologici adottati, pratico e teorico, nell'esame delle concrete realizzazioni segniche nei testi e delle loro teorizzazioni grammaticali. Del resto, la stretta connessione tra queste due dimensioni è evidente già dal titolo 'chiastico' del volume, *Signes dans les textes, textes sur les signes*. — La prefazione è lasciata all'illustre penna di G. Cavallo (Accademia Nazionale dei Lincei), che traccia un breve quadro storico dell'utilizzo dei segni nei testi greci e latini, in cui l'aspetto comune è costituito dalla determinazione di tali pratiche sulla base del contenuto e della funzione specifica del testo e in relazione al livello culturale dell'epoca. — M. C. Scappaticcio introduce il primo testo della raccolta, *Segni nei testi, testi sui segni: perché?,* in cui è messa in evidenza la dimensione filologica di esegesi del testo, nella quale i segni trovano la loro prima ragion d'essere. Dopo aver citato brevemente la bibliografia già esistente sui segni nei testi antichi, la Scappaticcio presenta gli argomenti principali delle contribuzioni e i relativi ambiti di studio. — Gli articoli si organizzano infatti intorno alle discipline degli studi antichi alle quali pertengono, a partire dai primi due di ambito epigrafico firmati rispettivamente da J. Lougovaya-Ast (Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg) e da L. Del Corso (Università di Cassino e del Lazio Meridionale). — Segue la sezione dedicata allo studio dei segni nei testi papiracei: A. Nodar Domínguez (Universitat Pompeu Fabra di Barcellona), G. Del Mastro (Università degli Studi di Napoli «Federico II»), D. Colomo (University of Oxford, Sackler Library), K. McNamee (Wayne State University di Detroit), R. Ast (Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg), E. Dickey (University of Reading) e infine R. Funari (Convitto Nazionale «Vittorio Emanuele II» di Roma) offrono i rispettivi contributi. — L'ultima parte del volume raccoglie gli articoli relativi alla filologia e alla codicologia, in una prospettiva soprattutto teorica, scritti da G. Nocchi Macedo, G. Magnaldi (Università degli Studi di Torino), S. Ammirati (Università degli Studi di Roma Tre e Università degli Studi di Pavia), L. Holtz (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes de Paris) e Cl. Giammona (Università di Roma I e La Sapienza). Gli Atti si chiudono, in aggiunta, con l'articolo di F. S. Mediavilla (Universitat Autònoma de Barcelona), che considera la fortuna dei trattati classici di grammatica e la loro influenza all'epoca del *siglo de oro* in Spagna. — Alle conclusioni lasciate a M.-H. Marganne (Université de Liège, CEDOPAL) in merito alla genesi del Colloquio Internazionale, fanno seguito gli *abstracts* in inglese

dei diciassette interventi, la bibliografia molto ricca e gli indici dei segni testuali, delle fonti, dei termini greci e latini, dei *notabilia* e, infine, dei principali soggetti affrontati. — Il volume rappresenta un contributo fondamentale agli studi sulle pratiche scrittorie nell'antichità: il suo grande merito è di aver colmato la grave lacuna relativa all'assenza di una trattazione autonoma e sistematica sui segni nei testi antichi. Essi, infatti, sono stati oggetto di un'attenzione per lo più marginale, prima che il Colloquio Internazionale del 2013, interamente dedicato al rapporto segno-testo, richiamasse l'attenzione degli studiosi dell'antichità sull'importanza della dimensione segnica e dei suoi valori testuali, nonché sulla necessità di dedicarvi ricerche approfondite. Tale studio non solo serve a illuminare, attraverso un approccio teorico e pratico, un aspetto particolare della realtà scrittoria nel mondo antico, ma consente anche di approfondire la conoscenza dei differenti contesti di produzione, fruizione e circolazione testuale durante l'Antichità ed il Medioevo. Si tratta dunque di un'opera d'interesse non solo per gli specialisti delle discipline dell'antichità, in relazione alle quali sono proposte analisi puntuali a livello geografico e storico delle varie interazioni segno-testo, ma anche, in generale, per gli studiosi della storia della cultura e delle pratiche scrittorie in epoca antica, al fine di meglio comprendere la realtà storica e culturale di un'epoca. — L'organizzazione della raccolta, infine, grazie all'articolazione tematica e alla ricchezza del materiale in appendice, contribuisce a rendere la trattazione chiara, sistematica ed esaustiva. — Al Colloquio del 2013 ne ha fatto seguito un secondo intitolato *Signes dans les textes. Recherches sur les continuités et les ruptures des pratiques scribales en Égypte pharaonique, gréco-romaine et byzantine*, organizzato presso l'Université de Liège dal 2 al 4 giugno 2016 dal CEDOPAL e dal dipartimento di Egittologia, di cui gli Atti sono in fase di pubblicazione. Esso è stato dedicato all'analisi dei numerosi segni che compaiono nei testi tramandati su diversi supporti e provenienti dall'Egitto, dagli inizi dell'epoca faraonica sino al XII s. – Annalaura MICCOLI.

Ménandre. Tome II. Introduction générale. Introduction au Tome II. Le héros. L'arbitrage. La tondue. La *Fabula incerta* du Caire. Texte établi et traduit par Alain BLANCHARD (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2013, 12.5 x 19.5, LXXI + 238 p. en partie doubles, br. EUR 55, ISBN 978-2-251-00578-2.

Le tome II de l'édition CUF de Ménandre contient une introduction générale, absente du tome I (en trois volumes, contenant le papyrus Bodmer, éd. JACQUES, 1971, 1963 et 1998). L'A. retient quelques aspects, plus largement développés dans son livre, *La comédie de Ménandre. Politique, éthique, esthétique* (2007), dont une curieuse modestie repousse la référence très loin (p. XLI, n. 3 ; p. 30, n. 1). Il insiste aujourd'hui sur la vocation précoce de Ménandre, fournit un tableau complet des nonante-huit titres connus (sur cent cinq). La survie est plus longuement étudiée, intense jusqu'au début de l'ère byzantine : sur la scène, mais aussi dans les récitations et les écoles ; des statues et des « affiches », telle la mosaïque de Mytilène, nous sont parvenues. Ménandre disparaît sous les attaques de Phrynichos d'Arabie (IIe s. apr. J.C.), mû par son fanatisme atticiste et la nostalgie d'une Athènes libre et démocratique ; en prenant pour cible Ménandre, tenant du Lycée et pro-macédonien, Phrynichos s'opposait à Rome. Au IXe siècle, Ménandre disparaît totalement, avant de réapparaître en 1844, quand papyrus et parchemins sont découverts. Le tome II de la CUF, à présent. Le papyrus du Caire (*P.Cair.* J.43227), réutilisé comme bouchon de jarre et découvert en 1905, est un codex du Ve siècle, que l'A. décrit. Chacune des quatre pièces est ensuite présentée. Pour l'intrigue est relevée l'importance du pathétique dans des histoires de viols et de reconnaissances. L'A. reprend l'expression de « comédie tragique » (CUSSET, 2003), qui montre des affinités de *L'arbitrage* avec l'*Alopé* d'Euripide ; chez Ménandre, le tragique se mue en comique. L'*hypothesis* (argument) renseigne sur le contenu des lacunes. Il faut aussi relever les caractères et les types. Pour l'établissement du texte, l'A. est redevable aux déchiffrements, toujours laborieux, des éditeurs précédents et il a lu les fragments sur photographies. Le texte comporte les signes diacritiques de rigueur

(pour les lettres douteuses, etc.), la division en actes (figurant sur les papyrus) et aussi, mais uniquement pour une raison pratique, en scènes, empruntée au théâtre classique français. L'apparat critique est double (témoignages ; choix de corrections et conjectures), mais vise aussi à une description des papyrus. Outre le choix entre des corrections d'une variété parfois déroutante, l'A. intervient peu : lecture plus précise (« melius quam », « potiusquam » et l'humble « uel »), deux corrections : *Arbitr.*, 803 : μοι dans l'apparat critique et la traduction, mais non dans le texte ; *Tond.*, 124 ἐκτετ]αμένων : habile restitution. La traduction serre le texte grec, l'ordre des mots au point de s'écarter de la syntaxe originelle. Des comblements de lacunes sont intégrés à la traduction, signalés par les italiques. Cette édition soignée se signale également par ses notes et ses notes complémentaires. – B. STENUIT.

Louis CALLEBAT, *Le* De architectura *de Vitruve*, Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 15 x 21, 458 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-251-44691-2.

L'éminent spécialiste de Vitruve regroupe ici vingt-sept articles, dont un inédit, selon deux axes. Le premier est conceptuel. La comparaison entre Vitruve et Alberti montre que concepts et exécution guident Vitruve, tandis que l'aspect conceptuel l'emporte chez l'humaniste du XV[e] siècle (p. 31-46). L'A. est revenu plusieurs fois sur le partage entre science et technique dans le cadre de la littérature scientifique à Rome. Vitruve, quant à lui, dispense une connaissance plus qu'une compétence, mais l'équilibre est parfois ténu (cf. p. 49 et s., 87 et s., 203, 406) ; en effet, le *De architectura* est un traité spécialisé, ciblant décideurs, maîtres d'œuvre non moins que des gens cultivés. De là, l'importance de la rhétorique dans ce traité, mais comprise dans le sens que les éléments d'un édifice, leurs rapports et leur unité organique fonctionnent comme l'argumentation (p. 87-104) ; il y a, chez Vitruve, une « large communauté de langage entre architecture et rhétorique » (p. 104) ; c'est platonicien. Ce premier axe conceptuel explore aussi les machines hydrauliques (pompes, moulins, horloges, siphons …) et les problèmes de mécanique (engins de levage, drainage, tuyauterie …), que la disparition des illustrations de Vitruve complexifie (Fra Giocondo, dans son édition de 1511, tentera de combler cette lacune). Le second axe de ce recueil d'articles est linguistique. Vitruve vulgarisa un savoir spécialisé. On ne saura jamais comment on parlait sur un chantier (p. 253 et s.) et le « devis de Pouzzole » (*CIL* X 1781), dont le lexique est étudié en annexe, est en fait un cahier des charges. Dans le vocabulaire latin (et moderne) de l'architecture, la place de Vitruve est essentielle. Sont rééditées ici plusieurs études lexicales sur l'origine, la formation et l'évolution des termes vitruviens, particulièrement en matières hydraulique et hydrologique (les mots sont repris dans des index en annexe), sur les emplois métaphoriques (type *fascia* pour le bandeau d'une architrave) ; Vitruve renvoie explicitement une centaine de fois à un terme grec, avec des équivalences parfois approximatives, étant plus soucieux de classification sémantique que d'explication étymologique. La langue du *De architectura* est le parent pauvre des études vitruviennes, sans doute à cause de ses écarts par rapport aux normes classiques. Pourtant, empruntant au latin vulgaire, elle est adaptée à son objet (technique) et à son but (didactique). L'A. le montre par le lexique et la phraséologie (p. 311-347), percevant paradoxalement une recherche esthétique, alors même que se forge une langue technique. – B. STENUIT.

Pascale PARÉ-REY, Flores et acumina. *Les* sententiae *dans les tragédies de Sénèque* (Collection du CEROR, 41), Paris, De Boccard, 2012, 17 x 27, 432 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-904974-43-4.

Assez voyants, les vers gnomiques des tragédies de Sénèque sont diversement appréciés : intervention personnelle de l'auteur, abus de rhétorique, interruption de l'action … Pour l'A., les *sententiae* s'insèrent dans le drame : leur théâtralité est réelle (p. 9). I[ère] partie. Des traités antiques de rhétorique, deux traits essentiels de la *sententia* sont dégagés : une formule générale, une pointe (ce qui exclut les réflexions courant sur

plusieurs vers) ; de là, un corpus d'environ quatre cents *sententiae* tirées des tragédies, traduites et accompagnées d'un intertexte (p. 39-83) ; un classement thématique les reprend à la fin (p. 375-94). Les comparaisons avec des prédécesseurs montrent la maîtrise et l'originalité sénéquiennes de la *sententia* ; l'influence de Publilius Syrus est indéniable. Le lecteur aurait tort de ne retenir que ce corpus, original et fort utile. La II[e] partie montre que les *sententiae* ont une fonction structurante du drame. De nombreux tableaux quantitatifs révèlent leur insertion pertinente à des moments précis. Pétrone (118) le recommandait : *sententiae [...] intexto uersibus colore niteant*. La III[e] partie s'attache à la question litigieuse de la portée des *sententiae*. Philosophique (chap. VII) ? Pour un spectateur éclairé, sans doute. Nombreuses sont les convergences avec l'œuvre en prose. Toutefois, les circonstances, non moins que le profil de certains personnages, les détournent de leur sens courant ou leur donnent un aspect paradoxal ; exemple parmi d'autres, Médée, dont les *sententiae* du plus pur stoïcisme sont au service d'une vengeance barbare (p. 236 et s.). Les *sententiae* ont plutôt une portée expressive (chap. VIII) : elles éclairent les passions des personnages, expriment le pathos, n'ont rien de déclamatoire ; cette dernière position suscitera des critiques, mais il faut reconnaître à l'A. la précision de ses commentaires. Les *sententiae*, harmonieusement, ont une portée tout à la fois générale et précise ; leurs affinités avec l'enthymème soulignent un travail élaboré (chap. IX). Enfin, brève, ciselée et mélodieuse (allitérations, etc.), la *sententia* charme ; paradoxale et condensée, elle frappe (chap. X). L'A. pense avoir montré la vérité poétique de la *sententia* : elle rythme le texte, on l'attend. – B. STENUIT.

Pline le Jeune. Lettres. Livre X. Texte établi, traduit et commenté par Hubert ZEHNACKER et Nicole MÉTHY (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, XXXI + 154 p. en partie doubles, br., EUR 45, ISBN 978-2-251-01474-6.

L'introduction rappelle l'intérêt du livre X (correspondance de Pline le Jeune et Trajan) et en fait le tour critique. L'édition compte cent vingt-et-un numéros pour cent vingt-quatre lettres (car 3a-b, 17a-b, 86a-b). Deux groupes. *Ep.* 1-14 : Pline est préfet du Trésor ; 15-121 : Pline est gouverneur de Pont-Bithynie (légat *et* proconsul : p. XII). L'ordre des lettres est chronologique, l'incertitude (p. XII-XIII) planant toujours sur les dates de sa mort (brutale) et de sa mission provinciale (110-112 ou 112-114). D'où : le recueil est-il complet et qui l'a publié ? Les A. font le point également sur le caractère des réponses de Trajan, rarement personnelles (p. XVIII et les notes). Ces lettres permettent de suivre, par des cas concrets (travaux publics, statuts de personnes, litiges …), efficacité et faiblesses de l'administration romaine. Les différentes lectures du livre X (politique, idéologique, psychologique et littéraire) en font un *unicum* de la littérature latine. Très différente de celle des livres I-IX, la tradition manuscrite est « évanescente », reflet du moindre intérêt qui leur fut porté, car il n'y est question que de politique intérieure d'une province lointaine et Trajan n'a pas réalisé son rêve parthe. Toutefois, à la fin du XV[e] siècle fut découvert à Paris, en l'abbaye de Saint-Victor, un ms. contenant les dix livres, daté du VI[e] siècle et aujourd'hui presque totalement perdu ; lui ou ses copies servirent aux éditions imprimées, dès 1502. L'établissement du texte, dû à H. Zehnacker, est de tendance conservatrice, refusant de suivre des éditeurs comme Alde Manuce qui corrigeait ce qu'il jugeait lourd ou peu clair. Ainsi, 23, 1 (dans l'apparat critique) : *locum totum ita refecit* a [a = Alde 1508] ; 51, 2 ; 52 ; 58, 9 ; 78, 2 ; 79, 3 ; 114, 1 … De même, absence de conjectures personnelles et réticence face aux conjectures antérieures : le « jeu stérile des corrections. Nous gardons la leçon […] qui est la meilleure pour le sens et la plus simple pour la forme » (note *ad* 61, 2). Il faut cependant corriger des fautes évidentes, comme en 22, 1 : le texte transmis étant incompréhensible, la correction d'Orelli est adoptée … « faute de mieux » (p. 84). 2, 3 : la correction d'Alde *malui* est reprise, mais *di* reste sans verbe exprimé, d'où d'autres corrections, signalées seulement dans l'apparat critique. 9, 1 : l'ajout, par Cattaneo (1518[2]), de *priuatas*, que le sens exige (p. 74), est accepté. 23, 1 : texte souvent corrigé ; l'A. suit la tradition, en se limitant à une seule

correction (*aestimant* Hardy : *-mans* codd.), afin d'aboutir à un texte « simple et clair » (p. 85). Dans l'apparat critique, dès 54, 2, apparaît *libri*, en tant que source, sans doute à la place de l'habituel *codd.*, puisque les éditions imprimées ont le sigle *edd.* La traduction de N. Méthy est fluide, fidèle au texte. En 57, 2, étonnant « menotté » pour *uinctus* : « enchaîné », plutôt. *Domine* (bien glosé *ad* 2, 1), désignant Trajan, est traduit par « sire », mais, comme le tutoiement est maintenu en français, l'effet est bizarre. Le commentaire (p. 65-142) est historique, littéraire, stylistique, sans compter la critique textuelle ; dû principalement à H. Zehnacker, il restitue bien les contextes sociaux, politiques, institutionnels, avec une ample bibliographie. Cette nouvelle édition est fort bienvenue. – B. STENUIT.

Apuleio. De Platone et eius dogmate. *Vita e pensiero di Platone.* Testo, traduzione, introduzione e commento a cura di Elisa DAL CHIELE (Centro Studi « La permanenza del Classico ». Ricerche, 35), Bologne, Bononia University Press, 2016, 14 x 21, 182 p., br. EUR 25, ISBN 978-88-6923-079-0.

L'introduction rappelle la personnalité multiple et controversée d'Apulée (adepte de la magie ?) ; les notes et les nombreuses références permettent d'aller plus loin. Son éducation se déroule dans un milieu punique latinisé, imprégné des classiques gréco-latins. Représentant latin de la Seconde Sophistique, il est plein de *curiositas* ; son horizon dépasse la Cité : c'est celui de l'Empire. Le *De Platone* : le contexte est celui du moyen platonisme, initié par Antiochos d'Ascalon (*fl.* 100 apr. J.-C.) et son retour au dogmatisme de Platon, ouvert ensuite au scepticisme et à l'éclectisme aristotélicien, stoïcien et mystérique ; l'ouvrage n'est pas étranger à la mode des doxographies. Après une courte biographie de Platon, il présente son système en trois parties, physique, éthique et logique (perdue). L'A. établit un plan du *De Plat.* (p. 18-19), avant de montrer qu'il est indépendant du *Didascalicos* contemporain d'Alcinoos. Est-il bien d'Apulée (p. 23 et s. ; 33 et s.) ? La principale objection vient des grandes différences de style avec les autres œuvres d'Apulée, particulièrement le *cursus mixtus*, alternant clausules accentuelles et quantitatives ; mais pourquoi pas ? Le *De Plat.* suscite des réserves aujourd'hui (peu littéraire, peu profond) ; ce n'était pas le cas jadis, car, à une époque où le grec n'était quasi plus connu en Occident (dès la fin du VI[e] s.), il faisait connaître le platonisme. La transmission du texte en est l'illustration : les mss prospérèrent (non moins que les éditions imprimées), donnant longtemps les œuvres philosophiques séparément des autres. Témoin le plus autorisé d'une des deux branches manuscrites, le *Bruxellensis* 10054-56 contient les gloses marginales de Nicolas de Cues. Le texte ici est celui de l'édition Moreschini (Teubner, 1991), sauf en cinquante passages, dûment discutés dans les notes. Le commentaire (environ plus d'une page pour deux pages de texte) n'est pas linéaire, mais se présente sous formes de notes (lexique, idées, textes parallèles, ecdotique, *realia*), fruit d'une lecture attentive et critique. La traduction est précise et n'hésite pas à insérer les termes latins et grecs des concepts, traduits alors entre parenthèses. Un exemple illustre les difficultés et le caractère du *De Plat.*, I, 190 *genitor rerumque omnium extortor*, « padre e motore dell'universo ». L'A. restitue d'abord *extortor* des mss, les conjectures étant peu convaincantes. Les dictionnaires n'aident pas sa traduction ; l'A. choisit un terme à connotation aristotélicienne (cf. le premier moteur), surprenant, mais qui a l'appui (p. 132) de *torqueo* chez Cicéron (*Timée*, 19), d'un parallèle d'Apulée ici-même (I, 198) et du contexte éclectique précédemment évoqué (p. 17 et 22). Donc, pourquoi pas ? – B. STENUIT.

Lucien. Œuvres, Tome XII. Opuscules *55-57.* Texte établi et traduit par Émeline MARQUIS (Collection des Universités de France), Paris, « Les

Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, XL + 551 p. en partie doubles, br. EUR 75, ISBN 978-2-251-00615-4

Ce volume est issu de la thèse de doctorat d'Émeline Marquis, chargée de recherche au CNRS depuis 2013. Y sont éditées, traduites et commentées de manière très détaillée trois œuvres du rhéteur Lucien de Samosate : *Sur la mort de Pérégrinos*, *Les Fugitifs* et *Toxaris*. Dans l'avant-propos du volume (p. VII-IX), É. Marquis explique à propos de Lucien : « l'œuvre de cet auteur est dans l'ensemble bien transmise ; entre les principales branches de la tradition, les variantes sont souvent peu nombreuses et guère significatives » (p. VIII). Elle précise que son ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité en ce qui concerne les variantes conservées par la tradition manuscrite : « Il ne s'agissait pas de proposer une *editio maior*, absolument exhaustive, mais de faire apparaître dans l'apparat critique les leçons utiles à l'établissement du texte tout en donnant une image représentative de la tradition manuscrite. » (p. VIII-IX). — Le premier ouvrage, *Sur la mort de Pérégrinos* (p. 1-105), consiste en une description satirique de la vie et de la mort du « philosophe cynique Pérégrinos, qui s'immola par le feu à la fin des jeux Olympiques de 165 ap. J.-C. » (p. 3). Comme l'explique É. Marquis, « l'opuscule a pour visée de dénoncer ce personnage comme un charlatan (et Pérégrinos est bien blâmé en tant que personne, non en tant que cynique, comme on a pu le penser), tout en mettant en exergue la crédulité et la bêtise humaines » (p. 9). L'éditrice analyse le rôle du destinataire de cette œuvre, Cronios, présenté par Lucien comme faisant partie « des gens intelligents, lucides qui se placent du côté de la vérité, et que Lucien oppose aux imbéciles, crédules et superstitieux » (p. 11). É. Marquis va même plus loin et dit que « Cronios incarne en fait le lecteur modèle, celui auquel tout lecteur doit s'identifier. En fait, le lecteur “réel” n'a pas le choix. Il n'y a dans *Sur la mort de Pérégrinos* que deux camps possibles : celui de Lucien et de Cronios, ou celui des imbéciles et des idiots, des κακοδαίμονες » (p. 11). En ce qui concerne le personnage historique de Pérégrinos, l'éditrice explique que seul Lucien nous en a donné un portrait détaillé et que dès lors, « il reste difficile de cerner le Pérégrinos historique. Néanmoins, on ne peut que constater que les avis des contemporains sur Pérégrinos sont contrastés » (p. 13-14). Pour autant, « son appartenance au mouvement cynique, tout comme ses liens avec les chrétiens ne doivent pas être mis en doute » (p. 15). À cet égard, É. Marquis consacre un passage de son introduction aux paragraphes relatifs aux chrétiens figurant dans *Sur la mort de Pérégrinos*. Bien que ces paragraphes aient fait couler beaucoup d'encre et aient finalement provoqué ou du moins contribué à la mise à l'index de l'ouvrage (voir p. 16, note 23), il ne faut pas se méprendre sur leur importance au sein de l'opuscule : « c'est en passant que Lucien s'intéresse aux chrétiens. Ils ne constituent pas le sujet de l'opuscule ; ils ne sont là qu'en toile de fond, pour ainsi dire, pour mieux révéler l'imposture de Pérégrinos et la manière dont il abuse les âmes crédibles » (p. 16). Après s'être intéressée au contenu de l'œuvre, É. Marquis passe à la tradition manuscrite (p. 18-62). Elle donne une liste des manuscrits et présente les caractéristiques spécifiques de chacun d'entre eux ; elle les classe en différentes familles, mentionne les choix des éditeurs précédents, et propose son propre stemma (voir p. 61) ; enfin, elle explique quels manuscrits n'ont pas été retenus pour la préparation de cette édition critique, « leurs leçons n'offrant pas d'intérêt pour l'établissement du texte » (p. 62). É. Marquis présente également les éditions anciennes qu'elle a examinées (p. 62-75) et les principes d'édition adoptés (p. 75-78). Viennent ensuite la traduction et le texte grec (p. 80-105). — L'opuscule suivant, *Les Fugitifs* (p. 107-226), a pour thème principal « la dénonciation de faux philosophes cyniques qui sont en fait des esclaves fugitifs » (p. 112). Selon É. Marquis, « Lucien dénonce les travers de son temps ; *Les Fugitifs* est un texte satirique dirigé contre des contemporains. Les faux philosophes décrits par Lucien correspondent à une réalité » (p. 116). Comme pour l'opuscule précédent, l'éditrice présente une liste des manuscrits contenant le texte, une description de chacun d'entre eux (sauf pour ceux qui ont déjà fait l'objet d'une description dans la notice précédant *Sur la mort de Pérégrinos*), une mise en perspective et les choix des éditeurs précédents, un stemma, et une liste des manuscrits qui n'ont pas été retenus (p. 119-179). Enfin, elle présente la tradition impri-

mée (p. 179-190) et les principes d'édition adoptés (p. 190-198) ; concernant ces derniers, il vaut la peine de noter que la répartition des répliques au sein du dialogue n'est pas toujours assurée (voir p. 195). On trouve ensuite le texte grec et la traduction française de cette œuvre (p. 200-226). — Le dernier des trois opuscules, *Toxaris*, « se présente comme un dialogue mettant en scène le Grec Mnèsippos et le Scythe Toxaris : les deux interlocuteurs débattent de la valeur respective de leur peuple en matière d'amitié. Pour l'emporter, ils exposent chacun cinq exemples d'actes d'amitié pris chez leurs contemporains » (p. 229). Cette joute oratoire constitue « une réflexion d'ensemble sur l'amitié » (p. 235) et porte notamment « sur la distinction entre flatteurs et amis, sur le nombre d'amis à avoir, sur la question de l'égalité entre amis sur le plan de l'âge, de la richesse, des honneurs, ou encore sur la question de la réciprocité de l'amitié » (p. 235). É. Marquis propose une analyse de la figure du Scythe Toxaris et de ce qu'il représente ; contrairement à S. M. Lizcano Rejano, elle ne pense pas « qu'il faille rapprocher la description que Lucien fait du monde scythe de l'univers héroïque, unique espace de l'amitié vraie, et que cette présentation d'un monde distant et distinct vise à souligner par comparaison la banalité et la frivolité de la société dans laquelle évolue Lucien, perçue comme décadente » (voir S. M. LIZCANO REJANO, « El *Toxaris* de Luciano de Samosata: un parafigma de la amistad entre griegos y bárbaros », *Cuadernos de Filología Clásica. Estudios Griegos e Indoeuropeos* 10 [2000], p. 248). S'agissant de l'opuscule dans son ensemble, dont la place est parfois difficile à situer au sein de l'œuvre de Lucien, l'éditrice propose de l'envisager comme une « réflexion sur la fiction » (p. 241). Elle explique : « Le *Toxaris* est une fiction métalittéraire, c'est-à-dire une œuvre qui, de manière consciente, systématique, attire l'attention du lecteur sur son statut de fiction, dévoile ses propres mécanismes à l'intérieur même du texte » (p. 241). Comme pour les deux autres œuvres de Lucien éditées dans le même volume, É. Marquis analyse la tradition manuscrite (p. 245-295) et la tradition imprimée (p. 295-316), et elle détaille les principes d'éditions adoptés (p. 317-318). Viennent ensuite le texte grec et la traduction française du *Toxaris* (p. 320-384). — L'ouvrage se conclut par une vaste section de notes complémentaires (p. 385-551). Ces notes contiennent des explications très détaillées qui portent, entre autres, sur les faits grammaticaux, les variantes textuelles, les villes et les personnages mentionnés par Lucien et, d'une manière générale, les *realia* ; par exemple, à la suite d'une mention des Six-Cents de Marseille (p. 346), É. Marquis fournit une note explicative qui s'étend sur quatre pages (p. 507-510) ; de même, une mention des colosses de Memnon donne également lieu à une note complémentaire de longueur respectable (p. 510-512). Le lecteur tiendra donc en main une véritable mine d'informations. Qui plus est, pour les trois œuvres éditées dans ce volume, la traduction est à la fois agréable à lire et proche du texte grec. Enfin, en ce qui concerne la tradition manuscrite et la traduction imprimée, l'édition d'É. Marquis est remarquable par la clarté et l'abondance des informations fournies au lecteur sur les variantes et sur les conjectures des philologues. On a donc toutes les raisons de considérer ce livre comme un monument d'érudition remarquable et comme un outil qui s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à ces trois œuvres de Lucien. – J. DELHEZ.

Porphyre. Lettre à Anébon l'Égyptien. Texte établi, traduit et commenté par H. D. SAFFREY et A.-Ph. SEGONDS (†) (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2012, 12.5 x 19, CXIX + 92 p. en partie doubles, br. EUR 35, ISBN 978-2-251-00576-8.

Les deux premiers chapitres présentent les données connues de la vie de Porphyre, dont quelques pages d'Eunape ici traduites. Anébon est un pseudonyme désignant indirectement Jamblique (p. XXXII et s.). Ce dernier répondit avec agressivité dans *Les mystères*, dont le titre, en conformité avec la tradition manuscrite, est en fait *Réponse à Porphyre* (p. XLIII). Le différend entre les deux philosophes néoplatoniciens, autour de 300 apr. J-.C., semble porter sur la multiplication des questions de Porphyre, cherchant « à jeter le doute sur l'efficace des pratiques religieuses traditionnelles pour insinuer les

vertus de la philosophie, seule capable de libérer l'âme » (p. LIII). D'autres réactions à la *Lettre*, surtout chrétiennes, sont citées au chapitre 3 et le chapitre 4 les examine en détail, car elles sont nos seules sources (témoignages et fragments) de cette œuvre perdue : Eusèbe de Césarée, sorte d'anti-Porphyre, nous permet de connaître de nombreux ouvrages, dont la *Lettre*. Saint Augustin, assez négligé par les éditeurs, devait la connaître dans son ensemble ; le l. X de la *Cité de Dieu* y a puisé. La *Réponse* de Jamblique permet de refaire le plan de la *Lettre*, tripartite (classification des êtres supérieurs, divination et théurgie) et ses arguments ; la confrontation avec Eusèbe et Augustin, poursuivie dans le commentaire, aide à retrouver ce que Porphyre a vraiment écrit. Dans son *Hypomnesticon*, Joseph de Tibériade, au IVe s. (p. 26), énumère plusieurs pratiques divinatoires ; il suit l'ordre de la *Lettre*. L'apologétique chrétienne recourut à la *Lettre* d'autant plus volontiers qu'elle réfutait les pratiques païennes. Il est temps de reconstituer cette *Lettre* (chap. 5). Le plan est donc connu, des citations existent, mais éditer un texte continu, comme précédemment, est illusoire. Les A. publient donc des fragments, numérotés, en distinguant par des caractères italiques (y compris dans la traduction en regard) les citations littérales de Porphyre. Le commentaire assez copieux cherche à rendre son dû à chaque source ; il replace également le débat dans le néoplatonisme et son intense spiritualité. Les textes grecs et latins viennent des éditions critiques en usage, à quelques exceptions près, tel Jamblique dont les A. préparaient l'édition dans la CUF (parue en 2013). Neuf pages, très pratiques, donnent une version simplifiée, en texte continu, de la *Lettre* (p. C et s.).

B. STENUIT.

Jamblique. Réponse à Porphyre (*De mysteriis*). Texte établi, traduit et annoté par H. D. SAFFREY et A.-Ph. SEGONDS (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles-Lettres », 2013, 12.5 x 19, CLVI + 364 p. en partie doubles, br. EUR 95, ISBN 978-2-251-00580-5.

Le titre *De mysteriis* est une invention de Marsile Ficin, qui entendait par là les cultes rendus aux dieux et aux démons, les questions liées à la magie, aux sacrifices, aux prières. Toutefois, il faut revenir à la tradition manuscrite unanime ; en français, le titre sera donc *Réponse à Porphyre* (à la *Lettre à Anébon l'Égyptien* de ce dernier). La tradition précise aussi l'auteur : Abamôn. Proclus permet d'y voir le pseudonyme de Jamblique. Autre problème traité dans le chapitre 1 : deux passages (sections I et II) ont été intervertis ; Marsile Ficin vit cette corruption, touchant finalement quatre endroits du texte, et corrigea en 1488. Divers indices fournissent la date de la *Réponse* : entre 301 et 305. Chapitre 2 : traduction française inédite que le P. Festugière donna de la seule biographie antique de Jamblique, par Eunape. Plongée ensuite dans la pensée du néoplatonicien, avec l'initiation pythagoricienne et la mystagogie chaldaïque. Le chapitre 3 poursuit dans cette voie : plus spécialement, l'influence des *Oracles chaldaïques*, l'enseignement de Jamblique à Apamée, le différend entre Porphyre et Jamblique sur la théurgie. Chapitre 4 : la tradition manuscrite. Les quarante-trois mss (tous ne sont pas complets ; certains, perdus) ont été étudiés par Sicherl en 1957. Ils dépendent de *M* (*Marcianus Graecus* 244, propriété du cardinal Bessarion) et *V* (*Vallicellianus* F 20, exemplaire utilisé par Marsile Ficin), du XVe siècle. Leur histoire est narrée en détails. Bessarion a laissé quelques annotations ; Ficin est intervenu, le plus souvent avec raison, 294 fois ; mieux, il a dû consulter l'archétype qui se trouvait à la Bibliotheca Medicea privata et disparut avec cette dernière. Deux éditions se détachent : Gale 1678 et Parthey 1857 ; celle du P. des Places (CUF, 1966) est à oublier (p. XCI, XCVIII, etc.). Chapitre 5 : le plan doit être tripartite, comme chez Porphyre, puisque Jamblique lui répond (êtres supérieurs, divination et théurgie). Les divisions du texte étant divergentes entre les éditeurs, le plus simple, désormais, est de donner la page Saffrey-Segonds = la page Parthey. Chapitre 6 : trente-quatre pages très pratiques donnant une analyse raisonnée de la *Réponse*. L'édition critique cherche à se rapprocher de l'archétype ; *M* et *V* en dérivent, mais de façon autonome ; *h* (*Vaticanus Graecus* 1026, XIVe s.) contient quelques leçons indépendantes, mais ce n'est qu'un court ex-

trait. L'apparat critique est double : sources de Jamblique ; variantes et corrections. Les A. interviennent assez souvent, car des fautes sont évidentes ; d'autres le sont moins, discutées dans les notes. Ce travail n'est jamais terminé ; ainsi (p. 3 et n. 2 = p. 4 Parthey), les A. adoptent la correction ἐπιστημῶν Sicherl, au lieu de θεολογιῶν V ; cette dernière leçon ne serait-elle pas une glose substituée ? Les notes, assez nombreuses, s'intéressent aussi à la langue et au contenu. La traduction est attentive aux difficultés inhérentes aux textes philosophiques. La disparition brutale de A.-Ph. Segonds en 2011 n'a pas empêché à une longue collaboration des deux auteurs de produire des résultats dignes de tous les éloges. – B. STENUIT.

Justin. Abrégé des Histoires philippiques *de Trogue Pompée. Vol. I : Livres I-X.* Texte établi, traduit et annoté par Bernard MINEO. Notes historiques par Giuseppe ZECCHINI (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2016, 12.5 x 19, CV + 248 p. en partie doubles, br. EUR 39, ISBN 978-2-251-01473-9.

La vie de Trogue Pompée est décrite sous l'angle des liens avec Rome de sa famille gauloise (celt. *trog*, « clan »), établie dans la cité de Vaison-la-Romaine. Les *Histoires philippiques*, publiées avant 9 apr. J.-C. (?), sont la première histoire de Grèce et du Moyen-Orient publiée en latin et non centrée sur Rome (en apparence). « Philippiques », car l'accent est mis sur le modèle politique macédonien, dont le déclin est un avertissement pour Rome (p. XXII), mais Trogue décrivait aussi la succession des autres empires (assyrien, perse, etc.), de même que l'hégémonie d'Athènes au Ve siècle. Entre universalisme romain et monde bipolaire (l'Occident pour Rome, l'Orient pour les Parthes), Trogue a tranché : c'est toute la portée des l. 41-44. Il faut aussi abandonner pour de bon l'image d'un Trogue nationaliste gaulois (p. XXXVII). C'est par l'Abrégé de Justin qu'il nous est connu. On ne sait quasi rien de la vie de Justin. Écrit-il vers 200 ? Plutôt vers 400 (p. LI). Par les Prologues, qui précèdent l'Abrégé sans être de lui (p. LX-LXI), on peut calculer que l'Abrégé représente un cinquième de Trogue. Plus de deux cents mss nous transmettent cet Abrégé, dont la tradition a été bien étudiée dans des éditions antérieures. L'A. a collationné seize mss ; il décrit brièvement les principaux, classés dans un *stemma*. La bibliographie est assez détaillée ; la liste des éditions mentionne Arnaud-Lindet, 2003, apprécié par l'A. ; il s'agit d'une édition éphémère (en ligne). La traduction suit bien le texte, aux procédés rhétoriques récurrents. En II, 6, 4, à propos des débuts de Rome, *aduenae* n'est pas traduit par « étrangers », mais par « immigrants ». Les Romains sont visés (p. 170, n. 47). Cette dernière traduction est anachronique, avec les relents actuels de multiculturalisme. L'A. intervient une seule fois dans l'établissement du texte. Prologues, XL : ajout de *interfecti*, économe face à d'autres corrections, mais non indispensable, car on a deux propositions parallèles ; *interiit* de la première est sous-entendu dans la seconde sous la forme *interierunt*, et *a filio* (« sous les coups de, du fait de … ») est tout à fait classique. Une note de G. Zecchini *ad* V, 7, 1-3 (p. 204), peu encline à l'ajout de *Lysander* en tête du § 1, propose *at* au lieu de *autem*. Ces notes (p. 151-241) sont d'un grand intérêt historiographique ; elles cherchent aussi à déterminer la part plus personnelle de Justin par rapport à Trogue et à de nombreux autres historiens (il n'y a pas que Timagène !). On regrettera que ne soient mentionnés dans les titres courants ni le livre ni le chapitre traduit ou annoté, non moins, dans l'introduction, que des négligences touchant l'orthographe (Lybie, p. 24, etc.) et le style. Note *ad* II, 5, 12-13 (p. 169) : Justin ne consacre qu'une courte phrase à la défaite des cités grecques d'Asie Mineure face aux Perses, suivant ici, explique G. Zecchini, le Carien Hérodote, pour qui cela n'avait qu'un intérêt local. Il eût été opportun de rappeler les enjeux culturels et l'influence considérable de l'Ionie, son apport à la civilisation grecque ; tout cela, aux alentours de 500, était menacé, mais Athènes allait intervenir, et plus tard Alexandre le Grand. La note *ad* IV, 2, 6-7 (p. 194), à propos de la bataille d'Himère de 480, montre bien, elle, les enjeux de civilisation, de nouveau absents chez Justin. – B. STENUIT.

Martianus Capella. Les noces de Philologie et de Mercure. *Tome 1. Livre 1.* Texte établi et traduit par Jean-Frédéric CHEVALIER (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2014, 12.5 x 19, CXIV+ 184 p. en partie doubles, br. EUR 65, ISBN 978-2-251-01467-8.

Les deux premiers livres des *Noces de Mercure et Philologie* racontent l'apothéose et le mariage des deux protagonistes. Le récit, farci de mythologie, est un cheminement spirituel, « un condensé de toutes les croyances païennes » (p. XLVIII), des origines au néoplatonisme. Les sept autres livres sont un cheminement intellectuel : les arts libéraux nous unissent à l'intellect divin. Ce « récit initiatique » (p. XXIV), qui peut être rapproché du culte isiaque, n'est pas étranger à une revendication païenne, en réaction à la réappropriation chrétienne du savoir. L'introduction s'attache aussi au genre littéraire du l. I, que Capel. nomme *fabella* (historiette), et aussi *nugulae*, *praedicta*. Fantaisie et philosophie sont en effet mêlées ; la personnification de *Satura*, sorte d'auto-parodie, contribue à brouiller les limites. La tradition manuscrite est examinée en détail. Des 241 mss de Capel., aucun n'est antérieur au IXe siècle. L'A. en a collationné une vingtaine et confirme, de façon appuyée, les conclusions de Jean Préaux en 1978. Des vingt mss « principaux » (Préaux), sept se détachent, tous du IXe siècle, mais déjà criblés de fautes … et de corrections, le tout montrant une tradition fort contaminée : tout stemma est hypothétique. Néanmoins, *WRAH* sont nos quatre premiers témoins, comme l'avait bien vu Préaux (dont les sigles sont différents) ; leurs leçons caractéristiques sont citées *in extenso* ; l'A. tient évidemment compte des corrections effectuées avec des témoins interpolés. Ensuite, *DBT*, témoins du second état du texte ; nouveau chassé-croisé avec l'état avant / après correction. Ensuite encore, des mss (*VCEF*), toujours du IXe siècle, témoins d'un troisième état du texte et présentant, sans traces de corrections, des leçons exactes ; ils sont intéressants pour la postérité des *Noces*, non pour l'établissement du texte. Enfin d'autres mss, s'échelonnant du IXe au XIIe siècle, présentant des leçons très anciennes ou rares. *Y* (Troyes, Médiath. 1372 ; XVe s.) a la leçon *nostis* en I 92 (*nostris*, *nostri* al. codd.) ; cette leçon passait pour une conjecture de Caspar von Barth (p. 157, n. 707, mais comparer avec la p. LXXXIV) : elle est adoptée aujourd'hui. L'A. fut attentif aux nombreuses scholies, à leur origine (rarement connue) et à leur influence (sporadique) sur la constitution du texte. Les commentateurs médiévaux, tel Rémi d'Auxerre, sont cités. Opportunément, l'A. a composé un tableau des différences entre les éditions. Sans explication des métaphores et allusions mythologiques, qui renvoient à la magie, à la divination, au chant cosmique, le texte est incompréhensible. Les notes en bas de page et les 765 notes complémentaires sont hautement utiles ; elles abordent aussi les questions habituelles. Détail pratique : un renvoi abrégé à la bibliographie est de loin préférable aux *op. cit.*, aux titres partiels. Voilà assurément une édition bienvenue. – B. STENUIT.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Mame Sow DIOUF, *Le médecin hippocratique. Aux sources de la médecine moderne* (Collection d'études anciennes, 155), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 16 x 24, 196 p., br. EUR 27, ISBN 978-2-251-44701-8.

Le titre désigne bien l'objet : non pas la médecine grecque dans ses avancées, ses limites et ses erreurs, mais le médecin, son milieu, sa formation, ses patients, sa déontologie. L'A. est une disciple du grand spécialiste d'Hippocrate, Jacques Jouanna ; elle enseigne à l'Université de Dakar. La *Collection hippocratique* rassemble une soixantaine d'œuvres, qui, bien que convergentes, ne sont pas toutes d'Hippocrate (460-375) ni même de son école de Cos. La première partie s'attache au milieu des Hippocratiques. Au départ, Cos, Cnide et Rhodes connaissent des Asclépiades, communautés de médecins se réclamant d'Asclépios ; le savoir se transmettait de père en fils, de maître à disciple. Signalons une étude lexicale du personnel médical (un index eût

été bienvenu). Il n'y a pas que le médecin (ἰατρός). Le pédotribe (entraîneur d'athlète) soigne parfois (foulures, etc.). Le personnel soignant compte des aides ; l'ἰητρεύουσα est une sage-femme, mais aux compétences élargies (p. 33-35). La spécialisation n'apparaîtra qu'à l'époque hellénistique, de même que la vivisection de criminels ; la dissection d'animaux, dont on tire des analogies avec l'homme, et l'examen de squelettes sur les champs de bataille étaient connus. Ces pratiques remplaçaient mal l'anatomie, qui nous paraît fondamentale, mais qui ne retint guère l'attention des Hippocratiques. La deuxième partie examine les règles de cet art véritable : la médecine est une τέχνη, alliant savoir théorique et pratique rationnelle. D'où le refus de l'ignorance, de la cupidité. Les superstitions sont bannies et le médecin cherchera les causes naturelles d'une affection. Une explication rationnelle n'est pas toujours scientifique (p. 71 sur cette distinction) et, la nature étant d'essence divine, les superstitions réapparaissent. Certains historiens parlent de religiosité. Les Hippocratiques optent pour l'observation, à partir de laquelle une affection va être expliquée ; en cela, ils s'opposent aux philosophes, qui partent de postulats (on le voit en cosmologie), mais certains furent tentés par les postulats (p. 105-106). L'éthique médicale est l'objet de la troisième partie. Sa place est importante dans la *Collection hippocratique* et dans notre mémoire. Tout d'abord, le respect de la vie, que l'on n'interrompt pas. Ensuite, les soins doivent être apportés à tous les malades, à toutes les maladies, même incurables. Mais il y a des exceptions et des nuances, tout autant que pour la gratuité des soins. Du médecin, on attend efficacité et discrétion ; l'ostentation était répandue : le médecin éblouit par les figures complexes des bandages, par l'échelle censée remettre les os en place et d'autres façons (inefficaces) de secouer le malade. La médecine hippocratique a toutefois bien cerné l'attitude sage (et ô combien toujours d'actualité) de proximité avec la personne du patient. Écrit avec érudition et clarté, l'ouvrage dresse le tableau, non des avancées médicales (certaines sont néanmoins décrites), mais du milieu et des devoirs du médecin hippocratique. – B. STENUIT.

Paul J. BURTON, *Rome and the Third Macedonian War*, Cambridge, University Press, 2017, 15.5 x 23.5, 243 p., rel. £ 75, ISBN 978-1-107-10444-0.

Paul J. Burton (Canberra) signe ici la première monographie de langue anglaise consacrée aux événements capitaux de la Troisième guerre de Macédoine (172-168 av. J.-C.), un conflit qui a réaffirmé, de fait, l'hégémonie romaine sur le système méditerranéen hellénistique (Pol., 3, 4, 3). L'étude de P. J. Burton, qui suit une trame chronologique cohérente et équilibrée, est articulée en sept chapitres. Les trois premiers sont consacrés aux prolégomènes du conflit, faisant un survol des relations romano-macédoniennes aux IIIe et IIe siècles, avant d'aborder les règnes de Philippe V et de son fils Persée. Le cœur de l'ouvrage se trouve véritablement aux cinquième et sixième chapitres, dévolus à l'étude exhaustive des causes du conflit (p. 78-123) et au déroulement détaillé des hostilités (p. 124-172). Si l'A. revendique une présentation « agnostique » des différentes thèses élaborées au fil des décennies quant aux causes fondamentales de cette guerre, il n'en résume pas moins sa position (p. 121-123) en insistant sur la menace qui pesait alors sur la stabilité du système unipolaire hellénistique, alors dominé par Rome. Plusieurs événements convergents étaient à même de menacer le *statu quo* méditerranéen et d'alimenter l'insécurité du Sénat romain : le redressement militaire du royaume de Macédoine sous la conduite énergique du jeune Persée, qui s'était précédemment lancé dans une véritable politique philhellène (App., *Maced*., 11, 4 ; 11,7) ; la déstabilisation économique de la Ligue étolienne vers 174 ; le regain des tensions entre l'Égypte et le royaume séleucide. P. J. Burton résume ainsi : *The disturbances on the periphery were slowly drawing the Romans into an increasingly dangerous situation there, which if not brought under control diplomatically, could force a potentially costly and bloody military intervention in order to shore up Rome's hegemonial position* » (p. 122). On se surprendra cependant – pour un historien qui a fait des pratiques et des normes diplomatiques un aspect central de ses travaux récents – que

P. J. Burton passe sous silence la politique déployée par Paul-Émile au lendemain de Pydna, et dont J.-L. FERRARY (1988, p. 547-565) avait déjà souligné l'originalité et l'importance. En effet, si l'A. revient dans le septième chapitre de l'ouvrage (*Aftermath*, p. 173-192) sur les conséquences politiques immédiates de la défaite de l'Antigonide, notamment le morcellement du royaume en quatre États (μερίδες) semi-autonomes (voir encore récemment J.-L. FERRARY [2017], p. 119-130), il ignore le « grand tour » de Grèce effectué par Paul-Émile, et particulièrement les grandes festivités panhelléniques organisées à Amphipolis en 167 (Liv., 45, 32, 8-11). Si, comme le note très justement P. J. Burton (p. 179-182), la victoire romaine à Pydna et la disparition de la monarchie antigonide ont consacré l'architecture unipolaire de la Méditerranée du IIe siècle, la politique « philhellène » déployée par Paul-Émile, qui reprenait habillement les usages des grandes monarchies hellénistiques, fut sans contredit la manifestation diplomatique de cette réalité. Dans ce chapitre, il est révélateur de constater qu'à ces jeux d'Amphipolis, qui accueillirent des athlètes venus de tout le monde grec (Liv., 45, 32, 9), Antiochos Épiphane répondit en 166 par l'organisation de grandes festivités à Daphnè en Syrie (Pol., 30, 25, 1), désireux de mettre en scène la puissance de son royaume (Diod., 31, Fr. 22) devant les prétentions hégémoniques de Rome. Au final, l'étude de P. J. Burton présente un compte-rendu équilibré de ce conflit capital, balançant habilement, dans l'enchaînement et l'explication des causes du conflit, l'approche constructiviste qui est la sienne (P. J. BURTON [2011]) avec une analyse plus traditionnelle basée sur la *Machtpolitik*. La lecture de cet ouvrage s'avérera nécessaire, d'autant plus qu'il entrouvre la porte sur une historiographie anglo-saxonne récente faisant le pont avec l'étude des relations internationales contemporaines (voir Eckstein [2006, 2008]), mais qui demeure à ce jour largement ignorée dans le monde académique de langue française. – P.-L. BRISSON.

B. GOFFAUX, *La vie publique des cités dans l'Occident romain* (Histoire ancienne), Rennes, Presses Universitaires, 2016, 16.5 x 24, 473 p., br. EUR 24, ISBN 978-2-7535-4317-1

La prematura desaparición de Bertrand Goffaux († 2013) ha dejado una obra inconclusa pero de considerable entidad e interés. Por ello, es una buena noticia que sus colegas y amigos hayan decidido publicar este volumen que recoge todos sus artículos publicados entre 1997 y 2013, así como uno inédito (cap. XV). B. Goffaux dedicó su carrera investigadora al estudio detenido del funcionamiento de las ciudades y la organización cívica en las provincias occidentales durante el Alto Imperio, argumento que ocupa un lugar de primer orden en la historiografía actual. El título del volumen, pues, no podría ser más acertado, así como la elección de repartir sus artículos en diferentes partes temáticas que representan bien los intereses del autor y muestran la coherencia del conjunto de su producción científica. El volumen se completa con un breve prefacio de J. Richardson y un postfacio de P. Le Roux en el que analiza la metodología y la obra de B. Goffaux, así como un elenco de toda su producción científica. — La Primera parte del volumen está dedicada a la *Construction publique et évergétisme* (cap. I-VI; p. 19-99). En el cap. I analiza el desarrollo de la construcción pública en Etruria en época augustea, mientras que el resto de capp. abordan cuestiones relacionadas con la promoción jurídica, el desarrollo urbano y el evergetismo en las ciudades de Hispania. La Segunda parte, *Épigraphie et mémoire*, recoge tres artículos (cap. VII-IX, p. 103-125) que abordan diferentes facetas del "discurso epigráfico" presente en los monumentos y edificios que ocupaban el espacio urbano de municipios y colonias. La Tercera parte, *Entre public et privé : Pouvoirs et formes associatives* (cap. X-XV, p. 149-266), presenta los estudios que el A. dedicó a la naturaleza, funcionamiento y lugares de reunión de los colegios que existían en el seno de los municipios y colonias provinciales (cap. X-XIII). Por último, la Cuarta parte, *Cultes publics et religion en péninsule Ibérique et en Gaule* (p. 267-388), presenta los artículos en que B. Goffaux estudió los cultos de las colonias y municipios de Hispania – bien el culto al *Genius* (cap. XVI), bien la organización de los cultos de *Augusta Emerita* (cap. XVII) –, la cuestión del culto conventual

en la Hispania Citerior (cap. XVIII); y el que dedicó, en colaboración con J. Hiernard, a la reconstrucción de dos inscripciones que ocupan sendas caras de una misma placa de mármol hallada en el santuario de Tours Mirandes (Vendeuvre-de-Poitou, Vienne), mostrando que se trataba de dos dedicaciones sucesivas (una de época julio-claudia, otra de finales del siglo II) relacionadas con la monumentalización de este santuario y la implantación del culto imperial en el territorio de la *res publica Pictonum* (cap. XIX). — La organización del volumen es, pues, muy funcional. Sin embargo, los editores quizá podrían haber prescindido de la Segunda Parte, repartiendo los tres artículos que la componen entre las otras tres restantes. Sólo el cap. VII (*Mémoire et citation poétique dans l'*Histoire Auguste) es un verso suelto en el conjunto de la obra. Pero el cap. VIII (*Destruction materielle et constructions mémorielles dans le discours épigraphique* …) podría haberse integrado perfectamente en la Primera parte y el cap. IX, dedicado al problema de los primeros *flamines* provinciales de la Bética, sin duda encajaba mejor en la Cuarta parte. — Como se puede observar, las principales aportaciones de B. Goffaux a la investigación actual se han producido en tres ámbitos: la construcción pública en las ciudades de Hispania; la naturaleza de las *scholae*; y la organización del culto imperial provincial en las provincias hispanas y la Galia. En todas ellas se aprecia la apuesta del A. por realizar un discurso histórico basado en la combinación de todas las fuentes disponibles, y, en particular, de la epigrafía, en cuya utilización demuestra una metodología sólida y rigurosa. — La construcción pública en las ciudades de Hispania fue el argumento de la tesis doctoral de B. Goffaux y, por ello, no es de extrañar el peso que tiene esta cuestión en todo el volumen ni que la mayoría de capítulos del libro aborden algún aspecto relacionado con las ciudades hispanas. B. Goffaux muestra que la construcción pública en las comunidades provinciales constituye un fenómeno complejo, dado que en él se entremezclan los ordenamientos imperiales, la gestión municipal y la iniciativa privada. Respecto a los primeros, el A. se cuestiona hasta qué punto las medidas imperiales transmitidas por *constitutiones* relativas a casos concretos pueden ser extensibles al conjunto del imperio. En cuanto a la financiación de los edificios públicos de las ciudades de Hispania, B. Goffaux coincide con la opinión generalizada de que el evergetismo tuvo un papel predominante pero él minimiza demasiado la relevancia que tuvieron las regulaciones que a este respecto contienen las leyes de Irni y Urso, a pesar de su amplitud, así como el papel jugado por los magistrados municipales (cap. III, p. 44-48, 52). Sin embargo, con el tiempo matizó esta visión, pues en el cap. IV (artículo de 2001) admite que las comunidades *appear to have played and active role, which was also more routine and which left less traces in monumental epigraphy* (p. 70). — En términos generales B. Goffaux está de acuerdo en que la monumentalización de las comunidades hispanas es, en general, resultado y evidencia de su promoción jurídica – bien al estatuto municipal latino, bien al de *municipia* o *coloniae c. R.* –, pero, a su juicio, la existencia de indicios de un urbanismo de tipo romano previo a tal promoción en diferentes comunidades de la Citeror, la Bética y la Lusitania debe hacer que el historiador use con prudencia el registro arqueológico (p. 76). B. Goffaux privilegia en gran parte de sus estudios la información que contiene la epigrafía conservada frente al resto de fuentes. Y no sin razón, pues la epigrafía es una fuente fundamental sin la cual la interpretación de los restos arqueológicos queda muy mermada. Sin embargo, en ocasiones esto le lleva a caer en el argumento *ex silentio*, que nunca es definitivo. El cap. VI (*Évergétisme et sol public en Hispanie* …) es un buen ejemplo de la valiosa información que puede aportar un epígrafe para la reflexión acerca del funcionamiento de las ciudades. — Por último, B. Goffaux señala que la monumentalización no debe inscribirse en una perspectiva *instantanéiste*, sino en la larga duración, haciendo hincapié en la lentitud con la que a veces se produjo (p. 76-83). En lo que atañe a los municipios flavios latinos este A. coincide con otros historiadores en que el *ius Latii* concedido a toda Hispania por Vespasiano fue aplicado de manera diversa en función de los condicionantes regionales, produciéndose una *municipalisation de communautés secondaires dans la province très romanisée de Bétique, et intégration de sociétés plus rurales dans les régions moins urbanisées du Nord-Ouest* (p. 83-84). A este respecto, se echa en falta la cita de los importantes estudios de Estela García, que tampoco aparecen mencionados en la bibliografía final – a pesar de que el A. conocía

bien la bibliografía española y de que realizó la reseña de la principal monografía de esta autora (p. 13). — Los estudios que B. Goffaux dedicó a la naturaleza de los espacios colegiales conocidos como *scholae* merecen una mención especial. El A. buscó alcanzar una definición más concreta de estos espacios. Para ello, en cap. X hace un repaso breve pero sistemático de las evidencias epigráficas y arqueológicas (en contexto urbano y militar) relativas a las *scholae,* concluyendo que son escasas las correspondencias seguras entre la utilización del término en un contexto colegial y las estructuras arqueológicas identificables. Con todo, B. Goffaux logra alcanzar una definición funcional: *un espace de réunion et/ou représentation à caractère plus ou moins cultuel, ouvert ou plus souvent fermé, de dimensions très variables, allant d'une exèdre ou d'une taberna à de vastes pièces construites et aménagées à cet effet*, que podía también formar parte de estructuras más complejas (p. 164). En su opinión, habría que dejar de utilizar el término *schola* de forma general para todos los edificios colegiales, pues *une telle généralisation tend à masquer une réalité collégiale sans doute beaucoup plus diverse* (p. 165). En el cap. XI, a través del análisis de una inscripción de *Tusculum* (*CIL* XIV, 2634), realiza una interesante reflexión acerca de los colegios como estructuras de integración cívica que jugaban un importante papel en la organización de la sociedad local y en la definición de sus jerarquías (p. 167). El ejemplo de *Tusculum* revela la complejidad y relevancia pública de las relaciones establecidas entre un miembro de la curia municipal y el colegio de los *dendrophori* y muestra que la *schola* de éstos no era *un simple lieu de réunion, mais un véritable espace de représentation* (p. 182). Por último, el cap. XII presenta un estudio pormenorizado de las diferentes *scholae* documentadas en el rico registro epigráfico de la antigua *Auenticum* (Avenches), que el A. pone acertadamente en relación con las importantes estructuras edilicias identificadas arqueológicamente. A lo largo de la primera mitad del siglo II el foro de la colonia de *Auenticum* sufrió un importante desarrollo monumental, caracterizado por la proliferación de diferentes edificios dedicados a la sociabilidad entre notables y miembros de colegios que la epigrafía local definió como *scholae*. Por tanto, estas son *le signe de l'inventivité et des transformations de la société coloniale* (p. 208). — En lo que respecta a la organización del culto imperial provincial, destacan dos artículos relacionados con Hispania: el que dedicó al problema de la cronología de los primeros *flamines* de la Bética (cap. IX) y el titulado *Priests, conuentus and provincial organization in Hispania Citerior* (cap. XVIII). En general, la historiografía (*vid*. Fischwick, González, Delgado, Panzram), acepta que el culto imperial a nivel provincial en la Bética fue organizado en época flavia. Tácito (*Ann*., IV, 37) recuerda que la Bética quiso dedicar un templo a Tiberio, Livia y el Senado, pero el emperador rechazó tal honor por considerarlo excesivo. Además, las fuentes epigráficas conservadas guardan silencio en torno a la existencia de un culto provincial dedicado al *Diuus Augustus* en época julio-claudia. La primera evidencia segura de culto imperial provincial en la Bética es la inscripción honorífica dedicada al *flamen* provincial más antiguo conocido en ella, *CIL* II²/7, 799 (*Mellaria*, Fuenteobejuna, Córdoba), datada en 98 d.C. El cap. IX, B. Goffaux intenta demostrar, que en el problemático epígrafe *CIL* II²/5, 316 (*Igabrum*, Cabra, Córdoba) puede hallarse un indicio de la existencia del culto imperial provincial bético a finales de época julio-claudia. Esta inscripción recoge el *cursus honorum* del notable local *M. Cornelius Noua*[*tus?*] *Baebius Balbus*, que fue *flamen prouinciae Baeticae*. B. Goffaux propone adelantar varias décadas la datación de su flaminado, tradicionalmente situado en época de Domiciano o Trajano, realizando un considerable esfuerzo interpretativo. Sin embargo, el propio B. Goffaux reconoce los problemas que entraña la fuente: se trata de un epígrafe desaparecido que sólo es conocido a través de una complicada tradición manuscrita y, además, admite que el flaminado de este personaje podría ser datado también bajo el principado de Vespasiano, momento en que *Igabrum* se convirtió en municipio latino (p. 139 y 145). Con todo, B. Goffaux muestra que la cuestión del inicio del culto imperial provincial en la Bética no puede darse por cerrada. — El A. también dedicó un interesante estudio a la organización del culto imperial en los *conuentus* de la Hispania Citerior (cap. XVIII), en el que revisa algunas de las ideas de R. Étienne – a quien se debe el estudio clásico sobre el tema (de 1958). B. Goffaux pone en cuestión que este culto conventual comenzase bajo los Flavios – teoría establecida en base a

la datación de la epigrafía conservada – y aboga por situar su inicio en época julio-claudia a partir de la relectura de dos inscripciones de sendos *sacerdotes Romae et Augusti* del Noroeste: *CIL* II, 2426 (*Bracara Augusta*) y *CIL* II, 2638 (*Asturica Augusta*). A pesar de que ambas inscripciones pertenecen a época flavia, el autor, a través de un análisis detenido del *cursus honorum* de estos dos individuos – [*Ca*]*malus Melg*[*aeci filiu*]*s* y *Memmius Barbarus* – muestra que pudieron haber desempeñado el sacerdocio conventual a finales de época julio-claudia (p. 323-325). B. Goffaux también piensa que no se debe restringir el culto conventual al Noroeste y critica la opinión de R. Étienne, que atribuía el desarrollo de tal culto en esta región a la ausencia de estructuras urbanas: como bien señala B. Goffaux, el proceso de municipalización también afectó a las comunidades del Noroeste y, por tanto, no hay razón para negar que los municipios conocidos en esta región contasen con los habituales sacerdotes (p. 328-330). Por último, B. Goffaux relaciona el desarrollo del culto imperial en las sedes conventuales de la Citerior con la gran extensión territorial de la provincia, que hacía que su capital, *Tarraco*, fuese demasiado lejana para gran parte de sus élites, y, en el caso del Noroeste, la ausencia de colonias y municipios a inicios del Principado (p. 332-333). — En suma, este volumen es un excelente homenaje a B. Goffaux, cuyos estudios han enriquecido el debate historiográfico. – R. OLMO LÓPEZ.

TABLE ALPHABÉTIQUE DE LA REVUE DES LIVRES